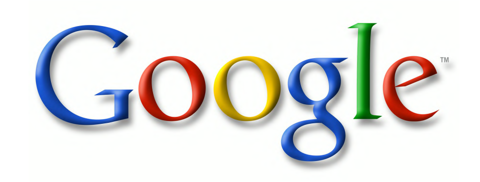

Google



DÉPARTEMENT MILITAIRE

BIBLIOTHÈQUE VEILLON

RÈGLEMENT

1. La *Bibliothèque Veillon* est placée sous la direction du Département militaire, au bureau duquel les demandes de livres doivent être adressées.

2. Elle est ouverte au public le vendredi de chaque semaine, de 3 à 5 h. de l'après-midi.

3. Les demandes de livres doivent être faites par écrit et signées; la lettre et le numéro du livre, le titre de l'ouvrage et le nom de l'auteur doivent être indiqués exactement sur le bulletin de demande.

4. *Les Atlas, les Cartes et les Plans* ne pourront sortir qu'en vertu d'une autorisation spéciale du Département militaire.

5. Chaque personne pourra recevoir et garder pendant un mois deux volumes à la fois. Passé ce terme, les livres reçus devront rentrer, mais ils pourront être remis de nouveau à la même personne si aucune autre ne les a demandés dans l'intervalle.

6. Tous les livres devront nécessairement rentrer pour le 1er *octobre* de chaque année, pour la révision du catalogue, et il n'en sera de nouveau délivré qu'à dater du 15 dit.

7. Les personnes qui ne se conformeront pas aux dispositions des articles 5 et 6 ci-dessus, payeront une amende de 10 centimes par volume et par jour de retard.

8. Toute dégradation de livre sera à la charge de celui auquel il a été remis, dans la mesure qui sera fixée pour chaque cas par le Département militaire.

9. *Le Bureau du Département ne se charge pas d'expédier les livres au dehors.*

Lausanne, le 9 août 1871.

DÉPARTEMENT MILITAIRE.

REVUE
MILITAIRE SUISSE

REVUE

MILITAIRE

SUISSE



PREMIÈRE ANNÉE — 1856

LAUSANNE
IMPRIMERIE CORBAZ ET ROUILLER FILS
1856

REVUE

MILITAIRE

SUISSE



PREMIÈRE ANNÉE — 1856

LAUSANNE
IMPRIMERIE CORBAZ ET ROUILLER FILS

1856

Nº 5.

[illegible] JUILLET. — Transport de troupes en chemins de fer (suite). — Histoire de la campagne de 1799 en Suisse (suite). — Rapport du Département militaire fédéral sur l'année 1855 (suite). — Nouvelles et chronique.

Nº 6.

[illegible] JUILLET. — Transport des troupes en chemins de fer (suite et fin). — Histoire de la campagne de 1799 en Suisse (suite). — Les troupes suisses au service étranger (suite). — Bibliographie. — Opinions de M. le colonel Bontems et de M. le général Jomini sur les chemins de fer de l'Ouest, au point de vue militaire. — Nouvelles et chronique. — *SUPPLÉMENT*. — Réunion de la Société militaire suisse à Schwytz. — Rapport du Département militaire fédéral sur l'année 1855 (suite).

Nº 7.

[illegible] AOUT. — Les troupes suisses au service étranger (suite). — Répertoire des lois et règlements fédéraux. — Histoire de la campagne de 1799 en Suisse (suite). — École centrale. — Nouvelles et chronique.

Nº 8.

[illegible] AOUT. — Histoire de la campagne de 1799 en Suisse (suite). — Bibliographie. — Rapport du Département militaire fédéral sur l'année 1855 (suite et fin). — École centrale. — Nouvelles et chronique.

Nº 9.

16 SEPTEMBRE. — Histoire de la campagne de 1799 en Suisse (suite). — Transport de troupes en chemins de fer. — École centrale. — Rassemblement d'Yverdon.

Nº 10.

4 OCTOBRE. — Notes sur la campagne de la Valteline en 1635 par M. le général H. Dufour. — Société militaire fédérale. — Réunion de l'Ouest. — Réunion de l'Est. — Nouvelles diverses.

Nº 11.

[illegible] OCTOBRE. — Les troupes suisses au service étranger (suite). — Histoire de la campagne de 1799 en Suisse (suite). — Règles du tir du fusil d'infanterie. — Nouvelles et chronique.

REVUE MILITAIRE SUISSE

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE ANNÉE

N° 5.

N° 6.

N° 7.

N° 8.

N° 9.

N° 10.

N° 11.

REVUE MILITAIRE SUISSE

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE ANNÉE

N° 5.

N° 6.

N° 7.

N° 8.

N° 9.

N° 10.

N° 11.

N° 12.

N° 13.

N° 14.

N° 15.

N° 1 · 10 MAI 1856

REVUE MILITAIRE SUISSE

CONDITIONS D'ABONNEMENT : La **Revue militaire suisse** paraît deux fois par mois. Le prix pour le reste de l'année courante est fixé à 4 fr. 50. On s'abonne directement chez CORBAZ ET ROUILLER FILS, imprimeurs, Escalier-du-Marché, 20, à Lausanne.

AVIS.

Depuis plusieurs années il est question de la fondation d'une feuille militaire dans la Suisse française, servant d'organe et de lien aux officiers des cantons de Genève, Neuchâtel, Vaud, Fribourg, Valais et partie de Berne. Aujourd'hui que la vie militaire a pris en Suisse un nouvel essor soit par les évènements extérieurs, soit par les réformes intérieures, le besoin d'un tel organe se fait sentir plus vivement encore. En conséquence la section neuchâteloise a, l'année dernière, fait une démarche auprès des officiers de son canton et des autres sections françaises pour la fondation d'un journal à Neuchâtel. Un Comité de trois membres avait été institué pour recueillir des souscriptions. Mais la mise à exécution de ce projet a été ajournée. Dans sa dernière réunion à Liestall, le 6 Août 1855, la société militaire fédérale a pris une décision tendant à favoriser la fondation d'une feuille militaire suisse en français et a voté dans ce but un subside de 550 fr. sur le même pied que pour la feuille allemande. C'est pour répondre à ces vœux exprimés de divers côtés que nous entreprenons la présente publication en espérant le concours de toutes les personnes qui s'intéressent au développement de la vie militaire en Suisse et en comptant, entr'autres, sur l'appui de nos frères d'armes des différents corps d'officiers.

Sous le rapport du développement des connaissances militaires, il faut reconnaître que la Suisse française n'a pas le lien, l'unité d'action qui se rencontre dans la Suisse allemande, ce qui tient peut-être à ce que celle-ci possède depuis longtemps un organe plein de zèle et

d'intérêt dans le *Schweizerische Militär Zeitung,* qui paraît à Bâle sous la direction de M. le major Wieland. De diverses parts on a souvent regretté que d'excellents articles publiés par ce journal aient été perdus pour la Suisse française Aussi notre intention est-elle de donner la traduction des publications les plus intéressantes de cette feuille ; mais nous pensons que des produits du crû, émanant d'officiers de la Suisse française n'en auront pas moins de valeur. Nous recevrons donc avec reconnaissance toutes les communications qu'on voudra bien nous faire.

Nous nous efforcerons de vouer une égale attention, pour autant que cela nous sera possible, aux différentes branches du militaire et de ne négliger aucun des éléments divers qui le composent. Enfin nous demandons de l'indulgence à nos frères d'armes si notre publication ne répond pas à leur attente au point de vue littéraire et scientifique.

La rédaction n'a ni la prétention de se poser en autorité scientifique, ni l'intention de faire une entreprise de spéculation. La *Revue militaire,* recherchant un but d'utilité publique avant tout, désire être l'organe des officiers de la Suisse française et un moyen d'instruction mutuelle pour eux ; en conséquence elle sera essentiellement ce que l'appui et le concours des officiers la feront; ses mérites seront en raison directe de l'intérêt qu'on lui portera.

La *Revue militaire* paraîtra deux fois par mois, au prix 4 fr. 50 c. pour le reste de l'année courante.

Si le nombre des abonnés le lui permet, elle pourra plus tard augmenter ses publications ou diminuer ses prix.

Le premier numéro sera envoyé à titre d'essai. Les personnes qui ne le refuseront pas seront considérées comme abonnées.

La rédaction.

DES CHEMINS DE FER EN SUISSE, SOUS LE POINT DE VUE MILITAIRE.

Les grands avantages d'un réseau complet de chemins de fer ont été appréciés à juste titre dans l'évaluation des forces d'un pays, mais non pas partout comme ils le méritent ; ils paraissent cependant si considérables, qu'il vaut bien la peine de les examiner en détail et de les envisager dans leur ensemble comme un objet du plus haut intérêt.

Considérés sous le point de vue militaire, les chemins de fer présentent les avantages suivants :

1° Mobilisation plus rapide des troupes en général, lorsqu'une guerre éclate ;

2° Transport plus accéléré de troupes, de munitions de toute espèce sur les points menacés.

3° Renfort plus prompt des postes avancés, par l'arrivée immédiate d'hommes, de munitions et de vivres;

4° Emploi de toutes ces ressources avec facilité et sans danger;

5° Ménagement des troupes, qui, sans faire des marches fatigantes et sans perdre de temps, arrivent à l'endroit voulu, et peuvent s'opposer à l'ennemi avec des forces toutes fraîches;

6° Transport rapide de ces troupes sur un des points menacés, après qu'elles ont battu l'ennemi, retardé ou empêché sa marche en avant;

7° Ménagement des grandes routes, qui sont si fréquemment ruinées par des transports militaires;

8° Ménagement des contrées elles-mêmes et de leurs habitants, sous le rapport des logements de soldats; évitation des charges provenant de l'entretien de troupes en marche;

9° La guerre terminée, licenciement moins dispendieux et plus prompt de l'armée, et renvoi plus facile des hommes dans leurs foyers;

10° Dispense de placer aux frontières un corps d'observation pour un temps plus ou moins considérable.

Tous ces avantages, qui se trouvent du côté du pays attaqué, sont préjudiciables à l'ennemi, en ce qu'ils augmentent pour lui les dangers, à mesure qu'il pénètre plus avant et que, en se rapprochant toujours davantage du point central du réseau, il se trouve par là enveloppé de lignes qui se croisent et se relient. Tandis que l'ennemi s'avance seulement par une ou deux lignes, les troupes nationales peuvent, où faire avancer leurs renforts des directions les plus différentes, ou, en cas de retraite, concentrer rapidement leurs forces défensives, puis, s'il le faut, ôter à l'ennemi les mêmes facilités, en détruisant derrière elles les rails dont elles n'ont plus à faire usage.

Si cette supériorité que donne un réseau de chemin de fer, vient encore à s'accroître par l'établissement de quelques petits camps fortifiés aux principaux aboutissants et aux points de réunion des lignes, on obtiendra par là des avantages qu'il est impossible de calculer dans une guerre défensive, parce qu'on est alors en état d'arrêter l'ennemi par des combats continuels, de le battre et de lui causer des pertes qu'il ne lui est pas donné de réparer promptement et facilement.

D'après tout ce qui vient d'être dit, il est évident qu'aucun pays ne retirera plus de profit des avantages signalés ci-dessus que la Suisse, qui pourra résister encore avec plus d'énergie à chacun de ses voisins, en cas d'une guerre d'invasion, lorsqu'on aura achevé les lignes qui

du fusil de munition ordinaire, et même encore assez efficacement à un millier de pas, il se charge rapidement en ce qu'on déchire la cartouche avec les doigts et qu'on enfonce la baguette sans la tourner et sans refouler; la crasse ne dépose presque pas sur le canon. Après une quinzaine de jours, un fusil avec lequel on avait tiré 25 coups par jour et sans le nettoyer tirait aussi juste qu'en commençant. Enfin le calibre de la balle étant petit et la charge peu forte le recul est presque nul, et en ceci il a un grand avantage sur le fusil Minié dont le recul est considérable. Nous espérons que le rapport des experts sera porté sous peu à la connaissance du public et que nous pourrons donner plus de détails sur cet intéressant sujet. En attendant on peut dire avec certitude que le fusil fédéral de chasseurs, surtout le modèle allongé avec lequel on peut facilement tirer sur deux rangs, est une arme d'un haut mérite ne méritant nullement les reproches qu'on lui a adressés de part et d'autre.

DES CORPS DE CADETS.[1]

Les corps de cadets sont des institutions particulières à la Suisse et méritent toute l'attention des officiers qui réfléchissent. Aucun pays ne possède d'institution semblable, formant la jeunesse, dès l'âge de 10 à 12 ans, au mouvement des armes et posant ainsi, pour plus tard, les fondements de l'instruction militaire de l'armée.

Nous entendons souvent dire que le temps du service dans nos écoles de recrues est trop considérable, mais ceux qui se plaignent ne savent pas combien est court le temps, proportionnellement au but, pendant lequel un jeune homme, sans notion aucune de tenue militaire ni de maniement d'arme, etc., doit faire son instruction pour être soldat; il est impossible de faire en quelques semaines tout ce qui est exigé, d'où il s'ensuit naturellement que le maître et l'élève doivent s'imposer de grands efforts pour répondre aux exigences. Ajoutez à cela que beaucoup de choses ne peuvent se faire qu'en passant, et que d'autres ne se font pas du tout, malgré toute leur importance, d'où il suit que l'instruction du jeune soldat n'atteint pas le degré désirable. Le seul moyen de remédier de plus en plus à ces inconvénients consiste dans l'éducation militaire de la jeunesse sur la base la plus large.

Les corps de cadets ne répondent qu'en partie à cette nécessité, vu qu'il n'y en a généralement que dans les villes; d'un autre côté, la plupart ne sont pas autre chose qu'un enfantillage; on n'y voit pas le sérieux nécessaire, qui ne peut règner complètement que lorsque les

[1] Dans la Suisse allemande, on donne le nom de *cadets* aux élèves des colléges et écoles qu'on exerce au service militaire.

REVUE MILITAIRE SUISSE

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE ANNÉE

N° 1.

N° 2.

N° 3.

N° 4.

N° 5.

N° 6.

N° 7.

N° 8.

N° 9.

N° 10.

N° 11.

N° 12.

N° 13.

N° 14.

N° 15.

N° 5.

N° 6.

N° 7.

N° 8.

N° 9.

N° 10.

N° 11.

N° 12.

N° 13.

N° 14.

N° 15.

Puis comparant cet effectif avec ceux du Wurtemberg et de la Hesse réunis, il fait le tableau suivant :

Suisse :		*Roy^me du Wurtemberg et grand-duché de Hesse-Darmstadt réunis.*	
Population . .	2,390,000 âmes.	Population . .	2,590,000 âmes.
Frais annuels du militaire . .	3,500,000 fr.	Frais annuels du militaire . .	10,270,000 fr.
Force de l'armée disponible . .	125,000 hom.	Force de l'armée disponible . .	36,000 hom.

« Ainsi, ajoute l'auteur, avec une dépense trois fois moindre, la Suisse dis- » pose d'une armée trois fois plus forte que ces deux Etats réunis, dont la popu- » lation dépasse cependant de 300,000 âmes celle de la Suisse. Et avec cela les » charges pour les citoyens aptes au service militaire en temps de paix sont bien » moindres en Suisse. Avec la même somme employée par le Wurtemberg et la » Hesse pour 10,000 hommes, la Suisse en peut avoir 85,000. La comparaison » est la même avec le grand-duché de Baden : La population badoise est de » 1,350,000 âmes; l'armée d'environ 17,000 hommes; le budget militaire pour » 1856 est de 5 1/4 millions de francs. La Belgique, dont la population est pres- » que double de celle de la Suisse, entretient une armée d'environ 75,000 hom- » mes qui, en cas extrême, peut se monter à 100,000 hommes; elle est ainsi » inférieure en nombre à l'armée suisse, et cependant la Belgique a dépensé » pour son militaire pendant l'année 1855 une somme de 40 millions de francs.

» On ne niera donc pas que la Suisse ne fournisse, à moins de sacrifices soit » pour le particulier, soit pour l'Etat, une armée beaucoup plus nombreuse qu'un » Etat équivalent en population avec une armée permanente. C'est une donnée » incontestable, mais il reste à savoir si cela garantit d'autant la sûreté de l'Etat. » On pourra se demander si 36,000 hommes de troupes permanentes n'ont pas » plus de valeur que 125,000 miliciens suisses.

» A cet égard nous répondrons nettement que pour une guerre de conquête et » surtout pour une expédition lointaine, l'armée suisse, telle qu'elle est organisée » actuellement, n'est d'aucune valeur. Des citoyens établis peuvent parfaitement » se prêter à un bon service militaire pour défendre leur pays, mais non pour » aller guerroyer au loin.

» Mais la Suisse, par sa neutralité politique comme par sa situation géogra- » phique, n'a pas à se préoccuper de guerres extérieures. Et ce cas se présen- » tât-il? fût-elle dans l'obligation de fournir un contingent pour une guerre of- » fensive, elle pourrait toujours consacrer non pas tel ou tel bataillon en entier, » mais des volontaires sortis de tous les bataillons et organisés à nouveau en corps » particulier. Les nombreux enrôlements qui se font malheureusement encore » parmi les Suisses pour les services étrangers, nous prouvent assez qu'un corps » de volontaires au service du pays se formerait avec facilité.

» Le militaire suisse est organisé en vue de besoins propres à la Suisse, et l'on » doit seulement se demander s'il répond à son but.

» Dans quel but l'armée suisse est-elle organisée ? Dans deux buts : 1° Main- » tien de l'ordre à l'intérieur ; 2° Défense du pays contre l'extérieur.

» En ce qui concerne le premier point, surtout depuis la campagne qui a mis » fin au Sonderbund, il n'est pas douteux que l'armée suisse ne réponde à son » but, car si dans d'autres Etats on redoute sans cesse les perturbations politiques » et les insurrections, en Suisse on n'a pas de craintes analogues, le peuple pou- » vant légalement changer tous les deux ou trois ans ses lois et ses magistrats.

» Quant au second point, l'hypothèse d'un combat entre les miliciens suisses » et une armée permanente, nous concédons volontiers que 100,000 hommes de » troupes permanentes ont bien plus de valeur qu'un nombre égal de milices. » Mais cela ne veut pas dire que la Suisse pût acquérir une plus grande force » militaire en remplaçant, à grand surcroît de charges pour l'Etat et pour les par- » ticuliers, ses milices par une armée permanente.

» Encore une fois la Suisse est un petit Etat. Avec le système d'une armée » permanente, elle aurait environ 35,000 hommes. Admettons même qu'elle en » ait 50,000, ce qui serait cependant hors de proportion avec ses finances, nous » disons qu'avec cette armée de 35 à 50,000 hommes la Suisse ne pourrait ja- » mais entreprendre rien de sérieux contre les grandes puissances qui l'entou- » rent. Mais le nombre actuel de 125,000 est tout une autre chose !

» Il faut reconnaître que dans l'armée suisse la cavalerie est en proportion ex- » trêmement faible, et qu'il y manque, en partie, d'officiers subalternes suffisam- » ment instruits ; mais par là ne nous laissons pas induire à un faux jugement, » car en tout cas il y a ceci à considérer :

» 1° La cavalerie, quoique d'une grande importance dans la tactique moderne, » l'est moins dans une guerre de montagnes. Le manque de cavalerie (arme du » reste très coûteuse) n'est donc ici qu'une lacune secondaire.

» 2° Quant au manque d'officiers subalternes instruits, il faut noter qu'aucun Etat, » comparativement à sa population, n'est astreint à fournir autant de soldats que » la Suisse et par conséquent d'officiers. Et si l'on se rappelle ce qui se passa en » Sardaigne pendant les guerres de 1848 et 1849 (la Sardaigne n'avait cependant » en 1848 qu'une armée de 100,000 hommes pour cinq millions d'âmes de po- » pulation), si l'on compare ce qui existe en Suisse avec ce qui eut lieu dans » maints Etats de l'Allemagne lors de l'augmentation des effectifs en 1848 et » 1849, alors qu'on vit bon nombre d'officiers allemands laissant beaucoup à dé- » sirer, on peut sans se tromper dire que la Suisse possède un plus grand nombre » d'officiers capables que quelque Etat que ce soit de population équivalente. On » sait que dans la plupart des colléges et écoles moyennes de la Suisse, on fami- » liarise la jeunesse avec l'usage des armes à feu et qu'on lui fait faire l'exercice » du canon et du fusil dans toutes les règles. Cet usage, ainsi que la pratique de » la gymnastique et du tir, a une grande influence sur les dispositions des jeunes » gens pour le service militaire. Ils apprennent le métier des armes pour ainsi dire » en jouant, et quand vient le moment d'entrer dans la milice, on trouve dans

» ces anciens *cadets* des éléments bien prêts à faire de bons soldats et même de » bons officiers subalternes. Des officiers allemands, actuellement employés à di- » vers titres dans l'armée suisse, ne peuvent s'empêcher d'exprimer fréquemment » leur haut étonnement de la facilité avec laquelle on forme les recrues suisses » au métier des armes, comparativement à ce qui se passe en Prusse, en Bavière » et ailleurs. Aussi est-il certain que malgré la courte durée du temps d'exercice, » la Suisse, d'après l'opinion des praticiens, possède une très bonne infanterie de » ligne. Cette infanterie ne se présente peut-être pas si bien à l'œil dans une pa- » rade qu'une troupe permanente, mais elle est apte à être employée sur le ter- » rain contre quelque bonne infanterie ennemie que ce soit.

» La Suisse possède un corps de troupes d'une grande valeur, tel qu'aucun » autre Etat n'en peut offrir de semblable, ce sont les carabiniers. »

(La suite au prochain numéro.)

MANUEL POUR LES SOUS-OFFICIERS ET LES SOLDATS DE L'ARTILLERIE SUISSE [1].

L'auteur de ce manuel, M. le major Schädler, a eu pour but, en le publiant, d'obvier aux pertes de temps qui ont lieu par la dictée des théories, et de donner en même temps aux artilleurs suisses une direction pour leurs études particulières; il a groupé par conséquent, avec toute la briéveté et la clarté possibles, les règles, les théories et les préceptes les plus importants que l'artilleur doit absolument posséder, et il a répondu par là à un besoin généralement senti.

Son manuel se divise en deux parties principales. La première est consacrée au service intérieur et des vivres, à la comptabilité, de même qu'à l'organisation de l'armée en général, et à l'artillerie suisse en particulier. On trouve, dans 148 pages, les points essentiels concernant les règlements de service, d'équipement et les lois militaires de la Confédération; cette section aurait probablement pu être abrégée sans inconvénient, vu qu'elle renferme certaines choses dont une connaissance générale suffit à l'officier d'artillerie, et qui ne peut être d'aucune utilité au sous-officier.

La seconde partie traite, dans la 1re section, des différentes pièces d'artillerie, de leurs dimensions, de leurs parties isolées et de leur construction; dans la 2me section, des projectiles et de leurs diverses manipulations; dans la 3me, des affûts et des charriots de guerre, de leur appareil, etc.; dans la 4me, de la pyrotechnie, de la connaissance des matériaux, de la préparation des munitions, de leur emballage; dans la 5me, du pointage et de l'usage des bouches à feu. La 6me section traite des fusées de guerre; la 7me, des devoirs du sous-officier en campagne; la 8me, de l'artillerie de position; la 9me, de la construction des batteries.

Ce court exposé fera voir combien cette partie est riche en matières; ajoutons

[1] Un volume in-8° de 498 pages avec planches dans le texte; librairie Schabelitz, à Bâle. Prix : 4 fr. (en allemand).

que l'auteur a parfaitement atteint son but; la manière dont il a traité son sujet laisse peu de chose à désirer; à la clarté et à la justesse du coup d'œil viennent se joindre une foule de notices importantes, indispensables à l'artilleur de tout grade; notices qui se trouvent çà et là dans les règlements, ou qui ne s'y trouvent pas du tout. La section qui traite des fusées (dont l'auteur du manuel dirige la confection chez nous), nous paraît être surtout d'un grand intérêt; nous sommes tout à fait d'accord avec lui sur leurs avantages, et nous sommes charmé de voir qu'il les apprécie à leur juste valeur; car, malgré tout ce que l'on a soutenu dernièrement dans plusieurs ouvrages militaires, la fusée ne doit être envisagée que comme un accessoire important de l'artillerie; elle ne pourra jamais la remplacer.

L'auteur est trop modeste s'il pense que son manuel n'est destiné qu'aux sous-officiers et aux soldats de l'armée suisse; nous croyons qu'il peut être étudié avec fruit par tous les officiers de cette arme-là; aussi aurions-nous désiré que, dans la section qui traite de la tenue en campagne, l'auteur se fût occupé davantage des officiers; une esquisse abrégée mais substantielle de la tactique de l'artillerie, comme arme à part et dans ses rapports avec les autres armes, ne serait pas superflue, lors d'une seconde édition, pour Messieurs les officiers. Cette observation ne porte pas la moindre atteinte au mérite de l'auteur; nous regardons, au contraire, comme un devoir de recommander ce manuel à tous les artilleurs suisses, quel que soit leur grade; nous sommes persuadé qu'aucun d'eux ne le lira sans profit et sans en être satisfait. *(Schweizerische Militär Zeitung.)*

P. S. Nous apprenons qu'une traduction française de ce livre, due aux soins de M. le major Melley, paraîtra incessamment.

CHRONIQUE.

Schwytz. — La prochaine réunion fédérale des officiers suisses aura lieu le 16 juin à Schwytz. Un officier propose, dans la *Militär-Zeitung,* qu'à cette occasion le corps d'officiers opère, sous la direction d'un officier supérieur, une reconnaissance des localités formant le noyau du St-Gotthard du côté de l'Est et du Nord, localités par lesquelles le général Souvaroff fit sa remarquable retraite en 1799. — Cette proposition trouvera certainement de l'écho, et l'auteur n'en sera pas réduit au pis-aller de faire cette reconnaissance en touriste solitaire, car cette course est susceptible d'offrir à un haut degré l'utile et l'agréable.

— De louables efforts sont actuellement faits dans ce canton pour y mettre le militaire sur le pied règlementaire et combler les lacunes qu'on lui reprochait justement de toutes parts. Ainsi on annonce :

1° Le complet armement et équipement de la compagnie de guides à fournir pour le contingent fédéral;

2° Pour une compagnie de carabiniers à la nouvelle ordonnance, les 2/3 des armes sont déjà livrées, le reste suivra à la fin de juin;

3° De nouveaux uniformes pour une compagnie de carabiniers, dont la moitié sont déjà livrés et l'autre moitié le sera à fin juin;

4° Pour les 4 compagnies du centre du bataillon Auf der Mauer des capotes neuves sont commandées; les deux compagnies de chasseurs en ont reçu l'année dernière;

5° Enfin on construira la nouvelle caserne.

Du 4 au 7 octobre, la compagnie de carabiniers n° 51 sera rassemblée à Wollerau pour exercices de tir.

Vaud. — La plupart des avant-revues ont eu lieu dans nos sections pendant la semaine dernière et celle-ci. Nous n'avons pas appris qu'il s'y soit rien passé de notable. Nous donnerons plus tard le tableau sommaire de l'effectif des troupes vaudoises qui en résultera.

— On s'occupe actuellement à Lausanne d'un projet de reconstruction ou d'agrandissement des casernes. Des plans ont été demandés aux personnes compétentes.

Genève. — On se propose de transférer l'arsenal du local de St-Gervais, où il est actuellement, au Petit-Saconnex, dans une propriété qui serait acquise *ad hoc*.

Le 5 avril, est mort à Smyrne, d'une chute de cheval, le capitaine Albert Honegger, du 1er bataillon du 1er régiment de la légion anglo-suisse. Ses funérailles, auxquelles assistaient un grand nombre de militaires et de civils, ont témoigné des regrets qu'a causés cette perte. Albert Honegger était estimé généralement soit pour son caractère, soit pour ses connaissances; il était originaire de Dürnten, canton de Zurich et âgé de 35 ans.

— La Société militaire fédérale a décidé dans sa dernière réunion à Liestall, que des concours seraient ouverts pour l'examen de questions d'instruction militaire et que des prix seraient affectés aux meilleurs mémoires. Voici les questions qui sont soumises en y affectant trois prix (de 100 fr., de 60 fr. et de 40 fr.)

1° L'armée suisse a-t-elle besoin de deux espèces de CARRÉS? Si NON, quel est le carré le plus simple et le plus propre à la défense?

2° Quelle influence les nouvelles inventions en matière d'armes à feu peuvent-elles avoir sur l'état, le service et la tactique de notre cavalerie?

— L'école fédérale de recrues de carabiniers s'est ouverte mercredi 30 avril, à Moudon, et durera 28 jours. Elle est composée de 128 hommes, y compris les officiers, dont 37 Valaisans et 91 Vaudois. L'école est commandée par M. le colonel fédéral Fogliardi, assisté de MM. les majors Hartmann et Fratecolla. M. Emile Curchod remplit les fonctions de commissaire des guerres, M. Chollet celles d'aide-chirurgien. Trois sous-instructeurs y compris un pour les trompettes. Lundi dernier s'est ouvert le cours de répétition de la 30me compagnie de carabiniers.

— Jeudi 17 avril, a eu lieu à Lausanne l'assermentation de deux officiers vaudois nommés à l'état-major fédéral, savoir: M. Chamorel, comme capitaine d'état-major général, et M. Doret, comme commissaire de 4me classe. Les autres officiers vaudois appelés à l'état-major, savoir: MM. Rossi et Hermenjat, comme lieutenants-colonels fédéraux; M. Burnand, comme major, et M. Ruffy, comme capitaine, auraient refusé leur nomination.

LAUSANNE. — IMP. CORBAZ ET ROUILLER FILS, ESCALIER-DU-MARCHÉ, 20.

N° 2 24 MAI 1856

REVUE MILITAIRE SUISSE

CONDITIONS D'ABONNEMENT : La **Revue militaire suisse** paraît deux fois par mois. Le prix pour le reste de l'année courante est fixé à 4 fr. 50. On s'abonne directement chez CORBAZ ET ROUILLER FILS, imprimeurs, Escalier-du-Marché, 20, à Lausanne.

ESSAIS DU FUSIL DE CHASSEURS A BIÈRE.

Nous sommes en mesure d'ajouter aujourd'hui quelques détails aux renseignements que nous avons donnés précédemment.

La sous-commission désignée pour ces essais était composée de
MM. VEILLON, Fréd., colonel, président ;
DE MANDROT, major ;
RIBI, instructeur fédéral ;
BORGEAUD, lieut.-col., expert ;
JAQUIER, instructeur.

M. le colonel Würstemberger, de Berne, a assisté aux essais pendant les quatre premiers jours. Les essais ont duré du 31 mars au 15 avril. La troupe commandée était : 1 officier, 1 sergent-major, 1 fourrier, 3 caporaux, 1 trompette, 53 chasseurs.

Le 1er avril, il a été procédé à l'essai comparatif du fusil de chasseurs, du fusil de guerre et de trois fusils Minié reçus et perfectionnés, dit-on, à Bâle.

Le résultat a été :

Trois caporaux ont tiré chacun 30 coups sur une cible de 8 pieds de hauteur sur 15 de largeur, avec mannequin au milieu :

FUSIL DE GUERRE, à	200	pas de dist.,	a mis	27	coups en	cible,	1	en mannequin
FUSIL MINIÉ, à	400	»	»	16	»	»	0	»
ID. à	600	»	»	5	»	»	0	»
FUSIL DE CHASSEURS, à	400	»	»	17	»	»	1	»
ID., à	600	»	»	8	»	»	0	»

On voit par-là que la différence de précision entre le fusil de chas-

seurs et le fusil Minié n'est pas grande, mais qu'à 600 pas elle est cependant un peu en faveur du premier, et, à de plus grandes distances, cet avantage eût sans doute été plus marqué. La commission n'a pas cru devoir poursuivre cet essai, vu le recul excessif du fusil Minié, les hommes s'en sont plaint à juste titre puisque, à la fin des essais, treize jours après, les traces que le recul leur avait laissées à l'épaule n'étaient pas encore effacées.

Le 2 avril, il a été procédé à l'essai du fusil de chasseurs allongé, aux distances de 400 pas à 1225 pas. MM. Veillon et Ribi ont tiré à ces diverses distances à bras franc. Voici le résultat :

Sur 20 coups, il a été mis (Cible ordinaire; beau temps) :

à 400 pas,	sur 18 coups,	17 coups	en cible,	5 en mannequin.
à 600 »	»	14 »	»	2 »
à 800 »	»	14 »	»	2 »
à 1000 »	»	7 »	»	0 »
à 1225 »	»	2 »	»	0 »

MM. Würstemberger et de Mandrot, qui étaient à la cible, ont constaté que la plupart des coups, aux distances de 1,000 et 1225 pas, auraient atteint le front d'un peloton d'infanterie.

Le 2 avril, on a commencé les essais avec la troupe. Voici les résultats comparatifs (Voir les tableaux à la page 32) :

Quant au *chargement de l'arme,* le fusil de chasseurs se charge au moins aussi rapidement que le fusil de guerre; on ne tourne pas la baguette et, l'arme étant plus courte, la charge est plus facile; mais, d'autre part, la poudre de la cartouche ne coule pas si bien dans le canon. Il a paru mieux de faire déchirer la cartouche avec les doigts. Le tir à genoux, qui a été fréquemment exécuté, a été très satisfaisant. On ne décharge pas, au tire-balles, aussi facilement qu'avec le fusil de munition, vu la surface plus exiguë qu'offre la balle conique.

Quant au tir, il ne se fait sur deux rangs qu'avec précaution, vu le peu de longueur de l'arme (4 p. 1 p.) ; l'homme du 1er rang doit raccourcir son bras gauche presque à la position de la carabine, et celui du second rang se fendre en avant du pied droit le plus possible. Avec le modèle allongé (4 p. 4 p.), cet inconvénient disparaît.

On a pu tirer 175 coups avec le même fusil, en sept jours, sans laver et sans inconvénient quant au recul, à la facilité de la charge et à la précision du tir. Les vingt derniers coups, tirés par un membre de la commission, sur une cible de 5 pieds de largeur et 6 de hauteur, à 200 pas de distance, ont donné 17 coups en cible, 10 en mannequin. On peut en somme tirer facilement 100 coups sans laver. La hausse est d'un emploi facile, dès qu'on a indiqué la distance.

Quant *à la conservation et à l'entretien des armes et munitions, réparations,* etc., on peut dire qu'il est d'un bon entretien ; après le

lavage, le canon doit être bien essuyé, sans cela le rayage, peu profond, se tacherait et alors plus de précision.

Un fusil de chasseurs qu'on a laissé chargé huit jours et qui a passé une nuit en plein air, a été déchargé ensuite au tire-balles, déculassé et examiné à la loupe, sans qu'on ait constaté aucune altération.

Quant aux *accessoires*, il est regrettable que le tire-balles et la fuse à laver ne soient pas adaptés au bas de la baguette par un pas de vis; les boutons actuels seraient avantageusement remplacés par ceux de la carabine fédérale. Il n'y a pas eu de réparations nécessaires, les tenons des bayonnettes pourraient cependant être plus solides en les incrustant au canon. Les cartouches conservent bien la poudre; après une longue promenade, dans laquelle chaque homme portait cinq paquets de cartouches, il n'a été remarqué aucune altération sensible, même dans les paquets défaits.

Les *capsules*, étant à rebord, sont plus faciles à saisir dans la poche du baudrier.

Quant à l'emploi de la *bayonnette*, expérimenté par une journée d'escrime, il n'a pas été trouvé de différence notable avec le fusil de munition.

Quant à la *fatigue* pour la troupe, il y a, avec le fusil de chasseurs et six paquets de cartouches en giberne, une économie de deux livres de poids, dont une livre pour l'arme, une livre pour les munitions. Du reste, les chasseurs ont repris avec peine leur fusil de guerre après avoir, pour ainsi dire, goûté les douceurs du fusil de chasseurs. Ils n'avaient plus la même confiance dans leur arme.

Le mérite principal du fusil de chasseurs gît dans la forme conique de la balle, avec une sorte de bouton de culasse; elle descend par le simple poids de la baguette, se refoule sur elle-même, et, par-là, prend le rayage du canon, comme si elle avait été forcée. Un échantillon parfait, qui a été retrouvé, démontre cet effet d'une manière évidente. C'est là un grand problème résolu, puisqu'il n'est plus nécessaire maintenant de forcer la balle.

Comme *observations générales*, la commission des essais, tout en reconnaissant le mérite du fusil de chasseurs, comme arme de précision, le repousse cependant à l'unanimité tel qu'il est présenté. Elle se prononce pour le fusil allongé, en exprimant le vœu qu'il ne soit pas procédé trop légèrement à son introduction partielle dans les bataillons d'infanterie ordinaire.

Elle signale les inconvénients suivants à cette introduction:

1° Mélange d'armes et de munitions différentes.

2° Jalousie qu'on éveillerait chez celle des deux compagnies qui ne serait pas armée du fusil nouveau.

3° Genre d'exercice tout différent pour cette compagnie.

4° Difficulté d'avoir des officiers suffisamment instruits pour cette arme, en suivant la rotation actuelle par bataillon.

Si au contraire on formait en Suisse, comme dans d'autres pays, des bataillons d'infanterie légère et qu'on les armât du fusil nouveau, notre infanterie légère serait sans contredit la mieux armée de l'Europe. Les frais pour les cantons n'en seraient pas augmentés.

En ce qui concerne divers détails de l'arme, il a été reconnu les défectuosités suivantes :

Si on lave sans ôter la cheminée, beaucoup de fusils ratent ensuite. Le trou de la cheminée est trop petit dans le bas. Le grain de mire si tranchant qu'il coupe la main des hommes. Le départ de l'arme trop dur; en l'attendrissant, on a beaucoup gagné en précision et sans danger. Beaucoup de cartouches se vident difficilement dans le canon et les balles joignent diversement sur le canon, défauts qu'on peut corriger en choisissant bien son papier de cartouches; il faut qu'il soit bien égal, pas trop mou, afin de ne pas retenir la balle, pas trop fort, pour qu'on puisse facilement le déchirer. Il serait mieux que la bayonnette fût bronzée, soit pour l'harmonisation avec l'arme, soit pour l'entretien. Les capucines, après la pluie surtout, s'ôtent difficilement; les tenons, comme pour la carabine, paraîtraient préférables.

CAMPAGNE DE 1799, EN SUISSE ET EN ALLEMAGNE,

D'APRÈS L'ARCHIDUC CHARLES, LES GÉNÉRAUX MASSÉNA, JOMINI, ETC.

(Suite.)

OUVERTURE DES HOSTILITÉS.

Au commencement de mars, les armées étaient séparées par douze marches en Allemagne; en Suisse, elles étaient en présence. — L'armée du Danube et celle d'observation passèrent le Rhin le 1er mars; le 3, les Autrichiens se portèrent au-delà du Lech.

Les Autrichiens avaient rapproché leurs cantonnements des frontières de la Suisse; 18 bataillons et 7 escadrons, sous Hotzé, occupaient le Vorarlberg; l'archiduc avait particulièrement assigné à ce corps la garde de Bregenz, afin d'assurer le flanc de l'armée qui s'avançait du Lech. — Hotzé rassembla la plus grande partie de son corps aux environs de Bregenz, et s'établit avec le reste à Feldkirch, position retranchée destinée à couvrir l'entrée du Tyrol, par l'Arlberg, et à conserver les communications avec Coire et les Grisons. Une simple chaîne de postes gardait le Rhin depuis Bregenz à Maienfeld.

Le général Auffenberg commandait un corps attenant à celui de

Hotzé, dans les Grisons; trois batteries et un escadron fournissaient, du point central de Coire, les postes de Maienfeld, Zizers et Reichnau; un bataillon et les habitants armés du pays défendaient: à l'Ouest, les avenues des cantons de Glaris et d'Uri; au sud, celles du Splügen et du Bernardin, ainsi que les entrées des vallées du Rhin du milieu et du Rhin postérieur. L'armée du Tyrol était en deuxième ligne de ces positions, commandée par Bellegarde, elle était répartie comme suit:

Trois bataillons près du Tonale, dans les vallées de Mons et de Sola; 10 bataillons et 2 escadrons dans le Tyrol méridional; 1 bataillon à Landeck; 1 bataillon à Inspruck; 14 bataillons entre St-Jean et Ruttemberg; 2 bataillons et 150 chevaux dans les vals Brégaglia et Poschiavo; 10 bataillons et 7 escadrons marchaient sur Rentz et Arlberg.

Voici quelles furent les dispositions de Masséna, en vue d'atteindre *son objet* (les Grisons et le Tyrol):

L'*aile gauche,* sous Xintrailles, devait entretenir la communication avec l'armée du Danube, par l'intermédiaire de la brigade Rubi, portée près de Schaffouse; occuper faiblement la rive gauche du Rhin jusqu'à Constance, et seconder le mouvement du centre.

Le *centre,* sous Ménard, devait forcer le passage du Rhin entre Fläsch et Reichenau. La division Ménard comptait trois brigades: *Desmonts, Lorges, Chabran.*

Desmonts reçut l'ordre de remonter la Tamina avec la brigade de droite, de forcer le Kunkel, de s'emparer des deux ponts de Reichenau et de marcher sur Coire, en se mettant en communication avec la brigade Lorges (qui descendait le Rhin, en partant de la vallée de la Reuss), en vue de favoriser son attaque.

Chabran dut passer le Rhin vis-à-vis de Maienfeld, après que Lorges aurait effectué son passage en face de Fläsch et dirigé une colonne sur Maienfeld.

En même temps Lorges, poussant un détachement sur Luciensteig, remonterait, avec le reste de sa brigade, le Rhin, vers Zollbruck, rendez-vous indiqué à toutes les troupes de la division Ménard, pour attaquer ensuite Coire.

Le détachement destiné à aborder Luciensteig devait passer le Rhin auprès d'Azmoos et être appuyé par la brigade Oudinot, qui le traverserait à Werdenberg et Hag. Après la prise de Luciensteig, Oudinot devait se porter en avant de Vadutz, sur la route de Feldkirch, et s'y établir de manière à intercepter tous les secours que Hotzé tenterait d'envoyer dans les Grisons.

L'*aile droite,* sous Lecourbe, eut ordre d'envoyer un détachement d'Urseren à Dissentis (Loison), et de partir avec le gros de son corps

de Bellinzona pour gagner, par le Splügen, le Rhin postérieur et pénétrer dans l'Engadine. Un détachement de l'armée d'Italie, sous les ordres du général Dessolles, devait concourir à cette entreprise en se dirigeant par la Valteline sur Bormio.

Le 6 mars, Masséna fit sommer Auffenberg d'évacuer les Grisons dans deux heures. — Les Français, sans attendre de réponse, attaquèrent les postes autrichiens dans la matinée.

Loison marcha d'Urseren sur Dissentis et fut d'abord repoussé. Il n'avait que 800 hommes; les Autrichiens étaient renforcés sur ce point par quelques milliers d'hommes de la levée en masse des Grisons, très fanatisés par leurs prêtres. D'Urseren à Chiamunt et Selva, Loison avait eu à soutenir sept combats opiniâtres dont il était sorti vainqueur; mais la fatigue de ses troupes l'obligea à bivouaquer sur des hauteurs couvertes de neige. — Le lendemain, il attaqua les Autrichiens et les Grisons en avant de Dissentis et les culbuta au-delà de ce bourg. Une panique s'étant emparée de son arrière-garde et de ses flanqueurs de droite, il fut chassé du bourg avec de grandes pertes. Il parvint cependant à regagner Urseren avec 500 hommes, à travers les montagnes, ayant souvent de la neige jusqu'au ventre. Beaucoup d'hommes, le général lui-même, eurent les mains et les pieds gelés. Quant aux trois compagnies qui s'étaient débandées, elles furent prises presque en entier et fort mal traitées. — La marche de Desmont et la prise de Coire permirent bientôt à Loison de revenir à la charge et de rejoindre Masséna qui, pour toute vengeance, se contenta d'imposer une contribution de fr. 100,000 à l'Abbaye des Bénédictins, qui avait fomenté l'insurrection par ses prédications furibondes et par des distributions d'armes et d'argent.

Le général Desmonts s'avança, de son côté, avec sa brigade, de Ragaz et Wättis par les montagnes vers le pas de Kunkel, chassa le poste qui occupait ce pas, culbuta une compagnie et deux pièces de canon au-dessus de Tamins et s'empara de Reichenau, le 7 mars, ainsi que des deux ponts sur le Rhin; il se mit en marche à 7 heures du matin, sur Ems. Ramené à Reichenau, il tint bon et envoya un détachement vers Dissentis pour prendre à dos le poste qui avait repoussé Loison; ce poste se rendit, et dès lors tous les postes autrichiens, dans les deux vallées du Rhin antérieur et du milieu, se trouvèrent sans soutien et sans communications.

Simultanément à toutes ces opérations, la brigade tentait le passage du Rhin auprès de Fläsch. Un bataillon devait le passer sur un pont de chevalets, près d'Azmoos, pour menacer de front le passage de Ste-Lucie, pendant que Ménard, secondé par l'attaque de Fläsch, forcerait le passage vis-à-vis de Maienfeld et prendrait le col à revers.

Auffenberg, renforcé d'un bataillon du corps de Hotzé, réussit à faire échouer par le feu de son artillerie les tentatives des Français sur Fläsch et Maienfeld, mais il avait négligé de faire occuper les hauteurs qui descendent dans le Rhin entre Fläsch et Balzers, et qu'il croyait à l'abri d'une escalade.

Les Français étaient parvenus avec peine à dresser leur pont de chevalets à Azmoos; l'infanterie traversa à 2 heures, quoique la rivière fût enflée et le pont en mauvais état.

ATTAQUE DU LUCIENSTEIG.

Le Luciensteig est un col de quatre kilomètres de longueur, depuis les rochers de Falkniss jusqu'au chemin de Fläsch; il est resserré à gauche, de Balzers à Maienfeld, par le prolongement du Falkniss, et à droite, par un corps de la même montagne qui sert de guide au Rhin, depuis l'angle rentrant que ce fleuve forme en avant d'Azmoos jusqu'à Fläsch; sur toute cette étendue, le roc tombe à pic dans le fleuve. Aux trois quarts de la montée de Balzers et à l'endroit le plus étroit du défilé, la route est fermée par un ouvrage à corne, revêtu en maçonnerie avec fossé, palissade et pont levis. Des flancs de ce front de fortifications partent des murailles s'étendant jusqu'au sommet des montagnes de droite et de gauche, et allant s'appuyer sur deux routes construites sur le plateau. Ces redoutes battent la route sur les deux versants du défilé et dominent l'intérieur du retranchement qui forme la gorge. Dix-huit cents hommes et cinq pièces de canon défendaient ce poste important.

Quoique resserré entre les positions du Luciensteig et de Feldkirch, ayant devant lui la chaîne des hauteurs inaccessibles qui encaissent le Rhin, derrière lui ce fleuve, et pour toute retraite le pont chancelant d'Azmoos, Masséna n'hésita pas à donner l'ordre d'attaquer. Privé d'artillerie pour enfoncer les portes du fort, et d'échelles pour tenter une escalade, mais confiant dans la bravoure de ses troupes, il méprisa les obstacles et compta sur sa fortune.

Il devenait d'autant plus nécessaire d'emporter la position le jour même, que c'était le seul moyen de se mettre en communication, par la rive droite, avec les troupes de Ménard et d'empêcher Hotzé d'arriver au secours d'Auffenberg. Masséna réunit donc les grenadiers, sous le commandement du chef de bataillon Arnouil, et les dirigea, par le Falkniss, sur la redoute de gauche; au centre, un bataillon, formé en colonne serrée, se dirigea vers le pont levis, en obliquant légèrement à gauche, pour favoriser l'attaque des grenadiers. A la droite, trois compagnies éclairèrent la montagne qui borde le Rhin.

A trois heures, les colonnes d'attaque s'avancèrent d'un pas rapide

nous publions ci-dessous quelques extraits d'articles qui ont paru dans la *Schweizerische Militär-Zeitung* pour défendre les nouveaux règlements et réfuter la pétition de la section des officiers vaudois : Si nous n'y faisons que peu d'observations, c'est que nous ne voulons pas suivre cette controverse sur le terrain un peu irritant où on la place :

« La condamnation en bloc du travail pénible et consciencieux de la commission chargée de la révision du règlement, à la tête de laquelle étaient des hommes de la plus haute réputation militaire, devait produire dans l'opinion publique et dans tous les cercles militaires une pénible impression.

» Car quoique aucun des membres de la commission de révision ne soit tombé dans l'illusion d'exprimer toutes les diverses opinions militaires et de satisfaire tous les désirs, on pouvait au moins attendre que le détail des modifications serait bien enseigné *(richtig instruirt)*, que leur opportunité serait examinée sans prévention [1] et qu'un jugement ne viendrait pas les déconsidérer, puisqu'il s'agit d'un règlement pour l'***unique armée*** de milice de l'Europe. Ces règlements sont faits pour une armée de milice dont le but n'est pas de réjouir l'œil du spectateur au moyen de manœuvres de parade faites en temps de paix sur la place d'exercice, mais de se préparer véritablement à la guerre pendant la paix en profitant du peu de temps que l'Etat (en raison des finances) accorde aux écoles militaires.

» Le département militaire fédéral, après avoir reçu cette pétition, a demandé aux départements cantonaux de lui envoyer des rapports sur le résultat des exercices de l'année, à propos de ce règlement simplifié. On peut attendre que les dits rapports concluront autrement que la pétition vaudoise [2].

» Ces démarches officielles ne dispensent en rien la presse, surtout la presse militaire, de veiller à ce qu'on ne mette pas en question une œuvre si importante pour le développement d'une véritable milice. La presse doit d'autant plus s'acquitter de ce devoir qu'on se sert même des journaux politiques afin d'aveugler si non le public capable de porter un jugement militaire, au moins le gros public en se servant d'un langage décisif et en avançant toutes sortes d'affirmations hardies, et afin de faire si possible notre bonheur par le rétablissement des règlements de 1847 !

» Tous ceux qui, dans une question de pure pratique, savent s'affranchir de sympathies ou d'antipathies traditionnelles qui ne touchent pas à l'affaire, et qui ont le droit de réclamer des autres la même impartialité, tous ceux qui ont salué le nouveau règlement dans son entier comme un progrès pour la milice suisse doivent lutter contre cette tentative de surprendre et de renverser l'opinion publique. Mais la meilleure protestation se trouve dans une discussion du rapport vaudois, discussion fondamentale et consciencieuse dont le lecteur voudra bien excuser l'étendue vu l'importance du sujet :

[1] Il n'y a pas eu de PRÉVENTION de la part des officiers vaudois, mais examen consciencieux de la question.

[2] Cette attente pourrait bien être déçue, car, d'après des renseignements positifs, la grande majorité des rapports demande des modifications notables aux nouveaux règlements.

« Dans la partie générale (page 3 et 4), le rapport vaudois dit : « La révision de » 1847 (dont le résultat furent les règlements de la même année) fut favorablement » accueillie parce que, tout en simplifiant les anciens règlements on avait conservé » tout ce qui avait été reconnu comme bon et réellement pratique. Les principes du » règlement de 1847 étaient la théorie de 1791 (c'est-à-dire les règlements fran- » çais de cette année), base de tous les règlements moderne. On peut *affirmer* » *qu'il ne s'était pas élevé* UNE SEULE PLAINTE contre ces règlements, et qu'ils » avaient été jugés bons et suffisants ; on n'avait pas constaté de vices, il n'y avait » donc pas opportunité à les changer. »

» Cette affirmation doit (pour parler modérément) paraître étrange. Tous les souhaits de simplification exprimés ces dernières années sont-ils donc réellement restés inconnus à nos camarades de l'Ouest? Dans ce cas il faut faire savoir (et cela est important) à ces Messieurs que les circonstances avaient engagé le précédent chef du département militaire fédéral à convoquer une commission de simplification.

» Déjà en 1850, trois ans donc après l'entrée en vigueur du règlement de 1847, à la fête des officiers à Bâle, parut un écrit : « Idées sur l'organisation et la tactique de l'infanterie suisse » qui provoquait des modifications au règlement sous plusieurs points de vue importants. — Vers la même époque, les efforts faits dans les grandes armées de nos voisins pour éloigner des exercices militaires toutes les manœuvres artistiques qui ne trouvent pas d'emploi devant l'ennemi, en ne s'attachant le plus possible qu'aux exercices réellement pratiques (fruit des expériences faites pendant les guerres de 1848 et 1849) renforcèrent plusieurs officiers suisses qui réfléchissent, dans l'opinion de *simplifier le plus possible* nos règlements d'exercice. Car si des armées avec des cadres permanents, employant plusieurs mois à l'instruction des recrues et avec des soldats qui sont exercés chaque année de service pendant plusieurs mois, s'efforcent de se débarrasser du chaos de mouvements et autres sottes superfluités qui ont été amenés par une longue période de paix, combien cela n'est-il pas plus nécessaire pour la seule armée de milice de l'Europe, qui n'a pas de cadres permanents et qui n'emploie pour l'instruction de ses recrues pas plus de *jours* qu'une armée permanente n'emploie de *mois*. Cette opinion était si répandue, au moins parmi les officiers de la Suisse allemande, que le comité de la Société des officiers suisses fut poussé à mettre parmi les tractanda de la fête des officiers suisses à St-Gall en 1853 la question si désirée de la simplification. — Ce ne fut que l'absence du rapporteur (M. le colonel Gehret) qui fut cause du renvoi à la fête de 1854.

» Sur ces entrefaites parut, au commencement de 1854, une série d'articles dans la *Gazette militaire suisse ;* ces différents articles reprirent la question de simplification et au printemps de la même année arriva au département militaire fédéral un rapport des instructeurs réunis à l'école de Thoune demandant avec instance une simplification des règlements (surtout quant à l'école de soldat), rapport qui plus tard servit comme point de départ à la commission de révision.

» Toutes ces circonstances poussèrent le Département militaire fédéral à convoquer une commission de révision. En présence de ces faits, c'est parler trop légèrement que de dire « qu'aucune plainte ne s'était élevée contre les règlements de » 1847 et qu'on n'y trouvait aucun vice[1]. »

» En outre les mots : *changer les règlements* par lesquels le rapport vaudois commence, et la phrase (page 4) dans laquelle on dit « que l'on a élaboré de nou- » veaux règlements qui introduisent un *système nouveau* en beaucoup de points, » sont propres à faire croire qu'on a complétement mis de côté le règlement de 1847. Mais le règlement de 1855, quoique réellement différent dans bien des parties et quoique complétement neuf dans l'école de brigade, n'est autre chose dans son ensemble que celui de 1847 amélioré et simplifié autant que possible dans le but de le rendre plus pratique pour les campagnes, et de le mettre mieux en harmonie avec les caractères particuliers d'une armée de milice.

» Maintenant la pétition vaudoise s'attache à l'école de soldat, et d'abord au nouveau port d'armes : Pourquoi changer l'ancien port d'armes? demande-t-on; il était, répond le rapport, difficile à enseigner aux recrues. Nous voulons ajouter quelque chose à cette réponse.

» Pour obtenir le port d'armes perpendiculaire dans la position règlementaire, le soldat doit être complétement maître de tout son corps, il lui faut une grande fermeté dans le haut du corps et particulièrement dans les épaules; s'il était difficile d'habituer les troupes permanentes à ce port d'armes, combien ne l'était-il pas plus d'y habituer des soldats de milice dont la grande majorité ne peut pas satisfaire aux conditions sus-indiquées quant au développement du corps. Dès qu'on donnait une arme à une recrue, elle commençait involontairement, même après avoir eu une bonne position sans armes, à tirer l'épaule gauche en arrière, à faire ressortir la hanche droite, et dans la marche à raccourcir le pas et à chanceler. Combien n'a-t-on pas dû employer de temps, au moins pour faire un peu disparaître cette mauvaise position, et une grande partie de la troupe n'arrivait jamais à surmonter cette difficulté durant tout le temps du service.

» De là l'opinion de beaucoup d'officiers expérimentés que l'ancien port d'armes va très bien à une troupe pour la parade et plaît comme tel, mais ne sera jamais bon pour une armée de milice. Un argument très fort pour cette manière de voir est que dans les dix dernières années la grande majorité des armées européennes qui avaient le port d'armes l'ont complètement abandonné à la grande satisfaction de leurs soldats.

« Mais, continue le rapport vaudois, le nouveau port d'armes ne sera pas moins » difficile à enseigner aux recrues, car il consiste en l'ancien plus quelque chose, » on n'a donc rien gagné à ce point de vue. »

» Les mots « plus quelque chose » ne sont destinés à avoir de l'influence que sur des personnages non militaires. On ne peut penser ici qu'à la plus longue ex-

[1] Il ne faut pas prendre une manie fiévreuse d'innovations pour un besoin réel de changements; ni des désirs de nouveautés pour des plaintes fondées.

plication du 2me mouvement qui était anciennement : « la main droite *(in's Glied)* dans le rang, tandis qu'on dit maintenant : « pendant que la main droite se porte dans le rang, la gauche pousse l'arme aussi haut, etc. »

» Les hommes compétents savent bien que la difficulté de l'ancien port d'armes se trouvait non pas dans l'élèvement de l'arme, mais *dans son maintien perpendiculaire contre l'épaule.* Maintenant au second mouvement, le soldat porte l'arme sur l'épaule, qui la tient presque en équilibre, tandis que la main gauche ne fait que l'appuyer. Nous laissons donc au jugement de chacun la question de savoir si on a pu dire *avec sérieux* que le nouveau port d'armes n'est que l'ancien auquel on a ajouté une difficulté (car on ne peut pas donner un autre sens aux mots « *plus quelque chose* » de la pétition). *(La suite au prochain N°.)*

BIBLIOGRAPHIE.

OPINION D'UN PUBLICISTE ALLEMAND SUR LE MILITAIRE SUISSE[1].

(Fin.)

» Si cette arme (les carabiniers) a acquis partout une importance plus grande » dans ces derniers temps, elle en a une beaucoup plus considérable encore en cas » d'une guerre défensive de la Suisse, vu les circonstances locales du terrain et les » services que des tireurs renommés peuvent rendre dans une guerre de montagnes.

» L'artillerie n'est pas moins remarquable. Suivant l'avis de juges compétents, » elle ne le céderait maintenant à aucune autre artillerie en rase campagne. Ceci » paraîtra sans doute incroyable, lorsque l'on compare le temps qui est nécessaire » dans les armées permanentes pour former des artilleurs avec le temps si court qui » est consacré en Suisse dans ce but là ; mais les résultats prouvent le fait d'une » manière éclatante dans tous les exercices pratiques et particulièrement dans le tir.

» Quant à l'état-major, aucun pays ne fournit, comparativement à la popula- » tion, un plus grand nombre d'officiers supérieurs instruits pratiquement et scien- » tifiquement. Ces chefs ont en outre l'avantage de connaître à fond le peuple et d'en » être connus.

» La campagne du Sonderbund donne un témoignage éclatant du talent avec » lequel les opérations militaires ont été conduites par l'état-major fédéral; elles » prouvent que celui-ci, et surtout le général Dufour, ont compris la science militaire » dans son grand développement stratégique, et qu'ils ont su en résoudre heureu- » sement les problèmes les plus intéressants.

» Depuis fort longtemps, il est reconnu que le but principal d'un général en chef » doit être de paraître, avec une masse de troupes plus considérable que l'ennemi, » sur le point qui forme la position dominante d'un champ de bataille. C'est ce que » Napoléon a fait à Ulm en 1805, et le général Dufour en 1847 dans la guerre du » Sonderbund. L'un et l'autre parvinrent à envelopper et à écraser l'ennemi d'après » un plan déterminé dès l'origine et avec une idée parfaitement claire du but qu'ils

[1] De l'*Etat de la Suisse* (par M. Kolb, de Spire).

» se proposaient; la victoire loin d'être, comme cela a eu lieu si souvent, un ré-
» sultat accidentel, fut le fruit d'une profonde combinaison.

» Une telle conception était aussi importante au point de vue politique qu'au point » de vue militaire. Il s'agissait d'éviter l'intervention étrangère par des coups dé- » cisifs et, pour cela, d'assurer de prime abord la victoire *stratégiquement,* de ma- » nière à laisser le moins possible aux hasards du combat *tactique.* Les gouverne- » ments de tous les Etats voisins étaient plus ou moins favorables au Sonderbund; » pas un seul ne voulait réellement du bien à la Confédération, au point que l'on » considéra comme un bonheur de voir le gouvernement bavarois refuser son con- » cours à des hostilités déclarées contre la Suisse. Mais avant qu'on eût pris une « décision à Turin, à Paris et surtout à Vienne, avant qu'on en fût venu à des com- » bats sanglants, Fribourg, et même Lucerne étaient pris; toute la campagne était » stratégiquement terminée.

» Abstraction faite du point de vue stratégique, toutes les mesures d'organisation » et d'exécution portent un cachet réel de supériorité.

» Il ne nous vient pas à l'idée de vouloir mettre en parallèle la campagne du » Sonderbund avec la sanglante bataille de Crimée; mais nous ne pouvons toute- » fois nous empêcher de faire remarquer l'énorme différence qui existe entre elles » dans les conceptions stratégiques. — Dans la guerre de Crimée, les généraux » français et anglais s'en sont remis le plus souvent au hasard dans leurs attaques; » ils n'avaient pas en vue un but qui leur permît de croire que, s'ils l'atteignaient, » la guerre prendrait une tournure décisive. Ils tâtonnaient, faute d'avoir un plan » stratégique; de là, comme conséquence naturelle, un épouvantable sacrifice de » vies humaines, des combats sanglants, des souffrances indicibles, qui ont mois- » sonné des centaines de mille hommes, sans qu'il fût possible d'entrevoir un ré- » sultat décisif, stratégiquement parlant. En voyant cette manière de faire la » guerre, que les Russes avaient aussi adoptée, on se croirait transporté à plus » d'un siècle en arrière sous le rapport de la science militaire, à l'époque où le » sort d'une bataille dépendait de la bravoure, avec cette différence toutefois qu'on » peut mettre aujourd'hui sur pied des masses infiniment plus considérables et que » les instruments de destruction ont atteint un plus haut degré de perfection. — » Cette manière barbare de faire la guerre ne deviendra certainement pas une règle » pour l'avenir; mais elle restera comme une exception, et tout fait supposer que » les véritables généraux donneront les plus grands soins au développement de la » partie stratégique. Il n'y a par conséquent rien de plus ridicule que de voir des » freluquets en uniforme, comme on en vit dans diverses cours d'Allemagne, en » 1847 et 1848, à Darmstadt entr'autres, se moquer de la campagne du Sonder- » bund vu le petit nombre des victimes. A-t-on fait de si grands préparatifs mili- » taires, disait-on ironiquement, pour si peu d'hommes sur le carreau ! Comme si » une guerre ne se mesurait pas plutôt au but atteint qu'au nombre des victimes.»

NOUVELLES ET CHRONIQUE.

Zurich. — La Société des officiers zurichois, réunie le 4 mai, à Winterthour, a discuté la question des nouveaux règlements d'exercice et a décidé d'adresser une pétition pour leur adoption définitive, sauf en ce qui concerne le nouveau carré et quelques points de détails. — Le même jour, la Société des officiers argoviens et, le 18 mai, celle des officiers bernois à Burgdorf ont pris une décision analogue.

Berne. — Un cours d'instruction de quinze jours vient d'avoir lieu à Berne, sous la direction du colonel Brugger, pour les officiers d'état-major, au nombre desquels figuraient 4 commandants et 6 majors d'infanterie. L'instruction a essentiellement porté sur l'école de brigade, sur des notions de stratégie et de tactique et sur les reconnaissances militaires.

— L'instruction des recrues d'infanterie et d'armes spéciales a également commencé il y a quelques jours; il y aura en tout cinq détachements, chacun de 3 à 400 hommes; chaque école dure quatre semaines, et se tient à Berne. Les bataillons bernois désignés pour le rassemblement de l'Ouest sont les nos 55 et 60.

St-Gall. — Le *Tagblatt* annonce un petit travail de M. le lieut.-colonel Hoffstætter, qui remplira une lacune dans nos manuels d'instruction. Il traite du *service des soutiens d'artillerie.*

Genève. — Il vient de se fonder à Genève une société de sous-officiers d'artillerie qui a le but louable de resserrer les liens entre les artilleurs et d'augmenter leurs connaissances par une instruction mutuelle. La société se réunit au moins une fois par mois.

Vaud. — M. le capitaine *Valette* a été nommé major d'artillerie, en remplacement de feu M. Haubenreiser; M. l'aide-major, *Jules Martin,* a été nommé major du bataillon de réserve de l'arrondissement de Vevey. M. le major *Burnand* a passé au bataillon d'élite de cet arrondissement; M. le lieutenant *Kuntz* a été nommé officier d'armement du 5me arrondissement, avec grade de capitaine.

— Jeudi dernier s'est terminée l'école de recrues de carabiniers à Moudon.

— Le second détachement de chasseurs de droite et de gauche est actuellement à l'école de recrues à Lausanne, formant un effectif de 250 hommes. Il est réparti, comme d'habitude, en deux compagnies; M. le capitaine Jaunin commande la première, M. le capitaine Vautier la seconde. M. le colonel Zimmerli est arrivé samedi pour l'inspection.

— On exercera prochainement, nous dit-on, les recrues à l'école de Lausanne à l'embarquement et au débarquement pour les transports en chemins de fer. Il sera fort utile aussi d'y exercer, si possible, les armes spéciales. Voici à cet égard quelques chiffres extraits d'un ouvrage récent de M. Rustow: *Instruction sur le service actif de l'état-major en campagne :*

On a besoin en fait de voitures :

pour	Locomotives.	Wagons de personnes.	Wagons de chevaux.	Plateaux.	Somme.
1 bataillon	2	17	2	2	23
1 Ce de carabiniers	1/3	2	1	1	4 1/3
1 Ce de sapeurs. . . .	1/2	2	2	2	6 1/2
1 batterie de 12 liv. ou de 24 liv.	2	2	17	14	35
1 batt. de 12 liv. ou de 8 liv.	2	2	18	16	38
1 batt. de montagne	1 (2)	1	9	6	17 (18)
1 batt. de fusées . . .	1	1	6	7	15
1 escadron	2	»	25	»	27

— Dimanche 25 mai se termine l'école qui a lieu à Bière pour les trois bataillons N° 112, commandant Déglon, N° 26, commandant Morier, et N° 111, commandant Rossi, sous le commandement en chef du colonel Monachon. Les premiers jours de la semaine, la troupe a été inspectée par le colonel Zimmerli et jeudi par le Département militaire.

Le second volume de l'ouvrage de M. de *Bazancourt*, historiographe de la campagne de Crimée, vient de paraître. Il renferme beaucoup de détails intéressants et d'une lecture agréable. Le récit de la démission du général Canrobert en est un des fragments les plus remarquables. On y trouve aussi plusieurs pièces officielles inédites, entr'autres un plan de campagne élaboré par l'Empereur et adressé au général en chef en Crimée.

— Le *Courrier du Valais* a publié, dans ses n°s du 6 et du 8 mai, une appréciation des nouveaux règlements d'exercice. On y condamne entr'autres la nouvelle école de brigade, et surtout ce désir de nouveautés qui a fait changer les règlements de 1847 sans besoin reconnu. On aurait dû, dit l'auteur, suivre l'exemple des Français qui, en 1831, ont seulement *modifié* quelques détails de manœuvres du règlement de 1791, mais sans toucher aux bases du système.

—La *Schweizerische Militär Zeitung* désire que si, ensuite des essais du fusil de chasseurs, l'on introduit cette arme dans notre armée, on en porte le calibre à 4 ou 4 1/2''' au lieu de 3 1/2, ce qui donnerait 24 à 25 balles à la livre au lieu de 31 à 32, afin de rapprocher ce calibre de celui du fusil ordinaire. Elle désire en outre qu'on n'ait également plus qu'une seule espèce de capsule et qu'on fasse, dans ce but, les changments nécessaires aux cheminées des fusils de munition et des carabines.

— Une correspondance de la *Gazette de Lausanne*, du 13 mai, donne quelques détails sur le nouveau régiment suisse au service de France. Il est composé de deux bataillons de neuf compagnies chacun, y compris les carabiniers et chasseurs. L'uniforme est la tunique verte à revers jaunes, avec pantalon rouge et képi. Depuis la suspension des recrutements pour la légion anglo-suisse, les recrues affluent et l'on pense qu'avant peu le régiment aura atteint l'effectif voulu. Le colonel Meyer en aura, dit-on, le commandement.

— Divers journaux rapportent que la légion anglo-suisse compte actuellement 3,338 hommes. — Le régiment stationné à Smyrne doit être très prochainement mobilisé; de nouvelles nominations de capitaines et de lieutenants ont eu lieu récemment, parmi lesquelles on cite M. Henri Golliez, comme chirurgien.

— Cette année l'école centrale, à Thoune, durera du 29 juin au 31 août, et sera sous le commandement du colonel Denzler. L'école d'application, qui commencera le 16 août, aura, pour les derniers jours, 4 bataillons d'infanterie (Lucerne, Valais, Soleure, Bâle-Campagne); 2 compagnies de sapeurs; 233 hommes et 20 officiers d'artillerie et de train; 3 compagnies de dragons (Berne et Fribourg); 2 compagnies de carabiniers (Berne et Uri); un certain nombre d'officiers de l'état-major fédéral.

La Rédaction de la *Revue militaire* a reçu de divers officiers des témoignages de sympathie et des promesses de concours dont elle accuse ici réception avec vifs remercîments.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE CORBAZ ET ROUILLER FILS, ESCALIER-DU-MARCHÉ, 20.

ESSAI DU FUSIL DE CHASSEURS PAR LA TROUPE.

Avril	2.	Feu de peloton, cible ordinaire[1], vent léger,	50	hommes	ayant tiré	250	coups,	à 300 pas de distance,	ont mis	*en cible*	149	coups,	*en mannequin* 17.
»	2.	Feu de rangs, » »	50	»	»	250	»	300	»	»	130	»	» 12.
»	2.	Feu en chaînes, » »	48	»	»	480	»	400	»	»	239	»	» 35.
»	4.	» cible mouvante, beau temps,	49	»	»	490	»	500	»	»	81	»	» 4.
»	4.	» » »	49	»	»	490	»	600	»	»	51	»	» 4.
»	4.	Feu de peloton, cible ordinaire, »	49	»	»	245	»	600	»	»	53	»	» 6.
»	4.	Feu de rangs, » »	49	»	»	245	»	600	»	»	47	»	» 3.
»	4.	Feu en chaînes, » »	49	»	»	441	»	700	»	»	70	»	» 5.
»	7.	» du haut en bas, cible ord., vent tr. ft,	48	»	»	480	»	450	»	»	228	»	» 5.
»	7.	» » » »	48	»	»	480	»	700	»	»	66	»	» 3.
»	8.	» de bas en haut, » »	50	»	»	1000	»	350	»	»	662	»	» 2.
»	8.	» 2 cibles de caval. réunies, »	48	»	»	1920	»	1000	»	»	372	»	» 60.
»	9.	» cible mouvante, »	51	»	»	510	»	400	»	»	112	»	» 15.
»	9.	» » »	51	»	»	510	»	700	»	»	33	»	» 10.
»	9.	» » »	50	»	»	500	»	600	»	»	40	»	» 8.
»	9.	» à genoux, cible mouvante, »	48	»	»	240	»	800	»	»	100	»	» 5.
»	9.	» debout, » »	48	»	»	240	»	800	»	»	106	»	» 4.
»	9.	» à genoux, » »	48	»	»	240	»	900	»	»	72	»	» 4.
»	9.	» debout, » »	48	»	»	240	»	900	»	»	76	»	» 2.

ESSAI DU FUSIL DE MUNITION PAR LA TROUPE.

Avril	2.	Feu de peloton, cible ordinaire, vent fort,	48	hommes	ayant tiré	240	coups,	à 150 pas de distance,	ont mis	*en cible*	146	coups,	*en mannequin* 35.
»	2.	Feu de rangs, » »	48	»	»	240	»	150	»	»	158	»	» 28.
»	2.	Feu en chaîne, » »	48	»	»	480	»	200	»	»	336	»	» 35.
»	11.	Feu en promenade, contre une cible de 12 manne-	50	»	»	500	»	250	»	»	240	»	» 0.
»	11.	quins réunis de 2 $^1/_2$ pieds; du haut en bas,	50	»	»	500	»	300	»	»	165	»	» 0.
»	11.	distance inconnue d'avance	49	»	»	490	»	400	»	»	55	»	» 0.
»	11.	Feu en chaîne, cible mouvante, vent fort,	49	»	»	490	»	300	»	»	64	»	» 0.
»	11.	» » »	49	»	»	980	»	350	»	»	81	»	» 0.
»	12.	Cible de 6 manneq. de 2 $^1/_2$ p.; du bas en ht, beau temps,	45	»	»	225	»	300	»	»	62	»	» 0.
»	12.	» » » »	45	»	»	450	»	400	»	»	36	»	» 0.
»	14.	Mannequins isolés, vent fort,	35	»	»	175	»	350	»	»	24	»	» 0.
»	14.	» »	35	»	»	300	»	400	»	»	17	»	» 0.

[1] Cible ordinaire : 15 pieds de longueur, 8 de hauteur. Cible mouvante : 5 pieds de longueur, 6 de hauteur. Cible de cavalerie : 15 pieds de longueur, 10 pieds de hauteur.

N° 3 — 7 Juin — 1856

REVUE MILITAIRE SUISSE

CONDITIONS D'ABONNEMENT : La **Revue militaire suisse** paraît deux fois par mois. Le prix pour le reste de l'année courante est fixé à 4 fr. 50. On s'abonne directement chez CORBAZ ET ROUILLER FILS, imprimeurs, Escalier-du-Marché, 20, à Lausanne.

Au nombre des témoignages de sympathie qui lui sont le plus précieux, la rédaction de la *Revue militaire* enregistre la lettre suivante qui lui a été adressée par M. le général Dufour :

Genève, le 26 mai 1856.

A Monsieur le Rédacteur en chef de la Revue militaire Suisse.

Monsieur,

J'ai reçu le second numéro de votre journal militaire, et vous prie de me compter au nombre de vos souscripteurs. C'est une heureuse idée et que j'approuve fort, de faire pour les militaires de notre Suisse occidentale ce qui existe depuis longtemps pour ceux de la Suisse orientale. Ils ont un journal qui les tient au courant de toutes les inventions modernes, qui propage les bonnes idées, réveille les esprits, appelle les réformes devenues nécessaires et entretient dans notre jeunesse des goûts que les tendances du siècle ne parviennent que trop à effacer, et sans lesquels, cependant, un pays comme la Suisse ne saurait avoir une armée capable de lui assurer les biens précieux de l'indépendance et de la liberté.

Quelques exemplaires de la *Gazette militaire* de Bâle pouvaient bien arriver jusqu'à nous ; mais le trop petit nombre de ceux de nos officiers qui entendent l'allemand atténuait considérablement les bons effets qu'on pouvait attendre de cette lecture. Vous y suppléez très heureusement par votre *Revue.* Persistez dans cette utile entreprise : donnez des extraits de bons ouvrages, la traduction des meilleurs ar-

ticles de la *Gazette militaire* et votre but sera atteint. Les bonnes idées, les bons principes seront ainsi répandus dans la Suisse entière. Vous êtes assuré de la sympathie, de la coopération même de tous ceux qui s'intéressent encore à notre militaire. Et combien de jeunes officiers se trouveront heureux de pouvoir faire connaître quelqu'idée par l'intermédiaire de votre journal !

Pour moi, qui ai depuis longtemps posé la plume, je ne manquerais pas de vous envoyer ce que je pourrais encore produire, si quelque fantaisie me la faisait reprendre.

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Général G.-H. DUFOUR.

DES CORPS DE CADETS[1].

(Fin.)

La gymnastique n'est cependant qu'une école préparatoire pour le service militaire; elle fortifie le corps du jeune homme, elle développe ses forces, elle le rend agile et dispos, elle facilite l'instruction militaire, mais elle n'en tient lieu d'aucune partie; voilà précisément pourquoi nous voudrions transporter une partie de l'instruction militaire dans l'école primaire, afin d'avoir plus de temps dans la première instruction des recrues pour enseigner le service de bataillon et celui de campagne. Nous devons par conséquent chercher à y introduire le maniement des armes, et c'est ici que les difficultés s'accumulent; d'un côté manqueront les maîtres de l'autre les armes. C'est à l'armée, qui jouit de l'avantage de ces exercices, à remédier elle-même au premier de ces inconvénients; de bons officiers peuvent se charger volontairement de cette besogne ou du moins de la direction supérieure, s'ils trouvent des individus capables, des instructeurs, de vieux soldats, etc., pour enseigner les écoles du soldat. Il sera plus difficile de procurer les armes, car il ne serait pas juste de faire tomber sur les parents la charge de l'équipement; mais il faudrait chercher les moyens d'obvier à cela; d'un côté les enfants les plus âgés devraient seuls être tenus à exercer, et cela une fois par semaine, le samedi ou le dimanche après midi; les plus jeunes se livreraient aux exercices de gymnastique. Ce système tendrait à diminuer le nombre d'armes à se procurer; l'Etat et les communes feraient quelques sacrifices et chercheraient à fournir peu à peu les fusils nécessaires, en répartissant les achats sur un certain nombre d'années. Et ici nous entendons par *Etat*, non-seulement le canton que cela concerne, mais encore la Confédération, qui peut faire également quelque chose sous ce rapport, car il s'agit de sa force

[1] Voir le numéro 1.

armée. Sans doute une semblable organisation rencontrera bien des obstacles, mais nous n'en voyons aucun qui soit insurmontable.

Supposons qu'un enfant bien constitué commence à exercer dès sa douzième année et soit tenu à cela jusqu'à l'âge de seize ans, il est positif que l'école du soldat peut lui être enseignée à fond durant ces quatre ans; qu'il apprendra, en jouant, les éléments de l'école de peloton et du service de l'infanterie légère, et que, de cette manière, il arrive convenablement préparé pour recevoir sa première instruction. Mais, pour donner de la vie à ces exercices, les enfants des villages voisins devraient se réunir, en automne, deux ou trois fois, pour manœuvrer ensemble; cela exciterait l'émulation et donnerait du goût à la chose; les soldats assisteraient avec plaisir au maniement d'armes de la jeunesse; les vieillards se rappelleraient les temps passés; le tout se transformerait en une magnifique fête populaire, qui aurait bien plus de charme que ces comédies ridicules et peu nationales qui se jouent dans quelques-unes de nos campagnes.

L'Etat livrerait quelques munitions, car il faut quelques détonations bruyantes pour l'entrain de la fête, et les jeunes soldats s'habitueraient ainsi au feu.

La surveillance nécessaire doit naturellement présider à cette organisation, et peut être établie sans frais au moyen d'un officier en qualité d'inspecteur de district, et de trois ou quatre jeunes officiers en qualité de sous-inspecteurs, qui relèveraient de la direction militaire du canton; il va sans dire qu'il ne peut être question de solde pour de pareilles fonctions.

Toutes ces idées, énoncées ici brièvement, auraient besoin d'explication; toutefois, ce qui est bien certain, c'est que nous avons dans les écoles primaires un moyen d'exercer aux armes notre jeunesse, et que ce moyen, convenablement apprécié et mis en usage peut être d'une valeur considérable pour notre organisation militaire. En tout cas, le dernier mot n'a pas encore été dit; il serait intéressant que de temps à autre des officiers voulussent bien transmettre à la *Gazette militaire* leurs observations sur cette question, ainsi que sur l'organisation des cadets dans leurs cantons respectifs. *(Schw. Milit.-Zeit.)*

CAMPAGNE DE 1799, EN SUISSE ET EN ALLEMAGNE,

D'APRÈS L'ARCHIDUC CHARLES, LES GÉNÉRAUX MASSÉNA, JOMINI, ETC.

(Suite.)

Masséna quitta Luciensteig le 7 au matin, avec la brigade Lorges, pour se porter sur Maienfeld et ensuite sur la Lanquart. En même temps, Chabran et Ménard se mirent en mouvement pour passer le

Rhin, le premier au gué, au-dessus de Maienfeld, et le second au pont des péages, aussitôt que le général en chef s'en serait emparé. Masséna, qui était loin de s'attendre à trouver les postes sans défense, prit immédiatement possession de Maienfeld et de Malans, et la colonne de Ménard ayant franchi le Rhin au Zollbruck, les deux brigades effectuèrent leur jonction sans autre obstacle, sur la Lanquart.

Pendant que Masséna faisait ses préparatifs pour forcer l'ennemi derrière cette rivière, un aide-de-camp d'Oudinot apporta la nouvelle que son général était aux prises avec Hotzé. Masséna envoya à son secours le général Lorges avec une demi-brigade, et se posta lui-même sur le Zollbruck pour en déloger Auffenberg. Mais l'ennemi n'essaya pas de lui disputer cette position; il se retira en bon ordre sur Zizers, où il parut vouloir s'établir, la droite aux montagnes de Gavadura et la gauche au Rhin. Masséna n'eut pas encore la satisfaction de lui voir accepter le combat dans cette nouvelle position. A l'approche des Français, les colonnes autrichiennes se replièrent sur Malans, et de là sur les hauteurs en avant de Coire, où elles se montrèrent enfin disposées à tenir ferme.

Fatigué de cette longue poursuite et voulant frapper le grand coup, Masséna eut bientôt fait ses préparatifs. Il détacha sur sa gauche les compagnies d'élite pour gagner, par les montagnes, la vallée de la Plessur, où le général autrichien avait pris la route de Davos qui mène au Tyrol, et, lorsqu'il jugea que cette colonne était parvenue à sa destination, il fit serrer en masse les bataillons de la 37e et de la 103e, et s'élança à leur tête. En même temps, le 7e hussards exécuta sur la droite une charge vigoureuse. L'ennemi, rompu sur tous les points, essaya de s'échapper par la vallée de la Plessur; mais la colonne de flanqueurs, maîtresse de Maladers et du sentier qui mène à l'Albula, lui opposa ses baïonnettes. Le chef de brigade Lacroix, ayant fait, de sa main, le général Auffenberg prisonnier, les impériaux, privés de leur commandant, furent contraints de mettre bas les armes. Trois mille prisonniers, seize pièces de canon, trois drapeaux, tous les équipages d'artillerie tombèrent au pouvoir des Français, ainsi que les magasins de Coire, contenant des approvisionnements considérables de munitions, de fourrages et de farines, celles-ci avariées malheureusement. Huit compagnies seulement parvinrent à se sauver par bandes dans la vallée de Domleschg, d'où elles traversèrent l'Albula pour gagner les gorges de l'Engadine.

Auffenberg, après l'occupation des ponts de Reichenau et du col de Ste-Lucie, aurait dû sentir le péril qui le menaçait; au lieu de se poster derrière la Lanquart, il aurait dû se retirer en toute hâte sur l'Albula, même en sacrifiant son artillerie, pour joindre Loudon dans l'Enga-

dine; ainsi, il n'aurait pas perdu du monde inutilement, il aurait couvert une des principales entrées du Tyrol; enfin, il se rapprochait d'un pays d'où il pouvait tirer des renforts.

Dans la position où il se trouvait, Auffenberg ne pouvait entreprendre un mouvement offensif que dans l'une où l'autre des deux directions suivantes:

1° *Vers le col de Lucie;* dans ce cas, il s'éloignait de Coire, et laissait à découvert l'entrée de l'Engadine, sans espoir de succès, ni de se trouver une autre communication.

2° *Vers Reichenau;* dans ce cas, il restait plus à portée de sa ligne de retraite; mais, pour peu que le combat ne se décidât pas promptement et que Masséna s'avançât de Maienfeld, il était pris entre deux feux et n'avait plus le temps de filer par Coire dans les montagnes; s'il parvenait au contraire à repousser les Français de Reichenau, mais que Masséna enlevât Coire, l'entrée de l'Engadine lui était close, puisque Masséna, maître de la plus courte ligne de communication, le prévenait par Lenz et Davos.

S'arrêter dans une situation pareille est toujours périlleux, même dans un pays ouvert où l'on a plusieurs lignes de retraite à sa disposition; mais dans les montagnes on s'expose à une défaite presque certaine. L'ennemi se jette sur le côté le plus faible de la position, l'enfonce sur un seul point et gagne sur-le-champ la ligne de retraite des troupes qui l'attendent de pied ferme. Dans un cas pareil, il faut manœuvrer à la rencontre de l'ennemi ou se retirer sans hésiter.

Entammé sur ses deux flancs par des forces supérieures, n'ayant pour ligne de retraite que les sentiers montueux de Lenz et de Davos, pourquoi Auffenberg s'opiniâtrait-il à tenir? Il crut devoir attendre l'ennemi pour sauver l'honneur des armes par un combat dont l'issue n'était que trop facile à prévoir.

Au reste, la ligne des Autrichiens jusqu'au lac de Constance avait non-seulement les inconvénients d'un cordon qui pouvait être coupé sur tel point que l'ennemi attaquerait en forces supérieures, mais elle était encore exposée à tous les dangers d'une position resserrée par des barrières infranchissables. La retraite des Autrichiens ne pouvait avoir lieu que par quelques issues qui se trouvaient sur la même ligne que leurs postes et par où toutes les troupes devaient nécessairement défiler, parce que c'étaient les seuls débouchés qui menassent à travers les montagnes. Dès que l'ennemi perce une telle ligne et gagne les débouchés, tous les détachements dispersés sur le cordon sont réduits à poser les armes ou à chercher leur salut par des chemins impraticables, la plupart tombent alors entre les mains des vainqueurs, qui pour-

suivent leurs succès dans des directions déterminées. — Mais, revenons aux opérations de la campagne.

OUDINOT MARCHE SUR FELDKIRCH.

Oudinot partit le 7 de Schan et se dirigea sur Feldkirch avec le 14e léger, quatre compagnies d'élite de la 24e, deux escadrons de dragons et trois pièces d'artillerie légère. Déjà il avait dépassé Benderen et gravi les premières pentes du Schellenberg qui domine Feldkirch, lorsqu'il rencontra l'ennemi.

Informé du mouvement des Français, Hotzé avait voulu rassembler dans le camp de Feldkirch ses troupes éparpillées, afin de chasser Oudinot du Schellenberg et de rétablir ses communications avec les Grisons, mais il ne put réunir que seize compagnies et deux escadrons, qu'il partagea en quatre colonnes.

L'une devait se porter du moulin de Neudeln sur Mauern, la 2e, par Egelsée, sur Hueb, la 3e se faire jour sur Benderen, en traversant la crête de Schellenberg, la 4e, toute de cavalerie, devait marcher sur Näfels et Rügell; quatre compagnies et un escadron prirent poste sur la grande route, en avant de Neudeln.

Les forces, des deux côtés, étaient presque égales, aussi les chances du combat furent-elles balancées. Les Français avaient épuisé leurs munitions et il ne leur restait plus que des baïonnettes, lorsque, à la chute du jour, l'intervention des troupes envoyées avec Lorges décida l'affaire. Oudinot se met à la tête de sa cavalerie, se fait appuyer par un bataillon et culbute la colonne qui occupait Neudeln. De son côté, Lorges se dirige, par les prairies de l'Esch, sur les derrières des Autrichiens, qui disputaient le Schellenberg. Sur la route, la poursuite fut si vive que les chasseurs entrèrent dans la première ligne du camp, pêle-mêle avec l'ennemi. Le combat se prolongea fort avant dans la nuit, et, avec quelques bataillons de plus, Oudinot eût probablement emporté ce jour-là la position de Feldkirch, car les Autrichiens eurent beaucoup de peine à la contenir au-delà du moulin de Neudeln. Des quatre colonnes sorties du camp autrichien, il ne rentra presque personne; plus de 800 hommes restèrent sur place; 1,000 prisonniers, avec quatre pièces, tombèrent au pouvoir des Français.

La prise de Coire et du corps d'Auffenberg produisit une vive sensation dans le Tyrol, où Bellegarde ne s'attendait pas à des hostilités si prochaines. Il se hâta de rassembler ses troupes disséminées dans la province. Six bataillons furent dirigés sur le Montaffene, à l'appui du corps de Hotzé; six autres gagnèrent Botzen, dans la vallée de l'Adige, et les réserves marchèrent de Ruttemberg sur Lienz, pour agir suivant les circonstances. Loudon, qui commandait dans les En-

gadines, reçut l'ordre de concentrer ses troupes dans la basse Engadine; il plaça trois bataillons et un escadron à Nauders, cinq bataillons et un escadron à Taufers et à Ste-Marie, et se dirigea sur Zernetz avec quatre bataillons; il y rallia les débris d'Auffenberg, à qui il confia, pour couvrir sa droite, le Fluela et Scaletta, ainsi que les sentiers conduisant de l'Engadine dans la vallée de la Lanquart. Un bataillon alla s'établir à Bormio; un autre garda le col de Tschirfs, qui commande la communication entre Ste-Marie et la vallée de l'Inn. Tous ces mouvements étaient exécutés le 11 mars, sauf celui des troupes de la haute Engadine, encore en marche.

OPÉRATIONS DE LECOURBE.

Pendant que la gauche et le centre de l'armée d'Helvétie ouvraient la campagne avec tant d'éclat, le général Lecourbe s'avançait vers l'Engadine à la tête de l'aile droite. Les trois demi-brigades se mirent en marche, le 6 mars, à 4 heures du matin, de Rogoredo sur le Bernardin, au pied duquel ses éclaireurs arrivèrent le même soir. Le gros de la division passa la nuit à Misocco et à Souzza, et, le lendemain, le Bernardin fut franchi par une tourmente affreuse. Une neige abondante, fouettée par un vent impétueux, ne laissait aucune trace de chemins, et le froid était si violent que les guides mêmes, quoique habitués à l'âpreté du climat, faillirent perdre la vie; plusieurs soldats tombèrent morts pour s'être arrêtés un instant. Enfin, après 12 heures d'incroyables fatigues, on atteignit les débouchés de la vallée du Rhin. Une nuée de paysans, soutenus par quelques compagnies autrichiennes, voulurent tenir au bas de la montagne, Lecourbe fit battre la charge et le terrain fut promptement balayé.

La brigade Mainoni prit position à Hinter-Rhein, celle de Daumas s'arrêta à Nuffenen, et les éclaireurs poussèrent jusqu'au Splügen où l'on croyait l'ennemi retranché et pourvu d'artillerie. Dans la prévision d'un combat sur ce point, Dessolles avait fait marcher, de Chiavenna, par le val St-Giaccomo, un bataillon sur le Splügen; mais cette précaution fut inutile; un léger engagement en avait déjà rendu maître Lecourbe, qui renvoya le bataillon à Dessolles et transféra son quartier général à Andeer, le 8. L'avant-garde bivouaqua sur le chemin de Tiffenkast.

La neige amoncelée força la division Lecourbe à rester dans sa position; les vivres ne pouvant arriver, il fallut s'en procurer dans le pays, ce qui prit du temps et permit à Loudon de se reconnaître. La division Lecourbe perdit la journée du 9 mars; mais les convois de subsistances étant arrivés, elle se remit en marche le 10, en deux colonnes: la 1re, de trois bataillons, aux ordres de Mainoni, se porta sur

Sylva-Plana, à travers les monts Septimer et Juliers, poussant un parti sur Casaccio, afin de mettre l'ennemi entre deux feux; la 2e, de pareille force, conduite par Lecourbe lui-même, s'avança par Lenz et l'Albula, culbuta les postes établis à Bergun et descendit en Engadine, sur Ponte, où son avant-garde arriva le 11 au soir.

La première colonne surprit, à Sylva-Plana, un bataillon autrichien qui, de Brégaglia, allait rejoindre Loudon, et le rejeta sur Casaccio, après lui avoir pris 200 prisonniers et deux petites pièces de canon. Le reste se fit jour par les montagnes dans la vallée de l'Adda, mais pour tomber dans les mains du général Lecchi, arrivé le 12 à Tirano, avec deux bataillons de la brigade Dessolles.

(La suite au prochain numéro.)

RÈGLEMENTS D'EXERCICES POUR L'INFANTERIE.

Nous ne croyons pas devoir continuer la publication de la réfutation de la pétition vaudoise que nous avions commencée dans notre dernier numéro, par ce motif que, dès lors, la commission chargée d'examiner les plaintes contre les nouveaux règlements s'est réunie à Berne et est actuellement nantie de la question. Du reste, cette réfutation n'eût rien appris de bien neuf; elle combattait en tous points l'opinion de la section vaudoise et maintenait les nouveaux règlements dans leur entier. La meilleure réfutation de cette réfutation gît dans les travaux de la commission actuellement rassemblée à Berne. Celle-ci n'a pas jugé les nouveaux règlements aussi parfaits qu'on les représentait et y a apporté, nous dit-on, des modifications marquantes. Au point de vue purement tactique, elle s'est même prononcée en grande majorité en faveur des anciens règlements; mais, par des circonstances secondaires, elle se contente de modifier les nouveaux règlements. Il semble cependant que si chacun se place dans l'exercice rationnel de ses attributions, la question se présente d'une manière fort simple. La commission militaire a un préavis *militaire* à donner sur ces règlements; elle les trouve, en somme, défectueux et inférieurs aux anciens; c'est maintenant à l'autorité politique à peser ce jugement et à voir si les autres considérations qu'on fait valoir contre lui doivent le balancer. Dans plusieurs cantons, on se plaint des nouveaux règlements, mais on n'aimerait pas revenir aux anciens, parce qu'on a déjà fait, pendant deux ans, l'instruction des recrues d'après les nouveaux; mais cela ne peut être une raison valable; car, d'un côté, on savait que ces règlements étaient à l'essai, donc on devait, comme dans le canton de Vaud, entr'autres, enseigner aux recrues les deux règlements dans leurs points les plus différents (le port

d'armes et le carré, par exemple), et, d'autre côté, plusieurs cantons n'ont instruit encore qu'un petit nombre de leurs troupes au nouveau système. Ceux qui sentent la défectuosité des nouveaux règlements et qui, néanmoins, veulent les faire adopter définitivement par cette raison que les recrues de leur canton sont déjà formées, ne ressemblent-ils pas au renard de la fable, qui voulait que ses collègues coupassent leur queue parce qu'il avait perdu la sienne à la bataille? Il serait, d'ailleurs, peu loyal d'introduire de la sorte ces nouveaux règlements; car ils n'ont été admis et pratiqués jusqu'à présent que parce qu'ils se présentaient comme *provisoires*, comme *essai*, et que dans le militaire, comme ailleurs, on peut, pour bien faire, *essayer* toutes choses et retenir ce qui est bon; or, les rendre *définitifs* seulement parce qu'ils ont été admis *provisoires*, et cela quand, après deux ans d'expérience, des experts les reconnaissent défectueux, serait un procédé que nous ne voudrions pas qualifier.

DU TRANSPORT DES TROUPES

PAR LES CHEMINS DE FER.

L'établissement de voies ferrées en grand nombre sur le territoire suisse va profondément modifier tout ce qui a trait aux mouvements des troupes. Dès maintenant, les transports d'hommes et de matériel, au moyen des chemins de fer, seront la règle, et les marches prolongées l'exception. Mais pour que ce mode de transport satisfasse aux conditions de célérité, de sécurité et de bon ordre, il importe qu'il soit régularisé. Quelque chose a déjà été fait dans ce but.

Un opuscule de 7 pages, publié par les soins de Monsieur le commissaire des guerres du canton de Vaud, en juillet 1855, donne quelques directions générales sur la matière.

Mais ces prescriptions, peu détaillées et relatives au personnel seulement, ne sauraient être envisagées que comme provisoires en attendant l'adoption de quelque chose de plus complet par le Département militaire fédéral.

En France, les nécessités créées par la guerre d'Orient ont attiré forcément l'attention de l'administration de la guerre sur cette partie du service. Si l'on réfléchit que, durant deux années, des régiments entiers d'infanterie et de cavalerie, des batteries d'artillerie sur le pied de guerre, d'immenses quantités de matériel, de vivres, de munitions et d'approvisionnements de tout genre se sont succédé presque jour par jour sur la route de Paris à Marseille, on comprend sans peine que l'ordre, la régularité et une direction intelligente

pu seules assurer le succès d'opérations aussi vastes que difficiles[1].

Aussi, ce n'a pas été sans efforts ni persévérance que l'administration française est arrivée à d'aussi beaux résultats. — Bien des expériences ont été faites, beaucoup de difficultés se sont présentées et ont été l'objet d'études et de solutions qui viennent de trouver place dans des règlements spéciaux approuvés par le maréchal Vaillant, ministre de la guerre, et publiés par son ordre. Ils forment un véritable code complet sur la matière (75 pages in-8°). Les devoirs de chacun, depuis l'officier jusqu'au soldat, y sont définis avec netteté et réglés avec précision. Quatorze figures explicatives ajoutent encore à la clarté de ces règlements, dont nous pensons utile et intéressant de résumer le contenu.

Ils se divisent en quatre parties principales :

1° Directions adressées aux généraux et aux intendants militaires;

2° Règlement sur le transport des troupes d'infanterie;

3° Règlement sur le transport des troupes de cavalerie;

4° Règlement sur le transport des troupes d'artillerie, du train des équipages militaires et des équipages de pont.

Chacune de ces trois dernières parties est elle-même divisée en quatre ou cinq sections renfermant soit des prescriptions générales, soit celles relatives à l'embarquement, à la route et au débarquement.

E. R. *(La suite au prochain numéro.)*

RAPPORT

DU DÉPARTEMENT MILITAIRE FÉDÉRAL SUR L'ANNÉE 1855[2].

INTRODUCTION.

Pendant l'année 1855, le Conseil fédéral s'est efforcé de développer toujours plus les dispositions contenues dans la loi sur l'organisation militaire fédérale, du 8 mai 1850, et de pourvoir à son exécution, sans qu'on ait dû recourir à aucune nouvelle disposition règlementaire pour atteindre ce but. La grande majorité des cantons et de leurs autorités militaires y ont prêté sincèrement la main, et partout l'on paraît être convaincu que les plaintes qui se sont fait jour de divers côtés contre les trop fortes allocations aux budgets pour affaires militaires, avaient pour cause bien moins les lois fédérales que les mesures introduites par les cantons eux-mê-

[1] On est même parvenu à ce point de rapidité, qu'il a été possible de transporter dans un seul jour, jusqu'à 4,000 hommes de Paris à Lyon, tandis qu'en 1853, un mouvement de 18,000 hommes et de 5,000 chevaux effectué en 12 jours sur le chemin de fer de St-Pétersbourg à Moscou, et un autre en Autriche de 7,000 hommes, de Vienne à Prague, qui avait exigé 3 jours, étaient cités comme des faits exceptionnels.

[2] Nous publierons in-extenso ce rapport, vu son importance comme document de statistique et de législation militaire. Il renferme en outre plusieurs détails intéressants et des aperçus nouveaux sur lesquels nous aurons occasion de revenir. Les tableaux seront publiés à part.

mes dans le but de soulager leurs milices. Ces mesures consistent à fournir aux frais de l'Etat la plus grande partie de l'armement, de l'habillement et de l'équipement des recrues, de telle sorte que les sacrifices qui étaient supportés précédemment par les hommes qui entraient au service, incombent maintenant toujours plus à l'Etat. Cette manière de procéder, malgré ses avantages et son bon côté, présente cependant à la longue, et surtout pour l'avenir, des inconvénients. L'amour propre de l'homme, son affection pour des armes qu'il ne s'est pas procurées par ses propres ressources et le soin qu'il doit en prendre, sont moins encouragés, et font place à l'idée que le service militaire est plutôt une charge qu'un droit honorifique du républicain libre, de défendre sa liberté et sa patrie.

Dans quelques cantons, le choix des recrues ne semble pas être fait avec toute la circonspection désirable au point de vue de l'aptitude au service de l'armée et de l'économie. Ainsi tel homme est équipé et instruit, tandis que l'on eût pu, dès le commencement déjà, reconnaître que, malgré toute sa bonne volonté possible, il serait incapable de faire un service militaire. D'un autre côté, on accorde trop facilement l'exemption de service à des hommes capables, et dans quelques cantons la durée du service elle-même est trop raccourcie.

1. *Lois militaires des cantons.*

Comme nous l'avons déjà dit, presque tous les cantons se sont efforcés d'aider au développement de nos institutions militaires, et de mettre à cet égard leur législation en harmonie avec celle de la Confédération. Les cantons qui étaient encore en retard, savoir Uri, Schwytz, Unterwald (le haut), Fribourg, Bâle-Campagne, Schaffouse, Grisons, Tessin et Genève, tous, à l'exception d'Unterwald (le haut), Fribourg et Bâle-Campagne, ont fait des projets de nouvelles lois d'organisation militaire qui presque tous consacrent des progrès notables, quoique par-ci par-là ils laissent encore à désirer. Nous remarquons, entr'autres, de trop grandes différences dans la détermination de la durée du temps de service dans l'élite et la réserve. En 1855, les lois militaires d'Uri et de Schaffhouse sont arrivées au point d'être mises à exécution. Il est à désirer qu'il en soit bientôt de même pour tous les cantons encore en retard.

2. *Force militaire de la Suisse.*

La force militaire de la Suisse a fait des progrès pour ce qui concerne soit le personnel, soit le matériel, quoique à la fin de 1855 on n'eût pas encore réalisé tout ce qu'on aurait dû faire jusqu'à cette époque, d'après l'art. 10 de la loi du 27 août 1851, sur les prestations de la Confédération et des cantons pour l'armée fédérale. On peut espérer que, grâce à la bonne volonté des cantons, on arrivera bientôt au point fixé pour la législation fédérale. Quelques cantons seulement, et tout particulièrement Appenzell (R. I.), restent en arrière des autres et semblent ne pas avoir une conviction claire de leur devoir en[illegible]
cantons persévèrent dans cette voie, nous serons fo[illegible]
un rapport spécial à la haute Assemblée fédér[illegible]
particulières.

3. *Effectif de l'armée.*

Nous faisons les remarques suivantes sur l'effectif de l'armée fédérale à la fin de 1855 :

L'état-major général comptait :

37 colonels à l'état-major général, 2 à l'état-major du génie et 5 à l'état-major d'artillerie ;

25 lieutenants-colonels à l'état-major général, 2 à l'état-major du génie et 10 à l'état-major d'artillerie ;

28 majors à l'état-major général, 6 à l'état-major du génie et 15 à l'état-major d'artillerie ;

49 capitaines à l'état-major général, 11 à l'état-major du génie et 10 à l'état-major d'artillerie ;

7 lieutenants à l'état-major général, 7 à l'état-major du génie et 6 à l'état-major d'artillerie ;

11 sous-lieutenants à l'état-major du génie.

L'état-major judiciaire avait exactement l'effectif règlementaire.

Le commissariat des guerres comptait, outre le commissaire des guerres en chef, 3 fonctionnaires du commissariat de Ire classe, 10 de IIe classe, 34 de IIIe classe, 7 de IVe classe et 18 de Ve classe.

L'état-major sanitaire se composait, outre le chirurgien en chef, de 9 chirurgiens de division, du chirurgien d'état-major, du pharmacien d'état-major, de 21 chirurgiens d'ambulance et d'hôpital pour l'élite et 11 pour la réserve de Ire classe ; 18 pour l'élite et 5 pour la réserve de IIe classe ; 14 pour l'élite de IIIe classe ; de 11 pharmaciens et aides pharmaciens ; en outre du vétérinaire en chef et de 20 vétérinaires d'état-major.

Enfin il n'y avait pas moins de 71 secrétaires d'état-major disponibles.

Le nombre des bataillons, compagnies et subdivisions de troupes disponibles, ainsi que leur force numérique, est indiqué par le tableau I pour l'élite, et par le tableau II pour la réserve. Il est à remarquer ici que dans les cantons de Vaud et Neuchâtel, l'élite et la réserve sont avantageusement réunies, également instruites et exercées, et chaque année mises de piquet, pour l'ordre de marche d'après un tour de rôle déterminé.

Les mêmes tableaux indiquent le nombre des surnuméraires et des hommes manquants, soit dans les différents grades, soit en somme. Il faut particulièrement regretter le manque d'officiers dans plusieurs armes spéciales et dans l'infanterie, ainsi que le nombre trop faible des surnuméraires dans l'infanterie. L'encombrement considérable de certaines armes spéciales, et notamment des carabiniers, encombrement qui n'est pas toujours contenu dans de justes limites, enlève à l'armée active beaucoup d'hommes qui, comme officiers ou sous-officiers d'infanterie, pourraient faire un excellent service dans le cas d'une mise sur pied, tandis qu'ils restent dans leurs foyers comme surnuméraires des armes spéciales.

L'organisation de la landwehr laisse encore beaucoup à désirer. Les rapports donnent pour la landwehr l'effectif suivant :

Sapeurs,	dans	4	cantons	256	hommes.
Pontonniers,	»	2	»	80	»
Artillerie et train de parc,	»	11	»	2,521	»
Dragons,	»	6	»	442	»
Guides,	»	1	»	29	»
Carabiniers,	»	12	»	4,193	»
Infanterie,	»	14	»	38,659	»
Infirmiers,	»	2	»	8	»
			Total,	46,188	hommes.

(La suite au prochain numéro.)

CIRCULAIRE.

La Section des officiers de Schwytz aux Sections de la Société militaire suisse.

Fidèles et chers Confédérés, frères d'armes!

Dans sa dernière fête, la Société militaire suisse a décidé de tenir sa réunion de cette année à Schwytz. En conséquence, les officiers schwytzois ont l'honneur de s'adresser par la présente à leurs frères d'armes de toutes les parties de la Suisse pour les inviter fraternellement à se rencontrer les 15 et 16 juin à Schwytz.

La Société militaire suisse recherche avant tout, par sa réunion générale, l'amitié et la confraternité entre ses membres.

Déjà l'histoire des temps anciens nous rappelle des réunions de ce genre, sous une forme ou sous une autre. Elle nous raconte comment de telles circonstances ont été utilisées pour éloigner les dissentiments entre les villes et les campagnes confédérées ou pour cimenter une amitié nouvelle après de rudes et trop fréquents combats.

Combien de discordes et de luttes ne divisèrent pas les Confédérés au XVe siècle pendant la guerre contre Zurich! Néanmoins, peu d'années après le traité de paix, on vit un cortége nombreux de Zuricois s'acheminer en visite d'amitié chez leurs voisins de Zug, Schwytz et Uri; et l'année suivante les Zugois et les Schwytzois rendre, en joyeux cortége, cette visite à Zurich; les chroniques racontèrent la bonne cordialité de ces jours en disant: « On ne se refusa rien les uns aux autres.»

Officiers suisses, c'est dans ce sens que nous désirons célébrer la fête de Schwytz; qu'on en dise longtemps aussi : « On ne s'y refusa rien les uns aux autres.» Nous ne pourrons pas vous offrir le faste des grandes villes; nos montagnes feront une bonne partie des ornements de notre fête, mais vous y trouverez une réception amicale et une cordialité sincère.

La Société militaire suisse recherche encore quelque chose de plus que de la gaîté et de l'amitié : elle veut perfectionner notre militaire et raviver notre enthousiasme, par des souvenirs glorieux, pour Dieu et pour la patrie!

Eh bien ! où donc un cœur suisse pourrait-il mieux s'inspirer de patriotisme et s'exalter pour les jours d'orage que sur les rives de ce lac des Waldstätten, où se leva l'aurore de notre liberté? C'est sur le sol de Schwytz que vola la flèche de Tell, que se livrèrent les premiers et les derniers combats de notre indépendance, et que se joignirent les mains pour cette Confédération, d'où est sorti notre arbre suisse avec ses vingt-deux rameaux.

Zum Feste froh, im Nöthen treu,
So bleibt das alte Bündniss neu.
Auf Wiedersehn am Fusse des Mythen!

Dans cette atteute, fidèles et chers Confédérés, frères d'armes, recevez nos salutations fédérales.

Schwytz, le 30 mai 1856.

Au nom du Comité des officiers schwytzois :
Le Président, AUFDERMAUER, command[t].
Le Secrétaire, Nicolas BENZIGER, lieut[t].

P.-S. Réunion de la Section sanitaire suisse à Schwytz, les 15 et 16 juin. On y invite amicalement à une nombreuse et active participation, vu l'importance des matières à traiter. — Schwytz, le 30 mai 1856.

Le Vice-Président, FASSBINDT, chir. de bat.

PROGRAMME

pour la réunion annuelle de la Société militaire suisse,
les 15 et 16 juin 1856, à Schwytz.

1. Dimanche 15 juin, réception à Brunnen du drapeau de la Société et de l'ancien Comité central.

2. Le même jour, à midi, se rencontreront à Schwytz, pour cette réception, tous les membres du Comité central. L'arrivée du drapeau de la Société sera saluée de 22 coups de canon.

3. Le bureau du quartier sera ouvert à la maison-de-ville dès dimanche matin à 9 heures. Les officiers sont invités à s'y annoncer en arrivant pour recevoir la bienvenue et prendre leurs cartes de fête et de logement.

4. A 5 heures après-midi, réunion des délégués de Sections dans la salle du Grand Conseil pour préparation des tractanda de l'assemblée générale.

5. Après la séance préparatoire, soirée musicale et service à la carte à l'arsenal, local de la fête.

6. Lundi 15 juin, à 5 heures du matin : *Diane* et *salves.* A 8 1/2 : *Assemblée.* Le Comité central et tous les assistants se réuniront en grande tenue sur la grande place devant l'hôtel-de-ville. Le Comité de la fête, la musique et un détachement de troupes iront prendre le Comité central ancien à son quartier et le ramèneront sur la place, où le drapeau sera remis au Comité central nouveau. Salves.

7. Après la remise du drapeau, le cortége se formera dans l'ordre suivant pour se rendre à l'église du collége :

a) La musique de la fête;

b) Un peloton de chasseurs;

c) Le drapeau et les deux Comités;

d) Les autres officiers, à rangs doublés;

e) Un peloton de chasseurs.

8. Réception du cortége avec musique à son entrée dans l'église. A l'exception du chœur, réservé aux places d'honneur, chaque officier se placera dans l'église à volonté.

Les délibérations de la Section sanitaire auront lieu dans la salle du Grand Conseil.

9. Dans les délibérations, chaque officier qui voudra prendre la parole la demandera au président, en indiquant son nom, son grade et son canton. A la sortie de l'église, le cortége, dans le même ordre que pour l'entrée, se rendra à l'arsenal.

10. A 1 heure après-midi, ouverture du banquet à l'arsenal; le prix est fixé à 4 fr. par tête, vin compris; les cartes seront distribuées au bureau du quartier.

11. Chaque toast sera préalablement indiqué au président, qui le fera annoncer par un roulement. Le premier toast sera porté à la *Patrie* par un membre du Comité.

12. Après le banquet, promenade à Sewen si le temps le permet. Le soir, illumination de la grande place à Schwytz.

13. Les membres des Comités porteront les marques distinctives suivantes : Comité central, écharpe rouge et blanche; Comité de la Section sanitaire, écharpe bleue et blanche.

Président du Comité des vivres et liquides : écharpe rouge.

Id.	du quartier :	id.	blanche.
Id,	des décors :	id.	bleue.

NOUVELLES ET CHRONIQUE.

Schwytz. — Dimanche dernier, la nouvelle loi sur l'organisation militaire a été adoptée par le peuple à une grande majorité.

Thurgovie. — La section des officiers, réunie dimanche dernier à Frauenfeld, a fait aussi sa manifestation réglementaire. Elle adopte les nouveaux règlements d'exercice, sauf quelques points spéciaux, entr'autres le carré.

Saint-Gall. — Sous la présidence du colonel Ott, une société d'officiers de cavalerie vient de se fonder d'après l'exemple de celle fondée récemment dans la Suisse occidentale.

Vaud. — Les bataillons vaudois qui ont suivi le cours de répétition à Bière, qui a fini le 25 mai, sont les suivants : Bataillons n° 112, commandant Déglon; n° 26, commandant Morier; n° 111, commandant Rossy. Ils présentaient un effectif de 1805 soldats et 70 officiers.

Les bataillons Déglon et Morier ont été casernés, sauf les officiers et sous-officiers qui étaient campés devant les casernes. Le bataillon Rossy était campé. Les cuisines, fort bien établies et couvertes, se trouvaient entre le camp Rossy et les casernes.

L'état-major était composé du colonel Monachon, commandant le camp; du lieutenant-colonel Borgeaud, chef d'état-major; du capitaine d'état-major Grand, adjudant, et du secrétaire Martin. Quatre officiers de santé étaient chargés du service sanitaire.

Malgré le mauvais temps qui a persisté pendant toute la durée du camp, la troupe a été occupée très activement à l'école de soldat, de peloton, de bataillon, de brigade, au tir à balles et au service de sûreté, et l'on a pu remarquer des progrès notables dans l'instruction.

M. le colonel Zimmerli a passé cinq jours au camp pour inspecter la troupe; à son départ, il a témoigné au corps d'officiers son contentement et a déclaré que les bataillons qu'il venait d'inspecter pouvaient figurer avec *les meilleurs de la Confédération.* Le Département militaire, accompagné de M. l'inspecteur général des milices, a aussi fait une inspection.

Le bataillon Rossy, qui a été instruit, l'année dernière, à l'école centrale de Thoune d'après les nouveaux règlements provisoires, a repris avec le plus grand plaisir l'ancien port d'armes que chacun a trouvé plus pratique et moins fatigant.

L'instruction a été bien dirigée et la troupe constamment animée du meilleur esprit; elle a supporté les intempéries avec la plus grande gaîté; le nombre des malades a été moins considérable qu'on s'y attendait lors de l'entrée au camp, le 16, par une pluie torrentielle que la troupe a reçue pendant toute la journée. Il est vrai que, par les soins de l'état-major, des feux avaient été préparés au manége, ce qui, joint à une distribution de vin, a préservé les hommes de refroidissement.

— L'école de recrues d'artillerie s'est ouverte à Bière, dimanche dernier, sous le commandement de M. le lieutenant-colonel Borel.

— Lundi s'assemble à Lausanne la section vaudoise des officiers, pour traiter des affaires courantes et désigner la délégation à la prochaine réunion fédérale de Schwytz. Nous souhaitons que cette délégation soit aussi nombreuse que possible.

La commission de révision des règlements d'exercice pour l'infanterie siége à Berne depuis 15 jours. On ne connaît pas encore le résultat de ses travaux, mais d'après des indications du *Bund* et d'autres renseignements, il paraîtrait que les principaux remaniements opérés sont: rétablissement de l'ancienne *arme à volonté* et du port d'armes perpendiculaire comme mouvement *en parade;* abandon du nouveau carré, modification de l'école de brigade.

Outre la commission pour les règlements d'exercice, la commission pour le fusil de chasseurs s'est aussi réunie la semaine dernière, à Berne. Elle a décidé de proposer l'adoption du nouveau fusil pour les deux compagnies et non-seulement pour une seule. Il y a eu plusieurs minorités dans la commission. Un membre n'adopte le nouveau fusil que si l'on peut en armer tous nos bataillons, mais cela ferait une dépense pour le contingent fédéral de plus de 6 millions; aussi la commission, par raison d'économie, a repoussé cet avis. Une autre minorité voudrait qu'on armât du fusil de chasseurs des bataillons spéciaux d'infanterie légère. Enfin la commission a exprimé le vœu qu'on ne se presse pas trop d'introduire ce fusil, vu les nombreuses inventions et améliorations qui se font actuellement partout en ce qui concerne les armes de précision; elle a demandé entr'autres qu'il fût aussi procédé à des essais comparatifs du fusil de chasseurs, avec le fusil Prélaz.

La plupart des organes de la presse suisse ont accueilli avec bienveillance la fondation de la *Revue militaire* et ont daigné parler favorablement de ses premiers essais; qu'ils veuillent bien en agréer nos remercîments.

Nous devons à ce propos déclarer, en opposition avec les prévisions du reste fort sympathiques d'un journal de la Suisse française, qu'il n'a jamais été dans notre intention de viser à un antagonisme quelconque contre nos confédérés de la Suisse allemande. Ainsi que chacun peut et pourra s'en convaincre, nous ne tendons point à renforcer les liens entre les officiers de la Suisse française au détriment des liens fédéraux et de la cordialité qui doit réunir les membres d'une même armée. Bien loin d'être un instrument d'antagonisme entr'eux, nous chercherons donc plutôt à être un intermédiaire commun au moyen duquel les uns et les autres pourront mieux se connaître et s'apprécier mutuellement.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE CORBAZ ET ROUILLER FILS, ESCALIER-DU-MARCHÉ, 20.

N° 4 23 Juin 1856

REVUE MILITAIRE SUISSE

CONDITIONS D'ABONNEMENT : La **Revue militaire suisse** paraît deux fois par mois. Le prix pour le reste de l'année courante est fixé à 4 fr. 50. On s'abonne directement chez CORBAZ ET ROUILLER FILS, imprimeurs, Escalier-du-Marché, 20, à Lausanne. Pour ce qui concerne la rédaction, s'adresser à M. Ferd. LECOMTE, capitaine d'état-major fédéral.

DU TRANSPORT DES TROUPES PAR LES CHEMINS DE FER.

INFANTERIE.

Dispositions générales. — Les troupes voyageant en chemin de fer sont dans une situation analogue à celle des corps embarqués sur mer, où la direction de la route et une grande part d'autorité sont concentrées dans les mains des commandants de navires. Pendant tout le voyage, le chef du corps est tenu de suivre strictement les indications qui lui sont données par l'employé chargé de diriger le train, auquel demeure la responsabilité du mouvement.

L'administration du chemin de fer est prévenue le plus tôt possible par qui de droit de la force et de la composition des troupes à transporter, ainsi que des bagages ou du matériel à la suite.

La troupe doit arriver à la gare une heure avant le départ; c'est alors que le fonctionnaire de l'intendance fait la revue numérique de son effectif.

Dans la règle, la troupe est placée dans les waggons de 3e classe. Quelquefois aussi, il est absolument nécessaire de se servir de waggons à marchandises; dans ce cas, ces waggons devront être pourvus de bancs suffisants, pour asseoir au moins la moitié des hommes embarqués. Les officiers sont placés dans les waggons de 1re ou de 2e classe. Le drapeau est déposé dans le waggon du commandant du corps; les couvertures, les tambours, les gros instruments de musique, etc., sont chargés sur des waggons à bagages, les voitures sur des waggons plats, les chevaux sur des waggons à bœufs.

Quant aux vivres, la troupe en est pourvue avant le départ pour

toute la durée du voyage. Si elle peut faire la soupe et recevoir une distribution de pain à l'arrivée, ces vivres se composent d'une ration de pain et d'une ration de viande froide; dans le cas contraire, de deux rations de pain et de deux rations de viande. Le pain est placé sur le sac et la viande dans de petites gamelles; à défaut de ces dernières, elle est logée dans l'intérieur du pain.

Il est formé pour le voyage un poste de police, composé d'un sergent, d'un caporal, d'un tambour ou clairon et d'un nombre de soldats proportionné à l'effectif. Ce poste est préposé au maintien de l'ordre aux stations et à l'arrivée. Les hommes punis de prison sont placés dans le waggon occupé par ce poste.

Embarquement. — En arrivant à la gare, le chef de la troupe la fait former en bataille ou en colonne serrée suivant les exigences du terrain, fait remettre la bayonnette et donne toutes les indications qu'il juge nécessaires pour assurer l'embarquement avec ordre et promptitude. Le fonctionnaire de l'intendance passe la revue de l'effectif, tandis que l'adjudant numérote sur le marche-pied les waggons destinés à la troupe en commençant par le plus éloigné de l'entrée de la gare qui doit porter le n° 1. — L'adjudant-major divise sans retard le détachement en fractions de 36, 40, 45 hommes, etc., selon la capacité des waggons, et cela sans tenir aucun compte des compagnies. Il commence par la droite ou par la gauche, selon la disposition de la gare, de manière que les fractions, en entrant, puissent arriver à leurs waggons sans avoir à dépasser les fractions précédentes. De quelque manière que la troupe s'embarque, le poste et les hommes punis de prison, les sapeurs, les musiciens et les tambours occupent toujours les waggons qui sont à la tête du train; puis viennent successivement la 1re moitié de la troupe, les officiers, la 2e moitié, enfin les chevaux et les bagages.

L'embarquement de chaque fraction est confié à un officier. Chaque officier conduit sa fraction jusqu'à la hauteur du waggon qu'elle doit occuper, l'arrête et lui fait faire face au convoi. Aussitôt que chaque fraction est arrêtée et formée devant son waggon, l'officier donne l'ordre d'ôter le sac, de le prendre à la main, de ramener la giberne en avant et d'embarquer.

Chaque file se dirige vers la portière du compartiment où elle doit monter. Les deux premiers hommes qui entrent dans le waggon rangent leurs sacs sous les banquettes à l'extrémité opposée de la portière ouverte. Le second prend le sac de l'homme suivant et le range de même; celui-ci prend à son tour le sac du quatrième, et ainsi de suite, chaque homme, excepté les deux premiers, montant en waggon après que son sac est placé. Les hommes se serrent vers le fond et

ne doivent jamais obstruer l'entrée du waggon. Les trois derniers sacs sont déposés les uns sur les autres à la dixième place laissée vacante à cet effet.

Chaque homme assis tient son fusil entre ses jambes, la crosse sur le plancher.

Au fur et à mesure de l'embarquement, l'adjudant écrit sur le marche-pied de chaque waggon l'indication de la compagnie ou des compagnies qui l'occupent. L'embarquement terminé, l'officier commandant, accompagné du chef du train, passe une revue rapide du convoi avant le signal du départ.[1]

Route. — La troupe étant embarquée, il est rigoureusement interdit : de sortir la tête ou les bras hors des waggons pendant la marche, de passer d'une voiture dans une autre, de pousser des cris, et surtout de descendre de waggon aux stations avant le signal convenu.

Aux stations où, d'après l'itinéraire du train, le commandant juge convenable que la troupe mette pied à terre, il fait connaître la durée de la halte aux officiers qui se portent à la hauteur des waggons où sont embarquées leurs compagnies respectives. Les hommes descendent au signal donné, en laissant les sacs et les fusils dans les voitures; personne ne sort des gares. Le poste de police fournit des sentinelles partout où il en est besoin.

Trois minutes avant le départ, et à un nouveau signal, le rembarquement s'opère avec ordre et rapidité. Il est essentiel qu'une halte de quinze minutes ait lieu toutes les deux ou trois heures.

Pendant une halte, vers le milieu du trajet, si une partie de la troupe occupe des waggons à marchandises, le commandant fait passer les hommes de ces waggons dans des waggons à voyageurs, et réciproquement, afin de répartir sur toute la troupe les avantages et les inconvénients de ces diverses voitures.

Débarquement. — A l'arrivée du train dans la gare de destination, les hommes sortent en ordre des waggons, remettent leurs sacs, et, guidés par les officiers, se rendent sur le point choisi pour s'y reformer.

Les bagages et les chevaux sont déchargés et remis à qui de droit par les employés du chemin de fer. E. R.

(La suite à un prochain numéro.)

[1] Un bataillon de ligne, d'environ 1,000 hommes et non encore exercé, a pris 40 minutes pour monter en waggons, tandis que 12 minutes ont suffi à un bataillon d'égale force qui avait étudié les instructions ministérielles.

LES TROUPES SUISSES AU SERVICE ÉTRANGER.

I.

Les derniers événements ont réveillé les souvenirs qui se rattachaient aux services étrangers. Jetons donc un coup-d'œil sur l'histoire des services étrangers, où les braves soldats de notre patrie ont acquis, sur tous les champs de bataille, une renommée qui flatte notre amour-propre national.

Le service de soldats suisses commence immédiatement après les glorieuses guerres de Bourgogne; la Suisse avait, à la suite des batailles de Grandson, de Morat et de Nancy, acquis une importance politique qui faisait rechercher son amitié et son alliance; les plus grands Etats de ce temps-là se disputaient la faveur des confédérés et leur envoyaient des ambassadeurs pour contracter des alliances avec eux. Le butin immense des dernières campagnes avait fait naître une cupidité sans bornes dans le cœur du peuple entier; la jeunesse, au lieu de gagner péniblement sa vie par le travail, se laissait séduire par l'appât d'acquérir de la gloire et des richesses au milieu du joyeux tumulte de la guerre. L'astucieux roi de France, Louis XI, qui, encore dauphin, avait appris à connaître la force des Suisses à la bataille de Saint-Jacques, sut profiter habilement de leur cupidité pour en obtenir des troupes auxiliaires, qui lui furent promises après de longues intrigues, afin de prendre possession de l'héritage laissé par Charles-le-Téméraire; il avait déjà réussi à incorporer plus de 6,000 Suisses dans son armée par des enrôlements volontaires. La bataille fut bientôt décidée; après quoi les troupes auxiliaires, au nombre de 6,000 h., furent licenciées avec trois mois de solde; c'est ainsi que commença le service des Suisses en France, lequel a duré sans interruption jusqu'en 1830 et recommence actuellement. De 1477 jusqu'à 1830, c'est-à-dire pendant 353 ans, 750,000 Suisses ont combattu et versé leur sang sous les drapeaux de la France, car il est arrivé fréquemment que des régiments entiers ont péri sur le champ d'honneur. Combien de noble sang a été prodigué pour des intérêts étrangers! C'est avec raison que Muller de Friedberg s'écrie: « Il est rare qu'un peuple ait répandu son sang avec plus d'insouciance, mais aussi avec plus de valeur! »

Les premières troupes que la Suisse livra à l'étranger se composaient de corps auxiliaires, qui ne servaient que pendant la durée de la guerre ou même souvent d'une campagne; ce n'est que sous Henri III que furent formés des régiments, dont la capitulation cessait ordinairement avec la fin de la guerre.

Le successeur de Louis XI, Charles VIII, apprécia avec autant de

sagacité que son père la bravoure des Suisses ; 8,000 hommes l'aidèrent à conquérir la Normandie, et 6,000 accoururent sous ses drapeaux, lorsque Maximilien d'Autriche le menaça de la guerre à ce sujet; c'est alors que la patrie rougit pour la première fois de voir des Suisses contre des Suisses soutenir des intérêts étrangers, car plus de 2,000 d'entre eux étaient venus au secours des Autrichiens ; la paix de Senlis (1493) arrêta heureusement toute effusion de sang. Les plans ambitieux de ce roi, qui voulait conquérir Naples, firent de nouveau entrer les Suisses en campagne ; 8,000 hommes traversèrent l'Italie du nord au sud. Lorsque Charles VIII fut obligé plus tard de regagner la Haute-Italie pour tenir tête à ses adversaires, les Suisses lui frayèrent le chemin, près de Pontre-Moli, à travers 50,000 ennemis ; 30,000 confédérés accoururent à sa voix, par le Simplon, pour dégager les Suisses enfermés dans Novarre, qu'il ne pouvait secourir ; il passa en revue, près de Vercelli, ce redoutable corps d'armée, dont le nom seul suffit pour disposer l'ennemi à faire la paix. Les Suisses, avides de butin, rentrèrent pleins de colère dans leurs foyers (1496).

Ensuite éclata la guerre de Souabe ; cette dernière lutte sanglante de la liberté contre l'Autriche eut pour effet d'affermir l'influence française en Suisse ; malgré cette lutte dans leur propre pays, Louis XII, qui continuait en Italie les guerres de son prédécesseur, compta toujours dans son armée près de 10,000 Suisses ; après la paix ils l'aidèrent, en dépit des représentations de l'Empereur, à prendre Gênes d'assaut ; mais ils souillèrent par de terribles pillages la gloire qu'ils avaient acquise dans ces diverses campagnes.

Quelque glorieux que soient, pour l'histoire militaire des Suisses, ces combats dans la Haute-Italie, qui ne prirent fin qu'après la bataille de Pavie, la situation de notre patrie, qui se relie à ces événements, nous paraît d'autant plus sombre ; on violait tous les serments, dès que l'intérêt ou la cupidité était en jeu ; l'unique souci des confédérés consistait à maintenir intact l'honneur militaire. Mais à côté de cela, on voit briller tant de véritable courage et d'audace, que nous aimons à détourner nos regards des aberrations honteuses dans lesquelles les hommes d'Etat de la Suisse tombèrent alors, et que nous citons avec plaisir ces paroles d'un excellent citoyen : „ Un peuple grand et noble reste grand, même dans ses égarements ! „ Où vit-on jamais des assiégés qui, comme ceux de Novarre, agrandirent les brèches de leurs propres murailles, par un excès de confiance dans leurs forces, afin d'engager l'ennemi à monter à l'assaut ? Quelle bataille du moyen-âge peut être comparée à la lutte des géants, près de Marignan ? Quel assaut formidable donné, sans succès il est vrai, aux remparts de la Bicoque ? Il semblait que tout le peuple suisse voulût confir-

mer l'ancien adage: “Faire la guerre c'est vivre.„ Les confédérés ne respiraient qu'après l'argent et la guerre; or, comme l'un ne pouvait s'obtenir que par l'autre, quiconque leur offrait de l'argent était sûr de les gagner. Tantôt ils combattaient sous les drapeaux de l'empereur, tantôt sous ceux de la France; ils se conformaient, pour la conclusion de leurs alliances, aux caprices du peuple; ils étaient flattés de pouvoir disposer du sort des princes et des grands; ils déclaraient la guerre aux rois les plus puissants avec une folle présomption, tout comme ils se laissaient ravir, avec une imprévoyance enfantine, ce qu'ils avaient conquis au prix de leur sang.

Les historiens suisses qui ont écrit sur la question des services étrangers, nous font connaître les masses d'hommes qui tour à tour arrosèrent de leur sang les champs de bataille. D'après les données d'un écrivain bien connu, M. Rudolph, Louis XII a eu, de 1499 à 1508, environ 70,000 Suisses à son service; François Ier, 77,000, de 1521 à 1527; Maximilien Ier, 19,000 en 1516 et 10,000 en 1521; le pape Jules II, 8,000 en 1510, 3,000 en 1517, 13,000 en 1521, 8,000 en 1525; si l'on ajoute à ces chiffres quelques levées faites par les cantons, on peut dire que, pendant ces vingt ans, 250,000 Suisses ont combattu dans diverses campagnes, où ils ont subi des pertes énormes: 7,000 hommes à Marignan; 6,000 à la Bicoque, où périt le dernier des descendants de Winkelried; 7,000 à Pavie, etc. A plusieurs reprises, des Suisses se battirent contre des Suisses, et tous les ordres de la Diète ne purent empêcher ces horribles rencontres, parce que l'amour de la guerre et du pillage était l'unique passion de ces farouches guerriers.

François Ier rechercha aussi avec ardeur l'amitié et l'assistance des confédérés, qui lui envoyèrent plusieurs fois des secours; une alliance plus étroite fut contractée avec la France; 6,000 hommes accoururent sous ses drapeaux en 1536; 8,000 en 1537; 14,000 en 1538; 14,000 en 1542; 14,000 en 1543; 6,000 en 1544; 6,000 en 1545 et 6,000 en 1546; Ulrich de Hohensan, Jérôme de Luterneau, Hercule de Salis et Guillaume Fröhlich en furent les chefs les plus distingués. C'est sous le règne de ce prince qu'eut lieu la première organisation des régiments, qui devinrent sous son successeur, comme nous l'avons dit plus haut, des corps auxiliaires réguliers.

Henri II renouvela en 1549 l'alliance avec les confédérés, et conclut en 1553 la première capitulation régulière, à peu près de la teneur suivante : les hommes enrôlés étaient répartis en régiments, les colonels nommés par le roi, les soldats devaient prêter serment et promettre de rester fidèles, jusqu'au licenciement, à leur drapeau et à leur capitaine; la solde était fixée à quatre couronnes par mois; la ban-

nière portait les couleurs des cantons qui permettaient l'enrôlement et nommaient les capitaines des différentes compagnies, qui dépendaient souvent beaucoup plus de ceux-ci que de leurs colonels. Les régiments se composaient de 3,000 hommes et même de 8,000, qui étaient divisés en bandes ou en compagnies uniformes de trois à 500 hommes. Chacune de ces compagnies avait un nombre égal d'arbalétriers et d'arquebusiers, de piquiers et de hallebardiers, sous des officiers particuliers; dans la règle, on comptait sur 100 hommes 50 piquiers, 30 hallebardiers, 10 arquebusiers et 10 arbalétriers; ces derniers ne tardèrent pas à disparaître complètement, lorsque l'usage des armes à feu fut devenu plus général. Chaque compagnie avait un capitaine, un lieutenant, un porte-enseigne et un premier quartier-maître, puis un caporal par 50 hommes; la musique se composait de trois tambours et d'un fifre. Il n'y avait pas d'habillement uniforme; seulement tous les Suisses portèrent, jusqu'au règne de Louis XIV, des croix de toile blanche cousues sur le dos et sur les manches. Les officiers se distinguaient par des écharpes, des gants et des plastrons.

Outre ces régiments capitulés, il y avait en France, depuis Louis XI, une garde du corps de 100 Suisses, qui se maintint jusqu'en 1830; ce corps avait des privilèges particuliers et le même rang que les gardes du corps du roi; les officiers étaient officiers d'état-major, les sous-officiers et les caporaux avaient le grade d'officier dans la ligne; la place de colonel de cette garde, sans être une charge de la couronne, était très recherchée et remise le plus souvent à des comtes français; les comtes de la Mack l'occupèrent pendant 150 ans.

Henri II eut de 1549 à 1559 successivement 81,000 Suisses à sa solde, lesquels n'eurent toutefois que peu d'occasion de se distinguer; après chaque campagne les enrôlés étaient ordinairement licenciés, pour revenir l'année suivante sous les drapeaux avec de nouveaux soldats qui se présentaient constamment en grand nombre.

A cette époque, d'autres Etats, tels que Venise, la Savoie, l'Espagne, etc., commencèrent aussi à former des régiments suisses; mais nous examinerons d'abord ce qui est relatif au service de France, vu qu'il est le plus important de tous les services étrangers.

(A suivre.) *(Schweizerische Militär Zeitung.)*

CAMPAGNE DE 1799, EN SUISSE ET EN ALLEMAGNE,

D'APRÈS L'ARCHIDUC CHARLES, LES GÉNÉRAUX MASSÉNA, JOMINI, ETC.

(Suite.)

Revenons à Lecourbe. — Les coureurs de Loudon, arrivés à Zernetz le 11, chassèrent l'avant-garde française de Ponte. Loudon se porta

dans la nuit sur Zutz, Madulein et Ponte, et parut, le 12 au matin, au pied de l'Albula. Lecourbe y avait pris une position de combat avec la 36e et un bataillon de la 38e; il fit marcher un détachement par la vallée de Davos pour tourner le poste que les Autrichiens avaient placé au pas du Scaletta, puis il se tint sur la défensive. — Loudon, enhardi par la circonspection de son adversaire, l'attaqua vivement, le combat durait depuis sept heures quand, tout à coup, une fusillade sur la gauche des républicains annonça que la manœuvre tournante était exécutée. A ce signal, Lecourbe forme ses troupes en colonne serrée et, chargeant les Autrichiens à la baïonnette, les culbuta dans la vallée de l'Inn. Loudon, rompu, gagna péniblement Zernetz avec la moitié de son monde, et marcha ensuite toute la nuit pour atteindre Schulz, après avoir fait occuper le col de Tschirfs et les montagnes de Eorno qui dominent la communication de Ste-Marie. A son arrivée à Schulz, il appela des renforts de Glurns et de Tauffers.

La perte des Autrichiens fut énorme; prévenus au débouché de Ponte, plus de 2,000 hommes, dont 45 officiers, mirent bas les armes; mais la plus importante capture de la journée fut celle du magasin de Tarasp, qui renfermait une trentaine de caisses de cartouches, plusieurs centaines de sacs d'avoine et bon nombre de tonneaux de farine. — Loudon continua sa retraite et arriva, dans la nuit du 13 au 14, à Martinsbruck.

Lecourbe, pressé par Masséna d'accélérer son mouvement, et persuadé que Dessolles était en pleine marche sur Glurns, se porta le 13 à Schulz et en partit le 14 avec les trois bataillons de sa brigade de gauche, pour attaquer Martinsbruck et Finstermuntz, laissant un bataillon de la 44e à Zernetz, à la garde des débouchés des vallées de Livigno et de Munster. La brigade Mainoni eut ordre de s'échelonner entre Schulz et Livigno, et de pousser des éclaireurs dans le Scarthal, débouché de Munster.

Loudon avait eu le temps d'appeler tous les chasseurs du pays environnant au soutien de trois bataillons, qu'il posta, avec trois pièces de montagne, sur les hauteurs en avant de Martinsbruck; il couvrit son front par le ravin profond du Ramoschbach, qui se précipite dans l'Inn.

Lecourbe rencontra l'ennemi en avant du pont de Rennes. A son approche, les Autrichiens mirent le feu au pont, mais les grenadiers et les éclaireurs, suivis de deux compagnies, le passèrent à travers les flammes; le pont s'écroula avec fracas derrière eux. Ces troupes payèrent d'audace et Lecourbe, aidé des habitants du pays, pris de réquisition, s'ouvrit un nouveau chemin à travers les ravins; un bataillon franchit la montagne qui conduit de Rennes à Schleims, d'où il chassa l'ennemi; Lecourbe marcha, avec deux bataillons, droit sur

Martinsbruck, qu'il s'obstina à attaquer de front, négligeant ainsi la méthode plus lente, mais plus sûre, d'envoyer des détachements sur les flancs de son adversaire par les sentiers des montagnes. Son attaque de front fut repoussée, et, après avoir bataillé inutilement toute la journée du 14, il se décida à attendre sa deuxième brigade; il fit prendre position un peu en arrière à ses soldats exténués de fatigue et de faim. Il se retira lui-même sur Rennes, où il alla coucher avec trois compagnies de grenadiers qui avaient souffert dans les combats de la journée. Ces compagnies reçurent l'ordre de partir avant le jour pour Schulz et d'y relever le 2e bataillon de la 38e, qui se portait en avant.

Lecourbe se préparait à renouveler son attaque sur Martinsbruck. Mais Loudon, qui avait rassemblé dans le Munsterthal 7,000 hommes de la levée en masse du pays et trois compagnies de ligne, résolut de faire avancer celles-ci sur Zernetz, par les Fours inférieurs, pendant que trois autres compagnies marcheraient sur Schulz par le col de Schärl; les troupes qui tenaient Martinsbruck eurent ordre de favoriser cette double opération par une attaque vigoureuse et de front du côté de Rennes.

Le 15 mars, à 2 heures du matin, les Autrichiens débouchèrent sur Zernetz et s'emparèrent d'abord du village. Le bataillon de la 44e surpris d'abord par cette cohue d'hommes armés, se rallia bien vite, chassa les milices hors du village et les poussa au-delà du col de Tschirfs en leur prenant 300 hommes. — La deuxième colonne parvint, en passant à travers des rochers presque inaccessibles, devant Schulz. — Par une négligence impardonnable, non-seulement Mainoni n'avait pas de postes dans le Scharthal, contrairement aux instructions de Lecourbe, mais encore il avait négligé de mettre une garde au pont de Schulz; il en résulta que les Autrichiens, descendant des montagnes, ne furent point aperçus et qu'ils prirent l'imprudent général avec une cinquantaine de grenadiers. Le reste se sauva sur Rennes.

Dans cet instant, Lecourbe sortit de Rennes pour se rendre à Schulz; il venait d'apprendre que ses avant-postes étaient attaqués du côté de Martinsbruck et avait ordonné au second bataillon de la 38e de s'y porter en toute hâte. La vue des fuyards de Schulz lui révéla le danger qui le menaçait. Il partit au galop, fit faire une contre-marche au bataillon de la 38e et le ramena au pas de course sur Schulz. Loudon avait déjà regagné le col de Schärl avec sa capture, mais tout le reste de son détachement, environ 300 hommes, fut fait prisonnier.

Quant à l'attaque sur Rennes, elle se fit mollement, avec deux bataillons seulement; elle fut facilement repoussée par la 36e demi-brigade.

Le mouvement de Loudon sur le flanc de la division française eût gravement compromis celle-ci, si on y eût employé des forces suffisantes. Loudon aurait pu, sans inconvénient, retirer deux bataillons de Ste-Marie pour appuyer l'attaque centrale sur Zernetz et en pousser quatre sur Rennes, en un mot, jeter toute sa troupe sur Lecourbe, sauf à opérer une manœuvre pareille contre Dessolles après s'être débarrassé de Lecourbe. — Il faut le reconnaître aussi, la pointe de Lecourbe sur Martinsbruck le plaçait dans une position aventurée, car les Autrichiens étaient maîtres du Montaffun, sur sa gauche, et des passages qui, de Bormio et de Munster, conduisent à Schulz et à Zernetz; Lecourbe pouvait être entièrement enveloppé. Il est vrai qu'il comptait sur la coopération de Dessolles; mais, comme nous le verrons bientôt, diverses circonstances retardèrent la marche de celui-ci, ensorte que Lecourbe fut quelques jours sans aucune protection sur son flanc droit.

Le 17, Lecourbe recommença son mouvement contre Martinsbruck; il détacha un bataillon de la 38e par les sentiers du Spissberg pour gagner les derrières de la position pendant qu'il attaquerait de front. Mais le général Alcaini, commandant à Martinsbruck, avait reçu des renforts et placé dans la montagne une réserve grossie de toutes les milices du pays. Il attendit que le bataillon fût assez engagé pour ne pouvoir plus être secouru et l'enveloppa. Les Français firent face de tous les côtés et brûlèrent jusqu'à leur dernière cartouche avant de se rendre. — L'attaque de front ne réussit pas davantage.

Cet événement réduisit à 4,000 hommes les forces de Lecourbe, et encore fallait-il en déduire les détachements nécessaires à l'escorte des vivres et des prisonniers, tandis que les Autrichiens lui opposaient un corps de 6,000 hommes qui grossissait tous les jours et qui était soutenu par les milices grisonnes et une masse considérable de chasseurs tyroliens. Les Français avaient beaucoup souffert dans les combats précédents; ils manquaient de vivres et avaient supporté des fatigues extraordinaires. — Lecourbe se décida à suspendre ses opérations jusqu'à ce que Dessolles fût arrivé à la même hauteur que lui.

MARCHE DE DESSOLLES.

Le 9 mars, Lecourbe avait expédié à Dessolles l'ordre de se porter en quatre marches sur Ste-Marie par Tirano et Bormio. Mais l'ordre ne parvint que le 11, et ce ne fut que le 13 que Dessolles put se mettre en marche, à raison de la dissémination de ses troupes, du manque d'approvisionnements et de moyens de transport. Sa marche d'ailleurs, éprouva de nombreux obstacles. Après avoir vainement et vigoureusement attaqué l'ennemi à Bormio, le 16, il parvint le 17, après un combat sanglant, à s'ouvrir un passage vers la vallée de l'Adige, au moment

même où Lecourbe renouvelait son attaque contre Martinsbruck. Il s'empara du poste des bains de Premaglio. — Loudon se retira sur Ste-Marie, puis sur Tauffers. Les Français le suivirent et placèrent leur avant-garde, le 18, à Munster, en face de Tauffers.

Ainsi, le 18 mars, les Français avaient achevé la conquête des Grisons et étaient parvenus aux deux principales entrées du Tyrol, puisqu'ils se trouvaient devant Martinsbruck et devant Tauffers.

Les émigrés grisons rentrèrent en foule dans leur patrie à la suite des Français et offrirent leurs services. Mais il devenait urgent de pacifier le pays. Aussi, le 18, Masséna installa une municipalité provisoire de sept membres, ayant pour président Larcher, homme connu par sa modération et ses lumières; le 21 il installa une administration de 11 membres et d'un secrétaire, qui présenta une liste de citoyens propres à devenir membres des municipalités cantonales et renouvela les autorités chargées désormais d'agir sous l'impulsion du général en chef.

Le premier vœu qui fut émis fut celui de la réunion à la république helvétique; le peuple consulté se prononça pour l'affirmative.

POSITION ACTUELLE DE MASSÉNA ET NÉCESSITÉ POUR LUI DE S'EMPARER DE FELDKIRCH.

Après le passage du Rhin et l'envahissement des Grisons, Masséna dirigeait une offensive sur trois lignes divergentes : l'une dans la vallée du Rhin, sur Feldkirch; la deuxième dans l'Engadine et la troisième dans les sources de l'Adige.

A mesure que les divisions s'avançaient dans chacune de ces directions elles s'isolaient de plus en plus. Feldkirch était encore au pouvoir des Autrichiens, et Masséna n'osait quitter la vallée du Rhin sans compromettre son aile droite et sans s'opposer lui-même à être séparé de l'armée du Danube dont il devait couvrir le flanc droit. D'ailleurs, dans cette position, il ne pouvait entreprendre aucun mouvement prompt et déterminé; les obstacles inévitables qu'éprouvait le service des vivres et le transport des subsistances à travers les montagnes et par les longs défilés des vallées de l'Engadine, de l'Adda et de l'Adige, lui interdisaient tout mouvement de cette catégorie. Toute opération pareille dans le Tyrol ne pourra réussir qu'autant que des succès auront préalablement été obtenus soit dans les plaines de l'Italie, soit dans celles de l'Allemagne; c'est toujours dans ces plaines que l'issue de la campagne se déterminera, quels que soient d'ailleurs les succès obtenus dans le Tyrol.

Aussi longtemps que Masséna ne parvenait pas à se rendre maître de toute la vallée du Rhin et des débouchés de Bregenz, pour ensuite

pénétrer dans le Tyrol par l'Arlberg, ou pour côtoyer le pied des montagnes en Souabe et en Bavière, les colonnes de son aile droite restaient abandonnées à leur sort, et les plus grands dangers les menaçaient si les Autrichiens réussissaient à se faire jour de Feldkirch sur Coire.

Masséna avait fort bien senti le danger de sa position; aussi voulut-il reconnaître lui-même Feldkirch. Hotzé avait tellement renforcé cette position que Masséna jugea impossible de l'emporter avec les moyens limités dont il disposait. En conséquence il prescrivit à Xaintrailles, qui commandait son aile gauche, de tenir l'œil ouvert sur tous les mouvements de l'ennemi vers le Rhin et le lac de Constance; il prescrivit à Ménard d'établir des batteries sur tous les points favorables entre Werdenberg et Rheineck; il confia la garde de ces points à deux bataillons de garnison et engagea Ménard à se tenir à Balzers ou Wadutz, pour surveiller le Luciensteig, où il fit exécuter de grands travaux. Puis, apprenant la position de Lecourbe, il détacha à son secours les généraux Desmonts et Loison avec cinq compagnies de grenadiers et un bataillon de la 76e. Il avait fait des efforts prodigieux pour lui procurer des subsistances, et des convois se dirigeaient de plusieurs points sur la vallée de l'Inn. Supposant enfin Dessolles arrivé, il ordonna à ces deux généraux de s'emparer sans retard de Glurns et de Finstermunz, et lui-même se prépara à attaquer Feldkirch, suivant les ordres qu'il en avait reçus de Jourdan.

(La suite au prochain numéro.)

BIBLIOGRAPHIE.

Il a paru l'année dernière, à la librairie Schweighauser à Bâle, deux ouvrages de M. W. *Rüstow*, offrant un grand intérêt aux officiers suisses qui lisent l'allemand. Le premier (fort volume grand in-8° de 600 pages) traite de l'*organisation des armées (Untersuchungen über die Organisation der Heere)*. C'est un travail de longue haleine, de recherches vastes et laborieuses, dans lequel se déroule tout l'historique des institutions militaires depuis leur origine jusqu'à nos jours, ainsi que le mécanisme des armées actuelles. On y voit entr'autres, avec plaisir, convenablement rappelé le rôle que jouèrent les Suisses au 15me et 16me siècle, alors qu'ils remirent en honneur et créèrent pour ainsi dire l'infanterie moderne. Le livre entier contient 10 chapitres dont voici en résumé le contenu :

Chap. I. — De la création des troupes et des formes de l'organisation militaire.

Chap. II. — De la répartition des combattants d'après le mode du service.

Chap. III. — Examen spécial de l'organisation. De la division de l'armée en général et de la division d'après les diverses armes en particulier.

Chap. IV. — De la division tactique et administrative des diverses armes.

Chap. V. — De la division stratégique de l'armée, des corps d'armée et des divisions.

Chap. VI. — Des organes stratégiques, tactiques et administratifs de l'armée.

Chap. VII. — Des préparatifs de l'armée pour la guerre en général; mode de complément et d'exercice des troupes en particulier. Compléter et former les chefs et les employés militaires.

Chap. VIII. — De l'équipement, de sa confection et des préparatifs pour sa confection.

Chap. IX. — Préparatifs du terrain pour la guerre. Obligations des populations; rapports de droit de l'armée et dans l'armée.

Chap. X. — Des frais d'organisation militaire et de guerre.

Le second ouvrage de M. Rüstow, sans avoir la portée scientifique de celui-ci, a cependant une utilité réelle : c'est un manuel pour le service actif de l'état-major fédéral en campagne *(Anleitung zu den Dienstverrichtungen im Felde für den Generalstab der eidgenössischen Bundesarmee)*. Ce volume, d'un format portatif (300 pages in-16), peut être utile à nos officiers supérieurs et d'état-major dans un service actif, attendu qu'il renferme un grand nombre d'indications de détails qui sortent facilement de la mémoire et qu'il est cependant nécessaire d'avoir promptement à sa disposition dans tel moment donné. Il peut servir d'aide-mémoire général pour la plupart des cas ordinaires. Notre *Instruction pour l'état-major fédéral*, de 1847, annonçait dans sa préface une troisième partie contenant un règlement ou une instruction officielle pour le service actif de l'état-major en campagne; mais jusqu'à présent cette partie n'a pas encore paru et une lacune réelle existe, à cet égard, dans nos collections de règlements; c'est pour combler autant que possible cette lacune que M. Rüstow, après avoir donné, en 1852, des leçons sur ce service à la réunion de la Kreutzstrasse, a publié le livre ci-dessus indiqué, à la demande de quelques officiers de l'état-major fédéral. Cet ouvrage, apprenons-nous, ne tardera pas à être publié aussi en français. Voici en résumé le contenu des 17 chapitres :

Chap. I. — Aperçu général des opérations de la guerre.

Chap. II. — Répartition de l'armée.

Chap. III. — Travaux préparatoires de l'état-major pour le logement des troupes en station.

Chap. IV. — Dispositions pour le service de sûreté en station.

Chap. V. — Préparatifs de l'état-major pendant les stations pour les opérations.

Chap. VI. — Ordonnance des marches.

Chap. VII. — Service tactique de l'état-major d'une division en marches de guerre.

Chap. VIII. — Marches de montagnes.

Chap. IX. — Passages des rivières.

Chap. X. — Préparatifs pour une bataille offensive.

Chap. XI. — Passage à la bataille offensive. Conduite des colonnes.

Chap. XII. — Préparatifs pour une bataille défensive.
Chap. XIII. — Service de l'état-major pendant la bataille.
Chap. XIV. — Service de l'état-major après la bataille.
Chap. XV. — Combat isolé d'une division ou d'une brigade combinée.
Chap. XVI. — Service des vivres en guerre.
Chap. XVII. — Notions techniques.

L'ouvrage est accompagné de 9 planches et de 17 tableaux ou chapitres supplémentaires traitant des matières suivantes :

I et II. — Tableaux auxiliaires pour la dislocation en grand dans l'intérieur de la Suisse.
III. — Exemple d'une feuille de dislocation.
IV. — Exemple d'une position d'avant-postes avec cartes.
V. — Dessin d'un ordre de bataille.
VI. — Tableau des principales lignes d'opération dans l'intérieur de la Suisse.
VII. — Etat des chevaux de la Suisse.
VIII. — Tableau comparatif de la population et des ouvriers.
IX. — Exemple d'un tableau de marche.
X. — Exemple d'une ordonnance de marche.
XI. — Modèle d'une ordonnance de marche.
XII. — Moyens de transport par chemins de fer.
XIII. — Les rivières de la Suisse.
XIV. — Modèle d'une liste de pertes.
XV. — Exemple d'un rapport de combat.
XVI. — Modèle d'un journal des opérations.
XVII. — Explications pour les positions de combat, avec planches.

NOUVELLES ET CHRONIQUE.

Voici les principales modifications qui ont été apportées aux nouveaux règlements d'exercice par la commission qui a siégé récemment à Berne.

Ecole du soldat. — On a rétabli les commandements de *marche* dans les *tournez* et *par files*, rétabli *en faisceaux* au lieu de *en pyramides*. Dans le maniement d'armes rétabli l'ancien port d'armes sous le commandement *en parade — armes!* pour les honneurs. Le *présentez*, l'*arme au bras*, l'*arme à volonté*, restent supprimés.

Ecole de compagnie. — Peu de modifications.

Ecole de bataillon. — La théorie que l'école de bataillon doit se faire au pas de course reste l'idée dominante. La formation du carré, est complétement changée. On n'est pas revenu à l'ancien carré; on n'a pas adopté non plus le nouveau, mais on a choisi un ordre de formation qui permet d'obtenir un carré d'après les mêmes règles, avec un nombre quelconque de compagnies d'infanterie (de une à six). On a introduit en outre des mouvements nouveaux au moyen desquels on pourra for-

mer directement et au pas de course, en carré ou en colonne de défense sur l'une de ses ailes, un bataillon déployé en ligne et qui serait subitement assailli par de la cavalerie. De même, on pourra mettre rapidement en défense, au milieu de son mouvement, un carré qui serait de même assailli au moment où ses divisions, marchant par échelons, se reformeraient en bataille. La commission a rétabli, en toure, la formation en bataille *par le flanc et par files.*

L'école d'infanterie légère du nouveau règlement a été maintenue.

Ecole de brigade. — Cette partie a été entièrement remaniée dans le but de laisser plus de latitude aux commandants de brigade pour leurs diverses formations.

Règlement général de service. — On a introduit de nombreuses modifications de détail. Le service des gardes entr'autres a été soumis à une refonte complète.

Les règlements ainsi révisés ont été rédigés et s'impriment actuellement en français; ils seront ensuite traduits en allemand.

Le gouvernement de St-Gall a adressé au Conseil fédéral un mémoire qui, s'il y était donné suite, entraînerait de nouveau à de graves changements dans le militaire suisse.

En vue de restreindre les charges des cantons et des citoyens, le mémoire demande entr'autres : 1° de nouvelles modifications à l'équipement de la troupe et particulièrement la suppression de l'habit de grande tenue; 2° une simplification des marques distinctives des officiers, dans le genre de celle qui fut proposée il y a quatre ans; 3° la centralisation de l'instruction de l'infanterie entre les mains de la Confédération, ainsi que pour les armes spéciales.

Ce sont là, comme on le voit, des réformes fondamentales et auxquelles on ne saurait se laisser entraîner sans en examiner attentivement toutes les faces et toutes es conséquences. Nous aurons sans doute occasion de revenir quelquefois sur cette matière, mais avant cela nous attendrons de voir si ces désirs de réforme ont réellement des racines sérieuses. Les gouvernements de Glaris et de Lucerne ont appuyé, il est vrai, ces requêtes auprès du Conseil fédéral, mais nous n'en croyons pas moins qu'elles ne répondent pas à un besoin senti; si elles n'émanaient d'autorités cantonales, nous jugerions même de telles requêtes trop intempestives pour en occuper actuellement le public.

Pour le moment, l'armée suisse a besoin essentiellement d'une chose, c'est de fixité et d'uniformité.

Voici plusieurs années qu'on expérimente; aujourd'hui l'on semble être arrivé à quelque chose d'uniforme en fait d'équipement; de grâce, sachons nous en tenir là. La meilleure de toutes les améliorations est, à notre avis, de savoir conserver ce que nous avons sans nous lancer dans de nouveaux perfectionnements et de nouvelles bigarrures qui ôteront à notre armée, encore pour une dizaine d'années, ce qui lui donne le cachet militaire, c'est-à-dire l'uniformité.

Quant à la centralisation de l'instruction de l'infanterie, nous croyons aussi qu'elle serait maintenant inopportune.

Les rassemblements fédéraux de cet automne auront lieu pour la 1re division du 28 septembre au 11 octobre, dans les environs de Frauenfeld, et pour la 2e du 3 au 16 septembre, dans les environs d'Yverdon.

La 1re division sera commandée par le colonel Ziegler, ayant pour chef d'état-major le colonel Siegfried. Les commandants de brigade sont MM. les colonels Funk, Barmann, Zellweger; pour l'artillerie, M. le lieut.-col. Herzog; pour la cavalerie, M. le lieut.-col. Meyer; ingénieur, M. le capitaine Trefel.

La 2e division sera commandée par le colonel Bourgeois, ayant M. le lieut.-colonel Gonzenbach pour chef d'état-major. Les commandants de brigades sont MM. les colonels Salis, Veillard, Fogliardi; artillerie, M. le lieut.-col. Crinsoz; cavalerie, M. le major Quinclet; ingénieur, M. le capitaine Guex.

Plusieurs officiers vaudois, à ce que nous apprenons, se proposent de demander l'autorisation d'assister aux manœuvres comme attachés à quelqu'un des états-major.

La réunion fédérale des officiers a eu lieu les 15 et 16 juin, à Schwytz, d'après le programme annoncé; environ 250 officiers y ont assisté; la plus grande cordialité y a régné.

En suite de la réorganisation de la légion suisse au service de France, plusieurs officiers ont été licenciés; il en a passé récemment dix-sept à Bienne. Le régiment doit être parti le 3 juin de Dijon, à destination de l'Algérie.

Le 1er régiment de la légion anglo-suisse est toujours à Smyrne, et, d'après une correspondance du *Nouvelliste Vaudois,* il ne paraît pas devoir être licencié comme le bruit en a couru, ni même quitter prochainement Smyrne. Tous les jours il y a des exercices, le matin de 6 ½ heures à 8 heures; le soir de 5 à 6 heures. L'arrivée des grandes chaleurs agit sensiblement sur l'état sanitaire des troupes; les malades ont augmenté depuis quelques temps; il y en a environ une centaine pour les trois bataillons.

On a campé quatre compagnies sous tentes, afin de donner plus d'espace dans les casernes et à l'infirmerie. Le 2 et 3 juin, il y a eu grand tir au fusil et au pistolet.

Lucerne. — Il y a actuellement sur cette place d'armes trois écoles différentes de recrues. Une école de recrues d'infanterie lucernoises, sous le commandement du commandant Belliger; une école fédérale d'artillerie de parc, commandée par le major Schädler, et une école fédérale d'artillerie de montagnes, fournie par les cantons du Valais et des Grisons, commandée par le major Schulthess. Ce dernier détachement a fait l'ascension du Rigi et doit faire aussi celle du Pilate.

Vaud. — Mardi dernier le second détachement de chasseurs de droite et de gauche a terminé son école, à Lausanne, en laissant de bons souvenirs du zèle, du bon esprit et de la belle tenue dont il a constamment fait preuve.

Jeudi, est entré en casernes le premier détachement de mousquetaires, comprenant un effectif de 250 soldats et 8 officiers. La première compagnie est commandée par M. le capitaine Vicat; la seconde par M. le capitaine Humbert.

— L'école des recrues d'artillerie, ouverte à Bière le 1er juin, se terminera le 13 juillet. L'effectif de la troupe se compose de 80 Vaudois, 59 Genevois, 57 Neuchâtelois; formant une compagnie, commandée par M. le lieutenant Benoît, de Neuchâtel. Il est question, dit-on, pour la fin de l'école, d'une petite nouveauté qui aurait un côté instructif fort utile; il s'agirait d'une course en chemin de fer avec le matériel; la batterie s'embarquerait à Morges pour se rendre à Yverdon.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE CORBAZ ET ROUILLER FILS, ESCALIER-DU-MARCHÉ, 20.

SUPPLÉMENT AU N° 4 DE LA REVUE MILITAIRE SUISSE

DU 23 JUIN 1856.

RAPPORT

DU DÉPARTEMENT MILITAIRE FÉDÉRAL SUR L'ANNÉE 1855.

(Suite du N° 3.)

Les cantons d'Uri, Schwytz, Unterwald (le haut), Glaris, Zug, Fribourg, Appenzell (R.-I.), Tessin, Valais et Neuchâtel n'ont pas encore organisé leur landwehr. En 1855, Unterwald (le bas) a décrété et exécuté un règlement concernant cette subdivision de l'armée et réunissant la landwehr de ce canton en une compagnie de carabiniers et une compagnie d'infanterie.

4. *Affaiblissement de l'armée par le service étranger.*

Les cantons ont nié que l'entrée de Suisses au service de l'Angleterre et de la France, pendant l'année 1855, ait occasionné des vides bien importants dans l'armée suisse. De divers côtés on a fait la remarque que le service de Naples semble offrir encore plus d'attraits. Cependant on ne peut pas méconnaître que l'état-major fédéral et les corps d'officiers cantonaux ont perdu plusieurs hommes très capables, et il est à désirer que ce désavantage soit plus tard compensé par le retour de militaires qui se rendront doublement utiles à leur patrie en rapportant des connaissances étendues.

5. *Matériel de guerre.*

Le tableau III donne l'état du matériel de guerre fédéral tel qu'il était disponible à la fin de 1855[1]. Nous parlerons plus tard de celui des cantons. Les vides se comblent peu à peu, la Confédération doit combler elle-même les plus importants, ce que l'on s'efforcera de faire sans relâche dans la limite des ressources disponibles.

Administration militaire en particulier.

Nous passons aux diverses subdivisions de l'administration militaire et nous les examinerons, en suivant, à peu d'exceptions près, l'ordre établi dans le budget fédéral. Nous discuterons à cette occasion les questions et les invitations qui nous ont été adressées l'année dernière dans les délibérations de la haute Assemblée sur notre compte-rendu.

I. DÉPARTEMENT MILITAIRE ET CHANCELLERIE MILITAIRE.

Les travaux du département militaire ont suivi leur marche ordinaire et ont pu être peu à peu d'autant mieux réglés, que le nombre des membres du Conseil fédéral a été complété, ainsi que le personnel de la chancellerie militaire.

Dès le commencement de l'année la tenue des livres du département a été modifiée, en ce sens que le journal n'est plus seulement tenu dans un ordre chronologique de la série des entrées et des sorties, mais par ordre de matières, comme cela se fait aussi dans d'autres départements. Ainsi toutes les pièces concernant une

[1] Les tableaux suivront à part.

affaire sont portées sous la rubrique et sous le numéro qui, dès le commencement, a été ouvert pour cette affaire.

II. FONCTIONNAIRES DE L'ADMINISTRATION.

a. Commissariat des guerres.

Le commissariat des guerres en chef a expédié les affaires de son ressort, avec son personnel ordinaire. Le rétablissement des commissaires spéciaux pour les écoles des recrues et les grands cours de répétition d'artillerie s'est montré utile. Ainsi, outre une comptabilité plus prompte et plus régulière, on a obtenu l'avantage que les fonctionnaires du commissariat donnent dans ces écoles les leçons sur l'établissement des rapports et de la comptabilité sans qu'une allocation particulière soit nécessaire pour cet objet. En outre, les capitaines ont pu vouer tout leur temps à l'instruction de la troupe sans en être distraits, par la tenue d'une comptabilité, laquelle, au milieu de la presse des autres affaires, restait ordinairement très-défectueuse. Les comptes, établis par les commissaires spéciaux, sont vérifiés, épurés et groupés par les soins du commissariat des guerres en chef. Cette épuration définitive est malheureusement quelquefois entravée par une négligence dans la remise des demandes cantonales pour des bonifications, et par les retards apportés par les commissariats cantonaux au renvoi des pièces liquidées, de telle sorte que, si les comptes militaires doivent promptement être bouclés, il deviendrait nécessaire ou de fixer un terme fatal pour les cantons, ou de décharger les autorités fédérales respectives de la responsabilité eu égard aux retards et aux suites fâcheuses qui pourraient en résulter pour la comptabilité.

b. Intendant du matériel.

Le personnel attaché à l'administration du matériel, n'a pas subi de changements. La tenue des registres et des contrôles du matériel nouvellement acquis, n'a pas éprouvé des modifications notables.

Un travail très-étendu, qui se renouvelle chaque année, et qui exige la plus grande exactitude, est fait par monsieur l'intendant lui-même. C'est l'établissement et le contrôle de l'état général de l'effectif du personnel et du matériel de l'armée fédérale, dans tous ses détails. Ce travail est basé sur les états fournis par les cantons eux-mêmes confrontés avec les rapports des inspecteurs. Ainsi cette administration n'est pas seulement chargée en général de la surveillance supérieure, et, en partie spéciale, de tout le matériel de guerre de la Confédération, mais encore du contrôle du matériel des cantons et du soin de suivre les nouvelles découvertes et inventions ayant trait au militaire. Cette administration doit aussi vérifier, d'après les rapports des commandants, tous les comptes fournis par les administrations cantonales pour matériel et munitions livrés pour les cours d'instruction. La collection des rapports de tir de l'artillerie et des carabiniers n'est pas sans intérêt, et prouve d'une manière satisfaisante l'habileté de ces deux armes.

Intendance de l'arsenal de Thoune. — Dans ces dernières années, l'approvisionnement de matériel de guerre à Thoune s'est accru dans une très-grande

proportion, de telle sorte que pour le nombre et la diversité des objets, il peut être comparé aux arsenaux des plus grands cantons. En outre, ces objets sont placés dans plusieurs magasins fort éloignés les uns des autres. Ils doivent en être sortis souvent pour le service des écoles, être chaque fois remis en état et emmagasinés de nouveau. L'expérience prouve que le commissaire des guerres de Thoune, déjà surchargé pendant les écoles, ne peut pas s'occuper de tous ces détails et qu'il devient nécessaire d'établir à Thoune un intendant d'arsenal ayant les connaissances spéciales nécessaires, et placé sous la direction immédiate de l'intendant du matériel de guerre fédéral. La Confédération ne peut que gagner à la création de cet emploi, pour laquelle nous soumettons un décret spécial à la haute Assemblée.

c. Commissaire des guerres à Thoune.

La sphère d'activité du commissaire des guerres à Thoune s'est fort étendue depuis que de nombreux cours militaires ont lieu à Thoune, et surtout depuis l'extension donnée à l'école centrale, à laquelle se trouve maintenant réunie une école d'application, où sont appelées des troupes de toutes armes.

III. FONCTIONNAIRES SUPÉRIEURS.

Les inspecteurs et les chefs des différentes armes, l'auditeur en chef et le chirurgien en chef ont continué leurs fonctions sans changement.

IV. INSTRUCTION.

a. Places d'armes.

Dans le courant de 1855, les écoles et les cours de répétition ont eu lieu sur pas moins de 24 places d'armes et en 90 subdivisions. Plusieurs cours ont eu lieu à Thoune (21), à Zurich (7), à Bière (6), à Aarau (6), à Lucerne (6), puis à Winterthour, Colombier, St-Gall, Bâle, Fribourg, Moudon, Bellinzone, toujours un à Altorf, Brugg, Coire et Luciensteig, Frauenfeld, Genève, Glaris, Liestal, Schaffhouse, Schwytz, Sion, Stanz. Quoique toutes ces places d'armes laissent, à divers égards, quelque chose à désirer, leur emploi n'a présenté aucun inconvénient majeur. Si le système de la réunion de nombreux corps de troupes de toutes armes pour l'école d'application, qui fait suite à l'école centrale, doit se maintenir, ce qui est à désirer surtout pour former l'état-major général, il deviendrait indispensable de restaurer la caserne de Thoune, et aussi la construction d'un bâtiment spécial sur l'Allmend serait d'une utilité réelle; à moins que l'on n'eût l'intention de faire cette école d'application ailleurs qu'à Thoune, ce qui présenterait aussi ses inconvénients. La caserne de Thoune est suffisante pour loger 500 hommes, mais si l'on doit en loger le double, — ce qui devient nécessaire pendant environ 15 jours, — il faut utiliser les combles, ce qui occasionne des désagréments, auxquels toutes les troupes ne se prêtent pas volontiers. C'est ainsi que pendant l'école d'application de 1855 on a entendu les nombreuses doléances d'un bataillon genevois qui avait été logé dans cet endroit et qui pouvait bien trouver de grandes différences entre ce local et la belle caserne de *Chantepoulet*. On fit autant que possible droit à ces griefs qui venaient en partie de la faute de la troupe elle-même, et l'on prit des dispositions propres à prévenir le retour des plaintes fondées.

Luciensteig a fourni une place d'armes intéressante, et l'instruction ne pourra que gagner, si on emploie cette place plus fréquemment après le prochain achèvement des constructions de fortification.

b. Nourriture.

Les vivres de la troupe ont été assez bons sur presque toutes les places d'armes, et le prix normal de 60 centimes par ration n'a été dépassé qu'à Zurich et à Colombier. Le prix le plus bas a été obtenu pour l'école de carabiniers à Coire.

La fourniture des fourrages a occasionné plus de difficultés et de frais. A Thoune, Aarau et Winterthour, l'administration fédérale a elle-même acheté et livré l'avoine. Sur toutes les autres places d'armes, les prix payés aux fournisseurs, à l'exception de deux faibles livraisons pour chevaux de selle à Fribourg et à Zurich, ont été partout plus élevés que le prix normal de fr. 1 50 par ration. Dans quelques endroits il était même notablement plus élevé, à Bellinzone par exemple fr. 2 01 pour une ration de cheval de selle, et fr. 2 23 pour une ration de cheval de trait. La dépense a donc été plus forte que la prévision calculée sur le prix normal. On peut prévoir le même surcroît de dépenses pour l'année 1856, car malgré la baisse du prix des avoines, les prix des foins sont extraordinairement élevés.

c. Personnel des instructeurs.

Les soins pénibles de l'instruction des recrues et des cadres, tout comme des remontes dans la cavalerie, la direction de la plupart des cours de répétition ont été partagés par le personnel resté presque sans changement, qui s'est voué, déjà depuis plusieurs années, à cette branche du service militaire. Comme au commencement de l'année, il n'y avait rien de changé dans ce personnel, il n'a pas été nécessaire d'avoir une école particulière pour les instructeurs des armes spéciales, et l'on a pu laisser de côté ce cours projeté.

L'instructeur en chef du génie, M. le lieutenant-colonel fédéral *Aubert*, nommé en 1854, n'a pas été disponible. En conséquence, M. *Gautier*, major à l'état-major fédéral du génie, a été adjoint pour l'école centrale au personnel des instructeurs du génie. Un congé de plusieurs mois a dû être accordé pour des circonstances particulières à M. l'Instructeur en chef d'artillerie, ce qui, vu le nombre d'années de service de cet infatigable officier, ne peut paraître injuste. Deux instructeurs de 2e classe d'artillerie ont donné leur démission pour prendre du service en Angleterre. Dans le courant de l'année un sous-instructeur a aussi donné sa démission. On a eu recours à l'appel d'instructeurs provisoires, et le service n'en a pas souffert. L'instruction des carabiniers a notablement gagné sous la direction du nouvel instructeur en chef, M. *Fogliardi*. Elle gagnera encore lorsqu'on aura fait l'augmentation projetée d'instructeurs secondaires.

Le département militaire désirait vivement que la place d'instructeur en chef d'infanterie fût occupée. Ce fonctionnaire aurait été employé en même temps comme inspecteur, pour contrôler l'état de l'infanterie en général. Mais le département s'est convaincu avec nous qu'un renvoi dans la nomination à cet emploi était convenable, puisque le règlement d'exercice pour l'infanterie n'est pas encore décrété.

Augmentation du personnel des instructeurs pour ménager les cadres. — Avant de parler des diverses parties de l'instruction, nous devons, d'après l'invitation qui nous en a été faite, donner notre avis sur la question de savoir, jusqu'à quel point, par une augmentation du personnel d'instruction dans les grades inférieurs, on procurerait un allégement de service en faveur des hommes de cadres exigés des cantons pour les écoles de recrues des armes spéciales (Rec. off. T. V, page 156. 6).

L'appel des cadres pour l'instruction des recrues est prescrit par l'art. 69 de la loi fédérale sur l'organisation militaire, et par là on n'a pas eu en vue seulement l'instruction des recrues, mais surtout celle des cadres eux-mêmes. La participation des sous-officiers et officiers nouvellement nommés ou avancés, aux écoles de recrues, — et pour l'artillerie aussi à l'école centrale, — est réellement à peu près la seule occasion qui permette de les introduire dans la sphère d'action de leur nouveau grade, et de les rendre propres au service. Car dans les cours de répétition ils doivent déjà agir par eux-mêmes et on exige déjà d'eux la possession des connaissances nécessaires. Le système de l'adjonction des cadres est donc bon et pourrait être difficilement remplacé par un autre. L'augmentation des sous-instructeurs ne serait donc pas propre à assurer à l'armée de bons cadres, sur l'importance desquels il n'est pas besoin de s'étendre plus au long. En outre, il serait très-difficile de trouver un nombre suffisant de bons sous-instructeurs, puisqu'on a déjà maintenant de la peine à tenir ce corps au complet actuel, et y parvînt-on même, les frais seraient incomparablement plus grands que maintenant, et les cadres des compagnies ne seraient pas formés.

Examinons maintenant la question de savoir, si la prestation des cadres est trop lourde, soit pour les cantons, soit pour les hommes, et si ces derniers sont employés d'une manière démesurée? On ne peut répondre affirmativement à cette question que pour les cas où un canton n'a pas ses cadres au complet, ou s'il a un recrutement irrégulier, ou s'il ne commande pas à temps ses hommes, ou si les hommes sont, après avoir été commandés, licenciés peu avant l'entrée au service et doivent être remplacés immédiatement par d'autres. Pour les pontonniers cependant, dont l'armée fédérale ne compte que trois compagnies d'élite, desquelles deux ont leurs cours de répétition une année et la troisième l'année suivante, le service des cadres est un peu plus fréquent, car si l'on ne veut pas appeler les mêmes hommes deux fois dans une année, il ne reste qu'un très-petit nombre de cadres disponibles. On peut cependant y remédier en partie, en réunissant les cours de répétition à la fin des écoles de recrues, même les cours de répétition de la réserve. C'est ce qui a déjà été arrangé pour 1856. Pour les autres armes spéciales, le nombre des officiers et sous-officiers, comparé à celui des écoles de recrues, est tel qu'un appel trop fréquent dans ces dernières ne devrait jamais se présenter. Pour le prouver, voyons d'un peu plus près ce qui en est pour l'artillerie, dans laquelle on s'est plaint le plus souvent que les cadres étaient surchargés.

L'effectif des compagnies d'artillerie de l'élite fédérale, déduction faite de l'artillerie

de parc et du train de parc qui ont leurs écoles particulières, compte	4,792	hommes.
ajoutant 20 pour cent de surnuméraires	958	»
on a un total de	5,750	hommes.

En prenant une durée moyenne de service de 8 ans dans l'élite, 720 recrues devront être admises chaque année, et seront aisément instruites dans cinq écoles. Or, les cadres commandés pour chaque école sont : 4 officiers, 10 appointés de canonniers et du train pour toute la durée de l'école, 3 sergents et 7 caporaux ou brigadiers pour la seconde moitié, auxquels il faut ajouter, suivant les circonstances, pour toute la durée de l'école ou pour une durée moindre, les 4 premiers sous-officiers de la compagnie (l'adjudant sous-officier, le sergent-major, le fourrier et le maréchal des logis du train), en tout 28 hommes ou pour les cinq écoles de recrues 140 hommes par année. L'effectif réglementaire en officiers et sous-officiers comporte 1,394 hommes, ainsi ce service n'atteint chaque année que le 10 °/₀ de l'effectif des cadres, d'où il résulte qu'avec un service régulièrement commandé, tous les sous-officiers ne seront pas appelés une fois dans les écoles de recrues pendant leur huit ans de service dans l'élite. Il en est de même pour les autres armes.

On peut conclure de là que le meilleur moyen de parvenir à un allégement des cadres, c'est que les cantons tiennent leurs cadres au complet ; que chaque homme soit commandé d'après un tour de service régulier et bien contrôlé, et qu'on ne le libère ensuite pas sans des raisons très-importantes, et jamais seulement quelques jours avant le jour fixé pour le départ ; enfin que les cantons facilitent par un recrutement régulier une tenue et une organisation normale des écoles de recrues. De leur côté, les autorités militaires fédérales éviteront d'appeler des cadres trop nombreux pour de petits détachements de recrues, ainsi que les remplacements, le plus souvent nuisibles, des sous-officiers au milieu des écoles de recrues. Dans un pareil remplacement, les sous-officiers appelés les premiers quittent l'école au moment où ils pourraient y apprendre quelque chose de nouveau, et ceux qui les remplacent ne sont pas préparés de manière à en retirer le profit désirable. En outre, le système de remplacement mobilise un trop grand nombre d'hommes et occasionne des frais doubles pour les jours de route.

Dispositions réglementaires sur les connaissances préalables des recrues. — A notre manière de voir sur la question précédente, nous joignons nos observations sur l'invitation qui nous a été adressée l'année dernière, de déterminer réglementairement, en conformité de l'art. 69 de la loi sur l'organisation militaire, jusqu'à quel point l'instruction préparatoire doit s'étendre dans les cantons, avant que les recrues puissent être admises dans les écoles fédérales de recrues. (Recueil officiel V, 156, 7.)

L'art. 69 de la loi sur l'organisation militaire s'exprime ainsi à ce sujet :

« Avant de pouvoir prendre part aux écoles fédérales d'instruction, toutes les re-
» crues doivent avoir été formées dans leur canton à l'école du soldat. Les carabi-
» niers doivent en outre avoir reçu dans le tir au but une instruction préparatoire,
» qui sera déterminée dans un règlement. »

La loi exige donc la connaissance de l'école du soldat pour toutes les recrues, en outre pour les carabiniers une instruction sur le tir. Mais depuis que la loi fédérale du 30 janvier 1854 (IV. 24) a mis aussi les cours de répétition des carabiniers à la charge de la Confédération, les cantons n'ont plus d'instructeurs de carabiniers pour donner aux recrues cette instruction sur le tir. L'expérience a prouvé que les recrues de toutes les armes spéciales, et à peu d'exceptions de la part de quelques cantons, entrent au service avec une préparation très-défectueuse et souvent nulle. Il est très-douteux que des dispositions réglementaires puissent remédier à cet inconvénient, et le moyen le plus efficace serait que la Confédération se chargeât aussi de cette instruction préparatoire. Quel attrait et quelle utilité peut réellement avoir pour des carabiniers, des dragons, des soldats du train et des canonniers l'instruction sur la marche et sur le maniement du fusil qui leur est donnée par les instructeurs d'infanterie? Aucun, sans doute, qui contrebalance les sacrifices d'argent et de temps qu'elle exige. Les recrues considèrent dès le commencement ces exercices comme superflus et se donnent peu de peine. Le plus grand nombre des cantons semble avoir la même idée, et rendent cet enseignement aussi court et aussi superficiel qu'il est possible. Les meilleures dispositions réglementaires n'y porteraient aucun remède, et faute d'autres instructeurs que des instructeurs d'infanterie, elles ne seraient pas convenablement observées dans les cantons. Nous pensons donc que les recrues destinées à entrer dans une arme spéciale devraient être réunies dans leur canton pendant deux ou trois jours seulement, pendant lesquels on s'assurerait plutôt qu'elles possèdent les qualités physiques et intellectuelles nécessaires pour être admises dans leur arme, et que l'état de leur santé est satisfaisant. On joindrait à cet examen une courte instruction sur la position du soldat sans armes, sur les mouvements à droite et à gauche, sur les alignements et sur les principes de la marche, puis le reste serait laissé à l'instruction fédérale, prolongée convenablement. Les recrues maladroites et impropres au service seraient renvoyées des écoles fédérales aux frais de leurs cantons. On pourrait trouver qu'une semblable manière de procéder ne s'accorde pas avec l'art. 69 de la loi sur l'organisation militaire, puisque ce dernier exige davantage des recrues des armes spéciales, et avant de suivre à cette affaire nous ne voulons donc pas manquer de prendre, sur cette observation, l'avis préalable et la volonté de la haute Assemblée fédérale. Si elle partage notre manière de voir, nous nous efforcerons de fondre les dispositions nécessaires avec celles de l'organisation des écoles militaires fédérales, et au lieu d'augmenter par une nouvelle ordonnance le nombre déjà très-grand de celles qui existent sur le militaire, nous préférerions de chercher à les fondre et à les simplifier.

d. Instruction proprement dite.

1. Génie.

Deux aspirants d'officier et 101 recrues de sapeurs, et aspirant et 48 recrues de pontonniers ont reçu l'instruction prescrite. Vaud n'a pas envoyé de recrues de sapeurs et Zurich n'a point envoyé non plus de recrues de pontonniers. Il résulte de

là que dans une des années prochaines on devra faire dans ces cantons d'autant plus de recrues, et que les écoles qui auront lieu cette année-là, seront beaucoup trop fortes. Cette inégalité est très-nuisible pour l'instruction, en ce qu'on a à instruire à la fois tantôt un trop grand nombre d'hommes, tantôt un trop petit nombre. Les cantons devraient s'en tenir à un recrutement plus régulier. On n'apporte pas non plus partout au choix des recrues toute la circonspection désirable. Ainsi parmi les 101 recrues de sapeurs, il ne se trouve que 7 charpentiers et très-peu d'autres ouvriers en bois. Parmi ses 27 recrues de pontonniers, Berne n'a envoyé que 2 bateliers, mais par contre plusieurs boulangers, meuniers, tisserands, imprimeurs, etc., tandis qu'Argovie a très-convenablement choisi parmi ses 21 recrues de pontonniers 13 bateliers et plusieurs cordiers et ouvriers en bois ou en fer. Quelques recrues étaient petites et débiles, d'autres, du Tessin, trop jeunes; très-peu apportaient des connaissances préliminaires suffisantes, même les connaissances préliminaires des aspirants d'officiers laissaient beaucoup à désirer. A force d'application et d'assiduité, ce qui manquait a été acquis, et l'on peut dire que le résultat de l'instruction des recrues a été satisfaisant. L'instruction peut devenir encore plus féconde en résultats, si l'on renonce à faire remplacer les cadres après la première moitié de l'école et si l'on augmente le matériel nécessaire à l'école. A part quelques bagatelles, l'armement, l'habillement et l'équipement des recrues étaient en ordre.

Les cours de répétition ont eu lieu conformément aux dispositions de la loi sur l'organisation militaire pour les compagnies du génie d'élite et de réserve, dont c'était le tour. Les compagnies de sapeurs nos 1 et 3 d'élite, 7, 9 et 11 de réserve, les pontonniers des compagnies nos 1 d'élite et 5 de réserve ont reçu cette instruction dans des cours spéciaux. La compagnie de sapeurs no 5 et la compagnie de pontonniers no 3 ont été réunies pour cette instruction à l'école centrale. Vu la courte durée de ces cours de répétition, surtout pour la réserve, il est très-difficile de faire parcourir aux hommes le vaste champ de leur arme spéciale, et de rafraîchir les connaissances qu'ils ont précédemment acquises. Il faut néanmoins reconnaître que tous ont fait preuve d'un grand zèle et de la meilleure volonté. On n'a pu consacrer que peu de temps à l'école de soldat, à l'école de peloton et au service de garde, et sous ce rapport on ne peut pas trop exiger des troupes du génie, afin que leur développement comme arme spéciale n'ait pas à en souffrir.

Peu de compagnies se sont présentées au complet, et les raisons avancées pour excuser ces lacunes n'ont pas toujours semblé valables.

La constitution physique des hommes, leur armement, leur habillement et leur équipement étaient satisfaisants, et leur aptitude au service de leur arme est hors de doute.

2. Artillerie.

La troupe de cette arme importante a été instruite pendant l'année qui fait l'objet de ce rapport dans sept écoles de recrues et onze cours de répétition. Un cours destiné aux cadres des quatre batteries de fusées d'élite a dû être renvoyé à l'année suivante, pour manque de matériel. Les modèles pour les chariots à fusées et

leurs accessoires que les cantons doivent fournir, n'ont pas pu être terminés en temps utile.

Ecoles de recrues. — Des sept écoles de recrues, celles de Zurich, Colombier, Aarau, Thoune et Bière étaient destinées aux recrues des batteries attelées et de position; celle de Lucerne à l'artillerie de parc et une à Thoune au train de parc.

Le nombre des recrues, qui a été de 1,115, est resté de 200 au-dessous de celui de l'année précédente, mais a cependant dépassé d'environ 250 hommes la quantité normale. Ce fort recrutement s'explique pour quelques cantons parce que les corps d'artillerie qui leur ont été nouvellement imposés ne sont pas encore au complet, pour d'autres par le désir de donner à leurs compagnies un nombre suffisant de surnuméraires, avant d'introduire un recrutement régulier. A l'avenir il importe de s'en tenir plus exactement au nombre de recrues nécessaires. Ainsi, par exemple, Berne a envoyé 179 recrues au lieu de 158; Lucerne 53 au lieu de 42; Soleure 45 au lieu de 28; Bâle-Ville 28 au lieu de 12; St-Gall 111 au lieu de 47; Argovie 93 au lieu de 78; Vaud 176 au lieu de 127; Neuchâtel 43 au lieu de 33; Genève 59 au lieu de 29. Les inconvénients de cette incertitude du nombre des recrues pour l'organisation des écoles et pour le service ont déjà été développés à plusieurs reprises, et il est à désirer qu'ils disparaissent définitivement. Le choix et l'équipement des recrues était bon en somme, les connaissances préliminaires laissaient plus à désirer.

Dans la répartition des cadres pour ces écoles de recrues on s'est borné à l'effectif le plus indispensable, afin de tenir compte autant que possible des plaintes contre la trop grande fréquence du service. On n'y a appelé que 42 officiers et 238 sous-officiers, ouvriers et trompettes, auxquels il faut ajouter 23 aspirants d'officiers de 1re classe. En tout 1,418 hommes ont pris part à l'instruction dans les sept écoles de recrues. Si le nombre des officiers semble trop élevé, c'est que plusieurs cantons ont désiré que des officiers de la réserve fussent aussi appelés dans quelques écoles en qualité de surnuméraires.

Aspirants. — Le recrutement de l'artillerie dans les cantons semble offrir peu de difficultés pour faire un bon choix d'hommes capables, puisqu'on n'a presque jamais dû renvoyer des recrues des écoles fédérales pour défaut de taille ou de force physique, et très-rarement pour manque de développement intellectuel. Les cantons ne semblent pas non plus être dans l'embarras pour compléter les cadres de sous-officiers, mais depuis quelques années l'augmentation des cadres des officiers est trop faible, et quoique le nombre des aspirants de cette année, 23 de première et 22 de seconde classe, soit un peu plus satisfaisant que celui de l'année dernière, il ne suffit cependant pas pour combler la diminution normale. C'est donc le cas d'adresser une pressante recommandation aux autorités militaires cantonales et aux chefs de corps pour qu'ils encouragent des jeunes gens qui aspirent à des places d'officier à se vouer à l'artillerie.

L'instruction des aspirants et des recrues a été faite d'après les principes posés précédemment, et portait pour les premiers dans les écoles de recrues presque

exclusivement sur le service du train, réservant leur instruction comme canonniers pour leur second cours à l'école centrale. En déviation de ce qui avait été fait précédemment, un officier-instructeur a été spécialement chargé, à l'école centrale, de l'instruction des aspirants de seconde classe, et à la fin de l'école on n'a eu qu'à se louer de cette modification, qui a produit un bon résultat.

On a cherché à donner aux recrues une base solide pour la partie essentielle de leur service; aux canonniers pour l'école de soldat, la connaissance et la confection des munitions, et la théorie du tir, tout en ne négligeant pas l'estimation des distances et les travaux de fortification passagère; pour les soldats du train, l'instruction sur l'équitation et l'école de conduite des voitures a été aussi approfondie que possible et on l'a prolongée jusqu'au moment où l'école de batterie exigeait un autre emploi des soldats du train.

Les soins à donner aux chevaux ont été, sans interruption, pendant toute la durée du service, l'objet de la plus grande attention de la part de tous.

Cours de répétition. — Les onze cours de répétition ont eu lieu sur les places d'armes de Zurich, Aarau, Thoune, Bière, Bâle, St-Gall, Fribourg, Lucerne et Bellinzone. Toutes les compagnies d'artillerie d'élite, dont le numéro est impair — à l'exception des batteries de fusées n°s 29 et 31, — et toutes les compagnies de réserve organisées et dont le numéro est impair, y ont pris part. A savoir les batteries d'obusiers de 24 liv., n°s 1 et 3; les batteries de canons de 12 liv., n°s 5, 7 et 9; les batteries de canons de 6 liv. n°s 11, 13, 15, 17, 19, 21, 23 et 25; la batterie de montagne n° 27, la batterie de position n° 33; les compagnies d'artillerie de parc n°s 35, 37 et 39, toutes de l'élite; ensuite la batterie de canons de 8 liv. n° 41; les batteries de canon de 6 liv. n°s 43, 45, 47, 49, 51 et 53; les batteries de position n°s 61, 63 et 69; et les compagnies d'artillerie de parc n°s 71, 73 et 75, toutes de la réserve. Il résulte de cette énumération que les seules compagnies non encore organisées sont la batterie de montagne n° 55 du Valais et les compagnies de position n° 65 d'Appenzell (Rh. Ext.) et n° 67 de Thurgovie. Pour les batteries à fusées n°s 57 et 59 le matériel manque encore, comme pour l'élite. Le train de parc, réuni en une subdivision de 59 hommes, a eu son cours de répétition à Thoune.

Le nombre total des hommes qui ont pris part à ces cours de répétition s'élève à 3,836. Il est fâcheux que ce nombre soit de 299 hommes inférieur à l'effectif normal des compagnies énumérées ci-dessus, tandis que depuis longtemps déjà on a instruit un excédant de recrues d'artillerie, et que les rôles des compagnies accusent un excédant de troupe. Dix-sept compagnies sont entrées au service sans avoir l'effectif réglementaire. Les cantons de Bâle-Campagne, St-Gall et Tessin ont envoyé pour l'élite et la réserve des surnuméraires, les cantons de Zurich, Berne et Argovie des compagnies complètes, Bâle-Ville et Vaud chacun une seule compagnie complète, tous les autres présentaient des lacunes assez importantes. On doit conclure de là que l'on donne trop facilement dans les cantons des exemptions de service, ce qui est d'autant plus fâcheux qu'une partie de la troupe reste

sans cours de répétition, désavantage qui, pour une arme aussi importante que l'artillerie, ne devrait pas se présenter dans une pareille mesure. Sur la demande de la direction militaire du canton de Zurich, la troupe de ce canton, qui n'était pas entrée au service, a été appelée à suivre un cours complémentaire. Ce système n'atteint pas complétement son but et présente, d'un autre côté, des désavantages marqués. On doit donc tenir à ce que les cantons envoient leurs compagnies complètes dans les cours de répétition ordinaires.

L'expérience apprend que bien des branches de service, apprises à fond dans une école de recrues, ont besoin, surtout pour des hommes un peu âgés, d'être toujours exercées à nouveau. A cause de cela on répète avec assiduité dans les cours de répétition l'école de la pièce de campagne, la théorie du tir, la connaissance des munitions, l'équitation, l'école de conduite et les soins à donner aux chevaux, sans cependant se borner à cela. L'aptitude des hommes au service est généralement telle qu'on peut passer encore à d'autres exercices qui forment la troupe d'une manière pratique. Ainsi, dans l'année qui fait le sujet de ce rapport, on a fait, dans tous les cours de répétition, des exercices de marche plus ou moins grands, et quelques-uns combinés avec des bivouacs et autres travaux ou dispositions de campagne. Une instruction préliminaire des officiers en vue de ces exercices pratiques était bien prescrite, mais le plus souvent elle n'a pu être donnée que très-imparfaitement, vu le peu de temps disponible. Toutefois ces marches se sont montrées hautement instructives et encourageantes.

Ecole centrale. — D'après les dispositions de l'ordonnance sur l'école centrale, l'artillerie qui y a été appelée se montait à 255 hommes, auxquels on ajouta quelques officiers de l'état-major fédéral d'artillerie, pour combler des lacunes provenant de dispenses qu'on avait dû accorder. Plus tard nous parlerons de l'école centrale elle-même.

Résultat général de l'instruction de l'artillerie. — Le nombre total de la troupe d'artillerie instruite dans les différents cours se compose :

Dans les écoles de recrues de	1,418	hommes.
Dans les cours de répétition de	3,836	»
A l'école centrale, y compris les aspirants, de	277	»
Total . . .	5,531	hommes.

Les inspections, faites pour la plupart par l'inspecteur de l'artillerie, ont donné en général des résultats satisfaisants. Elles ont prouvé qu'officiers et soldats s'adonnent avec zèle au service de leur arme et utilisent avec une conscience remarquable l'occasion qui leur est offerte par les écoles fédérales, d'augmenter et de raffermir leurs connaissances.

Equipement de la troupe. — Un contrôle exact est exercé sur toutes les pièces d'habillement, d'armement et d'équipement, particulièrement sur celles qui ont été acquises depuis 1852. Il existe encore une certaine irrégularité dans quelques parties de l'habillement et de l'équipement. Cependant l'uniformité gagne d'année en année, et l'on arrivera d'autant plus vite au point que l'on peut atteindre avec

des milices, qui ne sont pas équipées dans un atelier central, que les cantons eux-mêmes s'en tiendront strictement pour leurs acquisitions aux prescriptions et aux modèles réglementaires, et qu'avant le départ de leurs troupes pour les écoles fédérales ils les inspecteront et feront disparaître eux-mêmes toutes les irrégularités.

Chevaux. — Les chevaux destinés aux batteries attelées étaient bons en somme, ceux de la batterie n° 15 de Bâle-Campagne seuls n'auraient pas pu supporter le service effectif le plus modéré. Il paraît que dans cette contrée les chevaux sont fortement mis en réquisition par les travaux des chemins de fer, et que c'est ce qui a empêché ce canton de fournir un meilleur attelage.

Harnachement. — Plusieurs cantons ont muni leurs chevaux d'excellents harnais, construits d'après l'ordonnance nouvelle qui a été publiée en 1855. D'autres ont choisi dans leur approvisionnement les plus vieux harnais. Cette dernière méthode ne peut être admise que lorsque les harnais, quoique n'étant plus propres au service en campagne, sont cependant encore uniformes et assez bien entretenus pour qu'ils ne blessent pas les chevaux. Ainsi, les meilleurs approvisionnements sont réservés pour le service effectif. La première méthode donne lieu à une instruction plus complète, elle éprouve la bonne construction des harnais et apprend à les ajuster convenablement.

On a fait aux écoles d'Aarau et de Thoune des essais de bâts de montagne modifiés. Ces essais prouvent que l'on est sur la bonne voie pour arriver à un résultat satisfaisant.

3. Cavalerie.

Dans l'année qui fait l'objet de notre rapport il est entré dans les cours de recrues de cavalerie 14 aspirants officiers et 219 recrues, sans compter 15 recrues de trompettes et 5 ouvriers. C'est donc 5 aspirants de moins qu'en 1854, et par contre 15 cavaliers de plus, savoir 9 dragons et 6 guides. En tout cas, le nombre des recrues demeure encore d'environ 60 hommes inférieur à la moyenne indispensable pour que le corps soit au complet.

Diminution des recrues. — Le manque de cavaliers, que l'on observe depuis plusieurs années, a engagé l'Assemblée fédérale à nous adresser l'invitation d'examiner par quels moyens on pourrait arriver à compléter l'effectif des compagnies de cavalerie, dont l'état est plus ou moins défectueux dans tous les cantons (V. Recueil officiel, tome V, page 156, 8). Notre département militaire a accordé à cette affaire une attention d'autant plus sérieuse que le chiffre légal de la cavalerie, l'effectif fût-il même complet, est excessivement restreint; car 1,937 cavaliers d'élite et 932 de réserve, c'est-à-dire un total de 2,869 hommes, c'est déjà pour la force réglementaire de notre armée de 104,354 hommes, presque au-dessous du minimum des besoins. Il faut nécessairement de la cavalerie pour le service d'ordonnance et d'escorte, pour le service de sûreté et pour poursuivre des avantages obtenus dans le combat; il faudrait même souvent en avoir de disponible pour l'attaque. Une plus grande diminution de cette arme importante serait donc extrêmement préjudiciable. Si l'on recherche les causes de cette diminution des recrues de cavalerie, les considérations suivantes se font valoir.

L'état des chevaux diminue en général en Suisse. Il manque surtout de chevaux légers et propres à l'équitation. Pour le labourage on emploie maintenant de préférence des bêtes à cornes, et pour les transports de marchandises on se sert de chevaux lourds et forts. En outre la poste occupe un plus grand nombre de chevaux qu'autrefois. Il en résulte que leur prix a monté, et que par là les frais du cavalier ont augmenté. Or, ces frais, dans la plupart des cas, sont à la charge, non pas des recrues, mais de leurs parents, qui avec la meilleure volonté ne peuvent pas toujours les supporter. Bien des parents qui ont plusieurs fils détournent ceux-ci d'entrer dans la cavalerie, parce qu'ils prévoient qu'après le partage du patrimoine entre les enfants, leur fils ne sera plus dans le cas de tenir un cheval, et, qu'en attendant, homme et cheval seront occupés par le service militaire plus que cela ne convient aux parents. Beaucoup sont effrayés par l'obligation de devoir faire une école de remonte à chaque changement de cheval. Plusieurs encore sont découragés par les difficultés qu'ils rencontrent à faire admettre de nouveaux chevaux, tout comme aussi par les indemnités souvent trop faibles qu'ils obtiennent pour la perte de chevaux ou la dépréciation de leur monture pendant la durée du service. A cela se joint encore que dans quelques cantons, notamment dans ceux de Schwytz, Grisons et Genève, il est presque impossible, même avec la meilleure volonté, de trouver un nombre suffisant de chevaux propres au service. Si, par conséquent, l'on ne peut méconnaître que l'entrée dans la cavalerie est maintenant accompagnée de plus de difficultés et de sacrifices qu'auparavant, il faudra, pour contrebalancer ces inconvénients, offrir certains avantages. Ces derniers pourraient consister en ce que la durée du service de la cavalerie ne fût pas trop étendue, mais qu'elle fût limitée par les cantons à 8 ans au plus pour l'élite, et à 4 ans pour la réserve. La Confédération, de son côté, eu égard à ce que dans la cavalerie le cavalier, par son service personnel et par la prestation de sa monture, supporte un service deux fois plus grand que cela n'a lieu dans les autres armes, devrait autant que possible donner des facilités déjà pour l'instruction; elle devrait, à cet effet, augmenter le nombre des places d'instruction et diminuer ainsi celui des jours de marche; tout comme aussi elle ne devrait pas appeler trop de recrues dans une école, afin que les instructeurs puissent s'occuper d'autant plus de chaque homme en particulier et le faire faire des progrès plus rapides. Dans l'admission des hommes et des chevaux, il faudrait être aussi coulant que possible et admettre à l'instruction de jeunes gens capables, qui n'ont pas encore l'âge militaire, et en leur tenant compte de ce service anticipé, tout comme des recrues qui sont un peu au-dessous de la taille prescrite, toutefois à condition que leurs chevaux fussent proportionnés à leur propre taille. Quant à la réserve, on pourrait n'exiger d'elle annuellement qu'une inspection détaillée, sans que l'homme fût tenu à garder le même cheval ou à suivre une école de remonte; on partirait de l'idée que dans la présomption d'un service actif il faudrait alors donner une instruction. — Dans l'admission et l'estimation des chevaux, il faudrait mieux tenir compte du prix courant des chevaux et indemniser plus largement en cas de dépréciation ou de perte.

Si le recrutement à la ville et à la campagne est basé sur de tels principes, on peut espérer que la cavalerie se complétera. Mais si cette attente devait être trompée, il ne resterait guère autre chose à faire, à moins de grands sacrifices pécuniaires, que de fondre ensemble l'élite et la réserve, en fixant un temps de service de 8 à 9 ans, après lequel l'homme serait complétement libéré du service militaire. Cette prompte libération du service attirerait probablement bien des jeunes gens et les engagerait à faire volontiers pour cela quelques sacrifices. Ainsi, sans diminuer la force numérique de la troupe et sans de plus grandes prestations des cantons ou de la Confédération, on pourrait espérer d'obtenir une cavalerie complète.

Pour cette fois cependant, nous désirons tenter la première voie, et, autant que cela dépend de nous, la conseiller.

Ecoles de recrues. — Comme nous l'avons déjà fait observer, le nombre des recrues de cavalerie, entrées aux écoles de recrues, est demeuré de 60 hommes environ au-dessous des besoins. En effet, si l'on excepte Bâle-Ville, Neuchâtel et Genève, qui ont cependant encore à combler des lacunes essentielles dans leurs détachements de guides, et Thurgovie, qui a envoyé exactement le chiffre voulu, tous les cantons ont donné trop peu de recrues; Schwytz et Tessin n'en ont pas envoyé du tout.

En général, les recrues possédaient les qualités physiques et intellectuelles requises; quelques-unes pourtant étaient un peu petites, d'autres trop peu développées intellectuellement, ce qui surtout est préjudiciable au service des guides. Les chevaux, à l'exception de ceux de plusieurs recrues de guide, étaient bien choisis, et leur grosseur était généralement bien proportionnée à la taille de l'homme. Mais il s'en trouvait beaucoup parmi eux qui avaient à peine quatre ans et qui réclamaient par conséquent de grands ménagements, ce qui ne facilite pas une bonne instruction. L'inconvénient d'avoir de trop jeunes chevaux se montre surtout dans les écoles de Thoune et de Winterthour. En dépit de tous les ménagements et de la sollicitude des vétérinaires, beaucoup de maladies, notamment des cas de gourme se déclarèrent, et trois de ces jeunes chevaux périrent. Dans l'habillement et l'équipement des recrues on a remarqué, çà et là, des déviations aux prescriptions réglementaires. Si cela devait se répéter, on ne pourrait probablement pas y remédier autrement qu'en donnant au commandant de l'école l'autorisation de faire aussitôt changer ce qui est défectueux aux frais des cantons respectifs.

L'instruction des recrues a eu lieu sur les places d'armes de Thoune, Bière, Aarau et Winterthour, avec le concours de 16 officiers, 14 aspirants, 48 sous-officiers, 19 ouvriers, 33 trompettes et recrues de trompettes. En outre, on avait encore commandé 4 médecins, 5 vétérinaires et 5 fraters. Le personnel d'instruction était le même que précédemment. Seulement on a appelé pour chaque école un vétérinaire d'état-major, soit pour enseigner la connaissance du cheval et les soins à lui donner, soit pour diriger le traitement sanitaire des chevaux. Cette mesure a été très-avantageuse. Un de ces messieurs a donné aussi avec succès des

leçons de voltige. En général, on a accordé beaucoup de soins aux exercices gymnastiques nécessaires dans les différentes branches de l'instruction; ils donnent au cavalier de la souplesse, de l'assurance et du sang-froid.

Les hommes ont fait des progrès réels dans l'équitation, dans l'art de manier et de soigner les chevaux, tout comme dans le maniement de leur arme. La manœuvre assez difficile de se répandre en chaînes pour le combat individuel a été pareillement bien exécutée. Les chevaux se laissaient facilement détacher les uns des autres et restaient tranquilles au feu. Si l'on pouvait, en tout ou en partie, faire passer à l'école fédérale le temps que dans les cantons l'on consacre presque sans résultat à l'instruction préparatoire de la cavalerie, on obtiendrait encore davantage.

Les cadres ont fait des efforts pour apprendre ce qui les concernait; si les exercices sur le terrain, si le service intérieur et le service de garde doivent bien marcher, il faut avoir de bons cadres. A quelques exceptions près, ce qui laissait le plus à désirer, c'étaient les trompettes. Au lieu de trompettes exercés on n'avait envoyé avec certains cadres que des recrues de trompettes, dont quelques-unes même n'avaient encore aucune connaissance de leur instrument; ce qui est tout-à-fait blâmable. Quant aux trompettes et aux ouvriers qui avaient été montés par les cantons, on a remarqué de nouveau qu'ils avaient souvent d'abominables chevaux.

Cours de remonte. — Dans cinq écoles, savoir à Winterthour, St-Gall, Bâle, Bière et Thoune, 115 hommes avec leurs chevaux neufs ont reçu l'instruction voulue; mais tous les hommes tenus au service ne se sont pas présentés. Il n'y en avait même aucun de Lucerne et du Tessin, quoiqu'il s'en trouve aussi dans ces cantons. La fréquentation régulière de ces écoles peut seule donner des garanties pour l'aptitude des compagnies au service de campagne; et l'on doit par conséquent recommander de la manière la plus pressante aux cantons d'exercer un contrôle rigoureux sur les chevaux, et d'envoyer à l'école de remonte tous les hommes qui changent de cheval.

Cours de répétition de l'élite. — Conformément à la loi, le cours de répétition a été suivi par les compagnies de dragons n°s 1, 3, 5, 7, 9, 11, 13, 15, 17, 19, 20, 21, ainsi que par les détachements de guides n°s 1, 3, 4, 6, 7. Le n° 2 de Schwytz n'existe pas encore. Le n° 5 des Grisons est d'un chiffre faible. Le n° 8 du Tessin n'a pu être réuni pour d'autres motifs. L'année suivante on pourra reprendre ce qui avait été ajourné, comme cela s'est fait dans l'année de notre rapport pour la compagnie n° 20 de Lucerne.

Ont pris part aux cours de répétition :

	713	officiers et dragons.
	133	guides.
Total . . .	846	hommes.

On voit par-là que beaucoup de compagnies de dragons n'ont pas été au complet. C'est ce qui même est arrivé pour toutes, excepté pour le n° 20 de Lucerne. Il y en avait bon nombre qui ne comptaient pas 50 hommes : ainsi le n° 7 de Vaud, dont la force était seulement de 41 hommes, et le n° 21 de Berne, qui était de 49. C'est

d'autant plus frappant que les rôles des compagnies portent cependant pour la plupart un chiffre d'hommes beaucoup plus élevé ; un bon nombre de ceux-ci paraissent seulement se soustraire au service. Ce qu'il faut blâmer encore, c'est qu'un certain nombre de cavaliers entrent sans avoir fait, avec leurs nouveaux chevaux, l'école de remonte prescrite.

La durée de ce cours pour les dragons a été de 15 jours. Quoique dans les premiers jours on s'aperçût aisément que hommes et chevaux n'avaient pas été exercés depuis deux ans, cependant l'instruction a été profitable. L'expérience de l'année prochaine nous apprendra, si le système actuel d'avoir de deux ans en deux ans des cours plus longs est préférable au système précédent, en vertu duquel on avait des cours annuels, dont la durée était moitié moindre. Il est certain qu'avec des cours plus longs la troupe peut être poussée plus loin, et que les cadres surtout font plus de progrès. La réunion de plusieurs compagnies dans chaque école s'est justifiée dans la pratique ; elle permet de faire de plus grandes manœuvres et de meilleurs exerciees, lesquels sont très-instructifs et plaisent à la troupe. Les compagnies nos 11 et 20 ont fait leur cours de répétition à l'école centrale d'une manière satisfaisante. Mais dans la compagnie n° 20 on a remarqué que les selles, ayant été délivrées aux dragons seulement au moment du départ pour l'école, n'allaient pas bien aux chevaux, ce qui leur occasionna dans des cas réitérés des contusions et des blessures.

A la fin du cours de répétition, on a pu licencier hommes et chevaux en ayant la certitude qu'ils étaient aptes au service de campagne.

Les écoles de guides sont de trop courte durée. On exige plus d'eux que des dragons ; et cependant on leur consacre à peine la moitié du temps de l'instruction. Il faudra remédier à cet inconvénient.

Dans l'habillement et l'équipement, on trouve différentes variations, auxquelles il faudrait obvier si possible. Si l'on autorisait les commandants d'écoles à faire aussitôt réparer les défectuosités aux frais des cantons, ces derniers vraisemblablement les feraient eux-mêmes disparaître auparavant.

Il serait très-désirable d'avoir une instruction centrale particulière pour les cadres de cavalerie et pour les guides. Dans un pareil cours on pourrait aussi former les aspirants. Si nous n'avions pas été retenus par certaines difficultés, surtout par celle du recrutement, nous aurions déjà fait l'essai de cette école. Nous espérons toutefois pouvoir y revenir en temps opportun.

(La suite au prochain numéro.)

LAUSANNE. — IMPRIMERIE CORBAZ ET ROUILLER FILS, ESCALIER-DU-MARCHÉ, 20.

N° 5 10 Juillet 1856

REVUE MILITAIRE SUISSE

CONDITIONS D'ABONNEMENT : La **Revue militaire suisse** paraît deux fois par mois. Le prix pour le reste de l'année courante est fixé à 4 fr. 50. On s'abonne directement chez CORBAZ ET ROUILLER FILS, imprimeurs, Escalier-du-Marché, 20, à Lausanne. Pour ce qui concerne la rédaction, s'adresser à M. Ferd. LECOMTE, capitaine d'état-major fédéral.

DU TRANSPORT DES TROUPES PAR LES CHEMINS DE FER.

(Suite). Voir les n°s 3 et 4.

CAVALERIE. — Les dispositions relatives à l'infanterie étant aussi applicables à la cavalerie en ce qui concerne le personnel, nous ne les répéterons pas ici.

Dispositions générales. — Une partie de la troupe s'embarque avec les chevaux, à raison de quatre hommes par waggon ; un sous-officier et quatre cavaliers occupent chaque vaggon à selles ; le reste de l'effectif est transporté comme une troupe d'infanterie.

Les waggons à bœufs, dans lesquels on fait exclusivement le transport des chevaux, sont des caisses rectangulaires, couvertes, ayant leurs petits et leurs grands côtés pleins, mais ces derniers seulement jusqu'à un mètre du plancher, et à claire-voie au-dessus. Ils s'ouvrent par des portes à deux battants ou à coulisses, pratiquées sur le milieu des grands côtés. Les claires-voies sont fermées par des rideaux imperméables et mobiles.

Les dimensions de ces voitures varient :

Pour la longueur,	de 4	mètres	12	cent.	à 6	mètres	00	cent.
Pour la largeur,	de 2	„	30	„	à 2	„	50	„
Et pour la hauteur des portes	de 1	„	70	„	à 1	„	92	„

Le tableau suivant indiquant la grosseur moyenne des chevaux et la [illegible] du paquetage, peut servir à déterminer le nombre de che-[illegible] à plein chaque waggon :

INDICATION DES ARMES.		LARGEUR.	HAUTEUR.	POIDS.
Cavalerie de réserve	chevaux sellés . .	0 m^tre 90 cent.	1 m^tre 86 cent.	600 kil.
	chevaux dessellés	0 » 70 »		560 »
Cavalerie de ligne	chevaux sellés . .	0 » 80 »	1 » 80 »	506 »
	chevaux dessellés	0 » 65 »		473 »
Cavalerie légère	chevaux sellés . .	0 » 75 »	1 » 76 »	424 »
	chevaux dessellés	0 » 60 »		394 »

On voit par là que dans le cas le plus favorable, on pourra embarquer 9 chevaux dessellés de la cavalerie légère dans les waggons de 6 mètres de longueur, et dans le cas le moins favorable, seulement 4 chevaux sellés de la cavalerie de réserve dans les waggons de 4 mètres 12 cent. On voit de plus que les waggons qui ont 1 mètre 90 cent. de hauteur sous le linteau de la porte peuvent recevoir les plus grands chevaux sellés, tandis que ceux qui ont le minimum, 1 mètre 70 cent. ne peuvent recevoir que des chevaux dessellés.

Chaque waggon pour chevaux doit être muni d'une barre de fermeture provisoire qui se place intérieurement en travers de la porte et sert à empêcher les chevaux de reculer pendant que l'on enlève les ponts et que l'on ferme les waggons. Il est essentiel que les chevaux soient serrés les uns contre les autres et n'aient pas assez d'espace pour se mouvoir. Lorsque le dernier waggon n'est pas complètement rempli, il faut maintenir les chevaux serrés au moyen d'une barre analogue à la barre de fermeture et dont les extrémités s'adaptent aux parois longitudinales.

Des strapontins servent à asseoir les cavaliers embarqués dans les waggons à chevaux. Un strapontin est une planchette à dimensions déterminées, et percée aux quatre coins pour laisser passer quatre bouts de cordes arrêtés au-dessous par des nœuds.

Ces bouts de cordes étant réunis, on attache cet assemblage aux barres longitudinales des waggons, de telle manière que le siége se trouve à 0 m. 60 c. du plancher du waggon et légèrement incliné en arrière.

Chaque waggon pour chevaux renferme deux strapontins; les quatre cavaliers qui accompagnent s'asseient à tour de rôle.

Pour embarquer et débarquer les chevaux, on se sert d'une rampe ou pont de 5 m. de long et d'une largeur dépassant celle des portes du waggon. Cette rampe se pose sur un chevalet et se place devant l'ouverture du waggon de manière à raser le plancher. Dans ce cas, on peut faire passer successivement les waggons devant les ponts. Mais si la rampe repose sur le plancher du waggon, il faut la porter de waggon en waggon, ce qui est assez difficile en raison du poids de ce plateau.

Il faut établir autant que possible des garde-corps à droite et à

gauche du pont. Dans la prévision d'un accident en route, ou de la nécessité d'un débarquement hors d'une gare, un ou deux ponts doivent toujours accompagner chaque transport de cavalerie.

Les chevaux sont pourvus de foin pour la route : selon que le voyage dure moins de 12 heures, de 12 à 24 heures, ou plus de 24 heures, on distribue aux chevaux de la cavalerie de réserve, de l'artillerie et du train des équipages, 3, 5 ou 10 kil. de foin, et à ceux de la cavalerie de ligne ou légère, 2, 4 ou 8 kil.

Le foin est délivré réduit en bottillons du plus petit volume, on le place dans les waggons à chevaux, avant l'embarquement de ceux-ci. Une ou deux bottes de paille sont nécessaires pour litière.

On charge en outre une demi-ration de route d'avoine, en sac, pour faire manger le plus tôt possible après le débarquement. Les sacs sont placés soit dans un waggon à bagages, soit dans un waggon à selles.

Un point important à observer, c'est de n'embarquer les chevaux que deux heures au moins après qu'ils ont mangé.

Ceci est pour les chevaux une condition de docilité pendant la route et de sécurité pour les cavaliers de service enfermés avec eux.

L'ordre des voitures d'un convoi de cavalerie est le suivant : Un ou deux ponts de débarquement, les bagages, la moitié des selles et des chevaux, la troupe, les officiers, la seconde moitié des selles et des chevaux, les voitures particulières des officiers et des cantinières.

La troupe doit arriver au lieu désigné pour l'embarquement deux heures au moins avant le moment du départ.

Embarquement. — A proximité de la gare, le détachement à embarquer est formé en bataille sur un rang; les sous-officiers en serre-file entrent dans le rang et les officiers réunissent leurs chevaux à ceux de la troupe. — Le commandant fait numéroter les chevaux par fractions de 5, 6, 8, etc., selon la capacité des waggons, tandis qu'un officier fait inscrire sur chaque waggon le numéro de l'escadron et du peleton auxquels appartiennent les hommes, selles ou chevaux qu'il doit contenir.

Dès que la troupe est divisée par fractions, elle commence à desseller[1]; les cavaliers numéros pairs tiennent les chevaux de leurs voisins de droite numéros impairs, et ceux-ci les aident à leur tour. L'opération terminée, les numéros pairs d'abord et les numéros im-

[1] A moins d'ordre formel, les chevaux sont toujours dessellés pour le voyage. Cette mesure est nécessaire pour améliorer les conditions hygiéniques du transport, éviter les détériorations au harnachement et tirer le plus grand parti possible du matériel propre à recevoir les chevaux. Cependant on ne débride que lorsque le convoi est en marche.

pairs ensuite, portent leur harnachement au sous-officier préposé au chargement des selles. Ce sous-officier a sous sa direction 4 cavaliers, dont 2, chargés de l'arrangement des selles, sont placés dans le waggon de chaque côté de la porte, et les 2 autres en dehors, chargés d'apporter les selles aux premiers. Les selles sont empilées les unes sur les autres; on place environ dix piles par waggon et cinq ou six selles par pile. La première selle repose sur un bottillon de paille cylindrique, afin qu'elle ne puisse pas se détériorer ou se déformer. Les paquetages des officiers sont mis à la partie supérieure.

Le sous-officier surveillant peut prendre telle disposition qu'il jugera propre à faire reconnaître à quels pelotons appartiennent les divers groupes de selles, afin de les rendre facilement à leurs cavaliers au point d'arrivée. Un moyen simple pour que chacun puisse immédiatement reconnaître sa selle lors du débarquement, c'est de passer dans la boucle du harnachement un petit carton ou papier portant le nom du cavalier.

Dès que tous les cavaliers sont revenus à leurs chevaux, l'embarquement s'opère dans tous les waggons disponibles à la fois, et de la manière suivante : le premier cavalier de chaque fraction dirige son cheval, en lui faisant baisser la tête, sur le milieu de la porte du waggon.

Aussitôt entré, il fait appuyer son cheval sur la droite, contre la paroi latérale de ce côté, la tête étant opposée à l'entrée du waggon.

Le second cavalier suit le premier en faisant appuyer son cheval à gauche; le troisième appuie le sien contre celui du premier; le quatrième contre celui du second. Le premier et le second cavaliers prennent les chevaux du troisième et du quatrième: ceux-ci, se plaçant dans l'espace laissé vide et maintenant leurs chevaux dans la position pour que l'entrée du waggon demeure libre, saisissent la longe des chevaux suivants et les font entrer dans le waggon.

Il est essentiel d'exécuter ces divers mouvements avec ordre et rapidité, afin de ne pas laisser aux premiers chevaux embarqués le temps de se mettre en travers du waggon. On compte environ cinq minutes pour embarquer les chevaux d'un waggon; un escadron bien exercé s'embarque en moins de demi-heure.

Route. — Les cavaliers placés près des chevaux leur font manger le foin pendant la marche du convoi, les soutiennent par le licol dans les chocs et oscillations du waggon et les rassurent à tous les coups de sifflet de la locomotive. En cas d'accident, ils font un signal extérieur au moyen d'un mouchoir. — A la station qui précède immédiatement le point d'arrivée, le chef de la troupe donne l'ordre de brider,

de ramasser le fourrage qui ne serait pas mangé et d'en former une botte par waggon.

Pendant les haltes, les cavaliers gardes-d'écurie sont relevés.

En temps ordinaire, les chevaux ne sont abreuvés que si la durée du trajet est de moins de 12 heures; dans ce cas même, ils ont besoin de peu d'eau et un sceau de dimension moyenne suffit pour deux chevaux. L'avoine n'est distribuée qu'après le débarquement.

On peut dire, en général, que les chevaux sont dociles pendant le trajet; il se manifeste chez eux plus encore d'étonnement que de frayeur, rassurés qu'ils sont par la présence de leurs cavaliers. — On ne cite que deux accidents sur environ 30,000 chevaux ou mulets transportés ainsi dans les ports du Midi pour l'armée d'Orient, l'un d'un cheval vicieux qui endommagea la paroi d'un waggon; l'autre, d'un cheval qui, par un brusque écart, sauta de côté en dehors du pont volant et tomba entre le quai de débarquement et le waggon.

Débarquement. — Dès que les ponts sont placés, les cavaliers font sortir les chevaux dans l'ordre inverse à celui dans lequel ils sont entrés.

Si la tête des chevaux est opposée au quai de débarquement, on fait sortir les deux premiers en reculant et les autres par un demi-tour. Les chevaux débarqués sont formés sur un ou sur deux rangs, à portée des waggons à selles; trois cavaliers sur quatre vont chercher le harnachement, le quatrième tient les chevaux. Les chefs des waggons à selles désignent les pelotons qui peuvent emporter leurs paquetages les premiers et appellent successivement les autres. Les chevaux étant sellés, la troupe monte à cheval et se rend sur le point désigné pour s'y reformer.

E. R. *(La suite au prochain numéro.)*

CAMPAGNE DE 1799, EN SUISSE ET EN ALLEMAGNE,

D'APRÈS L'ARCHIDUC CHARLES, LES GÉNÉRAUX MASSÉNA, JOMINI, ETC.

(Suite.)

Ce qui contribuait à rendre la position de Masséna et particulièrement celle de Lecourbe des plus périlleuses, c'était la disproportion des forces des deux armées. Les corps de Lecourbe et de Dessolles ne comptaient que 6 demi-brigades formant à peine 10,000 hommes, tandis que l'armée autrichienne du Tyrol et les milices du pays formaient un total de 50,000 combattants.

SYSTÈME DE DÉFENSE ADOPTÉ PAR LES AUTRICHIENS POUR LE TYROL.

Les Autrichiens adoptèrent pour système de défense du Tyrol de garder tous les passages par des postes renforcés par les arquebusiers

du pays, organisés en compagnies; de fortes réserves avaient été établies à Laatsch et à Landeck; quelques-uns des postes étaient fortifiés par des ouvrages en maçonnérie, vulgairement appelés *cloisons*, qui barraient les grands chemins en s'appuyant contre les rochers; mais ces ouvrages n'étaient point fermés au revers, ni casematés; ils ne pouvaient ainsi pas résister aux feux plongeants dirigés sur eux des hauteurs environnantes; ils ne pouvaient pas davantage résister au jet des pierres. Les réserves, placées à Laatsch et à Landeck, étaient trop éloignées et hors d'état de concourir directement à la défense des postes de Tauffen et de Martinsbruck, devant lesquels les Français étaient en position.

Dans ce système de défense du Tyrol, il s'agissait d'occuper tous les points, tous les passages, tous les pas des montagnes, et d'opposer une résistance vigoureuse à l'ennemi partout où il se présenterait. On obéissait ainsi à un préjugé généralement reçu à cette époque, c'est que la meilleure manière de conserver la possession d'un pays de montagnes était d'en garder toutes les entrées et de défendre toutes les positions qu'il renferme. Tandis que les vrais principes de défense, quand il s'agit de tout un pays, consistent à ne jamais perdre de vue les points essentiels, à concentrer tous ses moyens dans des positions qui couvrent les clés du pays, et à ne s'occuper des postes secondaires et détachés qu'autant qu'ils sont en rapport immédiat avec l'objet principal. Ne pas trop disséminer les troupes, afin de ne pas les sacrifier dans des combats partiels et inutiles, choisir une position centrale et agir offensivement toutes les fois que l'occasion s'en présente, et reprendre cette position après la victoire pour recommencer à une nouvelle occasion offerte par l'ennemi, tel est le vrai principe pour la défense des montagnes.

Appliquons ces principes au Tyrol en particulier, en tenant compte des forces que les Autrichiens y avaient réunies:

Le Tyrol a trois entrées principales du côté de l'ouest:

1° La première vient de *Feldkirch et traverse l'Arlberg;* celle-là n'était pas menacée aussi longtemps que Hotzé tenait dans la vallée du Rhin et qu'une armée autrichienne se trouvait sur la rive gauche du Lech.

2° La deuxième mène par *l'Engadine dans la vallée de l'Inn;* elle était de beaucoup la plus importante, car la vallée de l'Inn offre, en Tyrol, des chemins faciles, et l'ennemi, en suivant cette ligne d'opérations, pouvait gagner la communication du Tyrol avec la clé du théâtre de la guerre en Allemagne, vers laquelle une armée française était en marche.

3° La troisième passe par *Tauffers sur Glurns dans la vallée de*

l'Adige; ce débouché méritait attention puisqu'il conduisait les Français sur la communication de l'Allemagne avec l'Italie.

Il s'agissait donc de fermer à l'ennemi ces deux dernières entrées, qui n'étaient liées, sur la frontière, que par le chemin transversal de Nauders-Burgeis et Glurns, et, dans l'intérieur, par celui d'Inspruck, Brixen et Botzen. — La communication entre Nauders et Glurns fournissait évidemment l'emplacement convenable pour y établir une réserve utile à la protection des avenues de l'Inn aussi bien que de celles de l'Adige, et prête à se porter alternativement dans l'une et dans l'autre des deux vallées. — Mais les moments étaient précieux; les Français s'étaient tellement approchés de ce chemin que le moindre retard pouvait le leur livrer.

Il fallait donc, avant tout, rassembler les réserves dans la vallée de l'Inn, passage le plus important, et prendre une position centrale à *Nauders,* où se joignent les deux vallées de l'Inn et de l'Adige. De là, la première opération à faire était de repousser les Français de Martinsbruck, puis de marcher rapidement par Nauders sur Glurns pour attaquer les Français à Munster. Après avoir repoussé l'ennemi sur ces deux points, il fallait reprendre la position de Nauders et répéter cette manœuvre aussi longtemps que les circonstances forçaient à la défensive. C'était la véritable manière de couvrir les frontières occidentales du Tyrol, même avec des forces inférieures à celles de l'ennemi.

On compte à peine 10 lieues de Martinsbruck à Glurns; la prudence défendait de passer d'une vallée dans l'autre avant que l'ennemi ne fût repoussé assez loin dans la première pour qu'il ne pût inquiéter les flancs et les derrières de l'armée pendant qu'elle faisait la navette; mais ce mouvement achevé, il importait peu que les Français cherchassent à pénétrer dans la vallée que les Autrichiens venaient de quitter et qui, dans l'intervalle, n'était que faiblement gardée, vu que les Autrichiens se seraient trouvés incessamment sur les flancs des Français et les auraient empêchés de poursuivre leurs avantages. Au pis aller, les Autrichiens conservaient, avec un peu de célérité, la faculté de se retirer par la même vallée dans laquelle ils conduisaient leur attaque. C'eût été une *défensive offensive,* mais c'était la bonne manière de conserver la frontière occidentale du Tyrol.

Cependant l'Autriche avait rassemblé trop de troupes dans le Tyrol pour se borner à une simple défensive. Que devait-elle faire?

Diriger une opération sur Tauffers, c'était s'exposer à rencontrer de grands obstacles pour de minces résultats; une pareille opération portait vers l'Italie par la vallée de l'Adda et ne permettait pas de déployer des forces suffisantes pour exécuter une opération majeure,

soit en Italie, soit en Suisse. Si on opérait dans l'Engadine, les troupes auraient eu de la peine à pénétrer par cette longue file des plus hautes montagnes sans éprouver une grande pénurie; le service des vivres n'était pas organisé dans le Tyrol. — Un troisième parti se présentait, plus facile, plus vigoureux et plus décisif : envoyer par l'Arlberg un corps considérable dans la vallée du Rhin, afin de renforcer Hotzé et d'attaquer, de concert avec lui, la position de Masséna, qui couvrait le flanc et les derrières de Lecourbe et de Dessolles. Un succès remporté sur le Rhin pouvait séparer l'armée d'Helvétie de celle du Danube, la disperser dans les montagnes, la ramener tout au moins jusqu'à Zurich. La perte des corps qui s'avançaient vers le Tyrol en eût été la suite infaillible, et plus ces divisions se trouvaient engagées dans les vallées, moins elles auraient de chances d'éviter une défaite totale. Si les Autrichiens, malgré leur supériorité numérique, avaient le dessous, la retraite vers l'Allemagne leur restait libre, ils pouvaient toujours gagner le Tyrol septentrional. En gardant la communication avec la Souabe, toutes les ressources de cette riche province restaient à leur disposition, et le Tyrol eût été délivré de cette grande affluence de troupes mal pourvues, trop nombreuses pour la garde du pays, trop faibles par leur dissémination.

L'inconséquence de prodiguer tant de moyens pour rester sur la défensive était tellement évidente, que Bellegarde reçut de Vienne l'ordre de reconquérir les Grisons.

On travailla dès lors à un plan d'attaque générale, dont l'exécution, d'abord fixée au 19 mars, dut être remise au 2 avril; il s'agissait de sortir à la fois par tous les débouchés, pendant que les réserves pénètreraient par Finstermuntz dans l'Engadine et par Laatsch dans la vallée de Tauffers, et se réuniraient pour pousser en commun vers les sources de l'Inn.

Ce plan mettait en mouvement un si grand nombre de troupes et sur tant de points différents, que le service des vivres devait rencontrer des difficultés insurmontables.

La plus grande facilité de manœuvrer hors des montagnes et la prépondérance des opérations dans la plaine, fit naître l'idée d'une coopération de l'armée d'Italie aux pieds des Alpes et d'une attaque simultanée du général Hotzé dans la vallée du Rhin. — Mais comme les hostilités n'avaient pas encore commencé en Italie, et que Hotzé ne se trouvait pas placé sous les ordres de Bellegarde, celui-ci écrivit à Vienne pour obtenir les pouvoirs nécessaires et s'adressa en même temps à Hotzé pour concerter avec lui les mesures préparatoires.

Bellegarde était à Botzen, Hotzé à Bregenz; cet éloignement fit perdre un temps précieux en négociations et en controverses, chacun

de ces deux généraux, comme il arrive ordinairement, étant plus préoccupé de l'importance du poste qui lui était confié. Ainsi, Bellegarde, chargé de la défense du Tyrol, croyait mettre sa responsabilité à l'abri en ne cessant de couvrir la frontière par une offensive dirigée immédiatement sur les divisions ennemies qui s'en approchaient le plus. — Hotzé, chargé de couvrir le flanc et les derrières de l'armée autrichienne en Allemagne, craignait d'en compromettre la sûreté en remontant le Rhin; il craignait même pour sa propre retraite.

COMBAT DE FELDKIRCH.

Nous avons laissé Masséna épiant le moment où il pourrait attaquer Feldkirch avec quelques chances de succès; enlever ce poste de vive force était une opération périlleuse, car la nature et l'art en avaient fait une position formidable.

La marche des Français en Allemagne et l'arrivée de l'avant-garde de Férino devant Markdorf ayant donné à Hotzé de l'inquiétude pour son flanc, il quitta, le 19 mars, sa position de Feldkirch avec une partie de ses troupes, et forma un camp de 8 bataillons et 6 escadrons entre Leithenoffen et Lochau, pour défendre le passage de la Leiblach; il porta 5 bataillons et 3 $^{1}/_{2}$ escadrons à Dornbiren. Le général Jellachich fut laissé à Feldkirch avec 5 bataillons et 2 escadrons pour garder cette position retranchée; il reçut l'ordre, en cas de retraite forcée, de se porter sur Bregenz et de ne prendre la route de Bludenz par l'Arlberg qu'à la dernière extrémité.

Dès que Masséna apprit le départ de Hotzé et d'une partie de ses troupes de Feldkirch, il résolut d'attaquer ce point qui présentait des avantages importants et qui lui avait été tout particulièrement recommandé par Jourdan. En forçant la position de Feldkirch, il opérait une puissante diversion en faveur de l'armée du Danube et forçait l'une des principales entrées du Tyrol. Eloignant l'ennemi de la communication de Lecourbe par l'Engadine, il gagnait la route de l'Arlberg, et, avec elle, la faculté d'envoyer des renforts et des secours en vivres et en munitions dans la vallée de l'Inn, si dans l'intervalle Lecourbe parvenait à se rendre maître de Landeck.

Masséna se décida donc à attaquer immédiatement et il projeta une attaque de vive force et de front, négligeant d'envoyer un détachement par la vallée de la Samina, par où il aurait pu prendre Feldkirch à revers; mais, pour prendre cette voie, il eût fallu à Masséna plus de temps et plus de troupes; craignant de perdre le moment favorable où Hotzé s'était dégarni, il donna la préférence à l'attaque de front.

Le 22 mars, Masséna réunit la brigade Lorges et quelques autres

troupes de la division Ménard à celles que commandait Oudinot, et marcha sur le Schellenberg, où il voulait faire établir des batteries pour ruiner celles du Blazenberg; mais tous ses efforts furent inutiles. Le soir, des communications d'avant-postes vinrent lui apprendre que l'archiduc avait repoussé l'armée de Jourdan, et, quoiqu'il n'ajoutât que peu de confiance à ces rapports, il résolut d'avancer son attaque d'un jour.

Le 23, à 7 heures du matin, les républicains se mirent en mouvement sur quatre points différents:

A leur extrême gauche, 4 bataillons furent dirigés sur *Nöfels;* moitié de cette troupe devait passer l'Ill au gué pour tourner la position, tandis que le reste irait, par la rive gauche, assaillir la tête de *Sainte-Marguerite*. Une 3me colonne de 2 bataillons descendit le Schellenberg un peu au-delà de Hueb et d'Egelsée, et traversa le marais pour attaquer la pointe Saint-Michel, en même temps que les redoutes du côté occidental du Blazenberg.

Le général en chef marcha droit de Nendeln sur la tête du camp retranché avec le reste de ses forces, où se trouvaient les compagnies de grenadiers de tous les bataillons.

L'attaque fut repoussée sur les trois points accessoires; les 3 colonnes, après avoir perdu un grand nombre d'hommes, furent obligées de se retirer derrière Nöfels et sur Mauern, dans le Schellenberg.

Quant à l'attaque principale, elle avait lieu sur le seul chemin par où l'on put arriver en masse sur la position de Feldkirch. — Les Autrichiens avaient fortifié le Blazenberg et poussé de là jusqu'à la route une suite de redoutes qui barraient la vallée; la route était barrée par une autre ligne de redoutes en avant des premières et de Difis, dès la plaine aux forêts de la côte; d'autres ouvrages détachés couvraient le terrain en avant de Gallmist. Enfin, les forêts qui garnissaient la côte étaient couvertes d'abattis dès le moulin de Nendeln jusqu'à Gallmist.

(La suite au prochain numéro.)

RAPPORT

DU DÉPARTEMENT MILITAIRE FÉDÉRAL SUR L'ANNÉE 1855.

(Suite.)

Réserve de cavalerie. — On a continué cette année l'inspection de la réserve de cavalerie prévue par l'art. 71 de la loi sur l'organisation militaire fédérale. Cette inspection s'est faite pour la troupe des cantons de Berne, Lucerne, Soleure, Bâle-Campagne, Schaffhouse, St-Gall, Argovie, Thurgovie et Genève. Vaud, où l'élite et la réserve ont été fondues ensemble, en a été dispensé. Au lieu du chiffre réglementaire de 614, ou des 676 hommes inscrits sur les rôles, il ne s'en est présenté que 525

aux inspections et aux exercices. Les résultats ont montré que cette réserve remplit les conditions nécessaires pour un service satisfaisant. La réflexion des hommes compense ce qu'ils avaient oublié de leur instruction. Les chevaux sont en général bons et sont bien soignés par leurs cavaliers. Le côté faible, c'est d'abord le fait que l'instruction s'oublie très-vite, surtout chez les cadres; c'est, en outre, le grand nombre de chevaux neufs et maintes défectuosités dans l'habillement et l'équipement; dans le cas cependant où l'on aurait besoin de ce détachement de l'armée, on pourrait bien obvier à ces inconvénients.

Pour les années suivantes, un mode plus simple d'inspection pour la cavalerie de réserve peut suffire.

Quoiqu'il s'en faut de beaucoup qu'on ait atteint pour la cavalerie ce que l'on doit désirer, on ne peut toutefois pas méconnaître que dans l'année écoulée divers progrès ont été faits relativement à l'unité du corps, à l'instruction, à la discipline, à l'uniformité dans l'habillement et l'équipement, à la qualité des chevaux. Avec de la patiencc et du zèle on surmontera peu à peu encore bien des difficultés ultérieures.

4. Carabiniers.

Si pour la cavalerie nous avons à regretter un recrutement trop faible, nous voyons au contraire trop d'empressement pour entrer dans les carabiniers. Dans l'année qui fait le sujet de ce rapport, on a instruit 735 recrues, tandis que, pour tenir au complet les compagnies de carabiniers, il suffirait d'avoir 20 °/₀ de surnuméraires, c'est-à-dire un recrutement annuel de 650 hommes. Si les compagnies d'infanterie avaient relativement autant de surnuméraires, nous pourrions nous féliciter de cet accroissement de notre arme nationale. Mais ce n'est pas le cas; et si cela continuait de cette manière, il arriverait, dans une levée de troupes, que bien des détachements d'infanterie se trouveraient incomplets, et qu'on ne pourrait accorder aucune dispense pour cette arme, tandis que parmi les carabiniers des hommes plus jeunes même seraient laissés à la maison comme surnuméraires. Il est donc indispensable de limiter au strict nécessaire le chiffre des recrues de carabiniers, du moins aussi longtemps que l'infanterie n'est pas complétée dans la même proportion. Il faut par contre recommander un peu plus de soin dans le choix des recrues, qui ne doit pas être difficile vu le grand nombre de candidats, et cela seul peut conserver au corps des carabiniers suisses sa glorieuse supériorité. Il ne suffit pas d'unir à une belle taille de la vigueur physique et de l'intelligence. Deux qualités particulières sont indispensables au carabinier : l'immobilité au feu et une bonne vue. Tous ne possèdent pas ces qualités d'une manière suffisante, et bien que l'émotion au moment du tir disparaisse peu à peu en partie pendant le service, elle paraît à la suite du manque d'exercice et empêche de tirer juste. Quant à la privation d'une bonne vue, rien ne peut y suppléer.

Ecoles de recrues. — Cinq écoles de recrues sur les places d'armes de Thoune, Colombier, Winterthour, Coire et Lucerne, et une école d'aspirants officiers, rattachée immédiatement à l'école de recrues de Thoune, ont servi à donner l'instruc-

tion réglementaire à 31 aspirants de première classe et 18 de seconde, ainsi qu'à 735 recrues, non compris les trompettes. En outre, parmi les cadres 19 officiers, 89 sous-officiers, 6 armuriers et 6 fraters, ainsi que 51 trompettes et recrues de trompettes ont pris part à ces écoles.

Le choix des recrues s'est en général trouvé bon, surtout pour ce qui concerne les qualités physiques et intellectuelles. Cependant chez plusieurs on pourrait désirer plus de calme et d'immobilité au feu, ainsi qu'une meilleure vue; ceux-ci auront plus de peine à donner de vrais carabiniers que de simples tireurs à la cible.

Dans l'armement des carabiniers on a observé de notables améliorations. Le canton de Schwytz avait lui aussi armé ses recrues avec des carabines à l'ordonnance, dont cependant la confection laisse çà et là encore à désirer. Les recrues de Lucerne et des Grisons ont apporté des carabines de la fabrique d'Oberndorf, confectionnées avec exactitude et soin. Les hommes d'Uri et d'Unterwalden-le-Haut seuls n'étaient pas pourvus d'armes à l'ordonnance. Il existait de plus grande variation dans les couteaux de chasse; il y en avait à l'ancienne ordonnance, venant des cantons de Berne, Uri, Unterwalden-le-Haut, Glaris, Appenzell, Grisons et un tiers de St-Gall.

Les waidsacs étaient réglementaires, à l'exception de ceux d'Uri, Schwytz, Unterwalden-le-Haut et Grisons. Fribourg avait fait mettre ses anciens à la nouvelle ordonnance.

Les recrues de Zurich, Berne, Fribourg, Bâle-Campagne, St-Gall, Grisons, Argovie, Thurgovie et Valais avaient des havresacs conformes au règlement. Ceux de Vaud et de Neuchâtel en différaient très-peu; ceux d'Unterwalden-le-Haut s'en écartaient tout-à-fait. Le petit équipement peut être considéré en moyenne comme bon et complet.

Des améliorations ont aussi été apportées au vêtement, et peut-être pourrions-nous bientôt voir le moment où nos carabiniers auront, à l'exception de la petite veste, un habillement uniforme, qui protège l'homme convenablement. A cet égard, le canton de Zurich donne particulièrement le bon exemple; Schwytz, et pour ce qui concerne les capotes, Neuchâtel sont les plus en arrière. La chaussure est généralement bonne et en ordre. Il est plus difficile d'obtenir de l'uniformité dans les cols, et il n'est pas rare de voir le col de chemise lui-même y porter obstacle.

Les connaissances préparatoires que les recrues apportent aux écoles ont été très-insuffisantes. Zurich, Grisons, Thurgovie et Tessin fournissaient encore à cet égard les meilleurs résultats; mais l'instruction préparatoire demeurera toujours défectueuse, tant qu'elle ne sera pas donnée avec unité et par des instructeurs de l'arme. Nous ne pouvons ici que répéter ce que nous avons dit précédemment, qu'il serait à souhaiter que la Confédération prît cette instruction à sa charge; ainsi tout homme qui montrerait peu d'aptitude pour l'arme en serait d'autant plus sûrement écarté, ce qui ne serait que dans son intérêt.

Les progrès des recrues dans les écoles ont été sensibles, et l'habile direction du

nouvel instructeur en chef des carabiniers a eu de bons résultats. L'école de soldat et de peloton, le service de tirailleur et le service intérieur, ainsi que le service de campagne et de garde, ont été enseignés à fond; il en a été de même de l'école de bataillon, autant que cela était nécessaire. Un soin particulier a été consacré à l'exercice du tir et à la connaissance des armes. Les trompettes aussi ont été pleins d'activité et de bonne volonté. La conduite de la troupe a été toujours digne d'éloges, il n'y a pas eu de cas graves d'indiscipline. Les aspirants ont travaillé à devenir de bons officiers, et ils seront aptes à rendre des services.

Cours de répétition. — Les 23 compagnies de carabiniers d'élite, numéros impairs, et la compagnie n° 38, ont fait leur école de répétition dans 18 cours particuliers et à l'école centrale. On a employé à cet effet 13 places différentes, situées autant que possible dans la proximité de la troupe. La compagnie n° 38 avait à refaire son cours renvoyé en 1854. Le chiffre de ceux qui ont pris part à ces écoles a été de 93 officiers, 531 cadres et 1,780 carabiniers; en tout 2,404 hommes. Douze compagnies de réserve, numéros impairs, ont reçu l'instruction prescrite sur 11 places d'armes. Les compagnies n° 53 de Fribourg et 63 de Valais n'ont pas pu être appelées, parce qu'elles n'étaient pas encore organisées. La troupe de réserve comprenait 45 officiers, 265 cadres et 780 carabiniers, en tout 1,090 hommes.

Il résulte de cet aperçu que l'effectif de toutes les compagnies était en moyenne au complet; un petit nombre seulement de celles-ci se trouvaient au-dessous de l'effectif réglementaire; la plupart avaient des surnuméraires et ont été réduites au chiffre légal.

Les officiers et les cadres ont fait preuve d'intelligence et de connaissances sur le service de l'arme; les premiers ont montré moins de savoir-faire dans l'usage de leur compétence en matière pénale. La conduite de la troupe a d'ailleurs été généralement bonne, et les fautes de discipline ont été insignifiantes et rares.

Sauf de minimes exceptions, se rapportant à des ornements et des sabres de fantaisie, l'armement et l'équipement des officiers était réglementaire; cependant beaucoup manquaient de sacs de campagne. La disposition à avoir des ornements interdits se faisait remarquer ça et là même chez les sous-officiers. Au lieu de se permettre de tels enjolivements, il serait plus utile de faire mettre les insignes des grades sur les petites vestes et les capotes, où ils manquent fréquemment. Le petit équipement dans le havresac était assez complet à la fin de chaque cours; mais les cantons devraient tenir plus sévèrement à ce que la troupe possédât ce qui lui manque déjà avant l'entrée à l'école.

L'armement des compagnies s'est amélioré comme celui des recrues; toutefois dans la réserve de quelques cantons on observe encore une grande variété, qui dénote même çà et là une impardonnable négligence; ainsi la compagnie de réserve n° 51 non seulement avait encore un grand nombre de carabines à silex, mais même des canons profondément sillonnés par la rouille, les rayons pleins de crasse, des platines avec des pièces prisées, 15 carabines sans baguettes et sans

moules, des couteaux de chasse auxquels il manquait l'appareil pour les fixer, etc. Heureusement que de tels faits sont des exceptions et l'on peut espérer qu'ils disparaîtront avant peu. On trouve encore un assez grand nombre de carabines américaines dans la Suisse orientale; les compagnies d'élite de Lucerne et de Tessin étaient complétement armées de carabines à l'ancienne ordonnance, mais qu'on avait transformées pour des balles coniques; deux compagnies de Glaris, deux de Fribourg et une de Valais étaient armées tout-à-fait à la nouvelle ordonnance; dans les autres compagnies d'élite on trouvait mêlées des carabines à la nouvelle et à l'ancienne ordonnance, les premières cependant en nombre bien supérieur. Dans les compagnies de Zurich on voyait des carabines à la nouvelle ordonnance, mais avec des canons octogones.

Le tableau comparatif suivant fait connaître l'augmentation du chiffre des armes à la nouvelle ordonnance.

Les carabiniers au service étaient pourvus :

	En 1853.	1854.	1855.
de carabines à la nouvelle ordonnance . . .	1,432	2,282	2,788
d'autres carabines à balles coniques . . .	3,483	4,344	4,896
de carabines à balles rondes	3,118	1,300	1,282

L'instruction a donné des résultats satisfaisants; le service dans toutes ses parties a été répété avec zèle. Beaucoup d'exercices et de marches se sont faits avec le havresac plein, sans que cela ait nui à l'habileté des tireurs; et même après le pas de course les exercices de tir ont donné de bons résultats.

Le total des carabiniers instruits dans l'année écoulée comprend :

Dans les écoles de recrues :			
Officiers, aspirants et cadres . . .	220.	Recrues .	735
Dans les cours de répétition :			
Elite : officiers et cadres	624.	Carabiniers	1,780
Réserve : » »	310.	»	780
Total . . .	1,154.	et	3,295

soit en tout 4,449 hommes.

Exercices de tir. — Les compagnies de carabiniers, numéros pairs, ont eu dans les cantons leurs exercices de tir prescrits; ceux-ci ont donné des résultats favorables, même pour les grandes distances de 900 à 1,200 pas. Dans les cours de répétition, comme dans les exercices de tir, le nombre de coups fixé pour des distances aussi grandes est trop petit; les cibles employées à cet effet sont souvent aussi trop petites proportionnellement.

5. Infanterie.

Ecole d'instructeurs d'infanterie. — Comme dans l'année écoulée l'infanterie devait être instruite conformément au nouveau règlement d'exercice, une réunion de tous les instructeurs-chefs, ainsi que d'un nombre proportionné d'instructeurs e de sous-instructeurs de cette arme, était devenue indispensable; c'était le seul moyen de donner à l'instruction de l'unité et de l'uniformité. Cette école a donc eu lieu à

Thoune sous la direction de M. le colonel *Ziegler;* elle a duré du 19 février au 16 mars. 19 instructeurs-chefs, 20 instructeurs et 59 sous-instructeurs de tous les cantons y ont pris part. Parmi les instructeurs-chefs, M. le major *Wieland*, de Bâle, a seul été exempté pour cause de maladie; Schwytz, Unterwalden-le-Haut et Neuchâtel n'avaient pas d'instructeurs-chefs. Les exercices ont eu lieu en huit sections particulières pour ce qui concernait l'école de soldat et de peloton, les leçons d'intonation, le service de troupes légères, le service de place et de campagne, le service intérieur, les rapports, l'administration, la compétence pénale, le soin des armes et des objets d'équipement, le paquetage du havresac et la manière de rouler la capote. Pour l'école de compagnie on réunissait deux sections, mais l'école de bataillon et de brigade, les reconnaissances et le service de sûreté en campagne ont été donnés en commun; les sous-instructeurs n'y ont été admis que pour ce qui leur était indispensable. On a consacré un soin particulier à l'application pratique du nouveau règlement d'exercice; on s'est entendu sur les points douteux : on a cherché à les éclaircir et à combler les lacunes. Pendant la durée de l'école, on a fait plusieurs examens, autant que le permettait un temps très-limité; ils ont montré que les leçons avaient été convenablement utilisées.

Outre que cette école d'instructeurs a beaucoup contribué à donner dans les cantons une instruction plus uniforme, elle a fait ressortir bien des défectuosités se rapportant soit à l'organisation de telles écoles en général, soit à celle du corps même des instructeurs, surtout pour ce qui concerne le rang, la compétence, l'équipement, etc.; on cherchera à obvier peu à peu à cet état de choses.

La grande majorité du personnel d'instruction s'est montrée apte à remplir sa tâche. Une fois que le règlement d'exercice pour l'infanterie aura reçu sa forme définitive désirable, et que l'on aura ainsi la garantie que de sitôt il n'y aura pas de motif pour demander de nouvelles modifications, notre infanterie recevra certainement sous le personnel actuel une instruction uniforme et solide.

Instruction dans les cantons. — La plupart des cantons ont commencé leurs écoles d'une manière très avantageuse, en faisant instruire par les instructeurs revenus de l'école de Thoune le personnel d'instruction qui n'avait pu s'y rendre; ce cours avait surtout pour objet l'application du nouveau règlement d'exercice. L'instruction des recrues a été ensuite, à peu d'exceptions près, donnée dans le temps prescrit et d'une manière fondamentale. Les plans d'instruction doivent, conformément à la règle, être soumis à l'approbation du département militaire fédéral; ainsi que l'année précédente, on a eu cette fois encore de la peine à obtenir ces plans de quelques cantons. Toutefois les obstacles et les délais ont été un peu moindres qu'autrefois, et l'on peut espérer qu'ils diminueront toujours davantage. C'est dans les cantons de Schwytz, Unterwalden-le-Bas, Tessin, Valais et tout particulièrement d'Appenzell, Rhodes intérieures, que l'instruction des recrues paraît le plus insuffisante. Dans les Rhodes intérieures on a même été jusqu'à armer les recrues avec des fusils à silex impropres au service, et avec lesquels on ne pouvait pas même enseigner la charge du fusil à percussion, qui est depuis si longtemps à

l'ordonnance! Les exercices d'une demi-journée dans les communes présentent fort peu d'utilité et on n'épargne par ce moyen pas même aux hommes des marches, qui parfois sont assez longues, se répètent chaque jour et font perdre beaucoup de temps. Çà et là on cherche aussi par un calcul subtil à réduire au minimum la durée de l'instruction, et cela par des raisons de finances. Un canton a même prétexté tout simplement le manque d'argent, pour se soustraire au devoir d'instruction. Si de tels inconvénients devaient se répéter, il ne resterait autre chose à faire que d'imposer, là où ils se présentent, une surveillance fédérale particulière pendant toute la durée de l'instruction. On devrait déjà recourir à cette mesure, ne fût-ce que par égard pour la grande majorité des cantons qui prennent au sérieux leurs devoirs fédéraux, et en outre pour les recrues des cantons en défaut eux-mêmes, car elles se mettent la plupart avec plaisir sous les armes, mais ne tardent pas à se refroidir en voyant le peu d'effort que l'on fait pour les former. *(A suivre.)*

NOUVELLES ET CHRONIQUE.

Neuchâtel. — Il existe, à la Chaux-de-Fonds, une société militaire d'instruction mutuelle pour les officiers, qui est en bon exemple auprès des autres cantons de la Suisse. Nous pouvons, entr'autres, constater son activité par quatre mémoires, intéressants à divers titres, qui ont été présentés à la réunion de l'année dernière et qui ont été imprimés. Ils ont pour objet et pour titre : *De l'instruction des cadres de l'infanterie ; Considérations sur le tir des armes à feu ; Considérations sur quelques principes d'hygiène au point de vue militaire ; Centralisation de l'instruction de l'infanterie.*

Nous aurons l'occasion de revenir plus tard sur ces sujets et de donner quelques extraits de ces travaux.

L'école centrale s'est ouverte le 29 juin à Thoune. Elle est, cette année, sous le commandement du colonel Denzler. Pour la première semaine, elle se compose de 13 officiers d'état-major (majors, capitaines et lieutenants), dont 3 d'artillerie et 2 du génie; 1 aspirant du génie et 18 aspirants d'artillerie.

Il se trouve encore à Thoune, en ce moment, une école de recrues de dragons et quelques remontes de guides, de Berne, sous le commandement du colonel de Linden; une école d'aspirants de carabiniers qui sont au nombre de 22, des diverses parties de la Suisse, et un cours de répétition pour la compagnie de carabiniers de réserve de Berne n° 50. A la fin de la semaine 4 colonels fédéraux se trouvaient à Thoune pour divers services, savoir les colonels Rilliet-Constant et Müller, pour l'inspection de la cavalerie et des carabiniers; les colonels Denzler et de Linden comme commandants d'écoles.

Dimanche, sont partis la cavalerie et les carabiniers.

L'école des recrues d'artillerie à Bière est partie vendredi matin, à 4 heures, pour Morges où elle s'est embarquée sur le chemin de fer pour Lausanne; l'embarquement et le débarquement des hommes et du matériel s'est effectué avec le plus grand ordre; 45 minutes ont suffi chaque fois pour cette opération. La batterie était composée de 6 bouches à feu, 6 caissons, 100 chevaux et 200 hommes. Le train, remorqué par deux locomotives, se composait de 33 waggons. Une course à Lutry où un tir sur le lac a eu lieu et le retour à Lausanne, le même jour, ont complété cette promenade militaire. Le retour à Bière s'est effectué le samedi par Cossonay.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE CORBAZ ET ROUILLER FILS, ESCALIER-DU-MARCHÉ, 29.

N° 6 28 Juillet 1856

REVUE MILITAIRE SUISSE

CONDITIONS D'ABONNEMENT : La **Revue militaire suisse** paraît deux fois par mois. Le prix pour le reste de l'année courante est fixé à 4 fr. 50. On s'abonne directement chez Corbaz et Rouiller fils, imprimeurs, Escalier-du-Marché, 20, à Lausanne. Pour ce qui concerne la rédaction, s'adresser à M. Ferd. Lecomte, capitaine d'état-major fédéral.

DU TRANSPORT DES TROUPES PAR LES CHEMINS DE FER.

(Suite et fin.)

Artillerie. — *Dispositions générales.* — Les dispositions relatives à l'infanterie et à la cavalerie sont aussi applicables à l'artillerie, en ce qui concerne les hommes et les chevaux. Quant au matériel, il est chargé sur des *trucks* ou plates-formes de dimensions variables et munies de rebords qui se rabattent, au moyen de charnières, sur les quatre côtés de la plate-forme ou seulement sur un ou deux. On choisira de préférence les trucks qui se chargent par les petits côtés, leur chargement s'opérant avec bien plus de facilité.

Les accessoires nécessaires à l'embarquement consistent en plateaux, madriers et poutrelles, destinés à former des plans inclinés joignant les quais aux plates-formes. Les cordages et les cales nécessaires pour assurer la stabilité des voitures embarquées sont préparés d'avance par les soins du corps.

La batterie à embarquer se forme à proximité de la gare, de manière à prendre le moins de développement possible. Les chevaux de devant et du milieu sont dételés et réunis avec les chevaux de selle près du point où ils doivent être embarqués. Les voitures sont amenées au pied de la rampe par les chevaux de derrière, qui sont dételés à leur tour et conduits successivement auprès des autres. Les chevaux sont divisés par fractions correspondantes à la capacité des waggons, de façon que les chevaux d'une voiture se trouvent, autant que possible, placés dans le même groupe.

L'ordre du convoi est le suivant: Un waggon à bagages, un truck portant les ponts et poutrelles de débarquement, les waggons à chevaux, les waggons à voyageurs, les trucks chargés du matériel et les waggons chargés du harnachement.

Embarquement. — Les deux trains de chaque voiture sont séparés et placés tout montés sur les trucks.

Les conditions essentielles du chargement sont les suivantes: 1° Répartir le poids sur toute la surface du truck, en occupant le moins de place possible; 2° faire ensorte que les bouts de timon et les roues de rechange ne dépassent point les tampons du truck qui les porte; 3° consolider, caler, brêler et amarrer avec un grand soin les parties du chargement qui en sont susceptibles, de manière à les rendre toutes parfaitement solidaires entr'elles et à en assurer la complète stabilité.

Les trucks de 5 m. 30 c. de longueur et au-dessus peuvent recevoir deux voitures de campagne; ceux de 4 m. 35 c. à 5 m. 30 c., une voiture et demie; ceux d'une longueur au-dessous de 4 m. 35 c., une seule voiture.

Les trucks qui ne se chargent que par les grands côtés doivent avoir au moins 5 m. 90 c. de longueur pour recevoir deux voitures, et 4 m. 70 c. pour en recevoir une et demie.

Quant aux chevaux de selle et aux porteurs, ils sont dessellés. Les harnais sont laissés aux chevaux d'attelage; toutefois, on relève sur le collier les traits, fourreaux, plates-longes et avaloires au moyen des courroies trousse-traits.

Le transport des voitures du *train des équipages militaires* et celui du matériel des *équipages des ponts* s'opère d'une manière analogue.

Nous nous arrêtons ici, ce que nous avons dit étant suffisant pour faire connaître les principales dispositions des règlements français.— Nous n'ajouterons plus que quelques mots sur le coût des transports. En France, le transport d'un soldat est taxé, par kilomètre, à 16 millièmes de franc, celui d'un cheval à 5 centimes. Le prix du matériel est variable: s'il accompagne la troupe, il paie, par tonne et par kilomètre, 9 cent., vitesse des voyageurs; isolément, 9 cent., petite vitesse; 20 cent., vitesse accélérée; 30 cent., grande vitesse.

D'après ces bases, le transport de Paris à Marseille, distance de 857 kilomètres, coûterait à l'Etat, par soldat, 13 fr. 72 c.; par cheval, 42 fr. 85 c.; par tonne de matériel, 77 fr. 13 c., petite vitesse; 171 fr. 40 c., vitesse accélérée; 257 fr. 10 c., grande vitesse. — Il serait également facile d'appliquer ces tarifs à celles de nos lignes suisses déjà en exploitation et d'en comparer les résultats avec les tarifs admis chez nous; une telle comparaison ne pourrait manquer de présenter de l'intérêt. E. R.

CAMPAGNE DE 1799, EN SUISSE ET EN ALLEMAGNE,

(Suite.)

La disposition du terrain qui, du côté des Français, formait un défilé jusqu'au moulin de Nendeln et s'ouvrait sous le feu des retranchements autrichiens, empêchait Masséna de faire avancer du canon et de monter des batteries; il était impossible d'arriver à couvert sur les ouvrages des Autrichiens.

Cependant, les grenadiers commandés par le général en chef, après avoir enlevé rapidement les ouvrages placés en arrière du moulin, se portèrent en 2 colonnes sur la première ligne du camp : l'une, soutenue par le 13e dragons, se dirigea sur les redoutes de Difis; l'autre, appuyant à droite, s'avança dans la direction de Gallmist. Cette double attaque fut si impétueuse que quelques pelotons de dragons pénétrèrent par la route dans l'intérieur des deux lignes retranchées. Une partie des ouvrages fut même un instant occupée par les grenadiers; mais les impériaux, revenant à la charge, les en chassèrent. Pendant toute la journée, la lutte se soutint avec un acharnement égal des deux côtés.

Sur le soir, Masséna ordonna à sa réserve de remonter un ravin profond qui descend du sommet du Roja sur le moulin, de tourner ensuite à gauche et de gagner le flanc des positions ennemies. Cette colonne d'élite, abritée par la forêt, traversa un autre ravin appelé le Bärloch, et arriva à hauteur et en dehors du village de Gallmist, vers 4 heures du soir. Elle se disposait à franchir l'abattis et à prendre les retranchements à revers. Mais le général Jellachich avait été prévenu du mouvement exécuté par les Français; il n'avait plus sous la main qu'une réserve de 6 compagnies; il en envoya aussitôt 4 gravir les escarpements du Roja, en les faisant soutenir par 7 ou 8 compagnies de chasseurs du pays. Au moment où la petite colonne française allait déboucher sur Gallmist, les Tyroliens se précipitèrent sur elle du haut des montagnes, faisant pleuvoir une grêle de plomb et rouler des avalanches de quartiers de rochers, pendant que l'infanterie autrichienne attaquait de front.

Cette manœuvre eut tout le succès possible; les républicains furent repoussés dans le Bärloch et rejoignirent Masséna au moment où toutes les troupes du camp l'attaquaient. L'entreprise était manquée; une plus longue résistance n'aurait abouti qu'à faire verser du sang inutilement. Masséna ordonna donc la retraite sur Nendeln, où il prit position à l'entrée de la nuit.

Ce combat, où les Français firent 300 prisonniers, leur coûta 1500 hommes de leurs meilleures troupes, perte d'autant plus regrettable

que Masséna reçut le lendemain une dépêche de Jourdan qui lui apprenait le résultat de la bataille de Stokach et l'informait de la position rétrograde qu'il allait prendre à la tête des défilés des montagnes Noires.

Masséna s'était trop aventuré dans cette entreprise; le terrain lui était inconnu; il ignorait qu'aucun sentier ne conduisait sur les montagnes hérissées de rochers et par les forêts que longeait son aile droite. Le champ de bataille s'élargissant à mesure que l'on s'avançait depuis le moulin, il fallait s'étendre de plus en plus pour assurer sa retraite. Enfin, le temps pressait et la nécessité empêcha Masséna d'employer un plus grand nombre de troupes à des manœuvres tournantes; sans cela, il aurait cherché immanquablement à vaincre les Autrichiens comme les Suisses le firent 300 ans auparavant, en escaladant *la Tête des Prophètes* et en s'avançant de là par la crête des montagnes, en même temps qu'une colonne se serait portée dans la vallée de la Samina.

De leur côté, les Autrichiens, quoique leur position fût des plus favorables, bien retranchée et en partie inaccessible, ne réussirent à tenir tête aux Français qu'en prenant l'offensive à leur tour et en employant leur réserve à propos.

Les difficultés bien prouvées d'une entreprise sur Feldkirch et les nouvelles reçues de Jourdan engagèrent Masséna à rester pour le moment dans une attitude défensive. Le 25 mars, il évacua les hauteurs du Schellenberg et le camp de Nendeln. Oudinot repassa le Rhin. Le col de Sainte-Lucie et les montagnes qui s'y appuient restèrent occupés. — Les avant-postes autrichiens s'établirent sur le Rhin jusqu'à Balzers.

COMBAT DE TAUFFERS.

Depuis le 18 mars, les troupes de Lecourbe et de Dessolles, harrassées, manquant de tout (le général Dessolles était à pied), se tenaient en observation dans leurs positions de Remus et de Sainte-Marie, lorsque Masséna, au moment où il se disposait à attaquer Feldkirch et où il ignorait encore le désastre de la Stokach, leur envoya l'ordre de marcher, Lecourbe sur Finstermuntz, Dessolles sur Glurns par Tauffers.

Le chemin de Sainte-Marie à Glurns passe par Munster et Tauffers; il parcourt une vallée étroite en côtoyant le torrent du Rambach, qui coule dans un ravin escarpé et profond; des pentes rapides ferment les accès de sa rive droite; le terrain de la gauche est plus ouvert, particulièrement depuis Munster jusqu'au torrent du Vallarola qui descend du col de Schärl, traverse la vallée et se précipite dans le Rambach par un fossé rocailleux. Au-delà du Vallarola et après le village de Tauffers, la vallée commence à se rétrécir du côté des vil-

lages de Ravail et de Rorfray, par où passe la route de Glurns. — Un sentier part de Tauffers, remonte le Vallarola, passe le Schärljoch et conduit à Schuls, en Engadine.

Loudon occupait Tauffers avec 8 bataillons pour défendre les avenues de la vallée de Munster. Le Vallarola, qui couvrait le front de la position, était presque à sec, ainsi que le Rambach, qui coulait sur son flanc.

Les Autrichiens avaient élevé deux lignes de retranchements, dont la première s'appuyait, à gauche, au ravin profond du Rambach, traversait la route de Munster à Tauffers, à 150 pas en arrière de Vallarola; la seconde ligne, à 300 pas derrière l'aile droite de la première et parallèle avec elle, formait un échelon protégeant le flanc droit de la première; elle couronnait la crête d'un petit ravin, s'appuyait, à une pente de rochers et liait deux redoutes élevées sur ses ailes; 16 pièces de canon armaient ces ouvrages qui étaient d'ailleurs suffisamment garnis de troupes. — Un bataillon servait de réserve à la première ligne; 4 bataillons campaient derrière la seconde, sur la droite de Tauffers. — Des détachements d'infanterie légère et des chasseurs du pays occupaient les montagnes des deux côtés de la vallée : 4 compagnies autrichiennes à droite, 3 à gauche, 4 autres compagnies détachées dans le val Dorfuy. — Les avant-postes se trouvaient à 1500 pas environ au-delà du Vallarola, observant le débouché de Munster devant le hameau de Bundweil; un seul pont de bois, défendu par une flèche, leur servait de communication; l'escarpement du lit du torrent rendait tout autre passage difficile.

Les avant-postes français étaient en présence et découvraient, du haut des montagnes au-dessus de Munster, toutes les dispositions des Autrichiens. Loudon eut l'imprudence de faire mettre ses troupes sous les armes à l'arrivée de son général en chef, Bellegarde, qui vint le visiter le 24 mars. Cette circonstance, jointe aux rapports des déserteurs, permit aux Français de connaître les forces et les positions de leurs adversaires, et de concerter leur plan d'attaque.

Dans la nuit du 24 au 25, Dessolles s'avança de Sainte-Marie avec 4500 hommes et 2 canons; il déboucha par Munster, appuyant sa droite au Rambach et refusant sa gauche au sortir de l'endroit. — Le 25, avant la pointe du jour, il fit culbuter les avant-postes ennemis et poussa ses tirailleurs contre la Vallarola, afin d'inquiéter les Autrichiens sur tout leur front. Trois bataillons se détachèrent de sa droite et formèrent l'attaque principale; 3 autres les suivaient en échelon pour assurer leur flanc.

Le Rambach était à sec; par une négligence inexplicable, Loudon n'avait ni occupé, ni fait surveiller le lit même du torrent. Dessolles

comprit le parti qu'il pouvait tirer de cette issue; il ordonna à l'adjudant-général Fressinet de se jeter avec 2 bataillons dans le lit même du ruisseau, dont les rives élevées le cachaient à l'ennemi et le protégeaient contre son feu. Fressinet suivit cette voie jusqu'au bord d'un ravin qui le porta sur les derrières des retranchements qu'il attaqua à revers, pendant que le reste de la brigade les attaquait de front. Les Autrichiens, pris ainsi entre deux feux, ne firent pas longue résistance. Un bataillon de la 39e se précipita dans Tauffers en même temps que la 12e légère, rentrant dans le ravin du Rambach, se portait au pas de course sur les villages de Rorfray et Ravail, et venait prendre position sur la route de Glurns pour couper la retraite à l'ennemi.

Dès que Dessolles vit sa 1re brigade arriver sur les retranchements, il mit en mouvement celle de Lechi, qu'il soutint avec le 2e bataillon de la 39e. Quelques pelotons de tirailleurs emportèrent le pont du Vallarola pendant que le reste de la brigade Lechi abordait résolument la droite des ouvrages de la 1re ligne. Terrifiés par cette attaque rapide et par la fusillade qui résonnait sur leurs derrières à Tauffers, les Autrichiens s'enfuirent dans toutes les directions et tombèrent entre les mains de la 12e légère, qui gardait le défilé de Ravail. — La 2e ligne, appuyée à deux redoutes presque fermées, fit une plus longue résistance; mais Dessolles avait alors sous la main 4 bataillons dont les efforts bien combinés enfoncèrent l'ennemi sur tous les points et le dispersèrent entièrement. Loudon se sauva par les montagnes et arriva à Burgeiss, se jeta dans la vallée de Lang-Tauferer, du côté de Hinterkirchen gravit les glaciers de Gébatscher, suivit la vallée de Kanner et arriva par Praz à Landeck. Les troupes qui occupaient les montagnes de la rive droite du Rambach se retirèrent sur Laas par les pâturages de Lichtemberg. Le reste tomba au pouvoir des vainqueurs; 5,700 hommes furent tués ou faits prisonniers; toute l'artillerie fut prise. Les Français n'eurent pas plus de 400 hommes hors de combat[1].

Dessolles arriva à Glurns le 26 mars et prit position entre Tartsch et Glurns; il fit occuper les hauteurs devant Schluderns; ce dernier village fut disputé le 26 et le 27 et resta enfin aux Autrichiens. Glurns fut incendié sans qu'il fut possible d'arrêter les progrès du feu.

(La suite au prochain numéro.)

[1] Avant cet engagement, Dessolles ayant demandé du pain à Lecourbe, celui-ci lui répondit que le magasin était à Glurns. Piqué au vif, Dessolles fit alors comprendre à ses troupes qu'il fallait vaincre pour n'être pas rejeté dans les défilés de Bormio, où elles avaient failli mourir de faim. Officiers et soldats rivalisèrent de bravoure.

LES TROUPES SUISSES AU SERVICE ÉTRANGER.[1]

II.

Immédiatement après les fameuses campagnes d'Italie arriva la Réformation, qui, semblable à un glaive à deux tranchants, sépara l'ancien ordre de choses du nouveau; on en vint en Suisse, surtout entre Zurich et les Waldstätten, à des combats sanglants, qui laissaient une longue rancune dans les cœurs; mais au-delà des frontières, la scission religieuse eut aussi des conséquences terribles, principalement en France, où la guerre éclata entre les protestants et les catholiques; ces deux partis cherchaient à enrôler des Suisses et n'eurent que trop de succès, en dépit des représentations de la Diète et de quelques gouvernements. Le petit canton de Bâle fournit aux réformés 300 hommes sous le commandement du capitaine Daniel Wieland, et un nombre égal aux catholiques, sous celui du magistrat Irmy. Le même fait eut lieu, mais d'une manière moins saillante, dans d'autres cantons.

C'est ainsi que les cantons catholiques avaient, en 1562, au service de Charles IX et de son odieuse mère, Catherine de Médicis, un régiment composé d'abord de 5000 hommes et plus tard de 8000, qui fut licencié en 1563, mais qui, bientôt reconstitué par le colonel Pfyffer, opéra la fameuse retraite de Meaux et ramena à Paris le roi et sa cour qui s'étaient réfugiés dans ses rangs; trois fois les escadrons du prince de Condé, supérieurs en nombre, cherchèrent à briser ce mur d'airain, et trois fois ils furent repoussés; les Suisses franchirent l'espace de sept lieues, harcelés continuellement par les attaques des guerriers les plus vaillants de la noblesse française, sans être ébranlés un seul instant. Ce régiment se distingua encore plus tard dans les batailles de Saint-Denis, de Jarnac et de Moncontour, auxquelles prirent part dix mille autres Suisses. Après l'horrible nuit de la Saint-Barthélemy, qui suivit le traité de paix de Saint-Germain, le roi obtint des cantons catholiques environ 12,000 Suisses, qui ne tardèrent pas à être licenciés, mais dont 1,200 restèrent à Paris sous le commandement du colonel Tuggian de Soleure, et formèrent le premier régiment de la garde. Les cantons réformés s'étaient abstenus d'envoyer des troupes à leurs coreligionnaires, et rappelèrent même 4,000 hommes que Nicolas de Diesbach avait secrètement enrôlés pour les huguenots.

Toutefois, lorsque la guerre de religion se ralluma sous Henri III, des Suisses entrèrent aussi au service des réformés; c'est ainsi qu'en 1576 leur armée comptait 18 compagnies de Bernois, soit 6,300 hommes, sous le commandement des frères Diesbach, et que le roi

[1] Voir le numéro 4.

Henri de Navarre (qui fut plus tard Henri IV) reçut 13,000 hommes commandés par les colonels Krieg de Zurich, Tillmann de Berne et Ryhiner de Bâle. D'un autre côté, presque tous les cantons autorisèrent des enrôlements, lorsque la guerre commença contre la Savoie en 1589. Henri IV, successeur de Henri III, conquit véritablement son royaume à l'aide des Suisses; à Arques comme à Ivry, des Suisses combattirent contre des Suisses; dans cette dernière bataille, l'armée de la Ligue était déjà en déroute, et il n'y avait plus que les régiments de Béroldingen et de Pfyffer qui résistaient, lorsque le roi, respectant leur valeur et voulant prévenir une lutte fratricide, leur accorda un sauf-conduit pour retourner dans leurs foyers.

Henri IV mit fin aux guerres de religion; comme il connaissait la bravoure et la fidélité des Suisses, il envoya des ambassadeurs à Berne et à Soleure pour renouveler les anciennes alliances. Tous les cantons lui accordèrent des troupes chaque fois qu'il en demanda; mais son règne ne fut pas de longue durée, il tomba en 1610 sous le poignard d'un assassin.

Sous Louis XIII, son successeur, le service permanent s'établit de plus en plus; les régiments ne furent plus licenciés lorsqu'une campagne était terminée, mais ils restèrent en garnison; le nombre en fut augmenté en même temps que l'effectif en fut diminué, et leur organisation subit des modifications en suite des innovations tactiques que Gustave-Adolphe introduisit dans l'armée suédoise. Cela commença en 1636; l'arquebuse fut remplacée par le mousquet; quelques années plus tard, la giberne fut adoptée, la hache d'armes, que les hallebardiers portaient à la ceinture, de même que toutes les armes défensives en général furent supprimées, et enfin la baïonnette fut substituée à la pique. A la même époque, le costume militaire devint aussi plus homogène, mais ce ne fut qu'en 1688 que tous les régiments suisses portèrent le même uniforme, savoir : des habits rouges avec gilets et pantalons bleu-clair; des marques distinctives entre les régiments ne furent introduites que plus tard.

C'est en 1616 que fut formé le premier régiment suisse de la garde, qui se composait de 1400 hommes répartis en 8 compagnies; il était commandé par le colonel Gallaty. Lorsque Louis XIII mourut en 1643, il y avait au service de France 20,500 Suisses, savoir :

1° La garde du corps, 100 hommes; 2° le régiment de la garde sous le colonel Freuler, 3,800 hommes; 3° le régiment de Mollodin, 4,000 h.; de Wattenwyl, 1,800 h.; de Rahn, 2,400 h.; de Praroman, 2,400 h.; de Roll, 4,000 h.; d'Ambühl, 2,000 h.

Plusieurs de ces régiments furent licenciés dans les premières années du règne de Louis XIV et transformés en compagnies franches,

au sujet desquelles on n'a que des données très incertaines; cependant on croit savoir que, de 1666 à 1694, il y avait une soixantaine de ces compagnies, comptant chacune 200 hommes en moyenne, et présentant par conséquent un total de 12,000 hommes environ. Les régiments suisses nouvellement formés comptaient pour la plupart 2,400 hommes répartis en trois bataillons; outre le régiment de la garde, il y en avait encore 12 autres au service, qui offrent, avec les susdites compagnies franches, un effectif d'environ 40,000 Suisses.

Ces troupes prirent une part glorieuse à toutes les campagnes qui eurent lieu sous le long règne de Louis XIV; elles se distinguèrent principalement dans les batailles de Fleurus, de Neerwinde et de Steinkerque, aux siéges de Mons, de Hamm, de Barcelone, de même que dans la guerre de la succession. Au siége de Mons, tous les capitaines du régiment de la garde furent promus au grade de colonel, en considération de leur bravoure. Ces guerres firent sans doute une énorme consommation d'hommes, les enrôlements devinrent plus difficiles, l'orgueil du roi de France froissa plus d'une fois les Suisses, et des voix se firent alors entendre contre le service étranger. Comme la France cherchait toujours à avoir au complet ses régiments suisses et que le contingent annuel pour cela n'était, par conséquent, pas peu considérable; comme l'Espagne avait en même temps à son service 20,000 Suisses, la Savoie environ 5,000, la Hollande plus de 20,000 et Venise 4,000, total 50,000 environ — on peut admettre qu'il y avait, à cette époque, près de 90,000 Suisses au service étranger.

Si l'on en déduit un tiers provenant d'étrangers à la Suisse, il n'en reste pas moins 60,000 hommes, soit le 4 % de la population de la Suisse dans ce temps-là, par conséquent presque toute la jeunesse du pays. Admettons seulement 3 1/2 %, soit 2,000 hommes, pour maintenir annuellement ces régiments au complet, il s'ensuit que, depuis 1650 jusqu'à 1720, il périt pour le moins 100,000 Suisses, sans que le pays ait eu d'autre profit, en sacrifiant la fleur de sa jeunesse, que les pensions et les titres de noblesse de quelques familles!

Sous Louis XV, dont le luxe voluptueux ruina les finances et l'honneur de la France, l'effectif des régiments suisses alla de plus en plus en diminuant; en 1748, la garde du corps, le régiment de la garde, huit régiments de ligne et trois compagnies franches ne comptaient que 22,095 hommes; après la paix d'Aix-la-Chapelle et les campagnes de Flandres et d'Italie, où ils cueillirent de nouveaux lauriers, le nombre se trouva réduit à 15,000 hommes environ; le régiment comptait 1440 hommes dans deux bataillons; lors de la guerre de sept ans, ils furent augmentés de deux régiments levés à Zurich et dans l'évêché de Bâle. Les régiments Waldner, Planta et Diesbach

eurent l'occasion de se distinguer à Rosbach, où ils couvrirent la fuite honteuse de l'armée française; on connaît l'anecdote à ce sujet qui ne repose toutefois sur aucun document historique.

Sous Louis XVI, l'effectif des régiments suisses fut réduit à 1,060 hommes. A l'époque où éclata la révolution, il y avait en France 14,175 Suisses, savoir :

La compagnie des Cent Suisses, 100 hommes; le régiment de la garde, sous le commandement du comte d'Affry, 2415 hommes; le régiment d'Ernst, n° 63 de l'armée française en 1790, 1060 h.; de Salis-Samaden, n° 64, 1060 h.; de Sonnenberg, n° 65, 1060 h.; de Castella, n° 66, 1060 h.; de Vigier, n° 69, 1060 h.; de Châteauvieux, n° 66, 1070 h.; de Diesbach, n° 85, 1060 h.; de Courten, n° 86, 1060 h.; de Salis, n° 95, 1060 h.; de Steiner, n° 97, 1060 h.; de Reinach, n° 100, 1060 h.

Le régiment de la garde périt, le 10 août 1792, aux Tuileries, qu'il défendit avec une fidélité sans pareille jusqu'à la dernière extrémité; les officiers, au nombre de 24, qui ne succombèrent pas dans le combat, furent égorgés ensuite dans les prisons; ils appartenaient aux premières familles de la Suisse. Le dernier de tous ceux qui, en petit nombre, échappèrent aux massacres, M. le colonel de Gibelin, est mort il y a trois ans à Soleure.

Grâce à la honteuse indifférence du gouvernement français, le régiment Ernst fut désarmé à Aix par des forces décuples et rappelé immédiatement par le gouvernement bernois, qui manifesta énergiquement son indignation relativement à cette violation de la capitulation; le régiment Salis-Samaden perdit 32 hommes avec le lieutenant de Flue lors de la prise de la Bastille. Le régiment Chateauvieux ternit son honneur par sa honteuse rebellion à Nancy, en 1790, et subit toutes les sévérités de la loi martiale en vigueur parmi les Suisses; malgré toutes les insinuations des autorités françaises, le chef des rebelles fut roué vif, 22 des soldats les plus compromis furent pendus, et 41 autres condamnés aux galères; ces derniers furent mis en liberté plus tard par les Jacobins.

Ces différents événements produisirent en Suisse une immense sensation, et bientôt il fut question de rappeler les régiments. L'Assemblée nationale prévint toutefois un tel ordre par le décret suivant, du 20 août 1792 : « Les régiments des Suisses et de leurs alliés qui se » trouvent actuellement en France, doivent cesser d'être au service. »

On accorda aux soldats licenciés la liberté d'entrer dans des régiments français; un petit nombre d'entre eux en profitèrent, la plupart rentrèrent dans leurs foyers, sans indemnité quelconque, sans pension; ils tombèrent, dans toute l'étendue des termes, à la charge de la pitié

publique. C'est ainsi que se termina la carrière militaire des Suisses en France après 310 ans de loyaux et fidèles services!

BIBLIOGRAPHIE.

Nous avons mentionné, dans notre dernier numéro, quatre mémoires présentés l'année dernière à la Société d'instruction mutuelle des officiers à la Chaux-de-Fonds. Voici quelques extraits d'un de ces mémoires traitant du tir des armes à feu, qui nous ont paru avoir quelque intérêt en ce moment :

« La différence essentielle entre le fusil d'infanterie et la carabine est, je l'ai déjà dit, que le premier est à parois lisses et la seconde à parois rayées. Etudions les effets et les résultats de ces deux systèmes.

» L'arme à paroi lisse exige un projectile d'un diamètre inférieur à celui du calibre, cette différence se nomme le vent et est nécessaire pour parer au recul insupportable occasionné par l'encrassement. Ce vide entre le projectile et les parois du canon est un grand inconvénient, il laisse passage à une certaine quantité de gaz qui s'échappe en pure perte et produit par la pression les battements de la balle. Ensuite de cette série de petits sauts, le projectile, au moment de s'échapper dans l'air, frappe un des côtés intérieurs du canon et prend un mouvement de rotation sur son axe; s'il frappe à gauche, ce mouvement se produit de droite à gauche et il dévie à droite; s'il frappe à droite, il se produit de gauche à droite et dévie à gauche, etc.

» Chaque coup peut avoir une déviation différente, de là cette incertitude dans le tir. Pour obvier à ces inconvénients, on chercha par tous les moyens possibles à supprimer le vent, mais ce ne fut qu'au moyen de rayures faites à l'intérieur du canon que l'on put obtenir quelques résultats, encore ne répondirent-ils pas à l'effet qu'on en attendait; la portée avait beaucoup gagné, mais la précision du tir laissait à désirer; les mouvements de rotation que nous venons de décrire furent supposés et l'on chercha, en donnant une inclinaison en forme d'hélice aux rayures, à imprimer au projectile un mouvement de rotation normal, c'est-à-dire sur son axe se confondant avec celui du canon. Les résultats furent des plus satisfaisants et cette hypothèse avérée.

» Après ces perfectionnements, plusieurs essais de formes différentes de projectiles furent tentés et de nouvelles modifications apportées. Les balles coniques furent reconnues préférables aux sphériques, vu que la résistance de l'air avait moins d'influence sur elles; cependant parfois des écarts sensibles dans le tir, produits par le renversement de la balle, étaient à signaler et de nouvelles recherches furent faites. Enfin, après beaucoup d'expériences, le projectile cylindro-ogival à cannelures présenta les meilleurs résultats; c'est celui adopté pour la carabine fédérale. La forme ogivale de la partie antérieure a l'avantage de ramener le centre de gravité en avant et d'augmenter ainsi la résistance de la partie postérieure; la fraisure de la baguette par cette forme est plus facile à nettoyer. La portion cylindrique avec

une cannelure reçoit l'empreinte des rayures lors du forcement et maintient par la résistance de l'air le projectile tangent à la trajectoire. Cet effet est le même que celui produit par les pennes d'une flèche.

» D'après ce qui précède nous voyons qu'une arme à parois rayées a double but, savoir de supprimer le vent et de donner au projectile un mouvement de rotation normal.

» Presque chaque puissance a aujourd'hui un système particulier, mais toujours conforme à ces deux principes.

» En Suisse le forcement se fait au moyen du calepin (fourre); l'inclinaison des rayures est de 33 $^{1}/_{3}$ °/₀ du cercle pour chaque pied, et la profondeur 1 $^{1}/_{2}$'''. Le fond est arrondi et le nombre est de 8. Ces dispositions doivent être en rapport avec la charge et basées sur l'expérience, surtout l'inclinaison et la profondeur. La forme arrondie du fond reçoit mieux la crasse qui est facilement enlevée par le calepin graissé; en général on préfère un nombre impair de rayures parce que lors du forcement les vides se trouvent opposés aux pleins; probablement que la facilité de diviser en nombres pairs aura fait adopter le nombre 8. Il est à remarquer que la dérivation produite par les hélices de gauche à droite ou de droite à gauche, sensible avec les projectiles sphériques, est à peu près nulle avec le nouveau système; c'est pourquoi l'ordonnance ne prescrit rien à cet égard.

» En France le forcement se fait au moyen du refoulement; au fond de la culasse est vissée une tige, le projectile cylindro-ogival a à sa face postérieure un évidement et vient reposer dans cette partie sur la tige. Au moyen de deux ou trois coups de baguette le projectile s'écarte, entre dans les rayures et devient balle forcée. Cette arme se nomme carabine à tige.

» Le nouveau système Minié est une application du forcement du projectile par la force même de la poudre; voici en quoi il consiste : L'arme est à parois rayées, la balle cylindro-ogivale a à sa partie postérieure une cavité à l'entrée de laquelle est emboîtée une petite plaque en tôle. Lors de l'explosion la tôle se dilate, la plaque s'enfonce et opère le forcement. »

Les débats actuels sur les questions de chemins de fer ont provoqué des discussions quant à l'importance militaire de différentes lignes.

Nous trouvons dans les journaux une lettre de M. Bontems, ancien colonel fédéral, combattant l'opinion que la ligne Yverdon–Morat–Berne soit inférieure, au point de vue militaire, à celle par Fribourg et dont nous croyons utile d'enregistrer les points suivants :

« En cas d'une attaque de la Suisse, dit M. Bontems, par sa frontière sud–ouest, il est admis généralement que sa véritable ligne de défense est celle de l'Aar; mais entre celle–ci et le pied du Jura, il y a plusieurs lignes secondaires où il serait possible, sinon d'arrêter, tout au moins de retarder l'ennemi, marchant sur le centre de la Suisse; ainsi la ligne de la Venoge, celle des lacs, de la Sarine et plusieurs

positions dans la vallée de la Broye. La première de ces lignes secondaires est celle de la *Venoge* et l'*Orbe,* la droite à Yverdon, la gauche sur les hauteurs en arrière de Lausanne. Cette ligne, un peu étendue, offre quelques points faibles, au centre surtout. La voie ferrée Fribourg-Romont-Lausanne arriverait à l'extrême gauche de cette ligne et probablement même un peu en dehors de la position des *Croisettes* qui ferme et appuie cette gauche (la droite au ravin du Flon, le centre vers l'ancien Haras, la gauche en avant de Rovéréaz, s'appuyant au ravin de la Paudèse), elle faciliterait ainsi l'arrivée des renforts et les communications en arrière; mais, par contre, on serait peut-être forcé de s'étendre à gauche pour protéger cette communication, et ainsi on perdrait un des grands avantages de la position, celui d'être resserré et couvert par des terrains accidentés. La voie ferrée Berne-Payerne-Yverdon arrive à l'extrémité droite de cette même ligne et peut lui être aussi utile que la voie par Romont à la gauche.

» Déjà par ce simple exposé on peut voir que c'est aller un peu loin que de prétendre que la ligne Fribourg-Romont-Lausanne soit la *seule voie ferrée* utile à la défense de cette partie de nos frontières; mais en examinant de plus près la question, il nous paraît qu'Yverdon est la position importante de la ligne, fermant en même temps et appuyant la gauche de la position des lacs, en un mot la base de la défense de cette partie de la Suisse et qu'il nous importe de défendre le plus longtemps possible. En effet, si cette position était forcée, les troupes fédérales, occupant la ligne de la Venoge, pourraient se trouver dans une situation critique, leurs communications et leur ligne de retraite se trouvant menacées. Si, par contre, l'ennemi forçait la ligne au centre ou vers la gauche, notre armée pourrait opérer sa retraite par les routes de Lausanne à Payerne; effectuant ainsi un changement de front en arrière dont Yverdon serait le pivot et elle pourrait encore essayer de disputer les diverses positions détachées de la vallée de la Broye, mais alors la voie ferrée par Romont deviendrait inutile, tandis que celle par Payerne continuerait à être d'un grand secours. »

Cette opinion de M. le colonel Bontems vient de recevoir l'adhésion d'une autorité militaire célèbre, nous voulons parler de M. le général Jomini, de Payerne, actuellement à Paris. Voici ce que cet officier supérieur écrit sur ce même sujet dans un journal vaudois :

« Il n'est pas un militaire, éclairé et impartial, qui puisse accorder une importance sérieuse à ce que la ligne ferrée passe par Payerne ou par Romont, vu que la mince distance, de trois lieues, qui sépare ces villes, ne saurait établir de différence notable dans leurs avantages respectifs. S'il était question d'établir des lignes retranchées et non d'un chemin, il pourrait paraître plus opportun d'établir ces retranchements sur des hauteurs que dans une plaine; mais, dans la question donnée, c'est une discussion presque puérile. Pour bien raisonner sur pareille matière, il faut d'abord se demander contre quel ennemi il s'agirait de défendre le canton. Si une invasion descendait du Jura, elle pourrait arriver dans les 24 heures à Romont, aussi bien qu'à Payerne; si, au contraire, l'attaque venait de l'Allemagne, les deux

lignes auraient à peu près les mêmes avantages ; toutefois, comme dans cette hypothèse, il est probable qu'on serait secouru par la France, ce serait la ligne la plus rapprochée du Jura, qui paraîtrait la plus convenable.

» Enfin, si l'ennemi venait d'Italie, par le Simplon ou le Mont-Cenis, on trouverait encore de l'avantage à se tenir, autant que possible, en connexion étroite avec la frontière française et à se baser sur le versant du Jura et la ligne de l'Aar.

» Je ne discuterai pas les avantages tactiques de telle ou telle autre position défensive, car le colonel Bontems les a bien exposés, mais je crois pouvoir affirmer que, sous le point de vue stratégique, la ligne de Payerne vaut même mieux que celle de Romont, et que je ne saurais pas pourquoi on ne lui donnerait pas la préférence, puisqu'elle nécessiterait beaucoup moins de travaux d'art. »

L'examen de la gestion du département militaire fédéral a donné lieu, au Conseil des Etats, à des discussions intéressantes. Sur la question de l'appel des cadres aux écoles de recrues, le Conseil fédéral a été invité à revoir son arrêté de 1852, dans ce sens que seulement les cadres nécessaires soient appelés dès le commencement de l'école.

Le Conseil fédéral a été aussi invité à déterminer, d'après l'art. 69 de la loi sur l'organisation militaire, le point jusqu'auquel les recrues d'armes spéciales devaient être préalablement instruites dans les cantons avant d'entrer aux écoles fédérales.

Après l'approbation de la gestion de 1855, M. le colonel Denzler, répondant aux vœux les plus généralement sentis, a appelé l'attention du Conseil fédéral sur deux points importants de notre militaire.

Depuis longtemps, a-t-il dit, on entend des plaintes sur les lacunes existant dans l'instruction de notre état-major fédéral, et jusqu'à présent on n'a rien pu faire à cet égard. Les meilleures troupes cependant, en campagne, seraient perdues sans de bons chefs, tandis qu'une troupe peu exercée peut encore rendre de bons services si elle est bien conduite. Si dans les armées permanentes on voit faire les plus grands sacrifices pour former de bons officiers d'état-major général, à bien plus forte raison dans une armée de milices cela serait-il nécessaire. Lors de la réorganisation de l'école centrale en 1854, on a, il est vrai, recherché des améliorations, mais cela n'est pas suffisant.

Le second point que M. le colonel Denzler a recommandé est celui du casernement de Thoune, qui, on le sait, est dans les conditions les plus déplorables. La Confédération paie cependant là un intérêt de 3565 fr. par an; la localité trouve un grand profit aux écoles fédérales, et cependant Thoune se montre peu disposée à faire quelque chose. S'il en est ainsi, le Conseil fédéral ne pourra être qu'approuvé en s'abstenant, ainsi que cela a été demandé, de faire tenir dorénavant de grands cours d'instruction à Thoune.

M. le directeur du département militaire Frei-Hérosé s'est montré disposé à accueillir favorablement ces recommandations, sans cependant se dissimuler les difficultés qu'on rencontrerait à demander beaucoup plus de service d'instruction aux officiers de l'état-major fédéral, attendu que la plupart d'entre eux ont aussi de nombreuses occupations civiles. Il faut que ces officiers s'efforcent, par leurs études particulières, de se maintenir à la hauteur de leur grade et de suivre les progrès de la science militaire. Il espère une notable amélioration de la séparation des études en

théorie et en pratique. Du reste, le Conseil fédéral et le département vouent toute leur sollicitude à cette question, ainsi qu'à celle du casernement de Thoune.

Nous sommes, pour notre part, heureux d'enregistrer cette discussion, dont on peut bien augurer, paraît-il, en faveur des améliorations réclamées.

(Corresp. part.) — Une exagération ridicule d'un fait honorable en lui-même reparaît dans les journaux français au sujet de la mort de l'aide-de-camp du général Barbanègre, commandant de Huningue en 1815.

On fait sortir le dit général en tête de 80 vétérans, ensuite d'une capitulation honorable, obtenue après 12 jours de tranchée. L'armée assiégeante devait être de 30,000 hommes.

Or, voici les faits basés sur des documents officiels et sur des rapports de témoins oculaires :

La ville de Huningue, parfaitement approvisionnée en vivres et munitions, ayant des remparts casemattés, garnis de 67 canons et de 34 mortiers et obusiers, avait en outre une garnison de :

Troupes de ligne	300 hommes.
Artilleurs	100 »
Gardes nationaux (infanterie et une compagnie d'artillerie)	2000 »
Douaniers	100 »
Total,	2500 hommes.

Voilà pour les *80 vétérans*.

Passons maintenant aux *12 jours de tranchée ouverte*.

L'ouverture des parallèles commença dans la nuit du 17 au 18 août; le feu fut ouvert *le 22* et *le 24 après-midi*. Barbanègre demanda et *obtint* un armistice; le 25, il hissait le drapeau blanc, signe qu'il reconnaissait les Bourbons, et le 26 la capitulation était signée.

Voyons maintenant les *30,000 hommes* assiégeants.

Le corps suisse devant Huningue était de . . .	4666 hommes.
Les deux divisions autrichiennes comptaient avec le personnel du siége	10660 »
Total,	15326 hommes.

c'est-à-dire la moitié moins que n'indiquent des journaux sérieux; à cela la presse militaire française ne dit mot, et cela est très-fâcheux, parce que ce silence a l'air de confirmer des exagérations qui ôtent beaucoup de leur valeur véridique aux récits militaires français. En cela un modèle à suivre, c'est la franchise, on pourrait dire la naïveté, avec laquelle la *Gazette militaire autrichienne* avoue des échecs qu'elle aurait pu, comme tant d'autres, ne pas publier ou expliquer.

NOUVELLES ET CHRONIQUE.

Le Conseil national vient de prendre une décision que nous annonçons avec plaisir; c'est celle affectant une somme de 15,000 fr. à la construction des travaux de fortification de St-Maurice. Le général Dufour a fait ressortir l'importance de cette position et l'avantage qu'il y aurait à consacrer chaque année une petite somme pour compléter les travaux. C'est un complément naturel des beaux travaux qui ont été faits récemment à Luciensteig et à Bellinzona.

— On se rappelle que les nouveaux règlements d'exercices pour l'infanterie après avoir subi une épreuve de deux ans ont été examinés de nouveau ce printemps par une commission qui y a apporté des modifications que nous avons déjà indiquées (voir *Revue militaire* N° 4). Cette question si débattue était soumise, le 21 courant, au *Conseil national;* sur les propositions conformes de la commission, l'assemblée a décidé la mise en vigueur immédiate des nouveaux règlements en retranchant ce qui est relatif à la formation du carré avec des unités tactiques inférieures à un bataillon.

— Au mois de septembre, époque des rassemblements de troupes de Frauenfeld et Yverdon, il y aura à Zurich un autre rassemblement de troupes non moins intéressant. Les cadets (élèves des écoles) des cantons de Zurich, Argovie, Schaffhouse, Thurgovie, St-Gall, Appenzell, Grisons, Glaris et Lucerne, seront réunis pour des manœuvres et pour une fête. L'effectif total des cadets sera de 3300. — Le 1er septembre, réception à Zurich ; 2 septembre, avant-midi, service divin ; après-midi, promenade militaire à Winterthur et retour dans les quartiers ; 3 septembre, manœuvres.

Plusieurs officiers de l'état-major fédéral, entr'autres les colonels Ziegler et Ott, font partie du comité de la fête. La ville de Zurich a voté 3000 francs et celle de Winterthur 2000 fr. pour cette réunion.

Nous ne saurions trop louer cette bonne idée, et nous espérons que la Suisse française ne tardera pas à en suivre l'exemple.

Après une discussion très-intéressante, dans laquelle le colonel Schwarz a vivement soutenu les intérêts militaires suisses, entr'autres contre un député de St-Gall, le Conseil des Etats a décidé, quant à la question du fusil de chasseur, sur la proposition de M. Briatte, d'autoriser le Conseil fédéral à équiper huit à dix compagnies de chasseur dans divers cantons et de continuer avec elles les essais du nouvel armement. Le Conseil national s'est rangé à cette décision.

— La *Gazette militaire de Bâle*, en donnant quelques détails sur le fusil Mérian expérimenté à Schwytz, recommande de nouveau de ne pas trop se lier avec l'introduction de nouvelles armes de précision. Le fusil Mérian, par exemple, donne toutes les garanties de justesse voulues pour le tir et la portée, et vaut mieux que le fusil de chasseur comme arme de fatigue.

Les hommes de la légion anglo-suisse en garnison à Smyrne ont quitté cette ville les derniers jours de juin et les premiers jours de juillet, après y avoir séjourné environ sept mois.

— D'après le *Moniteur de l'armée*, l'armée française a perdu dans la campagne de Crimée 62,492 hommes, dont 1284 officiers et 4403 sous-officiers.

Le 20 juillet, a quitté Thoune un détachement de 76 soldats du train non réparti et 3 officiers qui passaient un cours de répétition, et qui ont été inspectés par M. le major Fornaro. Le même jour, est entré à l'école centrale le détachement d'artillerie (troupe), ayant l'effectif réglementaire de 233 hommes, dont 89 du train. Ils ont été répartis en 4 compagnies qui formeront 2 batteries de manœuvres. Les commandants de compagnie sont : 1re compagnie, capitaine Fleury (Berne) ; 2e compagnie, lieutenant Ruel (Vaud) ; 3e compagnie, capitaine Feer (Argovie) ; 4e compagnie, lieutenant Zuppinger (Zurich). La brigade d'artillerie est commandée par le major fédéral Spengler (Vaud) avec le capitaine d'état-major Girard (Vaud) comme adjudant. Le capitaine d'état-major Cartier (Soleure) administre le parc, qui compte 32 bouches à feu. Les officiers de compagnie sont au nombre de 19 ; il y a, en outre, 18 aspirants.

L'école centrale se trouve donc composée, pour le moment, de l'artillerie ci-dessus mentionnée, de 8 officiers d'état-major général, de 2 officiers et 1 aspirant d'état-major du génie.

Les chevaux sont actuellement au nombre de 75 de trait, 36 de selle.

La troupe est logée dans la caserne, c'est-à-dire fort mal logée ; les officiers et les aspirants sont en ville comme d'habitude ; le dîner des premiers a lieu à la *Croix-Blanche*, celui des aspirants au *Faucon*. On prépare un camp pour deux bataillons et deux compagnies de carabiniers, sur l'Allmend à droite de la route, au bord de l'Aar, à hauteur des cantines.

En l'absence du colonel Denzler qui assiste aux séances du Conseil des Etats pendant la semaine, c'est M. le lieut.-col. Borel qui commande l'école.

Lucerne. — Le cours sanitaire qui a eu lieu à Lucerne a présenté de bons résultats, d'après l'opinion de plusieurs journaux de la Suisse allemande. On loue surtout la partie pratique avec les détachements de recrues.

Thurgovie. — Un armurier de Frauenfeld, M. Zeller, a fabriqué récemment une paire de pistolets d'une portée efficace considérable ; cette arme a un tir d'une grande précision à 750 pieds et une justesse passable à 1000 pieds.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE CORBAZ ET ROUILLER FILS, ESCALIER-DU-MARCHÉ, 20.

SUPPLÉMENT AU N° 6 DE LA REVUE MILITAIRE SUISSE
DU 28 JUILLET 1856.

DÉLIBÉRATIONS DES OFFICIERS SUISSES A SCHWYTZ.

La fête des officiers qui a eu lieu à Schwytz, au mois de juin dernier, a été des plus brillantes; on peut dire que la population entière y a pris part; elle avait orné les rues de fleurs, de guirlandes et d'arcs de triomphe de toute espèce; la nuit venue, les maisons de cette petite ville offrirent aux regards une fort jolie illumination, et d'énormes feux brillèrent sur les montagnes gigantesques de cette contrée. La réception faite par les habitants aux officiers s'est distinguée par une extrême cordialité, et a rappelé à ces derniers celle qui leur avait été faite, en 1852, dans les montagnes du canton de Neuchâtel.

Une réunion préparatoire eut lieu le soir même de l'arrivée des officiers, afin de fixer l'ordre du jour de la séance du lendemain; les cantons de Zurich, de Berne, de Lucerne, d'Uri, de Schwytz, de Bâle-Ville et Bâle-Campagne, de Schaffhouse, de Thurgovie, de Saint-Gall et d'Argovie y étaient représentés par un nombre assez considérable d'officiers.

Après la remise du drapeau fédéral au nouveau président de la fête, remise qui eut lieu le lendemain matin à neuf heures sur la place de l'Hôtel-de-Ville, et que M. le commandant Brüderlin accompagna d'une allocution très chaleureuse, les officiers se rendirent à l'église collégiale dont le chœur était magnifiquement décoré d'anciennes bannières, parmi lesquelles on remarquait celle qui fut donnée à Schwytz, en 1512, par le pape Jules II, et les drapeaux qui flottaient victorieusement sur les champs ensanglantés de Morgarten, de Sempach, de Grandson et de Morat. L'ouverture de l'opéra de Guillaume Tell, fort bien exécutée, préluda aux délibérations qui allaient occuper l'assemblée. M. le président Aufdermaur ouvrit la séance par quelques paroles pleines de cordialité adressées aux officiers; il fit observer que Schwytz s'était chargé avec plaisir d'une tâche bien difficile dans les circonstances actuelles, mais qu'il espérait que cette fête laisserait de bons souvenirs à tous les assistants; puis il annonça qu'un certain nombre d'officiers blanchis sous le harnais dans les armées étrangères s'étaient joints à leurs concitoyens, pour donner à leurs jeunes frères d'armes un témoignage de leur sympathie. Cette nouvelle fut accueillie avec un vif sentiment de joie.

Après la nomination de deux scrutateurs, M. le capitaine Arnold, d'Uri, et M. le lieutenant-colonel Holinger, de Bâle-Campagne, on procéda à la réception de nouveaux membres, parmi lesquels la Suisse primitive fournit un joli contingent.

Pour ce qui concerne les prix à décerner aux meilleurs mémoires, composés sur des sujets proposés dans la dernière réunion, M. le président fit observer qu'aucun jugement ne pouvait être rendu à cet égard, par la raison que, d'un côté, les mémoires relatifs à l'infanterie étaient arrivés trop tard, et que, de l'autre côté, ils étaient si étendus qu'il avait été jusqu'ici impossible aux juges de les examiner à fond; qu'il en était de même pour ceux qui concernaient la cavalerie; que l'un des juges, M. le colonel de Linden, avait refusé et n'avait pu être remplacé que par un

nouveau choix, qui était tombé sur M. le lieutenant-colonel Kern, de Bâle; que M. le colonel Rilliet avait été empêché par des occupations militaires, et comme M. le colonel Ott était le seul qui eût pu examiner les deux mémoires adressés au comité, il priait celui-ci de faire part à l'assemblée de son opinion.

M. le colonel Ott répondit que l'un de ces deux mémoires était anonyme, et que l'autre émanait de M. le major Schérer. Pour sa part, il adjugeait le prix à ce dernier, parce que l'auteur avait serré de plus près la question que son concurrent et beaucoup mieux apprécié ce qui convient à la Suisse; il ajouta qu'il ne voulait pas se prononcer définitivement, mais attendre la réponse de son collègue, M. Kern, qui paraissait ne pas être tout à fait d'accord avec lui; que dans le travail concernant l'infanterie, il y avait, au sujet de la cavalerie, un point qui devait être pris en considération, et qu'il proposait en conséquence l'ajournement.

Là-dessus, il fut décidé que la *Gazette militaire suisse* publierait plus tard le jugement des arbitres, et, sur la proposition de Zurich, le sujet suivant fut mis au concours :

« Comment l'instruction des recrues d'infanterie en 28 jours peut-elle être le plus » convenablement organisée? »

M. le commandant Wieland fit ensuite la motion de mettre au concours des sujets d'histoire qui, d'après les nouveaux statuts, pourraient être lus à l'assemblée le second jour de la réunion.

L'assemblée s'occupa ensuite de la motion faite par Zurich concernant la révision des statuts; tout le monde sentit que cette révision était nécessaire. La section de Zurich avait, en conséquence, élaboré un projet de statuts qui fut présenté par M. le colonel Ott, et qui contient sous tous les rapports des améliorations; mais l'assemblée, préférant ne rien précipiter, prit, à l'unanimité des membres présents (105), la décision suivante :

« La Société militaire se prononce en principe pour une révision de ses statuts; » les sections sont invitées à transmettre au Comité central leurs idées à cet égard » jusqu'au 31 décembre 1856; le nouveau Comité central est chargé de la rédaction » définitive des nouveaux statuts. »

Comme les comptes présentaient un solde actif de fr. 1700, il fut décidé d'accorder à la *Gazette militaire suisse* une subvention de fr. 550, et une somme égale à la *Revue militaire suisse*, qui paraît à Lausanne. La contribution annuelle de chaque membre fut fixée de nouveau à fr. 1. 50 c.

La motion relative à la caserne de Thoune ne manqua pas de trouver de l'écho dans l'assemblée; il fut décidé à l'unanimité qu'on s'adresserait aux Autorités fédérales pour l'établissement d'une meilleure caserne. (Voir ci-dessous le texte de la pétition.)

M. le commandant Wieland présenta ensuite une nouvelle arme, en ajoutant qu'il ne s'agissait pas ici de faire concurrence au nouveau fusil de chasseur, et que, la question étant pour ainsi dire résolue, il s'abstiendrait de faire la moindre opposition, puisqu'elle n'aurait aucun but; il croyait cependant rendre service à l'assem-

blée en lui montrant une arme qui ressemble au fusil autrichien, et dont l'infanterie autrichienne se sert actuellement. Cette nouvelle arme est due à M. le capitaine d'état-major Mérian qui l'a confectionnée et, en partie, améliorée. L'on peut affirmer qu'elle est d'une qualité supérieure, ce dont il est facile de se convaincre dans les essais qui en seront faits. M. Wieland fit observer que, d'après sa manière de voir, le temps des canons unis était passé, et que toutes les armées suivraient probablement l'impulsion donnée par l'Autriche et l'Angleterre.

Après cela, M. le président invita M. le colonel Ziegler à faire part de sa manière de voir sur les travaux de la commission du nouveau règlement d'exercice, dont il était membre. M. le colonel répondit à cette invitation avec un louable empressement et signala brièvement les principales modifications qu'avait subies le règlement de 1847; ses paroles furent écoutées avec un vif intérêt.

M. le major Trümpy, de Glaris, fixa ensuite l'attention de l'assemblée sur la circulaire de Saint-Gall, dont il désirait qu'on prît deux points essentiels en considération, savoir : la simplification des règlements d'équipement et la centralisation de l'instruction de l'infanterie.

M. le colonel Schwarz répondit qu'il avait été frappé du mélange de vrai et de faux qui se trouvait dans cette pièce, où l'élément militaire et la tendance financière, qui a ses plus chauds partisans à Saint-Gall, se produisirent tour à tour. Son opinion relativement au premier point était que, si la Société militaire voulait s'en occuper, elle ne devait pas se borner à exprimer des désirs, mais énoncer des propositions positives, afin qu'elles puissent être examinées. Quant au second point, il le considérait comme une arme à deux tranchants, dont les financiers saint-gallois avaient apprécié toute l'importance, vu qu'ils savaient très bien que la Confédération, dans l'état actuel de ses finances, ne pouvait pas répondre à ce nouveau besoin; il faudrait pour cela, a-t-il dit, demander aux cantons des contingents d'argent, et si cela avait lieu, c'en serait fait de la Confédération ou tout au moins de son organisation militaire; une pareille proposition n'était qu'un piége adroitement dressé et recouvert de fleurs; la Confédération peut se charger de l'instruction des instructeurs d'infanterie, mais elle doit renoncer à toute centralisation plus grande. En terminant, M. Schwarz fit la proposition de renvoyer la motion de M. Trümpy à l'examen du Comité central. L'assemblée adopta cette proposition et leva la séance à midi et demi, après avoir témoigné au Comité central et à M. le président toute sa satisfaction pour le zèle et l'habileté dont ils avaient fait preuve durant leur gestion.

Les deux pièces suivantes nous ont été transmises par le Comité central de la Société avec prière de les publier :

PÉTITION

de la Société militaire fédérale au Conseil fédéral suisse.

Monsieur le Président et Messieurs,

Dans notre réunion annuelle, tenue à Schwytz, le 16 juin dernier, après avoir délibéré sur les inconvénients que présente la caserne de Thoune, il a été décidé

d'adresser une pétition au Conseil fédéral pour le prier de prendre les dispositions nécessaires pour qu'il soit convenablement remédié aux inconvénients bien connus qu'offre la caserne de Thoune au sujet du logement des troupes.

En vous transmettant cette décision, M. le Président et Messieurs, il n'est pas nécessaire d'entrer dans des détails sur notre demande : vous connaissez les plaintes multipliées qui se sont élevées contre les défectuosités de cette caserne, et dont les feuilles publiques et des hommes compétents se sont rendus les organes ; vous avez daigné prendre cette affaire en sérieuse considération, et votre rapport de 1855 nous apprend que vous partagez notre opinion.

Puisse votre intervention énergique lever bientôt les obstacles qui ont si longtemps retardé l'exécution de cette utile entreprise !

Nous connaissons toute votre sollicitude pour le militaire suisse, et nous attendons avec confiance les sages dispositions que vous prendrez à cet égard, et qui seront pour chacun de nous une nouvelle preuve de votre bienveillance.

Nous avons l'honneur, M. le Président et Messieurs, de vous présenter l'assurance de notre considération la plus distinguée.

Schwytz, le 23 Juin 1856. Au nom de la Société militaire fédérale,

Le Comité :

(Signé) Le Président, X. Aufdermaur, commandant.

(Signé) Le Secrétaire, Nicolas Benziger, 1er lieut.

Voir pour la seconde pièce (les comptes), à la dernière page de ce supplément.

RAPPORT

DU DÉPARTEMENT MILITAIRE FÉDÉRAL SUR L'ANNÉE 1855.

(Suite du N° 5.)

Le choix des recrues dans la plupart des cantons se fait avec discernement et avec soin. Toutefois dans quelques cantons on admet sous les armes des gens dont les uns manquent de vigueur corporelle ou de l'intelligence nécessaire, les autres sont de trop petite taille pour supporter les fatigues d'une campagne et tombent bientôt malades. Il est un autre obstacle qui surtout empêche de compléter les cadres d'officiers d'infanterie et qui en général soustrait à cette arme bien des forces ; nous voulons parler de l'empressement à entrer dans les armes spéciales, où les lacunes sont beaucoup moindres. On ne doit pas oublier que sans une infanterie forte et intelligente les autres armes manquent d'appui.

Cependant nous répétons qu'en général le choix des recrues d'infanterie était bon ; l'armement était pareillement en moyenne bon, et les cantons qui mettent encore entre les mains de leurs troupes les mauvaises armes de leurs arsenaux ne tarderont pas à remarquer l'inconvénient de ce système et en reviendront d'eux-mêmes. La buffleterie est souvent vieille et usée et attire à l'homme maint blâme non mérité. L'habillement des soldats est ordinairement réglementaire et bon, à l'exception de quelques petites vestes et des capotes, quoique aussi ces

dernières, dans certains cantons, soient sans reproche. Malheureusement il n'est pas rare de rencontrer chez les officiers un penchant à s'écarter du règlement en ce qui concerne l'habillement et l'équipement, tandis qu'ils devraient donner le bon exemple aux soldats.

Où l'on rencontre le plus de défectuosités, c'est dans les cols et surtout dans la chaussure, qui est souvent très-insuffisante, soit en fait de souliers, soit en fait de guêtres.

Le petit équipement n'est ordinairement complété qu'aux écoles mêmes, et à la fin du service il peut être considéré comme satisfaisant. Les havresacs sont de valeur fort différente, en général ils sont bons.

Toutes les lacunes susmentionnées se montrent d'une manière plus évidente dans quelques cours de répétition et ne pourront guère être écartées complétement.

Le résultat des différentes écoles de recrues doit être considéré comme satisfaisant, surtout dans les cantons qui depuis longtemps sont connus par leur bonne administration. Nous espérons qu'aucun canton ne voudra rester en arrière des autres.

La plupart des cours de répétition de l'infanterie d'élite se sont passés avec ordre; Unterwalden, Tessin et Valais restent cependant encore un peu en arrière, de même Lucerne avec son bataillon nº 13. Uri n'a pas à la vérité convoqué les soldats de son demi-bataillon, mais il a toutefois instruit ses cadres d'une manière convenable.

Les exercices de tir n'ont pas été aussi réguliers; on a pourtant fait quelques progrès.

On a trouvé que la réserve était moins bien organisée, et que la landwehr l'était encore moins. Le plus avancé dans l'œuvre de cette organisation est le canton de Zurich, auquel on peut ajouter Soleure, Bâle-Ville, Bâle-Campagne, St-Gall, Thurgovie et Genève. Unterwalden-le-Bas et Schaffhouse ont aussi organisé leur landwehr. Berne est encore en arrière même avec la réserve; il en est de même de Lucerne, Schwytz, Unterwalden-le-Haut, Glaris, Zoug, Fribourg, Appenzell (Rhodes intérieures), Tessin et Valais.

Le terme légal accordé pour l'organisation de la réserve dure cependant jusqu'en 1859.

L'effectif des troupes d'infanterie qui ont reçu leur instruction dans l'année qui fait le sujet de notre rapport est le suivant :

Ecoles de recrues : recrues avec aspirants et cadres . .		14,206	hommes.
Cours de répétition d'élite, y compris	6,030 cadres	38,736	»
» » de réserve, y compris	2,279 »	13,684	»
Landwehr		15,735	»
Total . . .		82,361	»

En tout cas l'infanterie suisse peut être regardée comme bonne et apte au service de campagne.

Communication des résultats des inspections aux cantons. — Les observations particulières qui ont été faites par les inspecteurs après les différentes écoles d'infan-

terie et des armes spéciales, ont été communiquées aux cantons respectifs aussitôt que possible. Des démarches ont été faites pour hâter davantage encore ces communications et répondre ainsi au vœu exprimé par la haute Assemblée. Nous croyons donc devoir passer ici sur tout détail plus circonstancié.

6. Ecole centrale.

L'école centrale fédérale a reçu en 1854 une nouvelle organisation, et on s'y est tenu pour le cours de 1855 avec quelques modifications. Ces différences ont consisté principalement en ce que les officiers de l'état-major général sont entrés successivement à l'école, et qu'au lieu des cadres de six bataillons d'infanterie, quatre bataillons complets ont été appelés, ce qui rendait les exercices beaucoup plus pratiques pour l'état-major général, parce que celui-ci devait apprendre à conduire et à faire manœuvrer de plus grandes masses et non pas seulement des corps fictifs. Le service intérieur à pu aussi, par cette organisation, être beaucoup mieux exercé et d'une manière plus régulière. Enfin le nombre des officiers appelés a été un peu plus restreint, afin d'occuper d'une manière convenable et de tenir en haleine tous les présents. Pour l'instruction on a séparé rigoureusement la partie théorique de la partie pratique; on a étendu la dernière et on lui a consacré l'attention la plus sérieuse. Les 14 derniers jours de l'école ont été consacrés en entier à l'application de ce qui avait été appris et ont ainsi correspondu passablement à un ancien camp fédéral.

Ont pris part à l'école, outre le personnel d'instruction, 162 officiers et 2,149 sous-officiers et soldats, plus un détachement de train de parc, mais qui n'est resté que du 16 au 27 juillet. Il y a eu 92 chevaux de selle et 256 chevaux de trait employés au service. L'école s'est ouverte le 8 juillet et a été fermée le 8 septembre. Les sept premières semaines ont été consacrées à l'instruction théorique, et à des leçons comprenant la haute tactique et la tactique appliquée, le service d'état-major général, les travaux topographiques, les fortifications de campagne, les travaux du génie, l'art technique et le service d'artillerie, l'équitation, l'école d'escadron, l'histoire militaire et l'administration militaire. Dans la dernière semaine de cette première partie de l'école, soit école préparatoire, il est entré deux bataillons d'infanterie avec lesquels on a exercé sur la place de l'école de peloton, de compagnie, et de bataillon, ainsi que le service de garde, les manœuvres de tirailleurs et le service de sûreté en campagne.

Dans les deux dernières semaines et pour l'école d'application, le corps total se composait d'une compagnie de sapeurs, d'une compagnie de pontonniers, de l'artillerie divisée en deux batteries, de deux compagnies de dragons, de deux compagnies de carabiniers et de quatre bataillons d'infanterie, avec les officiers nécessaires à la formation des états-majors d'une division et de deux brigades, ainsi que des états-majors des armes spéciales.

La troupe du génie, les compagnies de carabiniers et deux bataillons d'infanterie campaient sur l'Allmend; la cavalerie y était pareillement logée; le reste de la troupe occupait les casernes de Thoune.

Alors ce qui avait été précédemment enseigné fut répété d'une manière pratique autant que cela était nécessaire; puis l'on passa à l'école de brigade et aux manœuvres de campagne, et des exercices de tactique furent exécutés avec toutes les armes réunies.

Malheureusement on fut obligé, à cause du mauvais temps, de licencier l'infanterie deux jours avant la fin de l'école.

Le commandant de l'école, M. le colonel fédéral *Zimmerli*, ainsi que l'inspecteur, M. le colonel fédéral *Fischer*, furent satisfaits de la marche et du résultat de l'instruction; et l'on ne peut méconnaître que bien des choses ont été apprises.

La cherté des fourrages et des subsistances, ainsi que les distributions de vin et les fortes répartitions de paille devenues nécessaires à la suite des pluies incessantes, ont porté les frais de l'école un peu au-delà des prévisions; cependant ils sont restés au-dessous de ceux de l'année dernière pour fr. 410 10.

Modification de l'école centrale. — Nous nous croyons obligés de présenter encore ce qui suit sur l'école centrale en général, et cela en nous appuyant sur les expériences et les observations des derniers cours.

Le but de cette école était autrefois de pousser plus loin qu'on ne pouvait le faire dans les cantons l'instruction des officiers et des sous-officiers du génie et de l'artillerie. Mais depuis que la Confédération a pris à sa charge la direction des différentes écoles de recrues et les cours de répétition des armes spéciales, et que dans ces écoles elle pousse aussi convenablement l'instruction des cadres, la tâche de l'école centrale est plutôt devenue celle de pourvoir à une instruction supérieure et à un plus grand développement militaire des officiers, et surtout des officiers de l'état-major général.

Mais un pareil développement n'est guère possible que si, après une préparation théorique suffisante, on manœuvre avec toutes les armes réunies. Depuis que la Confédération s'est chargée de l'instruction des armes spéciales, elle est seule dans le cas de donner une telle instruction; car les rassemblements d'armes différentes, comme elles étaient ordonnées autrefois par les cantons particuliers, tels que Zurich, Berne, Argovie, Vaud et d'autres, ont maintenant cessé. — Or l'officier d'état-major général doit absolument connaître les différentes espèces d'armes et leur tactique; il doit savoir les disposer pour qu'elles se prêtent un appui réciproque, les employer à propos, et les bien conduire. La connaissance d'une seule arme ne suffit pas pour cela. Déjà rien que le mécanisme de la conduite d'une troupe composée d'armes différentes exige la connaissance complète des particularités de chacune de ses parties.

C'est en partant de ce point de vue que le plan d'instruction de l'école centrale a été arrêté pour l'année 1855. La voie dans laquelle on est entré promet de bons résultats, mais il y a encore quelques difficultés qui devraient être aplanies. Ainsi notamment les connaissances préliminaires des officiers à leur entrée dans l'école varient énormément, et il n'est pas rare qu'il leur manque la connaissance des règlements les plus essentiels. Peut-être remédierait-on à ces lacunes si l'on

adressait aux officiers d'état-major général, en les priant d'y répondre, des questions écrites dont les sujets se rapporteraient soit au règlement, soit à la science militaire. Ainsi messieurs les officiers auraient l'occasion d'étudier le règlement et de travailler chez eux. Une autre circonstance très-nuisible à l'instruction théorique, c'est la différence des langues. On pourrait y remédier en donnant l'instruction théorique en temps opportun, peut-être en hiver, dans deux cours consécutifs, l'un en allemand, l'autre en français. De cette manière on parerait aussi aux inconvénients d'une trop longue durée de l'école.

Lorsque les officiers auraient ainsi fait un cours théorique d'environ cinq semaines, alors ils retireraient plus d'utilité d'une école d'application de 14 jours en été, dans laquelle des manœuvres avec toutes les armes réunies, manœuvres qui auraient été auparavant expliquées, seraient exercées avec soin jusqu'à ce qu'elles eussent été pleinement comprises et eussent réussi.

Après une telle instruction les rassemblements de troupes plus considérables seraient beaucoup plus profitables et formeraient le complément des écoles.

Sans doute de cette manière l'organisation actuelle de l'école centrale serait essentiellement changée, mais certainement à son avantage. Cependant cela ne pourrait se faire tout à la fois, mais petit à petit et en observant le résultat de chaque essai. Avec une pareille réorganisation, la convocation annuelle des sous-officiers d'artillerie à l'école centrale ne s'adresserait pas comme actuellement à 255 hommes, mais aurait lieu dans une mesure beaucoup plus restreinte, et ainsi ces cadres, sans préjudice pour leurs connaissances, seraient essentiellement ménagés.

Nous marcherons vers ce but, si la haute Assemblée est disposée à accorder les crédits nécessaires, qui ne sont pas en disproportion avec les crédits actuels, et si elle veut bien en général soutenir nos efforts.

7. Instruction des fonctionnaires du commissariat.

Comme presque tous les fonctionnaires disponibles du commissariat appartenant à la troisième et à la quatrième classe devaient être appelés aux écoles militaires pour le service d'administration, l'instruction n'a été donnée qu'aux fonctionnaires de la cinquième classe. Or relativement à ces officiers, dont les uns n'avaient pas reçu d'instruction en 1854, et les autres étaient nouvellement nommés, il parut plus pratique de ne pas les occuper seulement dans un cours collectif par des leçons théoriques et des travaux écrits sur des formulaires, mais de les occuper au service proprement dit, en les envoyant soit au bureau central du commissariat supérieur, soit au bureau du commissariat de Thoune et de les faire travailler là comme les fonctionnaires des classes plus élevées, chargés en particulier de les introduire dans leur sphère d'activité.

Cependant comme cette fois plusieurs ont été excusés pour des motifs valables, on n'a guère employé que la moitié du crédit affecté à cet objet. On a donc pu consacrer une partie de ce dernier à couvrir les frais du cours d'instruction donné au personnel de santé, toujours en rapport avec le commissariat.

8. Instruction pour le personnel du service de santé.

Cours sanitaire à Thoune. — L'instruction sanitaire en 1855 a été donnée à Thoune sous la direction de M. le médecin de division *Wieland*. Elle a fait l'objet de deux cours donnés simultanément, l'un en allemand, l'autre en français, par deux instructeurs de première classe et deux de seconde, avec le concours d'un fonctionnaire de l'administration et de deux sous-instructeurs. Ont pris part à l'instruction : 8 chirurgiens de l'état-major sanitaire fédéral, 23 chirurgiens de corps, 3 économes, 21 infirmiers et 18 fraters. C'est un total de 73 hommes, ayant les qualités physiques et intellectuelles requises, quelques-uns même d'une manière remarquable. Quant à l'équipement militaire et à l'habillement, la plupart des lacunes ont été comblées pendant la durée de l'école. L'instruction a été accueillie avec intérêt et avec zèle; aussi a-t-elle porté de bons fruits. La matinée était de préférence consacrée à la théorie, l'après-midi aux exercices pratiques sur le terrain. Ces derniers avaient pour objet le service d'ambulance, le transport des malades, l'application des bandages, en un mot tout ce qui concerne le service sanitaire de campagne. Vu l'abondance des matières, on a regretté en général d'avoir trop peu de temps disponible (le cours a duré du 9 au 23 septembre). Il serait à désirer que l'on eût une plus longue école, surtout si, comme en 1855, il y avait en même temps un détachement quelconque de troupes, dont la présence serait très-précieuse pour les exercices pratiques, il serait pareillement encore à désirer que l'instruction fût organisée comme celle des combattants, c'est-à-dire que le personnel du service de santé fût appelé d'abord à un premier cours plus long, puis à des cours de répétition d'une plus courte durée.

L'importance du service sanitaire pour l'armée nous engagera à lui consacrer toujours l'attention qu'il mérite.

Service sanitaire dans les écoles. — On a eu souvent de la peine à se procurer le personnel du service de santé pour les différentes écoles, surtout pour les cours de répétitions des carabiniers. A l'armée, les compagnies de carabiniers sont toujours rattachées à des brigades et reçoivent les soins sanitaires des chirurgiens d'infanterie. Mais quelques cantons ont élevé des difficultés à envoyer à chaque cours de répétition des aides chirurgiens d'infanterie. L'état sanitaire des troupes qui ont été appelées sous les armes peut être considéré comme bon; et même, grâces aux mesures de précaution que l'on avait prises, il n'y a eu aucun cas sérieux de maladie dans le cours de répétition d'artillerie, ouvert à Bâle pendant que le choléra régnait dans cette ville et pouvait nous donner des inquiétudes. Les rapports pour les écoles fédérales de recrues de toutes armes accusent un total de 1,570 cas de maladie, pour des cours de répétition 1,798; ce qui donne une somme de 3,368 malades, dont 3,034 ont été guéris et ont rejoint leur corps, 95 étaient encore incapables de servir à l'époque du licenciement, 189 sont entrés à l'hôpital, d'où ils sont sortis guéris, à l'exception de 4 qui sont morts.

Personnel médical. — Cette année-ci, comme l'année précédente, on a remarqué de notables lacunes dans le personnel médical aussi bien à l'état-major fédéral

que dans les cantons. Il faudra songer aux moyens de remédier à cet inconvénient.

9. Inspection du service de santé.

Dans l'année qui fait l'objet de ce rapport, les inspections du personnel médical et du matériel du service de santé ont eu lieu dans les cantons de Soleure, Valais et Neuchâtel. Pour ce qui se rattache aux connaissances scientifiques des chirurgiens, les inspecteurs s'expriment dans leurs rapports d'une manière assez favorable. Par contre plusieurs médecins, appartenant aux services des cantons indiqués, semblent avoir encore besoin d'un cours pour le service militaire. On peut faire la même observation à l'égard des fraters et des infirmiers en général. Les pharmacies de campagne existaient, et elles étaient toutes bonnes, et en tout cas propres au service. Valais manque du matériel sanitaire pour son artillerie de montagne. La cause de cette lacune tient à la circonstance que les modèles pour cet objet n'étaient pas encore définitivement arrêtés, mais ce que l'on peut reprocher au Valais c'est que dans la confection des sacoches d'ambulance on ne s'en soit pas tenu au modèle prescrit et que l'on ait établi des sacoches trop petites et impropres au service.

L'équipement des fraters laisse ça et là encore davantage à désirer, et dans une mise sur pied de l'armée il y aura à cet égard beaucoup à suppléer.

Il ne reste à faire l'inspection sanitaire que dans les cantons d'Uri, de Schwytz, les deux Unterwalden et les deux Appenzell. Elle aura lieu en 1856.

e. Subsides d'officiers à l'étranger.

Il n'a été délivré que trois subsides à des officiers qui ont été se former à l'étranger, savoir à un officier de cavalerie de Vevey et à deux officiers du génie, l'un de Bâle, l'autre de Genève. Tous trois ont fréquenté des écoles militaires théoriques et pratiques de la France, et les deux derniers s'y trouvent encore.

f. Chevaux.

1. Chevaux de régie.

Au commencement de l'année l'effectif des chevaux de régie était de 50. L'élévation extraordinaire du prix de ces animaux a empêché de nouvelles acquisitions, d'autant plus que le prix des fourrages était pareillement très-élevé; la répartition des écoles d'artillerie ne faisait d'ailleurs pas prévoir un emploi continu et plus avantageux de ces chevaux.

De ces 50 chevaux, on en a vendu trois des plus faibles, et abattu cinq au printemps avant le commencement des écoles. Plus tard il en a péri encore trois, dont la perte est mise sur le compte des écoles respectives. Le prix d'achat des cinq abattus montait à 1,800 fr. L'estimation des 39 chevaux, restant à la fin de l'année, a donné, à cause de l'élévation des prix, une valeur moyenne de 515 fr. par cheval; la diminution du capital inventorié est donc seulement 758 fr.

2. Service vétérinaire.

Pendant l'année 1855 le nombre total des chevaux taxés, y compris ceux de la régie, a été :

Dans les écoles d'artillerie, de	1,831	
Dans les écoles de cavalerie, de	1,242	
A l'école centrale, de	203	
C'est donc un total de	3,276	chevaux,

c'est-à-dire 440 de plus qu'en 1854. Les rapports des vétérinaires accusent 1,125 cas de maladie, dont 143 blessures de selle ou d'équipement, 81 de colliers ou de harnais. Ces accidents auraient pu en grande partie être évités par un ajustement plus soigné des pièces de sellerie et de harnachement, par un meilleur entretien de ces objets et par un traitement plus attentif de la part des cavaliers et des soldats du train. Il s'est présenté 7 cas de morve, 9 de typhus. Les coliques et les dévoiements ont été assez fréquents. Ce qui a contribué à occasionner ces cas de maladie et d'autres encore, c'est la mauvaise qualité du foin qui était sans force. La gourme a fréquemment atteint de jeunes chevaux.

Des 1,125 chevaux malades,

Ont été complétement rétablis	445
Sont tombés en dépréciation par suite de maladie . .	659
Ont été vendus à l'enchère	5
Ont péri ou ont été abattus	16
Total . . .	1,125

Les frais de vétérinaire et les dédommagements se sont élevés à 39,081 fr. 93 c., savoir :

Frais d'estimation et de dépréciation . . .	Fr.	3,373	30
Médicaments et traitement	»	4,897	19
Dépréciations pour chevaux d'artillerie . .	»	12,114	—
» » » de cavalerie . .	»	9,705	50
» à l'école centrale	»	351	—
Perte sur les chevaux vendus à l'enchère .	»	1,514	64
Chevaux péris et abattus	»	7,126	33

Cette somme répartie sur le total des chevaux employés au service, donne pour chacun en moyenne 11 fr. 93 c.; par conséquent 39 centimes de plus que l'année précédente.

Le service vétérinaire a suivi du reste dans toutes les écoles sa marche régulière. La direction et la surveillance de ce service, confiées aux soins des vétérinaires institués d'une manière permanente pour les écoles de cavalerie, ont été d'une utilité réelle, soit pour ce qui regarde l'état sanitaire des chevaux, soit pour l'instruction des vétérinaires de corps et des aspirants vétérinaires, soit encore et surtout pour le service d'écurie. Il serait avantageux d'étendre cette mesure aux écoles de recrues d'artillerie.

3. Révision des prescriptions réglementaires.

Le règlement pour l'administration de la guerre et pour le service vétérinaire laisse voir, chaque année davantage, quelques défectuosités qui concernent surtout l'estimation et la dépréciation des chevaux; il faudra y remédier par des disposi-

tions spéciales. Ce qui donne lieu à des plaintes, ce sont non seulement les formalités gênantes à l'occasion des dépréciations, mais surtout les articles qui déterminent le maximum de la bonification pour les pertes de chevaux, ainsi que la différence entre la bonification pour les chevaux d'officiers et celle pour les chevaux de la troupe. Il est de toute évidence que, vu les prix actuels des chevaux, ce maximum est beaucoup trop bas; tout comme aussi il est certain que les chevaux des sous-officiers et des soldats ont quelquefois plus de valeur que ceux des officiers. En fixant à l'avenir le taux d'estimation, il faudrait établir une distinction entre les chevaux de trait et de selle. Par contre il serait avantageux d'avoir quelques dispositions qui permissent de dispenser la Confédération de donner des indemnités quand on fournit des chevaux dont la structure corporelle est anormale, ou quand les cantons fournissent des pièces de sellerie et des harnais défectueux, ou encore quand la cause des blessures doit être attribuée à l'inattention, l'indifférence ou même la mauvaise volonté des cavaliers.

V. TRAVAUX TRIGONOMÉTRIQUES.

Atlas suisse.

Les travaux topographiques ont cette année encore suivi leur marche ordinaire. La triangulation de second et de troisième ordre a été achevée pour les feuilles VIII et XIII (la dernière pour la partie appartenant au canton de Lucerne), La triangulation des feuilles XII et XIV a été continuée et presque à moitié achevée. La levée du terrain à $^1/_{25000}$ pour les feuilles VIII, sect. 5, 6 et 10 (Lucerne), et XII, sect. 2, 3, 7 et 8 (Berne) est avancée et il y a sur le territoire bernois treize lieues carrées de terminées; les levées du terrain à $^1/_{50000}$ ont eu lieu pour les feuilles XII et XIX dans un circuit d'environ 29 lieues carrées, de telle sorte que pour la dernière il ne reste qu'environ 3 $^1/_2$ lieues carrées de la levée des détails dans la vallée de Blegno. On a travaillé à la gravure des feuilles VIII, XII, XIX et XXIV; cette dernière est terminée.

Si la levée dans les cantons de Berne et de Lucerne est continuée activement, les feuilles VIII et XII seront bientôt achevées. La Confédération, de son côté, poussera activement les levées difficiles de la feuille XXII.

La preuve que notre carte jouit d'un mérite reconnu, c'est qu'elle a été honorée d'une médaille d'or à l'exposition universelle de Paris.

Avec plusieurs Etats nous avons déjà des échanges de cartes, et nous sommes en voie de faire la même chose avec l'Angleterre et l'Autriche.

La gravure de la carte réduite en quatre feuilles ($^1/_{250000}$), est commencée et avance; à la fin de l'année on travaillait à la seconde feuille.

VI. MATÉRIEL DE GUERRE.

a. De la Confédération.

1. Entretien ordinaire.

Comme le matériel de guerre employé pour les écoles fédérales de recrues du génie et de l'artillerie, ainsi que pour l'école centrale, est destiné aussi au service

de campagne, ce matériel doit être toujours maintenu en bon état, et ce qui est hors d'usage, doit être immédiatement remplacé. De petites réparations faites à temps en épargnent souvent de plus grandes que l'on est obligé de faire plus tard. La création d'intendant de l'arsenal de Thoune qui ferait réparer, sans perte de temps, les petites détériorations, aurait pour résultat, sous ce rapport déjà, la réalisation de notables économies.

Dans le courant de l'année qui fait le sujet de ce rapport, deux canons de 6 livres employés depuis nombre d'années à l'école de Thoune ont été refondus.

2. Magasins.

On a transporté à Aarau, à Morges et à Zurich un certain nombre de bouches à feu destinées au service des écoles d'artillerie. Par ce moyen, les bouches à feu des cantons seront conservées en bon état pour le service de campagne, et la Confédération sera déchargée des indemnités à payer pour loyer des pièces d'artillerie.

Par l'augmentation continuelle du matériel de guerre fédéral, les locaux jusqu'ici disponibles se sont tellement remplis que l'on a dû s'enquérir de nouveaux magasins. On a entamé des négociations avec le gouvernement de Soleure pour la jouissance d'un bâtiment propre à cet usage. L'agrandissement des magasins sur l'Allmend de Thoune devient urgent. Il serait fort à désirer, pour l'entretien du matériel d'école, que l'emplacement du parc sur cette place d'armes fût pavé et couvert.

3. Acquisition de matériel de guerre.

On peut mentionner parmi les nouvelles acquisitions de matériel de guerre fédéral :

8 canons de 6 livres avec affûts.
6 obusiers longs de 24 livres avec affûts.
4 obusiers de montagne avec affûts.
40 caisses à munition pour obusiers de montagne.
150 boîtes à balles pour obusiers.
100 obus incendiaires.
376 obus à balles dont une partie a cependant été vendue aux cantons et une autre employée pendant les écoles d'artillerie.
32 équipements de cheval pour officiers et sous-officiers avec quelques objets pour l'équipement du train à l'usage des écoles.
3 télégraphes de campagne d'après le système Hipp.
12 compartiments de pontons d'après un modèle perfectionné.

En fait de bouches à feu, après la livraison des 6 canons de 12 livres, des 4 canons de 6 livres, et des 2 mortiers de 50 livres, crédités au budget pour 1856 et déjà commandés, la Confédération doit encore se procurer aux termes de la loi fédérale du 27 août 1851 : 32 canons de gros calibre, 17 obusiers de 24 livres, 6 obusiers de montagne et 5 mortiers. Elle doit encore fournir 71 affûts, 162 caissons, parmi lesquels ceux pour les projectiles emmagasinés ne sont cependant pas urgents, et 68 voitures de guerre.

Il est nécessaire de compléter aussi le matériel des ponts militaires.

On a dû suspendre la fabrication des fusées de guerre, faute d'un local convenable, et ce n'est que sur la fin de l'année que l'on a pu louer un laboratoire provisoire pour 1856. On ne peut différer plus longtemps d'en faire construire un.

Le modèle pour le chariot à fusées de 12 livres a été approuvé après des épreuves répétées, et des dessins détaillés en ont été exécutés. Les dessins de l'appareil d'enrayage pour le chariot de batterie et la forge de campagne sont préparée. Enfin les modèles et les dessins du caisson d'infanterie sont terminés, excepté les divisions intérieures qui ne pourront être arrêtées qu'après la décision relative au fusil de chasseurs.

4. Complément des ambulances.

Effets d'hôpital. — L'approvisionnement de fourgons d'ambulance s'est accru de sept fourgons, ce qui complète le nombre de vingt. Deux caisses de pharmacie vétérinaires ont été terminées et approvisionnées. Le besoin s'en était fait sentir pour les écoles et l'on avait dû jusqu'ici en louer des cantons.

Les effets d'hôpital ont été augmentés d'un certain nombre de draps de lits, vu que l'on met cet approvisionnement en réquisition pour les casernes de Thoune et de Winterthour. Pour cette fourniture, on a acheté douze quintaux de fil de chanvre filé dans le canton du Tessin pendant le blocus. Le tissage et la confection ont été faits dans le canton de Berne. L'excellente qualité contrebalance l'élévation du prix.

b. Matériel de guerre des cantons.

Si, comme nous l'avons vu précédemment, les acquisitions de la Confédération pour le matériel à sa charge ont eu un bon résultat, il en est tout à fait de même des acquisitions de la plupart des cantons. Nous nous croyons d'autant plus tenus à parler ici plus en détail de cet objet, que (conformément à l'art. 11 de la loi fédérale du 27 août 1851 sur les contingents des cantons et de la Confédération pour l'armée fédérale) les contingents des cantons pour l'élite fédérale devaient être au complet pour l'année 1855, tandis qu'un délai ultérieur de quatre ans est encore accordé pour la formation complète de la réserve fédérale et de l'artillerie de position.

1. Bouches à feu.

Les bouches à feu pour l'élite et la réserve sont au complet. En fait de pièces de position, il manque encore 4 canons de 12 livres à Genève, et 14 canons de 6 livres à Glaris, Zoug, Schaffhouse, Valais, Neuchâtel et Genève. Il manque encore 16 chevalets à fusées pour l'élite et 8 pour la réserve. L'adoption définitive du modèle fait espérer que l'acquisition de ces chevalets se fera dans un avenir prochain. Il serait à désirer qu'un certain nombre d'anciennes bouches à feu non réglementaires encore tolérées dans quelques cantons fussent transformées à la nouvelle ordonnance.

2. Voitures de guerre.

Les cantons ont fait d'importantes acquisitions en voitures de guerre, tout particulièrement dans l'année 1855, quoiqu'il y ait encore, même pour l'élite, quelques

lacunes qui devraient être comblées sans retard. D'après les voitures déjà commandées pour 1856 il manque encore :

Pour l'élite :

6 caissons d'artillerie pour les cantons de Bâle-Campagne, Thurgovie et Tessin.

3 affûts de rechange pour Fribourg, Bâle-Campagne et Argovie.

5 caissons de carabiniers pour Schwytz, Argovie et Valais.

6 caissons d'infanterie pour Lucerne, Schwytz, Fribourg et Genève.

Pour la réserve :

3 caissons d'artillerie pour Zurich.

3 affûts de rechange pour Lucerne et Soleure.

26 caissons de carabiniers }
57 caissons d'infanterie } répartis entre 15 cantons.

Les chariots d'outils à pionniers et les chariots à fusées manquent presque en totalité, parce que l'ordonnance pour les premiers n'a pas encore paru et que le modèle des derniers n'est adopté que depuis peu.

8. Munitions pour bouches à feu.

Après que les acquisitions de munitions pour bouches à feu projetées pour l'année 1856 auront été faites, on pourra regarder les munitions nécessaires pour les batteries attelées d'élite comme étant à peu près au complet, à l'exception des obus à balles et d'un certain nombre de cartouches d'obusiers, pour lesquelles la poudre est en grande partie disponible. Par contre les fusées manquent encore aux cantons qui doivent en fournir.

Les munitions d'artillerie pour l'élite sont au complet dans les cantons de Soleure, Grisons, Thurgovie et Vaud.

Le canton du Valais ne s'est pas encore procuré de munitions pour sa batterie de montagne.

Pour la réserve et les pièces de position, il reste encore bien des vides à remplir, quoiqu'en 1855 il ait été déjà fait de notables acquisitions de projectiles pour ces bouches à feu.

4. Equipements de chevaux.

Les équipements des chevaux ont été complétés par maintes acquisitions ; néanmoins il manque encore :

	ÉLITE.	RÉSERVE.	TOTAL.	Il manquait au 1er janvier 1855.
Equipements de cheval pour artilleurs montés et pour la cavalerie . . .	69	147	216	329
Harnachements pour chevaux de trait .	126	503	629	931
Bâts (Grisons et Valais)	21	88	109	109

Le manque d'équipements de cheval pour l'élite provient des cantons de Schwytz, Appenzell (R.-E.) et Argovie. Le manque de hanarchements pour chevaux de trait provient des cantons de Schwytz, Glaris, Fribourg et Appenzell (R.-E.). Pour la réserve, l'arriéré se répartit entre un plus grand nombre de cantons. *(A suivre.)*

LAUSANNE. — IMPRIMERIE CORBAZ ET ROUILLER FILS, ESCALIER-DU-MARCHÉ, 20.

DOIT. CAISSE DE LA SOCIÉTÉ MILITAIRE FÉDÉRALE POUR 1855 AVOIR.

DOIT.

Date		Désignation	Cotisa°	Francs	C.
		Solde actif pour 1854, suivant compte passé pour 1854	I	933	40
Janv.	20	Reçu de la Société des officiers du canton de Schaffouse, pour 1854, pour 46 memb.	II	69	» »
Févr.	19	Reçu de la Société des officiers du canton de Thurgovie, pour 1854, pour 34 memb.	III	51	» »
»	22	Reçu de la Société des officiers du canton de Zurich, pour 1855, pour 119 memb.	IV	178	50
Mars	7	Reçu de la Société des officiers du canton de Neuchâtel, pour 1855, pour 140 memb.	V	210	» »
Mai	6	Reçu de la Société des officiers du canton de Berne, pour 1853, pour 307 memb.	VI	460	50
»	»	Reçu de la Société des officiers du canton de Berne, pour 1854, pour 210 memb.	VII	315	» »
»	26	Reçu de la Société des officiers du canton de Bâle-Ville, pour 1854, pour 79 memb.	VIII	118	50
Août	1	Reçu de la Société des officiers du canton de Thurgovie, pour 1855, pour 31 memb.	IX	46	50
				2382	40

AVOIR.

Date		Désignation	Cotisa°	Francs	C.
Août	4	Payé à M. le capitaine Kielholz, à Aarau	X *ab*	9	50
»	13	Payé à M. le major Hans Wieland, rédacteur et éditeur de la *Gazette militaire suisse*, à Bâle, la subvention annuelle pour 1855	XI	550	» »
		Ports de lettres et d'argent, en 1855 . .	XII	3	25
Déc.	31	Honoraire du questeur pour 1855 . .	XIII	114	30
		Solde en caisse		1705	» »
				2382	40

Berne, le 16 Mars 1856.

(Signé) F.-R. WALTHARD,

Caissier de la Société militaire fédérale.

N° 7 20 Août 1856

REVUE MILITAIRE
SUISSE

CONDITIONS D'ABONNEMENT : La **Revue militaire suisse** paraît deux fois par mois. Le prix pour le reste de l'année courante est fixé à 4 fr. 50. On s'abonne directement chez CORBAZ ET ROUILLER FILS, imprimeurs, Escalier-du-Marché, 20, à Lausanne. Pour ce qui concerne la rédaction, s'adresser à M. Ferd. LECOMTE, capitaine d'état-major fédéral.

LES TROUPES SUISSES AU SERVICE ÉTRANGER.[1]

III.

(suite.)

La révolution française détruisit aussi l'ancienne Confédération, et l'on sait comment le gouvernement français remplaça les institutions séculaires de la Suisse par une nouvelle constitution, qui, détestée et méprisée du peuple, ne put se maintenir que par la force des baïonnettes. C'est au milieu de cette destruction de l'ancien ordre de choses que ce gouvernement demanda des troupes auxiliaires, le 25 novembre 1798, et que la Suisse dut fournir six demi-brigades, fortes chacune de 3,000 hommes et commandées par des colonels.

Ces troupes auxiliaires n'atteignirent jamais le chiffre voulu; en novembre, plusieurs bataillons de milices combattirent dans les rangs des Français, à Frauenfeld, au passage de l'Aar, de Klein-Döttingen, etc.; de plus, les débris des régiments suisses qui servaient dans l'armée piémontaise, furent incorporés à l'armée française d'Italie, de sorte qu'on peut évaluer à 20,000 hommes le nombre des Suisses sous les drapeaux de la France. En 1802, ces troupes, considérablement réduites, furent réunies en trois demi-brigades, mais dès 1803, Napoléon, alors premier consul, après avoir donné l'Acte de médiation à la Suisse, conclut avec celle-ci une capitulation pour quatre régiments de 4,000 hommes chacun, composés de trois bataillons de guerre, d'un bataillon de dépôt et d'un corps d'artillerie. Le 5 octobre 1805,

[1] (Voir les n[os] 4 et 6). C'est par erreur que, dans le sommaire du n° 6, nous avons annoncé *la fin* de cette publication, traduite de la *Schweizerische Militär-Zeitung*.

il prit en outre à son service un faible bataillon du Valais, d'environ 400 hommes, qui, après avoir servi dans les colonies, fut dissout en 1811 et incorporé dans les troupes françaises, lorsque le Valais fut réuni à la France. Neuchâtel dut également fournir à Berthier, son nouveau prince, un bataillon qui fut baptisé du nom de *canari*, à cause de son uniforme jaune, principalement employé à faire le service du quartier-général de l'empereur.

L'enrôlement des quatre régiments capitulés se fit lentement jusqu'en 1806, époque à laquelle il fut poussé avec énergie. Le premier régiment, sous le colonel Raguetly, fut formé des débris des brigades auxiliaires et rejoignit l'armée de Naples ; un de ses détachements, qui prit part à l'audacieux coup de main sur l'île de Capri, compte encore de nos jours trois officiers vivants, entre autres M. le colonel d'artillerie Göldlin de Lucerne. Ce régiment combattit principalement en Calabre, et se distingua à la bataille de Maida, où le régiment de Wattenwyl se trouvait dans les rangs des Anglais ; l'influence principale du climat lui fit perdre beaucoup de monde. Le deuxième régiment, sous le colonel Castella, se forma à Avignon ; le troisième, sous le colonel de Mai, à Lille, et le quatrième, sous le colonel Perrier, à Rennes. Le maréchal Lannes fut nommé général en chef des Suisses.

Immédiatement après cette organisation, deux bataillons et, plus tard, les troisièmes bataillons des 2e 3e et 4e régiments entrèrent en Espagne, où ils se battirent jusqu'en 1811, mais ils n'eurent que rarement l'occasion de paraître ensemble sur le champ de bataille et de se distinguer à part ; toutefois ils montrèrent partout une bravoure extraordinaire, surtout lors de la retraite de Portugal, opérée par Soult. Comme ils perdirent énormément de monde, la Suisse dut faire les plus grands efforts pour fournir le nombre nécessaire de recrues ; les cantons offrirent des primes, mais cet appât n'eut aucun succès, et l'on en vint à envoyer comme recrues les auteurs de délits peu graves et les mauvais sujets, dont on se débarrassa de cette manière. Malgré tous ces moyens, les régiments n'atteignirent pas le chiffre complet, et Napoléon consentit, en 1812, à fixer l'effectif à 12,000 hommes, moyennant la condition que les régiments qui venaient d'Espagne seraient complétés sur-le-champ. Abstraction faite de ce nouvel enrôlement, la Suisse dut s'engager à fournir annuellement 2,000 recrues, et même 3,000 en cas d'une guerre en Italie ou en Allemagne. C'était là une véritable conscription ; mais la Suisse n'était plus indépendante, elle était en quelque sorte une province française, car la plus légère opposition de la Diète provoquait une lettre menaçante des Tuileries, dont rien n'égalait la violence et la grossièreté.

Les quatre régiments prirent part à la campagne de Russie, au

nombre de 8,000 hommes, formant onze bataillons; leur division, complétée par le 3e régiment de Croates et le 123e régiment de ligne français, était commandée par le général Merle; elle figurait comme la troisième dans le 2e corps d'armée sous Oudinot, et fut, après la prise de Wilna, détachée vers Palozk pour observer le corps de Wittgenstein qui couvrait Pétersbourg; ce corps d'armée était appuyé par le sixième, composé de Bavarois, sous le commandement de Gouvion-Saint-Cyr. Rien d'important ne se passa jusqu'au milieu d'août; les Suisses ne prirent qu'une fort légère part à la bataille de Polozk (18 août); mais bien qu'ils n'eussent livré aucun combat sanglant jusqu'à la fin de ce mois là, l'effectif des quatre régiments se trouvait, le 15 septembre, réduit à 2,825 hommes; la moitié avait été moissonnée par des maladies. Tous les autres corps souffrirent dans la même proportion.

Les combats qui se livrèrent autour de Polozk vers le milieu d'octobre, offrirent enfin aux Suisses l'occasion longtemps désirée de se distinguer; ils combattirent comme des lions et couvrirent la retraite à travers la ville en flammes; le chef de bataillon Bleuler, qui commanda plus tard un régiment, déploya une valeur brillante. Pas un seul trophée ne tomba entre les mains des ennemis.

Près de Borisow, les derniers débris des Suisses s'opposèrent encore une fois aux Russes pour couvrir la retraite de la grande armée au passage de la Bérésina; presque tous succombèrent et peu d'entre eux revirent la patrie.

En 1813, les régiments furent complétés au moyen des dépôts, mais ils ne comptaient tout au plus que 2,000 hommes, qui, d'abord campés à Brême et dans ses environs, occupèrent en 1814 quelques forteresses de la Hollande, où ils se montrèrent dignes de leur ancienne fidélité; leur petit nombre ne leur permit pas toutefois de se signaler par quelque fait d'armes éclatant.

Après l'abdication de Napoléon et la restauration des Bourbons, de nouveaux enrôlements eurent lieu en Suisse pour ces derniers. Des négociations furent entamées par le général Mallet pour un régiment de la garde et quatre régiments de ligne; les compagnies devaient, comme autrefois, être cantonales, et les enrôlements remis aux soins des capitaines. Les Cent Suisses furent recrutés dans le canton de Fribourg, mais, pour le reste, l'opération se fit avec tant de lenteur, que, lorsque l'Empereur revint de l'île d'Elbe, il n'y avait pas plus de 2,500 hommes au dépôt pour les quatre régiments, et encore la plupart appartenaient-ils aux anciens régiments de Napoléon. Ils se trouvaient dans une position difficile, car ils avaient prêté au roi le serment de fidélité et ne voulaient pas le rompre; un officier fut en conséquence

délégué auprès de la Diète pour recevoir ses instructions, et s'en retourna avec l'ordre que tous les régiments suisses devaient rentrer dans leurs foyers.

Napoléon chercha alors, mais en vain, à attacher ces braves à sa cause. Les troupes furent désarmées à Paris et rentrèrent dans leur patrie par Bâle et Pontarlier; elles allèrent camper à Berthoud et dans ses environs, où 12 officiers et 150 soldats des Cent Suisses les rejoignirent. On forma alors quatre bataillons, qui composèrent une brigade, surnommée la rouge, sous le commandement du colonel Ab-Yberg. Cette brigade prit rang dans l'armée fédérale. Le comte Roger de Damas réclama ces troupes comme troupes du roi, et voulut les faire marcher contre Napoléon dans le midi de la France. Sa demande échoua complétement.

A côté de ces troupes qui avaient obéi à l'ordre de la Diète, il était resté en France près de 300 officiers et soldats des anciens régiments suisses; ils formèrent les cadres du premier régiment étranger, sous le commandement d'un Alsacien, le colonel Staffel. Cette division se distingua au combat de Wacre et fut licenciée avec toute l'armée derrière la Loire.

Après la chute de Napoléon, le gouvernement français conclut, en 1816, une nouvelle capitulation avec tous les cantons, à l'exception de Neuchâtel et d'Appenzell, pour deux régiments de la garde et quatre régiments de ligne. Chaque régiment avait trois bataillons et une section d'artillerie, formant un effectif de 91 officiers et 865 soldats, soit 1,956 hommes; chaque régiment de la garde comptait 91 officiers et 2,207 soldats, en tout 2,298 hommes. Ces six régiments, formant 18 bataillons, offraient par conséquent un total de 12,220 hommes. Plusieurs bataillons de la garde et de la ligne firent, en 1823, la campagne d'Espagne et prirent part à l'assaut décisif du Trocadero.

En juillet 1830, le premier régiment de la garde de Salis-Zitzers soutint la lutte à Paris sous les chefs de bataillon de Muralt, A'Bundi (colonel fédéral), et Kottmann (ancien colonel fédéral, mort à Lucerne). Ce régiment remplit son devoir avec bravoure et dévouement; il eût trois officiers et environ 80 hommes de tués, 6 officiers et 131 soldats de blessés, plus 84 hommes qui disparurent et périrent probablement, total 300 hommes environ, c'est-à-dire la sixième partie de ses combattants en ligne. Les deux régiments de la garde, dont le second était à Orléans et ne rejoignit que le 31 juillet l'armée royale à Rambouillet, escortèrent la famille royale dans sa fuite, et furent licenciés à Orléans, après qu'ils eurent livré leurs armes.

Les quatre régiments de ligne sous les colonels Bleuler, Bontems,

Ruttiman et Deriaz — ce dernier était en Corse — furent licenciés à Besançon.

Ce n'est qu'après de longues négociations que le gouvernement français et la Confédération tombèrent d'accord sur une convention relative aux indemnités dues aux régiments, convention d'après laquelle les officiers qui comptaient trente ans et plus de service, obtinrent la pension de retraite complète; ceux qui avaient au-delà de vingt ans de service devaient recevoir leur paie jusqu'à l'année où ils avaient droit à la pension entière; après quoi, ils jouissaient de la faveur indiquée plus haut. Des gratifications furent généralement accordées pour un nombre moindre d'années de service. Officiers et soldats qui comptaient moins de huit ans, reçurent trois mois de solde. Tous les autres points de la capitulation ne furent pas observés. Les cantons ne s'intéressèrent pas à leurs ressortissants avec l'énergie désirable.

Telle fut la fin des capitulations avec la France, après 353 ans d'existence; le peuple français oublia les flots de sang que la jeunesse suisse avait répandus pour lui, et se comporta peu noblement envers les derniers soldats suisses de ses armées.

Les derniers enrôlements pour la France sont trop connus pour que nous devions traiter ce sujet-là; si le sort de la seconde légion étrangère n'est pas plus brillant que celui de la première, qui fut vendue à l'Espagne en 1835, nous plaignons ceux de nos compatriotes qui vont y chercher fortune.

En récapitulant le service des Suisses en France, nous arrivons, d'après les données de M. Rudolf, aux chiffres suivants :

a) Troupes auxiliaires et bandes volontaires.

Sous Louis XI	12,000	hommes.
„ Charles VIII	37,500	„
„ Louis XII	70,000	„
„ François Ier	163,000	„
Total	282,500	hommes.

b) Régiments capitulés.

Sous Henri II	81,000	hommes.
„ Charles IX	40,000	„
„ Henri III	64,000	„
Au service de la Ligue	6,000	„
Sous Henri IV	18,400	„
„ Louis XIII	58,000	„
„ Louis XIV	42,300	„
„ Louis XV	30,371	„
„ Louis XVI	14,362	„

Sous la	Report	354,433	hommes.
» République et Consulat	. . .	18,000	»
» Napoléon	. . . .	28,860	»
» Louis XVIII et Charles X	. .	11,970	»
Pour compléter les cadres sous Louis XV, Louis XVI, Napoléon et la Restauration, le quart de l'effectif réel	. . . . . .	30,000	»
Troupes auxiliaires de la République helvétique	. . . .	20,000	»
	Total	463,263	hommes.

En ajoutant le chiffre des troupes auxiliaires à celui des régiments capitulés, nous obtenons le chiffre énorme de 745,763 hommes ou en nombre rond 750,000 Suisses qui ont porté l'uniforme français, combattu pour la France et versé en grande partie leur sang pour elle. *(Schweiz. Militär-Zeitung.)*

RÉPERTOIRE

DES

LOIS ET RÈGLEMENTS MILITAIRES FÉDÉRAUX EN VIGUEUR [1].

A. — ORGANISATION.

Constitution fédérale. — 12 *Septembre* 1848.

Loi fédérale sur le droit régalien de la poudre à canon. — 5 *mai* 1849.

Loi sur l'organisation militaire. — 8 *mai* 1850. (Art. *148* supprimé.)

Loi modifiant le tableau nº 18 de la loi du 8 mai 1850 sur l'organisation militaire, concernant la solde du personnel des ambulances. — 3 *février* 1853.

Loi sur les exemptions et les exclusions du service militaire fédéral. — 22 *juillet* 1850.

Ordonnance fédérale sur la franchise des ports. — 10 *novembre* 1851.

Loi concernant la modification de l'art. 33, lettre B, de la loi sur les taxes postales. — 6 *août* 1852.

Loi concernant les contingents en hommes, chevaux et matériel de guerre à fournir à l'armée par les cantons. — 27 *août* 1851.

Loi sur la justice pénale. — 27 *août* 1851.

Arrêté concernant des articles additionnels à la loi sur la justice pénale. — 27 *août* 1851.

[1] Le grand nombre de ces actes et la confusion qui s'en suit mettent les officiers dans l'impossibilité de les consulter sans un répertoire général. Afin que ce répertoire soit le plus complet et le plus utile possible, nous prions les personnes qui constateraient l'absence, dans cette liste, de quelque loi, règlement, etc. en vigueur, de vouloir bien nous l'indiquer et nous aider ainsi à combler les lacunes et rectifier les erreurs. Quand la liste sera complétée et corrigée on en dressera un répertoire alphabétique.

Arrêté concernant l'exemption du service militaire en faveur des employés de chemins de fer. — 20 *juillet* 1853.

Arrêté concernant l'exemption du service militaire en faveur des employés aux télégraphes. — 23 *juillet* 1855.

Loi sur les contingents d'argent. — 9 *juillet* 1851.

Loi sur la création de fonctions fédérales permanentes et la fixation des traitements. — 2 *août* 1853.

B. — ADMINISTRATION.

— Instruction aux communes relativement à l'entretien des troupes fédérales. — *Novembre* 1832.

— Instruction sur le poids des bagages que les officiers de tout grade ont le droit de prendre avec eux à l'armée. — 23 *mars* 1843.

— Règlement pour l'administration fédérale de la guerre. Ire partie. — 1846. — IIe partie. — 14 *août* 1845.

— Règlement pour la fourniture des capotes, manteaux et brassards fédéraux aux troupes mises en activité de service. — 22 *avril* 1846.

— Supplément à la seconde partie du règlement pour l'administration fédérale de la guerre. — 23 *décembre* 1851.

— Instruction pour les capitaines et quartiers-maîtres. — 17 *décembre* 1847.

Loi sur les pensions et indemnités. — 7 *août* 1852.

— Arrêté réduisant les tarifs de solde et indemnités en nouvelle monnaie. — 23 *décembre* 1851.

Ordonnance concernant les indemnités de voyage des officiers fédéraux chargés de faire des inspections. — 13 *janvier* 1851.

Arrêté du Conseil fédéral concernant le tarif des indemnités pour le matériel de guerre prêté par les cantons pour le service des écoles militaires fédérales. — 24 *mars* 1852.

Instruction révisée sur la manière de procéder à l'estimation des chevaux. — 28 *avril* 1852.

Instruction sur l'administration et la comptabilité des écoles militaires fédérales et cours de répétition. — 31 *mars* 1853.

Instruction sur l'administration et la comptabilité de l'école centrale de Thoune se rapportant à l'arrêté du Conseil fédéral. — 21 *janvier* 1854.

C. — INSTRUCTION.

— Programme des qualités et connaissances les plus nécessaires que doivent posséder les aspirants aux places d'officiers de toutes armes et des différentes branches de l'état-major fédéral. — 29 *août* 1843.

— Ordonnance touchant l'admission aux écoles fédérales des aspirants à des places d'officiers du génie, de l'artillerie et de la cavalerie. — 15 *janvier* 1851.

— Règlement concernant la formation d'instructeurs pour l'infanterie et les carabiniers. — 27 *septembre* 1850.

— Arrêté du Conseil fédéral sur l'entrée des cadres à l'école des recrues. — **20** *février* **1852**. (Circulaire du 4 avril 1855.)

— Ordonnance sur l'école militaire fédérale centrale. — **21** *janvier* **1854**.

D. — ARMEMENT, HABILLEMENT, ÉQUIPEMENT.

— Loi sur l'habillement, l'armement et l'équipement de l'armée fédérale. — **27** *août* **1851**.

— Règlement sur l'habillement, l'armement et l'équipement de l'armée fédérale. — **27** *août* **1851**.

— Arrêté du Conseil fédéral sur l'armement et l'équipement des carabiniers. — **13** *mai* **1851**.

— Ordonnance sur l'armement et l'équipement des chasseurs. — **19** *décembre* **1853**.

E. — SERVICE GÉNÉRAL.

— Règlement sur le service dans les camps d'exercice fédéraux. — **20** *avril* **1842**.

— Règlement sur les effets et ustensiles de campagne et de campement pour les troupes fédérales. — **18** *juillet* **1843**.

— Règlement concernant les qualités à exiger lors du choix des hommes pour les différentes armes. — **20** *juillet* **1843**.

(*NB*. Premier alinéa du § 13, abrogé par l'arrêté du 20 février 1852, concernant l'entrée des cadres.)

— Instruction pour l'état-major de l'armée fédérale, 1re et 2e partie. — **10** *novembre* **1846**.

— Formules pour la seconde partie de l'instruction pour l'état-major de l'armée fédérale.

— Règlement général de service. — **27** *septembre* **1847**.

— Révisé dans la dernière session de l'Assemblée fédérale.

— Instruction pour les inspecteurs fédéraux. — **11** *juin* **1850**.

— Arrêté concernant les articles de guerre. — **28** *juillet* **1854**.

— Ordonnance concernant le nouveau numérotage des unités tactiques de l'armée fédérale. — **4** *mars* **1853**.

Ordonnance pour les tambours.

Ordonnance pour les trompettes de carabiniers et chasseurs.

Instruction sur la connaissance du cheval. — **1er** *novembre* **1846**.

F. — GÉNIE.

Instruction pour l'instructeur fédéral du génie. — **1er** *octobre* **1851**.

Règlement pour les pontonniers.

G. — ARTILLERIE.

Ordonnance sur les bouches à feu, projectiles et voitures de guerre de l'armée fédérale. — **28** *juillet* **1843**.

Règlement d'exercice pour l'artillerie fédérale. — **10** *août* **1843**.

— Règlement sur l'armement et l'assortiment des bouches à feu et voitures de guerre destinées au service fédéral. — **23** *avril* **1843**.

Tables de tir, pour l'artillerie fédérale. — **1844**.

Nomenclature et description des principales parties qui composent le harnachement des chevaux de trait à l'ordonnance fédérale.

Nomenclature des parties des bouches à feu, des avant-trains, des affûts et des caissons à l'ordonnance fédérale.

Règlement pour le train de l'artillerie. — **17** ***juillet*** **1846**.

Instruction sur le service et les devoirs de l'inspecteur fédéral de l'artillerie. — **16** ***juin*** **1851**.

Ordonnance concernant l'alliage, la visite et l'épreuve des bouches à feu en général, ainsi que des dimensions des obusiers. — **4** ***mars*** **1853**.

Ordonnance sur les batteries à fusées. — **26** ***mars*** **1853**.

Ordonnance sur la proportion dans laquelle les diverses espèces de coups pour les bouches à feu, fournies à l'armée fédérale, doivent être tenues à disposition et chargées dans les cantons. — **8** ***mars*** **1853**.

Ordonnance sur les harnais d'artillerie. — **4** ***juin*** **1853**.

Règlement d'exercice pour l'artillerie fédérale. (Ecole de batterie. Ecole de brigade.) — ***Février*** **1855**.

Manuel pour la construction des batteries. — **1841**.

Instruction sur l'appréciation des distances avec le diastimètre. — (Lithographié, allemand, sans date.)

H. — CAVALERIE.

Instruction pour le colonel de cavalerie. — **24** ***février*** **1851**.

Instruction pour les réunions annuelles d'exercice et d'inspection de la cavalerie de réserve, prescrites par l'art. 71, lettre B, de la loi du 8 mai 1850. — **18** ***avril*** **1854**.

Arrêté concernant une modification dans la durée des cours de répétition de cavalerie. — **16** ***janvier*** **1854**.

Règlement d'exercice pour la cavalerie. — **18** ***juillet*** **1843**.

Ordonnance sur les devoirs, le recrutement et l'instruction des guides. — **28** ***décembre*** **1853**.

J. — CARABINIERS.

Règlement d'exercice pour les carabiniers. — **24** ***août*** **1847**.

Appendice au règlement d'exercice pour les carabiniers. — **24** ***août*** **1847**.

Loi fédérale sur l'instruction des carabiniers par la Confédération. — **30** ***janvier*** **1854**.

Règlement sur l'instruction des carabiniers et les indemnités à allouer aux cantons.- **10** ***mars*** **1854**.

Règlement (changement au) d'exercice pour l'instruction des carabiniers. — **21** ***décembre*** **1855**.

K. — INFANTERIE.

Règlements d'exercice pour l'infanterie :

Ecole de soldat, idem de peloton et de compagnie, id. de bataillon, id. de brigade, id. d'infanterie légère. — ***Août*** **1856**. (pas encore paru.)

Instruction pour la confection des munitions pour fusils et pistolets et sur leur chargement dans les caissons. 25 *mars* 1840.

— Instruction sur les fonctions et le service des vaguemestres. — 25 *mai* 1848.

L. — SERVICE SANITAIRE.

— Instruction pour l'opération médicale des exemptions du service militaire pour cause d'infirmités. — 25 *novembre* 1840.

— Instruction spéciale pour les fraters et les infirmiers militaires de l'armée fédérale. — 28 *novembre* 1840.

— Règlement sur le service sanitaire. — 1841.

Règlement pour le service de santé dans les camps fédéraux, avec l'instruction pour le service d'hôpital et d'ambulance et celle pour le chirurgien de division comme directeur au service sanitaire dans les camps d'exercice fédéraux. — 9 *août* 1842.

Instruction pour les officiers de santé et les employés des corps, des ambulances et des hôpitaux stationnaires de l'armée fédérale. — 2 *mars* 1842.

— Instruction sur le service et la manœuvre des fourgons d'ambulance de l'armée fédérale. — 2 *avril* 1844.

— Règlement sur le service des vétérinaires — 16 *juillet* 1846.

Instruction pour le service de santé dans les diverses sections de l'instruction militaire. — 21 *mars* 1852.

CAMPAGNE DE 1799, EN SUISSE ET EN ALLEMAGNE,

D'APRÈS L'ARCHIDUC CHARLES, LES GÉNÉRAUX MASSÉNA, JOMINI, ETC.

(suite.)

Les remarques de l'archiduc Charles sur la position et les opérations des Autrichiens à Tauffers, renferment une théorie trop importante pour que nous résistions au désir de les transcrire ici; les voici textuellement:

“ L'effet moral que l'offensive produit sur le cœur du soldat n'est „ pas le seul avantage qu'elle donne à l'agresseur; les ressources de „ l'art sont encore en sa faveur. L'agresseur forme son plan, déter- „ mine ses mouvements, réunit ses forces sur un point prémédité, et „ gagne par là une supériorité que l'attaqué ne peut balancer qu'en „ paralysant les moyens de son adversaire et en arrêtant le dévelop- „ pement de ses forces. Pour parvenir à ce but, celui qui se tient „ sur la défensive doit éviter tout combat inutile, ne faire résistance „ que dans des positions avantageuses, appliquer l'usage de ses armes „ à la disposition du local et saisir, sans hésiter, le moment favorable „ de prendre l'offensive.

„ En général, les seules positions que l'on puisse défendre de pied „ ferme avec quelques chances de succès sont celles qui prêtent à „ leurs défenseurs les moyens de faire échouer toutes les entreprises

„ des assaillants, c'est-à-dire, qui sont à l'abri de toute surprise, de „ toute attaque masquée, de toute manœuvre imprévue. Mais ces qua- „ lités se trouvent rarement réunies dans les contrées montueuses. „ Comme cependant l'ensemble des opérations exige quelquefois qu'on „ s'assure d'une ligne secondaire pour fermer l'entrée ou le débouché „ d'une vallée latérale, qu'on arrête pour quelque temps les mouve- „ ments de l'ennemi en occupant des postes qui, à la longue, ne ré- „ sisteraient pas à ses efforts combinés, il faut au moins que des po- „ sitions prises dans ces intentions ne puissent être enveloppées par „ des forces supérieures; qu'elles ne soient pas battues par des feux „ croisés qui décideraient de leur évacuation; que le terrain ne per- „ mette pas d'employer à l'attaque des moyens disproportionnés à „ ceux de la défense. Il faut, en outre, que les avant-postes, placés „ à une distance convenable, soient à même d'empêcher toute sur- „ prise et d'arrêter l'ennemi assez longtemps pour que le corps de „ bataille, informé de ses projets, puisse se mettre en mesure de les „ déjouer. Tous les accès et les avenues de la position doivent être „ vus par les troupes qui la défendent; battus par le feu de l'artil- „ lerie et dominés, s'il est possible, par une attitude appliquée au „ local. Les réserves doivent être assez près des points d'attaque „ pour les soutenir dans le moment décisif, et trop loin pour essuyer „ les premiers feux ou pour partager un premier revers. — Enfin, „ la retraite doit être assurée, et s'il est inévitable de la faire par un „ défilé, il faut avoir soin d'occuper celui-ci d'avance; autrement, la „ perte de la position entraîne la défaite totale des troupes qui la dé- „ fendaient.

„ La position de Tauffers ne remplissait aucune de ces conditions; „ en arrière de Ravail, la vallée était resserrée par des montagnes „ presque impraticables, et cependant on se plaça à la bouche de „ l'entonnoir sans faire garder la gorge par laquelle il fallait se retirer.

„ L'aile droite s'appuyait aux montagnes que traverse le chemin „ de Schulz, et depuis longtemps Schulz se trouvait au pouvoir de „ l'ennemi.

„ L'aile gauche touchait au Rambach, et le lit de ce ruisseau n'é- „ tait pas défendu, quoiqu'une simple traverse armée d'un canon eût „ suffi à cet effet.

„ Le canal profond du Vallorola se dérobait à la vue des Autri- „ chiens et n'était battu d'aucun feu; une tranchée sur le bord de ce „ fossé aurait paré à cet inconvénient.

„ La réserve se trouvait placée derrière l'aile droite, que l'ennemi „ ne pouvait aborder que sous le feu des hauteurs et dont la défaite

„ eût été moins funeste que celle de l'aile gauche, puisque celle-ci
„ portait les Français tout de suite sur la gorge de Ravail.

„ La distance de 200 pas environ entre la réserve et la 1re ligne
„ n'était pas suffisante pour rétablir le combat après que cette ligne
„ fut enfoncée.

„ Enfin, les avant-postes devenaient à peu près inutiles, puisque
„ 1500 pas d'éloignement ne servent pas même à protéger contre
„ une surprise les troupes les plus vigilantes. Si dans la nuit qui suit
„ une affaire, on a soin de placer les postes avancés à une plus
„ grande distance, il est bien plus nécessaire de prendre la même
„ précaution quand il s'agit de se maintenir dans un poste où l'on
„ doit éviter de fatiguer le soldat en le tenant continuellement sous
„ les armes.

„ La science de la guerre est simple et se borne à un petit nombre
„ de principes; mais leur application varie avec les différents cas
„ qui se présentent. Il vient de là qu'on fait et qu'on répète si
„ souvent des fautes contre les notions élémentaires, moins parce
„ qu'on les ignore que parce qu'on les applique mal à propos. Les
„ hommes exercent ordinairement leur mémoire bien plus que leur
„ jugement; ils se contentent de retenir des règles qui leur sont trans-
„ mises par tradition, sans en approfondir le sens, et quand des cir-
„ constances compliquées présentent les objets sous plusieurs faces,
„ ils sont incapables de distinguer celle des règles qui répond au
„ point de vue essentiel. Dès lors, irrésolus et craintifs, ils n'en sui-
„ vent aucune ou bien ils se laissent guider par des calculs erronnés.
„ C'est ce qui arriva aux Autrichiens.

„ Ne prévoyant aucune funeste chance qui pût contrarier leur projet
„ d'attaque fixée au 2 avril (voyez ci-dessus page 38), ils trouvèrent
„ la position de Tauffers conforme à la règle générale qui prescrit
„ d'être maître du terrain nécessaire au développement et à l'emploi
„ de ses forces avant de se porter à l'offensive; en conséquence, ils
„ ne voulurent pas se priver de cet avantage en prenant position
„ derrière les défilés de Ravail et crurent contraire à leur but de
„ céder gratuitement un terrain qu'il aurait fallu reconquérir plus
„ tard. Préoccupés de cette idée, ils oublièrent le premier de tous
„ les principes, celui de ne jamais compromettre sa sûreté. Quoiqu'il
„ soit de la dernière imprudence de s'arrêter une seule nuit dans une
„ position défectueuse en présence de l'ennemi, les Autrichiens s'ex-
„ posèrent pendant quinze jours à un péril imminent pour préparer
„ un succès incertain. Les avantages de quelques mesures prélimi-
„ naires, l'épargne d'une double manœuvre pour reprendre un terrain

„ abandonné de plein gré, ne balancent point la perte d'une bataille „ et la non réussite d'une opération combinée.

„ Les dangers d'une position hasardée sont plus redoutables dans „ les pays de montagnes que dans les contrées ouvertes, parce que „ les difficultés du terrain s'opposent à toute manœuvre rapide qui „ pourrait réparer une première méprise.

„ A Tauffers, les mauvaises dispositions des Autrichiens furent „ plus funestes que les vices inhérents à la localité. S'ils avaient „ poussé leurs avant-postes au-delà de Munster, observé et barré le „ ravin du Rambach, dominé les parois du Vallarola et placé leurs „ réserves à l'entrée des gorges pour protéger la retraite, ils auraient „ au moins évité la surprise qui amena leur défaite. Ne pouvant rem- „ plir ces conditions indispensables, ne voulant peut-être pas provo- „ quer un combat en portant leurs avant-postes au-delà de Munster, „ et ne trouvant pas d'autre assiette convenable depuis Tauffers jus- „ qu'à l'Adige, il fallait rentrer dans la ligne qu'occupaient les réserves, „ entre Laatsch et Glurns, rendre le défilé de Ravail impraticable, et „ faire observer par des troupes légères, sur la rive droite de l'Adige, „ les chemins de Tauffers sur Laatsch et Glurns, afin de repousser „ l'ennemi dans ce défilé, s'il osait le passer.

„ Les règles de la guerre de montagnes défendent de pénétrer „ dans les vallées avant d'être maîtres des hauteurs. Cette maxime „ est vraie en supposant que l'ennemi occupe ces hauteurs et que les „ vallées sont effectivement dominées par elles. De plus, on s'attend „ que les postes isolés des montagnes feront moins de résistance que „ les corps plus nombreux, composés de différentes armes et jouis- „ sant d'une plus grande mobilité dans les vallées. Nous savons d'ail- „ leurs, par les lois du mouvement, qu'il est plus facile d'agir de haut „ en bas que de bas en haut. — Mais aucune de ces conditions „ n'existait à Tauffers; la vallée était si peu dominée par les monta- „ gnes voisines que l'infanterie légère qui les occupait ne prit pas „ même part au combat. Le côté faible de la position se trouvait „ dans le fond, où les Autrichiens pouvaient être tournés, débordés, „ pris en flanc et à dos. Aussi Dessolles eut raison de s'écarter, dans „ cette circonstance, des règles ordinaires pour s'en tenir au principe „ plus essentiel de choisir pour point d'attaque l'endroit le plus faible „ de la position ennemie. La vigueur qu'il mit dans l'exécution de „ son plan répondit à la justesse de ses vues; il montra la résolution „ d'un homme sûr de son fait et marchant avec confiance au but qu'il „ se propose. „

La suite au prochain numéro.)

ÉCOLE CENTRALE.

L'école suit son cours réglementaire.

Le 3 août sont entrés 10 officiers supérieurs d'état-major général et les commandants, majors et aide-majors des 4 bataillons qui assisteront à l'école d'application. Le colonel Veret qui a obtenu une dispense est remplacé par le colonel Ott.

Le 10 août sont arrivés à Thoune les deux bataillons n° 40 (Valais, commandant Penon) et n° 33 (Lucerne, commandant Widmer). Ces deux bataillons sont casernés en ville à la caserne n° 2, sauf deux compagnies détachées à l'Allmend. Ils forment la première brigade.

Le 10 août sont encore entrés à l'école : 2 capitaines de cavalerie et 4 capitaines de carabiniers.

Le 11, est arrivée la compagnie du génie n° 6 (Tessin, capitaine Fraschiati).

Dès le 9 août, les états-majors ont été répartis comme suit:

COMMANDANT:

M. le colonel fédéral Denzler (Neuchâtel).

Adjudants : Major Kaupert (Vaud); capitaine Jan (Vaud).

CHEF D'ÉTAT-MAJOR:

M. le colonel fédéral Ott (Zurich).

Adjudants : Lieut.-col. fédéral Planta (Grisons); lieut. Kappeler (Argovie).

ADJUDANT-GÉNÉRAL.

Lieut.-col. fédéral von Escher (Zurich).

Adjudants : Major Thurneisen (Bâle); capitaine Lecomte (Vaud).

I[re] BRIGADE.

Colonel fédéral Letter (Zug); lieut.-col. fédéral Chérix (Vaud).

Adjudants : Major Vigier (Soleure); capitaine Jeannot (Neuchâtel).

II[e] BRIGADE.

Colonel fédéral Schwartz (Argovie); lieut.-col. fédéral Bernasconi (Tessin).

Adjudants : Major Imobersteeg (Berne); capitaine Buri (Berne)

COMMANDANT DU GÉNIE.

Major fédéral Gautier (Genève).

Adjudants : Lieut. Mercier (Vaud); lieut. Imhof (Argovie).

BRIGADE D'ARTILLERIE.

Major fédéral Spengler (Vaud), commandant.

Adjudant : Capitaine Girard (Vaud).

COMMANDANT DU PARC DE RÉSERVE.

Capitaine Cartier (Soleure) assisté de 3 sous-instructeurs d'artillerie.

BRIGADE DE CAVALERIE.

Major fédéral Landerset (Fribourg) commandant.

Adjudants : Capitaine Würstemberg (Berne); capitaine Chamorel (Vaud).

COMMISSAIRE DES GUERRES.

Major fédéral Liebi (Berne).

Adjudant : Capitaine Abys (Grisons).

COMMANDANT DU POLYGONE.

Lieut.-col. fédéral Borel (Genève).

Adjudant : Leemann (Zurich).

Comme médecin de division fonctionne M. le chirurgien d'ambulance de 1[re] classe D[r] Wyss, de Zurich.

Le personnel des instructeurs est actuellement le suivant :

Etat-major général : Professeur Lohbauer (tactique, topographie).

Génie : Major Gautier (Genève); capitaine Schumacher (Berne).

Artillerie : Lieut.-col. Borel (Genève), instructeur-chef; majors Müller (Vaud), Fornaro (St-Gall); lieutenant Leemann (Zurich).

Cavalerie : Major Quinclet (Vaud).

Carabiniers : Major Wydler (Arau).

Infanterie : Lieut.-col. Bachofen (Bâle); commandant Stadler (Zurich).

Comptabilité : Major Liebi (Berne).

L'instruction et le service se font en grande partie en français. — Les règlements suivis sont encore les provisoires.

Un accident est arrivé samedi sur l'Allmend. Un artilleur de Meyringen, en descendant trop tôt de son caisson pour desservir la pièce, s'est fracturé une jambe.

Pendant l'école d'application, il sera fait entr'autres trois manœuvres de guerre avec la division dans les environs de Thoune : une dans les environs du défilé de la Kander et de Reuttigen; une aux environs d'Uettigen sur la rive gauche de l'Aar; une aux environs de Kiesen sur la rive droite de l'Aar. Chacune d'elles durera un jour. Pendant six à sept jours, les officiers de l'état-major général et ceux du génie ont été employés à reconnaître le terrain de ces manœuvres et à en faire des levés à la boussole. Un exemplaire de chacun de ces croquis sera lithographié et distribué aux officiers avec une *instruction* (également lithographiée) sur les manœuvres à faire.

Les unités tactiques qui prendront part à ces manœuvres sont :

1 compagnie de sapeurs du génie.
2 batteries de canon de 6.
2 compagnies de cavalerie.
2 compagnies de carabiniers.
4 bataillons d'infanterie.

Samedi 16 août sont entrés à l'école les deux bataillons n° 27 (Bâle-Campagne, commandant Brüderlin) et n° 72 (Soleure, commandant Kiefer) et les deux compagnies de dragons n° 6 (Fribourg, capitaine Guisoland), n° 2 (Berne, capitaine Mösehler). Le 20 août arriveront encore deux compagnies des carabiniers, n° 4 (Berne), et une d'Uri.

L'ordre du jour suivant a été lu aux troupes :

ORDRE DU JOUR.

Frères d'armes suisses !

L'école militaire centrale vient d'atteindre son effectif réglementaire par l'entrée au service de deux nouveaux bataillons d'infanterie, de deux compagnies de cavalerie et de deux compagnies de carabiniers; et ainsi commence, par la réunion définitive de toutes les armes, une nouvelle période pour cette école :

Les officiers de l'état-major fédéral, présents à l'école depuis assez longtemps déjà, ainsi que les troupes des armes spéciales et les deux bataillons arrivés les premiers ont tous montré beaucoup de zèle dans les exercices variés de leur service et ont fait preuve, par l'observation de l'ordre et de la discipline, des sentiments patriotiques qui les animent.

Ils saluent avec joie votre arrivée ; vous vous joindrez, à coup sûr, avec plaisir à eux pour partager les efforts et les peines attachés, même en temps de paix, au ser-

vice et aux exercices militaires, afin de montrer, à votre tour, votre amour et votre dévouement pour la commune patrie.

Soyez donc les bien-venus sur cette place d'armes fédérale! Rivalisez tous d'un zèle louable et que la concorde avec vos frères d'armes soit continuellement votre mot de ralliement!

Que le brassard fédéral que vous portez vous rappelle toujours que vous appartenez tous à une même famille; que ce signe soit votre parure et qu'il réveille en vous le désir de prouver, par votre zèle et votre application dans le service, par votre bon ordre et votre discipline, par vos rapports paisibles avec le bourgeois, que le soldat suisse, pénétré du sentiment de sa mission élevée, ne quitte jamais le chemin de l'honneur et du devoir.

Vive la Confédération! *Le commandant de l'école militaire centrale,*

(Signé.) Lᵗ DENZLER, colonel fédéral.

Thoune, le 16 août 1856.

NOUVELLES ET CHRONIQUE.

Le Conseil fédéral a nommé comme inspecteurs des réunions de troupes de cette année MM. les colonels Zimmerli pour le camp d'Yverdon, Egloff pour le camp de Frauenfeld et Rilliet de Constant pour l'école centrale à Thoune.

M. le colonel fédéral Audemars (Vaud) a été appelé au commandement de la 1ʳᵉ brigade de la division qui se réunira à Yverdon, en remplacement du colonel Salis, dispensé.

M. le lieut.-col. fédéral Bachofen (Bâle) est appelé comme instructeur à la réunion d'Yverdon.

Les préparatifs se poursuivent activement pour la grande réunion de troupes fédérales qui doit avoir lieu prochainement aux environs d'Yverdon.

Les troupes destinées à y prendre part sont les suivantes:

Une compagnie sapeurs du génie, nº 4 (de Berne), cantonnée à Yverdon du 5 au 9 septembre.

Deux batteries d'artillerie, nºˢ 14 (de Soleure) et 22 (de Vaud, capitaine Carrard), réunies à Bière du 1ᵉʳ au 7 septembre.

Quatre compagnies de dragons, nº 8 (de Solenre), 10 (de Berne), nºˢ 34 et 35 (de Vaud, capitaines Francey et de Cerjat) casernées, les deux premières à Colombier, du 3 au 8 septembre, les deux dernières à Moudon, du 3 au 9.

Quatre compagnies de carabiniers, nºˢ 8 et 10 (de Vaud, capitaines Tapis et Bornand), nº 14 (de Neuchâtel) et nº 32 (du Valais). — Les nºˢ 8 et 32 seront réunis à Orbe, les nºˢ 10 et 14 à Ste-Croix, du 7 au 9.

Six bataillons d'infanterie, 2 de Berne, 2 de Vaud (nºˢ 46 et 50, soit 4 et 5 cantonaux, commandants Herminjat et Paschoud), 1 de Fribourg et 1 de Neuchâtel.

Les cadres d'infanterie se réuniront à Yverdon le 3 septembre pour l'école préparatoire jusqu'au 9, jour où commenceront les opérations de la division.

La *troupe* d'infanterie arrivera le 8 septembre pour compléter les bataillons.

La première réunio nde la Société de cavalerie de la Suisse occidentale aura lieu à Yverdon les 28 et 29 août courant.

Berne. — Au nombre des officiers suisses au service étranger qui rentrent actuellement au pays, on cite le colonel Hahn, arrivé récemment à Berne du service de la Grèce. Il était parti pour la guerre de l'indépendance et est parvenu, il y a quelques années, au grade de colonel et d'adjudant du roi de Grèce.

Argovie. — Il est de plus en plus question de l'établissement d'une caserne pour les écoles de pontonniers, à Brugg, lieu le plus approprié, par la proximité des trois grandes rivières de la Suisse, au service des pontonniers. Le Conseil fédéral paraît être disposé à appuyer cette construction par un intérêt annuel dont le chiffre sera fixé plus tard. On sait que le canton d'Argovie possède déjà à Arau une des plus belles casernes de la Suisse.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE CORBAZ ET ROUILLER FILS, ESCALIER-DU-MARCHÉ, 20.

N° 8 28 Août 1856

REVUE MILITAIRE SUISSE

CONDITIONS D'ABONNEMENT : La **Revue militaire suisse** paraît deux fois par mois. Le prix pour le reste de l'année courante est fixé à 4 fr. 50. On s'abonne directement chez CORBAZ ET ROUILLER FILS, imprimeurs, Escalier-du-Marché, 20, à Lausanne. Pour ce qui concerne la rédaction, s'adresser à M. Ferd. LECOMTE, capitaine d'état-major fédéral.

CAMPAGNE DE 1799, EN SUISSE ET EN ALLEMAGNE,

D'APRÈS L'ARCHIDUC CHARLES, LES GÉNÉRAUX MASSÉNA, JOMINI, ETC.

(suite.)

COMBAT DE NAUDERS.

La forte position de Martinsbruk était occupée par 2 bataillons autrichiens qui avaient leur ligne de retraite sur Nauders, point de jonction des vallées de l'Inn et de l'Adige. Quatre bataillons occupaient Nauders; des détachements d'infanterie avec des chasseurs du pays observaient les pas des montagnes et fournissaient un poste intermédiaire entre Nauders et Glurns.

Après avoir bien étudié les sentiers qui sillonnent les montagnes et vérifié que les hauteurs sur la droite de l'Inn, réputées inaccessibles, étaient gardées par des milices seulement, Lecourbe donna les ordres suivants : Loison, avec 3 bataillons, devait passer l'Inn à Glamaschot, escalader les montagnes et descendre par la vallée de Gufra sur le flanc et les derrières de la position de Nauders, pendant qu'une petite colonne d'élite, appuyant plus à gauche, viendrait par la hauteur de St-Norbert attaquer directement les retranchements. Desmont, partant avec deux bataillons du plateau de Schleims, devait tourner Martinsbruck et se porter rapidement sur Finstermunz, afin de couper toute retraite à la garnison de Nauders si Loison réussissait dans son attaque. Lecourbe resta au centre avec les réserves et un détachement chargé de faire une démonstration sur le front de Martinsbruck.

Le 25 mars, Loison se mit en route de bonne heure; il n'avait guère que 8 kilomètres à parcourir, mais à travers des montagnes couvertes de neige et semées de précipices. Il parvint, en 4 heures,

à franchir ces affreux rochers dont il fallait encore dépister les Tyroliens, et vint s'emparer de la route de Glurns à Nauders; il se porta rapidement sur ce dernier village qu'il attaqua en flanc et par derrière. Les Autrichiens se défendirent jusqu'à ce que le détachement de St-Norbert arriva en face des retranchements; menacés alors de voir se fermer pour eux la route de Finstermunz, ils s'enfuirent dans cette direction, après avoir essuyé de grosses pertes. Si Desmont eût mis dans l'exécution de ses instructions la même énergie que Loison, c'en était fait de la garnison de Nauders, pas un seul homme n'eût échappé; mais Finstermunz n'étant pas encore occupé, le plus grand nombre opéra sa retraite sans être inquiété.

Les deux bataillons de Martinsbruck furent moins heureux; leur seule ligne de retraite était sur Nauders, car il n'y a pas d'autre communication avec Finstermunz; vivement attaqués vers la fin de la journée, ils furent obligés de se rendre.

Cette journée, qui coûta à peine une centaine d'hommes à Lecourbe, lui valut 2000 prisonniers, 12 pièces de canon, les ambulances et les magasins ennemis. La perte des Autrichiens en tués et blessés fut considérable.

A l'approche des coureurs ennemis, les Autrichiens abandonnèrent Finstermunz et se retirèrent sur Laudeck où se rendirent peu à peu les réserves des différentes vallées.

JUGEMENT DE L'ARCHIDUC CHARLES.

Les Autrichiens avaient senti la nécessité d'une réserve à Nauders, car ils avaient porté 4 bataillons sur ce point. Mais l'inactivité de ces troupes fit manquer le but de toute position centrale. Leur commandant, le général Briey, resta attaché à son poste et se borna à vouloir le défendre quoiqu'il lui fût impossible de se soutenir par ses propres forces. Il ne concevait pas que la marche des événements devait guider ses déterminations et qu'une position à l'embranchement de plusieurs chemins ne pouvait être défendue de pied ferme.

De mauvais sentiers conduisaient, par des montagnes presque inaccessibles, sur le flanc de la position; Briey les fit observer et se crut en parfaite sûreté. Mais il avait à faire à un ennemi entreprenant. Loison franchit des précipices, escalada des rochers, tourna, chassa les gardes des sentiers et déborda la position de Nauders qui, simultanément attaquée de front, ne put résister.

Nulle part l'audace ne fait plus de prodiges que dans les pays coupés et surtout dans les hautes montagnes, où il ne s'agit que d'affaires de partis qui s'engagent et se décident à l'improviste et où l'effet de la surprise, suite ordinaire de l'audace, paralyse les forces de l'en-

nemi dans le moment critique. Dans les pays ouverts, on découvre de loin les dispositions de son adversaire, on pénètre son intention, et si même ses mouvements ne font que pressentir une entreprise quelconque, on a le temps au moins de se préparer à tout événement. Hazarde-t-il un coup trop hardi? on profite des prises qu'il donne avant d'atteindre son but et on le punit de sa témérité. Aucun de ces avantages ne se rencontre dans les pays de montagnes; nouvelle preuve de la grande supériorité de l'attaque sur la défense dans la guerre de montagnes.

Ce qui souvent serait une imprudence dans la plaine, ne laisse pas que d'être conséquent dans les contrées montueuses. Lecourbe n'aurait pas osé, dans un pays ouvert, partager ses forces sur les deux rives d'une rivière, se jeter entre Martinsbruck et Nauders, et tourner comme il le fit la position des Autrichiens. Il ne l'aurait pas même osé sur ces lieux contre un ennemi entreprenant. Ce n'est donc que la disposition du terrain, le caractère bien connu de son adversaire et sa manière de faire la guerre, qui peuvent justifier de telles expéditions.

La retraite de Jourdan plaçait l'armée d'Helvétie dans la position la plus critique. Comment 25,000 hommes qui lui restaient permettraient-ils à Masséna de tenir tête aux armées du prince Charles, de Hotzé et de Bellegarde? Comment, avec si peu de monde, défendre une ligne partant de Schaffhouse et s'étendant jusqu'à Schulz, frontière du Tyrol? Il n'était pas douteux que l'archiduc, profitant de ses succès, ne tentât une trouée en Suisse pour déboucher sur la France, après avoir écrasé la faible armée de Masséna.

Il fallait prendre promptement un parti. Jourdan, accablé sans doute par d'autres soins, avait négligé de donner des ordres devenus si nécessaires par la gravité des circonstances. Masséna fit tout ce qui dépendait de lui pour éviter un désastre et prescrivit, dans la nuit du 24, l'évacuation du Vorarlberg. Les deux demi brigades d'Oudinot furent, comme nous l'avons vu après le combat de Feldkirch, dirigées sur la rive gauche du Rhin dont elles gardèrent les communications depuis Azmoos jusqu'aux portes de Schaffhouse. La brigade Ruby fut placée en avant de cette ville pour se lier par des patrouilles avec l'armée du Danube. Masséna, se bornant alors à conserver le pays des Grisons, y rappela les troupes de Ménard, fit occuper fortement Luciensteig ainsi que le Zollbruck, et transféra son quartier général à Coire. L'embarras de sa position s'accrut encore de l'effet extraordinaire produit en Suisse par le mouvement rétrograde de l'armée du Danube; on s'attendait dans le pays à voir arriver les Autrichiens

d'un instant à l'autre ; le gouvernement helvétique fut consterné et le parti patriote désespéra de l'avenir.

Ignorant encore les événements qui venaient de livrer à ses lieutenants la communication entre l'Inn et l'Adige, Masséna adressa à Lecourbe et à Dessolles l'ordre de suspendre leurs opérations. La supériorité numérique des Autrichiens ne permettant point d'espérer un retour de fortune sur la rive droite du Rhin, la communication de l'armée d'Helvétie ainsi que sa ligne de retraite eussent été d'autant plus compromises que l'aile droite se serait trouvée plus avancée en Tyrol. Les dispositions défectueuses des généraux chargés de la défense du Tyrol, avaient seules jusque-là favorisé les succès des Français.

Ce ne fut donc qu'après les combats de Tauffers et de Nanders que les ordres de Masséna parvinrent à Lecourbe et à Dessolles. Ceux-ci, prévoyant d'ailleurs qu'ils allaient avoir à faire à un ennemi supérieur, se retirèrent le 30 mars et dans la nuit du 31, Lecourbe sur Remus, Dessolles sur Tauffers.

Nous suspendrons un moment notre narration pour suivre les opérations de l'armée du Danube qui ont aussi leur côté intéressant et qui eurent d'ailleurs une large part d'influence sur celles de l'armée d'Helvétie.

BIBLIOGRAPHIE.

Considérations sur quelques principes d'hygiène, traitées sous le point de vue militaire[1].

Tel est le titre d'un mémoire présenté à la société des officiers de la Chaux-de-Fonds, en 1855, par un médecin de bataillon neuchâtelois. Il examine, dans une quinzaine de pages, différents points de l'hygiène et donne, quant aux diverses mesures à prendre se rapportant à l'*alimentation*, à l'*habillement*, à la *marche*, des recommandations qu'on ne saurait trop rappeler.

Voici quelques extraits de ce mémoire :

« *Boissons*. Après avoir examiné l'effet délétère produit par l'usage des viandes trop fraîches ou gâtées, nous devons nous occuper des boissons. Lorsque le corps est en transpiration, après une marche ou un exercice, il est extrêmement imprudent de boire un liquide rafraîchissant. L'on a vu souvent des hommes mourir instantanément, après avoir bu de l'eau froide étant en transpiration. Si cependant la tentation l'emporte sur les considérations hygiéniques que nous venons de présenter, il s'agit, pour celui qui veut boire de l'eau fraîche, de préparer son corps à l'action de ce liquide. Pour cela, il faut, si l'on peut, se reposer un moment, puis se laver les mains et la tête avec l'eau froide et se rincer la bouche plusieurs fois avant d'en avaler. En marche, si le soldat a sa gourde, il fera bien de couper le trop-cru de l'eau qu'il boit par quelques gouttes d'eau-de-vie.

[1] Impr. Leydecker et Combe, à Neuchâtel.

» *Eaux croupissantes ou stagnantes*. On appelle ainsi des eaux qui sont sans écoulement, dans des creux ou dans des fossés. L'on trouve ces creux et ces fossés dans les plaines et surtout dans les marais. Ces eaux, par leur contact avec une vase fétide, ont bientôt acquis des propriétés délétères considérables, surtout pendant l'été où le soleil pompe, distille tout ce qu'il y a de plus pur dans cette eau, de sorte que la partie bourbeuse, remplie d'animaux et d'œufs d'animaux de toute espèce, depuis le crapaud jusqu'à ces animaux infiniment petits auxquels on a donné le nom d'*infusoires*, ainsi que de végétaux et de leur détritus, reste seule. Cette composition des eaux stagnantes est donc de nature à empêcher tout homme raisonnable d'en boire, non pas parce que l'on pourrait avaler avec l'eau quelques animaux ou leurs œufs, mais parce que l'eau corrompue est comme les autres substances qui sont dans cet état de décomposition, et que son usage amène des maladies, telles que les fièvres *froides* (intermittentes), typhoïdes et autres et peut ainsi causer promptement la mort.

» L'*eau-de-vie* pure, froide, avalée lorsqu'on a bien chaud, peut produire le même effet réfrigérant que l'eau, surtout si on la boit précipitamment. Le vin qui sort de la cave, avalé aussi précipitamment lorsqu'on a chaud, produit le même effet que l'eau et l'eau-de-vie. Il faut donc lorsque le corps est dans ces conditions de température, laisser au vin le temps de se réchauffer, avant d'en boire.

» Le *vin* étant de tous les liquides dont on est appelé à faire usage, celui qui, par ses qualités hygiéniques, est le plus salutaire, il convient d'en recommander l'usage aux soldats et de les dissuader de boire de l'eau-de-vie ou d'autres liquides qui sont le plus souvent de mauvaise qualité et par conséquent dangereux pour la santé. Il va sans dire qu'ici nous parlons de vins de bonne ou tout au moins de moyenne qualité; les mauvais vins étant nuisibles à la santé de celui qui en fait usage, en amenant des dévoiements et d'autres incommodités.

» La *bière* est de tous les liquides fermentés celui qui a le plus de crudité; pour la conserver pendant l'été, on la met lorsqu'elle a fermenté, dans des caves très fraîches, où l'on établit même des glacières, et c'est de cette cave glaciale qu'on la tire au fur et à mesure de la consommation; il résulte de là que la bière est le liquide le plus froid qu'il y ait, et qu'il est, ensuite de ce qui a été dit plus haut, très dangereux d'en boire, lorsqu'on transpire ou que l'on a bien chaud.

» Avant de quitter ce chapitre, il faut dire que depuis plusieurs années, l'industrie s'est appliquée à fabriquer de l'*eau-de-vie* de toute espèce de façon; le raisin et ses produits, le marc, les lies, sont depuis longtemps détrônés; le blé, les fruits, les pommes de terre, les betteraves et une foule d'autres racines sont employés à la fabrication de ce liquide. Encore bien heureux si l'on se contente de distiller les produits qu'on obtient de ces substances, mais l'on augmente la quantité du liquide par des coupages avec de l'eau, de l'esprit de vin, des essences et d'autres denrées délétères. L'eau-de-vie retirée par ce procédé est nécessairement mauvaise; c'est pourquoi il importe beaucoup que les officiers surveillent la qualité de l'eau-de-vie offerte aux soldats dans les cantines.

» *De la marche*. D'après les règles d'hygiène que nous avons énumérées et qui sont aussi utiles en marches qu'au camp et à la caserne, il faut toujours se rappeler les prescriptions suivantes :

» La première règle consiste à éviter, autant que possible, que les marches n'aient lieu pendant les grandes chaleurs de la journée. Un milicien chargé de bagage, n'ayant pour se garantir des rayons d'un soleil brûlant que son képi, peut facilement attraper un coup de soleil et même une inflammation cérébrale qui peut devenir mortelle. Il convient mieux, dans ces circonstances, de partir de meilleure heure et d'arriver une heure plus tôt au gîte. Tout le monde sait que l'étape militaire est de sept à huit lieues, mais qu'une troupe en marche emploiera ordinairement dix à douze heures pour faire ces sept à huit lieues. Lors donc qu'on n'a pas pu arriver à l'étape le matin, il est nécessaire d'arrêter la marche pendant les chaleurs et de ne la reprendre que lorsque le soleil ne sera plus si ardent. Le repos donné au soldat au milieu de la journée le délassera de ses fatigues et le rendra dispos pour toute la journée.

» Une seconde règle à suivre pour tout militaire qui est en marche, est de surveiller attentivement ses camarades et ses subordonnés. Tel homme paraît bien maintenant, qui dans cinq minutes tombera dans les rangs. La chaleur ou la fatigue peuvent indisposer subitement un individu; un bouton déboutonné, un verre d'eau, une goutte d'eau-de-vie peuvent dans ces cas là, employés sur-le-champ, rendre de grands services. Combien y a-t-il d'individus qui s'imposent de grandes douleurs par des motifs d'amour-propre, qui veulent, par exemple, avoir un habit trop serré à la taille; d'autres ont des habits mal faits qui serrent où ils devraient être lâches, et *vice versa*. Or, rien n'est plus propre à rendre malade un soldat qu'un habit dans lequel il n'est pas maître de ses mouvements. Mais il est impossible, dans une marche, que l'on ne s'aperçoive pas du malaise produit sur des soldats par des habits mal faits, lors même que ceux-ci voudraient le cacher. C'est alors le devoir des supérieurs, lorsqu'ils s'aperçoivent de ce malaise, de le faire cesser, en ordonnant à ces militaires de faire réparer leurs vêtements ou en leur en faisant donner d'autres.

» Une troisième règle, des plus importantes, est de ne pas laisser les soldats ingurgiter des réfrigérants pendant les marches. Nous avons vu que de l'eau froide, avalée lorsque le corps est en transpiration, peut causer immédiatement la mort de celui qui est assez imprudent pour en boire. Aussi le chef d'une troupe en marche a-t-il soin ordinairement de placer des factionnaires devant les fontaines et les auberges, pour empêcher ses soldats de se faire du mal en avalant inconsidérémment des boissons rafraîchissantes ou enivrantes. Ces mesures de précaution doivent redoubler lorsqu'on est en marche dans un pays ennemi, car l'on peut s'attendre à ce que les fontaines soient empoisonnées, à ce que les boissons que l'on trouve dans les auberges le soient aussi; et, dans ce cas, quelle ne serait pas la responsabilité d'un chef qui aurait négligé les précautions nécessaires! »

RAPPORT

DU DÉPARTEMENT MILITAIRE FÉDÉRAL SUR L'ANNÉE 1855.

(Suite et fin. Voir supplément du n° 6.)

5. Armes à feu portatives.

L'armement et l'équipement des troupes à pied est au complet pour l'élite dans les cantons de Zurich, Berne, Lucerne, Uri (qui a cependant encore d'anciennes carabines), Unterwalden, Glaris, Soleure, Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Grisons, Thurgovie, Vaud, Neuchâtel et Genève. Toutefois les autres cantons, à l'exception d'Appenzell (R.-I.) auquel il manque encore 23 fusils pour l'infanterie d'élite, ont fait des acquisitions de diverses natures. Pour la réserve il manque davantage et Appenzell (R.-I.) est encore seul ici à avoir des lacunes en fait de fusils d'infanterie.

Les cantons les plus complétement approvisionnés sont : Zurich, Berne, Uri, Unterwalden, Glaris, Zug, Soleure, Bâle-Ville, St-Gall, Grisons, Vaud, Neuchâtel et Genève.

L'aperçu ci-après indique clairement les lacunes, ainsi que les acquisitions faites en 1855 et les vides produits par l'usage.

Il manque encore :

	ÉLITE.	RÉSERVE.	TOTAL.	Il manquait au 1er janvier 1855.
Fusils d'infanterie (Appenzell R.-I.) .	23	144	167	211
Carabines (Schwytz et Bâle-Campagne)	—	109	109	109
Pistolets	189	219	429	640
Sabres pour troupes du génie . . .	—	27	27	66
Sabres de cavalerie et d'artilleurs montés	81	117	198	158
Sabres d'infanterie et d'artillerie . .	21	551	572	1,157
Couteaux de chasse (Schwytz, Bâle-Campagne)	—	95	95	166

6. Munitions pour armes à feu portatives.

Les munitions pour les armes à feu portatives de l'élite sont au complet dans les cantons de Zurich, Berne, Uri, Unterwald (le Bas), Glaris, Zug, Soleure, Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Schaffhouse, Appenzell (R.-I.), Grisons, Argovie, Thurgovie, Tessin, Vaud et Genève. Plusieurs autres cantons n'ont que de très-faibles lacunes à combler.

Pour la réserve, les cantons ci-après sont complétement pourvus : Zurich, Berne, Unterwald (le Bas), Glaris, Bâle-Ville, Vaud et Genève.

7. Ustensiles de campagne.

Excepté les cantons de Lucerne, Uri, Schwytz, Unterwald (le Haut), St-Gall, Argovie et Valais, tous les autres cantons sont complétement pourvus de leurs ustensiles de campagne réglementaires pour l'élite, et comme les vides sont peu importants dans les cantons indiqués (à St-Gall par exemple il ne manque que les

ustensiles de cuisine pour les officiers), on peut espérer qu'ils seront promptement comblés. A la fin de 1854, 9 cantons étaient à cet égard encore en arrière.

Pour la réserve, les 13 cantons ci-après ont encore des acquisitions à faire : Zurich, Lucerne, Uri, Schwytz, Unterwald (le Haut), Fribourg, Appenzell (R.-I.), St-Gall, Argovie, Thurgovie, Tessin, Valais et Neuchâtel.

8. Matériel du service de santé.

Le matériel du service de santé est au complet, pour l'élite : dans les cantons de Zurich, Berne, Unterwald (le Bas), Glaris, Zug, Soleure, Bâle-Ville, Schaffhouse, Appenzell (R.-E.), St-Gall, Argovie, Thurgovie, Vaud, Neuchâtel et Genève.

Pour la réserve : dans les cantons de Zurich, Uri, Unterwald (le Bas), Glaris, Zug, Soleure, Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Schaffhouse, Thurgovie, Vaud, Neuchâtel et Genève.

Il résulte de ces communications que le matériel de l'armée fédérale est en accroissement continuel sans que la loi fédérale, qui règle cette matière, ait eu dans le temps voulu sa complète exécution. On peut néanmoins s'attendre en toute confiance, à ce que les cantons combleront prochainement les vides qui existent encore dans leur matériel, et particulièrement les cantons qui sont depuis longtemps restés au même point. De nouveaux renvois devraient avoir pour conséquence l'intervention des autorités fédérales.

9. Matériel pour la landwehr.

Il existe un nombre suffisant de fusils, carabines, pistolets, sabres, etc., pour l'armement du personnel de la landwehr, quoique la qualité de ces armes et particulièrement celle des armes à feu, qui sont entre les mains des hommes qui composent cette troupe, ne soit pas toujours la meilleure possible.

Les cantons de Zurich, Berne, Soleure, Bâle-Campagne, Schaffhouse, Appenzell (R.-E.), St-Gall et Vaud possèdent seuls, et encore en nombre insuffisant, des approvisionnements d'ustensiles de cuisine et de campagne pour la landwehr.

Les cantons de Zurich, Soleure, St-Gall, Thurgovie et Vaud ont seuls indiqué un certain nombre d'équipements de cheval et de harnais pour la cavalerie et l'artillerie de la landwehr. Dans quelques autres cantons il s'en trouve cependant aussi.

On a indiqué comme disponibles les bouches à feu ci-après :

Canons	194
Obusiers	32
Mortiers	15

Voitures de guerre :

Affûts de rechange	27
Caissons d'artillerie	40
Caissons de carabiniers	11
Caissons d'infanterie	27

Il existe un approvisionnement notable de projectiles et de cartouches pour les bouches à feu ci-dessus. Pour les armes à feu portatives, plusieurs centaines de

milliers de cartouches sont disponibles dans les arsenaux de Zurich, Berne, Soleure, Bâle-Campagne, Appenzell (R.-E.), St-Gall, Thurgovie et Vaud.

Pour le service de santé de la landwehr, on a compté 86 pharmacies de campagne, 1 havresac d'ambulance, 125 boulgues et 128 bidons de frater, 97 brancards et 17 caisses de pharmacie vétérinaire.

VII. FORTIFICATIONS.

Les fortifications fédérales ont été maintenues en aussi bon état que possible. Dans l'année qui fait l'objet de ce rapport, il n'y a eu de nouvelles constructions qu'à Luciensteig. Notre rapport du 22 janvier de cette année, motivant la demande du crédit supplémentaire que vous avez accordé pour constructions en cet endroit, indique jusqu'à quel point d'achèvement sont parvenus les travaux ; nous nous bornons à mentionner que les ouvrages de Luciensteig sont en bonne voie d'achèvement, et que cet endroit promet de devenir une excellente place d'armes, non seulement comme un point fortifié de la frontière, mais encore comme place d'école, notamment pour l'instruction des carabiniers. On a remédié à une lacune souvent signalée en faisant établir des plans d'ensemble des fortifications de Bellinzone, St-Maurice, Luciensteig et de leurs environs.

VIII. MISSIONS ET COMMISSIONS.

Dans l'année 1855 il n'y a pas eu de missions spéciales dans des buts militaires ; et il y a eu très-peu de commissious convoquées. L'on a réuni une fois les commandants des différentes armes pour conférer et discuter sur la répartition et l'organisation des écoles militaires et des cours de répétition. En outre, il est survenu quelques affaires ayant trait à la révision du règlement d'infanterie commencée déjà en 1854.

IX. ESSAIS D'ARMES A FEU ET DE POUDRE.

Des essais très-divers avec des armes à feu ou s'y rapportant ont été faits. Depuis la confection de bouches à feu en acier fondu, une attention toute particulière a été vouée à cet objet. Pour éprouver la tenacité de cet acier, on en a fait venir une barre, dont on a fabriqué un canon de pistolet avec lequel on a fait des épreuves jusqu'à ce qu'il ait sauté. Le résultat de ces épreuves ayant été très-favorable à l'acier, on a jugé à propos d'entreprendre des négociations ultérieures pour la confection d'une bouche à feu.

Les essais des fusées à percussion de MM. *Pictet* et *Böttcher* ont donné des résultats satisfaisants. Ces fusées méritent d'être étudiées surtout dans leur application aux obusiers longs, afin d'obtenir à toutes les distances l'effet des éclats de l'obus, sans avoir besoin de recourir à un trop grand nombre de charges différentes.

La bonne construction des bâts sur lesquels les obusiers de montagne sont transportés avec leurs accessoires, est de la plus haute importance pour le transport et l'emploi de ces bouches à feu. Des essais réitérés avec des bâts modifiés ont été satisfaisants.

On a conduit à réitérées fois le chariot à fusées nouvellement construit sur des terrains difficiles, et la bonté de sa construction a été ainsi éprouvée et reconnue.

Plusieurs questions douteuses concernant les tables de tir de l'artillerie ont été résolues par des essais de tir répétés, et les résultats en ont été réunis.

La plus grande attention a été vouée à la *carabine*, et une série d'expériences a été faite pour déterminer la meilleure forme des projectiles, le choix de la meilleure espèce de poudre et l'emploi des cartouches. La probabilité du tir à de grandes distances a été essayée, et l'on a tiré avec un avantage marqué jusqu'à une distance de 1,600 pas (4,000 pieds avec la carabine et le nouveau fusil de chasseurs. Des essais comparatifs ont été faits avec le fusil construit par M. *Prélat*, de Vevey, dont le résultat n'a encore donné lieu à aucune décision.

Dans l'année qui fait l'objet de ce rapport, on n'a pas pu faire, avec le nouveau fusil de chasseurs, les essais dont nous avons été chargés par le décret de l'Assemblée fédérale, du 20 décembre 1854 (Rec. off. V, 20), parce qu'on n'a pu se procurer la quantité nécessaire de ces armes qu'en automne, à une époque trop avancée de l'année pour pouvoir les commencer. Ils ont eu lieu au printemps de 1856, et l'emploi du crédit extraordinaire, voté à cet effèt par le susdit décret, sera porté en compte pour l'année 1856.

Les essais sur la poudre, ainsi que les recherches faites à ce sujet par le département des finances fédéral, ont été suivies avec attention par le département militaire et ont confirmé celui-ci dans l'idée que, si la poudre confectionnée dans ces derniers temps ne répond pas toujours à ce qu'on en attend, cela tient à la manutention et particulièrement à un mélange inégal et parfois précipité des composants, tout comme aussi à ce qu'on ne tient pas suffisamment compte des qualités du charbon employé. On peut espérer que ces vices disparaîtront et que l'on recherchera bien plus à confectionner une poudre irréprochable qu'à réaliser des bénéfices dans la fabrication.

X. PENSIONS.

Il n'est pas survenu de changements notables relativement aux pensions militaires. Les demandes et les affaires courantes ont été si insignifiantes qu'on a pu se passer de convoquer la commission de pensions, et que tout a pu facilement être expédié par la circulation des pièces.

XI. ADMINISTRATION DE LA JUSTICE.

Dans l'année qui fait le sujet de ce rapport, la justice pénale militaire n'a eu à s'occuper que d'une seule affaire. Elle concernait un sous-officier d'artillerie qui s'était rendu coupable de divers petits détournements à l'école de recrues de Colombier, et qui fut condamné par le tribunal militaire à un an d'emprisonnement, à la privation des droits civiques pendant sept ans, ainsi qu'à la restitution et aux frais.

XII. FRAIS D'IMPRESSION, DÉPÔT DES RÈGLEMENTS.

En fait de nouvelles ordonnances, il n'a été publié que celle sur le harnachement

des chevaux du train avec les planches qui s'y rapportent, au nombre de 1,000 exemplaires, dont 690 allemands.

Le commissariat fédéral de la guerre, qui est chargé de la vente des règlements, a complété l'approvisionnement de la loi sur l'organisation militaire par 988 exemplaires allemands, et celui de l'école de la pièce de campagne par 1,000 exemplaires allemands. L'ordonnance concernant les trompettes d'artillerie a été aussi complétée. Le département militaire fédéral s'occupe du reste de la confection d'un cahier, qui doit contenir l'ordonnance sur les trompettes de toutes armes.

CONCLUSION.

Il résulte de ce qui précède que la Confédération peut considérer avec satisfaction ses institutions militaires et avoir l'espérance que les lacunes dans le personnel et le matériel de l'armée, tout comme dans les connaissances des militaires de tout grade, disparaîtront peu à peu. Ces lacunes ne sont d'ailleurs pas si grandes, pour qu'en cas d'une sérieuse épreuve, si les fils de la patrie étaient appelés à défendre sa liberté et son indépendance, elles ne puissent être promptement comblées. Néanmoins il est indispensable pour l'élite de suppléer immédiatement, et pour la réserve le plus tôt possible à ce qui manque encore.

Outre le personnel de l'état-major fédéral, l'armée compterait prêts à entrer en campagne :

Elite	74,095	hommes.
Réserve	42,660	»
Landwehr	46,188	»

En tout : 162,943 hommes, convenablement équipés et instruits.

Il suffirait à tous d'un petit nombre de semaines pour raffraîchir leur instruction. Quant à l'habileté dans le tir de l'artillerie, des carabiniers et de l'infanterie, notre armée jouit à l'étranger d'une réputation méritée. On doit pareillement reconnaître l'adresse et la persévérance de nos troupes. Notre côté faible, c'est le développement insuffisant de maint officier supérieur et en général de l'état-major général.

L'administration militaire fédérale s'efforcera d'écarter ce défaut pour autant qu'il existe réellement, par une bonne organisation des écoles militaires, en offrant ainsi les moyens de se perfectionner, de manière qu'avec de la bonne volonté des officiers et avec leur assiduité à domicile, qualités desquelles on ne saurait douter, il sera paré à l'inconvénient signalé.

ÉCOLE CENTRALE.

Voici un extrait de l'*Instruction*, distribuée aux officiers pour les manœuvres de guerre qui se font pendant l'école d'application :

Les unités tactiques qui y prennent part sont :

1 compagnie de sapeurs du génie ; 2 batteries de 6 livres ; 2 compagnies de carabiniers ; 2 compagnies de cavalerie ; 4 bataillons d'infanterie.

Le front sera au plus de 1,000 pas.

Pour tourner l'ennemi avec l'infanterie et les carabiniers, on ne s'écartera pas de

plus de 800 pas de la route sur laquelle on manœuvre. Dans des cas particuliers, où la forme du terrain l'exige, les détours pourront s'étendre jusqu'à 1,000 pas.

Pour la cavalerie, les détours au-delà de cette route sont permis jusqu'à 1,600 pas (1,200 mètres); même distance pour l'artillerie si elle est secondée par la cavalerie.

Les détours plus écartés sont regardés comme fautifs puisque l'ennemi peut profiter de ce moment pour attaquer, avec des forces supérieures, nos troupes restées en front, les vaincre et ensuite se jeter sur les troupes détachées pour se rendre maître du champ de bataille. Des détours pareils ne sont permis qu'à des corps plus forts, divisions, etc.

Comme l'*effet moral* ne joue pas de rôle dans les manœuvres de paix et que la bravoure et les attaques vives n'ont pas d'influence, tout dépendra de ce qui suit:

a) De l'emploi ou application juste du terrain.

b) De la *prépondérance en général* ou de la *supériorité en particulier* d'une arme spéciale qui manque tout à fait à l'ennemi, ou dont la *force est bien inférieure à la nôtre.*

c) De la formation juste de nos troupes pour le combat et de leur position efficace; par exemple d'une *batterie qui dirige un feu oblique sur le front de l'ennemi,* surtout si elle-même est couverte.

Le bon choix du terrain de défensive est un point essentiel; la conduite du défenseur aura donc *une influence prépondérante sur la marche du combat.*

Chaque manœuvre se divise en plusieurs actions, suivant le terrain et les positions défensives que l'ennemi prend successivement.

Jamais l'agresseur ne doit se jeter dans les positions ennemies en ignorant les obstacles qu'il pourrait rencontrer et sans prendre ses précautions.

Le défenseur se retire successivement de chaque position, de manière que sa retraite soit cachée aussi longtemps que possible à l'agresseur, ou bien en donnant des contre-coups par suite desquels la première ligne d'attaque de l'agresseur est repoussée.

Il faut, dans la règle, que chaque partie de troupes, principalement l'*agresseur, forme plusieurs lignes d'attaque* (ordinairement trois); *jamais il n'avancera ou attaquera avec une seule ligne d'attaque.*

Les distances de tir des diverses armes sont:

Artillerie, 600 pas.

Carabiniers et infanterie, 200 pas (soit en ordre de bataille développé ou en colonnes serrées).

Cavalerie, 50 pas.

Trois manœuvres différentes auront lieu comme suit:

1° Dès le pied de la montée de Strættlingen, au delà du village de Gwatt, le long de la route du Simmenthal, passant en partie la hauteur de Strættlingen et traversant le Kandergrund, de plus franchissant le Zwieselberg en marchant vers les bains de Glütsch jusqu'au-delà du village de Reutigen, et s'arrêtant devant l'entrée du défilé de Wimmis (distance depuis Thoune, 2 lieues).

2° Sur la rive gauche de l'Aar en partant du Wahlenbach, au-delà du village d'Uetendorf sur la route de Thoune à Belp, suivant cette route vers Kirchdorf par Uettingen; l'une et l'autre partie ont pour limite la rive gauche de l'Aar, d'un côté, et le ruisseau du Limp, de l'autre (distance depuis Thoune, 2 lieues).

3° Sur la rive droite de l'Aar, commençant au dernier groupe des maisons du village

de Heimberg, le long de la route de Thoune à Berne, passant Dornhalden et le ruisseau de Rothachen jusqu'à Kiesen (distance de Thoune, 1 ½ lieue).

On supposera toujours que :

Un détachement ennemi avance sur la route mentionnée contre Thoune. Les avant-postes et patrouilles des troupes fédérales à Thoune annoncent l'ennemi.

Les troupes fédérales partent et arrivent devant l'ennemi au point où les manœuvres doivent commencer et le repoussent en arrière. *Au bout du terrain fixé pour les manœuvres, l'ennemi, qui jusqu'alors était défenseur, reçoit des renforts.*

Ici de chaque côté on fait *une halte dans les positions occupées.*

Puis on reprend le combat, l'ennemi s'avançant cette fois comme *agresseur* et *les troupes fédérales se retirant comme* défenseur *sur Thoune.*

Les terres cultivées devront être ménagées autant que possible.

Chaque manœuvre durera un jour. Les vivres et fourrages seront pris avec soi de Thoune.

Les quantités de munitions suivantes seront livrées pour chaque manœuvre:

Pour chaque	pièce de canon	. . . .	30	cartouches	d'exercice.
»	» cavalier	. . . .	15	»	»
»	» carabinier	. . . . . .	50	»	»
»	» fusil de chasseur	. . .	50	»	»
»	» » du centre	. . . .	30	»	»

La première de ces manœuvres a eu lieu mardi 19 août. Voici un extrait de l'ordre du jour annonçant cette journée :

» Les rations pour la troupe seront perçues la veille au soir ; l'ordinaire devra être fait le matin pour 6 heures. Chaque officier recevra une instruction lithographiée pour les manœuvres et un plan du terrain.

» Le *corps ennemi,* sous le commandement de M. le colonel fédéral Schwarz, se compose de deux bataillons de la seconde brigade, des batteries nos 3 et 4, de la compagnie de cavalerie Guisolan. — *Tenue :* Officiers : Capote et pantalon de drap, schako *sans* coiffe ; sac garni. Départ à 7 heures du matin ; en passant du camp à travers l'Allmend sur Allmendingen, le Kandergrund, et rejoignant la route de Thun à Reutigen, vers le défilé de la Kander.

» Le *corps fédéral,* sous le commandement de M. le colonel fédéral Letter, se compose de deux bataillons de la première brigade, des batteries nos 1 et 2, de la compagnie de cavalerie Mœschler. *Tenue :* Officiers : Capote, pantalon de drap, schako *avec* coiffe. Troupe : Capote, pantalon de triége, schako *avec* coiffe, sac garni. La cavalerie portera, comme marque distinctive, une petite branche de sapin sur le casque. Départ à 8 heures du matin, par la route de Gwatt.

» L'artillerie fédérale sera commandée par le major Spengler, l'ennemie par le major Fornaro ; la cavalerie fédérale par le major Quinclet, l'ennemie par le major Landerset. Le commissaire des guerres, major Liebi, sera attaché au corps fédéral ; le capitaine Abys au corps ennemi.

» Chaque homme prendra ses rations de pain et de viande avec soi. Il y aura un char pour chaque corps, où l'on chargera pour les chevaux d'officiers 1/4 de la ration de foin et 1/3 de la ration d'avoine. L'état-major de division se joint à la première brigade. Chaque corps aura une caisse et deux brancards d'ambulance. Le commandant de la brigade d'artillerie sera responsable qu'il ne se trouve pas de charges à projectiles dans les caissons d'artillerie. Le soldat qui ferait feu en laissant sa baguette dans

son fusil sera puni de 48 heures d'arrêt, sans préjudice de peines plus fortes s'il en résultait une blessure.

» Après la fin de chaque manœuvre il sera commandé un feu de bataillon et les munitions seront ensuite relevées; celui qui, après cela, tirerait encore, sera puni par les commandants de brigade. Le lendemain matin, à l'appel, il sera fait une inspection d'armes détaillée.

» Tous les cinq jours le rapport de munitions donnera exactement la dépense de cartouches et de capsules.

» Les hommes de tous les corps porteront avec eux la gourde.

» La cavalerie sortira sans porte-manteaux. Chaque corps donnera ses mots de ralliement et de passe, et les communiquera à l'adjudant-général, le 18 août, avant 8 heures du soir.

» Après la fin des manœuvres, il sera battu l'assemblée dans les deux corps. »

Les manœuvres se sont convenablement passées, ci et là avec un peu de confusion de détail, mais sans qu'il y eût eu de trop graves fautes à signaler. Il y a eu trois positions prises successivement qui ont amené trois engagements bien distincts, savoir : un premier engagement sur les coteaux de Strätlingen; un second plus en arrière sur les coteaux au nord de Glütsch, et enfin dans la plaine entre Reutigen et Glütsch a eu lieu, avant et après la halte, une petite bataille où toutes les armes ont pu agir simultanément. Des *observations* ont été faites dans l'ordre du jour du lendemain par le commandant de l'école, qui, pendant les manœuvres, a suivi et surveillé l'une et l'autre parties.

— La seconde manœuvre de guerre a eu lieu le vendredi 22 août, dans les environs de Kirchdorf, terrain plus accidenté, plus varié et parconséquent plus difficile que celui de la première manœuvre. La composition et la distribution des corps étaient les mêmes que dans la première manœuvre, à peu de choses près.

L'engagement a commencé au Wahlenbach entre les chasseurs du corps fédéral et des dragons en tirailleurs du corps ennemi et s'est continué jusqu'à Kirchdorf pendant 2 heures 1/2, entr'autres dans quatre positions : 1° sur les coteaux sud du bois entre Uetigen et Heichberg; 2° sur le plateau au coin du bois du Stöckli; 3° au défilé du bois du Stöckli; 4° et enfin sur le plateau entre Kirchdorf et Jaberg. En revenant, dès 1 heure à 4 heures, ç'a été l'inverse.

Les observations faites sur cette manœuvre par le commandant de l'école dans l'ordre du jour du 23 août ont signalé plusieurs fautes assez graves des diverses armes.

— La troisième manœuvre a eu lieu mardi 26 août. Le corps ennemi était commandé par M. le lieutenant-colonel Chérix, et le corps fédéral par M. le lieutenant-colonel Bernasconi. Trois positions principales ont été prises : 1° Une sur les hauteurs de Brumberg; 2° dans le défilé du bois en arrière de Dornhalden; 3° une le long et en arrière du ruisseau de Rothachen. Le colonel Rilliet, arrivé le 25 pour inspecter l'école, a assisté à ces manœuvres.

— Chaque manœuvre a été précédée d'une reconnaissance du terrain, faite la veille par tous les officiers d'état-major et les commandants d'unités tactiques, dans laquelle le colonel Denzler a donné les principales indications pour les manœuvres.

— Le colonel Denzler a fait faire à Thoune une application du télégraphe Hipp. Une ligne télégraphique a été établie et fonctionne actuellement entre le bureau d'état-major de la division, dans la rue de la Caserne, et le bureau de l'état-major de la 2°

brigade (colonel Schwarz), campée sur l'Allmend. L'appareil du bureau de la division est sur une petite table, prenant peu de place dans la chambre; un employé y fonctionne, faisant partie de l'effectif de l'école et portant le brassard. Pour la 2e brigade on a établi le bureau télégraphique dans une marquise à côté de la baraque du commandant. Le tout a été construit et arrangé en 6 ou 7 heures.

— D'après les rapports de situation du 22 août, l'effectif sommaire de l'école était le suivant:

Officiers, 175; aspirants, sous-offciers et soldats, 2,048; total, 2,223 hommes.

Chevaux, 325; dont 198 de selle, 127 de trait.

— Aux termes de la loi fédérale, le Conseil fédéral a constitué un tribunal militaire pour l'école centrale. Ont été nommés à cet effet:

Grand-juge: Dr Manuel, de Berne, lieutenant-colonel dans l'état-major judiciaire.

Auditeur: capitaine Heim, de Lauffenburg.

Juges: lieutenant-colonel von Escher, de Zurich; capitaine Munzinger, de Soleure.

Suppléants: major Kaupert, de Morges; capitaine Rivaz, du Valais.

Jusqu'à présent le tribunal militaire est nanti d'une affaire pour vol.

— Dimanche, 24 août après-midi, a eu lieu sur l'Allmend l'inspection de la division par le colonel Denzler. Les troupes en grande tenue avec l'équipement complet présentaient un très-bel aspect. Elles étaient rangées en ligne à gauche de la route, faisant front à la route, la droite à hauteur des cantines, la gauche du côté de la butte. L'artillerie occupait la droite, en batterie; à 40 pas à gauche venait la première brigade, alignée sur la bouche des pièces; à 15 pas de l'aile gauche de la première brigade étaient les deux compagnies de carabiniers; à 40 pas de l'aile gauche des carabiniers, la seconde brigade; à 50 pas plus à gauche, la brigade de cavalerie. Les trompettes et sapeurs étaient réunis par brigade. La division était commandée par le colonel Ott, chef d'état-major.

— Lundi, à 2 heures du matin, la générale a mis sur pied toutes les troupes. La cavalerie et l'artillerie ont été promptement à leurs postes. Il s'en est suivi à la pointe du jour une attaque du camp (brigade Schwarz) par la brigade casernée en ville (colonel Letter), les armes spéciales étant réparties également dans les deux corps. Il a été distribué 20 cartouches par pièce; 20 par carabine, 15 par fusil d'infanterie, 10 par cavalier.

A 5 1/2 les troupes sont rentrées dans leurs quartiers.

— Mercredi soir 27, a eu lieu le tir de nuit, à boulets rouges et obus, dès le polygone.

— Le 27, les examens ont commencé devant M. l'inspecteur pour les officiers de l'état-major. Après l'examen a eu lieu une conférence de critiques, sur les manœuvres de la veille, où chacun a pu discuter à son gré et brûler ses dernière cartouches. Cette séance a été pleine d'intérêt et a failli renouveler les batailles de la veille.

A part quelques fautes spéciales plus ou moins graves et signalées dans les observations du colonel Denzler, le colonel Rilliet a exprimé en général sa satisfaction de l'ensemble des manœuvres.

— Un lieutenant du bataillon valaisan est mort de la petite vérole. Son cercueil, transporté à Sion par les parents, a été accompagné jusqu'à Gwatt par un détachement d'infanterie, le corps des officiers valaisans et un officier de l'état-major. A Gwatt, les honneurs règlementaires ont été rendus.

NOUVELLES ET CHRONIQUE.

M. le lieut.-colonel Philippin, de Neuchâtel, est appelé à la réunion d'Yverdon comme adjudant-général, en remplacement de M. le lieut.-colonel Bernasconi, dispensé.

La société de cavalerie, qui s'est fondée récemment dans la Suisse orientale, est en voie de s'organiser.

D'après un projet de statuts, élaboré par M. le colonel fédéral Ott, la société comprend les ressortissants des cantons de Zurich, Schaffhouse, St-Gall, Grisons et Thurgovie, et pourra s'étendre aussi aux cantons de Schwytz, Bâle, Argovie, Soleure et Lucerne. L'organisation de la société sera, du reste, à peu près semblable à celle de la Suisse occidentale. Une première réunion annuelle aura lieu probablement dans le mois d'octobre prochain.

A la fête des cadets de Zurich, il y aura en tout 4,448 cadets, qui seront répartis en deux corps, savoir :

1° Un *corps d'offensive,* de 2,840 hommes d'infanterie, en 10 demi-bataillons; de 178 hommes d'artillerie et 121 de soutiens d'artillerie.

2° Un *corps de défensive,* de 1,181 hommes d'infanterie, en 8 demi-bataillons; 82 hommes d'artillerie et 46 de soutiens d'artillerie.

Les localités qui fournissent des cadets sont les suivantes : Arau, Lucerne, St-Gall, Zofingen, Wintherthur, Zurich, Reinach, Schöftland, Wald, Baden, Brugg, Horgen, Coire, Frauenfeld, Glaris, Muri, Wädenschwyl, Herisau, Lenzburg, Aarburg, Rheinfelden, Altstätten, Schaffhouse, Tessin, Bremgarten.

Les officiers d'état-major qui prendront part à la direction de ces manœuvres sont MM. les colonels Egloff, Gmür, Fischer, Ott, Schwarz; lieut.-colonels : von Escher, Henner; commandants : Pfenninger, Jeuch, Strecher, Bosshardt, Neher, Zingk, Rauschenbach, Zehnder, Geissmann, Meier, Pfan, Müller; majors : Trümpi, Grossmann, Aerni, Obwald, Rotzler, Bürkli.

Prusse. — Le gouvernement prussien vient de commencer l'exécution du projet qu'il avait conçu depuis longtemps, d'ériger Spandau en place forte de première classe.

Cette ville, qui possède déjà un dépôt d'artillerie, une fonderie de canons, une manufacture de poudre et un atelier de pyrotechnie, va recevoir, pour augmenter ces établissements, ceux du même genre qui existent dans la capitale et qui depuis longtemps doivent être déplacés.

En outre, on construit à Spandau une vaste manufacture d'armes, et cinq ouvrages nouveaux pour compléter les défenses du faubourg de Stresow et le relier avec le corps de la place; on établit en dehors de la ville sept ouvrages avancés, dont les plans ont été nouvellement arrêtés. Le roi, pour ces derniers travaux, a autorisé le ministre de la guerre à prélever une somme de 150,000 thalers sur le crédit extraordinaire voté cette année et applicable aux dépenses du génie.

L'administration de la guerre, afin d'activer la transformation de l'armement de l'infanterie prussienne, commencée il y a environ une année, vient de prendre à sa charge les fabriques de Breslau, de Sarn, de Neiss, de Sommerda et de Suhl. Une inspection spéciale est créée pour ces établissements, sous la direction d'un inspecteur en chef ayant rang de colonel.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE CORBAZ ET ROUILLER FILS, ESCALIER-DU-MARCHÉ, 20.

N° 9 19 Septembre 1856

REVUE MILITAIRE
SUISSE

CONDITIONS D'ABONNEMENT : La **Revue militaire suisse** paraît deux fois par mois. Le prix pour le reste de l'année courante est fixé à 4 fr. 50. On s'abonne directement chez Corbaz et Rouiller fils, imprimeurs, Escalier-du-Marché, 20, à Lausanne. Pour ce qui concerne la rédaction, s'adresser à M. Ferd. Lecomte, capitaine d'état-major fédéral.

CAMPAGNE DE 1799, EN SUISSE ET EN ALLEMAGNE,

D'APRÈS L'ARCHIDUC CHARLES, LES GÉNÉRAUX MASSÉNA, JOMINI, ETC.

(suite.)

PASSAGE DU RHIN PAR JOURDAN. BATAILLES D'OSTERACH ET DE STOCKACH.

Jourdan passa le Rhin à Bâle et à Strasbourg le 1er et le 2 mars; il traversa la Forêt-Noire par les villes forestières, par le Val-d'Enfer, par la vallée de la Kintzig et par la route d'Ober-kirch et Freudenstadt. Le 7 mars, il cantonna son armée entre Blomberg et Rottweil, son avant-garde à Tuttlingen.

Dans le même temps, Bernadotte avec l'armée d'observation, forte de 8000 hommes, passait le Rhin à Manheim, s'emparait de cette ville et envoyait des partis du côté de Philipsbourg.

L'archiduc apprit, le 3 mars, le passage du Rhin, à son quartier général de Friedberg. Le 4, il mit son armée en mouvement et arriva le 9 à sa destination, tenant la ligne de Memmingen-Leutkirch et occupant des cantonnements entre l'Iller, la Gunz et la Mindel, son avant-garde sur les bords de la Schussen.

Le plan de l'archiduc était de marcher à l'ennemi avec toutes ses forces réunies et d'ouvrir la campagne par une bataille décisive. C'est dans cette vue qu'il poussa rapidement son avant-garde sur la Schussen, afin de couvrir le flanc droit des troupes autrichiennes dans le Vorarlberg et d'arrêter l'ennemi en cas qu'il voulût les déborder. Ce premier objet rempli, l'archiduc remit tout autre mouvement jusqu'à la réunion de ses forces. Sa ligne d'opérations le menait par Memmingen sur Osterach; c'était la plus courte, celle qui le conduisait le plus sûrement à une bataille et dont l'ennemi ne pouvait s'écarter.

Jourdan n'osait risquer de s'avancer entre le lac de Constance et l'armée autrichienne; tout aussi peu pouvait-il le faire dans la vallée du Danube où il avait, en tête, la place d'Ulm, et sur son flanc, les montagnes de l'Albsauvage. Son plan tendait, suivant les ordres du Directoire, à prêter la main à Masséna pour chasser les Autrichiens du Vorarlberg.

Vu l'insuffisance de ses moyens, Jourdan résolut d'attendre, pour prendre l'offensive, les premiers succès des opérations ordonnées en Suisse. Des nouvelles satisfaisantes étant parvenues le 13, l'armée française se mit en mouvement et se porta sur la ligne entre Tuttlingen et Hohentweil, la division Lefèvre formant une chaîne d'avant-postes entre Sigmaringen et Rudolfzell.

Le 15, Jourdan marcha sur Stockach, l'avant-garde concentrée sur Möskirch. Férino eut ordre d'appuyer sa droite au lac de Constance pendant que Jourdan s'avancerait avec le centre sur Pfullendorf et que le général St-Cyr côtoyerait le Danube. Férino prit position le 16 à Uberlingen, son avant-garde, sous Tharreau, à Salmansweiler, St-Cyr à Sigmaringen, Lefèvre à Pfullendorf où Jourdan arriva le 17 et poussa son avant-garde sur Osterach. La brigade Ruby, de l'armée d'Helvétie, concourait au mouvement de Férino. Une fausse nouvelle fit qu'on ordonna à Vandamme, qui était sur la rive gauche du Danube, de quitter ce fleuve pour se rendre sur le Necker.

L'archiduc laissa Piaczek observer Férino et la communication de Bregenz; il fit prendre des cantonnements serrés à son armée entre Ochsenhausen et Wurzach; le 18, elle forma plusieurs camps en avant de Biberach.

Jourdan, bien décidé à prendre l'offensive et à en venir à une bataille, avait plusieurs routes à suivre. Pour joindre Masséna et coopérer avec lui, il pouvait pousser son aile droite en avant; mais alors il s'éloignait considérablement de Bernadotte et rendait tout secours mutuel impossible entre l'armée du Danube et celle d'observation; il exposait son aile gauche à être refoulée sur le lac de Constance et livrait à l'ennemi la ligne d'opération décisive. Si au contraire il avançait sa gauche en refusant sa droite, il manquait le but de coopérer avec Masséna à la conquête du Vorarlberg. En partant du centre, une bataille devenait inévitable et les chances étaient en faveur du plus fort; qu'on remarque bien que la disproportion du nombre devenait plus nuisible à mesure que les Français avançaient, parce que le Danube s'éloignant toujours plus du Rhin et du lac de Constance, et le terrain s'élargissant ainsi davantage, ils perdaient l'appui de leurs ailes, tandis que les Autrichiens gagnaient une plus grande franchise

dans leurs mouvements ainsi que dans le développement de leurs forces supérieures.

En vue de contrebalancer ces chances défavorables, Jourdan invita Masséna à diriger tous ses efforts sur Feldkirch[1] et choisit pour lui-même la ligne du centre, entre le Danube et le lac de Constance, sur Osterach, direction qui était moins défavorable que les autres.

Les deux généraux ennemis avaient donc choisi la même ligne d'opération, tant il est vrai que les points stratégiques et les lignes d'opération sont irrévocablement tracés par la disposition du terrain.

TRANSPORT DE TROUPES EN CHEMIN DE FER.

Il est bien tard, sans doute, pour donner aux lecteurs de la *Revue militaire* des détails sur le premier essai fait en Suisse de l'emploi du chemin de fer pour le transport d'une troupe et d'un matériel d'artillerie. Cependant, comme ce sujet n'a été traité jusqu'ici dans ce journal qu'en théorie, et comme l'expérience dont nous parlons a été couronnée d'un plein succès, les lignes qui suivent mériteront peut-être encore l'attention de quelques personnes.

Le 4 juillet dernier, l'école de recrues d'artillerie, à l'instruction à Bière depuis le 1er juin précédent, descendit à Morges, sous le commandement de M. le major Fornaro, assisté de MM. les instructeurs Le Royer, capitaine, d'Edlibach et Lucot, lieutenants à l'état-major d'artillerie, et des officiers de troupe. La compagnie était composée de détachements de Vaud, de Neuchâtel et de Genève, et forte de l'effectif fédéral de 175 hommes, avec 104 chevaux, conduisant 4 pièces de canon de 6 liv., 2 obusiers de 12 liv. et 6 caissons. Le fourgon transportait les fourrages, mais ne prit pas le chemin de fer; quant au chariot de batterie, à l'affût de rechange et à la forge de campagne, ils furent laissés à Bière, pour ne point trop allonger le convoi du chemin de fer.

Le trajet de Bière à Morges se fit au milieu d'une pluie assez forte pour qu'on dût songer un instant à renvoyer l'expédition à des temps meilleurs. Heureusement que le ciel s'étant éclairci vers dix heures, chacun reprit courage, et, la batterie ayant été conduite jusqu'auprès de la gare, l'embarquement eut lieu de la manière suivante :

A l'entrée de la gare, l'administration avait fait disposer un plan incliné, soit talus en terre, recouvert de gravier, communiquant directement et de niveau avec le dernier plateau ou truck destiné à recevoir les pièces et les caissons. Ces plateaux étaient au nombre de onze, placés à la file les uns des autres et formant un plancher continu. Les bahuts destinés à recevoir les chevaux étaient placés en avant des trucks.

A mesure qu'une pièce arrivait au pied du talus, ses chevaux étaient dételés et conduits par les soldats du train près des bahuts destinés à les recevoir. Le terrain en pente les amenait à la hauteur du plancher de ce bahut, et les six chevaux de

[1] On a vu comment Masséna avait opéré ensuite de ces ordres.

chaque pièce ou de chaque caisson étaient immédiatement embarqués dans un même wagon et dans l'ordre des attelages. Les soldats du train conducteurs restaient auprès de leurs paires. Les chevaux de selle, avec un certain nombre de soldats du train surnuméraires, étaient embarqués de leur côté. — L'embarquement de tous ces chevaux s'est fait avec une facilité remarquable et sans aucune résistance de leur part; leur inquiétude était néanmoins visible.

Une fois la première pièce dételée, les huit canonniers servants la conduisaient, en faisant le mouvement : « *Pour marcher en avant !* » et, après lui avoir fait gravir le talus décrit plus haut, la poussaient en avant jusqu'à ce qu'elle fût arrivée sur le plateau placé en tête, et immédiatement derrière le dernier wagon de chevaux. Après cette opération, les huit hommes retournaient prendre leur caisson et le plaçaient derrière la pièce. Dès que cela était fait, on commandait : « *Canonniers, montez !* » ce qui s'exécutait comme à la manœuvre. La seconde pièce faisait ensuite les mêmes mouvements, et ainsi de suite jusqu'à ce que toute la batterie se trouvât embarquée. Pour gagner de l'espace, des canonniers surnuméraires garnirent toutes les places disponibles; une pièce avec son caisson portait ainsi douze hommes, c'est-à-dire trois par coffre. — Le timon de chaque voiture reposait sur le corps de la voiture immédiatement précédente, et y était attaché au moyen des cordes qui se trouvent dans le tiroir du caisson. Pendant ce temps, les employés de l'administration fixaient les roues avec des cales qu'ils clouaient sur place.

La garde formant l'avant-garde, les trompettes et les sous-officiers montés étaient placés dans deux voitures de freins, placées l'une en tête, l'autre en queue du train. Un wagon renfermait les officiers. Le convoi tout entier se composait donc comme suit :

Wagon	1
Voitures de freins	2
Plateaux portant les canonniers et le matériel . . .	12
Bahuts renfermant les soldats du train et les chevaux	17
Total . .	32

Le convoi était remorqué par deux locomotives placées en tête.

Il fallut un peu moins de trois quarts d'heure pour embarquer la batterie tout entière; les mouvements se firent sans confusion et sans encombrement; ajoutons que chacun y mettait un entrain qui les facilita sensiblement.

Le trajet de Morges à Lausanne s'effectua en 25 minutes et de la façon la plus heureuse.

Quant au débarquement, il exigea près d'une heure, et cela s'explique parce que, vu la situation de la gare, le déchargement, au lieu de se faire sur deux points en même temps, comme le chargement, ne pouvait se faire que par une seule issue. Malgré ce retard relatif, il y a lieu d'être très satisfait de l'ordre et de la régularité qui ont présidé au débarquement, dont les difficultés sont plus grandes, peut-être, que celles de l'opération inverse.

Nous aurions maintes observations à présenter au sujet de l'essai que nous venons

de décrire; bornons-nous pour le moment à faire remarquer que, dans un pays de peu d'étendue, comme la Suisse, et par le fait même que nos troupes ne sauraient être appelées à faire des expéditions lointaines, il sera toujours possible, lorsqu'un corps d'artillerie devra user d'un chemin de fer, de faire monter, comme cela s'est fait à Morges, les canonniers sur leurs pièces, au lieu de leur affecter des voitures spéciales, comme cela se fait en France. L'on gagne ainsi du temps et de la place. Quant au système employé, le 4 juillet dernier, pour l'embarquement du matériel, il est d'une simplicité qui ne laisse rien à désirer; en augmentant quelque peu le nombre des plateaux destinés à supporter les voitures, l'on évite les agencements compliqués en usage dans l'artillerie française; la pièce reste sur son avant-train, repose sur ses quatre roues, comme sur une route ordinaire. L'augmentation qui en résulte dans la longueur du convoi est amplement compensée par la place que l'on gagne en faisant monter les canonniers sur leurs pièces. En somme, il faut moins de temps et de peine qu'avec le système français, et le résultat est le même, à la condition cependant, nous le répétons, que le trajet à parcourir ne soit pas trop long.

Nous n'avons point à nous étendre sur les événements ultérieurs qui signalèrent la course faite par l'école de recrues. Mais nous dirons en terminant que, si l'essai dont nous venons de parler a réussi, cela provient non-seulement du zèle et de la discipline de la troupe, mais aussi, et en grande partie, des dispositions prises par l'administration du chemin de fer de l'Ouest. L'excellent et vaste matériel de cette Compagnie a parfaitement soutenu une épreuve décisive, et l'emploi en a été habilement dirigé par M. d'Albenas, remplissant les fonctions de chef du trafic et du mouvement.

ÉCOLE CENTRALE.

L'école centrale s'est terminée le 31 août, après avoir été inspectée en détail par M. le colonel Rilliet.

— Mercredi et jeudi, l'école a été visitée par le directeur du département militaire fédéral, M. Frey-Hérosé, et par M. le conseiller fédéral Fornerod, accompagnés du secrétaire du département, M. le lieutenant-colonel Finsterwald.

— Le domestique d'officier, prévenu de vol, a été jugé par le conseil de guerre le 28 août, et condamné à un an de réclusion. La défense a été présentée par M. le capitaine d'état-major Burry.

— La section de l'état-major du génie, composée de M. le lieutenant Mercier et M. le sous-lieutenant Imhof, s'est particulièrement distinguée cette année, sous la direction de M. le major Gautier. L'inspecteur de l'école en a fait les plus grands éloges devant le corps d'officiers; on cite entr'autres comme des travaux remarquables de ces deux officiers un dessin d'un projet d'attaque d'un front Cormontaingne et le dessin d'un front Noizet.

RÉUNION DE TROUPES A YVERDON.

Le plus grand nombre des officiers de l'état-major étaient déjà arrivés avant le 2 septembre. Les cadres des six bataillons Hermenjat et Paschoud (Vaud), Nickles et Mayer (Berne), Colomb (Neuchâtel) et Schorderet (Fribourg), ainsi que la belle compagnie de guides de Genève, au grand complet, sont arrivés le 3 septembre, les

uns par le chemin de fer, les autres par bateaux à vapeur, d'autres à pied. Des officiers d'état-major furent envoyés au-devant des colonnes pour les recevoir et les conduire à l'hôtel-de-ville, où se distribuaient des billets de logement. Les bureaux de division et de brigades sont au château, dans les salles d'écoles. L'ancien magasin à sel sert de caserne pour les cadres d'infanterie. Les officiers, ainsi que les guides, sont logés chez les bourgeois, sans y être nourris. Le dîner des officiers a lieu à la cantine, sur la place; il est obligatoire.

Voici, à titre de renseignements sur cette réunion, un extrait des divers *ordres de division* :

ORDRE DE DIVISION.

Confédérés, frères d'armes!

L'autorité supérieure a décidé la mise sur pied d'une division fédérale.

Comme toujours, vous êtes accourus avec empressement sous les drapeaux. Soyez les bien-venus!

Quelque grand que soit l'honneur de vous commander, je ne l'ai accepté qu'en comptant sur votre concours. Vous ne me le refuserez pas.

Le but de cette réunion est d'exercer la division à des manœuvres de campagne, qui jusqu'ici n'ont jamais été pratiquées dans notre patrie sur une échelle semblable, à des opérations combinées, formant un ensemble et présentant aux officiers aussi bien qu'aux soldats une image aussi fidèle que possible de ce qui se passerait réellement en présence de l'ennemi.

Attendez-vous donc aux privations et aux fatigues inhérentes au métier des armes. Vous saurez les surmonter par votre dévouement et par votre bonne volonté.

Que la pluie et le beau temps ne soient pas mis en première ligne pour diriger nos mouvements; que le but auquel nous visons, celui de perfectionner notre instruction, soit seul notre boussole.

Soldats de la division de l'Ouest! sachez prouver à toute la population militaire de la Suisse, qui a dans ce moment les yeux fixés sur vous, qu'aucun sacrifice n'est au-dessus de vos forces lorsqu'il s'agit d'être exercé à la défense de la patrie, de marcher dans la voie du progrès.

Camarades, comptez sur moi, comptez sur les officiers qui vous commandent. Nous ne négligerons rien pour chercher à assurer votre bien-être, autant que les circonstances le permettront.

Que la discipline, qui est le nerf des armées, soit le but constant de vos efforts.

Que le respect pour les propriétés qui peuvent être épargnées dans les manœuvres comme au bivouac, que votre urbanité vis-à-vis des citoyens en général et de vos hôtes en particulier, viennent prouver à chacun, même aux ennemis de nos institutions militaires et libérales, que les soldats-citoyens de la division de l'Ouest sont à la hauteur de leur belle mission et de la civilisation dont s'honore à juste titre leur patrie.

Frères d'armes, recevez mon salut fédéral!

Au quartier-général d'Yverdon, le 8 septembre 1856.

Le colonel-commandant la division de l'Ouest,
Signé : Bourgeois-Doxat.

Ordre n° 1 (lithographié), traitant de la composition des états-majors et des troupes:

A. ÉTAT-MAJOR DE LA DIVISION.

Commandant :	M. le colonel fédéral Bourgeois-Doxat.
Adjudant :	» le capitaine fédéral Frey, Emile.
Chef d'état-major :	» le lieutenant-colonel fédéral Gonzenbach.
Adjudant :	» le capitaine fédéral Ribordy, Antoine.
Adjudant-général :	» le lieutenant-colonel fédéral Philippin.
Ingénieur de la division :	» le capitaine fédéral Guex, Louis.
Adjudant :	» le sous-lieutenant fédéral Mathey, Félicien.

Officiers adjoints à l'état-major de division : MM. les majors fédéraux Roy, Ch^s^-Gustave; Schem, Fréderic; Bruderer, Jaques; Bertsch, G.-P.-L^s^.

Secrétaires d'état-major :	Du commandant, M. Collomb, Jaques.
	Du chef d'état-major, M. Rudolph, Charles.

B. ÉTAT-MAJOR DES BRIGADES.

1° De l'artillerie :	M. le lieutenant-colonel fédéral Crinsoz de Cottens.
Adjudants :	» le capitaine fédéral Girard, Fréderic.
	» le lieutenant fédéral d'Edlibach, Gérold.
2° De la cavalerie :	» le major fédéral Quinclet, James.
Adjudant :	» le capitaine fédéral Muller, Henri.
3° De l'infanterie.	*1re Brigade..*
Commandant :	» le colonel fédéral Veillard, Adrien.
Adjudants :	» le capitaine fédéral Buri, Alfred.
	» » » » Testaz, Henri.
	2e Brigade.
Commandant :	» le colonel fédéral Fogliardi, Auguste.
Adjudants :	» le capitaine fédéral Grand, Paul.
	» » » » Morand, Adolphe.
	3e Brigade.
Commandant :	» le colonel fédéral Audemars, Auguste.
Adjudants :	» le capitaine fédéral Lecomte, Ferdinand.
	» » » » Olgiati, Ulric.

C. PERSONNEL INSTRUCTEUR.

M. Hoffstetter, lieutenant-colonel, instructeur chef.
» Rüstow, professeur des Sciences militaires.
» Bachofen, lieutenant-colonel fédéral.
» Ducret, capitaine.
» Burgi, »
» Schumacher, capitaine fédéral du génie, instructeur pour les sapeurs du génie.
» Stadler, Vincent, adjudant sous-officier, instructeur trompette.

D. TROUPES.

1° Génie.	1 compagnie de sapeurs, de Berne,	N° 4.		
2° Artillerie.	1 batterie de 6 liv. attelée, de Soleure,	» 14.		
	1 batterie de 6 liv. attelée, de Vaud,	» 22.		
3° Cavalerie.	1 compagnie de guides, de Genève,	» 7.		
	1 » de dragons, de Soleure,	» 8.		
	1 » de dragons, de Berne,	» 10.		
	1 » de dragons, de Vaud,	» 34.		
	1 » de dragons, de Vaud,	» 35.		
4° Carabiniers.	1 compagnie de Vaud,	N° 8.		
	1 » de Vaud,	» 10.		
	1 » de Neuchâtel,	» 14.		
	1 » du Valais,	» 32.		
5° Infanterie.	1 bataillon de Berne,	N° 55,	commandant	Mayer.
	1 » de Berne,	» 60,	»	Nickles.
	1 » de Vaud,	» 46,	»	Hermenjat.
	1 » de Vaud,	» 50,	»	Paschoud,
	1 » de Neuchâtel,	» 115,	»	Colomb.
	1 » de Fribourg,	» 61,	»	Schorderet.
	1 » de Fribourg,	» 56,	»	Gerbex.

NB. Le bataillon de Fribourg, N° 56, n'a joint la division que le 13 septembre.
Musiques d'Echallens et de Genève arrivées le 9.

Le 9, la division est entrée en ligne; jusqu'alors l'artillerie à Bière, les dragons à Colombier et à Moudon, les carabiniers à Orbe et à Sainte-Croix suivaient des cours d'instruction préparatoire.

ORDRE N° 2, *du 1er septembre.* — Traitant du *casernement* et de la *subsistance* des troupes.

ORDRE N° 3, *du 1er septembre.* — *Service journalier,* comme suit : 5 1/2 heures du matin : Diane; — 6 h. : Appel dans les chambres; — 6 1/2 h. : Appel en armes et sortie pour l'exercice; — 7 h. : Exercices divers pour l'infanterie et les sapeurs; — 7 à 8 1/2 h. : Théorie pour les guides; — 9 h. : Les guides montent à cheval avec l'état-major; — 7 à 8 1/2 h. : Théorie pour l'état-major; — 9 h. : L'état-major monte à cheval pour reconnaissances, etc., accompagné des guides; — 10 1/4 h. : Soupe du matin; — 11 h. : Garde montante; — 11 à 12 h. : Théorie pour les officiers et sous-officiers de l'infanterie; — 12 1/4 h. : Dîner des officiers; — 2 1/2 h. : Appel en armes et exercices pour l'infanterie et les sapeurs; — 7 h. : Soupe du soir; — 8 h. : Retraite; — 9 h. : Appel dans les chambres pour les troupes casernées et rentrée aux logis, pour les sous-officiers et guides logés en ville; — 9 1/2 h. : Extinction des feux; — 10 h. : Rentrée des officiers aux logis. Les trois coups de canon réglementaires sont tirés.

ORDRE N° 4, *du 1er septembre.* — Le rapport a lieu tous les matins à 10 1/2 heures, au bureau du chef d'état-major. Doivent s'y présenter : l'adjudant-général, les commandants de brigades, le commissaire des guerres, le médecin et l'ingénieur de la division, le vétérinaire d'état-major, l'instructeur-chef. Les officiers d'état-major doivent chaque jour prendre connaissance des ordres inscrits.

ORDRE N° 5, *du 1er septembre.* — Service de jour et de garde : réglementaire. Une grand'garde devant le château et une garde de caserne, toutes deux de 20 hommes, fournissant 3 factionnaires; les signaux donnés par la garde de caserne et répétés par la grand'garde. Les gardes vont aux exercices, laissant 3 plantons à chaque poste.

ORDRE N° 6, *du 1er septembre.* — Réception des troupes à leur arrivée par des officiers de l'état-major.

ORDRE N° 7, *du 1er septembre.* — Tenue, conformément au règlement; indication des salles de théorie et du service de la poste.

ORDRE N° 8, *du 1er septembre.* — Répartition des bataillons dans les brigades, savoir : I. Brigade, bataillons Hermenjat et Colomb; — II. Brigade, bataillons Nikles et Paschoud; — III. Brigade, bataillons Mayer et Schorderet.

La compagnie de sapeurs avec les sapeurs d'infanterie y annexés et les guides restent sous le commandement direct de la division. Prescriptions diverses sur le service journalier des brigades, les rapports de situation des bataillons et des brigades, la lecture des articles de guerre, l'heure des distributions de vivres et fourrages, etc.

ORDRE N° 9, *du 3 septembre.* — Contenant douze réprimandes et avis sur la manière dont le service intérieur a été fait jusqu'à ce jour. M. le lieutenant-colonel fédéral Bachofen nommé, jusqu'à nouvel ordre, officier de jour pour la division attendu que MM. les colonels assistent aux leçons de théorie et aux reconnaissances du terrain.

ORDRE N° 10, *du 4 septembre.* — Dislocation ensuite des événements de Neuchâtel (voir ci-dessous).

3 septembre. — Le pauvre camp d'Yverdon a du guignon! Déjà renvoyé deux fois,

le voilà maintenant en déconfiture par suite des nouvelles de Neuchâtel. Pendant le dîner d'aujourd'hui, la nouvelle de l'insurrection royaliste arrive; émotion générale, vive surtout à la table des officiers neuchâtelois, dont plusieurs veulent partir aussitôt. Le lieutenant-colonel Philippin leur adresse un petit speech, qui est fort acclamé; de son côté, le colonel Bourgeois se lève et recommande le calme. Un moment après, le colonel Bourgeois reçoit la nouvelle de l'envoi de commissaires fédéraux à Neuchâtel, ainsi que des troupes sous son commandement. Dans l'après-midi, nos deux bataillons bernois partent par Estavayer pour aller joindre le reste de leur effectif à Anet et entrer à Neuchâtel. A 1 1/2 heure, les officiers d'état-major et les guides n'en montent pas moins à cheval pour aller faire une reconnaissance toute pacifique du côté de Mathod et de Valeyres. La troupe a été exercée au service de sûreté dans les environs de la ville.

4 septembre. — Les sapeurs sont arrivés aujourd'hui. On annonce l'arrivée pour midi des hommes des bataillons vaudois dont les cadres sont ici, et l'on s'attend à ce que la réunion va se transformer en campagne. — Dans la matinée, on apprend que Neuchâtel a été repris. Les officiers d'état-major sont sortis en reconnaissance avec les guides du côté de Pomy; il leur a été recommandé de ne pas s'écarter à plus d'une lieue. Un bateau à vapeur doit toujours rester au quai à la disposition de l'état-major de la division. Le colonel Bourgeois s'embarque sur le *Jura* pour Neuchâtel à 11 1/2 heures, laissant le commandement de la division au colonel Veillard. Dans l'après-midi, les cadres des bataillons vaudois arrivent. Le bataillon Hermenjat est détaché sur Ste-Croix; les cadres du bataillon Paschoud sortent de caserne pour loger chez le bourgeois avec le reste de la troupe.

5 septembre. — Le colonel Bourgeois est revenu hier soir de Neuchâtel. Le camp d'instruction continuera son cours le mieux possible. Les bataillons détachés vont rejoindre dans deux ou trois jours pour reprendre les manœuvres. Les officiers d'état-major, accompagnés des guides, vont l'après-midi en reconnaissance par Donneloye et Bioley-Magnoux; la troupe est exercée au service de sûreté du côté des Tuilières.

6 septembre. — A sept heures du matin, les officiers d'état-major et les guides partent en reconnaissance pour deux jours sur Combremont. Les cadres du bataillon neuchâtelois, licenciés, sont partis ce matin par le bateau pour Neuchâtel. Ce bataillon sera remplacé par un bataillon bernois (nº 16). La troupe continue l'exercice dans les environs de la ville et fait l'école de ligne par une pluie battante.

7 septembre. — Sermon sur la place d'armes; messe à la chapelle pour les catholiques; parade après le service divin; l'après-midi il devait y avoir promenade militaire dans la direction de Mathod; la pluie l'a fait échouer.

8 septembre. — La pluie continue; il n'y a cependant pas beaucoup de malades; les bivouacs seront pénibles et le passage des marais de la Thièle fort difficile; néanmoins, toutes les dispositions sont prises pour la dislocation de la division. — Demain les manœuvres commenceront. Il y aura :

1° Une *division ennemie* (brigades Audemars et Bachofen), commandée par le colonel Veillard, et composée de deux brigades. La première brigade (bataillons 46 et 16) sera cantonnée demain à Orbe et environs; la 2me (bat. Nickles, 1/2 bat. Greyerz et une compagnie de carabiniers) sera cantonnée à Grandson et environs; les armes spéciales de cette division, savoir : une batterie d'artillerie (Soleure), trois compagnies de dragons, (Francey, Kaufmann, Karlen) un tiers compagnie de guides, un quart compagnie de sapeurs, seront cantonnées sur la ligne dès Orbe à Grandson. L'état-major de division à Mathod.

2° Une *division fédérale* (colonel Fogliardi), bataillons Mayer, Paschoud, 1/2 bataillon Schorderet, 1 batterie (Vaud), 1 compagnie de dragons (Vaud), 3 compagnies de carabiniers (Vaud, Neuchâtel, Valais), cantonnés le 9 d'Yverdon à Essertines, pour défendre la ligne de la Thièle. Ils sont plus forts en carabiniers que l'étranger, mais celui-ci a la supériorité en infanterie et cavalerie.

PRESCRIPTIONS

CONCERNANT L'EXÉCUTION DES MANŒUVRES DE CAMPAGNE DE LA DIVISION DE L'OUEST, EN SEPTEMBRE 1856 *(lithographiées)*.

Les manœuvres de campagne doivent présenter aux troupes une image de la guerre, tout en fournissant aux commandants et chefs de corps l'occasion de s'exercer à disposer et à employer les troupes sur le terrain et contre l'ennemi.

Les deux partis doivent agir d'après les dispositions générales et observer réciproquement les règles suivantes :

a) Une position qui est occupée et déterminée conformément aux principes de la tactique doit être respectée par l'adversaire, c'est-à-dire que celui-ci développera ses efforts et prendra ses dispositions devant cette position lorsqu'il voudra procéder à l'attaque.

b) Il sera tenu compte de l'*effet des armes*, ainsi que cela a lieu dans la réalité.

En conséquence et en règle générale, l'artillerie et la cavalerie ne pourront demeurer à portée du feu de tirailleurs à couvert; l'infanterie et la cavalerie ne se déploieront pas à portée de la mitraille; les tirailleurs et l'artillerie n'occuperont pas sans être couverts une plaine dominée par la cavalerie.

c) Dans les exercices de guerre, c'est en général le parti qui a à combattre des forces supérieures qui se trouve en désavantage au point de vue tactique qui doit céder, parce qu'ici on ne peut pas, comme dans la réalité, compter sur une compensation par la supériorité morale.

d) Le commandant du corps d'attaque doit donner à l'adversaire *une raison suffisante de céder,* en mettant dans un état désavantageux tout le corps ou telle partie du corps qui doit entraîner la retraite du corps entier, ainsi, par exemple, il doit menacer un point faible de la position par des forces supérieures. Le corps de défensive n'est nullement restreint à une résistance passive; il emploie une défense active là où elle peut être efficace.

e) Les commandants, de part et d'autre, commenceront et poursuivront les manœuvres conformément aux dispositions générales. Ces dispositions ne peuvent, toutefois, que déterminer le but des manœuvres et la division des troupes en plusieurs colonnes, parce que les formations et les mouvements du combat doivent dépendre des circonstances du moment et de la nature du terrain. La coïncidence exacte dans des marches combinées est considérée comme la chose principale.

f) Les exercices de guerre doivent se faire sans précipitation, et l'on doit pouvoir convenablement apprécier l'action des armes entre elles et relativement au terrain. Le parti attaquant ne doit pas avancer avec une impétuosité qui soit contraire aux règles du combat réel.

g) Les troupes, de part et d'autre, ne s'approcheront pas au-delà de cent pas de distance, et la cavalerie ne chargera pas à une distance plus rapprochée de cinquante pas, ensorte que lorsque les assaillants seront parvenus jusqu'aux distances données de l'adversaire, ils ne pousseront pas plus avant, bien qu'il puisse être prescrit dans la disposition générale que cet adversaire doit céder.

h) Lorsque le corps qui cède bat en retraite, la poursuite doit être interrompue de

manière à rendre possible la continuation régulière des manœuvres. Les deux partis seront distingués par la différence dans la tenue, savoir : Le corps étranger toujours en capote, le corps suisse en veste ou grande tenue. Les officiers des deux partis seront en capote.

Le commandant de la division de l'Ouest sera suivi d'un guide, portant un petit drapeau *blanc;* on le reconnaîtra à cette marque distinctive, et il pourra par ce moyen se transporter d'un parti à l'autre, sans que personne puisse entraver son passage immédiat, sous quelque prétexte que ce soit. Il en sera de même pour M. le colonel-inspecteur et les officiers et guides attachés à l'état-major de la division, lesquels porteront, comme marque distinctive, un ruban blanc à leur coiffure.

Il est formellement défendu de faire des prisonniers, afin d'éviter des mêlées et des collisions qui pourraient devenir sérieuses.

i) Il est interdit en général de tirer dans les localités et les bâtiments où il y aurait quelque danger; les cours et enceintes fermées ne pourront être traversées, ni devenir un objet d'attaque ou de défense. Tout champ semé ou en culture sera considéré comme impraticable et l'on évitera d'y passer.

k) Les ponts qui, par manque de solidité, ne peuvent être passés par l'artillerie, seront gardés par un sapeur.

l) Le commandant de la division de l'Ouest se réserve d'arrêter les manœuvres chaque fois qu'il le jugera convenable; à cet effet, il fera donner le signal de la diane, qui sera successivement répété de corps en corps dans les deux partis.

m) Lorsque l'heure destinée à la manœuvre approchera, celui des deux partis qui sera prêt le premier tirera un coup de canon, et les manœuvres ne pourront commencer que lorsque le parti opposé lui aura répondu par le même signal.

n) Pour faire terminer les manœuvres, on donnera le signal « l'assemblée » qui se répètera comme le précédent; à ce signal, l'infanterie du parti encore attaquant mettra l'arme au pied, et la cavalerie le sabre dans le fourreau.

Yverdon, le 8 septembre 1856.

Le Commandant de la division de l'Ouest,
Signé : BOURGEOIS-DOXAT.

9 septembre. — Le beau temps semble venir. Chaque corps va prendre ses cantonnements de droite et de gauche; la division Veillard (brigades Audemars et Bachofen) va se cantonner sur toute la ligne dès Orbe à Grandson, la division Fogliardi dès Yverdon à Essertines. Partout les troupes ont été bien accueillies; la réception faite à la brigade Audemars à Orbe, tant par la municipalité que par les habitants, a été des plus cordiales.

10 septembre. — Les hommes et les chevaux ont pris encore leur premier repas chez les bourgeois. A 8 heures, toutes les troupes étaient en mouvement pour l'attaque et la défense de la ligne de la Thièle. La cavalerie, les bagages et une section d'artillerie formant l'aile droite de la division ennemie passèrent par Chavornay, Corcelles, le Villaret, tendant vers Cressy et Pomy (l'artillerie et son escorte vinrent tout droit de Chavornay sur Ependes); le centre, composé de trois demi-bataillons passa les marais et la Thièle au pont d'Ependes et sur un pont jeté par les sapeurs un peu au-dessus. L'aile gauche opéra de Grandson sur Yverdon. Sur ces divers points les engagements furent assez vifs. Une section d'artillerie et un bataillon d'infanterie du corps Fogliardi eurent leur retraite coupée sous Ependes. Après le passage de la Thièle, l'aile droite et le centre firent leur jonction entre Belmont et Cressy (l'artillerie ayant déjà rejoint à Ependes), et s'avancèrent sur Pomy où ils trouvèrent déjà

l'aile gauche sur l'emplacement du bivouac. Le bivouac est établi sur le plateau au sud de Pomy, à droite et à gauche de la route. La cavalerie et l'artillerie sont cantonnées à Ursins et Cuarny, l'état-major à Pomy. Le colonel Bourgeois et le colonel Zimmerli s'y trouvent. Pendant toute la journée, M. le colonel Bontems a suivi les manœuvres à cheval, en amateur. Le corps Fogliardi bivouaque à Donneloye.

11 septembre (jeudi). — La division Veillard part du bivouac de Pomy à 8 heures du matin, après que les soldats ont mangé la soupe. Il s'agit de passer la Mentua. La division est toujours divisée en deux brigades opérant à forte distance. La première (brigade Audemars) se porte sur Ursins où elle se joint à la cavalerie; elle a une section d'artillerie de plus qu'hier. Une section d'artillerie, le demi-bataillon Kernen et quelques sapeurs font une fausse attaque d'Orzens sur Biolay-Magnoux; trois bataillons, la cavalerie et une section d'artillerie vont jusqu'à Oppens pour passer la Mentua vers la Tuilerie.

A la Tuilerie, deux bataillons (Hermenjat et Morgenthal) et la section d'artillerie prennent le chemin qui tend sur Bioley, sur la rive gauche de la Mentua, tandis que les deux compagnies de cavalerie Francey et Kaufmann et le bataillon Aubert, sous le commandement du major Quinclet, tournent par Ogens et viennent prendre l'ennemi en flanc derrière Bioley-Magnoux au moment où il faisait sa retraite.

L'engagement a été vif, sous le château de Bioley entr'autres. Les deux artilleries se contre-battaient à travers le ravin.

Pendant ce temps, la brigade Bachofen arrivait par la grande route de Pomy à Donneloye. Le corps Fogliardi battit en retraite, suivi de très près, surtout par la cavalerie. Il alla prendre ses bivouacs, près de Vuissens et Démoret. La division Veillard le poursuivit jusqu'à Prahins où elle prit ses bivouacs à 4 heures du soir. La cavalerie fut cantonnée à Prahins et Chanéaz; les chevaux de l'artillerie bivouaquèrent.

12 septembre (vendredi). — La division attaquante a quitté le bivouac de Prahins à 9 heures du matin. L'aile gauche (brigade Bachofen) s'est portée directement sur Démoret. L'aile droite (brigade Audemars) s'est portée sur Vuissens et sur le chemin entre Vuissens et Prévondavaux, agissant contre l'aile gauche de l'ennemi posté entre Démoret et Vuissens, et menaçant son flanc gauche par un bataillon (commandant Hermenjat) et la cavalerie.

Le corps Fogliardi s'est retiré sur Combremont-le-Petit, après avoir défendu essentiellement deux positions, savoir le plateau de Vuissens par de l'infanterie et de la cavalerie, et celui de Combremont-le-Petit par toutes ses armes. Autour de Vuissens, la division Veillard a engagé simultanément ses armes réunies, entr'autres sa cavalerie qui a eu l'occasion de faire plusieurs charges dans de bonnes conditions.

Entre Demoret et Combremont-le-Petit, les brigades Bachofen et Audemars ont fait leur jonction et ont fait avancer de front leurs bataillons sur deux lignes avec la cavalerie, tandis que deux bataillons (Kernen et Morgenthal) et deux sections d'artillerie prenaient les hauteurs à droite et s'avançaient sur le flanc gauche du corps Fogliardi, solidement établi à Combremont-le-Petit. Le mouvement de cette aile droite et les attaques de front forcèrent l'ennemi à se concentrer plus en arrière sur Combremont-le-Grand, en avant duquel il plaça son artillerie et ses colonnes d'infanterie dans des positions très avantageuses.

Les sept bataillons de la division Veillard firent dès lors un mouvement concentrique sur Combremont-le-Grand; l'aile gauche (brigade Bachofen) s'engagea vivement vers le battoir, ainsi que la cavalerie; tandis que l'artillerie de la division Veillard sur la droite battait en écharpe à travers le ravin et que les deux bataillons de l'aile

droite passaient le ravin et arrivaient par le plateau de Combremont-le-Grand sur le flanc gauche du corps Fogliardi. Alors, comme il était convenu et au signal du colonel Bourgeois, le combat cessa, le programme ayant été suivi comme il avait été fixé. Le corps Fogliardi resta à Combremont-le-Grand; la division Veillard se rallia sur le plateau de Combremont-le-Petit, forma sa colonne en bon ordre et regagna Démoret, musique en tête, pour prendre son bivouac près de Démoret, à 4 heures. Les chevaux ont été cantonnés à Mollondins, Démoret, Vuissens, Prévondavaux, Dénezy.

Demain, dit-on, manœuvres et bataille sur le beau plateau d'ici à Combremont, puis retour dans les bivouacs.

La distribution de la paille a amené quelques désordres à Démoret entre Vaudois et Bernois, qui se sont du reste bientôt apaisés par la présence du colonel Audemars. A 9 heures, le bivouac était resplendissant de feux, d'un magnifique clair de lune et de gaîté malgré les fatigues de la journée. Les avant-postes bien organisés et vigilants.

13 septembre (samedi).— Les hommes se sont bien reposés au bivouac cette nuit; la plupart des compagnies, déjà instruites par l'expérience, avaient fabriqué des abri-vent en branchages, recouverts de paille et de branches d'arbres, pour se préserver des fortes rosées. Le temps est magnifique sans être trop chaud. Aujourd'hui, on doit recommencer l'attaque d'hier contre Combremont.

La division Veillard a quitté son bivouac de Démoret à 9 heures, pour attaquer de nouveau les positions du corps Fogliardi vers Combremont. Les troupes s'avançaient sur un terrain découvert où elles devaient faire des manœuvres de ligne avec toutes les armes réunies. Les deux brigades attaquantes (Audemars et Bachofen) se sont formées chacune sur deux lignes, savoir :

Brigade Audemars :

Aile droite,	1re ligne,	bataillon		Hermenjat.
Id.	2e	»	»	Kernen.
Centre,	1re	»	»	Aubert.
Id.	2e	»	»	Morgenthal.

Brigade Bachofen :

Aile gauche,	1re ligne,	bataillons		Meyer et Sprüngli.
Id.	2e	»	»	Greyerz.

NB. Ces bataillons tactiques ne comprenaient chacun que l'effectif d'un demi-bataillon.

La batterie d'artillerie (Soleure) était répartie comme suit : une section à l'aile droite, une section au centre, une section en réserve au centre avec une comp. de cavalerie (Vaud). La compagnie de carabiniers (nº 8) à l'aile gauche. Les deux compagnies de cavalerie Berne et Soleure au centre.

Les premiers feux ont commencé entre le moulin de Vuissens et Combremont-le-Petit. De là les troupes Fogliardi se sont retirées en bon ordre sur la forte position de Combremont-le-Grand, tandis que la division Veillard s'avançait sur deux lignes régulières et bien dessinées vers cette position.

Arrivée à Combremont-le-Petit, l'aile droite de la division Veillard et la section d'artillerie se sont avancées vers le ravin pour passer sur le plateau de Combremont-le-Grand par la droite, et prendre le village sur son flanc gauche.

Le centre s'avança par le chemin du battoir; l'aile gauche au-dessus du battoir. Sur ce coteau eut lieu un engagement très vif pendant 1/4 d'heure, dans le meilleur ordre, les troupes s'avançant docilement à la voix de leurs chefs dans les positions convenues jusque sur le plateau de Combremont-le-Grand. L'artillerie d'une et d'au-

tre part se contrebattait à travers les ravins, toutes deux dans des emplacements favorables. La cavalerie, vu le terrain, dut rester en réserve. La troupe Fogliardi, après une pointe offensive vigoureuse de ses bataillons en masse, se retira derrière le village, vu qu'elle était menacée en flanc gauche par les deux bataillons Hermenjat et Kernen qui, après avoir gravi le ravin, apparaissaient sur le plateau de Combremont-le-Grand dans une position très avantageuse pour le mouvement. Ces deux bataillons restèrent sur le plateau à droite pendant que les autres bataillons de la division Veillard opéraient leur retraite au-delà du battoir et du ravin, comme il était convenu. Une seconde attaque allait recommencer, quand le colonel Bourgeois fit sonner l'assemblée. Le corps Fogliardi était déjà rentré dans son camp à Combremont-le-Grand; le corps Veillard réorganisa sa colonne et revint prendre son bivouac de la veille à Démoret, vers les 2 heures. Les distributions s'y sont faites le soir régulièrement et calmement; chacun a sa paille et son bois. Les malades et éclopés avaient été laissés au bivouac pour la garde et la cuisine. A 2 heures les rations ont été touchées et à 5 heures on mangeait une excellente soupe sur toute la ligne.

Demain, service divin, puis départ pour les cantonnements, car dès demain la division Veillard commence à céder devant la division Fogliardi, renforcée d'un bataillon fribourgeois, et à battre en retraite sur Yverdon, où l'on pourra rentrer lundi soir. Il paraît qu'on n'ira pas à Lucens et Moudon.

14 septembre (dimanche). — La division Veillard est sortie du bivouac à 8 heures du matin, pour aller dans la direction de Combremont-le-Petit, au-devant du corps Fogliardi; celui-ci devait cette fois prendre l'offensive, renforcé du bataillon fribourgeois Gerbex, arrivé pendant la nuit. La brigade Audemars se porta sur la droite autour de Vuissens; la brigade Bachofen sur la gauche vers le moulin entre Démoret et Combremont-le-Petit. Le corps Fogliardi attaqua vivement et un de ses bataillons, quoique retenu par la brigade Bachofen, put pénétrer au bivouac de la division Veillard, au moment même où les derniers chars de bagage en partaient. Cependant les deux brigades Audemars et Bachofen firent leur jonction en bon ordre au carrefour du bois vers la Scie; l'aile gauche se retira sur l'emplacement de l'ancien bivouac de Prahins, tandis qu'un bataillon de la brigade Audemars (bataillon Morgenthal) occupait le village de Prahins et que les trois autres bataillons de la brigade Audemars avec la compagnie de cavalerie Francey, maintenaient, tout en se retirant, les hauteurs de Chanéaz, contre le corps Fogliardi qui cherchait à tourner l'aile droite de la division Veillard. Dès les hauteurs de Chanéaz, l'aile droite se replia sur Prahins et le chemin de Biolay-Magnoux, serrée de près par le corps Fogliardi qui, renonçant à sa manœuvre tournante, se concentra vers Prahins. Dans le village et ses environs eut lieu un engagement très vif et intéressant par ses péripéties. La cavalerie, chargeant dans la rue, retint un bataillon du corps Fogliardi qui s'avançait sur les talons d'un bataillon de la brigade Audemars, menaçant en flanc les bataillons de la brigade Bachofen aux prises sur l'emplacement du bivouac.

Il y eut dans le village un moment de confusion résultant de l'apparition du bataillon Gerbex, qui, étant en capote, fut pris pour un bataillon de la division Veillard. La retraite s'effectua de Prahins en bon ordre sur Biolay-Magnoux et Orzens d'un côté; et sur Cronay de l'autre. Le corps Fogliardi alla cantonner à Donneloye et environs. La division Veillard prit ses cantonnements comme suit: Le bataillon Hermenjat à Biolay-Magnoux; le bataillon Aubert et l'état-major de la brigade Audemars, à Orzens, les bataillons Kernen et Morgenthal à Gossens, Ursins, Valleyres; l'état-major de la

brigade Bachofen à Cronay, avec l'état-major de la division étrangère. Les bataillons Nickles, Greyerz, Sprüngli, l'artillerie, la cavalerie et les carabiniers à Cronay, Cuarny, et Pomy. Le service divin annoncé n'a pu avoir lieu dans la division Veillard.

15 septembre (lundi). — La division Veillard devait, ce jour-là, abandonner la ligne de la Mentua, pour se replier par Pomy sur Yverdon. La gauche de sa ligne était gardée par la brigade Bachofen sur les hauteurs de Cronay. Au centre se trouvait, à Biolay-Magnoux, au-delà de la Mentua en avant du pont, le bataillon Hermenjat, et endeça de la Mentua les bataillons Kernen et Morgenthal à Gossens et en avant d'Ursins; sur la droite, à Orzens et au-delà dans la direction d'Oppens, pour surveiller le passage de la Mentua sous Biolay et sous Ogens: le bataillon Aubert, une section d'artillerie et un peloton de cavalerie. Les troupes de la défensive prirent les armes à la pointe du jour et attendirent plusieurs heures l'ennemi. A 9 heures, on vit quelques carabiniers attaquer Biolay-Magnoux par le flanc gauche et à revers, et de l'infanterie avec des bagages descendre dès Ogens vers la Mentua, encore à la distance d'une lieue et demie. Le bataillon Hermenjat se replia, comme il en avait reçu l'ordre, sur le pont de la Mentua, pour rallier le gros de sa colonne. Mais pendant ce temps, le gros de l'ennemi, concentré sur sa droite, avait passé la Mentua sous Donneloye, et, comme il était naturel qu'il s'avançât le plus directement possible sur Yverdon, c'est à dire par Cronay, pour couper la ligne de retraite de la division Veillard, dont la droite avait un long chemin à faire autour de l'aile gauche pour gagner la direction d'Yverdon, l'aile gauche Veillard fut renforcée au détriment du centre par le retrait des deux bataillons Kernen et Morgenthal qu'on rassembla sur Cronay par ordre du commandant de division. Cette manœuvre, justifiée du reste par les prévisions naturelles, faillit coûter cher à la brigade Audemars en ce que le gros du corps Fogliardi, après avoir passé la Mentua à Donneloye, n'attaqua que faiblement la position de Cronay et porta son principal effort par un à gauche dans le flanc du ravin contre l'aile droite Veillard, soit pour la prendre en flanc, soit pour lui couper la retraite. Le bataillon Hermenjat ayant heuseusement un peu d'avance remonta rapidement le coteau à travers champs, maintenant la hauteur contre l'ennemi par une chaîne s'étendant fortement à gauche; ce bataillon eut pendant quelques instants sur son flanc droit le gros de l'ennemi, savoir deux bataillons, une batterie et de la cavalerie; mais, vu la nature du terrain tout coupé de haies et de fossés, dans lequel le corps Fogliardi avait hardiment engagé ses chevaux, ces armes ne purent agir que faiblement contre le bataillon Hermenjat et ne purent l'empêcher de gagner à couvert, derrière des haies et des ravins, la hauteur et la route d'Orzens à Ursins. Arrivé sur cette route et ayant ainsi gagné sa ligne de retraite, le bataillon Hermenjat fit face à l'ennemi pour attendre l'aile droite restée à Orzens sous le commandement direct du colonel Audemars. Mais celle-ci avait déjà vu le danger; elle ne pouvait rester dans sa position d'Orzens du moment que le centre était aussi fortement attaqué; elle rejoignit le bataillon Hermenjat un moment après l'arrivée de celui-ci sur la route, et toute la colonne se replia promptement sur Ursins, n'ayant plus aucune crainte d'être coupée ou menacée en flanc sur sa ligne de retraite. Dès lors, le corps Fogliardi se trouva derrière la division Veillard, maintenu à distance par la cavalerie qui ne put cependant empêcher l'artillerie de prendre une très bonne position enfilant la route d'Ursins. Une compagnie et demie de tirailleurs du bataillon Aubert, postés sur la droite d'Orzens pour recevoir l'aile gauche tournante du corps Fogliardi, se trouva trop à droite pour rejoindre par la route d'Orzens à Ursins; ils durent se porter plus en arrière et rejoignirent à Pomy, à travers bois et champs. En avant de Po demars fit sa jonction avec la brigade Bachofen et prit :

L'artillerie à droite et à gauche de la route, enfilant le long rayon tendant sur Ursins et le défilé du bois; celle de droite était derrière un épaulement préparé d'avance; à droite de la route et de l'artillerie, un peu en arrière: les trois compagnies de dragons; plus à droite encore, occupant le bois pour protéger le flanc droit de la position: le bataillon Aubert, tout en tirailleurs. La ligne d'infanterie était formée des trois bataillons Kernen, Morgenthal et Hermenjat en échelons, la droite (Kernen) en arrière, se reliant à gauche avec la brigade Bachofen. Après un mouvement offensif de la division Veillard, des feux et manœuvres de toutes les armes réunies, la division Veillard opéra sa retraite par la droite, le bois ayant été forcé; les bataillons Kernen et Morgenthal descendirent le pré sous Pomy; l'artillerie, la cavalerie, le bataillon Hermenjat et l'aile gauche se retirèrent par le village, passant le défilé sous le feu des bataillons Fogliardi (bataillon Paschoud entr'autres) qui s'avançaient toujours par leur gauche sur Pomy et qui menacèrent gravement la queue de la colonne en retraite. Il est vrai que la division Veillard s'attendait à la fin des opérations en *avant* de Pomy et non en *arrière.*

Dès lors, les opérations étaient terminées. Le corps Fogliardi resta à Pomy pour bivouaquer, la division Veillard alla prendre ses cantonnements chez les bourgeois à Yverdon, Grandson et environs.

16 septembre. — A 9 heures, toute la division de l'Ouest se rassembla sur la route d'Yverdon à Lausanne, la droite aux bains, pour l'inspection. La colonne entra en ville dans l'ordre suivant: sapeurs du génie, carabiniers, brigade Audemars, brigade Bachofen, artillerie, cavalerie, brigade Fogliardi; et vint se ranger sur la place d'armes d'Yverdon, tout autour de la place, la droite près de la gare, face à la ville, la gauche vis-à-vis, face au lac; l'artillerie derrière la division Veillard, la cavalerie sur deux lignes au fond de la place, entre la division Veillard et la brigade Fogliardi, face au Jura; les bataillons (soit demi-bataillons) en colonne serrée par pelotons, à une quinzaine de pas les uns des autres; les deux musiques, toutes les fanfares et tambours réunis au centre, moins deux tambours par bataillon. Le colonel Zimmerli a procédé à une inspection rapide; puis le colonel Bourgeois a rassemblé tous les officiers devant le front, leur a adressé quelques paroles et les a conduits au colonel Zimmerli qui les a complimentés sur le zèle et la bonne tenue des troupes, ainsi que sur la conduite des manœuvres. Le défilé a eu lieu ensuite devant l'état-major placé vers la route de la gare; puis les bataillons furent massés vers la gauche, et le colonel Bourgeois adressa ses remercîments à la troupe pour sa conduite. La soupe fut mangée et les départs commencèrent aussitôt. L'état-major et un certain nombre de troupes restèrent à Yverdon jusqu'au lendemain.

— Quant à la conduite et à la tenue des troupes, voici les observations critiques que nous avons recueillies. — Armement et équipement: généralement bons. — Infanterie: souvent trop débandée dans les marches et les manœuvres de tirailleurs; officiers subalternes pas assez fermes dans la surveillance. — Carabiniers: peu de pratique des manœuvres d'armes combinées, agissant trop pour eux sans s'inquiéter du reste. — Artillerie: trop lente à prendre position et à repartir. — Dragons: supérieurs à ce qu'on en attendait et bien formés à des mouvements rapides, — Guides: remarquables par leur zèle, leur activité et leur intelligence, mais un peu lourds pour leur pénible service. — Plus tard les éloges.

En somme, cette première expérience a montré que l'institution était bonne et pouvait produire d'utiles résultats dans l'avenir. Les dommages causés aux propriétés ne s'élèveront guère à plus de trois mille francs.

On nous annonce la prochaine publication de l'*Annuaire militaire vaudois,* petite brochure in-12, qui paraîtra dans le courant de Novembre, au prix de 60 centimes, dans la même forme qu'en 1855 et avec des adjonctions importantes, telles que des données statistiques sur le militaire fédéral et cantonal, un répertoire alphabétique et chronologique des lois, ordonnances et règlements militaires de la Confédération et du Canton, etc.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE CORBAZ ET ROUILLER FILS, ESCALIER-DU-MARCHÉ, 20.

N° 10 4 Octobre 1856

REVUE MILITAIRE SUISSE

CONDITIONS D'ABONNEMENT : La **Revue militaire suisse** paraît deux fois par mois. Le prix pour le reste de l'année courante est fixé à 4 fr. 50. On s'abonne directement chez Corbaz et Rouiller fils, imprimeurs, Escalier-du-Marché, 20, à Lausanne. Pour ce qui concerne la rédaction, s'adresser à M. Ferd. Lecomte, capitaine d'état-major fédéral.

NOTES SUR LA CAMPAGNE DE LA VALTELINE EN 1635[1].

BUT.

La campagne de la Valteline par le duc de Rohan est intéressante à plus d'un égard pour des militaires suisses, et surtout pour les Genevois. 1° Elle a eu lieu sur une de nos frontières et dans un pays tout semblable au nôtre; 2° Elle offre d'heureuses applications des règles de la guerre de montagnes; 3° Elle a été conduite par un habile capitaine que Genève peut, jusqu'à un certain point, réclamer comme un de ses enfants, puisqu'au commencement du 17me siècle il était un des principaux chefs du parti protestant et que ses cendres reposent dans la cathédrale de cette ville.

DESCRIPTION DES LOCALITÉS.

La Valteline est une grande vallée à peu près parallèle à l'Engadine dont elle est séparée par une chaîne de hautes montagnes. Elle est arrosée par l'Adda qui coule de l'Est à l'Ouest pour se rendre dans le lac de Como, tandis que l'Inn coule dans une direction opposée et va, tournant au Nord, chercher le Danube qu'elle atteint près de Passau. Bormio marque le haut de la vallée, Morbegno le bas, et Tiranno le milieu. Elle n'est point dirigée en ligne droite, mais elle décrit une espèce de cintre autour d'un point saillant de nos frontières, de telle sorte que Bormio est plus rapproché de l'Engadine Haute que Tiranno.

Trois passages principaux établissent des communications entre les deux vallées : le premier le plus à l'orient part de Zernetz, passe au val Furno, remonte le val di Gallo et descend par le val Fraële sur Bormio. Il se ramifie et descend à gauche par Cierss sur Ste-Marie, dans le Münsterthal, qui est une autre saillie de notre

[1] Pour lire ces notes avec quelque fruit, il faut avoir sous les yeux une bonne carte de Suisse, ou les feuilles 15 et 20 de l'atlas général de la Confédération.

territoire. Ce premier passage de montagnes va donc de Zernetz à Bormio. Le second est entre Samada et Tiranno par le col Bernina et le val Puschiavo. Le troisième, à l'extrémité occidentale, se fait par la grande route du Splügen et de là au bord du lac de Como. Cette route se bifurque à Chiavenna et, remontant le val Bregaglia et le Maloya, elle entre par Silva-plana et St-Moritz dans la Haute Engadine.

Il y a encore quelques passages moins importants et plus ou moins accessibles, entr'autres celui du col Casanna qui, de Sutz, communique avec Livigno dans la vallée secondaire du même nom située entre Bormio et l'Engadine, et où l'on pénètre d'un côté par le col que nous venons de nommer, et de l'autre par celui de Trepal ou par l'Alpiselle, aux sources de l'Adda.

La Valteline forme la liaison la plus directe entre les Etats autrichiens et le Milanais. Cela seul en montre l'importance sous le point de vue militaire. Une bonne route a toujours existé le long de l'Adda, entre le lac de Como, où se trouvait le fort Fuentes et Bormio ; ce n'était que par de mauvais chemins de montagnes qu'on passait de là à Ste-Marie, dans le Münsterthal, pour gagner le Tyrol. Mais, dans ces dernières années, le gouvernement autrichien a fait construire sur le Stilvio ou Stifsser Joch, une magnifique route militaire qui, contournant notre frontière, conduit de Nauders et Glurns à Bormio ; ensorte que les armées peuvent maintenant passer d'Allemagne en Italie par la Valteline, et réciproquement d'Italie en Allemagne, sans violer notre neutralité. Il nous suffit de faire occuper le poste de Ste-Marie pour nous mettre à l'abri de tout danger à cet égard.

Dès la fin de 1634, Louis XIII, ou plutôt son ministre Richelieu, avait formé le projet d'envoyer une armée dans la Valteline, afin d'empêcher la communication de l'Allemagne avec l'Italie. En attendant de le mettre à exécution et pour le mieux couvrir, le duc de Rohan qui devait commander cette armée eut ordre de se rendre dans la Haute-Alsace à la tête de 13 à 14,000 hommes.

LE DUC ENTRE DANS LA VALTELINE.

Au mois de mars 1635, il reçut l'ordre de se porter dans la Valteline pour en fermer les passages aux troupes que l'Empereur voudrait envoyer dans le Milanais, où se trouvaient les Espagnols en guerre avec la France.

Il traversa la Suisse en profitant des bonnes dispositions des cantons protestants à son égard. Il demanda, il est vrai, l'autorisation aux gouvernements de Berne et de Zurich ; mais, sans attendre leur réponse, il passa l'Aar au bac de Stilli, au dessous du confluent de la Reuss ; et, évitant ainsi la ville catholique de Mellingen, il se rendit à Coire en huit jours par le chemin détourné de Winterthur, St-Gall, Altstätten et Ragatz. Le chemin direct eût été celui de Zurich à Uznacht, Wallenstadt et Ragatz, mais il se fut trop rapproché des cantons catholiques qui ne voyaient pas ce passage du même œil que les cantons protestants, et il eût été dangereux de suivre cette direction. Rohan préféra le chemin le plus sûr quoique le plus long. Il ne réclama que les vivres dans sa traversée ; on les lui fournit sans difficulté.

Cette première partie de la campagne ne donne lieu qu'à peu d'observation. Le passage fut si prompt que l'armée française était dans les Grisons avant, pour ainsi dire, qu'on eût connaissance de son mouvement. C'était en effet le seul moyen de réussir : l'armée avançait pendant qu'on délibérait dans les conseils de la Suisse, La neutralité, dont l'importance était, il est vrai, moins sentie alors qu'à présent, fut violée. Et quoique l'intérêt du moment semblât justifier cette faiblesse dans les principaux Cantons, ce n'en fut pas moins une faute dont plus tard on eut à se repentir. Le prestige une fois détruit, rien ne pouvait retenir les armées belligérantes si leur intérêt les portait à emprunter notre territoire soit comme passage, soit comme champ de bataille. Les événements postérieurs l'ont bien prouvé. La neutralité est la condition d'existence pour la Suisse; rien, en aucune circonstance, pour aucun motif, ne doit l'engager à la laisser violer. Nous devons tout sacrifier, au contraire, pour la conserver; nous devons même repousser par les armes quiconque mettrait le pied sur notre territoire sous le prétexte de nous protéger. A la Suisse seule appartient de combattre pour son indépendance quelle que puisse être l'issue de la lutte. On se relève d'une défaite, mais non d'une faiblesse humiliante. Nous sommes encore sous le coup de 1815, quoique nous ayons pu dire ou faire pour en effacer le souvenir, et donner de nous, aux peuples de l'Europe, une opinion plus avantageuse de nos institutions et de nos moyens de les réaliser.

Quoiqu'il en soit le duc de Rohan, après avoir jeté des garnisons dans les forts de St-Luciensteig et de Malans [1], et fait occuper la Basse-Engadine par un détachement, pour fermer l'entrée des Grisons par les vallées du Rhin et de l'Inn, se rendit dans la Valteline par la via Mala, le Splügen et Chiavenna. Assuré sur ses derrières par les détachements dont nous venons de parler, il y entra le 20 avril 1635. Il s'était fait précéder par deux avant-gardes, l'une qui suivit la même route et occupa le poste de Riva à la tête du lac de Mezzola qu'elle fortifia; l'autre qui passa les montagnes et se jeta dans Bormio. Le premier poste commandait la Basse-Engadine, le second la Haute. Rohan, avec le reste de ses forces, vint occuper une position centrale à Tiranno, prêt à se porter au secours de celle de ses avant-gardes qui serait attaquée la première ou la plus sérieusement menacée, en suivant un bon chemin accessible à toutes les armes. Le duc parvint ainsi, en prévenant ses adversaires par sa diligence, à se placer entre les Impériaux qui étaient dans le Tyrol et les Espagnols qui occupaient le Milanais. Il fallait maintenant qu'il sut profiter de cette position centrale pour empêcher par son activité, la précision de ses mouvements et la vigueur de ses attaques, la réunion des deux armées ennemies qui l'auraient écrasé par le nombre. Nous allons voir comment il y parvint.

Il avait sous ses ordres 8000 hommes de pied et 400 chevaux. Une partie de ces forces étant employée aux garnisons et postes d'observation, il demanda et obtint quelques secours. Il tirait ses subsistances de l'Etat de Venise qui favorisait son entreprise; et les Grisons étaient toujours prêts à lui fournir aide et assistance

[1] Ce dernier est appelé fort de France; on en voit encore les vestiges. Il est situé au confluent de la Landquart et du Rhin. Le fort de St-Luciensteig a été reconstruit par nous en 1831 sur les murailles existantes.

dans l'espoir de rentrer en possession de cette grande vallée de l'Adda qui leur avait appartenu.

Le duc de Rohan fit d'abord fortifier le pont de Mantello, dans la basse Valteline, non loin du fort espagnol de Fuentes, et par où les ennemis auraient pu entrer dans la Valteline. Il en fit autant au poste de Riva sur la route du Splügen; il répara le château de Chiavenna qui commande cette route et celle qui, par le val Bregaglia, monte dans l'Engadine. Il se mettait ainsi, autant que possible, à l'abri du danger d'être tourné par son aile droite. On travailla sans relâche à ces fortifications. Du côté de Bormio, c'est-à-dire dans la haute Valteline, Rohan se contenta de faire observer les passages des montagnes qui, bien que faciles à défendre, sont cependant si nombreux que ce serait se perdre que de vouloir les occuper tous. Il les fit reconnaître et ils se trouvèrent innombrables. « C'est bien alors, dit » le duc dans ses mémoires, qu'on reconnut véritable que les montagnes sont » comme plaines, et qu'elles n'ont pas seulement les chemins accoutumés et fré» quentés, mais plusieurs autres, lesquels bien qu'ils ne soient pas connus aux » étrangers, le sont aux gens du pays par le moyen desquels on sera toujours » mené au lieu qu'on désire en dépit de ceux qui voudront s'y opposer : de sorte » qu'un sage capitaine ne se hâtera jamais à garder des passages, mais bien se » résoudra-t-il plutôt à attendre son ennemi en campagne pour le combattre; ce » qui peut sembler étrange à qui n'en a pas vu le succès par expérience. Aussi, » en la présente occasion, ajoute-t-il, où l'on croyait être assuré des montagnes, » comme autant de forteresses, il se trouva qu'on était ouvert de tous côtés, et » qu'à mesure qu'on bouchait un trou on en découvrait dix; de sorte qu'il n'eut » pas seulement fallu une bonne armée, mais plusieurs pour garder le dit pays. »

Le duc de Rohan dut donc placer la plus grande partie de ses forces à Bormio et dans les vallées voisines pour observer les passages et défendre, par des attaques dans le bas, l'entrée du pays aux Impériaux. Il donna le commandement de cette aile au lieutenant-général Du Landé. Le marquis de Canisi eut celui de l'aile droite, dont le quartier général était à Traona. Et lui, Rohan de sa personne, se tint à Tiranno avec la réserve formant le centre.

Les événements ne tardèrent pas à se développer. Les Impériaux, sous les ordres du général Fernamond, au nombre de 8000 hommes et après s'être emparés du poste de Ste-Marie qu'ils fortifièrent, vinrent par les montagnes attaquer les Français dans leurs positions autour de Bormio. Du Landé ne rendit qu'une faible résistance et se replia sur Tiranno, laissant un régiment dans le val Luvino. Mais, au lieu de se réunir à Rohan, que des craintes pour le bas de la vallée avaient engagé à se rapprocher de Sondrio, il tourna à droite, remonta le val Puschiavo, franchit le col Bernina et rentra dans l'Engadine par Pontresina et Samaden. Fausse manœuvre dont on ne conçoit pas le but. Voulait-il rallier le régiment qu'il avait laissé dans le val Luvino; il sacrifiait alors l'essentiel à l'accessoire. D'ailleurs le val Luvino communiquant avec Puschiavo par un passage de montagne, il pouvait, sans en être empêché par les Impériaux, rappeler à lui ce régiment qui l'aurait re-

joint à Tiranno. Etait-il sans instruction ? cela est peu probable. En ayant, a-t-il agi contrairement ? il serait sans excuse.

Quoiqu'il en soit, il ne paraît pas que Du Landé ait bien compris la haute conception de son chef. Celui-ci, se voyant découvert sur sa gauche et jugeant qu'il ne pouvait pas rester entre deux armées avec ce qui lui restait de troupes, se retira à Chiavenna après avoir détruit sa tête de pont de Mantello. C'est à quoi se trouvent souvent réduits les plus grands capitaines par l'incapacité, ou le mauvais vouloir de leurs lieutenants.

Les deux armées ennemies allaient donc se réunir pour forcer le duc de Rohan dans sa position de Chiavenna. Ce général vit ainsi tous ses plans déconcertés ; son embarras fut grand, et il s'accrut encore par la nouvelle qui lui parvint qu'un autre corps forçant l'entrée des Grisons par le Rhinthal allait marcher sur lui par Coire et le Julier ou le Splügen. « C'est dans de semblables occasions que la sagesse, la » prudence et le courage d'un général se font remarquer. Le duc, sans se troubler » ni se déconcerter, résolut de ne pas abandonner Chiavenna et de prendre les » mesures nécessaires pour se garantir de tous les risques qu'il courait. »

Heureusement que Fernamond, lâchant la proie pour son ombre, au lieu de poursuivre les Français dans la vallée principale, se tourna contre le corps détaché qu'il avait sur sa droite dans le val Luvino, mais dont il n'avait réellement rien à craindre. Celui-ci, ne pouvant tenir en raison de sa faiblesse numérique, se retira dans l'Engadine par la montagne de Casanna et rejoignit Du Landé.

Fernamond, toujours dans la fausse idée d'envelopper le duc de Rohan, se proposait d'attendre des secours dans le val Luvino où il s'était établi, et de marcher sur Chiavenna par la Valteline et le val Bregaglia, lorsqu'il apprendrait que le général espagnol Serbellon s'y dirigerait de son côté par Riva en remontant la vallée.

Dans une telle situation il fallait déjouer les projets de l'ennemi, le prévenir et l'attaquer avant qu'il eut pu se rassembler sous les murs de Chiavenna. C'est à quoi se résolut le duc de Rohan en homme de cœur et malgré l'avis de Du Landé qui voulait attendre des secours et se livrer à une temporisation hors de saison. Il prit la généreuse résolution de marcher aux Impériaux et de les attaquer dans le val Luvino malgré leur supériorité numérique, profitant habilement de la circonstance que les Espagnols ne se montraient pas encore dans la basse Valteline. Il laissa d'ailleurs au château de Chiavenna une garnison suffisante pour leur résister pendant quelque temps. Avec le reste de ses forces il remonta le val Bregaglia, franchit le Maloya, et forçant de marche, il descendit l'Engadine jusqu'à Sutz où il rallia le corps de Du Landé.

On ne peut qu'approuver cette résolution sous tous les rapports. Elle remontait le moral de la troupe, faisait taire les faux bruits qui se répandaient dans le pays et effaçait les fâcheuses impressions d'une retraite. Politiquement, les Grisons étaient raffermis dans leurs bonnes dispositions pour les Français qu'ils regardaient comme des libérateurs. Il ne fallait pas laisser refroidir ce sentiment.

COMBAT DE LUVINO.

En conséquence le 26 juin, la petite armée du duc, forte de 5000 hommes et de 400 chevaux, bivouaqua sur les Alpes du col Casanna. Le lendemain 27 elle déboucha dans le val Fideris (ou Federia), embranchement du val Luvino. Un détachement de 700 hommes conduit par la Frézelière, gentilhomme plein de courage, était parti dans la nuit pour gravir les hauteurs qui séparaient les deux vallées à la jonction desquelles les Impériaux étaient postés. Cette manœuvre est bonne, elle est même indispensable pour une attaque dans les montagnes, mais il faut qu'elle soit dirigée de telle sorte que le détachement reste toujours en communication avec le corps principal, et puisse se rallier en cas de non réussite.

Lorsque le duc de Rohan jugea, par le temps qui s'était écoulé, ou par les signaux convenus, que son détachement est parvenu sur les hauteurs qui dominaient le camp des Impériaux, il descendit dans le val Fideris, et tournant à gauche, il marcha à l'attaque. Les Impériaux ne firent qu'un semblant de résistance quand ils se virent pris par le flanc et d'en haut, et ils se retirèrent par le Trepol sur Bormio. Ils perdirent peu de monde, mais le succès n'en fut pas moins complet pour les Français qui reconquirent par là leur supériorité morale. Les esprits se tranquillisèrent dans les Grisons; on ne parla plus de transaction avec les Impériaux.

Le général Fernamond avait commis une grande faute en ne faisant pas occuper les hauteurs qui commandaient la gauche de son camp dans le val Luvino. Il en commit une plus grande encore en s'arrêtant à Bormio au lieu de poursuivre sa marche par la Valteline pour se réunir à l'armée espagnole. Il montra par là qu'il n'entendait rien à la guerre de montagnes.

Quant à Rohan, content du succès qu'il venait d'obtenir, il ne s'amusa point à poursuivre l'ennemi par les montagnes, comme le voulaient quelques-uns de ses officiers. Mais, profitant de l'inaction du général autrichien, il se hâta de rentrer dans la Valteline et d'occuper de nouveau la position centrale de Tiranno, revenant ainsi à son premier plan. Il ne mit que deux jours à faire cette marche (le 28 et le 29 juin). Il passa du val Luvino dans le val Poschiavo, par le col Piscadella, se faisant précéder par sa cavalerie qui arriva à Tiranno dans la nuit du 28 au 29, faisant ainsi, en un seul jour, une marche de douze à quatorze lieues en montagnes. Cet exemple prouve que la cavalerie peut être employée utilement dans ce genre de guerre; il faut toutefois qu'elle soit pourvue d'armes à feu, comme l'était celle de Rohan, pour défendre un poste au besoin. Les dragons ont, plus d'une fois, rendu de pareils services à l'armée française dans la dernière guerre d'Espagne.

COMBAT DE MAZZO.

Cependant les Autrichiens se mirent en mouvement, mais trop tard, comme toujours. Ils descendirent jusqu'à Mazzo, village à deux lieues au-dessus de Tiranno où il y a deux ponts pour franchir l'Adda, la route passant en cet endroit de la

rive droite à la rive gauche de la rivière. Mais un corps de troupes françaises y arrivait en même temps, qui se saisit de l'un des ponts. Il en résulta quelques escarmouches à la suite desquelles les Autrichiens restèrent maîtres du débouché. Rohan marcha avec toute la réserve sur Mazzo, voulant livrer bataille aux Autrichiens avant l'arrivée des Espagnols. Il appuya sa droite aux montagnes et sa gauche à la rivière, après avoir fait un détachement de 700 hommes qui devait attaquer par l'autre rive de l'Adda. C'était une faute, car il n'y avait pas de ponts par où l'armée et son détachement pussent communiquer; et en cas de défaite Rohan était privé de ce renfort.

Les Autrichiens étaient en bataille en avant de Mazzo, derrière des murailles qui leur servaient de retranchements. Ils ne furent pas moins forcés, parce que les troupes françaises gagnant les hauteurs les prirent en flanc. L'attaque de la rive droite les inquiétait aussi. Ils craignirent de perdre les ponts, leur unique retraite, ou plutôt le seul pont qui subsistât encore, l'autre ayant été détruit par les Français qui l'avaient antérieurement occupé. Ils s'enfuirent en désordre et furent poursuivis si vivement, malgré la protection que leur donnait le corps qu'ils avaient laissé de l'autre côté pour repousser le détachement français, qu'un très petit nombre parvint à repasser la rivière; le reste fut pris, tué ou noyé. Des 6000 hommes qui combattirent il y en eut à peine 600 qui rentrèrent à Bormio. L'armée française n'était que de 4000 hommes d'infanterie et 400 chevaux.

Fernamond commit la faute impardonnable de combattre en avant du village de Mazzo avec un seul pont sur ses derrières, ou ce qui est pire encore, sur son flanc, pour opérer sa retraite. Il la paya cher. Il aurait dû, au contraire, rester réuni sur la rive droite, se couvrir de l'Adda, et attendre les Français dans cette position. Ceux-ci, ne pouvant pas songer à forcer le pont en face d'une armée, auraient dû remonter la rive droite de la rivière où ne trouvant que de mauvais chemins ils seraient arrivés plus ou moins en désordre, et où leur bonne cavalerie aurait été paralysée. Mais Fernamond n'était pas homme à comprendre ces avantages; c'était à ce qu'il paraît un pauvre général.

Le duc de Rohan eut pu marcher vers Bormio pour s'emparer de ce poste, mais il fut plus sage et ne se laissa point distraire de son but principal par l'appât d'anéantir ou de balayer ce qui restait encore d'Autrichiens dans la Valteline. Il comprit que, pendant qu'il marcherait de ce côté, le général Serbellon pourrait prendre quelque bonne position dans la vallée. Il se porta donc en toute hâte vers Sondrio.

RETRAITE DES ESPAGNOLS.

Là il fut informé que l'armée espagnole était à Fusine, sur la rive gauche de l'Adda et trois lieues plus bas que Sondrio. Elle gardait le pont de St-Pietro par lequel les Français devaient passer pour arriver à elle, s'ils ne voulaient pas remonter en arrière jusqu'à Boffatto où il y avait un autre pont. Mais Serbellon ne crut pas devoir attendre une armée victorieuse et qui venait de recevoir un renfort

de 1200 Suisses; il profita de la nuit et se retira à Morbegno d'où il repassa dans le Milanais.

PRISE DE BORMIO ET DE STE-MARIE.

Le duc de Rohan débarrassé, au moins pour le moment, de cet ennemi, remonta la Valteline, se porta sur Bormio qu'il enleva ainsi que le fort des Bains, situé dans le voisinage, et dont la garnison fit une vigoureuse résistance. Plus de 200 hommes y furent tués; quelques-uns se précipitèrent pour ne pas se rendre. Le reste se sauva dans le Tyrol. Cela se passa dans la journée du 19 juillet.

Pendant ce temps Du Landé qui avait reçu l'ordre de s'emparer de Ste-Marie, dans le Münsterthal, s'était porté par le val Puschiavo dans l'Engadine à la tête de 3500 hommes d'infanterie et 200 de cavalerie. Il passa par le col des Fours et descendit par Cierss sur Ste-Marie sans rencontrer de résistance. Il s'empara du poste où Rohan se rendit après la prise de Bormio et des Bains.

En ce moment le duc se trouvait dans un grand embarras, n'ayant que peu de vivres qu'il tirait de la Suisse, point d'argent et se voyant de nouveau menacé par un rassemblement considérable de troupes qui se formait à Landeck. Il demanda des secours et de l'argent. Il obtint l'un et l'autre, mais en faible quantité, et il se trouvait toujours très inférieur aux forces que, d'un moment à l'autre, il pouvait avoir sur les bras.

NOUVELLES DISPOSITIONS DÉFENSIVES.

Ses craintes se portaient sur la route de Coire à la haute Engadine par où il pouvait être tourné. Le pont du Rhin, près de Ragatz, était couvert par le fort du Rhin; il y fit travailler encore pour en perfectionner la fortification, et il envoya deux régiments dans la vallée de Parpan qui communique directement avec Coire et en fit retrancher les passages. En général il employa souvent dans cette campagne les secours des fortifications bien qu'il n'occupât que des positions fortes de leur nature. Il disposa ses troupes de St-Luciensteig à Bormio de manière que tous les passages de quelque importance fussent gardés, et, de sa personne, il se tint à Tiranno avec ses réserves de manière à pouvoir se porter au point où l'ennemi ferait son plus grand effort. C'est ainsi qu'on défend un grand circuit de montagnes. L'emplacement de la réserve à l'extrême droite eût été mal choisie, s'il n'y avait pas eu toujours à observer l'armée espagnole vers la basse Valteline. Il eut dû alors se tenir dans la haute Engadine pour être plus à portée de sa gauche, mais le voisinage des Espagnols l'obligeait à modifier cette disposition. Heureusement que la lenteur des Allemands et l'hésitation des Espagnols lui laissa le temps de prendre ces dispositions. Il n'y changea rien malgré les avis qui lui parvinrent. On lui annonçait que les Impériaux se disposaient à passer le Rhin à Constance pour, de là, traverser la Suisse et se porter par le St-Gotthard sur Bellinzona, d'où ils se lieraient facilement aux Espagnols et tourneraient la Valteline qu'ils n'avaient pu forcer. Ces nouvelles, qui montrent le cas qu'on faisait alors de la neutralité

suisse, n'ébranlèrent pas sa détermination ; il y persista en homme sage et de caractère ne voulant pas, sur de vains bruits, changer son plan sagement conçu. Il était d'ailleurs en mesure d'empêcher encore la réunion des deux armées, par une marche offensive, à travers la chaîne qui sépare la vallée de l'Adda de celle du Tessin, ou Chiavenna de Bellinzona, se trouvant plus rapproché de cette dernière ville que les Autrichiens.

LES AUTRICHIENS RENTRENT DANS LA VALTELINE.

Ces bruits étaient faux : Fernamond, après trois mois d'inaction, rentra dans la Valteline et, le 24 octobre, il occupa la partie du val Fraele qui débouche aux Bains au-dessus de Bormio. Ce fort était occupé par une garnison française, mais tous les passages de montagnes avaient été abandonnés sans résistance à l'approche de l'ennemi qui se présentait en grandes forces. Cependant Fernamond, au lieu d'enlever le fort et Bormio, se contenta d'envoyer quelques troupes par le mont della Scala dans le val Padenos, autre aboutissant de Bormio, et se concentra dans le val Fraële. Dans quel but, on l'ignore, peut-être lui l'ignorait-il aussi.

COMBAT DE FRAEL.

Cependant le duc de Rohan pouvant être pris à dos par le val Poschiavo aussi bien qu'être attaqué de front dans sa position de Tiranno ; car toutes ces vallées communiquent entr'elles par des passages de montagnes ; le duc de Rohan, dis-je, envoya deux régiments occuper Poschiavo, après avoir rallié les troupes qui s'étaient repliées de Bormio à l'approche des ennemis.

Voyant que les Autrichiens, au lieu de marcher en avant, s'étaient établis dans le val Fraële, le duc de Rohan prit le parti vigoureux de les y attaquer. Voici quelles furent ses dispositions : Il envoya à Du Landé, qui occupait avec quelques troupes le poste de Zernetz dans l'Engadine, l'ordre de se rendre à la montagne de Gallo d'où l'on redescend dans le val Fraële. Il voulait par là couper toute retraite aux Allemands. C'est une faute ; ce détachement est séparé du reste de l'armée et avait un trop grand détour à faire pour arriver à sa destination ; il eût mieux valu rallier ce détachement pour être plus en forces au point décisif.

Le désir d'envelopper entièrement un ennemi a souvent fait tomber dans cette faute même les plus grands généraux ; l'appât est séduisant, en effet, mais il a ses périls.

En même temps le duc, qui s'était rendu à Bormio, avait disposé trois attaques. La première dans le val Padenos. La seconde, qui était la principale et où se trouvait le duc en personne avec sa cavalerie, dans le val Fraële. La troisième n'était qu'une diversion contre les troupes qui bloquaient le fort des Bains. Celle-ci attaqua inconsidérément de nuit et attira sur elle une grande partie des forces ennemies, elle faillit être la victime de sa témérité et de son isolement. Elle aurait dû se borner à contenir l'ennemi sur ce point. C'est presque toujours ce qui arrive avec les diversions.

Des deux autres colonnes la première, commandée par le brave Canisi, s'empara de Padenos et des hauteurs voisines. La seconde put alors gravir la Scala et de là descendre par les flancs de la montagne dans le val Fraële, l'entrée inférieure en étant interdite par les troupes contre lesquelles avait été dirigée la troisième colonne conduite par Vandy. Le passage de la Scala fut pénible, surtout pour la cavalerie qui dut mettre pied à terre. Néanmoins les troupes se formèrent dans le bas et marchèrent fièrement aux ennemis, les attaquèrent de front et de flanc par les hauteurs, les forcèrent dans leurs retranchements et les mirent dans le plus grand désordre. Ils perdirent plus de 2000 hommes, mais le reste échappa, parce que Du Landé ne se trouva pas au poste qui lui avait été assigné sur le mont Gallo. Ce contre-temps était à prévoir ; néanmoins les Allemands, entièrement défaits, se retirèrent dans le Tyrol pour ne plus reparaître. On était au 31 octobre.

COMBAT DE MORBEGNO.

Dès le lendemain, les tronpes françaises se remirent en marche pour Tiranno. Elles y étaient à peine arrivées qu'on apprit la présence des Espagnols à Morbegno, en même temps qu'un nouveau rassemblement dans le Tyrol. Le duc, se voyant encore menacé d'être enfermé entre deux armées, courut au plus pressé et marcha aux Espagnols qui enfin entraient en ligne, ignorant encore l'issue du combat de Fraële et pensant que les Autrichiens attaqueraient par derrière en même temps qu'eux résisteraient de front. Illusion toujours fatale qui fait la force de celui qui est au milieu.

Ils étaient postés en avant de Morbegno, la droite aux montagnes, la gauche à un petit bois au bord de l'Adda ; leur front était couvert par un ruisseau et par des murailles qui leur servaient de retranchements. L'attaque eut lieu de front par de fortes colonnes en même temps que des mousquetaires ou tirailleurs gagnaient les hauteurs et le petit bois, pour prendre l'ennemi en flanc et le chasser de ses retranchements. La résistance fut grande sur le front et les succès variés ; le duc fut obligé de payer de sa personne. Mais la réserve donnant à propos, la position fut enlevée et les Espagnols se retirèrent dans Morbegno d'où l'on ne put les chasser qu'en les combattant de rue en rue l'epée dans les reins. Ils laissèrent plus de 1500 morts sur la place, et, sans la nuit, leur perte eut été bien plus grande encore. Celle des Français fut considérable aussi, les forces étant à peu près égales. Le duc de Rohan se montra, en cette circonstance, aussi vaillant soldat qu'il s'était montré jusque-là grand capitaine par ses savantes dispositions et la promptitude de ses manœuvres stratégiques. On prit aux Espagnols tout leur bagage avec la caisse militaire, la vaisselle des officiers généraux et tous leurs papiers. La défaite de Serbellon fut donc complète. Il se retira comme il put sous la protection du fort Fuenter, dans la nuit qui suivit la bataille, c'est-à-dire dans la nuit du 10 au 11 novembre.

Le lendemain, le duc de Rohan eut volontiers poursuivi les Espagnols, mais les avis qu'il reçut annonçant que les Impériaux devaient, pour la troisième fois, s'a-

vancer vers Bormio, il jugea à propos de retourner à Tiranno pour se mettre en état de les recevoir. C'est, comme on le voit, toujours la même manœuvre, et c'est la bonne.

Mais, cette fois, ni Allemands ni Espagnols n'osèrent plus se montrer ; l'hiver arriva, et Rohan eut tout l'honneur de la campagne; la Valteline fut sauvée. Rohan manœuvra bien, se battit bien, et acquit à juste titre la réputation de grand capitaine. Mais il faut avouer qu'il eut affaire à des adversaires bien faibles dans l'art militaire, bien irrésolus et qui lui donnaient beau jeu. Il livra quatre combats, ceux de Luvino, de Mazzo, de Fraële et de Morbegno, dont il sortit victorieux parcequ'il avait su prendre une position centrale qui le mettait à même d'attaquer du fort au faible; et qu'à ses bonnes dispositions stratégiques il joignait un grand caractère, beaucoup d'activité dans l'exécution, de la vigueur et du coup d'œil dans le combat.

Le duc de Rohan fut, dans une autre campagne, en 1638, blessé mortellement au siége de Rheinfelden. Sa dépouille fut transportée à Genève et déposée dans la cathédrale. On y voit encore son monument.

Genève, le 10 février 1853. Général H. DUFOUR.

SOCIÉTÉ MILITAIRE FÉDÉRALE.

La réunion annuelle de la Section vaudoise a eu lieu le 28 septembre écoulé à Villeneuve. Environ 200 officiers étaient présents; on y a regretté l'absence des officiers des cantons voisins, Fribourg, Valais et Genève, ainsi que des officiers de l'arrondissement de La Côte. On explique l'absence d'un grand nombre d'officiers des rives du lac par suite d'un malentendu quant au service des bateaux à vapeur. Les détonations d'une section d'artillerie, desservie par des artilleurs de l'arrondissement, ont salué les arrivants; M. le commandant Morier, président du Comité local, leur a souhaité la bienvenue.

La matinée a été employée à un tir avec divers fusils de chasseurs, apportés par M. le lieutenant-colonel Burnand et M. Prélat, armurier.

Voici le résultat de ces essais comparatifs :

Fusil de chasseur fédéral, à 800 pas,		coups tirés	10
»	»	coups touchés	4
»	»	coups manqués	4
»	»	balles qui ont sifflé	2
Fusil Prélat-Burnand, calibre fédéral,		coups tirés	11
»	»	coups touchés	9
»	»	coups manqués	2
Fusil Prélat-Burnand, calibre de 4 lignes,		coups tirés	10
»	»	coups touchés	5
»	»	coups manqués	5

Il est à observer que les 5 premiers coups ont été manqués parce qu'il y avait près de 2 millimètres de hausse de trop.

Le fusil d'infanterie transformé a touché à 800 pas avec 18 millimètres de hausse, donc 16 millimètres de moins que le fusil Minié.

Après le vin d'honneur, le corps d'officiers s'est rendu au Temple, où les délibé-

rations ont commencé sous la présidence de M. le colonel Wenger, président du Comité central.

Le procès-verbal de la réunion de Moudon est lu et approuvé.

M. le colonel fédéral Ch. *Veillon* donne lecture d'un rapport sur les modifications des nouveaux règlements d'exercice pour l'infanterie comparées aux règlements de 1847 et de 1855.

L'assemblée décide à l'unanimité l'impression de ce rapport.

M. le major *Deladœy* rend le rapport de sa commission concluant à ce que l'Etat se charge de commander et acheter en gros le drap nécessaire aux recrues pour leur équipement.

M. le colonel *Veillard* appuie cette proposition et propose d'y ajouter un mot en faveur des casques des dragons, car il a pu remarquer dernièrement que nos casques sont bien inférieurs en bonne façon à ceux des dragons de la Suisse allemande.

M. *Bolle,* lieutenant-colonel, trouve très juste l'observation de M. le colonel Veillard, mais les casques des dragons vaudois sont ceux de l'ordonnance fédérale; peut-être qu'en effet dans le canton de Vaud nous sommes trop formalistes et obéissants; nous nous plions trop à la lettre des prescriptions fédérales, tandis que dans la Suisse allemande on se donne de la marge.

M. *Borgeaud,* lieutenant-colonel, recommande vivement les conclusions de la commission dans le but de donner plus d'uniformité à l'équipement de nos troupes.

Ces conclusions, avec l'amendement de M. le colonel *Veillard,* sont adoptées.

M. *Burnand,* lieutenant-colonel fédéral, rend le rapport de sa commission (composée en outre de MM. Jaquiéry, major de carabiniers; de Mandrot, major fédéral; Burnier, capitaine du génie) sur les différents fusils et carabines de précision dont il est question actuellement.

Ce rapport, savant et consciencieux, a été écouté par l'assemblée avec l'intérêt qu'il méritait. Nous en donnerons plus tard les points essentiels:

M. *Dutoit-Wyttenbach,* lieutenant-colonel de carabiniers, rend un rapport ensuite duquel l'assemblée décide de recommander au Conseil d'Etat un développement plus grand de l'éducation militaire de la jeunesse, en rendant obligatoire dans toutes les écoles de garçons les exercices gymnastiques et militaires.

Deux propositions faites par le Comité, concernant la comptabilité et l'administration de la Société, sont adoptées.

Les questions suivantes sont proposées par M. le lieutenant-colonel *Burnand* pour être soumises à l'examen des commissions:

1° Chercher le meilleur moyen de transporter le foin à cheval, soit en le filant, soit en le hâchant et en le pressant dans des sacs, etc.

2° Quel est le meilleur mode de bivouac pour les chevaux d'une batterie d'artillerie (le mode de règlement actuel ayant été souvent reconnu vicieux).

3° La rayure des carabines de gauche à droite amenant une déviation constante de la balle de gauche à droite, de combien pourrait-on dévier la mire de droite à gauche pour parer à cet inconvénient?

4° Quel est le meilleur système de hausse pour l'infanterie? Ne serait-il pas avantageux d'avoir deux hausses fixes, une à 200 pas et une à 800 pas?

Ces propositions, ainsi qu'une de M. Correvon, à Morges, concernant un nouveau système d'embrelage, seront examinées par des commissions qui feront rapport à la réunion de l'année prochaine.

M. *Cérésole*, premier sous-lieutenant d'artillerie, propose une adresse à M. l'ancien colonel Bontems pour lui exprimer les regrets du corps d'officiers vaudois au sujet de sa démission.

M. *Fonjallaz*, commandant de bataillon, demande au Comité s'il n'a pas de communications à faire sur deux questions dont il est nanti : 1° celle de la bibliothèque militaire et 2° des casernes vaudoises.

M. *Wenger*, colonel, répond qu'on demandera un local à l'Etat pour la bibliothèque, et que, quant à la question des casernes, c'était à lui à s'en occuper, mais qu'il n'a pu faire son rapport pour cette réunion.

M. *Fonjallaz*, commandant de bataillon, demande pour Cully l'honneur de recevoir la prochaine réunion des officiers. — Adopté à l'unanimité.

La séance est levée; le cortége s'est rendu au local du magasin à sel, décoré aux couleurs fédérales et cantonales, où eurent lieu le banquet et le bal.

RÉUNION DE L'OUEST.

(Corresp. part.)

Mon cher camarade,

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt dans votre *Revue militaire* la chronique de notre campagne de l'Ouest, et je viens ici, en toute franchise, vous demander une petite place pour appuyer quelques-unes de vos observations, pour en critiquer quelques autres et sabrer d'estoc et de taille, mais avec l'intention de faire le moins de blessés possibles.

Prenons vos observations critiques les unes après les autres. Vous dites que l'infanterie a été souvent trop débandée et les officiers pas assez fermes. Il y a du vrai; mais cela tient à plusieurs causes et pas seulement au défaut de surveillance des officiers subalternes. En premier lieu, il est difficile de faire longtemps *jouer* des soldats au combat sans danger avec le sérieux règlementaire. A force de se tirer dessus sans se faire de mal, ils perdent complètement l'habitude d'observer les distances et de se couvrir. Avec les tirailleurs surtout il s'en suit bientôt un désordre; les uns dépassent la ligne de la chaîne, les autres restent en arrière; les soutiens se reposent au lieu de veiller, les munitions s'épuisent sans raison, sans effet apparent, et le combat de ce genre, en se prolongeant, finit par devenir une farce pour tout le monde. Il y a certainement quelque chose à améliorer à cet égard; la tactique des combats simulés ne peut pas être la même que la tactique des combats réels; en cherchant à former le physique de la troupe, veillons à ne pas gâter son moral. Or, l'écueil de ces manœuvres simulées est de gâter le moral du soldat, de bouleverser ses idées en matière de combat, attendu que le facteur principal d'une opération manque, c'est-à-dire : l'effet des armes. Je ne veux pas trancher ici la question, mais seulement la recommander aux hommes d'étude. Plutôt que de faire des pétarades qui ne servent qu'aux oreilles, il serait peut-être préférable de ne pas tirer à poudre, ou de faire en sorte de ne tirer qu'une fois dans chaque position prise. Les tirailleurs en chaînes, qui souvent embrouillent les manœuvres en s'avançant individuellement sur des points qui seraient inaccessibles s'ils étaient défendus réellement, devraient, à mon avis, être supprimés et remplacés par quelque chose qui indiquât seulement la position de la chaîne, suivant la volonté de l'officier. Au lieu de former la chaîne, on pourrait, dans les terrains favorables, la diviser en deux sections ou pelotons marquant les ailes de la chaîne, toujours sous le commandement d'un offi-

cier; le centre pourrait être marqué par un sous-officier ou deux avec des guidons. En tout cas, les feux ne devraient être exécutés que par un ou deux sous-officiers des ailes.

Quant au cas particulier de notre infanterie, si elle s'est souvent débandée, il faut l'attribuer aussi à une faute, selon moi, du plan général de la campagne. Je ne veux pas discuter la question stratégique et me demander si, dans la supposition d'une attaque par le Jura, on attendrait l'ennemi *derrière* la Thièle; je veux parler seulement de l'exécution du plan. Or, je trouve que les premières journées, et surtout la première, ont été trop fortes pour les troupes. Faire, par exemple, d'un jour, sans manger et tout en manœuvrant, la course d'Orbe et environs jusqu'à Pomy, comme l'a fait une partie de la division Veillard, est trop pénible pour une entrée en campagne; les soldats n'ont pu manger leur soupe qu'à 8 heures du soir. Aussi le lendemain ils étaient trop fatigués pour prendre au sérieux un combat simulé. Chaque fois qu'ils le pouvaient, ils posaient leur sac, couraient après les fruits dans les vergers ou le vin dans les maisons; et plus d'un officier ferma les yeux sur la débandade du moment par pure commisération pour les fatigues de la veille.

On aurait dû commencer par de petites journées pour finir par de plus fortes, tandis qu'on a fait tout le contraire. Mais Rome ne s'est pas bâtie en un jour; une seconde fois, la chose ira mieux; car en certains petits détails, il n'y a que l'expérience qui instruise réellement.

Je vous concède aussi que le côté faible de nos officiers d'infanterie, surtout des officiers vaudois, c'est la manie d'être *bon enfant;* ils traitent trop leurs soldats en camarades. Si, dès l'entrée, ils montraient une sévérité bien placée et frappaient le relâchement dans son premier germe, s'ils punissaient sévèrement le *premier* homme qui ôte son col ou pose son sac, et non le *dizième* ou *douzième*, la discipline irait mieux. Il faut qu'une punition, tout en frappant un individu, ait en vue plutôt de prévenir les infractions que de les réprimer.

Quelques désordres qui ont eu lieu dans les distributions de vivres, de paille, etc., et dans la comptabilité, ont aussi pu influer sur la troupe. Mais ici, la première faute est à l'administration fédérale, qui a été par trop chiche du personnel nécessaire; il y avait disette d'employés du commissariat; le double ou le triple n'eût pas été de trop pour la besogne qui leur incombait. Un employé tout seul, par brigade, ne peut suffire. Pourquoi également n'a-t-on pas appelé des secrétaires d'état-major en plus grand nombre, soit pour les bureaux de division, soit pour ceux de brigades? Il n'en manque pas en Suisse, qui auraient besoin d'apprendre leur service, et il n'y en avait que deux pour toute la division de l'Ouest. Des colonels et lieutenants-colonels étaient obligés de copier souvent leurs lettres eux-mêmes.

Vous avez reconnu, avec chacun, que nos dragons avaient fort bien manœuvré. Je suis, en partie, de cet avis. J'ai aussi entendu le général hongrois Klapka, qui a suivi une partie des manœuvres, s'exprimer très favorablement sur notre cavalerie. Cependant on se laisse facilement éblouir par les mouvements rapides d'un escadron; de tout temps le cheval a fasciné le fantassin; mais les hommes du métier, qui ne se paient pas de galoppades, pensent que notre cavalerie, tout en étant en très bonne voie, a encore beaucoup à faire pour joindre les mouvements serrés aux actions promptes. Notre cavalerie a beaucoup gagné. Il serait dangereux qu'elle se reposât sur ses lauriers. Un fait regrettable est son système actuel de selles, qui blesse un grand nombre de nos chevaux à garot bas et arrondi. Il y a eu, le 13

septembre, environ 50 chevaux blessés dans la cavalerie de l'Ouest, la plupart par la selle.

Nos guides genevois se sont fort bien conduits, et je me joins de cœur à vos éloges. C'étaient des garçons intelligents et actifs qui, plus d'une fois, ont rendu de bons services et rempli des fonctions d'une haute responsabilité. Les guides sont les soldats de l'état-major, ayant souvent en leurs mains le sort d'importantes opérations, et servant presque autant d'adjudants que d'ordonnances. Aussi, était-il triste d'en voir chaque jour un de plus à pied, par suite des blessures de son cheval. Comme vous le dites, ils sont trop lourds pour leur service, trop lourds par leur équipement. Devant sans cesse voltiger d'un point à l'autre, ils devraient être équipés plus légèrement; le casque, entre autres, qui les écrase, est ici tout à fait déplacé. Une sabretache ou giberne pour leurs dépêches et les papiers de l'état-major, leur serait de la plus grande utilité.

Du reste, le rassemblement d'Yverdon a eu à lutter contre trois ennemis : 1° la pluie incessante des premiers jours, qui n'a pas permis les exercices préparatoires comme ils étaient combinés; 2° la dislocation subite nécessitée par les événements de Neuchâtel; 3° enfin, la détestable manie d'appeler des cadres sans troupes. Nos hommes ne sont pas faits pour suivre des cours de théorie, cours qui ne peuvent, d'ailleurs, jamais être bien complets en huit jours; trois jours de pratique avec la troupe sont plus profitables que sept de théorie en chambre ou avec des cordeaux.

RASSEMBLEMENT DE L'EST.

Les cadres sont entrés au service le 28 et ont commencé les exercices à Frauenfeld, Vigoldingen et Märstetten.

L'état-major de division se compose du colonel Ziegler, commandant en chef; colonel Funk, de Nidau, chef d'état-major; lieutenant-colonel Kern, de Bâle, adjudant-général.; ingénieur : capitaine Trefel; commandant de l'artillerie : lieutenant-colonel Herzog, d'Arau; commandant de la cavalerie : lieutenant-colonel Meyer, de Burgdorf. Instructeurs : MM. Isler, colonel; Müller, commandant; Wäger, major; Rustow, professeur.

Les corps qui y prennent part sont :

Sapeurs. Compagnie n° 2, de Zurich.

Pontonniers. Compagnie n° 2, d'Argovie.

Artillerie. Batterie n° 10, de Zurich.
» n° 8, de Saint-Gall (canons de 12).
» n° 18, d'Argovie.

Cavalerie. Compagnie de dragons n° 12, de Zurich.
» n° 14, de Saint-Gall.
» n° 16, d'Argovie.
» n° 14, de Thurgovie.
Compagnie de guides n° 5, des Grisons.
Demi-comp. » n° 8, du Tessin.

Carabiniers. Compagnies n° 2, de Zurich; n° 12, de Glaris; n° 20, d'Appenzell; n° 26, de Thurgovie.

Infanterie. Bataillons n°s 5 et 11, de Zurich; n° 63, de Saint-Gall; n° 22, des Grisons; n° 17, d'Argovie; n°s 14 et 49, de Thurgovie.

En somme, la division de l'Est a une batterie de 12, une compagnie de pontonniers et demi-compagnie de guides de plus que n'a eu la division de l'Ouest.

L'Assemblée fédérale a fini par adopter le nouveau fusil de chasseurs pour une compagnie par bataillon. Les frais seront payés les deux tiers par la Confédération et un tiers par les cantons.

Il serait désirable que quelques cantons fissent un pas de plus et missent leur seconde compagnie de chasseurs sur le même pied que l'autre. Quant au bataillon de chasseurs, n° 113, de Vaud, nous espérons qu'on le dotera en entier de cette nouvelle arme; car il n'y aurait pas de raisons pour faire des différences entre les compagnies sous le rapport de l'armement.

Nous aurions beaucoup désiré pouvoir donner à nos lecteurs un compte-rendu détaillé de l'intéressante réunion des cadets qui a eu lieu le mois dernier à Zurich; mais nous avons attendu en vain des communications sur lesquelles nous comptions.

Espagne. — On ne lira pas sans intérêt l'aperçu suivant des forces militaires de ce pays, telles qu'elles ont été arrêtées par le dernier budget.

Les troupes de ligne se composent de : 19 régiments d'infanterie à 3 bataillons; 7 régiments d'infanterie légère à 2 bataillons; 3 bataillons de chasseurs de la reine; 5 régiments de grosse cavalerie à 4 escadrons; 1 régiment de hussards à 4 escadrons; 8 régiments de cavalerie légère à 4 escadrons; 5 régiments d'artillerie à pied de 2 escadrons; 3 brigades d'artillerie à cheval; 6 brigades d'artillerie de place; 1 régiment du génie de 2 bataillons; 6 compagnies d'ouvriers.

Les troupes de la garde se composent : d'un bataillon de hallebardiers; d'un régiment de grenadiers à cheval de 4 escadrons; d'un régiment de cuirassiers; d'un régiment de chasseurs; d'un régiment de lanciers; de 2 batteries d'artillerie à cheval, de 3 batteries à pied, et de 4 régiments de grenadiers à 2 bataillons.

D'après cette énumération, l'armée espagnole peut donner un effectif d'environ 135,000 combattants, répartis en 12 capitaineries générales. Dans cette évaluation, les troupes coloniales ne sont pas comprises. Depuis deux ans, de grands progrès ont été faits pour l'armement des troupes et l'introduction des armes de précision, qui ont été données déjà à tous les bataillons de chasseurs et à plusieurs régiments d'infanterie.

Depuis deux ans aussi, on s'est beaucoup occupé de la réorganisation des milices, et les Cortès ont voté, en 1855, une somme de 10,000 millions de réaux (environ 2,600,000 fr.), pour l'armement de la milice nationale. On a fait confectionner des fusils de nouveaux modèles, et, lors des derniers événements, un grand nombre de bataillons de la garde nationale de Madrid étaient munis de ces armes perfectionnées.

— L'armée portugaise comprend un effectif de 24,000 hommes se répartissant comme suit : Etat-major général, 43; génie, 410; artillerie, 2,600; infanterie, 17,000; cavalerie, 3,209.

Piémont. — Le dernier budget du ministère de la guerre, voté par les Chambres, fixe à 49,220 hommes l'effectif de l'armée piémontaise, qui se compose de 37 généraux, 3,285 officiers et sous-officiers, 556 fonctionnaires ou employés militaires, et 45,342 soldats. Elle comprend, en outre, un total de 7,952 chevaux, dont 1,731 chevaux d'officiers et 6,221 chevaux de troupe.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE CORBAZ ET ROUILLER FILS, ESCALIER-DU-MARCHÉ, 20.

N° 11 17 Octobre 1856

REVUE MILITAIRE SUISSE

CONDITIONS D'ABONNEMENT : La **Revue militaire suisse** paraît deux fois par mois. Le prix pour le reste de l'année courante est fixé à 4 fr. 50. On s'abonne directement chez CORBAZ ET ROUILLER FILS, imprimeurs, Escalier-du-Marché, 20, à Lausanne. Pour ce qui concerne la rédaction, s'adresser à M. Ferd. LECOMTE, capitaine d'état-major fédéral.

LES TROUPES SUISSES AU SERVICE ÉTRANGER.[1]

IV.

Après avoir examiné dans le précédent numéro ce qui est relatif au service des Suisses en France, il nous reste à jeter un coup d'œil sur les autres Etats qui ont suivi cet exemple et compté des Suisses sous leurs drapeaux ; savoir l'Espagne, la Savoie et la Hollande, puis l'Autriche, Naples, Rome et Venise. L'Angleterre, la Prusse et la Suède n'ont eu que passagèrement des Suisses à leur service. Nous ne pouvons parler ici de tentatives isolées d'enrôlement faites par de petits Etats, tels que certaines villes impériales, par exemple Nuremberg avant les guerres de Bourgogne, le duché de Schleswig-Holstein, pour lequel le colonel Beck, de Bâle, chercha en 1633 à lever un régiment, et d'autres encore.

L'Espagne prit en 1574 les premières troupes suisses à son service ; le colonel Walther, de Roll, conduisit dans les Flandres un régiment recruté dans les Petits-Cantons et composé de 4,000 hommes. Le gouverneur Louis de Roquesens, après la première campagne, offensa tellement les Suisses par ses manières hautaines et orgueilleuses, qu'ils rentrèrent dans leurs foyers dès la fin de l'année.

Sous Philippe IV, ce service prit une extension plus considérable ; le colonel Gaspard Lussi, d'Unterwald, conduisit à deux reprises, en 1603 et 1607, un régiment de 3,000 hommes dans les Flandres, où périrent un grand nombre d'entre eux. En 1610, le colonel Conrad de Beroldingen recruta un régiment de 4,000 hommes qui fut employé dans le duché de Milan, appartenant alors à la couronne

[1] Voir les numéros 4, 6 et 7.

d'Espagne, et qui séjourna dans cette contrée jusqu'en 1644, après avoir été, dans l'intervalle, plusieurs fois licencié et réformé; les soldats étaient pour la plupart originaires des Petits-Cantons; Lucerne ne fit de capitulation avec l'Espagne qu'en 1664. Cette année-là, deux régiments de 3,000 hommes chacun partirent pour l'Espagne, sous le commandement des colonels Beroldingen et Closs; ils combattirent contre le Portugal, perdirent plus des trois quarts de leurs hommes, et furent licenciés en 1668.

Sous Charles II, quatre régiments, qui comptaient en moyenne un effectif de 2,500 hommes chacun, firent la guerre en Catalogne, de 1673 jusqu'en 1689; le régiment de Beroldingen se distingua particulièrement près de Girone, où il mit en déroute l'arrière-garde française. Ce fut le premier régiment espagnol où la baïonnette remplaça la pique. En 1686 et 1693, des troupes suisses en nombre à peu près aussi considérable furent employées dans le Milanais.

Philippe V fut le premier des rois d'Espagne qui prit à sa solde des régiments protestants; ils étaient commandés par André de Salis et le colonel Mayr, et avaient servi précédemment à Venise; en 1703, l'habit uniforme fut introduit dans le régiment lucernois d'Amrhin; deux régiments, sous le commandement des colonels Albertini et de Betschart, perdirent, de 1703 à 1706, les deux tiers de leurs hommes. Sous ce roi bigot, qui ne tarda pas à expulser de son royaume tous les officiers et soldats protestants qui ne voulurent pas se faire catholiques, les régiments devinrent permanents; à cet effet il y eut, en 1743, une nouvelle levée de quatre régiments, qui furent placés sous les ordres des colonels Sury, George Dunant (Irlandais, auquel le prince-abbé de Saint-Gall fournit un régiment), Joseph et Charles de Reding. Ce fut encore sous ce même roi que les Suisses firent la guerre pour la première fois sur un autre continent; deux régiments, sous les colonels Bessler, d'Uri, et Arregger, de Soleure, se battirent contre les Maures à Oran et à Ceuta.

Sous les successeurs de ce prince, ces quatre régiments déployèrent une grande bravoure dans toutes les guerres que l'Espagne entreprit; cependant les difficultés du recrutement en firent bientôt descendre l'effectif à 5,000 hommes, nombre qu'ils n'ont jamais dépassé jusqu'en 1805, où ils furent renforcés par des prisonniers de guerre autrichiens; dans les combats qui eurent lieu depuis 1807 jusqu'en 1813, les débris de ces régiments se distinguèrent d'une manière remarquable, mais non sans éprouver bien des vicissitudes; ils se recrutèrent en partie au moyen des déserteurs et des prisonniers des régiments suisses au service de France qui, de leur côté, se complétaient de la même manière par les régiments au service d'Espagne. Théodore

de Reding se distingua comme général, en contribuant puissamment à la fameuse capitulation de Baylen et en disputant la Catalogne au général Gouvion-Saint-Cyr; il tomba, mortellement blessé, à la bataille de Vals en 1809.

En 1823, les derniers débris de ces régiments furent incorporés à l'armée espagnole, et c'est ainsi que finit ce service étranger, sans que l'Espagne ait jusqu'à présent rempli ses obligations envers les officiers et les soldats licenciés. Les négociations entamées à cet effet n'amenèrent aucun résultat, et ces braves ont été frustrés de leurs espérances. On peut évaluer, et cela sans exagération, à 125,000 hommes le nombre des Suisses qui ont servi en Espagne depuis 1574 jusqu'en 1823 ; à l'exception de quelques régiments protestants, tous les autres ont été fournis par les cantons catholiques et par le prince-abbé de Saint-Gall.

On vit en 1582, pour la première fois, un régiment suisse au service de la Savoie, sous le règne du duc Charles-Emmanuel Ier: les 1500 hommes dont il se composait furent licenciés la même année, à la suite de réclamations faites par le gouvernement de Berne. Onze ans après, le colonel Lussi, qui, comme nous l'avons vu plus haut, entra au service d'Espagne, enrôla un régiment de 2,000 hommes, qui ne servit également qu'une année; à partir de cette époque, on vit presque toutes les années un nouveau régiment suisse entrer au service de la Savoie, pour être congédié au bout de douze mois; tous ces régiments se distinguaient par leur bravoure dans les différentes affaires auxquelles ils prirent part. En 1597, on enrôla comme gardes du corps 200 Suisses, qui furent organisés à peu près comme les Cent-Suisses en France, et dont le lieutenant-général de Kalbermatten fut le dernier commandant, en 1799. Sous Victor-Amédée II, 6000 Suisses se trouvaient au service de la Savoie, mais comme ils refusèrent, lors de la guerre de la succession (1707), de marcher contre la France, ensuite d'ordres émanant des cantons capitulés, ils furent congédiés. Plus tard, sous Charles-Emmanuel, une nouvelle capitulation fut conclue; en 1743 il y avait, outre la garde du corps, cinq régiments présentant un effectif de 10,600 hommes. Sous Victor-Amédée III, les régiments suisses furent amalgamés avec les régiments étrangers et cessèrent d'être envisagés comme troupes suisses; il n'y eut d'exception que pour le régiment valaisan de Courten et le régiment bernois de Roch, qui comptaient chacun 1413 hommes. Ces derniers, auxquels furent adjoints trois autres régiments formés des régiments suisses licenciés en France en 1792, et qui combattaient contre les Français en 1793 et 1794, furent dissous, ainsi que la garde du corps, lors de l'incorporation de la Savoie à la République

française, en 1799; leurs débris, après avoir dû combattre quelque temps avec l'armée française en Italie, formèrent plus tard le noyau du premier régiment suisse sous Napoléon. En 1814, le gouvernement sarde entra en négociations avec les Grisons au sujet d'un régiment, dont l'enrôlement ne tarda pas toutefois à être suspendu, de sorte qu'on peut dire que les capitulations finirent avec le siècle dernier. Le nombre total des Suisses au service de la Savoie, de 1582 à 1799, s'élève à près de 55,000 hommes.

A l'époque où la Hollande soutenait la lutte contre les Espagnols, pour s'affranchir de leur joug, ce pays avait déjà des Suisses à sa solde; c'est ainsi qu'on voit figurer à la bataille de Nieuport, le 2 juillet 1600, deux régiments suisses non capitulés, qui, placés au centre de l'armée hollandaise, contribuèrent éminemment au succès de cette sanglante bataille. Toutefois ce n'est qu'en 1676 qu'une capitulation fut conclue entre les Etats héréditaires et les cantons protestants, afin d'aider la jeune république batave à soutenir la guerre contre la France. Dès lors, jusqu'en 1712, elle compta sous ses drapeaux environ 23,000 Suisses, qui se distinguèrent particulièrement dans la guerre de la succession. Les différents généraux sous lesquels ils combattirent, le prince Eugène, Marlborough, le prince d'Orange, etc., paient un juste tribut d'éloges à leur bravoure, qui brilla surtout à la défense de Huy, à l'assaut de la citadelle de Liége, aux siéges de Bonn et de Limbourg, à la prise du Schellenberg près de Donauwörth, à la sanglante bataille de Höchstett, à la prise d'assaut de Trarbach, puis à la conquête du camp des Français sur la Ghette, et aux batailles de Rumillies et d'Oudenarde. Les siéges de Menin, de Lille, de Gand et de Tournay leur coûtèrent beaucoup de monde et surtout d'officiers. A Malplaquet (11 septembre 1709), six régiments suisses se battirent avec une valeur extraordinaire; le régiment Mai pénétra le premier dans les retranchements des ennemis, et son drapeau y fut planté par le prince d'Orange; les Suisses perdirent les deux tiers de leurs officiers et de leurs soldats; le régiment Metrail laissa tous ses officiers morts ou blessés sur le champ de bataille, et un porte-enseigne dut en prendre le commandement. Ce fut un jour de deuil pour toute la Suisse. Malheureusement il y avait aussi du côté des Français trois régiments suisses, de sorte que des frères se battirent encore ici contre des frères.

Le corps auxiliaire que les Etats-Généraux envoyèrent, en 1715, au roi George Ier contre le Prétendant, comptait six bataillons suisses. Ensuite de cet envoi et d'autres modifications, l'effectif des Suisses fut réduit à 5,100 hommes formant quatre régiments, qui furent portés à 7,200 hommes au commencement de la guerre de la succession,

en 1743, et qui, lorsque la Hollande prit, en 1748, une part plus active à la guerre, reçurent un renfort de 2,400 hommes; en outre, il fut levé cinq nouveaux régiments, dont quatre comptaient 2,400 hommes chacun, et le cinquième 1,200, de sorte qu'il y avait, en 1749, plus de 20,000 Suisses sous les drapeaux hollandais.

Dans les années paisibles de 1752 à 1780, ces troupes subirent une réduction, mais elles furent augmentées de nouveau lors des troubles provoqués par les patriotes hollandais, en sorte que 10,000 Suisses prirent part, en 1793, à la guerre contre la France. Ils furent licenciés, en 1795, après la conquête des Provinces-Unies; un grand nombre d'entre eux entrèrent au service de la France et de l'Angleterre.

En 1814, le prince d'Orange, devenu roi des Pays-Bas, conclut avec la Confédération une capitulation pour quatre régiments de 2,005 hommes chacun, formant un total de 8,020 hommes, lequel fut réduit plus tard à 6,800.

Le service des Suisses en Hollande finit en 1829; les députés belges surent si bien travailler les Etats-Généraux que ceux-ci consentirent enfin au licenciement des Suisses; cet acte dut provoquer de vifs regrets l'année suivante, lorsque la Belgique se sépara de la Hollande. Le peuple hollandais remplit ses obligations envers les Suisses de la manière la plus consciencieuse, et cette noble conduite mérite d'autant plus d'être signalée que la plupart des autres Etats, entre autres la France, accomplirent rarement leurs promesses. Le service de Hollande avait présenté en général une foule d'avantages sur celui de France; c'était une pépinière de nombreux officiers qui consacrèrent plus tard leur expérience et leurs connaissances au service militaire de la patrie; nous citerons entre autres M. le colonel Edouard Ziegler, qui servit dans le régiment de son père, M. le major-général Ziegler, encore vivant, et dont le mérite éminent est apprécié de tous les officiers suisses.

Après ce licenciement, un grand nombre de Suisses entrèrent dans les rangs de l'armée hollandaise; lors de la mémorable défense de la citadelle d'Anvers, le colonel Emmanuel de Goumœns rejoignit volontairement le brave général Chassé et mourut sur la brèche de cette citadelle si héroïquement défendue. Le général hollandais a donné les plus grands éloges à la valeureuse conduite de ce militaire.

De 1676 à 1829, la Hollande a compté sous ses drapeaux près de 80,000 Suisses.

L'Autriche n'a eu que temporairement des corps suisses à son service, tandis qu'un grand nombre de nos compatriotes ont constamment servi et servent encore en qualité d'officiers dans ses régiments, prin-

cipalement dans l'artillerie et le génie. Les troupes auxiliaires fournies par la Suisse aux empereurs allemands de la maison d'Autriche peuvent être évaluées à 30,000 hommes : 4,000 en 1496, à l'empereur Maximilien Ier lors de son expédition de Rome ; 15,000 au même souverain, en 1516 ; plus de la moitié périt à Marignan ; 10,000 à Charles-Quint, en 1521, lors de la conquête du Milanais. Plus tard, quelques régiments furent aussi fournis pour garder les possessions autrichiennes dans le Brisgau et dans la Forêt-Noire ; sous Léopold Ier (1702-1717), trois de ces régiments furent toutefois en partie employés sur le Rhin et en Italie. Charles VI et sa fille Marie-Thérèse eurent aussi à plusieurs reprises des corps suisses pour le même but.

Sous François Ier, il se forma, en 1799, quatre légions d'émigrés suisses, commandées par les colonels Rovéréa, Salis, Bachmann (général en 1815) et Courten ; ces troupes combattirent avec l'armée austro-russe en Suisse et en Italie, mais elles étaient payées par l'Angleterre, au service de laquelle elles entrèrent définitivement plus tard. Ajoutons que le général autrichien Hotzé, qui fut tué à Schännis en 1799, était aussi un Suisse.

Les corps auxiliaires compris, l'Autriche a eu environ 50,000 Suisses à son service ; on peut en déduire toutefois les 6,000 hommes des quatre légions comme appartenant à l'armée anglaise, puisqu'ils étaient à la solde de l'Angleterre. *(Schw. Militär-Zeitung.)*

CAMPAGNE DE 1799, EN SUISSE ET EN ALLEMAGNE,

D'APRÈS L'ARCHIDUC CHARLES, LES GÉNÉRAUX MASSÉNA, JOMINI, ETC.

(Suite.)

Les manœuvres de Jourdan et de l'archiduc entre le Danube et le Rhin aboutirent aux deux affaires d'Osterach et de Stockach, perdues par les Français, et après lesquelles l'armée française repassa le Rhin à Kehl et Vieux-Brissach les 5 et 6 avril, tandis que Jourdan lui-même se rendait à Paris.

D'autre part en Italie Schérer, après avoir vainement tenté de franchir l'Adige, s'était replié en-deçà de l'Adda ; au milieu d'avril, les Russes avaient fait leur jonction avec les Autrichiens, et Moreau, remplaçant de Schérer, n'avait eu d'autres moyens de préserver l'armée d'Italie contre les progrès des austro-russes, commandés par Souwarow, qu'en se repliant sur Turin.

C'est dans ces circonstances critiques que Masséna fut nommé général en chef des armées du Danube et de l'Helvétie, circonstances qui changeaient totalement sa position et qui devaient le forcer de changer de plan. Il ne s'agissait plus d'envahir le territoire impérial, mais

couvrir la Suisse pour maintenir les communications avec l'armée d'Italie, et tenir en échec les armées autrichiennes de Souabe et du Tyrol jusqu'à l'arrivée de renforts suffisants pour reprendre l'offensive.

L'armée d'Helvétie comptait à peine 30,000 hommes, s'étendant sur la ligne dangereuse dès le lac de Constance aux issues du Röttigau, avec la division Lecourbe, toujours enfermée dans les gorges étroites de l'Engadine en pointe avancée vers Martinsbruck. L'armée autrichienne comptait 30,000 hommes sur la frontière du Tyrol; 28,000 hommes le long du Vorarlberg jusqu'à Bregenz, 40,000 concentrés entre le lac de Constance, l'Aach et le Danube, menaçant les communications et les meilleures lignes de retraite avec la France; l'armée d'Helvétie n'était protégée de ce côté que par la brigade Purby en avant de Schaffhouse.

Convaincu de la nécessité de rallier la plus grande partie de ses forces et de les concentrer en Helvétie, Masséna ordonna un revirement général de toutes les troupes de l'Alsace vers la Suisse, préférant ce moyen à celui que préconisait le Directoire d'une nouvelle marche offensive de l'armée du Danube, partant de Kehl et de Bâle pour traverser la Forêt-Noire. Ce dernier moyen ne pouvant produire qu'une faible diversion tout à fait momentanée, Masséna s'arrêta au premier.

Dans la nouvelle position qu'il allait prendre, la ligne de l'Engadine au lac de Constance devenait d'une importance très secondaire, car elle était la plus éloignée des renforts et elle n'avait d'autre avantage que celui de ne pas céder spontanément les premières conquêtes et de retarder la réunion des forces ennemies; aussi ne dut-elle être que faiblement gardée.

Le 8 avril, les postes du Rhin dès la frontière des Grisons jusqu'au lac furent successivement diminués, et la division Oudinot qui occupait ce pays se retira sur Frauenfeld, pour servir de réserve contre les deux extrémités du lac de Constance.

Prévoyant le moment où le Rhin serait franchi, Masséna choisit la position centrale de Zurich comme point de centralisation en cas de retraite, et fit commencer à l'instant les travaux d'un vaste camp retranché sur le Zurichberg et le plateau de Wipschingen. Cinq à six compagnies de sapeurs français et quelques centaines de Suisses y travaillèrent, sous la direction du général Andréossy.

La division Vandame, partie de Vieux-Brissac, entra en Suisse par Bâle, le 11. Férino et Soult prirent la même direction, ainsi qu'une partie de l'armée d'observation. Vers la fin du mois, Masséna prit les positions suivantes :

L'armée se composait de neuf divisions d'inégales forces, réparties dans quatre grands corps. Le général en chef, dans le choix de ses com-

mandants d'ailes, s'était déterminé d'après les renseignements que lui avait fourni la voix publique plutôt que sur la connaissance personnelle des hommes.

Jérino passait à juste titre pour un homme capable et expérimenté; il eut le commandement de l'aile droite, qui comprenait les divisions Ménard, Lecourbe et Lorges, présentant un effectif de 24,000 hommes, l'artillerie et le génie compris.

Xaintrailles, gentilhomme rallié aux principes républicains, avait rendu des services à l'armée du Rhin et Moselle, et jouissait d'une certaine réputation. On lui confia l'aile gauche, qui n'avait que deux divisions, Souham et Legrand, fortes de 18,000 hommes de toutes armes.

Le centre, dont le général en chef se réserva le commandement, comptait quatre divisions, Vandamme, Oudinot, Tharreau et Soult, présentait un total d'à peu près 24,000 hommes, toutes armes comprises.

La réserve de cavalerie était formée de deux divisions. La grosse cavalerie avait pour chef le général Klein, et la cavalerie légère le général Ney. Le total de cette arme s'élevait à 4,086 sabres, y compris quatre compagnies d'artillerie légère.

L'ensemble de l'armée active présentait un effectif de 79,436 combattants de toutes armes, avec un matériel d'artillerie de 98 pièces attachées aux divisions et 48 au parc. Son organisation provisoire ne put recevoir son exécution immédiate. Férino ne se rendit pas à l'aile droite, pour cause de maladie. Lecourbe le suppléa et ne. laissa heureusement pas apercevoir son absence. Vandame, accusé d'exaction dans un bailliage du Wurtemberg, fut envoyé, par ordre du Directoire, à Lunéville pour rendre compte de sa conduite devant un conseil de guerre. — Les divisions occupaient les positions suivantes :

1° L'*aile droite* eut à défendre toute la ligne comprise entre Bormio et Constance :

Lecourbe occupait l'Engadine et Bormio, dans la Valteline : 1re division.

Ménard gardait les Grisons jusqu'au Luciensteig : 2e division.

Lorges, avec la 3e division, s'étendait en fournissant une chaîne de postes dans la vallée du Rhin, d'Azmoos à Rheineck et sur les bords du lac jusqu'à Munsterling.

2° Le *centre,* entre Constance et le Frickthal.

Oudinot se liait par sa droite à Lorges et avait sa gauche près de Stein.

Vandame gardait le Rhin de Stein à Eglisau.

Tharreau prolongeait la ligne jusqu'au confluent de l'Aar.

Soult, formant réserve, cantonnait dans les environs de Wyl.

3° L'*aile gauche* s'étendait vers le bas Rhin.

Souham couvrait le Frickthal et Bâle, entre l'Aar et Muningen.

Legrand (ci-devant St-Cyr), gardait Vieux-Brissach et Kehl, observant les débouchés de la Forêt-Noire.

4° La *réserve de cavalerie* occupait Bâle (la grosse cavalerie) et Zurich (cavalerie légère).

Enfin *Collaud* et *Dufour* étaient détachés avec dix corps d'armée, forts de 33,939 hommes; le premier surveillait les environs de Manheim, et le second eut son quartier-général à Coblentz.

Outre cela, Xaintrailles reçut l'ordre de prendre à Soleure quelques bataillons venant du Rhin et de les conduire en Valais, où les succès de Suwarow en Italie et l'approche des colonnes alliées venaient de rallumer le feu de la révolte.

La disproportion des forces réduisait Masséna à la défensive pour ne s'occuper que de sa propre sûreté. Il devait donc, avant tout, couvrir sa base d'opérations et ses communications avec elle; les positions qu'il prit tendaient à ce but.

Quant aux divisions laissées dans les Grisons, Masséna était hors d'état de les renforcer de manière à ce qu'elles pussent résister à Bellegarde; elles n'étaient proprement destinées qu'à observer l'ennemi. Cependant elles remplissaient un objet non moins important, celui d'assurer les communications avec l'armée d'Italie pendant la série des opérations. En effet, la communication par la Valteline était perdue; celle par le St-Gothard allait l'être incessamment, car les Autrichiens ne manqueraient pas de profiter de leurs avantages et de leur supériorité pour repousser l'aile droite des Français. Dès lors, la seule communication qui restât entre la Suisse et l'Italie était celle par le St-Bernard, passage qui avait d'ailleurs une haute importance pour la France, car c'était par ce seul point qu'elle pouvait envoyer des renforts en Italie. Masséna devait donc, de toute nécessité, pourvoir à la sûreté de cette communication en tenant un noyau de troupes à portée de gagner avec certitude la vallée du Rhône, tout en restant en communication avec le gros de l'armée, par les petits cantons. Tel était l'objet qu'avaient à remplir les divisions Lecourbe et Ménard.

Mais si l'emploi de ces deux divisions dans les Grisons est justifiée par les motifs qui viennent d'être énoncés, leur répartition n'est point excusable. Depuis les premiers jours d'avril, la division Ménard était répandue dans les Grisons et Lecourbe faisait, comme nous l'avons vu, une pointe très avancée du côté de Reims. Les Français observaient mal l'ennemi dans ces positions, ne couvraient point les Grisons et n'assuraient pas la retraite par la vallée du Rhône. Non-seulement les Autrichiens menaçaient, de Balzers, la base d'opération de Lecourbe sur

le prolongement de laquelle ils se trouvaient, et que Ménard seul n'était pas en état de défendre; mais ils pouvaient encore, de Munster, tomber sur le flanc de cette division et lui couper la retraite vers le St-Gothard.

Voici comment, au dire de l'archiduc, Masséna aurait dû manœuvrer:

Après avoir échoué dans une entreprise sur Feldkirch, il aurait dû s'attacher à donner plus de consistance au col de Ste-Lucie, en construisant de nouveaux ouvrages sur son revers et quelque blochaus pour couvrir la garnison contre le feu et les pierres lancées des hauteurs dominantes. Il eût été possible de prendre, sur cette base renforcée, telle attitude qu'on avait jugée convenable pour défendre les Grisons avec opiniâtreté. Les divisions Lecourbe et Ménard, concentrées entre Maienfeld, Coire et Lenz, où viennent aboutir tous les chemins des environs, pouvaient attendre tranquillement tous les rapports de leurs postes avancés et le développement des opérations de l'ennemi. Si les Autrichiens s'avançaient en forces, ou s'ils faisaient mine de vouloir gagner le St-Gothard sans qu'il fût possible de les prévenir, les deux divisions pouvaient toujours opérer leur retraite par les deux vallées du Rhin dans les petits cantons. Si, au contraire, l'ennemi, forcé de se séparer en plusieurs colonnes, faisait une faute dans la combinaison de ses marches, les divisions sortaient des vallées de la Plessur et de la Lanquat, traversaient les monts Albula, Fluela et Septimer pour se jeter sur la colonne la plus aventurée.

Les Autrichiens ne profitèrent point des avantages de leur position et laissèrent écouler tout le mois d'avril dans une inaction dont nous ferons bientôt connaître les causes, mais qui leur devint fatale; ils se bornèrent à des combats d'avant-garde assez insignifiants.

Ce fut à cette époque qu'eurent lieu les affaires de Schaffhouse et de Petershausen.

L'archiduc ayant résolu de chasser les Français de la rive droite du Rhin, chargea de cette opération le général Nauendorf, commandant de son avant-garde. Le 13 avril, le général Baillet Latour (Autrichien) replia les avant-postes français sur Schaffhouse. Le général Paillard, qui défendait cette ville, se hâta de réunir les troupes de sa brigade. Le général autrichien lui donna une demi-heure pour évacuer la ville. Paillard entra en pourparler, en vue de gagner du temps; mais Baillet, qui s'en aperçut, enfonça les portes de l'enceinte à coups de canon, pénétra dans la ville, poursuivit les Français de rue en rue et les rejeta sur le pont, leur unique voie de retraite. Ce pont, chef-d'œuvre de charpenterie, long de 134 mètres, n'avait que deux palées. Le général autrichien et l'autorité municipale, chacun de leur côté, avaient proposé au général français de le déclarer neutre; Paillard aima mieux le brûler.

Par ce moyen, il put opérer sa retraite avec sécurité, mais il priva l'armée française d'un important débouché. — Les impériaux, arrêtés par l'incendie, envoyèrent des nageurs enlever des embarcations amarées près du port, sur la rive gauche, et parvinrent ainsi à placer des postes sur cette rive.

Le lendemain, le général Piacseck, secondé par une flottille qu'avait équipée un officier de marine anglaise à Bregenz, enleva aux Français Petershausen, après une courte résistance des faibles postes qui occupaient la ville.

Revenons aux causes qui empêchèrent les Autrichiens de rien entreprendre de sérieux dans le mois d'avril: L'archiduc avait fixé le 10 avril pour une opération sur Zurich, à laquelle Hotzé devait concourir en s'avançant du Vorarlberg par St-Gall. Tout était préparé, proclamations amicales aux Suisses, etc., lorsque l'inspecteur général des vivres déclara l'impossibilité où il était de fournir les munitions de bouche nécessaires. Cet obstacle, qui n'était pourtant pas insurmontable dans un pays comme la Souabe, joint à la maladie de l'archiduc qui le força de remettre son commandement à Wallis, et enfin les ordres de la cour de Vienne, paralysèrent l'armée autrichienne. La cour de Vienne trouvait l'entrée en Suisse à l'ouest du lac de Constance trop hasardée; elle recommanda beaucoup de ne pas dégarnir le Tyrol et le Vorarlberg et ordonna expressément que l'opération principale fût dirigée de ces deux derniers pays dans les Grisons. Plus tard, elle enjoignit d'attendre l'arrivée des 40,000 Russes que Korsakow amenait à travers l'Allemagne, pour pénétrer en Suisse par la Souabe sans trop exposer l'Allemagne. Or les Russes ne pouvaient être rendus sur le Rhin qne dans le courant de juillet!! C'est ainsi que des obstacles sans cesse renaissants entravèrent l'activité de l'archiduc.

OPÉRATIONS DE BELLEGARDE.

De son côté, Bellegarde éprouvait des difficultés plus grandes encore pour diriger ses opérations du Tyrol dans les Grisons, parce qu'il fallait, pour l'offensive dont il était chargé, l'emploi d'un grand nombre de troupes qu'il ne pouvait nourrir qu'avec des peines infinies, et pour un temps très limité dans ces montagnes inhospitalières. L'armée du Tyrol, qui avait été considérablement renforcée, manquait encore, au mois d'avril, des objets les plus nécessaires pour entrer en campagne, grâces à la mauvaise organisation du commissariat des guerres qui était indépendant du général en chef et ignorait le but des opérations.

En vertu des ordres venus de Vienne et requis par Suwarow, Bellegarde résolut de pénétrer dans l'Engadine le 22 avril. Mais la neige tombée sur les hauteurs en grande quantité le força de donner contre-

ordre. Un petit corps de 1 bataillon et 6 compagnies d'arquebusiers, parti d'Ischyl, dans le Paguause, le 21 au soir, ne reçut pas le contre-ordre et passa le mont Jimpen, chassa les Français de Manos et pénétra au milieu de leurs cantonnements à Rennes. Ce corps fut entièrement défait après avoir disputé longtemps Rennes aux Français.

Enfin le 30 avril, les Autrichiens entreprirent l'attaque décisive.

Lecourbe s'était posté sur une pente saillante de Jimpen qui descendait vers l'Inn, en arrière du Ramoschbach, torrent encaissé dans un lit de rochers qui couvrait la position : Manos et Rennes sont devant ce ruisseau. A droite, une redoute fraisée dominait et battait la rive opposée de l'Inn; quelques ouvrages moins considérables protégeaient le front de la position ainsi que le flanc tourné vers la rivière.

Cette position, malgré tout ce qu'on avait pu faire, avait le défaut inhérent à beaucoup de positions de montagnes, à savoir que sa gauche appuyait à des montagnes très élevées sans doute, mais qui n'étaient pas impraticables.

Les Français étaient échelonnés dans la vallée et des postes gardaient les sommets des montagnes sur les deux rives de l'Inn.

Bellegarde s'avança, le 30 avril, avec 20 bataillons dont 10, dirigés par lui-même, devaient déboucher de Martinsbruck sur le front de la position de Rennes, pendant que le général Haddick, avec les 10 autres bataillons, ferait des attaques de flanc à Schulz et à Zernetz. A 3 heures du matin, 6 bataillons autrichiens s'avancèrent par la route contre les avant-postes français établis à Struda, Schlafflur et Schleims, pendant que 3 bataillons longeaient les hauteurs sur les deux rives de l'Inn, la colonne de droite par les flancs du Mondimer sur Schleims, celle de gauche rencontrait la rive droite de l'Inn par les prés de Meiss et Glamaschot pour gagner le pont de Struda et seconder ainsi l'attaque de Schleims et de Schlafflur. En même temps, comme le 22, un bataillon descendait du Jimpen sur Manos.

Lecourbe n'avait sur ce point que la 38e, commandée par Desmonts, dont les grenadiers formaient réserve à Saraplagna. Desmonts retira ses troupes derrière un épaulement qui coupait la route à Struda, et à l'aide d'une petite pièce d'artillerie, il repoussa trois fois les attaques de l'ennemi. Mais enfin, tourné par sa gauche, il se retira derrière Saraplagna, où il tint assez longtemps pour se faire rejoindre par 8 compagnies qui luttaient dans les montagnes de la rive gauche contre les flanqueurs autrichiens. A 9 heures du matin, tout son monde étant réuni, il traversa Rennes et vint border les retranchements élevés en arrière de la Varana (ou Ramosch), où se trouvait déjà un bataillon de la 44e. Bellegarde, pressé d'en finir, passa la Varana à son confluent et vint attaquer avec fureur la redoute fraisée qui flanquait la

droite des ouvrages. Mais il ne put l'enlever et ses efforts, renouvelés plusieurs fois, furent déjoués par la fermeté des troupes de Desmonts; à la fin de la journée, ces braves avaient épuisé toutes leurs munitions et ne se défendaient plus qu'avec des pierres. La nuit survint, laissant les Autrichiens au pied des hauteurs couronnées par les retranchements français.

RÈGLES DE TIR DU FUSIL D'INFANTERIE SUISSE.

Les armes de précision, à l'ordre du jour maintenant, ne devraient pas faire négliger le fusil ordinaire de munition. L'on sait que beaucoup d'officiers continuent à le considérer comme l'arme de guerre par excellence, malgré son infériorité dans le tir à la cible.

Afin de réveiller l'attention sur ce point important de l'art militaire, nous avons cherché les règles de tir de ce fusil, en nous servant des formules du *Cours élémentaire de balistique* du colonel Didion. — Des mesures prises à l'arsenal de Morges sur le modèle-type du fusil fédéral ont donné pour les dimensions qui intéressent le tir (en millimètres ou tiers de ligne) :

Calibre	17,5
Longueur de l'âme	1050
Demi-diamètre extérieur du canon à la culasse	16,05
Cran de mire sur le canon	7,5
Somme, ou cran de mire sur l'axe du canon	23,55
Demi-diamètre extérieur vers le guidon	10,8
Guidon sur le canon	6,0
Somme, ou guidon sur l'axe du canon	16,8
Différence entre les hauteurs du cran de mire et du guidon sur l'axe .	6,75
Distance du cran de mire au guidon	995
Balle, grande lunette	16,4
» petite lunette	15,8
Moyenne ou diamètre de la balle	16,1

D'où l'on conclut pour le poids de la balle . . . . . . 24,2 grammes soit de 20 à 21 balles à la livre.

La charge de poudre est de 1/4 d'once ou . . . . . . 7,8 »

La vitesse initiale résultant des éléments précédents serait de 428 mètres par seconde, en admettant l'identité des poudres suisse et française. Nous avons adopté 430 mètres. C'est là que gît principalement l'incertitude de nos calculs; tout comme les variations dans la vitesse, d'un coup à l'autre, est une des causes notables des écarts qu'on observe dans le tir du fusil.

L'inclinaison de l'axe du canon, indéfiniment prolongée, sur la ligne de mire, s'obtient en divisant 6,75 par 995; c'est 0,006784, correspondant à un angle de mire de 23 minutes. Mais la balle ne part pas suivant cette inclinaison. On a observé, en effet, que le fusil s'abaisse un peu au moment du feu et les expériences françaises

ont donné 0,000777 pour la valeur de cet abaissement. Il n'y a guères de raison pour qu'il n'en soit pas de même de notre fusil fédéral. L'inclinaison du canon sur la ligne de mire se trouverait donc réduite à 0,006, en négligeant des quantités complètement insignifiantes. L'importance de cet abaissement n'est pas bien grande, puisqu'à 1000 pieds elle a pour effet d'abaisser la balle de 7 à 8 pouces et ainsi à proportion. Cependant nous en tiendrons compte comme affaire de calcul.

La résistance de l'air est proportionnelle à sa densité. Ceci nous a engagé à ne pas supposer notre fusil tiré au bord de la mer, mais bien à 500 mètres sur ce niveau. A cette altitude, la densité de l'air est diminuée de 1/20 environ et sa résistance d'autant. L'on trouve, en faisant le calcul dans les deux cas, que cette différence de densité change les hauteurs de la balle à 300, 400 et 500 pas, de 2, 6 et 15 pouces. C'est sans doute peu de chose, mais il ne nous en coûtait pas davantage d'introduire cette considération dans le calcul.

Trajectoire et règles de tir du fusil fédéral.

DISTANCES	ABAISSEMENT sous l'axe.	QUANTITÉS DONT IL FAUT VISER		HAUSSES sur le canon à la culasse.
		au-dessous du but.	au-dessus du but.	
Pas.	Pieds.	Pieds.	Pieds.	Lignes.
50	0,14	0,5	»	»
100	0,62	0,8	»	»
150	1,57	0,6	»	»
200	3,14	»	0,2	»
250	5,51	»	1,8	»
300	8,92	»	4,5	4,5
350	13,65	»	8,5	»
400	20,06	»	14,1	7,2
450	28,59	»	21,9	»
500	39,75	»	32,3	11,1
550	54,16	»	46,0	»
600	72,62	»	63,7	16,6

Les distances horizontales sont en pas : 4 pas pour 3 mètres.

Les distances verticales en pieds.

La colonne intitulée : *Abaissement sous l'axe*, indique de combien la balle est tombée à partir de sa direction initiale, qui est en moyenne le prolongement de l'axe du canon. Comme cette quantité est très sensiblement indépendante de l'inclinaison de l'axe pour une douzaine de degrés en dessous ou en dessus de l'horizon, elle pourra servir au tracé de la trajectoire dans ces limites. On prendra commodément un pouce pour représenter 50 pas et une ligne ou une demi-ligne pour représenter un pied. — On trouve dans la colonne suivante les règles de tir du fusil, c'est-à-dire, pour une arme qui n'a qu'une seule ligne de mire, les quantités dont on doit viser au-dessous ou au-dessus du but pour l'atteindre, suivant les distances. Ces quantités se déduisent de celles de la colonne précédente et de l'inclinaison du canon sur la ligne de mire, savoir 0,006 en tenant compte de l'abaissement du fusil dont nous avons parlé. Par exemple, à 400 ou 1000 pieds, si la balle ne tombait

pas, si elle suivait l'axe même, elle serait à 6,00 pieds au-dessus de la ligne de mire (0,006 multiplié par 1000); mais à cette distance elle est tombée de 20,06 pieds. Donc elle est à 14,06 en dessous de la ligne de mire; à quoi il faut ajouter la hauteur du guidon sur l'axe (6 lignes); l'on trouve ainsi 14,1 pieds (en négligeant les centièmes) pour la quantité dont la balle arriverait sous le but visé à 400 pas. Donc, pour qu'elle atteigne ce but, il faut viser 14,1 au-dessus. — On voit dans le tableau que le point qu'il faut viser directement pour l'atteindre est vers 200 pas. Un calcul spécial donne 194 pas pour cette distance, qui s'appelle, comme on le sait, le but en blanc.

En deçà du but en blanc, on tirerait trop haut si on y visait directement, mais de quantités si petites (voir le tableau) qu'elles sont de nulle considération dans la pratique. Il en est de même au-delà du but en blanc jusque vers 300 pas. A cette distance, le point touché est de 4 1/2 pieds en dessous du point visé, ensorte qu'on peut donner pour règle de viser à la coiffure. Plus loin, les règles de tir ne sont plus praticables; on ne peut raisonnablement prescrire de viser 10, 20, 30 pieds au-dessus du but; ce serait beaucoup plus facile à prescrire qu'à exécuter. Nous avons mis dans une dernière colonne les hausses qu'il faudrait employer pour donner au canon l'inclinaison convenable. Ces hausses se placeraient à la culasse vers le cran de mire. Ceci à titre de renseignement, mais nullement comme chose bonne à proposer.

En plaçant la hausse à 2 1/2 pieds du guidon, soit à 8 pouces de la culasse, le calcul de cette hausse est extrêmement simple. Divisez la quantité dont il faut viser au-dessus du but par le nombre de pas, ajoutez la hauteur du guidon sur le canon (2 lignes), et vous aurez la hausse pour cette distance et à cette place. Ainsi à 500 pas, il faudrait viser 32 pieds au-dessus du but; divisant ce nombre par 500, on trouve 6 lignes, plus 2, fait 8 lignes pour la hausse de 500 pas. Or, en plaçant le pouce de la main gauche plié sur le canon, le sommet de l'articulation serait à peu près à cette hauteur et pourrait servir de hausse.

On trouverait de la même manière qu'à 400 pas, il faudrait mettre le pouce à plat sur le canon et viser tangentiellement à l'angle.

En résumé, les pratiques du tir de notre fusil seraient :

En deçà de 300 pas, visez directement.

A 300 pas, visez à la coiffure.

A 400 pas, mettez le pouce étendu en travers du canon.

A 500 pas, mettez le pouce plié à cheval sur le canon.

Nous avons donné le point de la trajectoire à 600 pas seulement comme renseignement intéressant; à cette distance, les déviations sont si grandes qu'une règle de tir n'aurait pas d'application réelle.

Sans doute que ces règles, déduites de considérations théoriques, n'ont pas la valeur de règles expérimentales. Mais le seul élément douteux est la vitesse initiale; et pour donner une idée de son influence, nous dirons que, si l'erreur sur cette vitesse était de 1/20 ou 20 mètres, ce qui n'est guères admissible, il en résulterait une erreur du double, soit 1/10 sur la hauteur de la trajectoire; à 500 pas, cette

erreur serait donc d'environ 4 pieds. Une fois cet élément admis, les autres déductions peuvent être considérées comme équivalentes à des données expérimentales, ainsi que nous l'avons vérifié dans le calcul du tir du fusil français. En attendant ces expériences ou la publication de celles qui auraient déjà été faites, nous espérons que notre petit travail ne sera pas sans quelque utilité et qu'il pourra être lu avec intérêt par bien des officiers. F. BURNIER, *capitaine.*

NOUVELLES ET CHRONIQUE.

Les dommages causés par les manœuvres de la division de l'Ouest, et estimés par M. le commandant Besson, expert fédéral, se sont montés en tout à 4,894 fr., y compris les dégâts des forêts.

M. le lieut.-colonel Burnand est parti vendredi dernier pour Paris, avec des modèles de fusil Prélat-Burnand, perfectionnés selon les observations qui lui avaient été faites.

Les troupes de la réunion de l'Est ont commencé le 8 octobre, leurs opérations de campagne, le corps défensif (ou de l'Ouest), composé des brigades Benz et Paravicini, prit position à Mærstetten, Vigoldingen, Mühlheim et Pfyn, et se retira au-delà de la Thur. Le 9, il se retira sur Oberkirch protégeant Frauenfeld. Le 10, il prit à son tour l'offensive, renforcé de la brigade Salis. Le corps offensif (ou de l'Est) dut se replier au-delà de la Thur.

Les manœuvres du camp de l'Est ont été terminées, samedi dernier, par de grandes manœuvres de brigades. Le colonel Ziegler, accompagnant l'inspecteur fédéral Egloff, passa l'inspection de la division entière, enfin la troupe fit l'exercice à feu, puis eut lieu le défilé corps par corps. Une foule énorme, dans laquelle on remarquait grand nombre de militaires des Etats voisins, a suivi les mouvements de parade de cette dernière journée. Ce camp laissera d'heureuses et utiles suites.

Nous espérons pouvoir donner un compte-rendu plus détaillé des opérations.

Vaud. — *Nominations d'officiers.* — Dans sa séance du 4 octobre 1856, le Conseil d'Etat a nommé M. *Jaccard*, Auguste, à Ste-Croix, 1er sous-lieutenant de mousquetaires n° 2 de réserve, au 6me arrondissement. — Le 7e dit, il a nommé M. *Duplan*, Samuel-François, à Vevey, 1er sous-lieut. de mousquetaires n° 3 de réserve, au 1er arrond. — Le 9e dit, M. *Dubois*, Sigismond, à Rolle, 1er sous-lieut. de chasseurs de gauche d'élite, au 4me arrond. — Le 10e dit, M. *Mottaz*, Jean-Pierre, à Syens, lieutenant de chasseurs de gauche d'élite, au 1er arrondissement.

— L'école de théorie pour les officiers s'est ouverte le 4 octobre, à Lausanne. Elle se compose de 46 sous-lieutenants, dont 4 de carabiniers, d'un quartier-maître et d'un capitaine aide-major. Tous ces officiers sont casernés. — Le 15, s'est ouverte, à Lausanne, l'école des commis et sous-commis d'exercice, au nombre d'une cinquantaine, école qui, comme la précédente, durera six semaines. Le 16, s'est ouverte l'école de trompettes pour une trentaine de recrues, durant jusqu'à la fin de l'année.

Valais. — Le 4 octobre, le bataillon Amaker a terminé son cours de répétition à St-Maurice. Il a été inspecté le 3 par l'inspecteur du 13me arrondissement, M. le colonel fédéral Veillon, Charles, qui a été à même d'exprimer sa satisfaction sur la tenue et l'aptitude de ce beau bataillon.

Les manœuvres qui ont eu lieu sur la place d'armes, ont prouvé entr'autres que MM. les officiers connaissaient convenablement leur service et avaient tout l'ascendant désirable sur leurs soldats.

Le soir un banquet offert par le Conseil d'Etat a réuni le corps d'officiers et les principaux fonctionnaires de la localité. Le Conseil d'Etat y était représenté par M. de Bons, directeur du département militaire.

ERRATUM. A la page 187 du précédent numéro, 3me ligne en remontant, lire 28 millimètres au lieu de 18.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE CORBAZ ET ROUILLER FILS, ESCALIER-DU-MARCHÉ, 20.

N° 12 31 Octobre 1856

REVUE MILITAIRE SUISSE

CONDITIONS D'ABONNEMENT : La **Revue militaire suisse** paraît deux fois par mois. Le prix pour le reste de l'année courante est fixé à 4 fr. 50. On s'abonne directement chez CORBAZ ET ROUILLER FILS, imprimeurs, Escalier-du-Marché, 20, à Lausanne. Pour ce qui concerne la rédaction, s'adresser à M. Ferd. LECOMTE, capitaine d'état-major fédéral.

CAMPAGNE DE 1799, EN SUISSE ET EN ALLEMAGNE,

D'APRÈS L'ARCHIDUC CHARLES, LES GÉNÉRAUX MASSÉNA, JOMINI, ETC.

(suite.)

La colonne de Haddick s'était rassemblée le 29 dans les environs de Tauffers; elle marcha le 30 par le col et le val de Schärl sur Tarasp et Schulz; 1 bataillon, flanquant la droite, gravit le mont Tête-de-Rose pour surprendre le pont de Blatta-Madu; à gauche, une petite colonne, remontant le col de Tschirfs, devait insulter le pont de Zernetz. Enfin, 3 bataillons devaient, de Ste-Marie, observer les débouchés du côté de Bormio et suivre plus tard par le col de Tschirfs.

Un seul bataillon de la 44e défendait l'étroit vallon du Schärthal; mais les Français avaient rompu tous les sentiers, retranché plusieurs postes qu'il fallait emporter successivement et organisé la défense avec tant d'intelligence que Haddick, employant la journée entière à la vaincre, fut obligé de coucher avec ses troupes harassées sur les hauteurs de la rive droite, car Lecourbe avait détruit le pont de Schulz et son artillerie battait tous les gués de manière à rendre le passage impossible.

L'attaque dirigée sur Zernetz par le col de Tschirfs n'eut pas plus de succès. La 36e laissa les Autrichiens s'embarrasser dans plusieurs lignes d'abattis dont elle avait garni ce passage; puis les chargeant avec vigueur, elle leur enleva 4 à 500 prisonniers, parmi lesquels le prince de Ligue, major du régiment de son père.

Dans cette journée, où les Autrichiens laissèrent plus de 2,000 hommes sur le champ de bataille, les Français en eurent à peine 30 de combat; jamais ils n'avaient déployé tant de courage, d'a

d'ensemble. — Cependant Lecourbe ne se laissa point abuser par ses succès; pénétré du danger de sa situation et de l'impossibilité de résister à tant d'ennemis, il remonta l'Inn pendant la nuit et vint prendre position à Suss. Le général Desmonts, chargé de rompre les ponts, resta avec l'arrière-garde à Lavin.

Bellegarde, à la tête de ses colonnes réunies, marcha le 1er mai sur les hauteurs escarpées de Flettan et porta son avant-garde sur les bords du ruisseau de Tasna, contre Ardelz.

Si Lecourbe eût continué son mouvement dans la journée du 1er mai, Bellegarde n'aurait pu l'attendre; mais il attendait la brigade Loison, qu'il croyait en retraite par le val Poschiavo, et qui se retirait, au contraire, sur Morbegno. Ce retard permit aux Autrichiens de l'attaquer le 2.

Bellegarde se porta, le 2 mai, sur Lavin, flanqué par une colonne qui marchait à même hauteur que lui sur la rive droite de l'Inn. Forcé de s'arrêter à Guarda pour rétablir le seul point de communication que l'ennemi avait rompu, il fit passer une partie de ses troupes de l'autre côté de la rivière. Les Français rallièrent leurs postes derrière Lavin et firent une longue résistance; Desmonts ne quitta Lavin que lorsqu'il se vit débordé et tourné par les montagnes. Avant d'arriver à Suss, au moment où les Français traversaient une petite plaine, Bellegarde envoya sur eux un parti de cavalerie qui jeta quelque désordre dans les rangs de la 44e, la rejeta dans le village où les Autrichiens entrèrent pêle-mêle avec les Français, et où ils firent des prisonniers, le général Desmonts entr'autres. Mais un bataillon de la 38e, et Lecourbe, arrivant lui-même avec la réserve des grenadiers, favorisèrent le ralliement de la 44e. Lecourbe fit mine de défendre le village de Suss et le défilé du val Fluela, mais il était déjà débordé par les montagnes lorsque les Autrichiens prirent Suss et débouchèrent du village. Il tomba sur eux des hauteurs de sa position et remporta quelques avantages; mais à l'arrivée du gros de la colonne ennemie il fut ramené dans le défilé de Zernetz, où il reçut une blessure au bras et où il chercha à se maintenir pour rallier le détachement qui occupait Jorno. Malgré sa blessure, Lecourbe, sans perdre la moindre partie de son énergie, opéra sa retraite sur Pont sans être entamé, ni laisser un seul blessé ou une voiture au pouvoir de l'ennemi. Son arrière-garde le suivit le 3 au matin, après avoir brûlé le pont de Zernetz.

Dans la nuit du 3 au 4, après avoir détaché un bataillon sur Chiavenna, où Loison devait arriver le 3 ou le 4, Lecourbe passa l'Albula avec les 5 bataillons qui lui restaient, et prit position le 4 à Lenz. Il fit garder les passages de Fluela et de Scaletta, ainsi que le poste de Weissenstein sur l'Albula; un détachement occupa Davos. L'arrière-garde suivit Lecourbe dans la journée du 4.

Bellegarde, qui se trouvait le 3 à Suss, fit occuper le 4 Brais et Zimmel, poussa des détachements au-delà de Ponte, sur l'Albula et vers Silvaplana ; il campa le 6 à Zernetz.

Le 6 mai, Lecourbe porta son quartier-général et la réserve à Tusis, se liant avec la droite de la division Ménard, qui occupait Splügen ; il envoya de forts détachements aux débouchés des monts Julier et Septimer. Il comptait communiquer avec Loison par Casaccia ; mais déjà les coureurs de Bellegarde s'étaient montrés sur ce point, et Loison n'ayant pas une ration de pain à donner à ses soldats, pressé d'ailleurs par des forces supérieures (Rohan et Strauch), évacua Chiavenna le 8 et fit sa retraite sur le Splügen par le val St-Giacomo. Lecourbe se hâta de le diriger avec 3 demi-brigades sur Bellinzona, par le val Misocco, pour rétablir les communications par le St-Gothard ; puis, laissant la garde des débouchés du Splügen et de l'Albula à la brigade Chabran, il passa lui-même le Bernardin et arriva le 10 à Bellinzona.

Voyons ce qui s'était passé du côté de Chiavenna qui forçât la retraite de Loison :

Le 28 avril, au moment où Bellegarde préparait son expédition contre l'Engadine, il avait détaché cinq bataillons et un demi escadron qui, sous le colonel Strauch, s'étaient rendus par Ponte di Legno dans le val Cammonica. Straub avait occupé le mont Martarolo et établi sa communication avec l'armée d'Italie par Edolo, en suivant le cours de l'Oglio jusqu'à Lovère (bords du lac d'Iseo). Suwarow ordonna à cette colonne de se rattacher à son aile droite par Palazzolo (sur l'Oglio après sa sortie du lac d'Iseo) ; mais les circonstances ayant changé dans l'intervalle, car Suwarow venait d'occuper Milan, le maréchal expédia un nouvel ordre à Strauch de diriger sa marche de Lovère par Ponte di Nozza, dans le val Brembana et de se porter par Morbegno sur Chiavenna, où la tête de la colonne arriva le 8 au soir ; quatre bataillons, restés en arrière sur le Tonale, furent appelés par Bellegarde à marcher, le 5, sur Tirano, afin de suivre Strauch lorsqu'il déboucherait du val Brembana sur Morbegno. Le même jour 8, la brigade Rohan, détachée par Suwarow vers la Suisse, arrivait à Lugano.

C'était l'approche de ces troupes qui avait forcé Loison à la retraite sur le Splügen.

ENTREPRISE DE HOTZÉ SUR LE COL DE SAINTE-LUCIE.

Lorsque Bellegarde entreprit ses opérations sur l'Engadine, il était convenu avec Hotzé d'une attaque contre le col de Ste-Lucie, qui vait avoir lieu le 1er mai, et pour laquelle il envoya cinq bat de renfort qui partirent du Paznaun et du Montaffun, sous l du colonel St-Julien. Cette brigade était destinée, après la

Luciensteig, à revenir par le Prettigau en se portant sur Zernetz, Küblis, Zumkloster et Davos, d'où elle rentrait en communication avec les troupes de l'Engadine. Pour faciliter cette expédition, un autre détachement de demi bataillon devait sortir de Montaffun, le jour-même de l'entreprise, traverser le mont Schlapiner par le sentier de Gurgellen et faire une fausse attaque sur le poste français de Zumkloster.

Le 30 avril au soir, Hotzé rassembla ses troupes et en forma quatre colonnes :

1° La *première*, forte de 1 1/2 bataillon, envoyée la veille dans la vallée de Gamperthon, devait prendre le col de Ste-Lucie à dos par le pâturage de Maienfeld et décider le succès de l'entreprise.

2° La *deuxième*, 1 bataillon, gravit dans la nuit le Falkniss pour emporter, au point du jour, le hameau du Guschen et descendre sur le flanc droit de l'ennemi.

3° La *troisième*, 1 bataillon et 1 escadron, se forma sur la route de Balzers, pour amuser les Français sur leur front où ils étaient presque inattaquables.

4° La *quatrième*, 3 1/2 bataillons, sous St-Julien, se posta à 1 heure du matin derrière le village de Mels, au bord du Rhin ; elle devait s'emparer de la montagne de Fläsch, tourner par la droite les retranchements et se réunir sur les derrières de l'ennemi avec la première colonne.

Il était convenu que le feu de la première colonne serait le signal de l'attaque pour les trois autres.

Deux bataillons et un escadron restèrent en réserve à Balzers.

La première colonne n'arriva pas à sa destination; soit incapacité, soit lâcheté de son chef, elle s'égara.

L'avant-garde de la deuxième colonne rencontra bientôt les piquets des Français du côté de Guschen ; il s'en suivit une fusillade que les deux autres colonnes prirent pour le signal convenu de l'attaque.

La troisième colonne chargea sur le champ les avant-postes français sur la route de Balzers, les repoussa dans leurs retranchements, et son feu s'étendit sur tout le front.

St-Julien, avec la quatrième colonne, s'était ébranlé au point du jour et avait traversé les prairies jusqu'au versant de la montagne de Fläsch dans le Rhin. Il y laissa un piquet afin d'observer le rivage, gravit la paroi de la montagne, pénétra dans l'abattis qui la couronnait, surprit les postes Français, franchit les rochers, emporta le village de Fläsch, et, après deux heures de combat, mit l'ennemi en fuite avec une perte très sensible. C'étaient quatre compagnies de la 14e légère qui défendaient ce poste garni d'abattis, quatre autres compagnies couvraient l'espace compris entre Fläsch et le fleuve.

Après avoir culbuté les Français et pris Fläsch, St-Julien s'avança sur Maienfeld, où il devait opérer sa jonction avec la colonne du Gamperthonthal.

Au lieu de brusquer sur Luciensteig une attaque que la faiblesse de sa garnison eût pu faire réussir, St-Julien perdit plusieurs heures à attendre ses auxiliaires et à rassembler ses divers détachements (il est vrai, qu'au dire de l'archiduc, ses troupes étaient harassées de fatigue ; elles avaient dû faire usage de crampons pour gravir les rochers), et donna ainsi le temps à Ménard de marcher sur lui avec la réserve de grenadiers, une compagnie de cavalerie et quelques pièces de canon qu'il avait à Malans. — Chabran défendait les fortifications avec le deuxième bataillon de la 14e ; aussitôt qu'il vit Ménard déboucher de Maienfeld, il fit faire une sortie par un détachement sur le chemin de Balzers et se précipita avec le reste de sa troupe sur le flanc gauche de l'ennemi. St-Julien voulut alors opérer sa retraite, d'autant plus que Hotzé le rappelait, parce que l'entreprise était manquée ; mais il était trop tard ; écrasé par l'artillerie de Ménard, pris d'écharpe par Chabran, il ne put regagner la montagne qu'avec des peines infinies, et, lorsqu'il s'apprêtait à la franchir, il tomba sous le feu des quatre compagnies qui s'étaient ralliées sur ses derrières. Sa tête de colonne, qu'il conduisait lui-même, forte d'un bataillon et demi, parvint cependant à forcer le passage. Tout le reste, c'est-à-dire 1500 hommes du régiment du prince d'Orange, 1 major et 24 officiers mirent bas les armes. St-Julien retourna le 2 mai à Bludenz, d'où il rejoignit Bellegarde par le Montaffun, Galthur et Remus.

La petite colonne chargée d'opérer sur Zumkloster, partit de Gurgellen le 1er mai, de grand matin, renforcée par des arquebusiers du pays ; elle passa le col du Schlapiner, couvert d'une neige profonde, prit d'emblée le poste retranché de Zumkloster, rejeta l'ennemi, partie sur Fideris, partie sur Dörfly, occupa Mezza, Salva, Kanters et Küblis et se maintint deux jours sur la Lanquart. Mais lorsqu'elle apprit le mauvais succès de l'attaque sur Ste-Lucie et qu'elle se vit menacée d'être cernée de toutes parts, elle se retira sur Gurgellen, dans la nuit du 2 au 3, sans avoir essuyé de pertes considérables.

INSURRECTION EN SUISSE.

Hotzé et Bellegarde convinrent ensemble d'une attaque simultanée sur toute la ligne des Français ; mais comme il arrive ordinairement quand une entreprise dépend du concours de deux volontés indépendantes, l'attaque fut retardée et, après bien des pourparlers, on finit par fixer le 14 mai pour commencer les opérations combinées contre les Grisons. — Jusqu'à ce moment, les deux généraux Autrichiens

restèrent tranquilles au lieu d'occuper l'ennemi par une petite guerre continuelle, afin qu'il ne pût rallier ses troupes sur un seul point.

Mais ce qui motivait ce retard, ce n'était pas seulement l'envie de mettre plus d'harmonie dans les mouvements, c'était encore le désir d'organiser une vaste insurrection dans les grandes Alpes sur les derrières des Français. Quoi qu'il en soit, ce retard fut profitable aux Français, il leur laissa le temps de se reconnaître et de combattre l'insurrection.

Les Autrichiens avaient lancé en Suisse des proclamations dans lesquelles ils annonçaient que leur intention en entrant en Suisse était de sauver ce pays de l'oppression tyrannique de la révolution française, de lui rendre ses antiques institutions et autres assertions du même accabit. Le général Hotzé, originaire du canton de Zurich, aidé de l'influence de plusieurs patriciens qui avaient préféré émigrer plutôt que de se soumettre au nouvel ordre de choses, Steiger, de Rovéréa, etc., entretenaient des relations secrètes avec les mécontents, très nombreux dans les Grisons et dans les petits cantons; ils excitaient les populations avec cette ardeur et cette confiance communes aux proscrits de tous les pays et de tous les partis, parce qu'un changement dans le sens de leurs opinions ou de leurs passions ne peut qu'amener une amélioration à leur triste position, et qu'ainsi ils ont tout à gagner et fort peu à perdre. Ils étaient parvenus à fomenter une insurrection formidable et avaient mis le pays en feu, notamment les vallées du Haut-Rhin, du Tessin, de la Reuss, de la Mutten et du Rhône. Hotzé espérait envelopper les Français dans une chaîne de soulèvements qui s'étendrait sur toute la chaîne des grandes Alpes.

Les émissaires Autrichiens et les émigrés Suisses trouvaient presque partout les dispositions les plus favorables à la révolte. A Sentis, à Olten, à Meuzigen, en Argovie, dans le Haut-Valais, l'Oberland bernois, Morat et dans certaines localités du canton de Fribourg, les fêtes de Pâques virent le peuple se soulever au son du tocsin. A Russvyl, à trois lieues du siége du gouvernement, les paysans, armés de massues garnies de pointes de fer, *étoiles du matin,* marchèrent sur Lucerne, où l'exagération de leurs forces avait jeté la terreur. Le général Nouvion, commandànt les troupes de l'intérieur, fit sortir un bataillon qui les dispersa et les poursuivit jusque dans un bois où ils s'étaient vainement retranchés.

Dans l'Oberland, les choses prirent une tournure plus sérieuse encore. Un grand rassemblement de paysans armés s'établit entre le pont de la Kander et Thoune; une autre colonne d'insurrection se porta dans les environs de Sartigue, sur la rive gauche de l'Aar.

Le 25 avril, une foule d'hommes armés et équipés militairement,

portant l'ancienne cocarde d'Uri, se dirigea sur Altorf, point sur lequel un bataillon de milices helvétiques s'avançait de son côté pour dissiper le rassemblement qui interceptait la communication avec le St-Gothard. Le chef de bataillon, averti de leur approche, débarqua trois compagnies entre Attinghausen et Seedorf; mais assaillies avec fureur, elles furent forcées de se rembarquer.

Le lendemain, 26, une assemblée publique eut lieu à Altorf; elle choisit pour chef Vincent Schmidt, historien, qui établit un certain ordre parmi les insurgés et se prépara à accueillir chaudement le bataillon helvétique. Celui-ci, honteux de l'échec de la veille, se préparait de son côté à prendre sa revanche. Les miliciens ne tardèrent pas à tenter un nouveau débarquement, mais il ne réussit pas mieux que le premier. Schmidt les contraignit à se retirer sur Lucerne avec perte, après quoi il garnit de ses postes les bords du lac.

Le succès des rebelles d'Altorf retentit dans le canton de Schwytz. Le 28 avril, jour ordinaire de la landsgemeinde, le tocsin sonna dans toutes les communes; les paysans, faisant armes de toutes pièces, marchent sur le chef-lieu et chassent la petite garnison sur Brunnen, où elle put s'embarquer heureusement. Les révoltés triomphants tinrent alors une assemblée où ils convoquèrent toutes les notabilités du pays. Mais celles-ci, en qui la haine des Français n'avait pas obscurci la raison, refusèrent pour la plupart d'y paraître. Quelques hommes sages, au nombre desquels se trouvaient l'ancien landamman Schuler et Aloys Reding, cherchèrent même à leur démontrer toute la folie d'une levée de boucliers.

Les avantages remportés par les insurgés sur les milices helvétiques à Altorf et à Thoune, auraient placé les Français dans la position la plus critique, si Masséna n'avait pris sur le champ des mesures vigoureuses. Il ordonna à Soult de marcher contre Schwytz et Altorf avec les 1re et 53e de ligne. La 110e, de passage à Genève, resta au Léman afin de s'opposer aux progrès de l'insurrection en Valais.

(La suite au prochain numéro.)

MANŒUVRES DE LA DIVISION DE L'EST.

Les appréciations sur les manœuvres de la division de l'Est sont fort diverses. Il nous fut malheureusement impossible d'y assister pour en rendre compte à nos lecteurs : nous devons donc nous en référer aux rapports qu'en firent à différents journaux des témoins occulaires. Parmi ces rapports figurent en première ligne ceux qui furent confiés aux colonnes de la *Gazette fédérale* dont le rédacteur assista aux manœuvres en qualité de capitaine d'une compagnie d'infanterie, e[illegible]
beaucoup d'attention tout ce qui se fit, nous lui empruntons
Voici comment il s'exprime sur l'esprit et sur la tenue

« Chez des milices, en particulier chez les milices suisses, l'esprit qu'elles apportent en se rassemblant, l'opinion qu'elles conçoivent sur la campagne qu'elles vont entreprendre, jouent un grand rôle. L'esprit est-il bon, il remplira et couvrira bien des lacunes inséparables d'un système de milices et il remplacera les dispositions sévères de la discipline. Si l'esprit de la troupe manque de bonne volonté et de dévouement, c'est alors que ces lacunes s'accroissent; que la paresse et le laisser-aller, si ce n'est quelque chose de pire accompagnent toute l'entreprise. Si on demande quel est l'esprit dont étaient imprégnées les troupes rassemblées en Thurgovie, on acquerra la conviction que dès le principe elles manquaient complètement d'enthousiasme.

» Les hommes arrivèrent en très grande partie contre leur gré et retournèrent avec beaucoup de plaisir dans leurs foyers. Ce n'était pas le cas pour les officiers, surtout pour les plus élevés en grade, mais cet esprit régnait chez le simple soldat. Il en résulta qu'on dut toujours pousser, aiguillonner et beaucoup blâmer la troupe, et tout leur parut difficile et fatigant. Le reproche, qu'on ait trop demandé à la troupe, que les étapes aient été trop grandes, est en général injuste. Le service était sévère, mais point exagéré, et ce serait un mauvais signe s'ils n'eussent pu en faire un beaucoup plus pénible. Il est de fait que dans d'autres occasions ils en ont fait un plus fatigant. Mais, comme nous l'avons dit, il leur manquait cet entrain, ce dévouement qui empêche qu'on murmure, qu'on se livre à des comparaisons, qui fait tout faire ce qui est demandé, et qui aide à l'homme à se contenter de peu.

» D'où provient l'absence de ce bon esprit? Nous nous en sommes enquis à diverses fois, et nous avons reçu des réponses diverses. Ce déplaisir, qu'un temps magnifique ne pouvait dissiper, provenait en partie de l'époque de l'année. Beaucoup d'hommes eussent mieux aimé rester à la maison pour les récoltes. Mais en général nous nous sommes convaincus que l'esprit militaire a beaucoup diminué (dire pourquoi nous mènerait trop loin) et que *in concreto* les hommes n'avaient aucune idée suffisante du but d'un rassemblement de troupes. Le soldat suisse lorsqu'il est appelé sous les drapeaux doit en savoir la raison : il doit être convaincu qu'il s'agit de quelque chose. Le but du dernier rassemblement de troupes n'était que des manœuvres, qu'un exercice militaire : le soldat ne comprenait pas, et appréciait fort peu cela : il ne lui paraissait pas parfaitement clair; on l'avait habitué jusqu'alors à exercer à des heures fixées d'avance, habitué à des places d'armes et à des quartiers commodes, et il devait tout à coup coucher sur la paille, veiller pendant les nuits et manœuvrer durant les jours, à ses yeux cela était parfaitement inutile si cela n'avait pour but qu'un exercice. De là vient qu'il était souvent mal disposé, mécontent et paresseux. Du reste ce mécontentement ne se manifestait pas autrement que par l'apathie : on entendit peu ou point parler de désobéissance ou d'excès commis. Les hommes faisaient ce qu'on leur disait de faire, mais ne faisaient rien par eux-mêmes. Il manquait en général de vie, d'entrain, et enfin de ce qu'on voit dans les rassemblements de troupes de la Suisse française et qui tient à la nature même de ces troupes. Cependant dans certains moments cette vie se ra-

nima, par exemple lorsque nous traversâmes la *Thour* : les hommes reculaient d'abord, mais lorsque leurs officiers s'avancèrent les premiers, ils se lancèrent avec joie et plus tard on n'entendit proférer aucune plainte, quoique ce passage ne fût peut-être pas absolument nécessaire. Mais les hommes s'intéressaient à un pareil passage parce qu'il leur avait donné une image de la réalité. C'est ainsi que les troupes eurent beaucoup de plaisir à bivouaquer, chose nouvelle pour la plupart d'entre elles. C'était aussi un joli spectacle, au milieu d'une douce nuit d'automne, de voir à ciel découvert ce campement de plus de 6,000 hommes : ici l'infanterie par compagnies, avec les faisceaux devant elles, là les casques et l'équipement de la cavalerie, tout auprès le parc d'artillerie et la longue ligne de chevaux ; au milieu de tout cela un grand nombre de feux, pour lesquels le commissariat n'avait délivré que trop de bois ; à tout cela se joignaient de retentissantes musiques et les chants des guerriers ; c'était une scène du camp de Wallenstein. Le capucin ne manquait même pas, dans la personne d'un spirituel Thurgovien, qui, du haut de son cheval, haranguait ses camarades.

» C'étaient des exceptions, et du reste dans les marches et dans le combat les hommes étaient froids, et certainement dans les appréciations portées sur le camp de l'Est, ce point que nous signalons et qui a été passé sous silence dans d'autres rapports, doit être mis en balance ; il explique en effet bien des choses qui étaient jusqu'ici inexplicables ou mal expliquées ; on commet une grande injustice si on recherche dans les rangs supérieurs la cause de la mauvaise volonté ; il ne leur manquait au contraire ni de zèle ni d'activité, mais ils étaient inutiles, car ces grandes qualités n'étaient pas fructifiées par une bonne volonté, qui manquait aux rangs inférieurs.

» Ceci est à déplorer hautement pour les manœuvres qui viennent d'être terminées, mais peut en même temps nous consoler pour l'avenir, car cela nous laisse l'espérance que si une fois il s'agit d'une affaire sérieuse, l'armée suisse, levée et rassemblée dans un but grave et qu'on lui aura clairement expliqué, accomplira de beaucoup plus grandes choses que malheureusement elle n'en a accompli durant ce camp, car les dernières manœuvres ne sont point en quelque sorte une échelle de ce que peut l'armée suisse. Cependant nous avouerons avec notre chef que l'enthousiasme pour faire quelque chose ne comble pas tous les vides ; une armée ne se forme pas du jour au lendemain, elle a besoin d'un exercice varié et répété pour devenir capable de tenir la campagne ; le plus noble enthousiasme ne sert absolument à rien si les membres et les organes qu'il doit animer ne sont pas préparés et exercés. Tout le monde sera donc parfaitement d'accord que la fréquence des exercices n'est pas une nécessité seulement pour les officiers supérieurs, mais aussi pour les simples soldats, car ces exercices sont pour nous le seul moyen d'acquérir une pratique quelconque de l'art de la guerre. »

Le rédacteur de la *Gazette fédérale*, après ces vues générales, entre ensuite dans quelques détails plus spéciaux et s'exprime ainsi :

« Nous n'a [illegible] notre compte, pas vu de plus grandes manœuvres en par-

ticulier à l'étranger, nous ne pouvons donc porter un jugement sans appel sur celles du camp de l'Est. Mais cependant il nous semble que ces manœuvres en temps de paix — desquelles par conséquent il faut retrancher comme éléments le courage et les résultats obtenus — sont plus difficiles en plusieurs points que la guerre elle-même. On doit d'abord se représenter ce que souvent la guerre a de plus compréhensible. Une fois que les balles sifflent on voit mieux où on pourra se placer avec le plus d'avantage, quelles distances on doit prendre, quel est l'effet du feu des différentes armes. Aucun commandement n'est à dédaigner, et certains terrains, comme les vignes par exemple, ne sont plus considérées comme impraticables. Ce sont tout autant de choses qu'on omet ou qu'on juge faussement si on s'en représente l'effet seulement d'une manière artificielle et non comme le résultat de la réalité. Par contre on peut exiger des manœuvres d'exercice qu'elles soient exécutées d'après un bon plan et conformément à ce plan. Car sinon tout cela devient une espèce de tir sans aucun plan et sans aucun but. Il est indubitable qu'il est arrivé qu'on a tiré sans aucun plan; qu'on ait tiré sans but, cela est arrivé en partie. En même temps, il nous semble qu'on eût pu restreindre les limites du champ de manœuvres pour représenter la guerre aux yeux des soldats avec la plus grande clarté possible : l'absence de cette précaution est probablement la cause que souvent les corps sont restés isolés, que souvent toutes les troupes ont été ramenées dans leurs premiers lieux de rassemblement où l'on ne retrouvait plus de réserve, etc., etc. Il est vrai que cela dépendait beaucoup des caractères différents des chefs de corps. Là, le commandant du corps de l'Est était un Suisse français, bouillant et rempli d'ardeur, qui attaquait toujours avec impétuosité et qui, en particulier les deux premiers jours, garda pour lui de la bataille la part du lion. Il ne restait à son collègue plus prudent que le soin de lui couvrir les flancs. C'est ainsi qu'il arriva, par exemple, que les deux premiers jours, sur l'extrémité de l'aile gauche, nous ne vîmes rien de l'ennemi sauf quelques chaînes de tirailleurs et quoique nous le poursuivîmes presque toujours à la course. Notre adversaire, lorsqu'il eut repris l'offensive le troisième jour, tira si bien sa revanche de cette inexorable poursuite, qu'on arriva jusqu'à Pfyn dans le plus grand désordre; il ne pouvait être question d'une retraite bien ordonnée tout en admettant qu'elle eût été prévue et préparée, ce que nous ne savons point. Il a été prouvé que la journée a été gâtée par cette offensive trop précipitée, car la colonne qui devait, d'une manière plus sensée, forcer à la retraite ce corps sans cela supérieur, arriva trop tard à Pfyn. A part cette faute évidente, la position près de Pfyn (en admettant qu'elle fût tactiquement possible) pouvait donner une image assez bonne des dangers que présentent les défilés

» Cela rappelait en petit les descriptions du passage de la Bérésina. Si, dans ce moment-ci, l'affaire eût été sérieuse des milliers d'hommes seraient restés devant le pont, près de Pfyn et la plus grande partie eût été acculée à la Thour.

» Du reste, il nous semble que le combat s'engageait et se développait beaucoup trop rapidement. Une fois engagé il n'y avait plus de pause, plus d'interruption. Un corps avait l'ordre pour toujours marcher en avant et il le faisait sans nulle-

ment s'inquiéter de ce qui pouvait l'arrêter et de celui qu'il poursuivait, l'autre se retirait comme le voulait son devoir. Cette circonstance est inséparable des manœuvres en temps de paix : dans la réalité cela arriverait difficilement comme nous venons de le montrer. Car si on ne sait pas d'avance quel sera le vainqueur, si en chemin les rangs s'éclaircissent, il doit nécessairement y avoir des moments où les combattants s'arrêtent d'eux-mêmes pour se rassembler et se réorganiser. A part ces défauts qui en tout cas sont imputables aux chefs de corps, cela eût pu beaucoup plus mal aller, et les troupes ont prouvé qu'elles possédaient un admirable instinct. On a pu profiter de cette occasion pour comparer les différentes armes. Pour notre part, nous trouvons que l'artillerie a encore une fois brillamment prouvé sa grande intelligence et son tact : elle prit en général d'excellentes positions qui furent malheureusement trop peu respectées. La cavalerie dépassa de beaucoup ce qu'on attendait d'elle : malheur au bataillon sur lequel fondait une de ses colonnes ; les escadrons l'entouraient comme des éperviers, et sur un signe eussent sabré dans les rangs. Les services rendus par les carabiniers étaient les plus médiocres ; cela provient de leur instruction qui hésite encore à trancher la question si on doit les employer comme infanterie légère ou comme arme de position. Ils firent le premier de ces deux services, autant que nous avons pu nous en apercevoir, avec très peu d'intelligence et encore moins d'activité. Les carabiniers n'acquerront point leur ancienne utilité avant que cette question soit clairement définie et tranchée. Plusieurs personnes ajoutent même à ce que nous venons de dire, qu'on devrait dissoudre cette arme spéciale, faire entrer les carabiniers dans les compagnies de chasseurs et leur distribuer à tous une arme de précision.

» On a pu faire souvent tort à l'infanterie : on remarqua chez elle de l'ordre et de la décision. Les défauts qu'elle présenta ne peuvent lui être complètement imputés. Comme on le sait, on la fit manœuvrer par demi-bataillons ; ceux-ci étaient donc trop faibles. De six pelotons, l'un était disposé en chaîne ; un second, employé à l'escorte d'une batterie, ne pouvait plus être porté en ligne de compte, et, au milieu du combat, arrivait souvent un officier d'état-major qui en prenait un troisième pour le faire servir à un but spécial. C'est ainsi qu'il arriva que cette arme se fondait pour ainsi dire. De plus on prit trop souvent peu garde à la nature de l'arme de l'infanterie. Il est impossible que des troupes à pied, avec le sac et la batterie de cuisine sur le dos, puissent parcourir à la course, ou plutôt au trot, de grands espaces sur des terrains pierreux ou des champs labourés, sans que les colonnes s'ouvrent et qu'il ne s'en suive du désordre. Et cependant on leur demanda souvent un pareil service ; cela venait de fréquentes marches en avant ou en retraite. Cette course, ou mieux ce trot, qu'on peut demander à l'artillerie et à la cavalerie, ne convient point du tout à l'infanterie ; elle fatigue les hommes, elle jette le désordre dans les rangs, et au bout du compte, tout bien calculé, cela ne va pas plus vite que si on eût fait les choses tranquillement et sans fièvre. On aurait pu épargner les marches rapides pour les cas strictement nécessaires et en particulier pour les assauts, car on aurait ainsi une troupe bien organisée, qui, sur commandement, pourrait accomplir toutes les évolutions avec la plus grande précision.

» Au total, on peut dire que toutes les armes répondent à leur but et qu'elles se complètent et se soutiennent mutuellement avec succès. Il serait seulement à désirer qu'elles eussent plus souvent l'occasion d'exercer et manœuvrer ensemble. De fréquents rassemblements de troupes sont donc de la plus haute nécessité au double point de vue militaire et tactique. »

Nous avons maintenant quelque chose à ajouter à ce rapport. Nous admettons que des manœuvres en temps de paix sont tout aussi difficiles que la guerre elle-même. Car, comme le dit l'auteur de l'article, d'un côté on doit beaucoup agir par suppositions, et d'un autre côté il manque souvent la nécessité qui, en d'autres temps, forcerait à faire de certaines choses indispensables en temps de guerre, omises en temps de paix. Nous devons cependant, malgré les observations désagréables faites sur l'esprit de la troupe, nous réjouir de son obéissance, qui lui permit de bien accomplir son devoir, nonobstant le déplaisir qu'elle pouvait ressentir. Nous devons encore ajouter une des raisons qui ont été omises lorsqu'on parla de l'indolence et de la paresse des troupes. Auparavant lorsque celles-ci partaient pour un rassemblement, avant d'arriver au camp ou à la manœuvre elles avaient quatre, cinq ou même encore plusieurs jours de marche ; elles s'habituaient aux étapes, elles apprenaient à porter le sac et se fortifiaient de cette manière ; aujourd'hui elles partent très commodément en chemin de fer pour la manœuvre aux exigences de laquelle elles ne sont point encore préparées. Comment un bataillon, dont les soldats n'ont depuis peut-être une année pas porté le havresac, qui se rassemble le dimanche à Zurich, est amené le lundi en Thurgovie par la vapeur, et le mardi est employé à de grandes manœuvres avec le sac et la batterie de cuisine sur le dos, peut-il être immédiatement capable de faire tout ce qu'on lui demande ? Nous devons peser sur ce point ! Il est très beau de pouvoir transporter rapidement les troupes, et en temps de guerre cela peut rendre les plus inappréciables services ; par contre nous devons nous prononcer contre un trop fréquent emploi de ce moyen en temps de paix. Rien n'exerce et ne fortifie le soldat plus que de longues marches, et rien ne l'efféminе plus que de voyager en chemin de fer. A ce point de vue, nous devons attirer l'attention sur les paroles de Mieroslawski qui, lorsqu'il prit le commandement de l'armée de l'insurrection badoise en 1849, se plaignait amèrement de l'infanterie « qui ne pouvait marcher, parce qu'elle » avait toujours voyagé en chemin de fer. »

Servons-nous du chemin de fer avec beaucoup de prudence en temps de paix ; entrer dans les wagons et en sortir est bientôt appris, et nous pouvons difficilement en temps de paix expédier une grande quantité de troupes, comme toute une brigade, par exemple. Si on veut se servir de chemins de fer, il faut en combiner l'usage avec des marches. Un bataillon, par exemple, qui de Bâle doit se rendre en Thurgovie, peut marcher le premier jour jusqu'à Frick, le second jusqu'à Brugg et est transporté de là à Zurich, le troisième marcher jusqu'à Winterthour et est transporté de là à Frauenfeld ; cependant tout en expédiant les fourgons, caissons et les effets d'officiers par le chemin de fer.

Nous devons de plus réfléchir que les effets des soldats, des soldats d'infanterie en particulier, sont en général beaucoup trop pesants. Pourquoi le frac d'uniforme pesant au moins de deux à trois livres devait-il être porté jusqu'à Frauenfeld? La dernière parade n'eût-elle pas été tout aussi imposante si toutes les troupes eussent été en tenue de marche ou de combat, en capote? La réponse ne peut être douteuse. Le soldat se charge souvent énormément avec l'attirail pour se nettoyer. Par exemple à quoi sert le morceau de bois qu'il nomme *patience* et dont les fonctions peuvent être aisément remplies par deux doigts. On ne devrait non plus souffrir que le soldat se charge de trop de linge. La « chère maman » ne laisse pas partir son garçon pour la guerre sans lui fourrer deux ou trois chemises dans son sac, mais la « chère maman » ne portera pas le sac et ne sait par conséquent pas la charge qu'elle a ajoutée à celle qui se trouvera sans cela sur le dos de son garçon. Peu d'effets, c'est là une recommandation pressante que nous devons adresser à l'infanterie.

Telles sont les causes qui peuvent avoir amené cette indolence qu'on a pu remarquer. Une faute qui a été relevée par l'auteur de l'article de la *Gazette fédérale* est évidemment la précipitation des mouvements. Nous savons qu'on a beaucoup manqué à ce point de vue là; nous sommes, il est vrai, des amis du pas de course, nous voulons qu'il soit employé pour les déployements, pour la formation en colonne, mais chaque chose a ses limites, et il y a une grande différence entre le pas de course employé pour déployer ou pour former un carré, et le pas de course pour faire parcourir à une colonne des champs labourés ou pour faire manœuvrer des chasseurs jusqu'à ce qu'ils en perdent la respiration. Cette dernière observation que nous faisons porte sur une faute qui devrait être formellement interdite. Si en temps de guerre il s'agit d'atteindre promptement un point éloigné, on pourra employer le pas de course, mais c'est une exception qui ne doit point devenir la règle pour des manœuvres en temps de paix.

Nous avons enfin à toucher une organisation qui nous a déplu pour les rassemblements de troupes. C'est cette école des cadres qui les précède. Dès le commencement nous avons eu toujours la même opinion, mais nous l'avons tue jusqu'à ce que l'expérience nous permît de nous exprimer à ce sujet. L'expérience n'est, d'après de nombreux rapports, point favorable à cette école; à l'avenir elle devrait donc être abolie et remplacée par quelque autre chose; nous croyons qu'il serait préférable que l'instruction préparatoire eût lieu dans les cantons. Les unités tactiques destinées aux rassemblements de troupes pourraient suivre chez elles un cours de répétition ordinaire, et, à la fin de celui-ci, se rendre au lieu de rassemblement de la division à laquelle elles appartiennent.

Il est entendu que le chef de la division pourrait exiger certaines choses de la part des cantons, comme par exemple que les bataillons soient parfaitement exercés au service de sûreté et au service de l'infanterie légère, ou à la formation
Tout cela peut être exercé dans les cantons, et, une fois aux
ment, certaines difficultés sont déjà familières aux bataill

d'un bataillon et de ce qu'on lui ôte les deux tiers des cadres, la discipline n'aura pas à souffrir; c'est une question que nous n'attaquerons pas maintenant : peut-être aurions-nous une réponse de quelque officier qui aurait fait la dernière campagne.

Si l'instruction préparatoire avait lieu dans les communes, la marche au lieu du rendez-vous pourrait, d'un simple exercice d'étapes, être changée en une marche tactique : on devrait prendre soin que deux ou trois bataillons fissent la marche ensemble. Il n'est pas si facile de marcher en colonne nombreuse, qu'on voudrait bien se le représenter. Les dits bataillons auraient à se rendre à la même heure dans un certain lieu. Un colonel fédéral prendrait le commandement; puis on procéderait à la marche en observant l'ordre de marche et en exécutant le service d'une troupe en marche; au bout de l'étape on rechercherait une position de bataille.

Si on veut décharger du fardeau des logements quelques localités, on pourrait se servir du chemin de fer pour transporter un bataillon deux ou trois lieues plus loin. Cette manière de marches serait très instructive et servirait plus que mainte théorie.

Terminons. Autant que nous pouvons en juger d'après les deux derniers rassemblements de troupes, ceux-ci ont démontré la haute nécessité pour tout le monde, chefs et troupes, de les répéter souvent. Chacun, le plus ennemi même de notre organisation militaire avancera qu'il était de la plus impardonnable négligence de ne donner depuis quatre ans, pas la moindre occasion à nos troupes de s'exercer dans le service de campagne. Pareille chose ne doit plus se renouveler, et au contraire on doit faire naître plus souvent ces occasions et les cantons pourraient même se réunir entr'eux pour donner à leurs troupes des exercices répétés. Combien, par exemple, de manœuvres pourrait-on combiner si des trois ou quatre bataillons qui à la même époque suivent un cours de répétition à Bâle, Liestal, Soleure, Aarau, Zurich, Frauenfeld, Schaffhouse, etc., manœuvraient les uns contre les autres pendant deux jours à la fin de leur cours de répétition! Combien d'occasions pour l'état-major d'étendre ses connaissances : car il n'y a pas de plaintes plus justes que celles des officiers d'état-major lorsqu'ils se plaignent de ce que leur instruction est beaucoup plus abrégée que celle des troupes.

Nous devons bien nous pénétrer de ce que nous venons de dire : les temps menacent et nous ne savons point si plus tard nous ne devrons point donner une meilleure preuve de notre savoir-faire que celles données par de simples rassemblements de troupes; ainsi la main à l'œuvre! *(Schw. Militär-Zeitung.)*

M. le colonel fédéral Ziegler, en licenciant la division placée sous son commandement, lui a adressé l'ordre du jour suivant :

« Quartier-général de Frauenfeld, 11 octobre 1856.

» La division de l'Est a rempli la tâche qui lui avait été imposée. Je laisse à chacun des chefs, à chacun des officiers de la division, le soin d'examiner s'il a accompli

consciencieusement les devoirs de sa charge. Tous, officiers et soldats doivent se demander si nous sommes parvenus à acquérir les connaissances exigées pour un service de campagne actif. Chacun comprendra aisément qu'un simple décret rendu par nos conseils, n'est point suffisant pour que l'on puisse entreprendre une campagne avec quelque chance de succès, et qu'il est également impossible qu'on puisse en quelques jours d'exercices et d'efforts, se former suffisamment aux fatigues de la guerre.

» Si, en général, un zèle louable s'est montré pendant ces jours, il a manqué quelque chose du côté de la connaissance intelligente du service. En dépit de tous les efforts, on n'est pas encore arrivé à ce qu'exigerait une entrée en campagne.

» Ne considérons donc ces exercices que comme un moyen préparatoire propre à découvrir les défauts existants dans notre organisation militaire.

» Je rends pleine justice à la conduite exemplaire qui n'a cessé de régner dans les différentes divisions et les corps isolés placés sous mon commandement, mais nous commettrions un acte d'injustice, si nous n'exprimions pas notre reconnaissance profonde aux autorités thurgoviennes et aux habitants de ce canton, qui nous ont fraternellement accueillis et qui nous ont montré ainsi de quels sentiments dignes de confédérés ils étaient animés.

» Nous ne devons pas oublier non plus que, si nous fussions restés encore aujourd'hui dans nos cantonnements, nous n'eussions point négligé d'aller rendre grâces à Dieu, qui nous a constamment favorisés par un temps magnifique et qui nous a épargné tout accident dans le cours de notre service militaire; mais les exigences du service ne nous ont pas permis de fêter ainsi le dimanche, jour de clôture de nos opérations stratégiques.

» Recevez en particulier mes adieux, vous tous qui vous êtes trouvés placés sous mon commandement; que cet adieu vous accompagne à votre retour dans vos foyers, et puissiez-vous y retrouver tous ceux qui vous sont chers en bonne santé.

» (Signé) Ed. ZIEGLER, colonel fédéral. »

Des mesures de précautions militaires ont, dit-on, été prises à Berne en vue des éventualités se rattachant à la question de Neuchâtel, par un conseil composé de M. le président du Département militaire fédéral, M. le général Dufour, M. le colonel Fischer et M. le colonel Würstemberger.

L'armée fédérale aurait été répartie en neuf divisions, chacune de trois brigades.

Neuchâtel. — La correspondance suivante a été échangée entre les officiers qui ont fait l'assaut du château de Neuchâtel et leur chef, M. le colonel Denzler:

A Monsieur le colonel fédéral Denzler, à Fleurier.

Colonel,

Les officiers que vous avez conduits à l'assaut du château de Neuchâtel, tombé au pouvoir des ennemis de la république et de la patrie neuchâteloise, tiennent à vous offrir un témoignage particulier de leur sympathie pour les nobles sentiments que vous avez manifestés dans cette circonstance; de leur admiration pour *la bravoure, pour la haute valeur et pour le talent militaire avec lesquels vous les avez commandés pendant les journées des 3 et 4 septembre.*

Réunis en assemblée à Rochefort, ils vous ont voté une coupe d'or, gage d'une union républicaine que tout le monde désire et dont votre patriotisme comme le nôtre sent le besoin.

En vous offrant ce don, les officiers neuchâtelois n'ont point oublié, colonel, que

vous êtes une des épées les plus estimées de la Confédération; or, il leur est doux de penser qu'en vous présentant cette coupe, ils rendent indirectement hommage à la patrie suisse tout entière.

Vive la République neuchâteloise! Vive la Confédération! et honneur à vous, colonel Denzler!

Au nom du Comité:
Le président,
(Signé) H. BLASER, commandant.
Le secrétaire,
(Signé) Numa MOREL, cap. aide-major.

A Messieurs les officiers commandant les troupes neuchâteloises pendant les journées des 3 et 4 septembre.

Chers concitoyens et frères d'armes!

J'accepte la coupe que vous m'offrez et je la garde en souvenir de la date glorieuse pour vous et pour la République neuchâteloise du 4 septembre.

Je l'accepte, au nom des braves troupes qui m'ont déféré le commandement, au jour où la patrie était menacée, et qui, par leur dévouement patriotique, ont illustré leur chef de l'éclat même de leur belle conduite!

Je l'accepte comme un gage de l'union de tous les cœurs républicains dans un même et ardent amour de la patrie!

Je l'accepte, au nom de la Confédération suisse, dont nous avons eu le bonheur de maintenir intacte la bannière protectrice de nos droits et de nos libertés!

Je l'accepte enfin, chers frères d'armes, comme le précieux souvenir de votre bonne et vaillante amitié!

A vous, de cœur!

L. DENZLER, colonel fédéral.

Neuchâtel, le 22 octobre 1856.

Vaud. — Il se tient actuellement quatre écoles militaires à Lausanne: l'école de théorie pour les sous-lieutenants de carabiniers et d'infanterie; l'école des commis et sous-commis d'exercice; l'école des élèves trompettes; le cours de répétition du bataillon de chasseurs (9me d'élite cantonal, N° 113 fédéral), passant par série de deux compagnies à la fois. L'instruction se fait d'après les nouveaux règlements révisés, quoique ceux-ci ne soient pas encore sortis de presse. Dans les leçons de théorie, les officiers et sous-officiers font les corrections nécessaires aux règlements de 1855 et au règlement général.

Grèce. — Le gouvernement grec vient de réorganiser son armée régulière, qui comprendra désormais: 12 bataillons d'infanterie de ligne, composés chacun de 6 compagnies d'un effectif de 120 hommes; un régiment de lanciers à 6 escadrons; 6 compagnies d'artillerie; une compagnie du train, une compagnie de pionniers; un détachement du génie, et 13 brigades de gendarmerie.

Egypte. — Le contingent de l'armée égyptienne vient d'être fixé pour le pied de paix au chiffre de 20,000 hommes. L'infanterie se compose de 4 régiments de 3,000 hommes chacun et d'un bataillon de tirailleurs à pied de 1,000 hommes armés avec des armes de précision. Ces troupes sont organisées et administrées d'après la méthode française.

Angleterre. — Les nouveaux règlements de l'armée anglaise décident que la photographie sera désormais employée pour les travaux de l'état-major, les levés de plans et les reconnaissances de terrain. A cet effet, une école de photographie vient d'être établie à Chatam, dans le comté de Kent, pour les jeunes officiers chargés des travaux topographiques de l'armée. De vastes laboratoires de chimie et de physique, ainsi que de grands ateliers de photographie, viennent également d'être créés et mis à la disposition du directeur de l'école, pour les besoins de son enseignement.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE CORBAZ ET ROUILLER FILS, ESCALIER-DU-MARCHÉ, 20.

N° 13 . 15 Novembre 1856

REVUE MILITAIRE
SUISSE

CONDITIONS D'ABONNEMENT : La **Revue militaire suisse** paraît deux fois par mois. Le prix pour le reste de l'année courante est fixé à 4 fr. 50. On s'abonne directement chez CORBAZ ET ROUILLER FILS, imprimeurs, Escalier-du-Marché, 20, à Lausanne. Pour ce qui concerne la rédaction, s'adresser à M. Ferd. LECOMTE, capitaine d'état-major fédéral.

CAMPAGNE DE 1799, EN SUISSE ET EN ALLEMAGNE,

D'APRÈS L'ARCHIDUC CHARLES, LES GÉNÉRAUX MASSÉNA, JOMINI, ETC.

(suite.)

Voici les détails que donne Soult, dans ses mémoires, sur la répression des insurrections de Schwytz et d'Altorf :

L'insurrection avait été accompagnée de grands excès ; au moment où elle éclata, des Français, épars dans ces cantons, avaient été arrêtés, dépouillés et assassinés ; de petits détachements avaient vendu chèrement leur vie ; d'autres avaient pu capituler, mais ils avaient été jetés en prison. L'exaltation des esprits était à son comble et l'insurrection s'étendait rapidement ; une foule d'agents autrichiens jetaient des promesses parmi ces populations simples et leur annonçaient de prompts secours. Schmidt avait d'ailleurs organisé une espèce de gouvernement insurrectionnel et présidait à tout ce mouvement.

Dans cet état d'exaspération des esprits, il y avait deux marches à suivre pour rétablir l'ordre ; ou faire de la sévérité pour frapper les insurgés de terreur, et c'était à ce parti que le Directoire helvétique et ses agents, ainsi que Masséna s'étaient arrêtés ; ou la modération et l'indulgence. Les deux partis avaient leurs inconvénients : l'indulgence pouvait faire supposer la faiblesse chez les agents de l'autorité et encourager ainsi les populations à se jeter dans les rangs de l'insurrection. La sévérité n'était pas moins dangereuse à employer : elle pouvait exciter les insurgés à la résistance, les jeter dans le désespoir et les déterminer à faire dépendre leur salut de leur courage, leur rappeler l'exemple de leurs pères qui s'étaient affranchis de la domination de l'Autriche et engager enfin les Français dans une nouvelle guerre qui

emploierait une partie de leurs forces et ferait ainsi une diversion en faveur de l'ennemi. — Cette considération, jointe à la répugnance que Soult éprouvait pour les mesures rigoureuses qui auraient confondu les innocents et les coupables, qui auraient pesé sur des populations qui n'avaient d'autres torts que celui de s'être laissé tromper, tandis que ces mêmes mesures n'auraient pas pesé sur les instigateurs, tout cela détermina Soult à prendre le parti de la clémence et à n'user des voies de rigueur qu'à la dernière extrémité. Malgré les ordres qu'il avait reçus, il prit sous sa responsabilité le pardon général qu'il désirait offrir tout d'abord aux insurgés.

“ Le 2 mai, dit Soult, je me présentai devant le premier rassem„ blement que je rencontrai et qui était campé à Rothenthurm, près „ d'Einsidlen. Ceux qui le composaient me donnèrent d'abord beau„ coup de peine pour éviter l'engagement qu'ils provoquaient par „ leurs bravades, et pour leur faire entendre des paroles de paix. Je „ parvins pourtant à faire répandre dans leurs rangs des exemplaires „ de ma proclamation et j'en appuyai l'effet par l'appareil de mes „ forces qui étaient prêtes à les attaquer. Ils furent ébranlés et m'en„ voyèrent des députés pour me proposer leur soumission, à la con„ dition de ne pas être recherchés pour le passé. Je le promis et à „ l'instant les armes furent déposées et le rassemblement dispersé, la „ confiance se rétablit et cette heureuse nouvelle se répandit dans „ les environs.

„ Je m'arrêtai quelques heures à Rothenthurm pour donner le „ temps aux autres rassemblements, qui occupaient divers postes „ dans le canton, d'être instruits de ce qui venait de se passer et „ pour les engager à suivre cet exemple; puis je partis pour Schwytz „ avec ma division. Pendant la marche, j'éprouvai la satisfaction de „ voir les paysans venir en foule déposer leurs armes sur la route, „ offrir à ma troupe des rafraîchissements et nous témoigner leur re„ connaissance. A une lieue de Schwytz, je vis venir l'ancien lan„ dammann, le respectable Reding, avec plusieurs magistrats du can„ ton. Lorsque l'insurrection avait éclaté, ils avaient fait tous leurs „ efforts pour s'opposer aux désordres et ils étaient parvenus à sauver „ le restant de quatre compagnies de la 76e qui se trouvaient alors à „ Schwytz. Ces compagnies avaient soutenu un combat, avaient perdu „ du monde et elles eussent été entièrement détruites sans l'interven„ tion de ces hommes généreux. Incertains encore de l'accueil que „ j'allais leur faire, les habitants de Schwytz eurent l'idée, en venant „ à ma rencontre, de se faire précéder par nos soldats qu'on venait „ de sortir de prison. Cette médiation n'était pas nécessaire; j'avais „ proclamé un pardon général, et j'aimais mieux oublier les injures

„ passées que les venger. Mais je fus vivement touché de la conduite de nos braves soldats, dont plusieurs portaient la marque de leurs récentes blessures et qui n'en venaient pas moins intercéder pour leurs ennemis. J'éprouvai plus d'émotion encore, lorsque j'arrivai au milieu d'une population à laquelle étaient venus se joindre la plupart des habitants du canton. Je venais en libérateur et j'apportais la paix, la sécurité, l'oubli du passé, dans ce lieu où, quelques heures auparavant, régnaient les alarmes, l'anxiété, l'effroi de l'avenir. Le changement si heureux qui se faisait dans la situation produisait une allégresse générale qui se traduisait par toutes sortes de démonstrations. Quant à moi, la réception qui m'a été faite par cette bonne population ne sortira jamais de ma mémoire, et j'éprouve une jouissance nouvelle toutes les fois que j'y reporte mes souvenirs. En faisant le bien, tout homme s'en procure une pareille.

„ Le canton de Schwytz se trouva ainsi entièrement pacifié, sans que le sang eût été versé et sans que la moindre atteinte eût été portée aux propriétés. Mais les cantons d'Uri et d'Unterwald restaient encore à soumettre, et leur soumission présentait de plus grandes difficultés. Ces difficultés me préoccupaient moins que la crainte de voir éclater un nouvel orage sur mes derrières. Pour maintenir le pays dans la soumission et pour protéger l'administration du Directoire helvétique, le général en chef avait pris la disposition de faire remplacer mes troupes, à mesure que j'avançais, par des demi-brigades suisses, dont les soldats, levés pour la plupart dans le canton de Zurich, annonçaient l'intention de renouveler d'anciennes inimitiés et d'exercer des vengeances sur le canton de Schwytz. A leur suite venaient des agents du gouvernement, qui, pour augmenter leur importance, et peut-être aussi pour faire leurs affaires personnelles, voulaient traiter en rebelles et poursuivre ceux qui, sur la foi de mes promesses, venaient de se soumettre. „

Sur les représentations que Soult lui adressa, Masséna consentit à se départir de la sévérité de son ordre primitif qui portait que les rebelles devaient être traités sans miséricorde, à retirer immédiatement les demi-brigades helvétiques et à donner l'ordre aux commissaires du gouvernement de se retirer.

La même conduite de Soult n'eut pas le même succès à Altorf; il s'était aussi fait précéder par une proclamation pareille à celle qu'il avait adressée aux Schwytzois; mais il dut en appuyer l'effet par des mesures plus énergiques.

Le principal rassemblement des insurgés était à Altorf, ayant à sa tête Schmidt, qui avait un caractère énergique, de l'audace, la connaissance de l'état militaire et le titre de président du gouvernement insur-

rectionnel qu'il avait lui-même établi. La position qu'il avait prise était des mieux choisies; couverte, sur ses flancs, par des montagnes que les neiges rendaient encore inaccessibles, elle avait sur son front, à la rive orientale du lac, une ligne continue de retranchements garnis d'artillerie, dont la droite allait s'appuyer aux rochers escarpés de Fluelen et la gauche à la Reuss, près de son embouchure. Les parapets avaient été renforcés par une grande quantité de ballots de marchandises pris à la douane d'Altorf et tout annonçait la détermination de faire une résistance des plus opiniâtre.

Il devenait de jour en jour plus urgent d'étouffer la révolte pour rétablir les communications avec le St-Gothard et le Tessin. On avait réuni à Brunnen tous les bateaux trouvés à Lucerne et à Gersau; mais lorsque Soult voulut s'embarquer le 6, une tempête rendit la navigation impossible. — Ce ne fut que le 8, d'après Masséna, et le 9 d'après Soult, que l'embarquement put s'effectuer.

En été, Soult aurait pu faire partir une colonne de Muthenthal et la diriger dans le Schachenthal, sur Spiringen, pour prendre Altorf à dos par Burglen. Il avait même engagé la 53e dans cette direction, sur l'assurance que les sentiers étaient praticables aux gens du pays. Mais pendant la nuit il tomba une si grande quantité de neige que la demi-brigade fut forcée de rétrograder et ne put prendre part à l'action. Soult la fit suppléer par deux autres colonnes destinées à faire diversion sur les deux rives du lac, en passant par les dangereux sentiers qui sont à peine tracés à travers ces précipices. — La première colonne, composée d'un bataillon, s'était avancée de Stanz sur Seelisberg et Bauen; elle dut gagner Seedorf et Attinghausen pour s'emparer du pont de la Reuss et pour ouvrir au besoin un débouché à la colonne principale. — La deuxième colonne, forte de trois compagnies détachées à Sisiger, eut ordre d'aller, par la chapelle de Tell et par les rochers qui sont au-dessus de Fluelen, inquiéter la droite de l'ennemi, pendant que Soult, à la tête de la colonne principale, se proposait de l'attaquer de front.

Le 9 mai, à trois heures du matin, Soult s'embarqua à Brunnen avec trois pièces d'artillerie légère, la première demi-brigade de ligne, trente chasseurs à cheval et une compagnie de sapeurs, se dirigeant sur Fluelen et Seedorf. A sept heures du matin, étant à hauteur des avant-postes insurgés, il ordonna le débarquement. Le premier bataillon de la 1re l'opéra au pied des rochers à droite et à hauteur de Seedorf, d'où il gagna ce village et celui d'Attinghausen d'où il se porta sur Steig par les deux rives de la Reuss. Le second bataillon débarqua au fond de la baie qui est à gauche de Fluelen; il gravit la montagne, tourna le village et se porta par Altorf en avant de Bur-

glen, dans le Schachenthal. L'artillerie, les chasseurs à cheval et les sapeurs, suivirent ce mouvement qui fut protégé par la colonne postée au-dessus de Fluelen; l'attaque de droite fut protégée par un bataillon de la 103e venu de Bauen.

Les insurgés, au nombre de 2000, munis de quatre pièces de canon, parfaitement retranchés dans la plaine, tenaient toutes les hauteurs et opposèrent partout la plus vive résistance; mais abordés au pas de charge, ils furent mis en déroute. Schmidt fut une des premières victimes de l'action. Sa mort découragea les montagnards, 600 se retirèrent dans la vallée de la Reuss, et le reste s'échappa par le Schachenthal où la 53e n'avait pu arriver, comme nous l'avons vu.

Dans la nuit qui suivit, les deux demi-brigades, la 1re et la 53e, eurent ordre de se réunir entre Steig et Sillenen pour marcher de bonne heure à la poursuite des insurgés. Le bataillon de la 103e dut rester à Altorf pour contenir le pays et faire rentrer les habitants, dont la plupart étaient épars dans les montagnes.

La défaite des insurgés et la perte de leur chef devaient les ébranler; mais pour atteindre les derniers rassemblements qui continuaient à résister, il fallait leur ôter la possibilité d'arrêter la marche de la colonne expéditionnaire dans le long défilé qu'elle devait suivre pour gagner le St-Gothard et Bellinzona. Dans ce défilé, le moindre obstacle, soutenu par une centaine d'hommes déterminés, pouvait rendre tous les efforts de cette colonne inutiles et la forcer à revenir sur ses pas. Rien n'était plus facile que de couper ou d'obstruer le chemin qui est presque partout suspendu sur les abîmes, de détruire quelques ponts, surtout celui du Diable et de boucher le trou d'Uri.

La crainte de rencontrer ces obstacles préoccupait Soult et elle n'était pas sans fondement. Des prisonniers l'avaient prévenu qu'il trouverait à Wasen un corps d'insurgés disposés à défendre la difficile contrée de ce village et que les hommes qui n'avaient pas d'armes avaient été envoyés sur les montagnes taillées à pic, au-delà de Wasen et au pied desquelles serpente la route, pour faire rouler des rochers sur les assaillants s'ils osaient y entrer après avoir forcé Wasen; ils ajoutaient qu'on avait le projet de détruire le pont du Diable et que, sur le sommet du St-Gothard, on avait tracé dans les neiges un camp retranché où, comme à Altorf, les balles de marchandises, trouvées en dépôt à l'hospice, servaient de revêtement.

Il fallait la plus grande célérité pour prévenir, si possible, ces préparatifs de défense. Le 11 mai, avant le jour, Soult fit attaquer et enlever de vive force le poste retranché de Wasen, où les insurgés é-
vèrent d'assez grandes pertes. Les Français entrèrent aussit
défilé en forçant de marche en vue de prévenir de n

blements à Urseren. “ J'avoue, dit Soult, que l'horrible fracas des „ masses de rochers qu'un ennemi invisible précipitait incessamment „ sur nous, me causa un instant d'inquiétude et que ma troupe étonnée „ hésita, un moment, à s'engager plus avant. Déjà une douzaine de „ soldats étaient écrasés; l'effroi gagnait les autres, la route s'embar- „ rassait, et le désordre qui se prolongeait dans la colonne rendait „ notre position de plus en plus critique. Heureusement, un détache- „ ment de flanqueurs que j'avais, en sortant de Wasen, dirigé sur les „ crêtes des montagnes, parvint à travers mille périls, à les escalader „ et à éloigner ceux qui nous accablaient. Nous pûmes continuer notre „ marche rapide, et le même jour nous parvînmes encore à sauver „ le pont du Diable, qu'on commençait à détruire, ainsi qu'à débar- „ rasser le passage du trou d'Uri, qui était obstrué. Nous arrivâmes „ ainsi à Urseren. „

Le 11 au soir Soult occupait Urseren et Hospital; il y séjourna le 12 pour donner un jour de repos à ses troupes et pour prendre des renseignements sur les nouvelles dispositions de défense des insurgés.

Les insurgés du Valais s'étaient retirés par Réalp dans leur canton; les autres, la plupart des Waldstetten, auxquels s'étaient joints quelques renforts venus de la Lévantine, s'arrêtèrent sur le St-Gothard où ils se retranchèrent dans les neiges, au moyen de balles de coton et de soie prises au dépôt de l'Hospice. Soult partit le lendemain matin, 13, avec la 1re demi-brigade, commandée par le général Bontems, pour aller s'assurer par lui-même de ce qui se passait au St-Gothard. Les insurgés avaient pris position entre le village de Hospital et l'Hospice; ils occupaient une position resserrée entre deux rochers que la route traversait. Pour y arriver, il fallait défiler un à un et suivre une pente très rapide où l'on enfonçait dans la neige jusqu'à moitié corps. Cinq compagnies reçurent l'ordre de gravir la montagne, dite Matten-Alpenly, de la tourner et de venir ensuite attaquer les insurgés sur leurs derrières.

Les Français déployèrent la plus grande audace, quoi qu'ils fussent exposés, non-seulement au feu de l'ennemi, qui avait également envoyé des troupes pour s'emparer du sommet de la montagne, mais encore à la chute des avalanches et au danger d'être entraînés dans les abîmes, à la descente des rochers, qu'ils ne pouvaient effectuer qu'en se laissant glisser sur la neige. Toutes ces difficultés furent heureusement surmontées. Les insurgés, n'ayant pu se maintenir sur la montagne, et voyant qu'ils allaient être enveloppés entre les deux rochers, se retirèrent dans leurs retranchements sur le mont même du St-Gothard. Ils y furent suivis par les Français qui répétèrent la même manœuvre, en dirigeant trois compagnies sur la droite des insurgés par le Bley-

Berg. Les insurgés, débordés à droite et ne pouvant plus se défendre dans les retranchements, se sauvèrent en déroute sur Airolo.

Bontems reçut l'ordre de poursuivre les insurgés au-delà d'Airolo, où Soult se rendit lui-même malgré une neige épaisse et abondante qui tombait dans ce moment. Les Français étaient maîtres d'Airolo à 5 heures du soir; Soult en repartit à minuit après y avoir laissé Bontems avec la 1re demi-brigade pour continuer la poursuite; le lendemain il devait envoyer une reconnaissance vers Faido.

Soult avait laissé à Airolo un de ses aides-de-camp qui revint le lendemain, 14, et qui lui apprit que les insurgés avaient été poursuivis jusqu'à Ambri où on se battait encore à 11 heures du soir (le 13). Il y eut un carnage horrible sans qu'on pût décider les insurgés à la soumission. — Enfin, le 15, le restant des insurgés qui étaient encore dans la Lévantine se dispersa partie par les montagnes, partie dans la vallée de Maggio. Le même jour les troupes de Soult firent leur jonction avec celles de Lecourbe, en avant de Faido. Aucun obstacle ne s'opposant plus aux communications avec Lecourbe, Soult fit relever ses troupes par celles du général Nouvion et reprit le chemin de Zurich, achevant dans sa route le désarmement des vallées, prenant des otages et ordonnant l'arrestation des meneurs qu'il envoya à Lucerne pour être jugés.

(La suite à un prochain numéro.)

ETUDES SUR LES ARMÉES ETRANGÈRES.

Une partie importante des connaissances que doivent posséder les officiers Suisses consiste à avoir des notions exactes sur les armées étrangères, surtout sur celles des pays qui nous avoisinent ou avec lesquelles la Suisse est en relations.

C'est à ce titre que nous publierons quelques articles sur différentes armées européennes :

I. — ROYAUME DE PRUSSE.

L'armée prussienne se divise en quatre séries sous le rapport de son organisation, savoir : 1° la garde; 2° la ligne; 3° la landwehr de première levée; 4° la landwehr de deuxième levée et des réserves.

Ces quatre classes comprennent un effectif total d'environ 580,000 hommes, sur quoi il faut observer que la landwehr, espèce de milices nationales, est essentiellement affectée à la défense du pays.

Sous le rapport tactique, l'armée prussienne est divisée en infanterie, cavalerie, artillerie, génie-pionniers.

L'**infanterie** comprend la garde, la ligne et la landwehr de la première et de la deuxième levée.

La *garde* se compose :

1° De 4 régiments forn es;

2° D'un régiment de réserve, formant 2 bataillons, 8 compagnies ;

3° D'un bataillon de chasseurs et d'un bataillon de carabiniers, formant ensemble 8 compagnies.

Il y a par chaque compagnie :

5 officiers, 1 enseigne, 18 sous-officiers, 1 chirurgien, 4 musiciens, 2 soldats du train, 227 simples soldats. En tout 258 hommes.

Un bataillon se compose de 1,002 hommes, sans compter les officiers et l'état-major ; un régiment, de 3,006 hommes.

L'infanterie de la garde s'élève donc à 16,002 hommes, sans les officiers, etc.

Les deux bataillons de chasseurs et de carabiniers sont armés de carabines Thouvenin, les autres bataillons ont la carabine à tige.

Les gardes sont pris parmi les plus beaux hommes du royaume. Ils ont des marques distinctives sur leurs parements et leurs casques, et jouissent de divers priviléges. Les officiers du premier régiment des gardes et de la garde du corps reçoivent double paie ; mais, sauf ces distinctions, ils sont pour tout le reste assimilés à la ligne.

L'*infanterie de ligne* se compose de 32 régiments, chaque régiment de 2 bataillons de mousquetaires et d'un bataillon de fusiliers.

Elle compte en outre 8 régiments de réserve ayant chacun 2 bataillons de mousquetaires. En tout 120 bataillons.

Chaque bataillon, sur le pied de guerre, compte 1,002 hommes, sans les officiers et l'état-major. L'infanterie de ligne s'élève donc à 120,240 hommes, sans les officiers.

Les 32,000 fusiliers, qui sont choisis parmi les hommes les plus agiles et les plus actifs, sont armés de carabines à tiges, le reste de fusils à percussion à canon non rayé. Mentionnons encore 8 bataillons de chasseurs. Chaque bataillon forme 4 compagnies s'élevant ensemble, sans compter les officiers et l'état-major, à 10,016 hommes. Ces bataillons de chasseurs sont armés de la carabine Thouvenin, et pris, autant que possible, parmi les tireurs les plus adroits et les fils de forestiers.

La ligne entière se composerait donc de 148,292 hommes, dont 46,000 de troupes légères.

A l'exception des trois bataillons de réserve qui, en temps de guerre, constituent les dépôts, l'infanterie de ligne et la garde sont toujours prêtes à entrer en campagne.

L'uniforme de la ligne consiste en une tunique bleue avec parements et revers rouges, large pantalon gris, capote gris foncé et casque de cuir bouilli avec ornements de métal.

La *landwehr de la première levée* est organisée sur la même base que la ligne. A chaque régiment de ligne est attaché un régiment de landwehr, portant le même numéro et formant avec lui une brigade. Ainsi le 1er régiment de ligne et le 1er régiment de landwehr constituent la 1re brigade d'infanterie.

La landwehr de la première levée se compose :

1° De 4 régiments de landwehr de la garde, soit 12 bataillons ;

2° De 32 régiments de ligne de 3 bataillons chacun, soit 96 bataillons;

3° De 8 bataillons de réserve.

En tout 116 bataillons, présentant ensemble le même effectif que ceux de la ligne, 116,032 hommes, sans compter les officiers. La landwehr est équipée et organisée pour entrer immédiatement en campagne, mais il n'est pas dans les traditions qu'elle soit employée hors du royaume.

Les 8 bataillons de réserve sont destinés à tenir garnison dans l'intérieur. L'infanterie de la landwehr porte le même uniforme que la ligne, si ce n'est que les filets de la tunique sont rouges et que sur le devant du casque il y a une croix avec cette devise : *Avec Dieu pour le Roi et la Patrie.* Elle a le fusil à percussion à canon non rayé, la bayonnette et les armes blanches. Les officiers d'état-major et les commandants des compagnies sont tirés de la ligne ; mais les lieutenants sont, soit des officiers retirés du service, soit des bourgeois qui, après avoir satisfait à la loi sur le service militaire et passé une année dans la ligne ou dans la garde, ont subi un examen pour entrer comme officiers dans la landwehr.

La première levée se compose des hommes de vingt-six à trente-deux ans qui ont déjà fait leur temps dans la ligne. En temps de paix, on ne l'appelle qu'une fois tous les deux ans, pour se livrer avec la troupe de ligne aux manœuvres prescrites.

Il n'y a point de landwehr attachée aux chasseurs de la ligne ; mais chaque bataillon de chasseurs, lorsqu'il entre en campagne, rappelle de congé le nombre d'hommes suffisant pour former une cinquième compagnie, appelée compagnie de réserve, ce qui permet à 2 bataillons et demi de chasseurs de rester à l'intérieur.

D'après cette organisation, la Prusse pourrait donc mettre en ligne y compris sa landwehr :

12 bataillons de la garde	12,024	hommes.
12 — landwehr . .	12,024	—
96 bataillons infanterie de ligne . . .	96,192	—
96 — landwehr . .	96,192	—
10 bataillons de chasseurs	10,020	—
Total .	226,452	hommes.

Pour tenir garnison dans les nombreuses forteresses et dans les principales villes du royaume, pour former les dépôts, il resterait en plus de la landwehr de la deuxième levée :

1 régiment de réserve de la garde . .	2,004	hommes.
8 — de ligne . . .	16,132	—
8 — landwehr . . .	8,016	—
36 bataillons de ligne de dépôt . . .	36,072	—
2 — 1/2 de chasseurs de réserve .	2,500	—
Total .	64,724	hommes.

La *landwehr de la seconde levée* se compose de 116 bataillons d'infanterie s'é-

levant ensemble à 82,900 hommes. Elle n'est point destinée à servir en dehors; mais à tenir garnison dans les forteresses de l'intérieur et à exercer les recrues. Les officiers sont pris en général parmi ceux qui jouissent d'une pension de retraite ou qui ont obtenu quelque emploi dans l'administration civile. Les simples soldats sont des hommes de trente-deux à trente-neuf ans, qui ont aussi servi soit dans la ligne, soit dans la garde. En temps de paix, on n'appelle jamais la seconde levée; mais dans l'automne de 1850, lors des démêlés de la Prusse avec l'Autriche, elle se mit sous les armes. On découvrit alors dans son organisation des vices nombreux, que le gouvernement s'est depuis appliqué à corriger.

La **cavalerie** prussienne se divise également en cavalerie de la garde, de la ligne et de la landwehr.

La cavalerie de la *garde* et de la *ligne* est composée ainsi qu'il suit :

10 régiments de cuirassiers, dont 2 appartenant à la garde. En tout 40 escadrons.

Sur pied de guerre, il y a par régiment :

1 colonel, 1 officier d'état-major, 6 capitaines (dont 2 attachés à la landwehr), 4 lieutenants en premier (dont 2 également attachés à la landwehr), 12 lieutenants en second, 4 cornettes, 89 sous-officiers, 616 cavaliers. En tout 733 hommes.

Les cuirassiers prussiens portent la tunique blanche, le pantalon gris, le casque de métal et la cuirasse blanche ou jaune, ils ont pour armes une longue épée frappant d'estoc et de taille, et un pistolet. Il y a vingt carabines par escadron. Les chevaux sont de haute taille et de belle race; on les tire en général des provinces de l'est du royaume, c'est-à-dire de la Prusse orientale et occidentale et de la Poméranie.

L'effectif total des cuirassiers s'élève à 7,410 hommes.

Les hulans de la garde et de la ligne sont montés sur des chevaux qui ressemblent à ceux des dragons autrichiens, et forment la transition entre la grosse cavalerie et la cavalerie légère. Il y a 2 régiments de hulans de la garde et 8 de ligne, constitués sur le principe des régiments de cuirassiers. A chaque corps d'armée est attaché un régiment de hulans; leurs chevaux sont plus lourds que ceux des hussards et des dragons. Ils ont pour arme, outre le sabre, une lance avec flamme blanche et noire. Vingt hommes par escadron portent la carabine, le reste a des pistolets. L'uniforme consiste en une jaquette bleu foncé avec parements et revers rouges, pantalon et manteau gris foncé.

La cavalerie légère se compose :

1° De 13 régiments de hussards (dont un attaché à la garde), présentant un effectif de 9,633 hommes. Leur arme principale est le sabre. En outre, deux septièmes ont des mousquets, quatre septièmes des carabines et un septième des pistolets. L'uniforme consiste en un dolman, une jaquette de fourrure avec collets de diverses couleurs, un bonnet à poil, un pantalon gris et un manteau ;

2° De 5 régiments de dragons (dont un attaché à la garde), s'élevant ensemble à 3,705 hommes. Les dragons sont montés et armés précisément comme les hussards, dont ils ne se distinguent que par l'uniforme qui consiste en une tunique

bleu clair avec le casque en cuir. C'est de la Prusse orientale et occidentale, ainsi que de la Lithuanie, que l'on tire les chevaux de la cavalerie légère. Ils sont en général bons et beaux, bien que, par ci, par là, on en trouve qui ne soient pas assez forts.

La force totale de la cavalerie de la garde et de la ligne se compose donc de :

40	escadrons de cuirassiers	. . . . .	7,410 hommes.
40	— hulans	. . . . . .	7,410 —
52	— hussards	. . . . .	9,635 —
20	— dragons	. . . . .	3,705 —
		Total .	28,160 hommes.

La *cavalerie de la landwehr* se compose de :

1° 2 régiments des gardes. Chaque régiment contient 4 escadrons avec 602 chevaux. En tout, 2,408 chevaux. Les hommes sont pris parmi ceux qui ont fait leur temps dans les gardes. Quand ils sont appelés sous les armes, ils sont commandés par de vieux officiers du même corps ;

2° 2 régiments de grosse cavalerie, formant 32 escadrons et présentant un effectif de 4,816 chevaux. Ces régiments se composent des hommes qui ont fait leur temps dans les 8 régiments des cuirassiers de la ligne;

3° 3 régiments de hulans, soit 32 escadrons de 486 hommes chacun ;

4° 4 régiments de hussards, soit 48 escadrons, soit 7,224 hommes ;

5° 4 régiments de dragons, soit 16 escadrons, soit 2,408 hommes.

L'effectif total de la cavalerie de la landwehr de la première levée s'élève donc à 136 escadrons, comptant 20,416 chevaux. La cavalerie de la landwehr est armée comme la cavalerie de ligne. L'uniforme consiste en une tunique bleu foncé avec collet et revers de différentes couleurs, selon le régiment. Le casque est d'une forme légère et sur le modèle de celui des dragons.

La cavalerie prussienne se compose donc de :

28,158	hommes de la garde et de la ligne.
20,416	— de landwehr (1re levée).
48,574	hommes.

En outre de ces 34 régiments de landwehr de la première levée, il y a 8 escadrons de réserve destinés à tenir garnison dans les forteresses.

La *cavalerie de la landwehr de la seconde levée* se compose de 104 escadrons. Chaque escadron compte 120 chevaux, en tout 12,480 combattants. Par un effort extraordinaire, toute la seconde levée pourrait être mobilisée ; mais cela présenterait de grandes difficultés et ne pourrait, en tout cas, se tenter que s'il s'agissait de repousser une invasion.

L'artillerie prussienne se compose de 9 régimts, dont un est attaché à la g

Chaque régiment se compose de 3 détachements, commandés chacun

officier d'état-major et est constitué de la manière suivante :

4	batteries à pied de 8 pièces de 6	. . . .	32
3	— — de 12	. . . .	24

1 batterie à pied de 8 obusiers de 7			. . . .	8 —
3 —	à cheval	—	de 6	24 —

En tout 11 batteries et 88 canons.

De plus, chaque régiment a 1 détachement d'artillerie de place, 1 compagnie de réserve, 1 compagnie d'artisans, 1 compagnie d'ouvriers et 6 compagnies du train des équipages.

Sur le pied de guerre, chaque régiment compte :

8	officiers d'état-major ;
21	capitaines ;
15	lieutenants en premier ;
50	— en second ;
3	— artificiers ;
1,374	sous-officiers et soldats.
Total . 1,471	

Il n'y a pas, à l'heure qu'il est, d'artillerie de landwehr, mais chaque régiment a un certain nombre d'officiers et de soldats de landwehr, qu'il appelle en temps de paix pour les exercer au maniement du canon et qui, en temps de guerre, renforcent le régiment et servent dans les forteresses.

La force totale de l'artillerie est donc de 19,000 hommes et de 99 batteries présentant un ensemble de 792 canons, ce qui est peu si l'on songe à l'effectif total de l'armée prussienne. La stratégie moderne attacha une grande importance aux canons de gros calibre, et la Prusse elle-même ayant reconnu son infériorité sous ce rapport, elle a augmenté tout récemment chaque régiment d'artillerie d'une batterie, ce qui donnerait 9 batteries, soit 72 canons de plus, et porterait ainsi à 864 le nombre de canons dont disposerait l'armée prussienne.

Les chevaux sont excellents ; on les tire des provinces de l'est. Comme dans tout le reste, les gardes sont traités, sous ce rapport, avec une faveur spéciale ; leurs chevaux sont très supérieurs à ceux de l'artillerie de ligne. L'uniforme consiste en une tunique bleu foncé avec collet et revers noirs, le casque en cuir avec ornements de cuivre, le pantalon et le manteau gris foncé.

Le corps du **génie** et des **pionniers** se compose de 9 détachements (dont un attaché à la garde). Chaque détachement a 2 compagnies et compte 452 hommes. En temps de guerre, les pionniers de la landwehr fournissent une compagnie de dépôt de 225 hommes. Il y a 2 compagnies de pionniers de réserve s'élevant ensemble à 500 hommes, et tenant garnison dans les forteresses fédérales dont la défense est confiée à la Prusse. En comptant les pionniers de la landwehr, le corps des pionniers en Prusse est de 7,743 hommes. Comme la Prusse a de nombreuses forteresses à garder, elle ne pourrait pas détacher, dans une guerre à l'étranger, plus de 5,000 pionniers.

Il est, en outre, différents corps attachés à l'armée prussienne :

1° Un corps de transport subdivisé en plusieurs détachements s'élevant ensemble à 27,000 hommes ;

2° Un corps d'ordonnances à cheval spécialement destinés au service des dépêches. Ce corps compte environ une centaine d'hommes ;

3° Un corps de gendarmerie militaire attaché aux divers états-majors, dont l'effectif varie ;

4° Une compagnie de sous-officiers des gardes, composée de 80 hommes et faisant la police des palais et jardins royaux.

Toute l'armée prussienne, y compris la landwehr de la deuxième levée et les réserves, présente l'effectif d'environ 580,000 hommes.

Elle pourrait mettre en ligne :

Infanterie (garde, ligne, landwehr (1re levée)		. .	226,452	hommes.
Cavalerie	—	— . .	48,574	—
Artillerie	—	— 792 canons	19,000	—
Génie-Pionniers			5,000	—
		Total .	299,026	hommes.

En chiffres ronds : 300,000 hommes.

En temps de paix, l'armée est divisée en 8 corps d'armée, un par chaque province. Chaque corps d'armée est composé de :

4 régiments d'infanterie de ligne.
4 — de landwehr (1re levée).
4 régiments de cavalerie de ligne.
4 — de landwehr (1re levée).
1 régiment d'artillerie.
1 division de pionniers.
1 bataillon de réserve.

La garde tient garnison exclusivement à Berlin, à Postdam et à Charlottenbourg.

Les huit régiments d'infanterie de réserve tiennent principalement garnison à Mayence, à Luxembourg, Francfort-sur-le-Mein, et dans les villes du Rhin. Commn les régiments prussiens changent rarement de garnison, ce qui, en effet, entraînerait assez de difficultés à cause de l'étroite liaison qui existe entre la ligne et la landwehr, on peut regarder comme permanente la séparation des corps en divisions et en brigades. Cette organisation se modifie dès l'entrée de l'armée ee campagne.

RÉUNION DE L'EST.

Les opérations tactiques les plus intéressantes de la division ont été celles des 8, 9 et 10 octobre. Nous empruntons à la *Schweizerische Militär-Zeitung* un récit détaillé de ces journées :

FORCE ET COMPOSITION DES DEUX CORPS D'ARMÉE

I. Corps de l'Est. — *Commandant :* M. le

1re brigade ; lieutenant-colonel Kern.

Quatre (demi) bataillons de St-Gall n° 65 et

Une compagnie de carabiniers de Thurgovie; n° 26.

2me brigade; colonel Zellweger.

Deux (demi) bataillons de Zurich, n° 11.

Un (demi) bataillon de Thurgovie, n° 14.

Une compagnie de carabiniers d'Appenzell-Extérieur, n° 20.

Puis les armes spéciales suivantes :

Une compagnie de pontonniers d'Argovie, n° 20.

Une batterie de quatre pièces de six de Zurich, n° 10.

Une batterie de quatre obusiers de douze (dont deux obusiers thurgoviens), desservie également par des artilleurs Zurichois.

Une compagnie de dragons de St-Gall, n° 4.

Une compagnie de Thurgovie, n° 14.

II. Corps de l'Ouest. — *Commandant :* M. le colonel Funk.

1re brigade; colonel Benz.

Deux (demi) bataillons de Grisons, n° 22.

Un (demi) bataillon de Thurgovie, n° 14.

Une compagnie de carabiniers de Glaris, n° 12.

2me brigade : lieut.-col. Paravicini.

Un (demi) bataillon de Zurich, n° 5.

Une compagnie de carabiniers de Zurich, n° 5.

Puis les armes spéciales suivantes :

Une compagnie de sapeurs de Zurich, n° 2.

Une batterie de six pièces de six d'Argovie, n° 18.

Une compagnie de dragons de Zurich, n° 12.

Une dite d'Argovie, n° 16.

Le corps de l'Est se trouvait placé en cantonnements serrés à Tägerwylen, Gottlieben, Emmishofen, etc; celui de l'Ouest était disposé de la même manière à Märstetten, Wigoldingen, Mühlheim et Pfyn. Les avant-postes du premier occupèrent la ligne Hattenhausen, Sonterswylen, Engwylen; ceux du second s'étendirent en avant de Lipperswylen, Hefenhausen et Utwylen.

Comme la carte de l'emplacement des manœuvres qui a été publiée en 1854 a été distribuée à un grand nombre d'exemplaires, il est superflu de donner ici la description du théâtre des hostilités. Pour peu que l'on voulût entrer dans quelques détails, cette description prendrait trop de place dans les colonnes de cette feuille. Cependant il faut remarquer que la carte qui a été publiée représente presque partout le terrain comme étant plus découvert et plus facile à parcourir en tout sens qu'il ne l'est en réalité. L'on remarque surtout l'inexactitude de la carte sous ce rapport dans la contrée qui avoisine le rivage de la Thur, au sud de Mühlheim, Wigoldingen et Märstetten, ainsi que dans celle qui est située entre le chemin de fer et la Thur. Une foule de fossés, les uns à sec, les autres remplis d'eau, dont quelques-uns ont des talus en forme de digues, gênent beaucoup les mouvements

de l'artillerie et de la cavalerie sur la rive gauche de la Thur jusque vers Hüttlingen et Wellhausen ; un grand nombre d'arbres fruitiers plantés dans les champs empêchent même la vue de s'étendre vers les divers points de l'horizon,

Première journée, 8 *octobre.*

Les deux corps d'armée en présence prirent à peu près les dispositions générales suivantes :

a) Le corps de l'Est marche en deux colonnes contre l'ennemi. Celle de droite (brigade Kern, 1 1/2 compagnie de dragons et deux batteries) s'avance en passant par Wäldi sur Sonterswylen et arrive à 8 heures dans cette dernière localité. Celle de gauche (brigade Zellweger, un détachement de dragons) doit arriver au même moment à Engwylen en passant par Ober-Neuwylen. Comme il est à présumer que le gros des forces ennemies se trouvera sur la route de Lamperswyl à Mühlheim pour couvrir l'important passage de Pfyn, le commandant du corps dispose la première brigade de telle manière qu'elle puisse soutenir un combat de front contre les troupes de l'ennemi. La deuxième brigade doit en même temps attaquer à Weierhäusli le flanc droit de l'ennemi, et suivre dans ses opérations la ligne Wagerswyl, Engwang, Wigoldingen et Mühlheim. Elle doit de plus s'assurer à Engwylen en envoyant un détachement sur Utwylen et Sondershausen, s'il n'y a pas sur cette route de troupes ennemies qui puissent inquiéter le flanc gauche.

b) Le matin, à 8 heures, l'aile gauche du corps de l'ouest (colonel Benz) 4 (demi*) bataillons, une compagnie de carabiniers, une compagnie de cavalerie, quatre pièces d'artillerie, se trouve près de Lamperswyl ; l'aile droite : un bataillon, une compagnie de carabiniers, une compagnie de cavalerie, est placée près de Wagerswyl. L'aile gauche envoie sa cavalerie faire une grande reconnaissance, et afin de la faciliter elle place deux obusiers sur les hauteurs de Lipperswyl. Toute l'aile droite s'avance par les vignes situées entre Wagenswyl et Hefenhausen. Elle envoie également depuis Utwylen une patrouille de cavalerie vers Engwylen. Si l'ennemi attaque le corps de l'Ouest avec des forces supérieures, l'aile droite opère sa retraite par Wagerswyl, Engwang et Gilhof sur le pont de Heschikofen ; l'aile gauche effectue la sienne par Lamperswyl et Mülheim derrière le Mühlbach. L'on prend position sur tous les points appropriés à la défense ou à l'attaque.

La première brigade du corps de l'Est arriva à destination au moment fixé, la seconde parvint à son poste un peu plus tard (vers 8 1/2 heures). Elles attendirent toutes deux dans ces positions (Sonterswylen et Engwylen) le retour des patrouilles de cavalerie qu'elles avaient envoyées une heure auparavant pour visiter les avant-postes de l'ennemi. Peu après l'arrivée des brigades, les patrouilles revinrent sans pouvoir donner de renseignements précis sur la position de l'ennemi. Les coups de feu des sentinelles extrêmes du corps de l'Ouest les avaient contraintes de se retirer.

* Comme jusqu'à la f[illegible] [illegible]ns ont toujours été employés sous forme de d[illegible] [illegible]t bataillons, nous ne nous servirons plus [illegible]

Mais la seconde brigade, voulant se conformer à ses instructions, commença à marcher dans la direction de Weierhäusli ; la première attendit que la seconde eût engagé le combat. Un détachement de la seconde brigade (un bataillon et une compagnie de carabiniers) s'avança en même temps que le gros de l'armée de Engwylen à Utwylen. *(A suivre.)*

Le Comité sortant de la Société militaire suisse a adressé la circulaire suivante aux Sections :

Frères d'armes !

Dans sa dernière assemblée à Schwytz, le 16 juin de cette année, la Société militaire suisse a désigné *Zurich*, à l'unanimité, pour le lieu de la fête de 1857.

En exécution de la décision de la dite assemblée, le Comité sortant constitue le nouveau Comité comme suit :

Président : M. Jean Ott, à Zurich, colonel fédéral ;
Vice-président : M. Pfau, à Winterthour, commandant de bataillon ;
Secrétaire : M. J.-B. Spyri, à Zurich, capitaine ;

lequel est, dès aujourd'hui, chargé de l'administration de la Société.

Avec salut patriotique.

Schwytz, le 12 octobre 1856.

Pour le Comité sortant :
le Président :
(Signé) Xaver AUFDERMAUER, commandant.
Le Secrétaire,
(Signé) Nicolas BENZIGER, lieutenant.

Vaud. — *Nominations d'officiers.* — Le 11 octobre 1856, le Conseil d'Etat a nommé M. *Apothéloz,* Alfred, à Onnens, second sous-lieutenant de mousquetaires n° 4 de réserve au 6e arrondissement. — Le 13 dit, il a nommé M. *Dutoit,* Marc-Louis-Victor, à Moudon, second sous-lieutenant de mousquetaires n° 2 de réserve, 1er arrondissement. — Le 15 dit, M. *Ecoffey,* George, à Agiez, premier sous-lieutenant de carabiniers n° 4 d'élite, du 4e arrondissement. — Le même jour, il a promu le lieutenant aide-major du bataillon de chasseurs d'élite n° 9, M. *Ruffy,* Victor, à Lutry, au grade de capitaine. — Le 17 dit, il a nommé M. *Destraz,* Louis-Jean-Siméon, à Châtillens, lieutenant de mousquetaires n° 2 d'élite au 1er arrondissement. — Le 28 dit, il a nommé M. *Zimmermann,* Jules-Louis, à Chavannes-sur-le-Veyron, lieutenant de mousquetaires n° 4 d'élite au 7e arrondissement. — Le 30 dit, il a nommé M. *Chenevard,* Abram-Philippe, à Corcelles-le-Jorat, premier sous-lieutenant de chasseurs de droite n° 2 de réserve au 1er arrondissement. — Le même jour, M. *Guisan,* Emmanuel-Louis. à Avenches, capitaine de chasseurs de gauche n° 1 de réserve au 8e arrondissement, — Le dit, M. *Piccard,* Louis-Emmanuel, à Payerne, lieutenant de chasseurs de droite d'élite au 8e arrondissement. — Le 8 novembre, il a nommé M. *Sueur,* Louis, à Sainte-Croix, lieutenant de chasseurs de droite d'élite dans le 6e arrondissement.

M. Turel nous annonce qu'il fera paraître prochainement une édition avantageusement augmentée et améliorée de son *Annuaire militaire vaudois.* On souscrit chez les commis d'exercice.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE CORBAZ ET ROUILLER FILS, ESCALIER-DU-MARCHÉ, 20.

N° 14 6 Décembre 1856

REVUE MILITAIRE SUISSE

CONDITIONS D'ABONNEMENT : La **Revue militaire suisse** paraît deux fois par mois. Le prix pour le reste de l'année courante est fixé à 4 fr. 50. On s'abonne directement chez CORBAZ ET ROUILLER FILS, imprimeurs, Escalier-du-Marché, 20, à Lausanne. Pour ce qui concerne la rédaction, s'adresser à M. Ferd. LECOMTE, capitaine d'état-major fédéral.

ÉTUDES BIOGRAPHIQUES [1].

Le général Reynier.

I.

Le général Reynier est une des grandes célébrités militaires de la République et de l'Empire. De tous les généraux de division qui n'avaient pas été élevés par l'empereur à la suprême dignité de l'armée, aucun n'occupa de plus hautes positions et ne fut investi de commandements plus importants. Ce qui se passa en Egypte après le départ de Napoléon expliquera peut-être cette circonstance, en quelque sorte exceptionnelle, dans la vie publique de l'illustre général.

Cette biographie d'un capitaine qui, ayant pu être compté au nombre des plus habiles lieutenants de Napoléon, est venu mourir à Paris simple général de division, au moment où le premier Empire croulait sous les efforts de l'Europe coalisée, est digne d'être étudiée; son esquisse nous offrira quelques traits particuliers d'un grand intérêt. Reynier était doué d'un remarquable talent d'homme de guerre, d'une raison supérieure, d'un courage et de vues élevées qui auraient dû triompher des obstacles qu'on leur opposait; mais il fut malheureusement aux prises, dans plusieurs occasions d'où pouvait dépendre le sort d'une armée, avec quelques-unes de ces fatalités qui semblent attachées, surtout dans notre carrière, à certaines destinées humaines.

Comme Masséna, dont Nice est fière d'avoir été le berceau, Reynier avait conquis ses titres de naturalisation sur les champs de bataille. Il

[1] Extrait du J[illegible] l'Armée, numéro 68.

était né le 31 janvier 1771, à Lausanne, d'une famille de réfugiés protestants, que l'édit de Nantes avait fait sortir de notre patrie. Ses écrits dont nous aurons à parler, les talents de premier ordre d'un de ses frères, membre du conseil privé, qui avait été attaché à l'armée d'Orient, auteur de plusieurs ouvrages estimés sur les antiquités égyptiennes et haut fonctionnaire de l'ordre administratif sous le Consulat, prouvent assez que son éducation avait été grave et forte.

Elève distingué du célèbre collége de Lausanne, il s'était d'abord destiné au génie des ponts et chaussées, et allait entrer à l'école de Paris, d'où sont sortis les fondateurs et les premiers maîtres de l'Ecole polytechnique, lorsque la révolution, qui devait renverser tant de vocations et transformer tant d'existences, le jeta dans les rangs de l'armée française. Le glorieux drapeau de cette armée servait alors de refuge à ceux qui voulaient le triomphe des sages idées de réforme et l'indépendance de notre pays au dehors, sans se trouver mêlés, comme fauteurs ou comme victimes, à nos dissensions intestines.

Reynier s'enrôla comme simple canonnier; mais dans une armée où tout était à reconstituer, les capacités d'élite ne tardaient guère à sortir de la foule et à se faire une carrière rapide, lorsque, dès les premiers pas, ils n'étaient pas arrêtés par des périls de tous les instants. Qu'on le sache bien, en effet, ces grandes et sanglantes luttes ont plus dévoré de jeunes et généreuses ambitions qu'elles n'en ont laissé vivre et prospérer.

Dans la campagne de 1792, en Belgique, nous voyons Reynier capitaine et chef de bataillon adjoint à l'état-major de l'armée du Nord. Ses talents et son courage le font bientôt parvenir au grade d'adjudant-général chef de brigade. Il prend en cette qualité une part considérable aux plus beaux faits d'armes de cette brave armée, se préparant, par l'envahissement des Flandres et de la Belgique à la conquête de la Hollande.

Au passage du Vahal, où il attira sur lui les regards de l'armée, il était général de brigade.

Les historiens de la prodigieuse campagne de Hollande le citent parmi les généraux qui, dans cette guerre, étant au début de leur réputation, devaient acquérir plus tard, à divers titres, une grande célébrité. "Les campagnes de Belgique et de Hollande, dit M. Abel Hugo dans la *France militaire,* firent apparaître des noms nouveaux et fondèrent des réputations qui devaient grandir encore. Quelles qu'aient été les fautes primitives dans l'emploi des forces des deux partis, la postérité rendra justice aux généraux qui se distinguèrent dans cette guerre mémorable. Les noms de Pichegru, Kléber, Jourdan, M

Reynier, Macdonald, Bernadotte, Lefebvre, seront éternellement cités avec honneur dans les fastes militaires de la France.„

A l'époque des préliminaires de la paix de Bâle avec le roi de Prusse (avril 1795), Reynier, qui n'avait alors que vingt-quatre ans, fut choisi pour le tracé de la ligne de démarcation des cantonnements que devaient occuper les troupes des deux nations; il étonna les vieux généraux prussiens par la sagesse de sa conduite dans cette délicate opération et par ses connaissances militaires.

Sa réputation était faite à un âge où les hommes d'une trempe ordinaire songent à peine à se faire remarquer. Dans la savante et mémorable campagne de 1796, nous le trouvons chef d'état-major de l'armée du Rhin. Il se signale par sa bravoure et ses talents aux divers passages du Rhin et du Danube; aux batailles de Rastadt, d'Ettlingen, de Neresheim, de Friedberg, de Biberach; dans la fameuse retraite de Moreau, *qu'on a trop vantée et trop critiquée,* dit Jomini; au siége et à la défense de Kehl.

Ces temps héroïques sont déjà loin de nous. Ne les oublions pas cependant. Le souvenir en est gravé en traits impérissables dans la mémoire des peuples que nous avions vaincus, des contrées que nous avions conquises, et c'est de cette époque que date cette réputation de première puissance militaire de l'Europe, qu'aucune nation ne nous conteste plus.

C'est dans le cours de nos triomphes en Allemagne, avant la retraite de Moreau, que le général Reynier s'est fait remarquer par cette austère intégrité qui fut un des caractères de toute sa vie militaire.

Un envoyé du margrave de Bade lui ayant proposé de diminuer d'un million de francs les contributions de guerre qu'on exigeait de ce pays, et de recevoir pour lui cent mille florins, cet agent reçut pour toute réponse l'ordre de quitter immédiatement le territoire occupé par nos troupes.

Dans une autre occasion, un délégué de Bruchsal, ancienne résidence du prince évêque de Spire lui fit une offre du même genre. "Puisque vous pouvez, lui dit le chef d'état-major Reynier, m'offrir 500 louis, vous n'avez qu'à les ajouter à votre contribution.„ Et il fit, en effet, payer cette augmentation à la ville.

De pareils traits de probité de la part de nos généraux n'étonneraient personne aujourd'hui; mais il faut se rappeler que le Directoire gouvernait alors la France, et que les hommes qui, comme les Bonaparte, les Desaix, les Jourdan, les Reynier, le ministre de la guerre Pétiet, savaient résister à ces exemples de vénalité et de corruption, pouvaient être cités comme d'honorables exceptions. Telles étaient les tendances aux déprédations financières des mœurs de l'époque, que

l'Empereur parle, dans le *Mémorial de Sainte-Hélène,* "de l'exaltation d'un administrateur en chef de l'armée d'Italie, auquel le refus de Napoléon de recevoir en cadeau intéressé des sommes considérables que lui avait offertes le duc de Modène et le gouvernement de Venise, avait paru surhumain, plus difficile, plus grand que de gagner des batailles."

II.

Nous sommes à l'époque la plus remarquablement historique du général Reynier: la campagne d'Egypte, où il rencontra, avec beaucoup de gloire, une de ces fatales et violentes déceptions que les plus hautes fortunes militaires, les plus solides mérites, sont quelquefois impuissants à conjurer et contre lesquels ils peuvent se briser.

Le Directoire avait confié le commandement d'une des divisions de l'armée d'Orient au général Reynier. Voici quels étaient les commandants de division de cette immortelle expédition:

Division d'avant-garde: Desaix;
Division de droite: Reynier;
Division du centre: Kléber;
Division de gauche: Menou;
Réserve: Bon;
Cavalerie: Dumas.

Le général de division Berthier était chef d'état-major.

Le savant général Caffarelli commandait le génie.

Le général Dommartin commandait l'artillerie.

Parmi les généraux de brigade, on comptait Belliard, Friant, Leclerc, Rampon, Andréossy, Marmont, Davout, Murat, Lannes, et parmi les colonels et aides-de-camp, Lasalle, Savary, Dorsenne, Lavalette, Auguste et Edouard Colbert, Arrighi, Junot, Duroc, Bessières, Eugène Beauharnois, tous devenus, plus tard, princes, ducs, maréchaux, hommes d'Etat ou généraux illustres.

Mais lors de l'expédition d'Egypte, les premières célébrités de l'époque dans l'armée d'Orient étaient, après le général en chef Bonaparte, les généraux Desaix, Kléber, Berthier, Reynier et le brave général Bon, tué au siége de Saint-Jean-d'Acre, ainsi que le général Caffarelli, qui était plus connu du monde savant, avant l'expédition d'Egypte, que de l'armée. Il languissait sans emploi à Paris et comme membre de l'Institut, lorsque Napoléon, qui se connaissait mieux en hommes et en talents que le Directoire, le demanda pour commander l'arme du génie à l'armée d'Orient.

Au siége de Malte, le général Reynier avait été chargé d'opérer contre l'île de Goze et d'enlever les batteries de Marsa-Sirocco. Son

attaque avait été couronnée d'un plein succès. Il ne dut qu'à un de ces hasards providentiels, dont on pourrait citer plus d'un exemple à la guerre, de n'avoir pas succombé dans cette première action de guerre de la campagne d'Egypte. Atteint par une balle au moment où il allait pénétrer dans l'île de Goze, un écu de six livres qu'il avait dans sa veste le préserva d'une blessure mortelle.

Après la bataille des Pyramides, sa division fut chargée de poursuivre les mameloucks dans la direction de la Syrie, tandis que Desaix opérait un mouvement semblable dans la Haute-Egypte. Chargé du gouvernement de la province de Charkieh, il s'y montra aussi habile administrateur que général plein de résolution et de ressources. Au départ de l'expédition de Syrie, sa division en formait l'avant-garde; il en eut l'arrière-garde à son retour; ainsi deux fois le poste d'honneur de cette célèbre expédition lui fut confié.

Une grande bataille fut livrée à l'ennemi, après le départ du général en chef pour la France: celle d'Héliopolis. Le général Reynier eut la part la plus glorieuse à cette mémorable victoire de Kléber. Sa division, chargée d'attaquer un corps de 6,000 janissaires, l'élite de l'armée turque, qui s'était retranché dans le village de Matarieh, défendu par 16 pièces d'artillerie, emporta les retranchements et tailla les janissaires en pièces jusqu'au dernier. Ainsi disparut de l'Egypte cette troupe fameuse.

La victoire d'Héliopolis fut le dernier trophée de la campagne. L'assassinat de Kléber fit passer le commandement dans les mains incapables du général Menou, en vertu de son droit d'ancienneté sur les autres généraux. C'était là un reste de la fausse et dangereuse doctrine de la République sur le commandement des armées. Heureusement, l'exemple de Menou n'a pas été perdu pour la France, et on ne l'a pas vu se renouveler dans les grands commandements conférés par le gouvernement.

Le général Menou était brave de sa personne; mais c'était un de ces généraux improvisés dans les premières années de la Révolution, qui n'avaient été employés que dans les guerres civiles de nos départements de l'Ouest, où presque tous ne s'étaient fait remarquer que par leurs mauvaises dispositions de combat et leurs défaites. Menou, chargé de défendre Saumur contre un général vendéen de vingt et un ans, Henri de La Rochejaquelein, fut battu et mis en déroute. Il avait fait preuve de valeur, cependant, et avait été blessé, ainsi que Berthier, qui servait dans sa division. Ce fut probablement à ce souvenir de camaraderie que Menou dut la faveur de commander une division dans une armée dont Berthier était le chef d'état-major.

Son commandement en Egypte ne fut marqué que par des fautes

et des défaites. On sait qu'il s'était fait musulman sous le nom d'*Abdallah-Gak* (le serviteur de Dieu, *Jacques*). Jacques était son prénom chrétien, auquel il n'avait pas voulu renoncer en embrassant le culte de Mahomet. Menou avait voulu imiter le fameux renégat comte de Bonneval, mais il n'en était que la caricature.

Le général Reynier était né, comme nous l'avons dit, d'une famille de protestants qui avaient préféré l'exil au renoncement de leur foi religieuse; ses principes, sous ce rapport, devaient être sévères. Il avait donc peu d'estime pour Menou et eut le tort de ne pas le dissimuler.

Mais manqua-t-il à ses devoirs militaires dans l'exécution des ordres de son chef? C'est de quoi il est permis de douter quand on lit les mémoires du temps, ceux surtout publiés par Reynier lui-même, après son retour en France.

On sait qu'au moment où Napoléon était occupé à recueillir les fruits de la bataille de Marengo, et qu'il venait de signer la glorieuse paix de Lunéville (8 février 1801), le général Menou perdait, contre un débarquement d'Anglo-Turcs, et après une résistance où les plus héroïques dévouements n'avaient pu l'emporter sur le nombre et suppléer aux mauvaises dispositions du général en chef, la funeste bataille d'Alexandrie. Cette journée devait bientôt être suivie de la perte du Kaire, de l'investissement d'Alexandrie, dernier boulevard de notre conquête, et d'une capitulation honorable, comme toutes celles que le courage français eut quelquefois la douleur de subir, mais qui fit passer, de notre camp dans celui de nos ennemis, la domination d'ailleurs précaire de l'Egypte.

Dans un second article, nous aurons à parler des suites de la bataille d'Alexandrie en ce qui regarde l'existence militaire de l'illustre général Reynier. L'étude de ces faits historiques n'est pas sans intérêt; notre génération peut y trouver un juste sujet de s'enorgueillir de l'admirable direction qui est imprimée de nos jours aux commandements des armées.

Le major en retraite, L. MERSON.

ETUDES SUR LES ARMÉES ETRANGÈRES.

(Suite [1].)

GRAND-DUCHÉ DE BADE.

L'armée badoise a été réorganisée ensuite de l'insurrection et du licenciement de 1849, événements bien connus en Suisse. Elle compte en tout 15,000 hommes se répartissant comme suit :

[1] Voir le précédent numéro.

Etat-major et corps des ingénieurs . . .	186 hommes.
Infanterie	4,180 »
Cavalerie	1,870 »
Artillerie	1,764 »

L'*infanterie* forme une division qui comprend : 1° 2 brigades, la brigade formant 2 régiments, le régiment 3 bataillons, dont un de dépôt, dit de *fusiliers;* le bataillon 4 compagnies; sur les 4 régiments de la division il y en a un de grenadiers; 2° Outre les 4 régiments il y a encore : 1 bataillon de chasseurs, 2 bataillons de dépôt (fusiliers), chacun de 4 compagnies, plus un détachement de dépôt à 2 compagnies, plus une autre compagnie de dépôt.

L'*artillerie* forme un régiment de 5 batteries à 8 pièces, total 40 bouches à feu.

La *cavalerie* forme une brigade de 3 régiments de dragons; chaque régiment a 4 escadrons.

Les armes à feu portatives sont toutes à canons rayés, ce sont : le fusil d'infanterie; la carabine des chasseurs; le mousqueton des pionniers; le mousqueton d'artillerie; le pistolet de cavalerie.

Les quatre premières armes ont toutes le même calibre, la balle (système Minié) a 17,1 millim. de diamètre; le canon a 5 raies, de 0,25 millim. de profondeur et 5,5 millim. de largeur, faisant un tour sur 1440 millim.; 12 balles à la livre; 4 1/2 grammes de poudre pour la charge des 3 premières; 3 1/2 gr. pour la charge des mousquetons d'artillerie.

Le fusil, transformé de l'ancien fusil de munition, a une hausse portant sur 750 mètres de distance; il est muni d'une bayonnette; sa longueur (avec bayonnette) est de 1877 millim.; son poids, 10 livres suisses.

La carabine de chasseurs, transformée du système Wild au système Minié, porte efficacement à 600 mètres; elle est munie d'un couteau-poignard; longueur (avec le couteau-poignard) : 1712 millim.; poids, 9 livres 3/4.

Le mousquéton de pionniers et celui d'artillerie sont plus courts et plus légers que les précédentes armes; ils sont munis d'un yatagan; leur portée efficace est de 210 à 225 mètres.

L'armée badoise se recrute par la conscription, avec faculté de remplacement. Elle est, sous le rapport de l'organisation, divisée en : *armée active,* dans laquelle le temps de service est de 6 ans, et *en réserve,* dans laquelle on sert 2 ans. Le grand-duché de Baden possède la forteresse fédérale de Rastatt, occupée par des Badois et des Autrichiens.

ROYAUME DU WURTEMBERG.

Sous le rapport de l'organisation, les troupes wurtembergeoises se divisent en *armée active,* où le temps de service est de 6 ans, et en *landwehr* de trois levées différentes jusqu'à l'âge de 32 ans. Cette landwehr n'existe à peu près que sur le papier.

L'armée active se divise elle-même en deux classes : l'armée *en temps de guerre* comptant environ 22,500 hommes, et en armée *de paix* comptant environ 9900

hommes. L'armée se recrute par la conscription, avec faculté de remplacement.

Sous le rapport tactique, l'armée se divise en :

Infanterie, formant une division de 3 brigades ; les deux premières brigades ont chacune 3 régiments, la troisième a 2 régiments. Le régiment a 2 bataillons, le bataillon 4 compagnies ; total : 15,676 hommes (chiffres de guerre) ; plus deux compagnies de discipline.

Artillerie, formant une brigade de 4 bataillons, savoir un bataillon de 2 batteries à cheval (468 hommes, 243 chevaux) ; 1 bataillon de 2 batteries légères à pied (390 hommes, 91 chevaux) ; 1 bataillon de 2 1/2 batteries fortes à pied (611 hommes, 61 chev.) ; 1 bat. de 3 compagnies d'artillerie de place (600 hommes, 71 chevaux) ; plus les réserves et le train des équipages. Total d'environ 3000 hommes, 1300 chevaux, 52 pièces de campagne.

Génie. 2 compagnies de pionniers (310 hommes).

Cavalerie. Une division de 4 régiments, chacun de 4 escadrons (2430 hommes) ; 1 escadron de gardes du corps (152 hommes) ; 1 détachement de chasseurs à cheval (52 hommes). Total 2634 hommes.

Il y a 3 garnisons principales où se trouve l'état-major de chacune des brigades d'infanterie, savoir : Stuttgart, Louisburg et Ulm. Cette dernière, forteresse fédérale, est occupée par les Wurtembergeois, Bavarois, Autrichiens.

Les armes à feu ont été dans ces dernières années transformées d'après le système Minié ; il ne reste plus que les pistolets et carabines de cavalerie qui soient à canon lisse ; on travaille actuellement à leur transformation.

Les armes de l'infanterie sont : un fusil pour le centre et une carabine pour les tirailleurs, tous deux de même calibre, savoir 17,6 millimètres. Le canon a six raies d'égale largeur (5,53 millim.) et d'égale profondeur (0,3 millim.). La mire porte sur 716 mètres. Le canon a une longueur de 1086 millim. ; le fusil est muni d'une bayonnette, la carabine d'un couteau-poignard.

Le fusil (avec la baïonnette) a une longueur de 1,891 millimètres. Son poids est de 4,7 kilogrammes. — Longueur de la carabine (avec le couteau-poignard) : 1,643 millim. ; poids, 5,4 kilogrammes. — La carabine de la cavalerie a le calibre un peu plus grand que celle de l'infanterie. — L'artillerie est armée d'un fusil avec baïonnette d'un poids de 3,5 kilog. et d'une longueur de 1,539 millim.

La balle de toutes les armes à feu rayées est *à peu près* la même ; diamètre 17,2 millim. ; longueur 29,8 ; de 11 à 12 balles à la livre suisse. La charge pour l'infanterie est de 4,7 grammes de poudre.

RÉUNION DE L'EST.

(suite[1].)

L'on avait à peine dépassé Engwylen de quelques centaines de pas, lorsque les éclaireurs de la 2e brigade rencontrèrent les sentinelles des avant-postes de l'aile

[1] Voir, dans notre précédent numéro, le commencement de ce récit extrait de la *Schweizerische Militär-Zeitung*.

droite du corps de l'Ouest, et aussitôt commença, près de Weierhäusli un vif combat de tirailleurs.

L'aile droite du corps de l'Est ouvrit aussi à peu près en même temps un feu de mousqueterie. La cavalerie du corps de l'Ouest, envoyée en reconnaissance, avait atteint la division de sûreté du corps de l'Est, et, quoique les éclaireurs eussent pu se mettre suffisamment à couvert dans des vergers et derrière des haies, quelques divisions de cavalerie commençaient à escarmoucher avec l'infanterie. Les officiers mirent fin à ce combat d'un genre particulier. La cavalerie se retira, et dès qu'elle eut atteint un enfoncement et se fut mise ainsi hors de la portée de l'artillerie du corps auquel elle appartenait, celle-ci ouvrit près de Hefenhausen le feu sur les têtes de colonne de la première brigade du corps de l'Est, dont la batterie ne tarda pas à répondre.

Les deux pièces de l'aile droite du corps de l'Ouest, placées sur la route de Hefenhausen à Wagerswyl qui sillonne l'arête d'un chaînon de collines, furent du reste bientôt mises dans la nécessité de faire leur retraite, car la partie orientale du chaînon tomba rapidement entre les mains de l'ennemi, dont les escarmoucheurs, ayant reçu du renfort, repoussèrent peu à peu ceux qu'ils attaquaient. Le mouvement toujours plus sensible qu'opérait la seconde brigade de l'Est sur le flanc droit du corps de l'Ouest, eut aussi pour résultat de contraindre l'infanterie de l'ennemi (un bataillon) à commencer à se retirer sur Wagerswyl. La batterie de la colonne de droite du corps de l'Ouest la suivit bientôt après, parce que les carabiniers ennemis commençaient à se poster dans son voisinage, et se retira ainsi que la cavalerie (1re division) dans la direction de Lamperswyl. Elles se réunirent en-dessous d'Engwang à l'infanterie de leur colonne.

Cependant la seconde brigade de l'Est poursuivait vivement l'ennemi jusqu'à Wagerswyl, tandis que la première brigade se préparait à attaquer deux bataillons de la colonne de gauche du corps de l'Ouest qui s'étaient avancés avec deux obusiers jusqu'à Lipperswyl. Ici nous devons raconter successivement les combats de chaque colonne. Les circonstances (besoin d'assurer les passages de la Thur à Heschikofen et à Pfyn) ayant prescrit aux colonnes du corps de l'Ouest de suivre dans leur retraite chacune une direction particulière, l'on avait pour résultat des combats où une seule colonne prenait part. L'infanterie de la colonne de droite du corps de l'Ouest occupa le village de Wagerswyl, et attaqua la seconde brigade du corps de l'Est qui la poursuivait (ici nous devons rectifier un renseignement donné au nº 38 de la *Gazette Militaire* et observer qu'il n'avait pas été prescrit d'éviter les villages, mais seulement défendu de combattre dans leur intérieur, le combat pouvant avoir lieu sur la lisière des localités habitées sans qu'il y eût à prendre de mesures donnant à la manœuvre une autre apparence que celle d'une guerre réelle. Aussi l'on a vivement combattu sur le front nord-est de Wagerswyl, Engwang et Mühlheim). La première attaque de la brigade de l'Est sur Wagerswyl fut repoussée. Mais lorsque l'aile gauche des tirailleurs de l'assaillant commença à pénétrer de flanc dans cette localité, et que la première brigade de l'Est fit dans le même moment une

nouvelle attaque de front, l'ennemi se retira du côté d'Engwang et reprit position sur la chaîne de collines que franchit la route de Wagerswyl à Engwang. Quand la seconde brigade du corps de l'Est déboucha de Wagerswyl, l'on remarqua que le détachement qui formait l'extrémité de son aile gauche (qui, ainsi qu'on l'a dit, s'était avancée d'Engwylen à Utwylen) était en marche sur Egelshofen. Aussi ne trouva-t-on pas de résistance sérieuse* sur cette route. L'on comptait donc qu'il prendrait part à l'attaque que l'on se proposait de diriger sur Engwang. Aussi l'on se décida à diriger le bataillon qui jusqu'ici avait formé la réserve sur la droite à Hof, afin d'assurer encore davantage les communications avec l'aile droite du corps qui, dans ce moment, à en juger du moins par les détonations d'artillerie que l'on entendait, devait se trouver en lutte près de Lamperswyl. Dès Hof, le bataillon devait s'avancer sur Wigoldingen en laissant Engwang sur la gauche, et mesurer ses manœuvres ultérieures à celles auxquelles se serait livré le gros de la brigade.

La position qu'avait prise de rechef la colonne de droite du corps de l'Ouest offrant des chances très favorables à la défense, dut être attaquée à plusieurs reprises, et la colonne d'attaque qui suivait de trop près ses tirailleurs fut contrainte à la retraite par les carabiniers de l'armée attaquée, que l'on n'avait pas réussi à expulser complétement du bois situé à gauche de la route.

En revanche le corps de l'Ouest évacua assez rapidement Engwang, parce que l'ennemi pouvant être secouru depuis Egelshofen par le détachement qui formait l'extrémité de son aile gauche, il avait à craindre, en cas d'opiniâtre résistance, de ne pouvoir se retirer sur Gilhof et Heschikofen, et d'être repoussé du côté de Wigoldingen. Alors le passage de la Thur, situé près de Heschikofen, aurait été accessible à l'ennemi.

La colonne de droite du corps de l'Ouest, réunie à son artillerie et à sa cavalerie, reprit donc position sur le chaînon de collines ondulées situé au sud d'Engwang, du côté de Gilhof, dans le but d'empêcher si possible la seconde brigade du corps de l'Est de sortir d'Engwang. Le terrain qui se trouvait ici plus découvert fut le théâtre de plusieurs attaques que la cavalerie dirigea contre les tirailleurs de la brigade de l'Est. En général les pelotons furent formés avec une rapidité tout à fait digne d'éloges. Bientôt la division de dragons de la brigade de l'Est s'avança et dégagea l'infanterie en attaquant à son tour la cavalerie de l'ennemi. Cependant le bataillon de la brigade de l'Est qui avait été dirigé sur Hof, s'était avancé en laissant Engwang sur la droite. Lorsque la colonne de droite du corps de l'Ouest s'apprêtait à faire sa retraite sur Gilhof, ce bataillon s'approcha de la croisée de routes située à l'est de Wigoldingen. Dès qu'il s'aperçut que le gros de sa brigade avait atteint, en poursuivant l'ennemi, la route de Märstetten à Wigoldingen, et que là un bataillon avait fait à droite du côté de Wigoldingen, il se dirigea en

* Lorsque le détachement marchait sur Utwylen, il n'avait pour adversaire qu'une faible division d'infanterie ennemie, peut-être une compagnie, vraisemblablement l'extrémité de l'aile droite des avant-postes et une section de cavalerie qui est sans d[illegible] la patrouille mentionnée dans le récit des combats du corps de l'Ouest. Près [illegible] wang, ces troupes se réunirent également au gros de leur colonne.

toute hâte vers cette localité, la traversa et occupa la partie occidentale du pied de la colline sur laquelle ce village est situé, à droite et à gauche de la route inférieure de Mühlheim. L'autre bataillon, qui avait essuyé jusqu'ici toute la chaleur du combat, atteignit bientôt aussi Wigoldingen, il devait jouer le rôle de réserve dans l'attaque projetée contre Mühlheim. Au même moment arrivaient de Lamperswyl deux canons que le commandant du corps avait détachés de la réserve de l'aile droite, afin de rendre l'opération plus énergique.

Ainsi un bataillon, une compagnie de carabiniers et la cavalerie poursuivirent la colonne de droite du corps de l'Ouest jusque vers Gilhof, et deux bataillons et deux canons s'apprêtaient, en marchant sur Mühlheim par la route d'en bas, à intervenir d'une manière décisive dans le combat qui commençait à Mühlheim, entre la colonne de droite du corps de l'Est et la colonne de gauche de celui de l'Ouest, lorsqu'à environ midi le commandant en chef, M. le colonel Ziegler, arrivé sur les lieux, commanda à la seconde brigade du corps de l'Est de suspendre sa marche en avant, attendu que la lutte prenait fin pour ce jour-là.

La colonne de droite du corps de l'Est, après un combat de peu de durée livré près de Lipperswylen aux avant-postes de la colonne ennemie, secondée par son artillerie qui savait prendre position avec intelligence, s'était avancée avec vivacité sur Lamperswyl, où l'attendait la colonne de gauche du corps de l'Ouest placée avantageusement derrière un ruisseau franchi par un pont dont l'assaillant devait forcer le passage. La première attaque qui eut lieu uniquement de front fut repoussée; cependant, ainsi que l'a fort bien remarqué la correspondance de la *Gazette Militaire* du 8 octobre, le corps de l'Ouest se retira plus rapidement que l'on ne pouvait s'y attendre et avant d'avoir été l'objet d'une seconde attaque.

A moitié chemin de Mühlheim, quoiqu'il fût toujours poursuivi par la première brigade de l'Est, le corps de l'Ouest reprit position, avec l'assistance de son artillerie qui lui rendit de très bons services. S'il se décida à quitter, après une courte résistance, cette position pour se retirer sur Mühlheim, la cause en fut moins l'approche impétueuse de l'ennemi, renforcé par deux canons, que le danger sérieux que courait sa droite. Ce danger était, aussi longtemps qu'on ne s'était pas rapproché de la Thur, d'autant plus grand que l'aile droite en retraite sur Heschikofen s'éloignait davantage de l'aile gauche. A Mühlheim, un combat opiniâtre s'engagea sur le front nord-est de la colonne; pendant la lutte le gros de l'armée, voulant bien recevoir les bataillons qui combattaient dans le village, se plaça vers le Mahlbach, dans une position où l'ennemi ne pouvait l'apercevoir depuis Wigoldingen (sans doute grâce à la suspension des hostilités notifiée à la seconde brigade de l'Est), et depuis laquelle il pouvait lui-même gêner sensiblement la première brigade de l'Est dans sa sortie de Mühlheim. La chose arriva en effet lorsque le corps de l'Est commença à se déployer sur le terrain ouvert situé au sud-ouest de Mühlheim. Ici la cavalerie des deux armées en présence put prendre au combat une part plus active que précédemment. Elle attaqua avec des chances variées l'infanterie et la

la de l'ennemi.

Lorsque le corps de l'Ouest commençait à se retirer du côté de Pfyn, la manœuvre fut terminée à environ 12 1/2 heures ensuite d'ordre supérieur, et immédiatement les deux armées en présence établirent leurs sentinelles avancées. Nous avons ainsi raconté ce qui s'est passé dans la première journée pour autant que nous avons pu le savoir, tant pour avoir personnellement assisté aux opérations que par les renseignements qui nous ont été communiqués par des officiers appelés à la réunion militaire de l'Est.

Celui qui a suivi ce récit avec quelque attention, et en s'aidant d'une carte, est forcé d'avouer que la manœuvre doit être considérée comme ayant réussi, aussi bien quant à sa conception stratégique que dans son exécution. La pensée principale qui a dicté les opérations de l'attaque est d'agir avec opiniâtreté sur le flanc droit de l'ennemi, en faisant avancer l'aile gauche, afin d'arriver à un résultat difficile à obtenir dans la pratique, mais que l'on peut atteindre lorsque toutes les circonstances sont favorables, qui est de contraindre l'ennemi à quitter sa route de retraite sur Pfyn, et à s'enfuir du côté du nord, tandis que les attaques de front de l'aile droite ne cessent de l'occuper et gênent la liberté de ses mouvements. Le système de la défense consiste à tenir réunies toutes les forces disponibles sur et dans le voisinage de la route de retraite la plus importante, jusqu'à ce que l'on ait découvert les intentions de l'ennemi, et aussitôt qu'on en a eu connaissance, à faire marcher en retraite dans une direction qui nécessairement s'éloigne du point d'attaque choisi par l'ennemi, l'aile gauche qui est la plus menacée et relativement faible, retraite qui s'opère sur un terrain où l'attaque peut difficilement faire valoir sa supériorité, et qui a pour résultat d'attirer à la suite des troupes qui se retirent un nombre au moins égal de soldats ennemis, et par conséquent de les écarter du lieu où le sort de la campagne doit se décider. Ces idées, qui ont présidé à l'attaque et à la défense, sont à l'épreuve d'une critique rigoureuse.

A la fin de cette relation, nous parlerons d'une manière sommaire des défauts que l'on a remarqués dans les détails de la tactique et dans la conduite des troupes durant l'action. Nous croyons devoir renvoyer cet exposé jusqu'alors, parce que le plus grand nombre de ces défauts, qui présentaient pour ainsi dire le caractère d'une maladie chronique, n'ont pas signalé seulement la première journée, mais se sont fait remarquer aussi dans les suivantes, quoi qu'ils fussent déjà moins saillants; il peut suffire pour le moment de dire que l'aile droite du corps de l'Est a attaqué en général avec trop d'énergie, c'est-à-dire d'une manière qui n'était pas complétement en harmonie avec le but de la manœuvre, et a par là rendu de beaucoup plus difficile l'accomplissement de la mission de l'aile gauche, qui consistait à marcher sur le flanc de l'ennemi en décrivant un arc de cercle, tandis que l'aile droite opérait sur la corde. Il est vrai, lors même que la suspension des hostilités n'aurait pas été commandée, l'aile gauche aurait toujours pu rejoindre à temps la droite à ou en-dessous de Mühlheim, mais cette réunion n'est devenue possible que par suite de la marche forcée à laquelle s'est livrée la seconde brigade du corps de l'Est aussitôt qu'elle a cessé de combattre. L'on peut également reprocher au corps de l'Ou

retraite de la position de Lamperswyl que ne motivait pas suffisamment la situation de l'aile gauche prise dans son ensemble. *(A suivre.)*

BIBLIOGRAPHIE.

Science de l'état-major, par J. de H., général et premier aide-de-camp de S. M. le roi de Würtemberg; traduction par D. Dekeuwer, capitaine d'état-major belge. — Paris, C. Reinwald, 1856.

L'état-major d'une armée étant le cerveau de cette armée, le centre où aboutissent et d'où partent tous les fils qui font mouvoir l'ensemble de la machine, il en résulte que l'état-major a des fonctions des plus complexes et que sa sphère d'activité est presque illimitée. Aussi la *science* de l'état-major, si tant est qu'on peut l'appeler science, est-elle une des plus générales et des plus étendues. Ses ramifications sont aussi nombreuses que les opérations militaires sont diverses.

S'agit-il d'opérations autour de places fortes, ou de passages de fleuves, etc., l'état-major a besoin de connaissances techniques et par conséquent du secours des sciences mathématiques et naturelles, avec leurs applications.

S'agit-il de dresser un plan stratégique, l'état-major a besoin, en première ligne, de connaître son ennemi, dans son passé et dans son présent, dans sa population et dans son territoire, etc.; il doit par conséquent appeler à son aide toutes les ressources d'investigation que lui fournissent l'histoire, la géographie, le droit public, l'économie politique, etc. et les sciences qui s'y rattachent.

S'agit-il de préparatifs d'opérations tactiques, l'état-major a besoin de connaissances spéciales en matière de topographie, de langues étrangères, de statistique, tenue de registres, comptabilité, etc.

S'agit-il de la conduite même de l'action, l'état-major doit posséder toutes les connaissances tactiques et spécialement militaires des officiers de troupe.

S'agit-il enfin de tenir le journal des opérations, de rédiger des rapports publics, ordres du jour, proclamations ou autres travaux de bureau qui ne peuvent être abandonnés à de simples secrétaires, il faut que l'officier d'état-major, quittant l'épée pour la plume, ait suffisamment de culture littéraire pour n'être pas arrêté trop longtemps à cette besogne, qui est presque toujours pressante.

Ainsi la science de l'état-major touche à tout et se trouve presque sans limites. Par cette raison même elle n'est pas à proprement parler une *science,* mais un assemblage de sciences diverses n'ayant d'autre unité que l'instrument qui l'applique, savoir l'officier d'état-major. Par cette même raison est-il difficile ou même impossible de rencontrer, dans quelque pays que ce soit, un officier d'état-major parfaitement capable; dans toutes les armées du monde c'est le corps le plus décrié et auquel on jette le plus vite la pierre; car il a trop de faces pour n'en pas offrir quelques-unes de faibles par où on le bat en brèche. Tel corps d'état-major est trop scientifique et peu pratique; tel autre est le contraire; tel autre est trop fringant, tel autre trop bourgeois, tel trop *troupier,* tel trop pédagogue, etc., etc. Ces divers reproches répondent en effet à autant d'exigences réelles.

Le livre cité plus haut réunit ces diverses exigences, les classe, les agence les unes aux autres, les groupe, puis les divise et subdivise pour les présenter avec toutes les formes d'une science commode à l'étude. Ce livre est un vrai résumé encyclopédique des sciences militaires; il n'est pas la science elle-même, mais seulement l'esquisse, le squelette d'un cours donné par le général de Hardegg à de jeunes officiers wurtembergeois; il renferme les indications de ce qu'il faut savoir, plutôt que le développement des objets d'études eux-mêmes; l'on y reconnaît un esprit qui a autant observé que réfléchi, et qui est secondé par une forte érudition. Quoique étant une simple esquisse, ce livre ne contient pas moins de 350 pages environ, exposant par courts alinéas et en style aphoristique toutes les matières qui appartiennent à l'état-major général.

En France on trouverait ce genre d'écrit un peu systématique dans son ensemble et dans ses définitions; mais en Allemagne un tel travail n'a rien d'exceptionnel; il est dans les mœurs de cette nation, qui remonte immédiatement des faits à leur cause et de l'analyse à la synthèse.

En Suisse, où le militaire doit être essentiellement pratique, le livre de M. le général de Hardegg ne peut avoir l'utilité qu'il aurait pour une armée permanente. Il élargit trop notre horizon d'études, en présentant comme objets scientifiques et par conséquent quelque peu redoutables des choses que nous avons l'habitude d'abandonner au simple bon sens de l'officier. Il y a, sur toute espèce de matières, tant de points communs entre le bon sens pratique et la science méthodique que, quand on ne peut approfondir celle-ci il vaut mieux s'en tenir purement à celui-là. C'est ce que nous sommes obligés de faire en Suisse, vu le peu de temps que nos officiers, et particulièrement ceux d'état-major, peuvent consacrer aux études militaires.

L'ouvrage de M. de Hardegg a cependant de grands avantages. Il peut stimuler le zèle des officiers désireux de s'instruire, sans cependant les décourager par la grandeur de la tâche, attendu que sa classification fournit les moyens de séparer les branches spéciales qui forment l'ensemble de la science de l'état-major. Par ce moyen le lecteur peut constater les lacunes de son instruction et se diriger clairement dans l'étude des spécialités mises en évidence. Un des principaux mérites de ce livre est la partie qui renferme la *littérature militaire ;* on y trouve, bien classés, tous les principaux renseignements bibliographiques dont on peut avoir besoin pour des recherches étendues. Les renseignements, entr'autres, sur l'organisation des armées, sur les cartes topographiques et atlas, sur la division des travaux de bureaux, renferment des indications précieuses ; le chapitre final : *Idéal de l'organisation de l'état-major en temps de paix,* nous fournira l'occasion de revenir sur cet intéressant ouvrage.

Voici, en attendant, et pour faire connaissance avec son contenu, l'énumération des chapitres qu'il contient. L'ouvrage est divisé en 4 parties et 21 chapitres :

Introduction. — PREMIÈRE PARTIE. — CONDITIONS DE L'ACTIVITÉ DE L'ÉTAT-MAJOR. — *Chapitre* 1. Destination de l'état-major et revue des connaissances qui

lui sont nécessaires. — *Chap.* II. Exigences individuelles pour les officiers d'état-major. — *Chap.* III. Connaissance de l'organisation des armées. — *Chap.* IV. Relations du droit des gens dans la guerre.

SECONDE PARTIE. — SUBSTANCE DE L'ACTIVITÉ DE L'ÉTAT-MAJOR. — *Chap.* V. Connaissance du terrain. — *Chap.* VI. Connaissance de l'ennemi. — *Chap.* VII. Préparation du théâtre de guerre. — *Chap.* VIII. Projet d'un plan de guerre. — *Chap.* IX. Mobilisation de l'armée. — *Chap.* X. Positions de repos. — *Chap.* XI. Marches. — *Chap.* XII. Combats. — *Chap.* XIII. Entretien. — *Chap.* XIV. Travaux techniques en campagne. — *Chap.* XV. Evénements de guerre particuliers.

TROISIÈME PARTIE. — FORME DE L'ACTIVITÉ DE L'ÉTAT-MAJOR. — *Chapitre* XVI. Subdivision de l'état-major général. — *Chap.* XVII. Transmission des ordres. — *Chap.* XVIII. Service du bureau. — *Chap.* XIX. Service extérieur.

QUATRIÈME PARTIE. — OCCUPATION DE L'ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL EN TEMPS DE PAIX. — *Chap.* XX. Nécessité d'une préparation soignée de l'état-major en temps de paix. — *Chap.* XXI. Idéal de l'organisation de l'état-major général en temps de paix.

NOUVELLES DES CANTONS.

Argovie. — M. le major fédéral Schædler, instructeur d'artillerie, a été nommé instructeur-chef de l'infanterie dans le canton d'Argovie, en remplacement de M. le lieutenant-colonel Gehret, actuellement lieut.-col. au service de France, dans le régiment Meyer.

Neuchâtel. — Les officiers des montagnes ont fait une pétition pour demander que leurs troupes, en cas de guerre contre la Prusse, soient placés à l'avant-garde des troupes fédérales. Les officiers du Val-de-Travers, tout en se joignant aux sentiments qui ont dicté cette adresse, pensent avec justesse, qu'il doit être laissé à l'autorité militaire de désigner, d'après les circonstances et les exigences tactiques, le choix des troupes à employer.

Genève. — Le corps d'officiers genevois se réunira, le 13 décembre, pour un banquet auquel tous les officiers sont invités à prendre part et qui ne manquera pas d'être intéressant.

Vaud. — Le Conseil d'Etat a fait les nominations d'officiers suivantes:

Du 12 novembre 1856, M. *Meylan.* Pierre-Etienne, au Lieu, lieutenant de mousquetaires nº 1 d'élite du 5ᵉ arrondissement. M. *Vallotton*, Jules, à Vallorbes, 1ᵉʳ sous-lieutenant de mousquetaires nº 1 d'élite du 5ᵉ arrondissement. M. *Jan*, Paul-Samson-Louis, à Chatillens, lieutenant de chasseurs de gauche nº 2 de réserve du 1ᵉʳ arrondissement. M. *Monod*, Jean-Fréderic, à Echichens, 2ᵈ sous-lieut. de mousquetaires nº 3 de réserve du 7ᵉ arrondissement. — Du 13 dit, M. *Bardel*, Charles, à Yverdon, capitaine de chasseur de droite d'élite du 6ᵉ arrondissement. — Du 15, M. *Ormont*, Louis-Michel, à Vevey, quartier-maître du bataillon d'élite du 7ᵉ arrondissement. M. *Perey*, François, à Cossonay, lieutenant de mousquetaires nº 4 de réserve du 7ᵉ arrondissement. — Du 24, M. *Bovey*, Denis, à Treycovagnes, capitaine de mousquetaires nº 3 d'élite du 6ᵉ arrondissement. — Du 27, M. *Feller*, Charles, à Orbe, 2ᵈ sous-lieut. de carabiniers nº 7 d'élite. M. *Spengler*, Jean-Jules, à Valeyres-sous-Rances, 2ᵈ sous-lieutenant de carabiniers nº 5 d'élite. M *Vuagniaux*, Jean-Daniel, à Vucherens, lieutenant de mousquetaires nº 2 de réserve du 1ᵉʳ arrondissement. M. *Morin*, Jean-George-Charles, à Lausanne, lieutenant de mousquetaires nº 2 d'élite du 7ᵉ arrond. M. *Jaunin*, Samuel, à Cudrefin, lieutenant de mousquetaires nº 1 d'élite du 8ᵉ arrondissement.

— Nous avons reçu de M. le major de Mandrot une lettre relevant quelques erreurs de détail de notre article sur l'armée prussienne.

La répartition suivante des officiers de santé vaudois a été arrêtée il y a quelques jours :

Tableau de répartition des officiers de santé vaudois, dans les unités tactiques.

Médecins attachés à l'état-major fédéral. — Médecin de division : M. *Cordey,* à Yverdon. — Médecins d'ambulance de 1re classe : MM. *Berney,* à Rolle, et *Brière,* à Yverdon. — Médecins de 2me classe : MM. *Ankenmann,* à Ballens, et *Joël,* à Rolle. — Médecin de 3me classe : M. A. *Burnier,* à Lausanne.

Sapeurs du génie. — Compagnie n° 1 féd. (n° 1 cant.), M. *Hoffmann,* à Lausanne, lieutenant. — Compagnie n° 12 féd. (n° 2 cant.), M. *Dumur,* à Chexbres, lieutenant.

Artillerie.

Batterie attelée	n° 9 féd. (n° 1 cant.) :	MM.	*Goliez,* à Moudon, lieutenant.
» »	n° 23 féd. (n° 2 cant.) :		*Flaction,* à Yverdon, lieutenant.
» »	n° 22 féd. (n° 3 cant.) :		*Mathey,* à Nyon, lieutenant.
» »	n° 50 féd. (n° 4 cant.) :		*Hochreutiner,* à Aubonne, lieut.
» »	n° 51 féd. (n° 5 cant.) :		*Morin,* à Yverdon, capitaine.
» de position	n° 34 féd. (n° 1 cant.) :		*Gaudin,* à Orbe, lieutenant.
» »	n° 69 féd. (n° 2 cant.) :		*Marcel,* à Lausanne, lieutenant.
» de parc	n° 40 féd. (n° 1 cant.) :		*Gottofrey,* à Echallens, lieutenant.
» »	n° 75 féd. (n° 2 cant.) :		*Cossy,* à Aigle, lieutenant.

Cavalerie. — Médecins d'escadron : MM. *Demontet,* à Vevey ; *Mellet,* à Echallens, et *Curchod,* à Vevey.

Infanterie. — Bataillon n° 10 féd. (n° 1 cant.). — Capitaine : M. *Guisan,* à Mézières : — 1er aide : M. *Bonnard,* à Nyon ; — 2me aide : Vacat.

Bataillon n° 26 féd. (n° 2 cant.). — Capit. : M. *Malherbes,* à Bonvillars ; — 1er aide : M. *Carrard,* à Vernex ; — 2me aide : vacat.

Bataillon n° 45 féd. (n° 3 cant.). — Capitaine : M. *Recordon,* à Lausanne ; — 1er aide : vacat. ; — 2me aide : vacat.

Bataillon n° 46 féd. (n° 4 cant.). — Capitaine : M. *Thomas,* à Bex ; — 1er aide : vacat. — 2me aide : vacat.

Bataillon n° 50 féd. (n° 5 cant.). — Capitaine : M. *Lecoultre,* au Sentier : — 1er aide : M. *Delaharpe* fils, à Lausanne ; — 2me aide : vacat.

Bataillon n° 70 féd. (n° 6 cant.). — Capitaine : M. *Combe,* à La Sarraz ; — 1er aide : M. *Escher,* à Nyon ; — 2me aide : vacat.

Bataillon n° 111 féd. (n° 7 cant.). — Capit. : M. *Mazelet,* à Morges ; — 1er aide : vacat. ; — 2me aide : vacat.

Bataillon n° 112 féd. (n° 8 cant.). — Capitaine : M. *Meillaud,* à Payerne ; — 1er aide : M. *Bezencenet* fils, à Aigle ; — 2me aide : vacat.

Bataillon n° 113 féd. (n° 9 cant.). — Capitaine : M. *Jaïn,* à Orbe ; — 1er aide : vacat. ; — 2me aide : vacat.

La *Schw. Militär-Zeitung* appelle, avec à propos, l'attention de l'autorité fédérale sur une question déjà souvent débattue, celle des chevaux des officiers d'état-major. Au prix où sont actuellement les chevaux, il est difficile à ces officiers de pouvoir répondre aux exigences de leur service en ce qui concerne l'équitation. Il serait nécessaire 1° d'élever le maximum des taxes d'estimation ; 2° de voir comment on pourrait faciliter les officiers montés, soit par un subside annuel équivalent aux rations règlementaires avec l'obligation d'avoir toujours une monture pour leur service, soit en mettant à leur disposition un certain nombre de chevaux de selle qu'ils pourraient monter et louer, à des prix modérés, dans les principaux centres de la Suisse.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE CORBAZ ET ROUILLER FILS, ESCALIER-DU-MARCHÉ, 20.

SUPPLÉMENT AU N° 14 DE LA REVUE MILITAIRE SUISSE
DÉCEMBRE 1856.

CAMPAGNE DE 1799, EN SUISSE ET EN ALLEMAGNE,

D'APRÈS L'ARCHIDUC CHARLES, LES GÉNÉRAUX MASSÉNA, JOMINI, ETC.

(suite.)

Ménard rentrait de la vallée de la Lanquart, lorsqu'il fut instruit qu'une nuée de rebelles se présentaient déjà aux portes de Coire, tandis que d'autres marchaient sur Ragatz par la vallée de la Tamina. Il se hâta d'envoyer un détachement à Pfeffers pour couper le chemin à ces derniers, et réunissant deux bataillons des 103e et 109e, quelques compagnies de la 14e légère et un escadron de chasseurs, il les lança sur Coire. L'approche de cette colonne fit replier les paysans sur Ems, où ils se défendirent vigoureusement, de là sur Reichenau dont ils barricadèrent les ponts. Ici leur résistance fut encore plus énergique et on ne les délogea qu'après plusieurs charges à la baïonnette où furent tués 600 de ces malheureux.

Le détachement d'insurgés qui avaient pénétré sur Wettis fut taillé en pièces à Tamins, et ce village livré aux flammes. — Le 4, la colonne expéditionnaire se porta sur Illanz, chassant devant elle la masse. Le 5, de grand matin, Dissentis était investi. En cherchant dans le couvent des Bénédictins les chefs de la révolte, les grenadiers découvrirent les dépouilles sanglantes de 108 malheureux soldats de la 103e massacrés quelques jours auparavant. A cette vue, rien ne put retenir la fureur des soldats, et le village ainsi que le couvent furent réduits en cendres.

Au reste, l'insurrection des Grisons avait coïncidé avec l'attaque de Hotzé sur Ste-Lucie; et ce général paraît y avoir poussé de toute son influence, qui était plus grande sur les Grisons que sur aucun des autres cantons.

Le Valais seul ne put être réduit; les insurgés parvinrent à se maintenir à Louëche où 6000 hommes, avec sept canons, fermèrent la vallée du Rhône.

Ainsi, les efforts de l'Autriche pour soulever la Suisse furent déjoués en moins d'une semaine; ils n'eurent d'autre résultat que de faire périr une foule de malheureux paysans et de détruire plusieurs villages qu'on incendia pour servir d'exemple en frappant les autres d'épouvante.

Qu'on se figure maintenant la position de Masséna si l'entreprise de Hotzé sur Ste-Lucie eût réussi et si l'insurrection n'eût pas été promptement réprimée? Menacé à gauche par l'archiduc victorieux, assailli à droite par Hotzé et Bellegarde, réduit à lutter contre des forces

supérieures, il aurait encore vu ses communications à la merci des insurgés. Le moindre succès de Hotzé eût causé la ruine totale de l'armée d'Helvétie, si l'archiduc s'était mis en devoir de le soutenir.

LES ALLIÉS S'EMPARENT DES GRISONS.

Le départ de la division Lecourbe avait beaucoup affaibli les Français dans les Grisons. Cependant ils persistèrent à garder la même attitude défavorable qui ressemblait à une position triangulaire aux angles aigus et saillants. — La division Ménard, commandée alors par Chabran, renforcée d'un détachement que lui laissa Lecourbe, occupait une ligne qui, partant du col de Ste-Lucie, suivait la Lanquart, en tournait les sources et se repliait, par les sommités du Fluela, de l'Albula et du Septimer, vers le Bernardin. Sa force numérique, disproportionnée à une si forte étendue, ne suffisait point pour soutenir cette quantité de postes qu'elle cherchait en vain à couvrir de retranchements et d'abatis.

L'opération offensive des Autrichiens ne demandait, pour réussir, que d'être conduite avec connaissance du terrain, même sans efforts extraordinaires. C'était un cordon qu'il fallait rompre, et une fois rompu, les suites étaient inévitables et fatales aux Français dans un pays montueux.

Masséna lui-même sentait tellement que sa position n'était pas tenable qu'il avait demandé au Directoire l'autorisation d'abandonner, pour resserrer sa ligne, les Grisons et les bailliages Italiens, avant que les Autrichiens en eussent entrepris la conquête, pour ne défendre que le Simplon, le St-Gothard et la ligne du Rhin. L'état des esprits en Suisse ne permettait pas de douter qu'une retraite commencée par suite d'un mouvement offensif des Impériaux, ne servît de prétexte aux malveillants pour exciter le pays à l'insurrection et les milices à la défection. Tandis que, au contraire, une évacuation volontaire des Grisons ne serait envisagée que comme une simple mesure de prudence et n'entraînerait aucun désastre. Mais le Directoire ne l'entendit point ainsi; Masséna reçut l'ordre positif de conserver les Grisons. Le défaut de sa position ne saurait donc être reproché à Masséna.

Hotzé, après avoir pourvu à la sûreté du Vorarlberg en laissant de fortes garnisons à Bregenz, Dornbiren et Feldkirch, marcha de nouveau à la conquête du col de Ste-Lucie, avec 18 2/3 bataillons et 8 1/2 escadrons. Il divisa ses troupes en quatre colonnes, dont deux devaient agir directement contre le col, et les deux autres franchir les montagnes pour descendre dans la vallée de la Lanquart, tandis que Bellegarde y pénétrerait du côté du midi.

Première colonne. — Conduite par Hotzé lui-même, elle se forma

le 14 mai à Balzers, protégea l'opération contre toute atteinte de la rive gauche du Rhin, fit taire les batteries établies sur son bord, foudroya de son feu la route opposée de Verdenberg et Ragatz et se tint prête à escalader le col avec les échelles dont elle était munie.

Deuxième colonne. — Elle se rendit dès le 12 mai dans la vallée de Gamperthon, gagna, le 13, les pâturages de Maienfeld et détacha, le 14, un bataillon sur le revers du col. Les deux autres bataillons s'emparèrent de Maienfeld, Jennins, Malans, et culbutèrent l'ennemi, la 37e demi-brigade, au-delà de la Lanquart, en lui enlevant un canon.

Aussitôt que le bataillon détaché sur le revers du col se vit assuré sur ses derrières par les progrès des deux autres, il fonça sur le col, défendu par deux bataillons de la 14e légère, pénétra dans le camp malgré le feu terrible de l'artillerie tournée contre lui, prit 11 canons, 10 chariots de munitions, et la plus grande partie de la garnison du fort, dispersa le reste et ouvrit les portes à la 1re colonne. Hotzé s'y précipita, poursuivit les fuyards, enleva encore trois canons à Fläsch et lança sa cavalerie jusqu'aux bords de la Lanquart. Arrivée là, la 1re colonne se mit en rapport avec les autres qui avaient commencé leur mouvement déjà le 12.

Troisième colonne. — Elle déboucha par les pâturages du Gamperthon sur Seewis, tourna et prit les retranchements élevés dans cet endroit, força le pont de la Lanquart, traversa les postes français qu'elle maintint par de petits détachements et marcha tout d'une haleine sur Zizers où elle rejoignit la 1re colonne et marcha avec elle sur Coire.

Quatrième colonne. — Dirigée sur Tschaguns, dans le Montaffun, elle traversa les montagnes à Gavin et à Gargellen, rencontra dans ce dernier village une des colonnes de Bellegarde, et descendit presque sans obstacle dans la vallée de la Lanquart; elle arriva jusqu'au pont supérieur du péage.

Pendant que Hotzé marchait sur Coire, Chabran, qui avait pris depuis quelques jours le commandement de la division Ménard, se retirait à Ragatz et à Sargans, puis prenait position entre ce dernier village et Wallenstadt, sa droite au château de Graeplan, sa gauche appuyée au mont Berschis.

Dans ces diverses affaires les Autrichiens firent 3000 prisonniers aux Français, s'emparèrent de 15 canons, de 22 chariots de munitions, de quelques magasins de vivres à Zizers et à Coire. Leurs pertes ne furent pas considérables.

Bellegarde, de son côté, déboucha aussi en quatre colonnes du Montaffun et de l'Engadine:

Première colonne. — Elle partit le 13 de Galthur et Gargellen, joignit Plumkelt (4e colonne de Hotzé) dans ce dernier village, passa avec elle le Schlapiner et tourna à gauche sur Zumkloster que l'ennemi évacua sur le champ; elle se réunit ensuite avec la deuxième à Davos.

Deuxième colonne. — Elle partit le 13 au soir de Suss, chassa les postes français du Fluela, et s'avança sur Tschuggen.

Le 14, elle attaqua un abatis en avant de Davos, le força et fit des prisonniers. — Le 15, elle détacha deux bataillons sur Langwies, dans le val Schalfiker; les autres suivirent le chemin de Lenz jusqu'à Alvenen où ils s'établirent. — Le 16, leur avant-garde poussa sur Obervatz.

Troisième colonne. — Elle se rassembla à Ponte, renforça, le 14 après midi, les postes avancés sur l'Albula, s'empara de Weissenstein et marcha, le 15, sur Bergun. Bellegarde prit position sur Filisur, derrière le Landwasser.

Quatrième colonne. — Marcha de Silvaplana, partie par le Julier, partie par Casaccio et le Maloya, et se réunit au-dessus des sources de l'Inn. — La colonne entière avança, le 14, jusqu'à Molins, dans l'Ober-Halbsteinthal, et arriva le 15 à Tiefenkasten, vis-à-vis de Lenz. Un détachement de flanqueurs occupa un pont sur le ruisseau de l'Albula au-dessous d'Obervatz, et le village de Fusternau, sur le Rhin.

Les Français précipitèrent leur retraite; tout ce qui appartenait à la division Lecourbe se retira par le Splugen sur Bellinzona, où ils rejoignirent leur général par la vallée de Misox; le reste appartenait à la brigade Suchet; ce général rallia ses troupes à Reichenau dont il fit rompre les ponts.

Les Autrichiens ramassèrent bon nombre de traineurs et trouvèrent à Filisur deux canons que les Français avaient jetés dans un précipice, ne pouvant les traîner avec eux.

Après la prise du col de Ste-Lucie, la division Chabran, ci-devant Ménard, fut coupée en deux parties; l'une sous Chabran, passa le Rhin, comme nous l'avons vu, à Ragatz et se retira bientôt dans le canton de Glaris; l'autre, sous Suchet, se réfugia à Reichenau; le pont de Felsberg fut rompu et celui de Reichenau incendié sous la protection d'une très vive canonade.

Suchet comptait rejoindre Chabran à Ragatz par le Kunkels et Wättis; mais la retraite de Chabran à Sargans d'abord, et à Graeplan ensuite, et la présence de l'ennemi au débouché de la vallée de la Tamina, le contraignirent à prendre la route d'Illanz, après avoir jeté son artillerie dans le Rhin ainsi que ses munitions; d'Illanz il gagna la vallée de la Reuss. Il arriva le 19 à Urseren par des che-

mins affreux, ayant à lutter continuellement contre la faim et les paysans en armes. Dans cette pénible traversée Suchet perdit à peu près 400 hommes; plusieurs de ses soldats périrent d'inanition et de misère. — C'était du reste la même route qu'avait suivie Loison au commencement de mars, lorsqu'il fut forcé d'abandonner la vallée du Rhin.

Suchet était désormais en communication avec Lecourbe. Hotzé ne le fit poursuivre que faiblement jusqu'à Illanz, ayant en vue de se rapprocher de l'archiduc.

Quant à Bellegarde, au lieu de marcher sur le St-Gothard pour tâcher d'y prévenir Lecourbe, il mit ses troupes en cantonnements entre Lenz, Splugen et Chiavenna, au grand étonnement de tous. Ce qui explique cette conduite, c'est que Bellegarde venait d'être requis par Souvarow de passer en Italie. C'est pour obéir à ces ordres qu'il descendit sur Chiavenna, qu'il établit un magasin de vivres dans cette ville et qu'il songea à se procurer les moyens de passer le lac de Como. Mais n'aurait-il pas pu remplir son but plus utilement? Hotzé conseillait tout autre chose.

En effet, Bellegarde aurait dû gagner rapidement, par les deux vallées du Rhin, le St-Gothard, point central d'où partent les vallées et les communications principales de la Suisse et d'où il pouvait descendre en Valais pour rejoindre Suwarow dans les plaines du Piémont par le Simplon ou par le St-Bernard, tout en forçant peut-être ainsi l'évacuation de la Suisse. Les Autrichiens pouvaient atteindre le St-Gothard en même temps que Lecourbe, si ce n'est avant lui; le corps de celui-ci pouvait être défait, et la vallée du Rhône envahie d'autant plus facilement qu'elle était au pouvoir des insurgés de la réaction. En gagnant le St-Gothard, Bellegarde gagnait plus de facilité à suivre sa nouvelle direction; il tenait les routes d'Italie et n'avait pas besoin de faire de longs préparatifs pour la traversée du lac de Como. Tous les débouchés de la Suisse méridionale se trouvaient entre les mains des Autrichiens qui, bientôt après, se rendirent maîtres du fort de Bard au pied du St-Bernard. Le Valais était en insurrection; 6,000 hommes et sept canons, soutenus par la masse du peuple, tenaient le poste de Louëche. — Enfin, Hotzé avait offert de disposer des ressources de la Souabe pour alimenter le corps de Bellegarde pendant l'expédition sur le St-Gothard. — Partant de Chiavenna, Splügen et Dissentis, les troupes seraient arrivées en quatre ou cinq marches sur le St-Gothard; qu'on se figure alors la position de Lecourbe, qui, comme nous le verrons bientôt, opérait dans ce moment-là (entre le 13 et le 20 mai), au-delà du mont Cenere, dans le fond de la vallée d'Agno! L'arrivée de Bellegarde en Italie n'eût pas été retardée au-delà du temps qu'il

perdit sur les bords du lac de Como, où malgré tous ses efforts, une partie des troupes, l'artillerie et le train ne furent embarqués que le 27 mai à Riva et à Novalle pour Como, tandis que le reste, faute d'embarcations, suivit le chemin de la côte dès Géra.

OPÉRATIONS DE LECOURBE.

Dès son arrivée à Bellinzona, le 10 mai, Lecourbe envoya Loison en reconnaissance sur Lugano qui venait d'être occupé par la brigade Rohan. Les avant-postes autrichiens furent culbutés avec perte de 300 prisonniers, mais un renfort de deux bataillons russes rétablit le combat et força les Français à reprendre leur ancienne position.

Lecourbe dut aussi réprimer des rassemblements insurrectionnels à Airolo et dans le val Misocco.

Ignorant encore ce qui se passait dans les Grisons et la retraite forcée des Français, il se porta avec un fort détachement sur Lugano. L'ennemi n'y avait que des postes avancés qui furent culbutés. Rohan se retira à Ponte-Trèze, derrière le canal de communication du lac de Lugano au lac Majeur, laissant des avant-postes à Bioggio et à Agno. Lecourbe plaça les siens à Bivonico et à Taverne, à l'embranchement du chemin de Lugano et de Ponte-Trèze, mit un bon poste à Magadino et une réserve à Bellinzona.

Lecourbe, en marchant sur Bellinzona (le 10), s'était bien ouvert un chemin en Italie, mais non une communication avec l'armée française qui y combattait et qui, par sa retraite, s'éloignait de plus en plus des débouchés du St-Gothard. — Les alliés, au contraire, s'approchaient de Turin et un corps auxiliaire de Piémontais s'avançait d'Arona sur Domo-d'Ossola. — En Suisse, la conquête des Grisons permettait aux Autrichiens de poursuivre leur opération par la vallée du Rhin postérieur. — Lecourbe ne pouvait donc pas s'arrêter plus longtemps dans les vallées d'Agno et du Tessin; il repassa promptement le mont Cenere, puis apprenant que des détachements ennemis s'étaient montrés, déjà le 16, sur le Splügen, il retira ses troupes, le 20, de la vallée du Misocco et du Bernardin et commença sa retraite sur le St-Gothard, le 21, ne laissant derrière lui que des postes d'avertissement dont le dernier resta à Bellinzona jusqu'au 23.

La retraite de Lecourbe, au dire de l'archiduc, fut accompagnée d'une perte considérable en traînards, en attirail de guerre, en bêtes de somme, tout cela bien plus par suite de la dificulté des chemins, que par l'activité de ses adversaires.

Cette assertion de l'archiduc est formellement niée par Masséna qui prétend, au contraire, que l'artillerie et les blessés étaient évacués sur Altorf plus de huit jours avant le commencement de la retraite; la seule

perte regrettable, dit-il, fut celle d'un magasin de grains que Lecourbe ne put faire suivre faute de bêtes de somme. — Lecourbe arriva le 24 mai à Altorf, où il s'occupa immédiatement de mettre de l'ordre dans sa division. Il embarqua pour Lucerne tous les employés d'administration dont la présence aux corps était un dissolvant pour la discipline. — Les vivres d'ailleurs ne manquaient pas, les deux compagnies chargées de ce service se disputant à qui les fournirait.

La marche de Lecourbe, dit Masséna, nonobstant les embarras causés par la foule d'employés de l'armée d'Italie, de leurs femmes et de leurs enfants, fut si rapide qu'il prévint l'ennemi.

Loison fut chargé, avec cinq bataillons, de garder les débouchés de Dissentis et du Valais. A cet effet, il laissa un bataillon de la 76e à Airolo, en envoya un à Wasen et s'établit avec les trois autres à Urseren. Lecourbe, de son côté, laissa un poste à Steig, établit la 38e à Altorf, et les débris de la 12e légère à Schwitz, afin de défendre Rottenthurm et le Muttenthal.

OBSERVATIONS SUR LA GUERRE DES MONTAGNES.

La théorie de la guerre dans les montagnes ne s'est jamais développée aux yeux des observateurs d'une manière aussi claire que pendant le premier semestre de 1799 en Tyrol et aux Grisons, contrées les plus élevées de l'Europe.

Les Français ouvrirent la campagne par l'offensive et battirent les Autrichiens en détail. Ceux-ci, malgré leur supériorité numérique bien constatée, ne purent gagner le dessus, parce qu'ils se bornèrent à une stricte défensive.

Lorsque Lecourbe fut réduit à prendre une attitude passive, il rassembla toutes ses forces sur la ligne d'opération de ses adversaires, dans l'Engadine. Cette mesure, bonne dans les pays ouverts, quand l'ennemi ne peut dépasser de pareilles positions sans donner prise, manqua son but dans les montagnes.

Les Français, chassés sans peine de la vallée de l'Inn, cherchèrent à se maintenir dans les Ligues grises, et occupèrent les contours du pays. Leur ligne fut enfoncée, parce que chacun des postes qui la composait n'était pas assez fort par lui-même pour faire une résistance efficace; ils perdirent ainsi l'avantage passif de la défensive, celui d'arrêter l'ennemi, de l'affaiblir par des pertes partielles, de ménager ses propres troupes et de mettre sa retraite hors d'atteinte.

Toutes les fois que l'un des deux partis remporta quelque avantage, ce fut toujours en tournant son adversaire. Cette manœuvre est la plus facile, la plus sûre dans les montagnes, la plus décisive. Qu'on se représente les difficultés d'une attaque de front en pays de montagnes

sur un point essentiel! Celui qui le défend use de toutes les ressources que donne une première occupation; il choisit sa position à volonté, assure ses flancs en les appuyant contre des torrents ou contre des rochers inaccessibles, ou contre des hauteurs qu'il a soin d'occuper. Il parvient sans peine à établir des feux croisés écrasant l'ennemi qui, forcé de s'approcher en colonnes serrées, de déboucher et de déployer, achète chaque pas au prix de son sang. Arrêté par des chemins rompus, par des retranchements, par des abatis, gêné dans l'usage de son artillerie, l'assaillant est continuellement foudroyé par un feu meurtrier sans pouvoir y répondre efficacement. La manœuvre tournante est la seule à laquelle il puisse avoir recours en cas pareil.

Si des postes défendus et protégés de cette manière ne sont guère accessibles de front, les moyens de parer au danger d'être tournés, praticables en pays ouvert, leur sont interdits. Le terrain resserré ne permet point de se former en échelons pour garantir les côtés; les mouvements de flanc des réserves, propres à tourner l'ennemi qui déborde, sont impossibles. Placées sur des rochers nuds et pelés, les troupes ont souvent de la peine à se couvrir contre le feu et les pierres partant des points qui les entourent. Les manœuvres de l'ennemi se dérobent aux yeux des défenseurs; les difficultés des communications empêchent qu'ils en soient avertis à temps et assez tôt pour se soustraire, par une prudente retraite, à des dangers désormais inévitables.

Les postes les plus importants se trouvent toujours dans les vallées, ou bien ils ferment les débouchés des grandes routes. C'est là proprement que sont les défilés et non sur la crête ou le revers des montagnes; car, quoique les chemins qui conduisent sur les cols ou sur les sommets ne soient ordinairement que de mauvais sentiers à peine praticables, ils ne sont cependant pas encaissés dans les anfractuosités des rochers, ni bordés de parois inaccessibles aux communications latérales; on peut en dévier d'un côté ou de l'autre, séparer les files, suivre plusieurs sentiers à la fois, et si même, dans quelques endroits, on rencontre des pas difficiles, il est rare que des hommes isolés ne parviennent pas à les franchir. Avançant de cette manière par différents côtés et gravissant plusieurs montées à la fois, on partage l'attention de l'ennemi; celui-ci succombera toujours sous la force active de son adversaire, soit qu'il emploie ses soldats à la garde des sentiers soit qu'il les tienne réunis pour défendre sa position, car on peut bien ravitailler une troupe dans les montagnes pour une entreprise momentanée, mais non pour un séjour de longue durée. — Un seul poste enfoncé force les autres à la retraite, parce que, pris en flanc et à dos, ils n'ont ni le temps, ni la possibilité de manœuvrer pour arra-

cher à l'ennemi son premier avantage, et s'ils s'obstinent ils risquent d'être taillés en pièces ou réduits à poser les armes.

En un mot, celui qui, dans les montagnes, attend son adversaire de pied ferme, s'expose à tous les dangers qu'entraîne la défaite d'un cordon, et cela encore avec des suites bien plus funestes que dans la plaine, où des manœuvres rapides changent d'un seul coup la face des affaires. En général la plus mauvaise position est celle dont la sûreté dépend de la possession de points isolés, et toutes les positions défensives, dans les montagnes, se trouvent plus ou moins dans ce cas.

Mais revenons aux opérations de la campagne.

Hotzé, après avoir forcé le Zollbruck (le pont inférieur du Péage), avait lancé dans la direction de Ragatz cinq bataillons et un escadron, sous les ordres de Gavazini. Celui-ci poussa vivement les débris de la division Chabran, qui ne comptait plus guère qu'un millier de baïonnettes, les chassa de Sargans et les força de se retirer sur Wallenstadt. Chabran, après avoir embarqué sur le lac son artillerie et ses gros bagages, se porta sur Kerensen où il espérait avoir des nouvelles de Suchet. Le 19, Gavazini prit position à Berschies, où il laissa sa réserve, et marcha avec trois bataillons sur Wallenstadt que l'arrière-garde de Chabran venait d'évacuer pour se porter sur les hauteurs de Muls. Après un combat opiniâtre où la valeur des Français suppléa au nombre, ils furent forcés de se replier sur le gros de la division Chabran qui, réunie, gagna la vallée de la Linth.

En même temps que Gavazini marchait sur Wallenstadt, une deuxième colonne eut ordre de descendre le Rhin pour balayer la rive gauche jusqu'à Verdenberg et pour frayer le passage du fleuve aux autres troupes venant du Vorarlberg. La brigade Humbert, de la division Lorges, disputa le terrain pied à pied; mais elle dut successivement abandonner le Scholberg, les retranchements d'Azmoos, et le soir elle vint prendre position à Wildhaus, aux sources de la Thur, laissant son arrière-garde à Gambs. Les Autrichiens profitèrent de leurs succès pour jeter un pont de bateaux en face de Balzers.

Le corps de Hotzé put dès lors se réunir à l'avant-garde de l'archiduc, commandée par Nauendorff, ce qui permit aux Impériaux d'agir en masse sur la ligne des Français.

REPRISE DU ST-GOTHARD PAR LES AUTRICHIENS.

Suwarow avait destiné trois brigades, sous le général Haddick, à rester dans les montagnes pour assurer son flanc et pour occuper le St-Gothard. Ce corps fut composé des troupes sous les ordres de Strauch, Rohan et St-Julien, formant 16 bataillons et un et demi escadron.

Strauch avait quitté Chiavenna à l'arrivée des premières troupes de Bellegarde et s'était joint, par Lugano, à Rohan; les deux réunis marchèrent sur Bellinzona lorsque les Français quittèrent cette ville, le 23 mai.

La brigade St-Julien avait été laissée par Bellegarde dans la vallée du Rhin antérieur, afin de concourir aux opérations futures dans les petits cantons, et cela, sur la demande qu'en fit Hotzé. Elle reçut maintenant l'ordre de marcher par Dissentis à Urseren, sur le revers du St-Gothard, tandis que le reste de la division Haddick (dix bataillons) pénétrait sur Osogna et attaquait l'arrière-garde française, le 27, à Airolo.

Suivant l'archiduc, cette arrière-garde commandée par Loison, était forte de 2,000 hommes. — D'après Masséna, Loison n'avait laissé à Airolo qu'un bataillon, qui, étant trop éloigné d'Urseren pour recevoir un secours immédiat en cas d'attaque sérieuse, allait être rappelé lorsque, le 27 mai, sa grand'garde fut attaquée à 3 heures du matin, en avant du défilé de la Piota, par l'avant-garde de Rohan, et rejetée sur son bataillon après une résistance de plus d'une heure. Le bataillon, commandé par Lovisi, se retirait sur le St-Gothard; mais serré de trop près par l'ennemi, il lança contre lui sa compagnie de grenadiers qui le refoula avec perte sur la Piota.

Les Français n'avaient d'autre retraite que celle par la vallée de la Reuss, et ils devaient nécessairement défendre avec opiniâtreté les accès de la montagne, afin de donner à leurs équipages le temps de filer par le pont du Diable.

Pendant que Lovisi défendait Airolo, Loison, qui occupait Hospital et Urseren, fut attaqué par deux colonnes autrichiennes, celle de St-Julien et une de celles que Haddick avait détachées pour tourner le sommet du St-Gothárd; Loison fut repoussé jusqu'au pont du Diable dont un parti autrichien, qui avait longé le Peterstock, lui disputa le passage. Il fit de vains efforts pour rallier la 109e à Wasen; les soldats étaient démoralisés et il ne put les réunir qu'à Altorf, le 29 au matin.

Cependant Lovisi, arrivé à Hospital et ne trouvant plus les troupes qui devaient le soutenir, soupçonna que Loison avait été forcé; il continua sa marche sur le pont du Diable, où il trouva l'ennemi rangé en bataille. Sommé de se rendre, il s'ouvrit un passage à la baïonnette, avec la tête de sa colonne; mais l'ennemi se reforma et deux compagnies restées en arrière, durent mettre bas les armes. — Les Autrichiens poussèrent jusqu'à Amsteig et Lovisi rejoignit Loison vers Altorf, tout en défendant vaillamment le terrain.

Quant à Haddick, il s'arrêta à Airolo avec les troupes de Strauch pour y attendre les brigades Brieg et Lamarseille, qui devaient le re-

joindre par la vallée du Tessin; se croyant en sûreté du côté de la Reuss, il envoya Rohan sur Domo-d'Ossola afin de masquer les avenues du Simplon; ensorte que la brigade St-Julien s'avança seule jusqu'à Amsteig qu'elle occupa faiblement.

Pendant que Loison était aux prises avec St-Julien, Lecourbe apprit, par le général Ruby, qui commandait à Schwytz, que Gavazini venait de pénétrer dans le Muthenthal, défendu par la 12e légère, et que celle-ci, accablée par le nombre, avait dû se replier sur Schwytz. C'était le 27 mai.

Cet avis mit Lecourbe dans un grand embarras; d'un côté, la position de Loison à Urseren lui inspirait de vives inquiétudes; d'autre part, Ruby ayant perdu la tête, ce général n'était plus en état de conserver un poste aussi important que Schwytz. Lecourbe courut au plus pressé, croyant avoir le temps d'accabler Gavazini et de revenir ensuite sur Urseren. — Il partit donc le 27, avec trois compagnies de grenadiers, deux pièces de canon et quelques hussards. Ces troupes s'embarquèrent à Fluelen; mais le lac était agité par une tempête et on ne put débarquer les troupes que le soir. Lecourbe fit ses dispositions pendant la nuit et attaqua au point du jour avec les débris des 6e et 12e légére, gardant en réserve ses trois compagnies de grenadiers. La 12e légère, commandée par le chef de bataillon Costé, se montra, ce jour-là, au-dessus de tout éloge; les débris de la 6e ne furent pas moins héroïques. — Gavazini, en position derrière le pont de la Mutten et soutenu par la légion de Rovéréaz, se défendait avec opiniâtreté. Costé, bravant le feu de la mousqueterie et de deux pièces d'artillerie qui jetaient la mort dans ses rangs, traverse le pont au pas de charge, renverse l'ennemi et le poursuit la baïonnette dans les reins. La 6e et la réserve marchent sur ses pas et culbutent tout ce qui résiste jusqu'au pied de la montagne qui sépare le canton de Schwytz de celui de Glaris. 300 prisonniers et deux pièces de canon furent les trophées de cette journée. Les Français n'eurent à regretter qu'une cinquantaine de blessés et quelques morts, tant il est vrai de dire que, dans la plupart des cas, l'économie du sang est en raison directe de l'impétuosité de l'attaque.

A la suite de ces affaires, Ruby demanda son remplacement, prétextant la nécessité de rétablir sa santé et l'impossibilité de monter à cheval. Masséna le remplaça par Rheinwald, son ancien chef d'état-major.

Le lendemain matin Lecourbe était de retour à Altorf. Il y trouva tout en confusion; Loison venait d'y arriver. Lecourbe lui reprocha, non d'avoir cédé trop faiblement, mais de n'avoir pas suivi ses instructions, qui lui commandaient de s'adosser au Furca et de se replier, en

cas d'événements, sur le Valais où il aurait rejoint Xaintrailles. — Loison se justifia de son mieux sans donner d'excuses bien valables.

La position de Lecourbe était de nouveau très embarrassante; il venait de conjurer un danger pour retomber dans un autre. Sa division était adossée à un lac et il n'avait que peu ou point de barques pour le traverser; il ne voyait pour toute voie de retraite que le sentier de Lucerne par Unterwald impraticable aux chevaux. Il aurait donc fallu abandonner son artillerie et ses convois; mais il n'était pas homme à se retirer avant d'avoir tenté la dernière chance de succès.

Lecourbe ordonna à Loison de reprendre Amsteig, ce qui était facile puisque ce point n'était que faiblement occupé. Puis, tirant de Schwytz la 38e, il marcha avec elle et les grenadiers au soutien de Loison. St-Julien, rejeté d'Amsteig, ne put soutenir le choc; il coupa le pont qu'il avait sur la Madera et se replia sur Wasen. Le même jour, Lecourbe balaya le Schachenthal et le lendemain, 31 mai, Loison marcha avec deux bataillons sur Wasen pour l'attaquer. Le mauvais temps l'obligea de reprendre position sur les hauteurs en face des Autrichiens.

Le 1er juin, à 3 heures du matin, le combat commença. St-Julien accueillit chaudement les Français et disputa longtemps les approches du village. Se repliant ensuite brusquement, il passa le pont, le coupa et la fusillade continua d'une rive à l'autre.

Lecourbe aurait bien désiré porter un détachement sur Dissentis pour menacer le flanc des impériaux, pendant qu'il les attaquerait de front; mais les troupes étaient pieds nuds et n'avaient d'élan qu'en sa présence. Il se vit obligé de différer l'attaque jusqu'au lendemain matin. St-Julien ne lui en donna pas la peine; il se replia, dans la nuit, sur Geschenen; néanmoins, malgré toute la célérité de son mouvement, à 5 heures du matin, les Français étaient sur ses talons. Le combat s'engagea aussitôt. Les Français culbutèrent les Autrichiens jusque dans le village. Enfin, faute de cartouches, les Français tentèrent une charge à l'arme blanche qui fut repoussée, ce qui força les Français à se retirer sur les hauteurs en arrière. St-Julien rallia alors ses troupes et les ramena à son tour devant Wasen. A mesure qu'ils approchaient du village, les Impériaux accéléraient le pas dans l'espoir d'y prévenir les Français.

Les Français étaient en désordre, pliaient partout; tout semblait perdu; mais Lecourbe, pénétré de l'inutilité des efforts qu'il ferait pour arrêter ses troupes et les résoudre à tenir ferme, parut un instant céder au mouvement de sauve qui peut et s'élança à cheval vers Wasen où se trouvaient en réserve les trois compagnies de grenadiers des 38e 76e et 109e. Là, mettant pied à terre et prenant un fusil des mains d'un fuyard, il ordonna à ses braves grenadiers de le suivre. La charge

bat et il se précipite, à la tête de cette petite colonne, au-devant de l'ennemi. Les troupes débandées, excitées par cet exemple, rougissent d'un moment de faiblesse, se rallient d'elles-mêmes et culbutent les Autrichiens vers Geschenen avec une perte de 200 morts et de 1500 prisonniers, dont deux officiers supérieurs. Loison était au nombre des blessés Français.

La fatigue de ses troupes et le manque de vivres, contraignirent Lecourbe à s'arrêter; il se contenta de jeter quelques éclaireurs dans les montagnes pour ramasser les fuyards. St-Julien se replia sur Urseren avec les débris de sa brigade; les deux bataillons qu'il y avait laissés, renforcés par un troisième que Haddick avait envoyé, lui permettaient de conserver cette position naturellement forte. Lecourbe, après deux jours de repos, se préparait à attaquer St-Julien lorsqu'il reçut l'ordre de Masséna de se replier sur Altorf et Schwytz.

L'obéissance faisait une loi à Lecourbe de se mettre en route immédiatement, mais il lui parut trop dur de laisser échapper un ennemi qu'il regardait comme à moitié vaincu. Il mit donc l'ordre dans sa poche et ordonna l'attaque.

St-Julien occupait, en avant du pont du Diable et sur les hauteurs, une belle position. Abordé vers les 11 heures du matin par la brigade Loison, il fut successivement délogé des revers des montagnes et obligé de venir se masser dans le défilé qui conduit au pont; il s'y maintint longtemps; mais Lecourbe arriva avec la réserve de grenadiers; les Impériaux culbutés abandonnent le champ de bataille jonché de morts et de blessés, et se dirigent à la course sur le pont où il y eut un moment d'affreuse confusion. St-Julien était perdu s'il n'eût détruit le pont et préservé ainsi le seul bataillon qui avait eu le temps de franchir la Reuss. Les deux autres furent atteints dans des gorges fermées par des glaciers et obligées de poser les armes.

Cependant Masséna, inquiet de ne pas recevoir de nouvelles de Lecourbe, se décida à lui expédier un de ses aides-de-camp, qui arriva au moment où la rupture du pont venait de séparer les combattants, et qui décida enfin Lecourbe à obtempérer aux ordres du général en chef.

OPÉRATIONS DE XINTRAILLES EN VALAIS.

Au moment où les Autrichiens préparaient l'attaque combinée sur les Grisons, le Directoire exécutif français, pressé par les événements et par les revers successifs qu'éprouvait l'armée d'Italie, donna l'ordre à Masséna de détacher un corps de 15,000 hommes de l'armée d'Helvétie pour l'envoyer à celle d'Italie. Masséna, malgré le danger extrême de sa position, se mit en mesure d'obéir à cet ordre et détacha effectivement un corps d'une dizaine de mille hommes qu'il envoya sur

le Léman, aux ordres de Xintrailles. Mais l'ordre du Directoire ne disant pas par où il fallait faire passer ce corps, Massena profita de cette circonstance pour le retenir à Lausanne et dans les environs, de manière à ce qu'il fût à portée de se porter en Valais où l'insurrection devenait menaçante. Il paraît même que Masséna donna à Xintrailles des instructions secrètes; puis il réclama auprès de son gouvernement en lui représentant le danger qu'il y avait à dégarnir la Suisse dans les circonstances où elle se trouvait. — Plus tard, les ordres du Directoire furent modifiés.

Dans le Haut-Valais, l'insurrection avait fait de grands progrès. Les rebelles, renforcés par les bandes fugitives de l'Oberland et des petits cantons, et recrutés de déserteurs français, avaient été organisés par d'anciens officiers suisses au service du Piémont et par le comte Eugène de Courten, qui, plein d'audace, et d'ailleurs actif et considéré, s'était placé à leur tête.

Le gouvernement helvétique, d'autant plus effrayé que l'armée française était éloignée du foyer de l'insurrection, demanda à Masséna du secours. Le général en chef y consentit, car il ne voulait pas laisser à la merci des rebelles les communications avec l'Italie, au moment surtout où les désastres de l'armée d'Italie ouvraient le Simplon aux Austro-Russes. Il envoya donc en Valais la 110e, un bataillon vaudois, le 7e hussards et six pièces de canon, sous les ordres de l'adjudant-général Schiner, accompagné d'un commissaire civil (Deloës). Schiner rencontra les avant-postes insurgés entre Sion et Sierre et les repoussa sur Brigue; mais il échoua dans une attaque qu'il dirigea sur le bois de Finge. Dans ce moment, le corps de Xintrailles se rassemblait près de Vevey; Schiner le sollicita vivement de venir à son aide, ce à quoi Xintrailles consentit d'autant plus volontiers que cette intervention rentrait dans les instructions secrètes qu'il avait reçues de Masséna. Deux demi-brigades entrèrent donc immédiatement dans le camp de Sierre, en attendant que l'arrivée d'autres troupes permît de commencer les opérations.

Le 24 mai, les insurgés enhardis par l'inaction des républicains, sortirent du bois de Finge au nombre de plusieurs milliers et attaquèrent le camp. Mais accueillis par une vive fusillade, ils se replièrent bien vite dans leurs retranchements.

Le lendemain, 25, Xintrailles les attaqua à son tour sur deux colonnes, une heure avant le jour. La première colonne, conduite par le commandant Barbier, forte de trois bataillons et un escadron, les chassa du bois de Finge et les poursuivit jusqu'à Louëche (la Souste). — La colonne de gauche, composée de deux bataillons des 89e et 110e, ainsi que des grenadiers de ces demi-brigades, dirigée par Xintrailles

lui-même, attaqua la position de Louëche, défendue par sept pièces d'artillerie bien placées, qui enfilaient l'étroit passage de la vallée; l'accès en était rendu encore plus périlleux par des tirailleurs qui croisaient leurs feux. — Deux détachements de flanqueurs (toujours la manœuvre tournante) gravirent, hors de portée de l'artillerie, les crêtes des berges, tandis que le gros de la colonne, remontant le fond de la vallée, aborda la position de front; elle fut accueillie par une grêle de balles et de mitraille au pied des retranchements. Déjà la colonne faiblissait, lorsque, sur les flancs des insurgés, une fusillade bien nourrie et partant des sommités, vint leur apprendre qu'ils n'avaient pas songé à tout. Xintrailles redoubla de vigueur au centre et ses troupes pénétrèrent dans les retranchements où elles tuèrent les canonniers sur leurs pièces. Les Haut-Valaisans en déroute s'enfuirent sur Barogne, abandonnant leur artillerie et leurs magasins.

Le lendemain 26, la colonne de droite passa à gué la Saltina et se porta sur Brigue où les insurgés s'étaient ralliés. Mais ils abandonnèrent cette ville et se rejetèrent dans les montagnes en arrière, d'où ils furent successivement culbutés jusqu'à la nuit. La prise de Brigue était importante, car elle rendait plus facile l'occupation du Simplon.

La colonne de gauche arriva le même jour à Waters, sur la rive droite du Rhône, d'où elle se porta par les revers des monts sur Moërel et Lax, pour s'emparer du pont sur le fleuve entre Lax et Aernen, où se trouvait le plus fort rassemblement d'insurgés. Leur position était forte par son assiette. Xintrailles l'ayant reconnue, jugea qu'il n'avait pas assez de troupes pour l'attaquer avec chance de succès; il envoya l'ordre à la 28e et à la 104e, qui arrivaient à Vevey, de le rejoindre à marche forcée. En même temps il essaya des voies de conciliation en adressant une proclamation aux habitants, leur promettant l'oubli du passé s'ils rentraient dans leurs foyers et déposaient les armes, menaçant au contraire ceux qui persisteraient dans la révolte de les passer par les armes. — Cette proclamation fit déposer les armes à un grand nombre de paysans qui vinrent faire leur soumission. Mais les plus obstinés et les plus compromis s'étaient retirés à Lax où, renforcés par deux bataillons autrichiens que Strauch leur avait envoyés, ils bravaient les offres d'amnistie dans une position formidable.

Xintrailles qui avait été rejoint par la 28e, les y attaqua le 1er juin. Les Haut-Valaisans firent bonne contenance et, pendant plusieurs heures on ne put gagner un pouce de terrain; mais vers midi, débordés par les tirailleurs, ils furent vivement rejetés sur les Impériaux, derrière lesquels ils se reformèrent et combattirent encore quelques heures avec des chances variées. Enfin ils furent mis en déroute et dès lors le combat recommença avec une nouvelle ardeur contre les Autri-

chiens qui finirent par abandonner le champ de bataille jonché de morts, vers 8 heures du soir. On leur fit 200 prisonniers.

Xintrailles poussa sur le Simplon les grenadiers de la 110e ; quelques compagnies de la même demi-brigade furent envoyées au St-Bernard, et il confia aux troupes helvétiques la garde des gorges et des défilés sur ses derrières.

La tranquillité eût été pour longtemps rétablie en Valais si Loison, battu à Urseren, se fût dirigé par le Furca sur le flanc et les derrières des insurgés, au lieu de se retirer sur Altorf.

Cependant Haddick, instruit de la marche de Xintrailles, se décida à porter Strauch à Obwald au secours des Valaisans, en même temps qu'il envoyait Rohan à Domo-d'Ossola. Ces circonstances connues de Xintrailles, jointes aux inquiétudes qu'il éprouvait du côté du Mont-Blanc, menacé par les austro-Russes, maîtres de Suse, lui firent suspendre son mouvement. Il fixa son quartier-général à Brigue en attendant des ordres de Masséna.

Quand on compare les différents mouvements des Français et des Autrichiens à cette époque, on ne peut s'empêcher de rendre justice à la célérité et à la vigoureuse activité des premiers. C'est ce qui leur donna une prépondérance marquée sur leurs adversaires qui, par leur lenteur, ne surent jamais profiter de leurs avantages, malgré leur supériorité numérique.

Mais il est temps de revenir aux opérations du centre de l'armée d'Helvétie.

(La suite au prochain numéro.)

Russie. — On vient de reprendre sérieusement le projet de fortifier la capitale de la Russie; le général Totleben a été chargé de rédiger le programme de cette entreprise.

Saint-Pétersbourg peut être considérée comme une ville complétement ouverte. Elle n'est protégée par aucun ouvrage extérieur ni par aucune fortification d'ensemble. Le tracé des quelques défenses qui s'y trouvent remonte à Pierre-le-Grand, époque à laquelle la défense n'avait pas de rapport avec ce qu'elle est devenue de nos jours.

On vient également de réorganiser les écoles militaires de Russie.

Ces établissements sont : 1° L'académie militaire, pour les officiers d'état-major, du génie et de l'artillerie ; 2° Les deux corps des cadets, qui correspondent à peu près à l'Ecole de Saint-Cyr ; 3° Le corps des pages ; 4° Le corps des nobles volontaires ; 5° Le corps de Paul ; 6° Le corps des enseignes de la garde ; 7° L'école militaire d'Orenbourg ; 8° Le lycée impérial de Czarskoïeselo ; 9° Le corps des cadets d'Elisabethgrad, de Kiew, de Kasan, de Moscou, d'Orel ; 10° L'école d'équitation militaire de Saint-Pétersbourg ; 11° L'école de chirurgie militaire, créée par l'empereur Nicolas à Ujazdovo, en Pologne.

L'ensemble de ces établissements donne un total d'environ 9,000 élèves de toutes armes.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE CORBAZ ET ROUILLER FILS, ESCALIER-DU-MARCHÉ, 20.

N° 15 18 Décembre 1856

REVUE MILITAIRE SUISSE

CONDITIONS D'ABONNEMENT : La **Revue militaire suisse** paraît deux fois par mois. Le prix pour le reste de l'année courante est fixé à 4 fr. 50. On s'abonne directement chez Corbaz et Rouiller fils, imprimeurs, Escalier-du-Marché, 20, à Lausanne. Pour ce qui concerne la rédaction, s'adresser à M. Ferd. Lecomte, capitaine d'état-major fédéral.

ÉTUDES BIOGRAPHIQUES [1].

(suite.)

Le général Reynier.

III.

Presque tous les historiens de la campagne d'Egypte ont attribué le succès de l'expédition anglo-turque contre les glorieux débris de l'armée d'Orient, à la mésintelligence qui régnait entre Menou et le général Reynier. Une lettre de Reynier, rendue publique, témoignerait, selon nous, que ce fut malgré les sages conseils de cet officier général, basés sur les vrais principes de la guerre, et par suite de l'ignorante obstination de Menou, que des dispositions de défense et de combat mal engagées nous firent perdre la bataille d'Alexandrie et la domination de l'Egypte.

Les paroles dictées à Sainte-Hélène par l'Empereur sont la condamnation de Menou et la justification de la lettre de Reynier.

Citons d'abord l'opinion de l'Empereur :

“ Menou était *tout à fait incapable.* Les Anglais vinrent l'attaquer avec vingt mille hommes; il avait des forces beaucoup plus nombreuses, et le moral des deux armées ne pouvait pas se comparer. Par un aveuglement inconcevable, Menou se hâta de *disperser toutes ses troupes dès qu'il apprit que les Anglais paraissaient;* ceux-ci se présentèrent en masse et ne furent attaqués *qu'en détail.* Comme la fortune est aveugle ! ajoute Napoléon; avec des mesures inverses, les Anglais eussent été infailliblement détruits; et que de nouvelles chances pouvaient amener un tel échec ! ”

[1] Extrait du *Moniteur de l'Armée,* article de M. le major *Merson,* numéro 68. Voir notre précédent numéro.

Voici maintenant la lettre que Reynier avait écrite au général Menou, à la première nouvelle du débarquement des Anglais, le 4 mars 1801, dix-sept jours avant la bataille d'Alexandrie :

« Citoyen général, vous m'envoyez l'ordre de partir pour Belbéis avec deux demi-brigades et le général Robin. *Il va être exécuté, parce qu'un militaire doit premièrement obéir;* mais l'intérêt de l'armée me commande quelques observations que vous écouterez.

« Je suis chargé de défendre la frontière qui peut être attaquée par le vizir; mais je pense que, *dans notre position*, elle peut être dégarnie. Le vizir est arrivé ou va arriver à El-Arich; mais il n'est pas probable qu'il marche *avant d'avoir reçu la nouvelle du succès des Anglais.* Ses préparatifs pour passer le désert ne sont pas complets, et il enverra seulement quelques partis à Cathnieh et au-delà...

« L'armée qui débarque à Aboukir (les Anglais) doit être de dix ou douze mille hommes. Si le général Friant n'a pas réussi à culbuter leur premier débarquement, il doit être actuellement enfermé dans Alexandrie, et *nous avons besoin, pour combattre les Anglais, de toutes nos forces disponibles.*

« Lors du débarquement des Turcs à Aboukir, Bonaparte ne laissa à Belbéis et à Salhahieh que cent hommes, fort peu de troupes à Damiette et une très faible garnison au Caire; *il réunit tout pour marcher à Aboukir. La position est semblable; nous devons faire de semblables dispositions.* C'est particulièrement dans cette armée qu'il faut mettre en usage la grande maxime de guerre : *de suppléer au nombre par la rapidité des marches.*

« Je pense qu'il convient de faire marcher ma division, *avec toutes les forces disponibles*, vers Alexandrie....

« J'ai combattu plusieurs fois les Anglais, et je désire, ainsi que les hommes que je commande, concourir à les battre encore en Egypte. *Dans plusieurs de mes lettres précédentes, je vous ai parlé de cette expédition des Anglais. Elle est importante,* et nous ne devons rien négliger pour la faire échouer d'une manière glorieuse pour l'armée d'Orient, et *digne des exemples que nous ont donnés les autres armées.....*

« Cette lettre et les observations qu'elle contient sont dictées par le sentiment profond de l'intérêt de l'armée. Nous devons tous nous réunir dans ce moment pour la faire sortir victorieuse de la position où elle se trouve, menacée sur deux points opposés par deux armées différentes, mais dont l'une (l'expédition anglaise) *est bien plus dangereuse que l'autre* (l'armée du vizir). »

Comme cette lettre est sage et mesurée! comme tout y est bien

prévu! comme tout y est digne, sous le rapport des règles de l'art de la guerre, d'un jeune général de la grande école de l'armée du Rhin!

Menou fit au général Reynier la réponse suivante :

“ Vous recevrez de mes nouvelles à Belbéis, citoyen général; je ne vous laisserai rien ignorer et tout sera prévu : *vous devez veiller à la frontière de Syrie;* partez promptement.

“ Je vous salue. „

N'est-ce pas là le ton tranchant et absolu d'un chef d'armée qui, incapable de faire un grand sacrifice d'amour-propre pour donner raison à la supériorité d'expérience et d'instruction d'un inférieur, fait de l'autorité à la manière des représentants du peuple dont un Jourdan, un Kléber, un Dugommier, eurent à subir les ordres?

Menou fut battu et devait l'être.

Malheureusement, dans les derniers événements d'Egypte, il ne s'était pas agi seulement de la perte d'une bataille, mais de celle d'une armée et de l'abaissement du nom français devant nos plus implacables ennemis de cette époque. L'indignation des généraux n'eut pas assez d'empire sur elle-même : elle ne resta pas silencieuse. Ce fut un tort, sans aucun doute; car, quelles que soient les fautes d'un chef, il faut toujours prendre garde de sacrifier au ressentiment qu'elles peuvent inspirer les suprêmes intérêts de la discipline.

La médiocrité du général Menou crut n'avoir d'autre ressource à sa disposition, contre la désaffection et les défiances de son armée, qu'un coup d'autorité qui ne sauva rien.

Dans la nuit du 13 au 14 avril 1801, il fit enlever de son logement par un détachement de quatre cents hommes, et conduire à bord d'un bâtiment qui partait pour la France, le général Reynier, ainsi que le général Dumas, ancien chef d'état-major de Kléber, l'adjudant-commandant Boyer et l'ordonnateur en chef Daure.

Le général Reynier fut mal accueilli du Premier Consul, trompé peut-être par les rapports du général Menou, et qui, en tout état de choses, avait un grand et austère devoir à remplir envers les intérêts de la discipline.

Reynier, qui sentait le besoin de se justifier, publia sur la guerre d'Egypte et sur notre domination dans cette contrée, des mémoires qui sont encore aujourd'hui utilement consultés.

Un officier de marque de l'armée d'Orient, le général Destaing, ayant cru avoir à se plaindre de quelques passages de ces mémoires, provoqua en duel le général Reynier et succomba dans cette rencontre.

Une défaveur fâcheuse et de nature à entraver la carrière du général Reynier était inévitable. Il resta sans emploi, dut même s'éloigner de Paris, et se retira dans une petite propriété qu'il possédait dans le Nivernais.

Mais Napoléon, qui estimait les qualités de cœur et d'honneur du général Reynier, rendait justice à ses talents. Il ne voulut pas longtemps priver l'armée et le pays de ses utiles services. Dans la guerre de 1805, ce général reçut l'ordre d'aller prendre le commandement d'une division en Italie, où l'attendait une importante et difficile mission.

IV.

L'Empereur avait résolu la conquête du royaume de Naples, dont le souverain venait de violer un traité de neutralité duquel pouvait dépendre la sûreté de notre domination en Italie; il avait ouvert ses Etats à 12,000 Russes et à 6,000 Anglais.

Une armée française, aux ordres du prince Joseph-Napoléon, passa le Garigliano le 8 février 1806. Elle était divisée en trois corps, commandés pas le maréchal Masséna, par les généraux Gouvion-Saint-Cyr et Reynier. Le choix de ces trois hommes de guerre répondait à l'importance de l'expédition.

Reynier eut ordre de marcher sur la plus forte place de la monarchie napolitaine, Gaëte, dont il forma le blocus.

L'opération la plus difficile de la conquête, l'occupation des Calabres, lui fut encore confiée.

Dans les premiers jours de mars, une armée de 11,000 Napolitains, commandée par le comte Roger de Damas, avait été entièrement détruite par le corps de Reynier.

La Calabre était conquise, mais non pacifiée. Ce fut dans cet âpre pays et au milieu des troupes du général Reynier, que Joseph reçut, le 13 avril 1806, le décret qui le créait roi des Deux-Siciles.

A peine le nouveau roi était-il rentré dans sa capitale, qu'une expédition d'Anglo-Siciliens, car il était dans la destinée de Reynier de rencontrer partout les Anglais, opéra une descente en Calabre et y jeta des bandes insurrectionnelles qui avaient été organisées en Sicile.

Le général Reynier s'empressa de rassembler les forces peu nombreuses dont il pouvait disposer, pour marcher contre le débarquement anglo-sicilien, espérant le rejeter à la mer. Dès que le général anglais Stuart vit qu'il allait être attaqué, il se rapprocha du mouillage de ses vaisseaux et se forma en ligne de bataille, appuyé au rivage de la mer.

La brigade Compère, la plus rapprochée de l'ennemi, engagea le

combat. Assaillie à la fois par des nuées de tirailleurs et par le feu des vaisseaux anglais, elle ne put résister à des forces décuples des siennes. Après une lutte acharnée, le général Compère, qui venait de perdre le tiers de sa brigade et d'avoir le bras cassé, ordonna la retraite, qui se fit en bon ordre.

Cependant l'insurrection grossissait, débouchait de tous les repaires des montagnes de la Calabre et s'étendait comme une lave sur le pays. Le roi Joseph, averti du danger de Reynier, lui envoya l'ordre de se retirer sur Cassano, près du golfe de Tarente, pour y attendre du renfort. La retraite de l'habile général s'opéra sans pertes sensibles, à travers une contrée en pleine révolte, hérissée d'obstacles et où le tocsin ne cessait de se faire entendre. Tout ce bruit n'empêchait pas Reynier de continuer son mouvement de retraite en bon ordre et de châtier, chemin faisant, les révoltés qui s'approchaient de trop près de ses colonnes de marche ou de ses bivouacs.

Arrivé à Cassano vers la fin d'avril, Reynier y réunit sa division dans un camp retranché où vint le rejoindre la division Verdier; il s'y maintint en conservant ses communications avec la Calabre citérieure, en attendant que Masséna eût réduit Gaëte et pût se porter dans les Calabres avec des forces suffisantes pour reconquérir le pays.

Le 18 juillet, Gaëte capitula, après onze jours de bombardement et en présence de l'assaut qui se préparait. Les deux Calabres furent immédiatement mises en état de siége, et, le 1er août, Masséna était en marche avec une armée dont Reynier commandait l'avant-garde.

Il fallut d'énergiques mesures, de terribles exécutions militaires pour réduire ce pays. Ce n'est pas ici le lieu d'en tracer l'historique; qu'il nous suffise de dire que ces exécutions durent être commandées par d'absolues nécessités de défense et par d'indispensables raisons d'Etat, puisqu'elles eurent lieu sous le règne et par les ordres d'un prince qui mérita qu'un général français, l'illustre Lamarque, lui adressât plus tard, dans une lettre que l'histoire a recueillie, ces belles paroles :

« Vous avez été réellement à Naples le philosophe sur le trône que Platon désirait pour le bonheur de l'humanité. »

Cette guerre de montagne et de répression contre des soulèvements auxquels les excitations du parti anglo-sicilien avaient une grande part, fut heureusement de courte durée. Poussé par Masséna et Reynier avec une vigueur tempérée par tous les moyens de conciliation que pouvaient suggérer de nobles caractères, elle avait atteint son but à la fin d'octobre, trois [illegible] roupes dans les Calabres. Les deux [illegible] ises, mais pacifiées.

Le départ de Masséna, dont la mission était remplie, fit de nouveau passer le commandement des deux Calabres aux mains de Reynier. Il y fit respecter et aimer son administration. Il n'y eut pas, pendant son séjour en Calabre, une seule tentative d'insurrection, et l'on dit que le souvenir de ce digne lieutenant du roi Joseph s'est conservé parmi les Calabrais.

Lorsque le grand-duc de Berg remplaça sur le trône de Naples le roi Joseph, il nomma Reynier son ministre de la guerre et de la marine. Ce choix avait été accueilli avec une grande satisfaction par les Napolitains. Reynier s'était acquis chez ce peuple de mœurs et d'idées si différentes des nôtres, et qui n'a jamais passé pour très-facile à gouverner, l'estime et la confiance de toutes les opinions.

Sa haute position à l'étranger dura peu. On sait que Napoléon ne cédait pas pour longtemps à ses alliés ses bons *généraux de bataille*, comme il les appelait. *(A suivre.)*

RÉUNION DE L'EST.

(suite.)

Deuxième journée, 9 octobre.

Le matin, à 8 heures, le corps de l'Est (à l'exception d'un bataillon détaché dans la direction de Bonau avec quelques carabiniers) se trouvait réuni en avant de Mühlheim, le front tourné du côté du Mahlbach. Derrière l'aile gauche était placé l'équipage des pontonniers. Son plan d'opération renfermait les dispositions essentielles suivantes : La première brigade (lieutenant-colonel Kern, 4 bataillons, une compagnie de carabiniers, 1 1/2 batterie, 1 1/2 compagnie de dragons) s'avance pour attaquer la position de Pfyn. En cas de réussite, elle fait suivre de forts détachements les dernières troupes de l'ennemi qui se retirent en traversant le pont, afin d'empêcher que ce dernier ne soit brûlé ou détruit. Ces détachements doivent s'établir dans les buissons serrés que traverse, à partir du pont, la route de Felwen qui se trouve ici en remblais. Ce mouvement opéré, le gros cherche à déboucher dans la plaine située de l'autre côté du pont. Pour faciliter cette manœuvre difficile, la seconde brigade doit si possible faire les mouvements suivants : Elle (colonel Zellweger, 2 bataillons, un peloton de carabiniers, 2 canons) suit la première brigade d'abord en se tenant en arrière sur la gauche, tandis que celle-ci s'avance pour attaquer Pfyn. Elle marche le long des rives de la Thur couvertes de buissons, l'équipage des pontonniers la suit à une certaine distance. Lorsque le combat est complétement engagé devant Pfyn, que l'attention de l'ennemi se trouve dirigée de ce côté, et que la brigade s'est approchée jusqu'à environ 1500 pas du front Est de Pfyn, elle fléchit à gauche du côté de la Thur, et fait (un peu en dessous du point où les bras de la Thur, qui depuis Hasel en aval forme plusieurs îlots, se réunissent) jeter un pont aussi promptement que possible. Arrivée sur la rive gauche, elle fait un changement de front du côté de droite et, de concert avec l'aile

droite, s'avance lentement ou rapidement, suivant la tournure que prend le combat de Pfyn, le long des bois situés sur le rivage de la Thur vers le défilé de Pfyn. Aussitôt qu'elle s'aperçoit que la première brigade commence à s'établir sur la rive gauche, elle attaque avec énergie le flanc droit de l'ennemi, et facilite en contraignant l'ennemi à partager ses forces et son attention, les opérations du gros de la première brigade. Puis les deux brigades réunies suivent l'ennemi dans la direction de Felwen et de Frauenfeld.

De plus, afin de tromper sur l'emplacement du pont que l'on se propose de jeter sur la Thur, les divisions ennemies que l'on présume être postées en dessus de Pfyn, du côté de Heschikofen, et d'attirer leur attention d'un autre côté, deux divisions, l'une de carabiniers, l'autre de cavalerie, utilisant un gué qui, durant la saison des basses eaux, se trouve au sud de Mühlheim, un peu en dessous de l'embouchure du Kaltbach, près de Hasel, passent sur la rive gauche. Si l'ennemi ne les inquiète pas pendant cette manœuvre, elles s'avancent avec précaution dans la plaine entre la Thur et le chemin de fer, et cherchent à rejoindre ou la seconde brigade envoyée vers le pont de Heschikofen, qui se trouve sur la droite ou la division (dont il sera question tout à l'heure) Mais si elles rencontrent l'ennemi dans le voisinage du gué, les carabiniers occupent immédiatement les bois situés sur le rivage afin de couvrir la retraite de la cavalerie, et le détachement retourne sur la rive droite. Un ponton fut détaché du train, afin de faciliter aux carabiniers le passage du gué. Un bataillon et une division de carabiniers de la seconde brigade devaient arriver à Bonau à 8 heures du matin. Dès cette localité ce détachement devait marcher vers le pont de Heschikofen, et s'assurer si ce pont existait encore ou n'était peut-être que faiblement défendu. Dans les deux cas il devait exécuter le passage, puis renforcé, ainsi qu'il était à présumer, par les divisions de carabiniers et de cavalerie dont il a été parlé ci-dessus, s'avancer dans la direction de Wellhausen; mais du reste mesurer ses mouvements de telle sorte que, si possible il se trouvât sur la ligne Wellhausen-Felwen en communication avec le gros du corps et en formât l'extrême gauche. Si le pont de Heschikofen était détruit, ou que les troupes chargées de sa défense par l'ennemi eussent évidemment pour elles l'avantage de la supériorité numérique, ce détachement devait faire à droite pour descendre le long de la Thur, et rejoindre le gros de la brigade ou par le gué de Hasel, ou si ce dernier était aussi gardé par l'ennemi, par le pont qui serait jeté sur la Thur.

Le 9 au matin, le corps de l'Ouest était disposé de la manière suivante :

L'aile droite (lieutenant-colonel Paravicini. 1 bataillon, 1 compagnie de carabiniers, 2 canons et quelques cavaliers), placée près du pont de Heschikofen, avait reçu l'ordre de détruire ce pont au commencement du combat, de se borner à observer la Thur en aval du pont et de se retirer sur Wellhausen dès que l'aile gauche abandonnerait Pfyn ou que l'ennemi jetterait un pont entre Pfyn et Heschikofen.

L'aile gauche (colonel Ranz [illegible] ton de carabiniers, 4 canons), se trouvait postée s[illegible] nt Pfyn. Elle avait pour

routes de retraite le pont couvert et, environ 6 à 700 pieds en-dessus de celui-ci, au pied du plateau escarpé, du côté de la Thur, un pont de campagne. L'on avait fait les préparatifs nécessaires pour la destruction de ces deux ponts. Le chemin qui, dès le pont de campagne, traverse les buissons de la rive gauche, rejoignait la route de Felwen à sa sortie du bois.

La réserve (2 bataillons, 1 compagnie de carabiniers, 2 compagnies de dragons) se trouvait sur la rive gauche de la Thur entre Pfyn et Felwen. Les carabiniers observaient la rivière.

Vers 8 1/2 heures le corps de l'Est s'ébranla. La première brigade se tenait à droite* de la route, qui était fort bien balayée par deux pièces ennemies placées sur le terrain qui, derrière la tuilerie, s'élève doucement du côté de Pfyn (Deux autres pièces de l'aile gauche du corps de l'Ouest étaient à droite et un peu en avant de celles-ci de telle sorte que, dans les environs de la tuilerie, la route se trouvait sous un feu croisé). Les carabiniers et une compagnie d'infanterie seulement s'avancèrent, à gauche de la route. dans les prairies entourées de haies et dans les buissons situés au bord de la Thur. La seconde brigade suivait, par derrière, à une grande distance.

La batterie de la première brigade du corps de l'Est (4 canons) se transporta en-deçà et à droite de la tuilerie au haut des vignes, et commença à attaquer vivement les deux pièces placées sur la route. Afin, d'un côté, de ne pas masquer sa propre batterie dans ses opérations ultérieures, et d'un autre de se mettre le plus possible à l'abri du feu de l'ennemi, la première brigade s'avança encore davantage vers la droite, de telle sorte que, dans la suite de sa marche, son aile droite touchait presque les vignes (visibles sur la carte). Elle suivit cette direction jusqu'à la hauteur de la croisée située près de Pfyn, et afin de pouvoir agir avec énergie contre la position de l'ennemi elle fit un changement de front à gauche sur le second bataillon. L'artillerie s'avance sur son aile gauche du côté de la route, et facilite sa marche en choisissant de bonnes positions. Mais aussitôt que les pièces du corps de l'Ouest eurent, pendant le combat, quitté leur première position, des détachements de cavalerie des deux armées en présence soutinrent une lutte vive encore plus près de la route (une partie de la cavalerie du corps de l'Ouest avait été détachée de la réserve). Entre la route et la rivière, l'on apercevait un combat opiniâtre de tirailleurs dont le théâtre se rapprochait peu à peu de Pfyn.

Le mouvement offensif effectué sur Pfyn par la première brigade du corps de l'Est, et les mesures prises par le corps de l'Ouest pour retarder le plus possible les progrès de l'attaque, sont, abstraction faite des fautes de détails que l'on a pu observer dans la manière dont les troupes étaient dirigées, du nombre des opérations les mieux réussies qu'on ait exécutées dans cette réunion militaire. Des deux côtés l'on avait utilisé avec intelligence les positions qu'offrait la localité (ceci concerne

* Afin de comprendre exactement les expressions droite et gauche qui reviennent fréquemment, il faut toujours se représenter le front du corps de l'Est ou celui du corps de l'Ouest.

les officiers supérieurs), et en général l'on a su combiner avec avantage pour arriver au succès les diverses armes que l'on avait à disposition. Somme toute, le combat a été dirigé avec vivacité, mais cependant avec mesure.

Lorsque la première brigade du corps de l'Est, ensuite de son changement de front, arriva plus tôt du côté du nord que de celui de l'est dans le voisinage de la croisée, il s'ouvrit un violent combat d'infanterie.

La lutte ayant duré assez longtemps (elle a présenté toute espèce de péripéties, attaque à la baïonnette par le premier rang de la brigade de l'Est, station de celle-ci en ligne déployée, feu de bataillon à une distance de 80 à 100 pas, et contre-attaque en ligne par les bataillons du corps de l'Ouest), l'armée à qui il incombait de défendre la position fut repoussée de plus en plus du côté du plateau et des ponts.

Dans ce moment, un bataillon frais, détaché de la réserve du corps de l'Ouest, débouche par le pont de campagne, afin de faciliter la retraite des troupes engagées dans le combat. La cavalerie et l'artillerie traversent le pont d'en bas; l'infanterie passe sur la rive gauche en utilisant le pont d'en haut, les carabiniers qui jusqu'alors avaient défendu avec succès le front oriental escarpé du plateau font de même. Les planches du pont de campagne qui se trouvent le plus près de la rive droite sont enlevées, afin d'empêcher l'ennemi de s'en servir.

Alors le corps de l'Est ouvre un assaut contre le plateau, dont l'angle occidental se trouve en la possession du seul bataillon du corps de l'Ouest qui soit encore sur la rive droite de la Thur. Après une dernière salve, celui-ci se précipite au bas du talus rapide et court au pont couvert. Un bataillon du corps de l'Est le suit pas à pas. Un essaim de tirailleurs qui le précède enlève la barricade que les charpentiers du bataillon de l'Ouest avaient commencé* à construire, et, tandis qu'une section de la batterie du corps de l'Est prend position sur le plateau pour chasser l'ennemi des rives de la Thur, le premier bataillon, qui avait franchi la rivière, atteint la chaussée en remblais qui conduit à Felwen, en traversant le bois situé au bord de la Thur. Deux autres bataillons sont envoyés immédiatement pour le seconder, car l'attaque a encore à accomplir la partie la plus difficile de sa tâche, qui est d'arriver dans la plaine située au-delà de la rivière, et l'on n'aperçoit sur la rive gauche aucune trace de la seconde brigade du corps de l'Est sur l'assistance de laquelle on avait compté.

Ce n'est qu'avec peine que les tirailleurs du premier bataillon du corps de l'Est peuvent se frayer un chemin dans les broussailles et les buissons situés à droite et à gauche de la chaussée, et à peine ont-ils commencé à s'étendre sur la rive que la colonne s'approche du défilé, où elle est reçue par le feu des deux bataillons du

* A ce que nous avons appris, c'est par suite d'un malentendu que l'on n'a pas fait connaître au corps de l'Est que le pont couvert devait être considéré comme détruit en partie, et ainsi comme étant momentanément fermé à la circulation (pour le pont de campagne, la destruction, ainsi qu'on l'a dit, a été représentée d'une manière sensible). Comme du reste l'on a observé les précautions nécessaires relativement au feu et à l'usage de la baïonnette, le mouvement en avant et immédiat du premier bataillon du corps de l'Est se justifie, parce qu'il était dans l'esprit d'opérations de campagne de cette nature. Sans doute la conséquence en a été que la marche du corps de l'Est a été très accélérée, et que le corps de l'Ouest a perdu l'occasion [illegible] ement qu'il ne l'avait fait jusqu'alors.

corps de l'Ouest. Heureusement l'on aperçoit à droite et à gauche du défilé, à environ cinquante pas de la lisière du bois, un enfoncement en forme de bassin, qui lui est parallèle. La plus grande partie du bataillon s'y jette en formant une chaîne serrée, le reste se cache dans le bois situé sur le rivage. Ceci est à peine fait que la batterie du corps de l'Est, qui s'est avancée en toute hâte, braque ses pièces sur l'étroite prairie située entre le bois et l'enfoncement à droite du défilé, et le premier bataillon qui arrive se déploie à gauche de la route, tandis que le premier rang du corps de l'Ouest profite de ce moment critique pour assaillir l'infanterie qui se déploie et l'artillerie qui braque ses canons.

Il est incontestable que le corps de l'Est a exécuté cette opération avec trop de précipitation. Pour l'accomplir avec quelques chances de succès il faudrait avoir fait des préparatifs plus considérables. En tout cas, l'on aurait dû attendre, pour faire avancer les bataillons vers le défilé, qu'un nombre de tirailleurs beaucoup plus grand que celui que l'on avait à disposition eût occupé le bord du bois à droite et à gauche du défilé, sur une étendue beaucoup plus vaste, et eût par son feu expulsé l'ennemi du terrain qui se trouvait à l'entrée du défilé. Le mouvement en avant de la batterie paraît aussi avoir eu lieu trop tôt, quoique la rapidité avec laquelle elle s'avança dès la route à angle droit, braqua ses canons sur un espace restreint et ouvrit son feu, mérite tous éloges.

L'aile gauche du corps de l'Ouest se retirait du côté de Felwen lorsque les autres divisions du corps de l'Est commençaient à se déployer. Comme il attendait à chaque instant l'arrivée de la seconde brigade, le gros (3 bataillons), continuant sa marche en avant, se dirigea à droite de la route entre Felwen et la Thur. Il conserva en général jusqu'à la fin de la manœuvre l'habitude d'opérer sur le flanc gauche de l'ennemi, en faisant avancer son aile droite et tenant toujours compte de la direction de la ligne de retraite de l'ennemi. La batterie suivait de nouveau l'aile gauche de l'infanterie, la cavalerie se tenait plus en arrière et plus près de la route. Le quatrième bataillon (de réserve), suivi de l'artillerie de réserve (deux canons), cheminait sur la route.

Pendant que l'on marchait sur Felwen de la manière qui vient d'être décrite, l'on aperçut du côté du chemin de fer une colonne qui, depuis l'orient, s'avançait également vers cette localité. On la reconnut bientôt pour être le bataillon de la seconde brigade qui, avec quelques carabiniers et dragons, avait été détaché pour traverser le gué de Hasel. Comme l'absence continuée de cette brigade laissait entre ce détachement et la première brigade un intervalle dont l'ennemi pouvait profiter, il reçut l'ordre de s'avancer sur une ligne située plus à droite et de prendre part comme aile gauche à l'attaque de Felwen.

Bien que l'aile droite du corps de l'Ouest se fût mise en relation depuis Wellhausen avec l'aile gauche, et que l'artillerie l'eût bien secondée durant le combat qui ensuite était survenu, le corps de l'Ouest dut continuer sa retraite, parce que le gros de la première brigade du corps de l'Est pénétrait toujours davantage dans la plaine située entre Felwen et la Thur. L'aile gauche du corps de l'Ouest

encore une fois position près de Römerstrass, l'aile droite s'établit sur le terrain en pente situé près d'Untergrisen. Tandis que la première brigade du corps de l'Est s'apprêtait, de la manière qui a été déjà décrite, à attaquer l'aile gauche du corps de l'Ouest, le bataillon de la seconde brigade, ainsi qu'un peloton de carabiniers placé près de la station de Felwen, reçut l'ordre d'attaquer Untergrisen.

Sur toute la ligne, l'on en vint à un combat opiniâtre auquel la cavalerie des deux armées belligérantes prit une part active près de Römerstrass. L'aile gauche du corps de l'Ouest se permit même de suivre à un mouvement offensif qu'avait entrepris avec habileté son artillerie, afin d'arrêter les progrès de la première brigade du corps de l'Est. Enfin le corps de l'Ouest fut contraint de se retirer, son aile gauche du côté de Langdorf, sa droite sur Oberkirch. Le corps de l'Est le suivit jusqu'au ruisseau qui coule vers la Thur, à côté du bois de Römerstrass, du côté du nord-est. Là il reçut (à environ 2 heures) l'ordre de suspendre ses manœuvres. Dans ce moment son aile gauche était parvenue sur le chemin de Wellhausen à Untergrisen jusqu'à la lisière occidentale du bois. Le corps de l'Ouest bivouaqua près de Kurzdorf, celui de l'Est près de Römerstrass.

Nous avons encore à raconter les mouvements des deux détachements de la seconde brigade du corps de l'Est jusqu'au moment où ils rejoignirent leur corps d'armée près de Felwen, ainsi que ceux de l'aile droite du corps de l'Ouest et de la seconde brigade du corps de l'Est.

Le bataillon qui, conformément au plan d'opérations, avait été dirigé avec un détachement de carabiniers dès Bonau vers le pont de Heschikofen, trouva ce pont brûlé et l'ennemi posté sur la rive gauche. Il suivit la rive droite, prit le chemin qui conduit à Hasel par Häusern, et découvrit en-dessous de la première de ces localités le détachement de dragons et celui de carabiniers qui traversaient le gué (les carabiniers, profitant des chevaux des dragons, passèrent de pied sec). Le bataillon, ses officiers en tête, passa le gué sans hésitation; croyant pouvoir rejoindre ainsi par le plus court chemin la seconde brigade, et s'étant assuré que l'on n'apercevait dans la plaine, jusqu'au chemin de fer, aucune trace d'ennemi, il s'avança avec circonspection, de concert avec les détachements de carabiniers et de dragons, vers le chemin de fer et le long du talus septentrional de celui-ci. Pendant qu'à Pfyn les détonations d'artillerie devenaient toujours plus violentes, la colonne parvenait, sans avoir été inquiétée, mais aussi sans avoir découvert aucune trace de la seconde brigade, jusqu'à environ 2,000 pas à l'orient de Felwen (il ne faut pas oublier que le terrain qu'elle parcourut est moins découvert que la carte ne le représente). Là elle remarqua le combat qui se livrait au défilé de Pfyn et la retraite de l'ennemi sur Felwen. Elle n'hésita pas à continuer sa marche sur ce dernier lieu. Cependant elle fut bientôt en vue de la première brigade du corps de l'Est, hâta sa marche le plus possible vers la droite, se rapprocha de la première brigade, avant que l'ennemi eût pu profiter de sa position isolée, et fut encore à même de participer à l'attaque de Felwen.

L'ai[illegible] l'Ouest et ses carabiniers observaient la rivière en-

dessous de Heschikofen jusqu'à Pfyn. Le bataillon et deux canons étaient placés près de Heschikofen (des affiches annonçaient que le pont devait être considéré comme incendié). Les carabiniers postés le long de la Thur se réunirent bientôt sur le point où la seconde brigade du corps de l'Est se mit à construire un pont (l'on donne des détails sur cette opération dans la partie du rapport qui concerne cette brigade). Ceci explique pourquoi la colonne du corps de l'Est qui a passé le gué de Hasel n'y a pas rencontré d'ennemi. Comme le feu devenait toujours plus vif dans le voisinage de Pfyn, et qu'il n'y avait plus à douter que le corps de l'Est ne fît dans cette localité une tentative sérieuse dans le but de passer la rivière, le commandant de la division placée près de Heschikofen trouva opportun de se retirer sur Wellhausen, attendu que si l'ennemi parvenait à s'établir sur la rive gauche, il courrait évidemment le danger de perdre sa ligne de retraite et de voir interrompre ses communications avec le gros du corps de l'Ouest. En exécutant ce mouvement, il atteignit la position de Wellhausen assez à temps pour manœuvrer avec succès, surtout avec son artillerie, contre l'aile gauche du corps de l'Est, dans les combats où fut engagé le corps de l'Ouest lors de sa retraite. La compagnie de carabiniers, s'étant aperçue que l'ennemi franchissait le défilé de Pfyn et qu'il était inutile de s'opposer plus longtemps à la marche de la seconde brigade du corps de l'Est, se retira vers Wellhausen, en parcourant une ligne droite sur le chemin de fer, et rejoignit dans cette localité le gros de l'aile.

La seconde brigade du corps de l'Est trouva dans l'accomplissement de la tâche que lui imposait le plan de campagne divers obstacles, les uns provenant de sa faute, les autres indépendants de la prudence humaine. D'abord, le transport des pontons jusqu'au bord de la rivière, dans les buissons épais qui enceignent la Thur de tous côtés, fut très-difficile et très lent. Ensuite l'on découvrit que dans cette contrée les bords de la rivière étaient fort escarpés; l'on fut en conséquence obligé de perdre beaucoup de temps pour descendre les pontons dans le lit de la Thur. De plus, à peine avait-on fait les premiers préparatifs pour jeter le pont que l'on aperçut sur l'autre rive des carabiniers ennemis (il en a déjà été question à propos de l'aile droite du corps de l'Ouest), et comme l'on avait négligé, à ce qu'on affirme, avant de commencer la construction du pont, de faire passer sur l'autre rive, au moyen des premiers pontons jetés à l'eau, de forts détachements afin de repousser l'ennemi, ces carabiniers, en nombre considérable (une compagnie entière), s'étaient hâtés de prendre une excellente position. Même les deux canons de la seconde brigade qui réussirent à se mettre en batterie pour protéger l'opération, ne purent réussir à les contraindre à la retraite (ainsi qu'on l'a dit, ils ne se retirèrent sur Wellhausen que lorsque le corps de l'Est placé à Pfyn commençait à défiler sur la rive gauche). Ces circonstances expliquent pourquoi la construction du pont ne fut terminée que vers midi, et pourquoi la brigade n'a pu arriver assez près du champ de bataille pour pouvoir être considérée comme une réserve disponible, que peu avant la fin du combat.

Tels sont les événements de la seconde journée. Comme les faits qui viennent

d'être rapportés indiquent suffisamment par eux-mêmes les opérations qui ont réussi et celles qui ont été plus ou moins manquées, il n'est pas nécessaire de faire remarquer de nouveau ce qu'il y a de bon et de mauvais dans la tactique suivie.

(Schw. Militär-Zeitung.)

ETUDES SUR LES ARMÉES ETRANGÈRES.

(Suite[1]*.)*

ROYAUME DE BAVIÈRE.

L'armée bavaroise forme le 7[me] corps de l'armée fédérale allemande. D'après les modifications apportées en janvier 1855, elle doit compter environ 90,000 hommes, outre les landwehrs.

L'armée active est recrutée par la conscription, qui fournit environ 13,500 hommes de 22 ans, par année. Le remplacement est facultatif. La durée du service est de six ans. Elle compte 92,000 hommes environ, répartis comme suit :

L'*infanterie* forme 4 divisions, dont les quartiers-généraux sont Munich, Augsburg, Nuremberg, Würzburg. Elle comprend : 1° 16 régiments de ligne, à 3,660 hommes chacun (le régiment à 3 bataillons ; le bataillon à 5 compagnies). 2° 6 bataillons de chasseurs à 1,019 hommes chacun. 3° 2 compagnies sanitaires à 293 hommes chacune. — Total : *58,560 hommes.*

La *cavalerie* comprend 8 régiments, dont 2 de cuirassiers et 6 de chevaux-légers (le régiment à 7 escadrons). — Total : *11,584 hommes.*

L'*artillerie* se divise en deux régiments d'artillerie à pied, chacun de 15 batteries (à 3,244 hommes par régiment), et un régiment d'artillerie à cheval de 4 batteries (1,448 hommes) ; plus deux escadrons attachés à l'artillerie à pied ; le train des équipages (5,446 hommes) ; deux compagnies d'ouvriers (à 232 hommes). — Total : *13,546 hommes.*

Le *génie* comprend 1 régiment à 1439 hommes, répartis en 8 compagnies ; plus 2 compagnies de forteresse comprenant 1155 hommes. — Total : *2,694 hommes.*

L'uniforme d'ordonnance pour la troupe et les officiers d'armes non montées est la tunique et le casque léger.

Il y a, comme état-major : un inspecteur-général de l'armée (prince Charles de Bavière, feld-maréchal) ; trois généraux, dont deux de cavalerie et un d'infanterie ; huit lieutenants-généraux, dont quatre commandants des quatre divisions d'infanterie, un commandant de l'artillerie, un commandant du génie, deux aides-de-camp du roi. Un général-major, quartier-maître général. Le ministère de la guerre est divisé en six sections.

La réserve, organisée sur le modèle de l'élite, devrait compter 96,000 hommes environ, plus des landwehrs locales. Mais ces corps n'existent guère que sur le papier, sauf dans quelques villes. L'élite ne peut même être tenue au complet qu'avec peine, l'émigration, et même la désertion, lui enlevant un grand nombre de ses hommes. L'année dernière, par exemple, le Palatinat, qui devait livrer

[1] Voir nos deux précédents numéros.

2,211 hommes, d'après l'échelle des naissances de 1832 et 1833, ne put en donner que 1218, y compris les invalides. Le nombre des déserteurs est, en moyenne, de 700 à 800 par année. Le total des bouches à feu est de 1628. Depuis 1854 on a introduit la carabine Thouvenin dans l'armement des chasseurs.

La *Schweizerische Militär-Zeitung* vient de publier, dans ses nos 98 et 99, des appréciations comparatives des obusiers longs et des courts qui renferment d'intéressants renseignements. L'auteur de ces articles (qui signe H. H.) fait ressortir les avantages de l'amélioration réalisée en 1853, en suite de laquelle on a introduit les deux obusiers et surtout les longs de 12 dans les batteries de 6 liv.; mais, en opposition à une opinion précédemment émise, il demande, afin de conserver la possibilité du tir courbe, qu'on maintienne une charge faible, qui serait la charge moyenne actuelle, et qu'on n'ensabote pas la gargousse.

MM. Bontems, à Orbe (Vaud), et Frey, à Brugg (Argovie), anciens colonels fédéraux, ont demandé à rentrer en activité, vu les circonstances actuelles de la Suisse. Ces démarches honorables ont été bien accueillies par l'autorité fédérale et par l'opinion publique.

Monsieur le rédacteur,

Comme j'ai servi 14 ans dans l'armée prussienne, je me crois à même de relever quelques erreurs qui se trouvent dans votre article sur la dite armée, article qui sauf ces erreurs est par parenthèse fort bien fait.

Passons à mes observations :

1° Pages 231, lignes 33. Vous dites que la landwehr est essentiellement destinée à la défense du pays; cela n'est juste que pour la landwehr de seconde levée, celle du premier ban marche avec la ligne, il en a été ainsi en 1814, 1815 et 1848, la landwehr entrait pour une forte proportion dans l'armée qui entra dans le grand-duché de Bade.

2° Page 232, lignes 13 et 14. J'ai servi 6 ans dans la ligne et 8 ans dans la garde, et n'ai jamais su découvrir de quels privilèges jouissaient les officiers de ce dernier corps, si ce n'est de payer leur uniforme une vingtaine de francs plus cher que leurs camarades de la ligne. Les soldats reçoivent une solde quelque peu plus forte, mais cela est amplement compensé par les dépenses de propreté, plus grandes dans la garde que dans la ligne. La double paye que reçoivent les officiers des gardes du corps, ainsi que du 1er régiment des gardes, a cessé depuis 1848.

3° Page 233, ligne 4. Il serait plus juste de dire, que le bataillon de landwehr entre en campagne avec le même effectif que le bataillon de ligne, car le véritable effectif d'un bataillon de landwehr, comprenant tous les hommes de son arrondissement de 25 à 32 ans, est ordinairement de 3000 hommes, sinon plus fort.

4° Même page, ligne 6 et 7, voyez ce que j'ai dit N° 1.

5° Même page, lignes 17, 18, 19. On rassemble chaque année, au printemps, chaque bataillon de landwehr avec un effectif de 600 hommes, pour l'exercer pendant 15 jours. De 2 en 2 ans on le fait manœuvrer avec le régiment de ligne correspondant.

6° Même page, lignes 35, 36, 37. Les 17 régiments de réserve, entrent en ligne comme les autres, c'est donc 26,152 hommes qu'il faut reporter au total de la ligne 31, ce qui fait 252,604 hommes. Par contre, pour le total de la ligne 40, il ne reste que 38,572 hommes. Les garnisons sont fournies par la landwehr de seconde levée.

7° Page 235, ligne 40, artillerie. Vous avez traduit *Stabs offizier* par officier d'état-major, c'est *officier supérieur* qu'il faut mettre, officier d'état-major se rend en allemand par *Generalstabs-Offizier*. La même erreur est répétée page 236, ligne 8; 234, ligne 15, et 233, ligne 12.

8° Page 237, ligne 14. Le total de l'armée mobile est, en suite de mon observation N° 6, de 323,178 hommes, mais il ne faut pas oublier que chaque régiment de ligne a en congé une réserve à peu près égale à son effectif; de même la landwehr étant trois fois plus forte en hommes que son effectif sous les armes, on peut dire sans exagération que l'armée pourrait être portée au besoin à 600,000 hommes sans pour cela dégarnir le moins du monde le pays, où il resterait un chiffre à peu près égal d'hommes ayant tous servi comme les premiers.

Quiconque a vu en détail l'organisation prussienne, ne s'étonnera pas de mon assertion que la Prusse peut, au moyen de son organisation de la ligne combinée avec la landwehr, mettre 1,200,000 hommes sur pied; maintenant pourrait-elle les payer? Aussi peu, je le crois, que nous nos 104,000 hommes; c'est pourquoi elle se contente de les avoir exercés et de n'avoir que les cadres de 600,000 hommes.

Encore une remarque: *tous les hommes de landwehr* ont servi 3 ans dans la ligne. Le temps de service commence à 20 ans, de 20 à 23 ans le soldat est sous les drapeaux, de 23 à 25 il est en congé, faisant partie de la réserve de son régiment; à 25 ans il passe dans la landwehr de première levée, et suit la filière que vous avez indiquée page 233, lignes 17, 18, 19.

Veuillez, Monsieur, avoir la bonté de rectifier les points que je vous ai signalés, soit en publiant ma lettre, soit d'une autre manière, et croyez à ma parfaite considération.

La Sarraz, 27 novembre 1856. DE MANDROT,

major à l'état-major fédéral.

P.-S. — Il faudrait encore ajouter qu'en Prusse tout le monde *doit* servir tout comme chez nous, et que *nul* ne peut avoir un emploi diplomatique, civil, judiciaire ou administratif, s'il n'a satisfait à cette loi. Cette mesure amène dans les rangs de l'armée tous les jeunes gens des classes supérieures et tous ceux que leurs études mettent dans le rang de ces classes, tandis que dans les autres pays, le remplacement permet aux mêmes individus de se dispenser de cet impôt.

Vaud. — Après rapport satisfaisant sur l'école qu'ils ont passée, dès le 15 octobre au 2 décembre 1856, les 49 commis et sous-commis d'exercice dont les noms suivent ont été brévetés en cette qualité et classés dans les contingents, savoir :

COMMIS.

1er *arrondissement.* — MM. Gloor, John, 1er sous-lieutenant, à Mézières; Vuagniaux, Jean-Daniel, 1er sous-lieut., à Vucherens; Dubuis, Abram-Louis, 2d sous-lieutenant, à Corsier; Besson, Félix, adjudant sous-officier, à Chapelles; Pache, Ch.-Louis, id., à Oron; Isely, Pierre, id., à Rossanges.

3me *arrondissement.* — MM. Forney, Jean-Samuel, 2d sous-lieutenant, à Ouchy; Chappuis, P.-D.-G., id., à Chexbres.

4me *arrondissement.* — MM. Sauvet, Marc, 2d sous-lieut., à Rolle; Broillet, Marc-Louis-Henri, adjudant-sous-officier, à Grens et Cheserex.

5me *arrondissement.* — MM. Magnenat, George, lieutenant, à Vaulion; Meylan, H., id., à Bottens; Poget, François-Louis, adjudant sous-officier, à Agiez; Curchod, Siméon, id., à Dommartin.

6me *arrondissement.* — MM. Malherbes, Abram, 2d sous-lieut., à Chavornay; Gacon, Frédéric-Auguste, à Provence; Magnin, Jaques-Henri, adjudant sous-officier, à Corcelles-sur-Chavornay; Simon, Félix, id., à Mauborget; Dagon, Ch.-François, id., à Onnens.

7me *arrondissement.* — MM. André, Louis, 2d sous-lieut., à Yens; Gouffon, Jules-Etienne, id., à Montricher; Bredaz, Isaac-Louis, adjudant sous-officier, à Chevilly; Nicole, Jules, id., à Collombier; Odot, Louis-Gabriel, id., à Monnaz; Genévaz, Jean-Louis, id., à Mont-la-ville; Chanson, Auguste, id., à Moiry; Laurent, Charles, id., à Penthaz; Chaudet, Samuel, id., à Lussy; Pavillard, Louis, id., à Orny.

8me *arrondissement.* MM. Dumont, Charles, 2d sous-lieut., à Combremont-le-Grand, Thévoz, Daniel-Albert, adjudant sous-officier, à Missy; Tenthorrey, Auguste, id., à Dompierre; Riond, Jean-David, id., à Ogens; Nicollier, Jean-Pierre, à Olleyres; Cornaz, Henri, id., à Faoug.

SOUS-COMMIS.

1er *arrondissement.* — M. Bonjour, Jean-Abram, sergent-major, à Blonay;

2me *arrondissement.* — Veillard, Pierre-Louis, sergent-major, à Aigle; Cherix, François-Isaac, id., à Bex; Ramel, David-Alexis, id., à Château-d'Œx.

3me *arrondissement.* — MM. Bujard, Henri-Louis, sergent-major, à Lutry; Dizerens, Jean-Charles-François, id., à Lutry; Perrin, François, id., à Lausanne; Bonnet, Louis, id., à Lausanne.

5me *arrondissement.* — M. Magnenat, David-Louis, sergent-major, à Vaulion.

6me *arrondissement.* — MM. Rebeaud, François-Louis, 2d sous-lieut., à Yvonand; Auberson, Georges-François, sergent-major, à Chavornay; Ancel, Louis-Henri, id., à Yverdon; Banderet, Henri-Louis, id., à Provence.

8me *arrondissement.* — M. Lin, Jean-Jaques, sergent-major, à Granges.

— Le Conseil d'Etat a fait les nominations suivantes:

Du 6 courant: M. *Ducraux*, F^s-Louis-Alexandre, à St-Légier, 1er sous-lieutenant de mousquetaires n° 1 de réserve au 1er arrondissement. — M. *Turel*, François, à Huémoz, lieutenant de chasseurs de gauche d'élite au 2me arrondissement. — M. *Duc*, Pierre-F^s, à Villars-Bramard, capitaine de chasseurs de gauche d'élite du 8me arrondissement; et M. *Amiet*, Jean-Louis, à Mur, 1er sous-lieutenant de chasseurs de gauche d'élite au même arrondissement.

Du 12 courant: M. *Mercanton*, Fr., à Cully, capitaine de mousquetaires n° 4 de réserve du 3e arrondissement. — M. *Duperret*, Jean-Pierre, à Belmont, lieutenant de mousquetaires n° 8 d'élite du 6e arrondissement. — M. *Duvoisin*, Alfred, à Grandson, premier sous-lieutenant de chasseurs du 9e bataillon pour le 6e arrondissement. — M. *Maurhoffer*, Charles, à La Sarraz, second sous-lieutenant de mousquetaires n° 2 d'élite du 7e arrondissement. — M. *Husson*, Samuel-Daniel, à Payerne, premier sous-lieutenant de mousquetaires, n° 1 d'élite du 8e arroodissement. — M. *Husson*, Henri-Louis, à Payerne, second sous-lieutenant de grenadiers n° 1 de réserve du 8me arrond^t.

Genève. — Le banquet des officiers genevois, samedi dernier, a réuni environ 200 convives, parmi lesquels le général Dufour et le général Klapka. Le général Dufour a prononcé un toast fort applaudi. — L'armée fédérale vient de faire une grave perte dans la personne de M. le colonel fédéral Rilliet de Constant, décédé après une courte maladie.

Le général Jomini (Tome XI, page 207 de ses *Guerres de la Révolution*) parle dans les termes suivants de la défense de la Suisse à propos des opérations de Masséna:

L'art de la guerre ne présente point de problême plus difficile à résoudre que le choix d'un système convenable à la défense de l'Helvétie. Les maximes que nous avons appliquées à la défense des Alpes cotiennes et du bassin du Piémont se reproduisent ici avec plus de force; car il est probable que l'ennemi ne viendra pas seulement de la Souabe ou de la Lombardie, mais bien des deux côtés à la fois. Le général le plus habile serait embarrassé de faire tête à l'orage, à moins que la supériorité du nombre sur chacune des masses prêtes à assaillir ne le mît à même de recevoir l'ennemi partout où il se présenterait: chance peu probable, puisqu'elle suppose à ce général des moyens qui lui permettraient de prendre à l'instant même l'offensive. Mais, en admettant au contraire une proportion de forces qui le réduise à la défensive, quelle sera sa perplexité s'il s'impose l'obligation de garder le St-Bernard, le Simplon, le Pas de Nuffenen sur le flanc du Furca, le Grimsel, le St-Gotthard, le Splugen, l'Albula, les avenues de l'Engadin et du Montafun, la ligne en face de Feldkirch depuis Coire au lac de Constance; enfin les vingt passages qui existent entre Stein et Bâle?

Cent bataillons, répartis par brigades isolées dans ces différents postes, seraient hors d'état d'empêcher une armée égale en forces d'y pénétrer, dès que celle-ci le voudrait sérieusement; car, en formant trois colonnes de trente bataillons chacune, elle percerait aisément ce long cordon, de manière à ce que les parties morcelées ne pussent jamais se rassembler. Si le général chargé de la défense des Alpes, bien pénétré au contraire des dangers de ce fatal système de cordon, appréciait l'avantage d'opérer dans les vrais principes de la guerre, et qu'au lieu d'éparpiller ainsi son armée comme une ligne de douaniers, il se décidât à une défensive active, il ne lui resterait d'autre parti à prendre que de se concentrer entre la Reuss et l'Aar, d'attendre l'ennemi de pied ferme, et de tomber sur ses colonnes à mesure qu'elles déboucheraient. Mais, quelle que soit la sagesse, et peut-être la nécessité d'une telle concentration, de combien d'inconvénients n'est-elle pas accompagnée? De quels avantages ne se priverat-on pas en abandonnant ainsi sans coup férir à son adversaire, une foule de passages où jadis des poignées de héros défirent des armées entières?

La question serait bien moins embarrassante si l'ennemi ne venait que d'un côté. Par exemple, en supposant des alliances, des actes de neutralité, ou d'autres circonstances qui limitassent le théâtre des opérations à la frontière d'Italie; alors les seuls passages à défendre étant le St-Gotthard, le Pas de Nuffenen, le Simplon et le St-Bernard, nul doute qu'il ne fût convenable de les garder avec des corps suffisants, appuyés d'une forte réserve dans la vallée du Rhône. Il en serait de même, si la défense était limitée à la frontière de Souabe ou du Vorarlberg : dans cette dernière supposition, des avant-gardes placées aux défilés principaux pourraient retarder longtemps les progrès de l'ennemi, signaler la force de ses différentes colonnes, et favoriser les opérations de l'armée principale, qui, placée aux environs de Winterthur, se trouverait à portée de tomber à chances égales, ou même supérieures, sur les différents corps qui se présenteraient.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE CORBAZ ET ROUILLER FILS, ESCALIER-DU-MARCHÉ, 20.


Stanford University Libraries
3 6105 013 151 142

